L'ANNÉE CHRÉTIENNE,

CONTENANT

L'EXPLICATION DES EPITRES ET EVANGILES

POUR LES DIMANCHES, LES FESTES, ET LES FERIES DE L'ANNE'E,

Par M. LE TOURNEUX.

TOME V.

A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, rue ſaint Jean de Beauvais.

M. DCC. XLVI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

L'ANNÉE CHRÉTIENNE,

Contenant l'Explication des EPITRES *&* EVANGILES *de l'Année.*

LE DOUZIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Corinthiens.* 2. Cor. 3. 4.

MEs freres; C'eſt par Jeſus-Chriſt que nous avons une ſi grande confiance en Dieu. Non que nous ſoyons capables de former de nous-mêmes aucune bonne penſée, comme de nous-mêmes; mais notre capacité vient de Dieu. Et c'eſt lui auſſi qui nous a rendu capables d'être les miniſtres de la nouvelle alliance, non par la lettre, mais par l'eſprit; car la lettre tue, mais l'eſprit donne la vie. Que ſi le miniſtére de la lettre gravée ſur des pierres, qui étoit un miniſtére de mort, a été accompagné d'une telle gloire, que les enfans d'Iſrael ne pouvoient regarder le viſage de Moyſe, à cauſe de la gloire & de la lumiére dont il éclatoit, qui devoit néanmoins finir; combien le miniſtére de l'eſprit doit il être plus glorieux? Car ſi le miniſtére de la condamnation a été accompagné de gloire, le miniſtére de la juſtice en aura incomparablement davantage.

IL faut ſe ſouvenir que cette ſeconde Epître aux Corinthiens, d'où celle qu'on a

lue à la Meſſe a été tirée, eſt comme une apologie de ſaint Paul contre les faux Apôtres qui parloient mal de lui, & tâchoient de le décrier parmi le peuple. C'eſt dans cette vûe qu'il les entretient ſouvent des dons excellens qu'il a reçus de Dieu, & de ce qu'il a fait & ſouffert pour l'Evangile. Il venoit de dire qu'il n'avoit pas beſoin, comme leurs faux prédicateurs, de mendier des lettres de recommandation, toutes pleines d'éloges, ſoit des autres Egliſes vers celle des Corinthiens, ſoit de celle des Corinthiens vers les autres Egliſes; puiſque par leur converſion, dont il avoit été le Miniſtre, ils étoient devenus eux-mêmes ſa lettre de recommandation; lettre qu'il portoit écrite dans ſon cœur par le ſouvenir qu'il en conſervoit, & qui pouvoit être lue, c'eſt-à-dire, connue de tous les hommes comme une choſe publique qui avoit été dictée & formée par la grace de Jeſus-Chriſt; écrite par le miniſtére de ſa prédication, non avec de l'encre qui peut s'effacer, mais par l'Eſprit de Dieu: non ſur des tables de pierre, mais dans le fond de leur cœur, & ſur des tables de chair. C'étoit pour les Corinthiens le plus grand avantage qui leur pouvoit jamais arriver, & pour l'Apôtre le plus grand honneur. Mais de peur que l'on ne prît ſon langage en ce qui le regardoit pour un langage de préſomption, de vaine gloire, il ajoûte ce qui ſuit dans notre Epître.

Mes freres, c'eſt par Jeſus-Chriſt que nous avons une ſi grande confiance en Dieu. Cette *ſi grande confiance* de l'Apôtre conſiſte en ce qu'il venoit de dire auparavant, qu'il n'avoit pas beſoin de lettres de recommandation ; que les Corinthiens étoient eux-mêmes ſa lettre, & qu'elle étoit écrite par ſon miniſtére. Il prévoit que cela pourroit donner occaſion de l'appeller un homme plein de confiance ; ce qui peut être pris en bonne & mauvaiſe part. Afin donc qu'on ne pût le prendre qu'en bonne part, il ajoûte que c'eſt *par Jeſus-Chriſt & en Dieu*, ou auprès de Dieu, qu'il a une ſi grande confiance. Il n'eſt jamais permis de témoigner ou de faire paroître une grande confiance que de cette maniére. C'eſt ce que ſaint Paul appelle ſe glorifier au Seigneur. Que celui, dit-il, (*a*) qui ſe glorifie, ſe glorifie au Seigneur : ou comme dit le Seigneur même par la bouche de Jérémie : (*b*) „ Que le ſage ne ſe glorifie „ point dans ſa ſageſſe ; que le fort ne ſe „ glorifie point dans ſa force ; que le riche „ ne ſe glorifie point dans ſes richeſſes : mais „ que celui qui a à ſe glorifier, ſe glorifie de „ me connoître.“ Saint Paul ſe glorifie d'être à Dieu, d'être employé à le faire connoître par la foi, & à le faire obéir par la charité. C'étoit-là toute ſa véritable gloire, qu'il avoit reçue par Jeſus-Chriſt, comme il le reconnoiſſoit humblement, en attribuant à

(*a*) 2. Cor. 10. 17. (*b*) Jerem. 9. 23 & 24.

ſa grace tout le bien qui pouvoit être en lui, & l'honneur d'être le miniſtre de celui qu'il opéroit dans les autres.

Voici comme il explique les ſentimens de ſon cœur : *Non que nous ſoyons capables de former de nous-mêmes aucune bonne penſée comme de nous-mêmes ; mais c'eſt Dieu qui nous en rend capables.* Les bonnes penſées ſe prennent ici pour toutes ſortes de bons mouvemens intérieurs, même d'amour & de charité, qui appartiennent à la piété : & c'eſt une vérité de foi fondée ſur ce paſſage, que nous n'en pouvons avoir aucune par les ſeules forces de la nature. L'Egliſe l'a décidé auſſi par la voix des Conciles & des Papes. Dieu, dit le Pape Céleſtin (*a*), agit de telle ſorte dans le cœur des hommes & dans leur libre arbitre même, que les ſaintes penſées, les deſſeins pieux, & tous les mouvemens de la bonne volonté, viennent de Dieu ; parce que c'eſt par celui ſans lequel nous ne pouvons rien, que nous pouvons quelque choſe. Le ſecond Concile d'Orange (*b*), après ſaint Auguſtin, dit que c'eſt un don particulier de la grace, lorſque nos penſées ſe portent au bien, & que nous nous gardons de marcher dans les voies de la fauſſeté & de l'injuſtice ; & que toutes les fois que nous faiſons du bien, c'eſt Dieu qui agit en nous & avec nous, afin que nous le faſſions ; juſques-là que ce même Concile (*c*) ne

(*a*) In Ep. ad Gal. c. 9. (*b*) Can. 6. (*c*) Can. 7.

craint point de dire, que ſi quelqu'un prétend que ſans les lumiéres & l'inſpiration du ſaint Eſprit, qui donne à tous cette ſuavité intérieure qui fait qu'on embraſſe la vérité & qu'on y ajoûte foi, il puiſſe par ſes forces naturelles ni penſer comme il faut, ni ſe porter à quoi que ce ſoit de bon par rapport au ſalut & à la vie éternelle, ni ſe rendre à la prédication de la doctrine ſalutaire, c'eſt-à-dire, de l'Evangile; il faut que l'eſprit d'erreur & d'héréſie l'ait ſéduit, puiſqu'il n'entend pas la voix de Jeſus-Chriſt même, qui dit dans l'Evangile: (*a*) Vous ne ſçauriez rien faire ſans moi; ni celle de l'Apôtre, qui dit: (*b*) Nous ne ſommes pas capables d'avoir aucune bonne penſée de nous-mêmes comme de nous-mêmes, & c'eſt Dieu qui nous en rend capables. Ces vérités qui ſont le fondement de l'humilité chrétienne, le ſont auſſi de la priére aſſidue & perſéverante qui nous eſt commandée dans l'Ecriture. Car ſi nous n'avons rien de nous-mêmes, pas même une bonne penſée, nous devons avoir ſans ceſſe la bouche ouverte pour demander au Pere céleſte les biens de l'ame & du ſalut, que nous ſommes aſſurés d'obtenir, pourvû que nous les demandions avec ferveur & perſéverance au nom de ſon Fils. Mais gardons-nous bien, lorſque nous aurons reçu quelque choſe, (*c*) de nous en glorifier comme ſi nous ne l'avions point

(*a*) Joan. 15. 5. (*b*) 2. Cor. 3. 5. (*c*) 1. Cor. 4. 7.

reçu ; & ſouvenons-nous qu'il eſt écrit (*a*) : Que celui qui ſe glorifie, ne ſe glorifie qu'au Seigneur.

Et c'eſt lui auſſi qui nous a rendu capables d'être les Miniſtres de la nouvelle alliance. Saint Paul ne fait pas ſeulement Dieu auteur de tout le bien qui eſt en nous pour notre propre ſanctification, mais auſſi de celui qui regarde le ſalut des autres, comme étoit celui d'avoir été rendus capable d'être les Miniſtres de la nouvelle alliance. Car il y avoit alors deux ſortes de Miniſtres. Les uns, comme ſaint Paul, avoient été choiſis & appliqués à ce miniſtére par Jeſus-Chriſt : les autres s'étoient érigés en faux Apôtres par leur propre autorité, & ne pouvoient pas rapporter à Dieu ce qu'ils avoient ainſi uſurpé. On diſcernoit les premiers, en ce qu'ils ne cherchoient que les interêts de Jeſus-Chriſt, qu'ils ne corrompoient point la parole de Dieu, & qu'ils l'annonçoient purement & ſincérement comme de bons & fidéles ſerviteurs, qui ſe conduiſent toujours comme étant en la préſence de leur maître. Les autres au contraire ne cherchoient que leurs propres interêts, prêchoient par un eſprit de pique & de jalouſie, & avec une intention qui n'étoit pas pure. Outre cela, ils faiſoient beaucoup valoir le miniſtére de la Loi ancienne, & méloient le Judaïſme avec le Chriſtianiſme ; de ſorte

(*a*) 1. Cor. 1. 31.

qu'ils étoient plutôt miniſtres de la Loi ancienne que de la nouvelle alliance. C'eſt pour cela que l'Apôtre releve le miniſtére de celle-ci ſur le miniſtére de l'autre.

Premiérement, en ce que les Miniſtres de l'ancien Teſtament étoient les Miniſtres de la lettre de la Loi écrite, & ceux du nouveau l'étoient, *non pas de la lettre, mais de l'eſprit*, c'eſt-à-dire, du ſaint Eſprit même qui nous eſt donné pour nous faire accomplir la Loi.

Or le miniſtére qui donne cet Eſprit ſaint, ſurpaſſe infiniment celui qui ne donne que la lettre. *Car la lettre tue, & l'Eſprit donne la vie. La lettre*, c'eſt-à-dire, la Loi *tue*, non par un effet poſitif, mais par occaſion, à cauſe de ſon imperfection, entant qu'elle ne donnoit pas la grace par laquelle les hommes puſſent accomplir ce qu'elle commandoit, & éviter ce qu'elle défendoit. L'Apôtre dit ailleurs, (*a*) que la Loi n'a pû donner la vie ni le moyen aux hommes de devenir juſtes ; parce qu'autrement elle auroit été contre les promeſſes que Dieu avoit faites à Abraham, de juſtifier les hommes par la foi. Il eſt dit encore (*b*) que la Loi produit la colére, parce qu'elle commande, & qu'elle ne donne point la grace d'accomplir ce qu'elle commande. Il dit que (*c*) la Loi a donné plus de force au peché qu'il n'en avoit ; non qu'elle portât

(*a*) Galat. 3. 21. (*b*) Rom. 4. 15. (*c*) 1. Cor. 15. 56.

au peché, dit ſaint Thomas, mais parce que donnant l'occaſion au peché, & ne conférant point la grace, la concupiſcence ſe portoit au peché avec plus d'ardeur. D'où vient qu'il eſt dit encore, (*a*) que la Loi eſt ſurvenue, afin qu'il y eût une abondance de peché; non que le deſſein de Dieu ſe terminât à cette abondance de pechés, mais à l'humiliation de l'homme pour laquelle il avoit permis cette abondance de peché, à laquelle la Loi avoit donné occaſion.

Après ces expreſſions, qui ſont toutes de l'Apôtre, on ne s'étonne point qu'il appelle *le miniſtére de la lettre gravée ſur des pierres*, *un miniſtére de mort*, *un miniſtére de condamnation*. Mais ſi cela eſt, dira-t-on, comment eſt-ce que la Loi qui cauſoit la mort & étoit vertu de peché, n'étoit point mauvaiſe, comme l'ont enſeigné les Manichéens? Parce qu'elle ne cauſoit la mort, & n'étoit vertu de peché que par occaſion, & à cauſe de l'indiſpoſition des hommes charnels à qui elle avoit été donnée. La Loi étoit donc bonne, juſte & ſainte, comme dit l'Apôtre ailleurs, quoiqu'elle ne donnât ni la ſainteté ni la juſtice. De ſorte que la vérité catholique touchant la Loi eſt entre deux héréſies oppoſées, celle des Manichéens & celle des Pélagiens: les Manichéens ſoûtenant que la loi étoit mauvaiſe, parce qu'elle rendoit les hommes pécheurs; & les Pélagiens

(*a*) Rom. 5. 20.

ſoûtenant au contraire qu'elle ne rendoit point les hommes pécheurs, parce qu'elle n'étoit pas mauvaiſe. Mais les vrais Catholiques, dit ſaint Auguſtin, ſoûtiennent de telle ſorte que la Loi qui a été donnée par Moyſe eſt juſte, & ſainte, & bonne, & donnée par un Dieu juſte, & ſaint, & bon, ce que nient les Manichéens contre la doctrine de l'Apôtre, qu'ils ſoûtiennent en même temps que la Loi découvroit bien le peché, mais qu'elle ne faiſoit pas qu'on l'évitât; qu'elle commandoit bien ce qui eſt juſte, mais qu'elle ne faiſoit pas qu'on l'accomplît; ce que nient les Pélagiens contre la doctrine du même Apôtre.

Non-ſeulement la Loi étoit bonne, mais elle a été très-utile: premiérement, en ce qu'elle a fait connoître le peché, *per legem cognitio peccati.* Secondement, en ce qu'elle a convaincu l'homme ſuperbe, & l'a obligé par la reconnoiſſance de ſa foibleſſe, à avoir recours à la grace. Mais il faut remarquer deux choſes. La premiére eſt, que quoique la Loi faiſant connoître à l'homme ſa foibleſſe par l'expérience de ſes chutes, lui ait été une occaſion de s'humilier & d'avoir recours à la grace; ce n'eſt pas elle néanmoins, mais la grace elle-même, qui fait qu'on a recours à la grace. La ſeconde choſe qu'il faut remarquer eſt, que comme ce bon uſage de la Loi, qui eſt d'avoir recours à la grace, eſt un effet de la grace même que

Dieu nous donne quand il lui plaît, ſelon les ordres impénétrables de ſa ſageſſe éternelle, il ne faut pas s'imaginer que la Loi ait humilié tous ceux à qui elle a été donnée, & qu'elle les ait tous portés à avoir recours à la grace. Saint Auguſtin ſe mettant en peine de juſtifier par quelque éxemple cette utilité de la Loi, allegue ſeulement les Juifs qui furent convertis en Jeruſalem par la prédication des Apôtres; & dit qu'il ne faut point conſidérer la multitude des Juifs incrédules, à qui la Loi n'a ſervi de rien, puiſque toute aire a toujours beaucoup plus de paille que de froment.

C'eſt ſur cette bonté & utilité de la Loi que l'Apôtre fonde *la gloire dont le miniſtére de la Loi a été accompagnée, & une telle gloire que les enfans d'Iſraël ne pouvoient regarder le viſage de Moyſe.* Il fait alluſion à ce qui eſt dit dans l'Exode, que lorſque Moyſe ſortoit du Tabernacle, les Iſraélites voyoient que ſon viſage jettoit des rayons; & que pour cela lorſqu'il parloit au peuple, il mettoit une voile (*a*) ſur ſon viſage. Saint Paul explique lui-même dans le chapitre d'où notre Epître eſt tirée, cette figure en cette maniére: „ Nous ne faiſons pas comme Moyſe qui mettoit un voile ſur ſon „ viſage, marquant par-là que les enfans „ d'Iſraël ne pouvoient arrêter leur vûe ſur

(*a*) Chap. 34. 35.

„ celui qui étoit la fin de la Loi, c'eſt-à-
„ dire ſur Jeſus-Chriſt, laquelle devoit ceſ-
„ ſer. Et ainſi leurs eſprits ſont demeurés
„ endurcis & aveuglés. Car juſques aujour-
„ d'hui, lorſqu'ils liſent le vieux Teſta-
„ ment, ce voile demeure toujours ſur leur
„ cœur, ſans être levé, parce qu'il ne s'ôte
„ que par Jeſus-Chriſt.“ Ainſi juſqu'à cette heure lorſqu'on leur lit Moyſe, ils ont un voile ſur le cœur. Mais quand leur cœur, ſe tournera vers le Seigneur, le voile en ſera ôté. Or le Seigneur eſt eſprit: & où eſt l'eſprit du Seigneur, là eſt auſſi la liberté.

L'eſprit donne la vie. Après avoir montré en quel ſens la lettre tue, il faut faire voir comme l'eſprit donne la vie. Saint Auguſtin l'explique, en joignant à cette parole cette autre, que *la ſcience enfle, mais que la charité édifie.* Car la ſcience qui enfle, dit ce Pere, n'eſt autre choſe que la lettre, c'eſt-à-dire, la Loi qui donne la mort: & la charité qui édifie, n'eſt autre choſe que l'eſprit qui donne la vie; parce que la charité & l'amour de Dieu eſt répandue dans nos cœurs par le ſaint Eſprit qui nous eſt donné. Ainſi la connoiſſance de la Loi, lorſqu'elle eſt ſeule, rend l'homme qui eſt ſuperbe, prévaricateur de la Loi; mais le don de la charité nous fait faire avec plaiſir ce que la Loi nous commande. Où il faut remarquer que quoique ce que l'Apôtre dit de la charité répandue dans nos cœnrs par le ſaint Eſprit

qui nous eſt donné, s'entende principalement des juſtes dans les cœurs deſquels la charité regne, comme étant la maîtreſſe de toutes leurs affections; les Peres néanmoins ne l'ont point reſtreint aux ſeuls juſtes, mais l'ont entendu de toute ſorte d'amour de Dieu, & même de celui qui eſt encore trop foible & trop imparfait pour rendre l'homme juſte : comme ſaint Auguſtin dit qu'on peut aimer la juſtice éternelle qui eſt Dieu, lors même qu'on n'eſt pas encore juſte ; mais qu'alors on l'aime moins qu'il ne faut pour être juſte.

Combien le miniſtére de l'eſprit doit-il être plus glorieux ? Cette conſéqnence eſt aiſée à comprendre. Car un miniſtére qui donne le ſaint Eſprit avec la vraie juſtice, & dont la durée eſt éternelle, doit ſans doute être plus glorieux qu'un miniſtére de mort & de condamnation, qui n'eſt établi que pour un temps.

Tous ceux qui ont part au miniſtére évangelique, participent à cette gloire qui eſt réelle & ſolide, & qui les éleve effectivement au deſſus du commun des Chrétiens. C'eſt ſur quoi eſt fondée la haute eſtime que l'on doit avoir de l'éminence de l'état des Prêtres. Il eſt vrai que l'avarice ſordide & la vie déreglée de pluſieurs, les rend vils & mépriſables, & qu'ils ne doivent accuſer qu'eux-mêmes du peu de reſpect qu'on leur porte, & de la maniére honteuſe dont

on les traite dans le monde. Leur faute néanmoins ne juſtifie pas celle des Laïcs, qui en mépriſant les vices des Prêtres, ne doivent pas mépriſer leur miniſtére; comme en honorant leur miniſtére, il ne doivent pas honorer leurs vices. Il faut diſtinguer en eux ce qui appartient à Jeſus-Chriſt, comme leur dignité, d'avec ce qui eſt purement d'eux, comme leurs déréglemens. On peut les reprendre de leurs déſordres, & leur en témoigner de l'horreur, pourvû qu'on faſſe voir en même temps qu'on reſpecte en eux le miniſtére de Jeſus-Chriſt, qu'ils déshonorent eux-mêmes par leur mauvaiſe vie. Tandis que l'Egliſe les ſouffre, nous ne devons point ceſſer de les conſidérer (*a*) comme les miniſtres de Jeſus-Chriſt & comme les diſpenſateurs des myſtéres de Dieu. Quoiqu'un méchant Prêtre ſoit obligé de ſe ſéparer lui-même de ſon miniſtére & de n'en plus éxercer les fonctions, néanmoins tant qu'il les éxerce au vû & ſçû de l'Egliſe, les Fidéles ſont obligés de l'honorer.

Mais ſi on eſt obligé ſouvent de conſidérer de qui les Eccléſiaſtiques ſont miniſtres, pour s'exciter à leur rendre l'honneur qui leur appartient, d'autant plus que pluſieurs n'ont en eux que la qualité glorieuſe de l'être de Jeſus-Chriſt, qui ſoit digne d'être honorée; nous devons auſſi faire ſouvent

(*a*) 1. Cor. 4. 1.

réfléxion de quoi ils ſont les miniſtres ; envers qui ou pour qui ils le ſont. C'eſt pour tous ceux qui ſont incorporés à Jeſus-Chriſt par le Baptême, & qui ſont membres de l'Egliſe, & par conſéquent pour nous qui avons ce bonheur préférablement à tant d'autres qui en ſont ſéparés. Que ſi quelquefois ils éxercent leur miniſtére envers ceux qui ſont hors de l'Egliſe, c'eſt extraordinairement & par une miſſion particuliére, n'étant deſtinés par leur vocation ordinaire qu'à cultiver le champ de Dieu, qui eſt le nom que l'Apôtre donne aux fidéles, (*a*) *Dei agricultura eſtis*, après s'être donné celui de miniſtre ou coopérateur de Dieu, *Dei adjutores ſumus*.

Nous avons vû dans cette Epître de quoi ils ſont les miniſtres. Ils le ſont, non de la lettre qui tue, mais de l'eſprit qui vivifie. C'eſt à nous à éxaminer s'ils le ſont effectivement pour nous. Car il peut arriver qu'ils le ſoient véritablement pour eux-mêmes, & inutilement pour nous. Saint Paul étoit un véritable miniſtre de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il préchoit aux Juifs qui ne l'écoutoient pas, & lorſqu'il préchoit aux Gentils qui le recevoient à bras ouverts. Ce n'eſt pas toujours par la faute du laboureur, qu'une terre bien enſemencée, bien arroſée, bien cultivée, ne porte pas de fruit. La parabole des ſemences fait voir en combien de ma-

(*a*) 1. Cor. 3. 9.

niéres il arrive qu'une terre ne produiſe rien, & qu'il faut que ce ſoit une bonne terre pour rapporter quelque choſe. Il ne ſuffit pas qu'une terre ſoit bonne, ou que la ſemence ſoit excellente, il faut l'un & l'autre enſemble pour en tirer du profit. Si avec cela le laboureur eſt homme de bien, il pourra attirer par ſes priéres un ſurcroît de bénédictions ſur cette terre ; mais ſa mauvaiſe vie, pourvû qu'il s'acquite bien de ſon devoir de laboureur, ne lui apportera point d'autre préjudice que la privation de cet avantage dont ſa bonne vie auroit pû être cauſe. Il en eſt de même en quelque ſorte du miniſtére évangelique. L'eſprit qui vivifie, eſt cette ſemence excellente qui ſurpaſſe infiniment celle de l'ancien Teſtament ; les miniſtres ſont comme les laboureurs : & quoique ce ſoit un avantage ineſtimable que d'en avoir qui ſoient ſaints, Dieu n'a pas voulu néanmoins faire dépendre de leur ſainteté le fruit de ſa ſemence, ou l'effet des Sacremens dont ils ſont les miniſtres ; mais il l'a fait dépendre de la diſpoſition de ceux qui les reçoivent. Comme une terre doit être bonne pour porter du fruit, un cœur doit être bon pour profiter du miniſtére de la Loi nouvelle ; autrement ce miniſtére qui donne à un cœur bon l'eſprit qui vivifie, eſt un miniſtére de mort & de condamnation ; un miniſtére de la lettre qui tue, à un cœur

charnel & terreſtre. Il n'eſt pas néceſſaire qu'un cœur ſoit bon avant qu'on éxerce à ſon égard le miniſtére, puiſque c'eſt ordinairement par le miniſtére même que Dieu le rend bon. On ne demande pas non plus que cette bonté ſoit toujours dans un degré bien parfait. Il ſuffit, par éxemple, qu'un cœur ſoit touché pour profiter du miniſtére de la parole, quoique ce ſoit par la parole même que Dieu ait accoûtumé de le toucher : mais il faut que le cœur ſoit non-ſeulement touché, mais converti, pour profiter du miniſtére de l'abſolution, & ainſi des autres parties du miniſtére évangelique à proportion. D'où il s'enſuit que quoique nous devions travailler autant qu'il eſt en nous pour avoir des miniſtres, qui non-ſeulement s'acquitent bien à l'extérieur de leurs fonctions, mais qui ayent auſſi une ſainteté intérieure qui les rende agréables à Dieu ; nous devons cependant être encore davantage en peine d'avoir les diſpoſitions néceſſaires pour nous rendre utile un miniſtére ſi glorieux, & pour faire qu'il ſoit à notre égard un miniſtére, non de la lettre qui tue, mais de l'eſprit qui vivifie.

PRIERE.

C'Eſt à vous, Seigneur, à nous donner ces diſpoſitions ; car tout dépend de vous uniquement, depuis que le peché du premier homme a tellement abbatu & affoibli notre libre arbitre, que nous ne ſommes

point capables de former de nous-mêmes aucune bonne penſée comme de nous-mêmes, que nous ne pouvons ou vous aimer comme il faut, ou croire en vous, ou faire le bien pour vous, ſi votre grace ne nous prévient & ne nous en rend capables. C'eſt-là, Seigneur, tout le ſujet de cette confiance que nous devons avoir en vous par Jeſus-Chriſt votre Fils. Ceux que vous avez rendu propres pour être les miniſtres de votre nouvelle alliance, & pour coopérer à notre ſalut, qui eſt l'ouvrage de votre miſéricorde, ne peuvent ſe glorifier qu'en vous de cet honneur; & nous vous ſommes redevables de tout l'avantage qui nous en peut revenir. Ne permettez pas que ce miniſtére ſi excellent & ſi plein de gloire ſoit pour nous un miniſtére de mort & de condamnation en nous laiſſant emporter par la cupidité, comme ſi nous vivions ſous la loi qui n'eſt qu'une lettre qui tue. Faites, par votre grace, qu'il nous ſoit un miniſtére de l'eſprit, mais de l'eſprit qui vivifie, en répandant dans nos cœurs la charité, ſans laquelle nous ne pouvons parvenir à la gloire.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 10. V. 23.

EN ce temps-là, Jeſus dit à ſes Diſciples: Heureux ſont les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous déclare que beaucoup de Prophétes & de Rois ont ſouhaité de voir ce que vous voyez, & ne l'ont

point vû, & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont point entendu. Alors un Docteur de la loi ſe levant, lui dit pour le tenter : Maître, que faut-il que je faſſe pour poſſéder la vie éternelle ? Jeſus lui répondit : Que porte la Loi ? qu'y liſez-vous ? Il lui répondit, en diſant : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toutes vos forces, & de tout votre eſprit ; & votre prochain comme vous-même. Jeſus lui dit : Vous avez fort bien répondu : faites cela, & vous vivrez. Mais cet homme voulant faire paroître qu'il étoit juſte, dit à Jeſus : Et qui eſt mon prochain ? Et Jeſus prenant la parole, lui dit : Un homme qui deſcendoit de Jeruſalem à Jericho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillérent, le couvrirent de plaies, & s'en allérent le laiſſant à demi-mort. Il arriva enſuite qu'un Prêtre deſcendoit par le même chemin, lequel l'ayant apperçu, paſſa outre. Un Lévite étant auſſi venu au même lieu, le vit, & paſſa outre encore. Mais un Samaritain paſſant ſon chemin, vint à l'endroit où étoit cet homme ; & l'ayant vû, il fut ému de compaſſion. Il s'approcha donc de lui, il verſa de l'huile & du vin dans ſes plaies, & les banda ; & l'ayant mis ſur ſon cheval, il l'emmena dans l'hôtellerie, & eut grand ſoin de lui. Le lendemain il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, & lui dit : Ayez bien ſoin de cet homme ; & tout ce que vous dépenſerez de plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel de ces trois vous ſemble-t'il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ? Le Docteur lui répondit : Celui qui a éxercé la miſéricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jeſus, & faites de même.

En ce temps-là, Jeſus dit à ſes Diſciples : Heureux ſont les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous déclare que beaucoup de Prophétes & de Rois ont ſouhaité de voir ce

que vous voyez, & ne l'ont point vû, & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont point entendu. Ces paroles ſont rapportées par ſaint Matthieu & par ſaint Luc, comme ayant été dites en différentes occaſions. Selon ſaint Matthieu, Jeſus-Chriſt les a dites à ſes Diſciples, pour leur faire conſidérer quel bonheur c'étoit pour eux, de ce qu'étant avec lui ils voyoient & entendoient ce que tant de Juſtes & de Prophétes avoient ſouhaité de voir & d'entendre ; & de ce qu'il leur faiſoit comprendre clairement ces grands myſtéres, qu'il ne propoſoit aux autres que ſous les voiles obſcurs des énigmes & des paraboles, pour punir l'obſtination & l'aveuglement de leur cœur, qui les rendoit indignes & incapables de connoître la vérité. Saint Luc, d'où cet Evangile eſt tiré, fait dire ces paroles à Jeſus-Chriſt au retour des 72. Diſciples, lorſque leur ayant appris à ne ſe pas tant réjouir de l'empire qu'il leur donnoit ſur les eſprits malins, que de ce que leurs noms étoient écrits dans le Ciel, il ſe ſentit au même moment tranſporté par un mouvement ſoudain du ſaint Eſprit ; & s'adreſſant à Dieu ſon Pere, il lui rendit graces de ce qu'il avoit révelé aux petits, c'eſt-à-dire, aux ſimples, les myſtéres qu'il cachoit aux ſages & aux prudens de ce ſiécle. Il ajoûta que ſon Pere lui avoit donné toutes choſes, & que nul ne pouvoit connoître Dieu que le Fils unique de Dieu,

& celui à qui le Fils de Dieu le feroit connoître. Après quoi il dit à ſes Diſciples les paroles de notre Evangile : Qu'ils étoient bienheureux de voir & d'entendre ce que tant de Rois & de Prophétes n'avoient ni vû ni entendu, quoiqu'ils l'euſſent ſouhaité avec tant d'ardeur.

Il ne s'agit donc pas ici ſimplement d'une vûe ni d'une ouïe purement corporelle, telle qu'ont eu les Docteurs de la Loi, les Phariſiens, Caïphe, Herode & Pilate ; ni d'une vûe purement ſpirituelle, telle qu'ont eu les Prophétes & pluſieurs Rois de l'ancien Teſtament. Car c'eſt en ce ſens qu'il eſt dit d'Abraham, (*a*) qu'il a vû le jour de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, en eſprit, & par une révélation prophétique. Mais les Diſciples de Jeſus-Chriſt ont eu le bonheur de le voir en l'une & l'autre maniére ; parce que les ayant choiſis pour lui ſervir de témoins depuis Jeruſalem juſqu'aux extrémités de la terre, il étoit à propos qu'ils fuſſent inſtruits par leurs propres yeux & par leurs oreilles de toutes les choſes dont ils devoient rendre un fidéle témoignage. C'eſt pourquoi ſaint Jean dit (*b*) qu'il annonce la parole de vie qui étoit dès le commencement, qu'ils avoient ouie, qu'ils avoient vue de leurs yeux, qu'ils avoient regardée avec attention, qu'ils avoient touchée de leurs mains.

(*a*) Joan. 8. 56. (*b*) 1. Joan. 1. 1.

Si donc l'on compare les Diſciples de Jeſus-Chriſt avec le reſte des Juifs parmi qui ils vivoient, on pouvoit dire qu'ils étoient vraiment heureux ; parce qu'ils voyoient leur Maître non-ſeulement des yeux du corps, ce qui leur étoit commun avec les autres, mais des yeux de l'eſprit & de la foi ; & qu'ils entendoient non-ſeulement le ſon de ſes paroles, mais qu'ils avoient l'avantage d'en comprendre le ſens, & de s'y ſoumettre. Au lieu que les autres Juifs, ſelon la prédiction d'Iſaïe, voyoient Jeſus-Chriſt, & ne le diſcernoient pas, écoutoient ſes paroles, & ne les comprenoient pas, par un terrible jugement de Dieu ; ce qui les rendoit plus coupables & plus malheureux : plus coupables, parce que leur aveuglement & leur endurciſſement étoient volontaires ; plus malheureux, parce qu'ils avoient parmi eux l'Auteur de la vie, & ne le connoiſſoient pas ; qu'ils étoient environnés de lumiére, & n'ouvroient pas les yeux ; & qu'ils étoient à la ſource du bonheur, ſans en vouloir jouir.

Que ſi l'on compare ces mêmes Diſciples de Jeſus-Chriſt avec les ſaints Rois & les Prophétes de l'ancien Teſtament, ils étoient encore heureux à leur égard, puiſqu'ils jouiſſoient du même bonheur après lequel les autres ſoupiroient avec tant d'ardeur. O ſi vous vouliez ouvrir les cieux, &

deſcendre, diſoit Iſaïe (*a*)! Seigneur, diſoit David, abbaiſſez les cieux, & deſcendez. L'Ecriture eſt pleine de ſemblables expreſſions, qui font voir que les Juſtes qui ont précedé l'Incarnation, regardoient comme le plus grand bonheur celui qui a été accordé aux Diſciples.

Il ne faut pas douter auſſi que la condition des Apôtres & des Diſciples qui ont vû Jeſus-Chriſt pendant ſa vie mortelle, n'ait été plus heureuſe encore en cela que celle des Chrétiens qui ſont privés de ſa préſence viſible. Car, comme dit ſaint Jerôme, l'éclat & la majeſté de la divinité cachée en lui, qui paroiſſoient ſur ſon viſage, ſuffiſoient pour attirer à lui par un ſeul regard ceux qui le voyoient. C'étoit donc un plus grand avantage en ſoi de le voir que de ne le pas voir. On ne peut auſſi appliquer qu'à ceux qui ont vû Jeſus-Chriſt, ces paroles que la Reine de Saba (*b*) diſoit à Salomon: Heureux ceux qui ſont à vous; heureux vos ſerviteurs qui ſont ſans ceſſe devant vous, & qui écoutent votre ſageſſe. Mais ceci n'eſt-il point contraire à ce que Jeſus-Chriſt dit lui-même à ſaint Thomas: (*c*) Vous avez crû, Thomas, parce que vous avez vû; heureux ceux qui croient ſans avoir vû? Non. C'eſt ici une autre ſorte de bonheur, par lequel Jeſus-Chriſt fait entendre que ceux qui ſe ſoumettront avec prompti-

(*a*) Ch. 64. 1. (*b*) 3. Reg. 10. 8. (*c*) Joan. 20. 29.

tude

tude & docilité à la foi du myſtére de la réſurrection ſur la ſimple prédication des Apôtres, auront dans le cœur une diſpoſition à l'égard de ce myſtére plus avantageuſe & plus agréable à Dieu, que celle que ſaint Thomas (*a*) a fait paroître par ces paroles : Si je ne vois dans ſes mains la marque des clous, & ſi je ne mets mon doigt dans le trou des clous, & ma main dans la plaie de ſon côté, je ne le croirai point.

La condition des Chrétiens qui n'ont pas vû Jeſus-Chriſt, eſt donc inférieure à celle des Apôtres & des Diſciples qui l'ont vû ; mais elle ſurpaſſe celle des Patriarches, des Prophétes & des Rois qui ont tant déſiré de le voir. Car au lieu que ceux-ci ne l'ont vû même en eſprit qu'à travers des figures & des ombres de l'ancienne Loi, & qu'ils n'ont été inſtruits par avance de nos myſtéres que très-obſcurément, les Chrétiens ont l'avantage de voir & d'entendre Jeſus-Chriſt ſe manifeſtant & parlant par ſon Egliſe. Ils ont part à toutes les lumiéres & à toutes les connoiſſances des Apôtres, qu'ils ont reçues par le canal de la Tradition, & comme par les mains des Peres & des Docteurs de l'Egliſe, qui les ont dévelopées & expliquées de plus en plus, ſelon les beſoins de leurs temps. Ils voient & écoutent encore Jeſus-Chriſt dans l'Evan-

(*a*) Joan. 20. 25.

gile, que ſaint Auguſtin appelle la bouche de Jeſus-Chriſt, *Os Chriſti Evangelium eſt*; & dans leurs Paſteurs qui ont ſoin de leur rompre le pain de la vérité, qui eſt la nourriture de l'ame. Heureux ſi nous profitons de ces grands avantages pour notre ſalut! mais malheureux à proportion, ſi négligeant des moyens ſi faciles de nous inſtruire des plus grandes vérités de la Religion, nous croupiſſons dans l'ignorance; ou ſi en étant ſuffiſamment inſtruits, nous n'avons pas aſſez de ſoin d'y conformer nos mœurs! La dévotion des Saints, qui ont vécu avant Jeſus-Chriſt, conſiſtoit à déſirer ſon avénement dans la chair, à vivre & à ſe conſoler dans cette attente. La dévotion de ceux qui ont eu le bonheur de le voir dans ſa vie mortelle, conſiſtoit à l'écouter, à lui obéir, & à attendre l'effet de ſes promeſſes. Et la dévotion des Chrétiens depuis la mort de Jeſus-Chriſt conſiſte à ſe nourrir de ſa parole qu'il nous à laiſſée dans l'Evangile & dans le reſte des divines Ecritures, à l'exprimer dans nos mœurs, à ſoupirer après ſon ſecond avénement dans ſa gloire, & à nous y préparer. Les premiers temps de l'Egliſe qui ont précedé l'enfantement d'une Vierge, dit ſaint Auguſtin, ont eu des Saints qui ſoupiroient après l'Incarnation du Sauveur; mais depuis que Jeſus-Chriſt eſt monté au Ciel, les Saints ſoupirent après la révélation de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il viendra

juger les vivans & les morts. Ce desir de l'Eglise n'a point eu de relâche depuis le commencement du monde, sinon pendant le temps si court que Jesus-Christ a vécu avec ses Disciples; & il n'en aura point, jusqu'à ce que vienne celui qui est le bien-aimé & le désiré des Nations, selon que le Prophéte le promet. Ce n'est qu'à proportion du progrès que notre cœur fait dans cet amour & ce desir, que la vie que nous menons ici-bas est bonne & sainte, & que nous pouvons dire que nous ne sommes sur la terre véritablement que comme des étrangers & des voyageurs qui ne songent qu'à leur patrie. Mais qui est-ce qui aime & qui desire ce second avénement du Seigneur? C'est, répond S. Augustin, celui qui l'attend avec une foi pure, une espérance ferme, & une ardente charité. Et qu'est-ce que s'y préparer? C'est veiller sans cesse sur soi-même, de peur que ce redoutable Juge ne nous surprenne comme un voleur de nuit, en venant ou plutôt ou plus tard que nous ne pensons.

Alors un Docteur de la Loi se levant, lui dit pour le tenter: Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? C'étoit une très-grande faute à ce Docteur de la Loi de faire à Jesus-Christ cette importante question pour le tenter, c'est-à-dire, en partie pour connoître simplement la vérité, & en partie pour voir s'il ne diroit rien à cette

occaſion, dont on lui pût faire un crime. Mais ce n'eſt pas un moindre défaut dans la plûpart des Chrétiens, que la négligence & l'indifférence où ils ſont à l'égard de leur ſalut, qui fait qu'ils manquent de ce deſir que ce Docteur de la loi exprimoit par ſes paroles. Le premier fruit du deſir efficace du ſalut que Dieu inſpire, eſt la recherche ſincére des moyens d'y parvenir. Ceux-là donc n'ont aucun deſir, qui ne font aucune recherche, qui vivent dans un entier oubli de Dieu, & qui n'ont qu'une Religion ſuperficielle. Et ceux-là n'ont qu'un deſir fort foible de leur ſalut, qui ne veulent pas faire le moindre effort pour ſe ſéparer de ce qui leur y peut ſervir d'obſtacle. Car ce deſir, lorſqu'il eſt efficace, enferme la préférence du ſalut à toutes les choſes du monde : il fait qu'on n'excepte rien, & qu'il n'y a rien qu'on ne ſoit réſolu de faire ; que l'on conſidére l'acquiſition de la vie éternelle, comme l'unique néceſſaire, & qu'on lui fair ceder tout le reſte ; que l'on ne ſe contente pas de dire, Que penſerai-je, ou que dirai-je pour poſſéder la vie éternelle ? mais, Que ferai-je ? *Quid faciam ?*

Si nous n'avons pas maintenant le même avantage que ce Docteur, de pouvoir conſulter Jeſus-Chriſt en perſonne ſur nos difficultés, ni d'en écouter la réſolution de ſa propre bouche ; nous avons ſes Miniſtres qui le repréſentent, & qu'il nous ordonne

d'écouter comme ſi c'étoit lui-même. La précaution que nous devons prendre, eſt d'avoir tout le ſoin poſſible de nous adreſſer à ceux en qui il paroît plus de marques de l'Eſprit de Dieu, & qui participent davantage à ſes lumiéres. On peut y être trompé. Car il y a toujours eu parmi les Miniſtres de l'Egliſe des loups qui ſe ſont cachés ſous des peaux de brebis; & le nombre en doit être plus grand à meſure que la charité ſe refroidit. Mais ſi ce n'eſt qu'après avoir fait ce que nous avons pû pour les éviter que nous tombons entre leurs mains, Dieu ne nous l'imputera pas à peché. Non-ſeulement il peut empécher par ſa grace que leur conduite ne nous nuiſe; mais il peut même nous la rendre utile, en nous communiquant par eux ſes lumiéres & ſes graces, ſans qu'eux en profitent. Dieu n'en uſe pas de même à l'égard de ceux qui ſe mettent ſous la conduite du premier venu qu'il leur plaît de croire bon, pour n'avoir pas la peine d'en chercher un autre; ni de ceux qui évitent à deſſein la rencontre des bons Directeurs, pour n'être pas obligés de changer de vie; ou qui écoutent trop aiſément les calomnies que l'on répand contre eux, pour avoir un prétexte de les éviter.

Jeſus lui répondit: Que porte la Loi? qu'y liſez-vous? Il ſemble que Jeſus-Chriſt avoit à la main le livre de la Loi ou le Deutéronome, & qu'il marqua à ce Docteur l'endroit

qu'il devoit lire, & qu'il lut en effet. Quoi qu'il en ſoit, il le renvoie au livre de l'Ecriture ſainte, & apprend par-là aux Paſteurs de l'Egliſe qu'ils ne doivent pas faire difficulté d'y renvoyer les Fidéles, qui demandent à être inſtruits des vérités qui y ſont clairement contenues. Si les Chrétiens avoient plus de ſoin de conſulter l'Evangile qui eſt leur loi, de ſe demander ſouvent à eux-mêmes: Que porte l'Evangile? qu'eſt-ce qu'on y lit? ils ne ſeroient pas ſi faciles à ſéduire; ils diſcerneroient plus facilement les faux Docteurs des véritables, & ne ſeroient pas ſi ſuſceptibles de ces erreurs qui ſont inſpirées par les mauvais Directeurs, ou qui ſe trouvent dans certains livres. S'ils avoient lû & relû ſouvent dans l'Evangile tous ces endroits qui nous aſſurent que la voie du Ciel eſt étroite, qu'il faut ſe faire violence, faire pénitence, porter ſa croix tous les jours, & le reſte qui n'eſt pas moins oppoſé aux ſens & à la nature, pourroient-ils ſe laiſſer également prévenir contre des Paſteurs ou des Directeurs, ſous prétexte qu'ils ſont trop ſévéres, qu'ils ſont outrés, qu'ils font le chemin qui mene à la vie trop étroit? & ne verroient-ils pas bientôt que ce prétexte n'eſt qu'un artifice que le démon emploie pour rendre inutiles les meilleurs Eccléſiaſtiques & les plus capables d'établir & d'entretenir le régne de Jeſus-Chriſt dans les ames?

Il en eſt de même de la doctrine. La ſeule lecture de l'Evangile nous inſtruiroit ſuffiſamment pour rejetter tant d'opinions humaines qui combatent la Loi de Dieu, au moins celles qui lui ſont groſſiérement oppoſées. Qui, par éxemple, ayant lû & médité le grand commandement, comme le rapporte le Docteur de la Loi dans cette réponſe qu'il fit à Jeſus-Chriſt : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toutes vos forces, & de tout votre eſprit ; & votre prochain comme vous-même*, pourroît ne point avoir de l'horreur pour cette maxime impie ſi juſtement condamnée comme une héréſie : Que l'homme n'eſt pas obligé d'aimer Dieu en aucun temps de ſa vie ? Saint Auguſtin (*a*) y a trouvé préciſément tout le contraire. Car il dit que par ce premier précepte tout l'homme eſt obligé d'aimer Dieu; c'eſt-à-dire, comme il l'explique lui-même, qu'il ne doit y avoir aucune partie dans l'homme, ni dans toute l'étenduë de la vie de l'homme, qui n'aime Dieu, ou qui aime quelque autre choſe que Dieu ; & qu'ainſi dans le moment qu'il ſe préſente à notre eſprit quelque objet qui demande notre amour, il doit être comme abſorbé en cet amour dominant qui régne en nous, & rapporté uniquement à cet autre objet ſouverain où ſe porte toute l'impétuoſité de notre cœur. Nous ne nous arrêtons

(*a*) De doct. Chriſt. Lib. 1. cap. 22.

pas davantage ici à expliquer ce grand commandement, auquel Jeſus-Chriſt réduit tous les devoirs néceſſaires pour être ſauvé. Nous aurons occaſion d'en parler plus amplement dans l'explication de l'Evangile du dix-ſeptiéme Dimanche d'après la Pentecôte, où ce même commandement eſt rapporté.

Jeſus lui dit : Vous avez fort bien répondu ; faites cela, & vous vivrez. Un jeune homme, dit ſaint Matthieu, ayant auſſi demandé ce qu'il falloit qu'il fît pour acquerir la vie éternelle, Jeſus lui répondit : Si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandemens. L'un & l'autre témoignent au moins dans leurs paroles quelque amour pour la vie éternelle, que Jeſus-Chriſt appelle ſimplement vie, pour nous faire entendre qu'il n'y a que la vie éternelle & bienheureuſe qui mérite le nom de vie ſans addition. La vie préſente eſt ſi ſujette à tant de miſéres & d'afflictions, elle eſt ſi courte & ſi incertaine ; qu'elle doit plutôt paſſer pour une mort que pour une véritable vie. Cependant il eſt étonnant combien de choſes l'on fait pour traîner un peu plus long-temps les liens de cette vie mortelle, toute miſérable qu'elle eſt ; & combien on en fait peu pour entrer dans la poſſeſſion de cette véritable vie qui ne doit jamais finir, & qui exclut toute ſorte de miſéres. Il n'y a point d'homme qui voulût reſter un moment dans une priſon, expoſé à mille incommodités, & à périr

enfin par le dernier ſupplice, ſi on lui propoſoit ſa liberté à condition ſeulement qu'il la déſireroit & ſoupireroit après elle, qu'il aimeroit ſon libérateur d'ailleurs infiniment aimable, & qu'il garderoit ſes commandemens, qui rendent heureux ceux qui les gardent. Cette folie, qui eſt ſans éxemple, eſt celle de la plûpart des Chrétiens. Leurs corps ſont les priſons de leurs ames, où elles ont autant de bourreaux qui les tourmentent & les déchirent cruellement, qu'elles ont de paſſions. Les maladies & leurs ſuites ſont les différentes incommodités de ces priſons. Au bout de tout cela il y a un ſupplice éternel à craindre, ſi on n'a ſoin de l'éviter. On l'évite, & on acquiert en même temps une vie bienheureuſe & éternelle, en gardant les commandemens de Dieu, par un deſir de poſſéder cette vie qui ne doit jamais s'éteindre dans notre cœur; parce que c'eſt en cela que conſiſte, ſelon ſaint Auguſtin, la priére continuelle qui nous eſt commandée; ou, ce qui revient à la même choſe, *en faiſant cela*, c'eſt-à-dire, en aimant Dieu de tout notre cœur, de toute notre ame, de toutes nos forces, & de tout notre eſprit, & notre prochain comme nous-mêmes. Car tous les commandemens ſont renfermés dans celui-ci, & n'en ſont proprement que des déterminations & des applications particuliéres. C'eſt pourquoi quiconque accomplit le précepte de l'amour de Dieu & du prochain,

accomplit toute la Loi, ſelon cette parole de l'Apôtre : L'amour eſt l'accompliſſement de la Loi. Et quiconque n'aime pas, quelque éxact obſervateur de la Loi qu'il puiſſe paroître à l'extérieur, ne l'obſerve pas utilement pour ſon ſalut, ni pour poſſéder la vie éternelle.

Mais cet homme voulant faire paroître qu'il étoit juſte, dit à Jeſus : Et qui eſt mon prochain ? Jeſus-Chriſt vouloit rendre cet homme humble, en lui remettant devant les yeux ce que la Loi éxige; afin que voyant combien il étoit éloigné d'y ſatisfaire, il fît un humble aveu de ſon indigence, & eût recours à celui qui pouvoit la remplir. Mais cet homme demeure orgueilleux, en *voulant faire paroître qu'il étoit juſte.* Il ne ſe met pas en peine de le prouver à l'égard de l'amour de Dieu : il croit que l'éxacte obſervation des cérémonies & de tout ce qui regarde le culte extérieur de Dieu, dont il faiſoit profeſſion, en avoit dû convaincre tout le monde. Peut-être ne ſe croyoit-il pas moins juſte ſur l'amour du prochain ; mais ſa vanité le porte à vouloir faire paroître qu'il l'étoit, & à en tirer la preuve de la bouche même de J. C. C'eſt dans cet eſprit qu'il lui demande : *Et qui eſt mon prochain ?* Il s'imaginoit ſans doute que Jeſus-Chriſt ne lui en marqueroit point d'autres que ceux de ſa nation, envers qui il auroit peut-être pû montrer qu'il gardoit aſſez bien les dehors de la charité. Mais

Jeſus-Chriſt va faire voir à ce Docteur de la Loi qu'il eſt bien éloigné de ſon compte, & qu'il a une idée trop reſſerrée de l'amour du prochain, ou plutôt de la notion du prochain.

Il ſe ſert pour cela de ſa maniére ordinaire d'inſtruire, en propoſant une parabole d'un voyageur ſorti de Jeruſalem pour aller à Jericho, bleſſé par des voleurs, négligé par un Prêtre & par un Lévite, & ſecouru charitablement par un Samaritain, qui n'ayant aucune liaiſon particuliére avec cet homme bleſſé, faiſoit voir que tous ceux à qui nous tenons par le don commun de la raiſon, qui lie tous les hommes dans une même ſociété, ſont notre prochain ; & que les aſſiſtances qu'on lui doit, n'ont point beſoin d'autre raiſon, ſinon que nous ſommes tous d'une même nature, & créatures d'un même Dieu. C'eſt ce que la lumiére de la vérité, qui juſques dans le Paganiſme même a éclairé ce qu'il y a eu d'excellens eſprits, a fait comprendre au Poëte Comique (*a*), qui dans une ſcéne où deux vieillards ſe parlent l'un à l'autre, après avoir fait dire à l'un : „ Vos propres affaires vous laiſſent-elles tant „ de loiſir, que vous puiſſiez vous mettre en „ peine de celles des autres, qui ne vous „ regardent point ? " fait répondre au ſecond : *Je ſuis homme ; & tout ce qui regarde les hommes, me regarde* : à quoi l'on dit que

(a) Terence.

tout le théatre applaudit tout d'une voix. Car, dit ſaint Auguſtin, (*a*) quoiqu'il fût plein de gens ignorans & de mauvais ſens, il ne ſe trouva perſonne dans toute cette multitude, à qui une impreſſion ſecrette, gravée dans le fond de la nature, ne fît ſentir qu'étant homme il n'y avoit point d'homme qu'il ne dût regarder comme ſon prochain.

Il falloit donc que les Scribes & les Phariſiens, dont étoit ce Docteur de la Loi, fuſſent étrangement corrompus ſur la notion & l'amour du prochain, pour ignorer ce que ſaint Auguſtin dit être ſi profondément gravé dans la nature de tous les hommes. Et cela fait voir que l'on peut connoître des vérités très-relevées, & ignorer en même temps celles qui ſont d'une pratique très-ordinaire. C'eſt ce qui arrive ici à ce Docteur. Il avoit donné des marques qu'il étoit parfaitement bien inſtruit de l'obligation d'aimer Dieu & le prochain, & néanmoins il ne ſçavoit pas qui étoit ſon prochain ; & cette ignorance le mettoit en danger de n'accomplir jamais un commandement que lui-même avoit jugé néceſſaire pour poſſéder la vie éternelle.

Les ſaints Peres n'ont pas ſeulement remarqué ſous le voile de cette parabole, l'étenduë que Jeſus-Chriſt donne au mot de *Prochain*, en nous faiſant entendre qu'il ſuffit de ſçavoir qu'une perſonne, quelque inconnue & étrangére qu'elle puiſſe être, eſt

(*a*) Lettre 55.

miſérable, pour ſe croire obligé de la ſecourir ſelon notre pouvoir ; mais ils ont apperçu la chute de l'homme & toute l'œconomie de ſa guériſon & de ſon ſalut. Sous la figure de cet homme, qui en deſcendant de Jeruſalem à Jericho fut dépouillé & bleſſé par les voleurs, ils ont vû Adam banni par ſon peché du Paradis terreſtre, & réduit aux changemens & aux viciſſitudes de la vie du monde, figurée par Jericho ; dépouillé de la connoiſſance & de l'amour de Dieu qu'il avoit reçu dans ſa création, & bleſſé de deux plaies mortelles, de l'aveuglement d'eſprit, & de la corruption du cœur. Les voleurs ſont le démon qui le tenta ſous la forme du ſerpent. Le Prêtre & le Lévite qui paſſent outre ſans le ſecourir, marquent la Loi ancienne & les Prophétes, qui n'ont pas eu la vertu de guérir & d'abolir le peché. Cette vertu étoit réſervée à Jeſus-Chriſt, repréſenté par le Samaritain qui s'approcha de cet homme laiſſé à demi-mort. La force & la douceur de ſa grace ſont l'huile & le vin dont il ſe ſert pour guérir les plaies du peché. Il met les pécheurs ſur ſon cheval, en ſe chargeant d'eux ſur ſes épaules, en portant leurs foibleſſes, & puniſſant leurs pechés dans ſa propre chair. Il les conduit à l'étable, c'eſt-à-dire, à l'Egliſe. Il les recommande au maître de l'hôtellerie, c'eſt-à-dire, aux Paſteurs. Il leur donne deux piéces d'argent, afin qu'ils en prennent ſoin, c'eſt-à-dire,

l'amour de Dieu & du prochain. Il dit au maître de l'hôtellerie : Si vous donnez quelque choſe de plus, je vous le rendrai à mon retour. Et c'eſt ce qu'il fera en effet au jour qu'il rendra à chacun ſelon ſes œuvres, n'y ayant point de doute qu'il ne donne une plus grande récompenſe à ces Paſteurs zélés qui auront fait profiter leur talent davantage que les autres, & qui par une charité extraordinaire auront eſſuyé pour le ſalut des ames qui étoient commiſes à leurs ſoins, plus de fatigues & plus de peines, que d'autres qui en faiſant moins ne laiſſoient pas d'accomplir leur devoir. C'eſt ainſi que ſaint Paul a donné, ſelon ſaint Auguſtin, quelque choſe de plus, lorſque tous les Apôtres ayant le pouvoir de recevoir, en préchant, la nourriture de ceux à qui ils annonçoient la parole, il a voulu travailler de ſes propres mains, & a remis à ceux à qui il préchoit ce qu'il pouvoit éxiger d'eux ; ou, ſelon ſaint Ambroiſe, lorſque pour accomplir le même commandement de précher l'Evangile que les autres avoient reçu, il a plus agi & plus ſouffert que les autres.

Cette parabole ainſi expliquée nous ramene encore au premier ſens que nous lui avons donné, & le confirme admirablement. Car, ſi Jeſus-Chriſt le vrai Samaritain, c'eſt-à-dire, le Sauveur & le conſervateur des hommes, n'ayant nulle liaiſon avec les pécheurs, n'ayant rien trouvé en eux qui

méritât ſa compaſſion, y ayant trouvé au contraire une infinité de raiſons qui les en rendoient indignes, n'a pas laiſſé de leur appliquer des remédes propres à leurs plaies, & de les mettre en dépôt dans ſon Egliſe comme dans une hôtellerie pour achever leur guériſon ; nous devons, à ſon éxemple, ne point donner de bornes à l'amour du prochain ; comme lui, n'excepter aucun miſérable ; ne point faire dépendre la charité d'aucune liaiſon particuliére ; ne point ſe rébuter par aucune indignité ; tâcher de guérir les plaies ſpirituelles du prochain par le vin & par l'huile, par la force & par la douceur ; attendre l'effet des remédes, & ne prétendre pas que les plaies des ames ſe guériſſent tout-d'un-coup. Laiſſons-nous traiter dans cette hôtellerie comme des malades, dit ſaint Auguſtin, pendant que nous y ſommes, c'eſt-à-dire, tout le temps de notre vie. Ne nous flatons point d'une prétendue ſanté, tandis que nous ſommes encore tout languiſſans ; de peur que notre orgueil ne faſſe que nous ne recouvrions jamais la ſanté, en ne voulant pas ſouffrir que l'on nous panſe.

PRIERE.

SEigneur, n'ayez point d'égard à nos impatiences, mais traitez-nous ſelon nos beſoins. Nous ſommes tous cet homme tombé entre les mains des voleurs, dépouillé, bleſſé, laiſſé à demi-mort : ni le Prêtre, ni le Lévite,

ni la Loi, ni les Prophétes, n'ont pû nous tirer de cet état. Ils ont passé outre, & nous ont abandonnés. Et aussi-tôt vous êtes descendu du Ciel pour être ce pieux Samaritain, qui vous êtes approché de nous en vous rendant semblable à nous. Vous avez par un excès de bonté essuyé nos blessures par celles que vous avez recues volontairement pour nous. Vous nous avez conduits & fait entrer à l'hôtellerie par la grace du Baptême, qui en est la porte. Vous nous avez rendu la robe blanche de l'innocence dont nous avions été dépouillés en Adam par les voleurs.

Mais, Seigneur, nous sentons bien que nos plaies ne sont pas encore parfaitement guéries; que nous portons un corps de mort; que nous sommes environnés de foiblesses, & d'ennemis toujours prêts à nous nuire. C'est pour cela que vous nous avez mis dans l'hôtellerie; & vous voulez que nous employions à obtenir une parfaite guérison, tout le temps que nous y sommes. Le régime que vous nous avez préscrit, se réduit à deux commandemens, de vous aimer de tout notre cœur, & d'aimer le prochain comme nous-mêmes. Quoi de plus doux, mon Dieu, & de plus consolant! Car que sommes-nous pour vous, Seigneur? & par où sommes-nous dignes que vous nous commandiez de vous aimer? Ces deux commandemens sont les deux deniers que vous avez

donnés à l'hôte, c'eſt-à-dire, aux Miniſtres de l'Egliſe, pour nous les diſpenſer, juſqu'à ce que nous ſoyons entiérement guéris.

Nous n'avons pas proprement d'autre commandement à obſerver que celui de l'amour de vous-même, Seigneur: & voilà le joug doux & aimable dont vous nous chargez, l'obligation indiſpenſable de vous aimer. Cet amour doit faire toute notre application, puiſque nous devons vous aimer de tout notre cœur, de tout notre eſprit, de toute notre ame, de toutes nos forces; c'eſt pour vous-même que nous vous devons aimer, rapportant tout à vous comme à notre fin derniére, & ne faiſant rien dans les fonctions de la vie qu'en votre nom. Nous ne pouvons ſans injuſtice, dans l'amour que nous concevons pour vous, avoir d'autre vûe que vous-même; & la meſure que nous devons garder en cet amour, c'eſt qu'il ſoit ſans meſure (*b*). Faites-nous, Seigneur, entrer en cette vérité ſi eſſentielle; faites que nous en ſoyons pénetrés, pour reconnoître nos devoirs dans toute leur étenduë.

Notre perte, Seigneur, nous ne pouvons le diſſimuler, vient de nous-mêmes. Quelque inſtruits que nous ſoyons du commandement que vous nous faites de vous aimer,

(*a*) Jam nullus nobis amandi modus imponitur, quando ipſe ibi modus eſt ſine modo amare. *Sever. Milevit. apud Auguſt. Ep. 1. 9. aliàs 37.*

Cauſa diligendi Deum, Deus eſt: modus, ſine modo diligere. *Bernard. lib. de diligendo Deo, c. 1.*

nous ne vous aimons pas assez ; parce que nous aimons quelqu'autre chose que vous. Nous aimons le monde, & nous recherchons ses honneurs, ses plaisirs & ses richesses. Cet amour est seul actif en nous, seul empressé, seul fervent, pendant que le vôtre est oisif, languissant, sans force. Il en est de même de l'amour du prochain. Nous connoissons à la vérité mieux son étenduë que le Docteur de la Loi ; mais nous sommes plus resserrés dans la pratique, que lui : car il aimoit au moins ceux de sa nation, & nous n'aimons que nous-mêmes, nous y rapportons toutes choses ; nous n'aimons les autres qu'à proportion qu'ils nous sont utiles, & qu'ils entrent dans nos interêts & dans nos plaisirs.

Ce n'est donc pas assez, ô divin Samaritain, d'avoir été conduits à l'hôtellerie, & d'avoir été recommandés à ceux qui en ont la direction. Nous n'en sommes pas moins en danger de retomber entre les mains des voleurs ; puisque sans parler de ce qui nous peut traverser au dehors, nous devenons nous-mêmes comme des voleurs à l'égard de nous-mêmes, toutes les fois que nous commettons des actions qui nous font dépouiller de la robe de l'innocence & de la justice, qui font des plaies mortelles à nos ames, & qui font saigner de nouveau celles qui avoient été heureusement guéries par votre précieux sang.

Heureux donc, Seigneur, ceux qui n'ayant travaillé qu'à ſe guérir parfaitement dans l'hôtellerie de cette vie, ſont en aſſurance & en repos dans la maiſon du Pere éternel, où ils contemplent la beauté de votre viſage ; non de votre viſage mortel, comme vos Diſciples que vous n'avez pas laiſſé d'appeller heureux en cela même qu'ils le voyoient, mais de votre viſage plein de grace & de gloire, que nous verrons à découvert dans la patrie céleſte. Ainſi ſoit-il.

LE TREIZIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Galates.* Ch. 3. ℣. 16.

MEs freres ; Les promeſſes de Dieu ont été faites à Abraham & à ſa race. L'Ecriture ne dit pas : A ceux de ſa race, comme s'il en eût voulu marquer pluſieurs ; mais : A ſa race, c'eſt-à-dire, à l'un de ſa race, qui eſt Jeſus-Chriſt. Ce que je veux donc dire, eſt que Dieu ayant fait & autoriſé comme un contrat d'alliance la Loi qui n'a été donnée que quatre cens trente ans après, n'a pû la rendre nulle, ni anéantir la promeſſe. Car ſi c'eſt par la Loi que l'héritage nous eſt donné, ce n'eſt donc plus par la promeſſe. Or c'eſt par la promeſſe que Dieu l'a donnée à Abraham. Pourquoi donc la Loi a-t'elle été établie ? C'a été pour faire reconnoître les crimes que l'on commettoit en la violant, juſqu'à l'avénement de ce Fils que la promeſſe regardoit. Et cette Loi a été donnée par les Anges, par l'entremiſe d'un médiateur. Or un médiateur n'eſt pas d'un ſeul, & il n'y a qu'un ſeul Dieu. La Loi donc eſt-elle contre les promeſſes de Dieu ? Nullement. Car ſi la Loi qui a été donnée, avoit pû

donner la vie, on pourroit dire alors avec vérité que la juſtice s'obtiendroit par la Loi. Mais l'Ecriture a comme renfermé tous les hommes ſous le peché ; afin que ce que Dieu avoit promis, fût donné par la foi de Jeſus-Chriſt à ceux qui croiroient en lui.

CETTE Epître eſt tirée de la Lettre que le bienheureux Paul écrivit d'Ephéſe aux Galates, comme on croit, l'an 56. de Jeſus-Chriſt. On a déja remarqué que les Galates étoient un peuple de l'Aſie mineure. Ils venoient originairement des Gaulois, dont une colonie alla s'établir entre la Cappadoce & la grande Phrygie. Ils avoient été convertis à la foi par ſaint Paul, qui y avoit préché l'Evangile ; mais peu de temps après, des Docteurs du Judaïſme vinrent répandre l'yvraie parmi le bon grain, en préchant la néceſſité de garder la Loi de Moyſe pour être ſauvé. Les Galates ſe laiſſérent ſéduire par de faux Docteurs, juſques-là que tout Gentils qu'ils étoient, il y en eut qui ſe firent circoncire pour leur complaire. L'Apôtre apprit ce changement avec une douleur proportionnée à ſa charité. Et pour les tirer d'une erreur ſi pernicieuſe, il leur écrivit avec la force & la véhémence que méritoit un ſujet ſi important. Rien n'alloit plus à ruiner l'eſprit de l'Evangile, que de vouloir faire revivre l'obligation de la Loi ancienne, qu'on devoit regarder comme morte, par l'établiſſement que Jeſus-Chriſt avoit fait de la nouvelle en conſommant ſon ſacrifice : &

c'eſt-ce qui fait que ſaint Paul uſe de termes ſi forts à ce ſujet. Il commence ſon troiſiéme chapitre, dont l'Epître de ce jour fait partie : „ O Galates inſenſés, leur dit-il, qui vous a „ enſorcelés pour vous rendre ainſi rebelles „ à la vérité, après que je vous ai fait voir „ Jeſus-Chriſt ſi vivement dépeint devant „ vous, & comme crucifié à vos yeux ? “ Jeſus-Chriſt s'étoit ſervi du même terme pour réveiller la foi des Diſciples d'Emmaüs; & ſaint Eſtienne en employa d'auſſi durs dans une occaſion où ſaint Paul étoit préſent. La langue de la charité eſt donc quelquefois piquante auſſi-bien que celle de la cupidité ; mais celle-ci pour bleſſer, celle-là pour guérir. Si on en jugeoit par le ſon, on pourroit s'y méprendre, & blâmer comme aigreur & animoſité ce qui ne ſeroit qu'un effet néceſſaire d'un zéle vif, & animé du ſalut du prochain.

L'Apôtre avance pluſieurs raiſons dans ce chapitre troiſiéme, pour convaincre les Galates de cette vérité fondamentale, oppoſée à l'erreur qu'ils venoient d'embraſſer : que la juſtice qui nous rend vraiment juſtes, vient uniquement de la foi en Jeſus-Chriſt ; & par conſéquent que la Loi de Moyſe avec ſes œuvres & ſes cérémonies eſt incapable de juſtifier perſonne. Il commence une nouvelle preuve au verſet qui précede immédiatement notre Epître. C'eſt pourquoi il eſt néceſſaire de le rapporter.

Mes freres, je me ſervirai de l'exemple d'une choſe humaine & ordinaire. Lorſqu'un homme a fait un contrat en bonne forme, nul ne peut ni le caſſer, ni y ajoûter. On le peut donc beaucoup moins dans les promeſſes que Dieu fait aux hommes, & elles ſont entiérement irrévocables. Car on leur doit ce reſpect, de leur donner au moins autant d'autorité & de fermeté qu'aux teſtamens des hommes; c'eſt-à-dire, qu'on leur en doit infiniment davantage.

Or les promeſſes de Dieu ont été faites à Abraham & à ſa race. Dieu ayant choiſi Abraham pour être le pere du Meſſie & le chef de tous les fidéles, il lui fit cette promeſſe magnifique : (*a*) Que toutes les nations de la terre ſeroient bénies en lui. Il la répete pluſieurs fois en ſubſtance dans la Genéſe; & c'eſt pour cela que l'Apôtre ſe ſert du mot de *promeſſes*, quoiqu'il n'y ait eu proprement qu'une ſeule promeſſe, c'eſt-à-dire, une même choſe principale promiſe, qui étoit de bénir en lui (*b*) ou en ſa race tous les peuples de la terre, en lui donnant & à ſa race une terre qu'il voyoit, mais qui étoit la figure d'une terre inviſible que Dieu avoit principalement en vûe.

L'Ecriture ne dit pas : A ceux de ſa race, comme s'il en eût voulu marquer pluſieurs; mais: A ſa race; c'eſt-à-dire, à l'un de ſa race, qui eſt Jeſus-Chriſt. Il ſeroit inutile d'éxaminer ſi

(*a*) Gen. 12. 3. (*b*) Ibid. 15. & 17. 8.

la race d'Abraham peut ſignifier autre choſe que Jeſus-Chriſt : ces paroles ne ſignifient ici que cela ; puiſque l'Apôtre, dont l'autorité eſt infaillible, l'aſſure. Il y a deux parties dans ces promeſſes, & toutes deux ſe rapportent à Jeſus-Chriſt, & reviennent au même ſens. Voici comme ſaint Pierre explique celle qui marque que toutes les nations ſeront bénies dans Abraham, ou dans ſa race. C'eſt dans la ſeconde prédication que ce chef des Apôtres fit aux Juifs : (*a*) Vous êtes, leur dit-il, des enfans des Prophétes & de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres, en diſant à Abraham : Toutes les nations de la terre ſeront bénies en votre race. C'eſt pour vous premiérement que Dieu a reſſuſcité ſon Fils, & il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun ſe convertiſſe de ſa mauvaiſe vie. Comme Dieu avoit marqué à Abraham deux mille ans auparavant le myſtére de l'Incarnation de Jeſus-Chriſt par le mot de *bénédiction*, en diſant que toutes les nations ſeroient bénies par le Meſſie qui devoit naître de ſa race ; ſaint Pierre auſſi pour montrer que cette promeſſe étoit accomplie, s'eſt ſervi du même mot, en diſant aux Juifs : Que Dieu leur avoit envoyé ſon Fils pour les bénir.

L'autre partie des promeſſes faites à Abraham, & qui s'exprime de cette maniére : (*b*) Je vous donnerai cette terre à vous & à

(*a*) Act. 3. 25. (*b*) Gen. 13. 15.

votre race, ſe rapporte auſſi à Jeſus-Chriſt. Mais alors il faut ſe ſouvenir de ce dont ſaint Auguſtin avertit ſi ſouvent, que Jeſus-Chriſt tout entier comprend le chef & les membres, la tête & le corps, & généralement tous ceux qui imitent & qui imiteront la foi d'Abraham. Ainſi pour avoir part à l'héritage du Ciel figuré par la terre promiſe, il faut être uni à Jeſus-Chriſt par le lien de la charité, & ne s'en ſéparer jamais, ſoit par l'opiniâtreté dans l'erreur, comme les hérétiques; ſoit par un eſprit d'orgueil & de diviſion, comme les ſchiſmatiques; ſoit par l'impureté de la vie, comme les mauvais Catholiques, qui retenant la foi, ſont encore à la vérité des membres du Corps de Jeſus-Chriſt, qui eſt l'Egliſe; mais des membres pourris & des membres morts, qui, à proprement parler, n'appartiennent pas à Jeſus-Chriſt, ſelon cette parole de l'Apôtre (*a*): „ Celui qui ne vit pas de l'eſprit de Jeſus-„ Chriſt, n'eſt pas à Jeſus-Chriſt, quoiqu'il paroiſſe lui appartenir.

Ce que je veux donc dire, eſt que Dieu ayant fait & autoriſé comme un contrat d'alliance la Loi qui n'a été donnée que quatre cens trente ans après, n'a pas pû la rendre nulle, ni en anéantir la promeſſe. Ce contrat d'alliance eſt cette promeſſe que Dieu lui-même, & par lui-même, a faite & confirmée à Jeſus-Chriſt en la perſonne d'Abraham, irrévocablement

(*a*) Rom. 8. 9.

&

& indépendamment d'aucune condition laiſſée au pouvoir de la créature. Cette promeſſe renferme tout, & donne tout à Jeſus-Chriſt, comme chef directement & immédiatement, & du chef paſſe aux membres gratuitement, ſelon les deſſeins de ſa miſéricorde & de ſa juſtice. La Loi, continue l'Apôtre, qui a été donnée quatre cens trente ans après ce contrat d'alliance, ou la promeſſe faite à Abraham pour la premiére fois, c'eſt-à-dire, à ſa vocation, n'a donné aucune atteinte aux promeſſes de Dieu, & n'a pû les anéantir.

Car ſi c'eſt par la Loi que l'héritage nous eſt donné, ce n'eſt donc plus par la promeſſe. Or c'eſt par la promeſſe que Dieu l'a donné à Abraham. L'héritage du Ciel n'eſt donc point le prix de la ſimple obſervation de la Loi de Moyſe, en la maniére que les Juifs ſe l'imaginoient; mais un don gratuit de la promeſſe divine faite à Abraham, & à tous ceux qui imiteroient ſa foi; ce qui a fait dire à ſaint Proſper, que ce que Dieu a promis à Abraham ſans condition, & ce qu'il lui a donné ſans la Loi, demeure certainement & s'accomplit tous les jours.

L'Apôtre ayant prévu que l'on pourroit lui faire une objection qui naît naturellement de ce qu'il venoit d'établir, ſe la propoſe à lui-même: *Pourquoi donc la Loi a-t'elle été établie?* Pourquoi Dieu l'a-t'il donnée à Moyſe, ſi ce n'étoit point par elle qu'on

devoit attendre l'héritage, puiſqu'il s'étoit déja engagé dans une promeſſe antérieure à le donner par une autre voie?

Ç'a été pour faire connoître les crimes qu'on commettoit en la violant, juſqu'à l'avénement de ce Fils que la promeſſe regardoit. La conduite de Dieu envers l'homme depuis ſa chute eſt admirable. Elle eſt pleine de miſéricorde, digne de ſa ſageſſe, & un effet de ſa toute-puiſſance. Pour la bien comprendre, il faut conſidérer que la maladie générale de l'homme eſt l'orgueil; & qu'ainſi pour le guérir, il ne faut que le délivrer de cette peſte de l'ame, ſelon cette parole de ſaint Auguſtin: Otez l'orgueil, & il n'y aura plus de peché: *Cura ſuperbiam, & nulla erit iniquitas.* Or le premier effet de cette dangéreuſe maladie eſt d'ôter au malade la connoiſſance de ſon mal: ainſi le premier reméde qu'il lui a fallu appliquer pour le guérir, a été de lui en donner la connoiſſance. Il falloit, dit ſaint Thomas, que l'homme fût convaincu de ſon orgueil. Or l'homme ſe glorifioit de deux choſes, de ſa connoiſſance & de ſa puiſſance. Il ſe glorifioit de ſa connoiſſance, en ce qu'il croyoit que ſa raiſon naturelle lui pourroit ſuffire pour ſon ſalut. Et pour convaincre ſon orgueil en ce point, Dieu a permis qu'il fût laiſſé à la conduite de ſa raiſon naturelle ſans le ſecours de la Loi écrite. Et il a pû connoître par expérience, combien ſa lumiére étoit défectueuſe, en ce

qu'environ le temps d'Abraham, les hommes ſe laiſſérent aller juſqu'à l'idolatrie, & à des vices très-infâmes & très-honteux. Ainſi il étoit néceſſaire qu'après ce temps-là Dieu donnât ſa Loi écrite pour reméde à l'ignorance des hommes, ſelon ce que dit ſaint Paul : Que la Loi donne la connoiſſance du peché, & qu'elle a été établie pour faire connoître les crimes qu'on commettroit en la violant.

Mais après que l'homme a été inſtruit par la Loi, afin qu'il fût encore convaincu de l'autre partie de ſon orgueil, qui eſt la confiance en ſes propres forces, s'imaginant pouvoir faire tout le bien qu'il connoiſſoit, il a fallu qu'il ait été laiſſé à lui-même dans l'état de l'ancienne Loi ; afin que tombant dans le peché, & connoiſſant par-là ſa foibleſſe, il reconnût qu'il avoit beſoin de la grace, & qu'ainſi ſa vanité fût rabatue en ce point, auſſi-bien qu'en l'autre ; ſon expérience lui apprenant qu'il ne pouvoit pas faire le bien dont il avoit connoiſſance. Et c'eſt-ce que nous enſeigne l'Apôtre, lorſqu'il dit que Dieu envoyant ſon Fils dans le monde, a fait que la juſtification de la Loi s'accomplît en nous ; ce qui étoit impoſſible à la Loi, en ce qu'elle étoit foible à cauſe de la chair, c'eſt-à-dire, à cauſe de la foibleſſe de la chair, qui étoit dans l'homme par la corruption intérieure que le peché a faite en lui : d'où il arrivoit que quoique

l'homme eût reçu la Loi, il étoit vaincu par ſa concupiſcence. Car ſi elle avoit pû arrêter la concupiſcence, ou empêcher le violement de la Loi, elle auroit été manifeſtement contre les promeſſes de Dieu; parce qu'on auroit pû obtenir la juſtice par un autre moyen que par celui que Dieu avoit promis; c'eſt-à-dire, qu'on l'auroit obtenue par la Loi, & non par la foi, au lieu qu'il avoit promis qu'on l'obtiendroit par la foi. La Loi donc n'a ſervi *qu'à faire connoître les crimes*, & à découvrir la foibleſſe humaine, en ce que l'homme ne peut éviter le peché que par la grace, laquelle la Loi ne donnoit point. Auſſi Dieu n'établit la Loi que pour un temps, *juſqu'à l'avénement de ce Fils que la promeſſe regardoit*, c'eſt-à-dire, de Jeſus-Chriſt, qui devoit demeurer éternellement, comme il eſt marqué dans ſaint Jean (*a*) & dans les Prophétes. C'eſt ici une nouvelle différence entre la Loi & la promeſſe, en ce que la Loi n'étoit que pour un temps, & que la promeſſe n'en a point de limité.

L'Apôtre va marquer enſuite d'autres différences, qui feront voir non-ſeulement que la Loi ne regardoit point la bénédiction promiſe, mais encore qu'elle étoit infiniment au deſſous de la promeſſe: *Et cette Loi a été donnée par les Anges, par l'entremiſe d'un médiateur.* La Loi étoit un traité conditionnel

(*a*) Joan. 12. 34.

qui obligeoit Dieu & les hommes. Dieu propoſa les biens de la terre aux Juifs, à la charge d'obſerver tout ce qui leur étoit preſcrit. Les hommes acceptérent ces préceptes aux conditions qui leur furent propoſées. Ainſi ils devoient accomplir leur condition, afin que Dieu éxécutât ſa promeſſe. Ce traité donc dépendant du conſentement des deux parties, avoit beſoin d'un médiateur tel que fut Moyſe.

Mais la promeſſe eſt ſimple, abſolue, & toute gratuite. Elle n'eſt fondée ſur aucune condition de la part des hommes; puiſque le conſentement des hommes, & les conditions qu'elle enferme, & que les hommes ne peuvent accomplir que par la grace, font une partie de la promeſſe & de l'obligation à laquelle Dieu s'engage. D'où il s'enſuit que cette promeſſe étant, pour le dire ainſi, toute aux charges de Dieu, dépendant uniquement de Dieu, ne demande pour la faire que Dieu qui promet & qui donne, & n'a beſoin d'aucun médiateur qui repréſente les hommes : ils n'y doivent pas même être appellés pour ſtipuler, puiſqu'ils n'y ſont nullement intereſſés, & qu'elle leur eſt toute favorable, juſques-là qu'elle leur donne tout ce qui eſt néceſſaire pour être fidéle, & la fidélité même.

Or un médiateur n'eſt pas d'un ſeul. C'eſt-à-dire, un médiateur n'a point de lieu dans un contrat par lequel quelqu'un s'oblige de

ſon plein gré en faveur d'un autre, comme on vient de dire.

Et il n'y a qu'un ſeul Dieu, qui eſt le ſeul qui s'oblige dans la promeſſe qu'il a faite, laquelle par conſéquent eſt auſſi immuable & auſſi éternelle que la parole de Dieu, & que Dieu même de qui ſeul elle dépend.

Voici encore ici en racourci à quoi ſe peut réduire tout le raiſonnement de l'Apôtre, que l'on vient d'expliquer plus en détail.

Selon le droit humain, quoiqu'un teſtament ne ſoit fait que par un homme, créature faillible & ſujette à ſe tromper, il ne ſe peut caſſer ni altérer, lorſqu'il a été une fois confirmé. Or Dieu même a fait la promeſſe de la véritable juſtice & de l'héritage éternel à Abraham, ou plutôt à Jeſus-Chriſt ſon Fils dans la perſonne de ce Patriarche. Donc à plus forte raiſon la Loi ne pourra caſſer ni altérer cette promeſſe de Dieu à Jeſus-Chriſt, elle qui n'a été donnée que pluſieurs ſiécles après que la promeſſe a été faite.

Or ſi la Loi conféroit la juſtice que Dieu avoit promis à Abraham de donner à ſon fils, elle rendroit la promeſſe nulle & inutile en l'accompliſſant par avance. Donc, &c. Que ſi l'on demande : A quoi donc a ſervi la Loi ? Je répons que bien loin de donner la juſtice, elle n'a ſervi qu'à multiplier par accident le nombre des pechés, juſqu'à l'avénement de celui auquel la promeſſe de

la juſtice avoit été faite, qui eſt le temps où le régne de la Loi a été limité. Auſſi n'étoit-elle qu'un traité conditionnel, comme il paroît par la ſolemnité même qui y fut obſervée. Car elle n'a été établie & donnée aux hommes que par le miniſtére des Anges qui repréſentoient Dieu, & par l'entremiſe d'un médiateur qui ſtipuloit pour le peuple Juif.

Au lieu qu'il n'y a point eu de médiateur dans le traité que Dieu a fait avec ſon Fils dans la perſonne d'Abraham; parce que ce traité étant une promeſſe abſolument gratuite, où Dieu ſeul parloit & s'engageoit, il n'avoit point beſoin d'un médiateur, qui n'a point de lieu où il n'y a qu'un ſeul contractant.

La Loi donc eſt-elle contre les promeſſes de Dieu? Nullement. L'Apôtre a raiſon de répondre ainſi à l'objection qu'il ſe fait. Loin qu'il s'enſuive de ce qu'il venoit de dire, que la Loi fût contre les promeſſes de Dieu; c'eſt plutôt tout le contraire.

Car ſi la Loi qui a été donnée, avoit pû donner la vie, comme le croyoient les Galates, *on pourroit dire alors avec vérité que la juſtice*, qui eſt la vie du Juſte, *s'obtiendroit par la Loi*, & par conſéquent que la Loi ſeroit contraire à la promeſſe, qu'elle auroit rendue de nul effet.

Mais l'Ecriture a comme renfermé tous les hommes ſous le peché, afin que ce que Dieu avoit promis fût donné par la foi de Jeſus-

Chriſt à ceux qui croiroient en lui. L'Ecriture fait entendre en pluſieurs endroits que nul homme n'eſt ſans peché, excepté, dit ſaint Jerôme (*a*), celui qui n'a point fait de peché, & dans la bouche duquel le menſonge ne s'eſt point trouvé. La Loi ne les en a point délivrés; mais elle a plutôt continué à l'augmenter, en ce que les hommes s'étant efforcés de l'accomplir par leurs propres forces, la concupiſcence les a vaincus, & ſont devenus coupables même du violement de la Loi. C'eſt ainſi que la Loi faiſant connoître les crimes, & rendant même par occaſion les hommes plus criminels, elle a comme renfermé tous les hommes ſous le peché, & qu'elle a fait ſentir qu'on devoit recourir à un autre moyen pour acquerir l'héritage, c'eſt-à-dire, à la foi en Jeſus-Chriſt. Après que la Loi a eu ainſi operé ſon effet, & que le deſſein du Légiſlateur a été accompli, Jeſus-Chriſt l'objet & l'effet des promeſſes de Dieu eſt venu. La Loi a précedé, afin que la grace trouvât l'homme abbatu ſous la peſanteur de ſes maux, avouant & reconnoiſſant ſa foibleſſe, demandant le Médecin, qui étoit ſeul capable de le guérir, & implorant ſon ſecours efficace. Ce n'eſt pas que la Loi ait eu cet effet à l'égard de tout le genre humain, puiſqu'elle n'a été donnée qu'aux Juifs, & qu'elle n'a pas même ſervi à tous les Juifs, mais ſeulement, ſelon la

(*a*) Quæſt. ad Algaſiam.

penſée de ſaint Auguſtin, à ceux qui ont été convertis par les Apôtres, dont il dit qu'il leur a été utile d'avoir été trouvés prévaricateurs de la Loi ; parce que plus leur maladie a été grande, la connoiſſance qu'ils en ont eue, les a portés à déſirer le Médecin avec plus d'empreſſement, & à l'aimer avec plus d'ardeur : *Cognitio majoris ægritudinis & deſiderari medicum vehementiùs fecit, & diligi ardentiùs.* Mais il faut bien remarquer que la Loi n'a produit aucun de ces effets par elle-même, & qu'elle n'en a été que l'occaſion, n'y ayant que la grace qui puiſſe faire déſirer, aimer, demander Jeſus-Chriſt, & avoir recours à ſa grace. Tout l'avantage de la Loi conſiſtoit donc à préparer l'homme de cette maniére imparfaite & occaſionnelle à recevoir l'effet des promeſſes de Dieu, non à les anéantir. Cet avantage a été donné au peuple Juif chéri de Dieu plus que tous les autres peuples de la terre, comme étant celui de qui devoit naître le Meſſie. Il en a peu profité, comme il paroît par l'oppoſition que la plûpart d'entr'eux ont témoignée à la venûe de Jeſus-Chriſt, & que la Loi avoit même cauſée par accident. Car au lieu de s'en ſervir pour la fin qu'elle avoit été donnée, en la regardant comme un conducteur qui devoit leur faire connoître leur maladie, & les conduire à Jeſus-Chriſt, le médecin céleſte & tout-puiſſant, en les diſpoſant peu-à-peu à cette foi qui devoit être réve-

lée en lui, & qui étoit ſeule capable de les guérir ; ils prirent le conducteur pour le Médecin, & la préparation au reméde pour le reméde même. Ils s'entêtérent d'une fauſſe juſtice, qu'ils faiſoient conſiſter dans une obſervation extérieure & très-défectueuſe de la Loi ; & s'imaginant ſe bien porter & n'avoir pas beſoin de Médecin, ils le rejettérent en effet, & le perſécutérent juſqu'à la mort. Mais comme rien n'eſt capable de renverſer les deſſeins de Dieu, & qu'au contraire tout y contribue, Jeſus-Chriſt n'a pas laiſſé d'être le Médecin & le Sauveur des ames, & ſa mort le reméde unique, ſouverain & néceſſaire pour guérir les maladies. C'eſt la foi en Jeſus-Chriſt, laquelle eſt un pur don & une grace de Dieu, qui applique ce reméde. Nul homme depuis Adam juſqu'à la fin du monde n'a pû & ne pourra être ſauvé que par elle. Avant Jeſus-Chriſt elle a été cachée : après Jeſus-Chriſt elle a été révelée, manifeſtée & préchée ouvertement par toute la terre. Elle a été anticipée avant que d'être promiſe, en faveur de ceux qui ont été ſauvés depuis Adam juſqu'à Abraham : & elle a été anticipée avant que la promeſſe ait été accomplie, en faveur de ceux qui ont été ſauvés depuis Abraham juſqu'à Jeſus-Chriſt. Il eſt viſible que la Loi n'a eu aucune part au ſalut de ceux qui ont été ſauvés avant la Loi, ni au ſalut de ceux qui n'étant pas du

peuple Juif, n'ont point été aſſujettis à la Loi. Dans ce peuple elle n'a fait par elle-même que des eſclaves & des prévaricateurs. Elle a montré l'homme à lui-même, & lui a fait connoître ſa miſére & ſon infirmité, qui eſt telle que la défenſe du mal augmente la cupidité, bien loin de l'éteindre. C'eſt ce qui a fait ſoupirer tous les Saints de l'ancien Teſtament après la venûe du Meſſie, qui devoit les délivrer de l'eſclavage de la Loi, en qui devoient s'accomplir les promeſſes, & de qui ils devoient recevoir l'héritage du ſalut. Car quoique ces effets fuſſent déja anticipés en leur faveur, ſans quoi ils n'auroient pû être Saints, ni ſoupirer après le Meſſie; ils auroient été indignes de cette grace, s'ils n'euſſent porté tous leurs deſirs vers celui qui étoit la cauſe de leur bonheur, & qui devoit faire celui non-ſeulement de leurs freres ſelon la chair, mais de tous les enfans d'Abraham ſelon l'eſprit, qui ſont & qui ſeront tirés de toutes les nations de la terre. Ces nations ont part à l'héritage promis auſſi-bien que les Juifs, ſans que comme eux ils y ayent été préparés par la Loi: nouvelle preuve, non-ſeulement que la Loi n'a pas anéanti les promeſſes, mais qu'elles n'en ont pas même dépendu; puiſque les Gentils, ſans la Loi, ont reçu l'effet de ces promeſſes; la foi en Jeſus-Chriſt ſuppléant magnifiquement à tout. C'étoit donc un abus très-pernicieux d'avoir engagé les

Galates qui étoient Gentils, à l'obſervation d'une Loi qui étoit devenue inutile en toute maniére à ceux mêmes à qui elle avoit été donnée d'abord pour leur être utile. On donnoit à entendre par-là que la juſtice venoit de la Loi ; ce qui étoit capable non d'anéantir les promeſſes de Dieu, cela étoit impoſſible, mais d'en faire perdre le fruit aux Galates, qui dès-là étoient du nombre de ceux dont l'Apôtre dit (*a*) que ne connoiſſant point la juſtice de Dieu, & voulant établir la leur propre, ils ne ſe ſoumettent point à Dieu, pour être revétus de celle qui vient de lui. L'Apôtre appelle en cet endroit la juſtice de Dieu, celle que l'homme tient de Dieu ; & il appelle la juſtice de l'homme, ce que l'homme croit avoir de ſon fonds, & avec quoi il s'imagine pouvoir accomplir les commandemens de la Loi ſans le ſecours de la grace de celui qui a donné la Loi.

Plût à Dieu que cette erreur ſi bien réfutée par ſaint Paul eût été étouffée à jamais dans les Galates ! mais elle a de ſi profondes racines dans le cœur des enfans de l'homme corrompu, que l'Egliſe ſe trouve obligée de repréſenter aux Chrétiens de tous les temps les mêmes vérités qui ont ſervi à ſaint Paul pour convaincre les Galates. C'eſt ce qu'elle fait dans l'Epître de ce jour, ſuppoſant ſans doute qu'il y a encore aujourd'hui beaucoup de Chrétiens ſemblables aux Ga-

(*a*) Rom. 10. 3.

lates, & qui ſans y penſer retombent dans le Judaïſme. Car en quoi les Galates étoient-ils repréhenſibles ? Premiérement, en ce qu'ils s'aſſujettiſſoient au joug des pratiques & des cérémonies de la Loi ancienne, & qu'ils les croyoient néceſſaires au ſalut. Secondement, en ce qu'ils s'étoient laiſſés perſuader que l'obſervation des préceptes de la Loi qui regardent les mœurs, ne dépendoit point de la foi en Jeſus-Chriſt, ni du ſecours de ſa grace. A l'égard du premier point, il eſt vrai que ce n'eſt pas l'abus qui regne aujourd'hui, que de vouloir obſerver les pratiques & les céremonies des Juifs. Mais on s'aſſujettit & l'on s'attache à un très-grand nombre d'autres, qui ne ſont ni exprimées dans l'Ecriture, ni ordonnées par les Conciles, ni confirmées par l'uſage univerſel de toute l'Egliſe ; mais qui ſe pratiquent d'une infinité de maniéres ſelon les différentes coûtumes des lieux, ſans qu'on voye quelle raiſon on peut avoir eue de les établir. Saint Auguſtin s'en plaignoit de ſon temps d'une maniére qui peut avoir lieu en celui-ci. „ Quant aux nouvelles pratiques „ qu'on introduit, (dit ce ſaint Docteur) „ & dont on fait comme de nouveaux Sa- „ cremens, je ne ſçaurois les approuver ; „ quoique je ne m'en explique pas auſſi li- „ brement que je ferois, ſi je ne craignois de „ donner lieu aux ſcandales que pourroient „ faire certains eſprits turbulens, & même

„ quelques perſonnes d'ailleurs bonnes & „ pieuſes. Mais je ne puis me conſoler de „ voir que pendant qu'on néglige des choſes „ très-ſalutaires que l'Ecriture preſcrit, tout „ eſt plein d'inſtitutions humaines. Car „ (continue plus bas ce même Saint) quand „ on ne pourroit pas montrer par où elles „ ſont contraires à la foi, c'eſt aſſez pour les „ rejetter, que ce ſont autant de pratiques „ ſerviles, qui chargent notre ſainte Reli- „ gion, & qui de la liberté où la miſéricorde „ de Dieu l'a établie en ne nous preſcrivant „ qu'un très-petit nombre de Sacremens, „ dont la fin & la vertu nous ſont très-clai- „ rement connues, la font retomber dans „ une ſervitude pire que celle des Juifs; „ puiſque s'ils ont les yeux bouchés pour „ ne pas reconnoître ce temps & cet état de „ liberté où Jeſus-Chriſt nous a mis, les „ obſervations à quoi ils demeurent aſſujet- „ tis, ſont au moins des choſes ordonnées „ par la Loi de Dieu, & non pas des inſti- „ tutions humaines. Mais comme l'Egliſe „ enferme beaucoup de paille & d'yvraie, „ elle ſe voit obligée de tolérer bien des „ choſes, ſans néanmoins faire, ni approu- „ ver, ni même diſſimuler ce qu'elle trou- „ ve de contraire à la foi ou aux bonnes „ mœurs. "

Il eſt encore plus important de ceſſer d'être Juif ſur les préceptes mêmes de la Loi qui vont à regler les mœurs des Fidéles, & à

faire que renonçant à l'impiété & aux deſirs du ſiécle, nous vivions ici-bas avec tempérance, juſtice & piété. Et par où eſt-ce qu'on ceſſe d'être Juif à cet égard ? C'eſt en acceptant, en embraſſant, en pratiquant ces préceptes de telle ſorte, qu'on attribue à la ſeule grace de Dieu par Jeſus-Chriſt notre Seigneur, & non pas à ſoi-même, tous les progrès qu'on fait dans la piété en les obſervant, & l'obſervance même.

PRIERE.

OUi, Seigneur : mais qui peut accomplir votre Loi de la ſorte, que par cette foi qui agit & qui opere par amour ? Nous vous la demandons cette foi, & cet amour, & nous diſons avec toute l'Egliſe aſſemblée en ce jour : Dieu tout-puiſſant & éternel, faites-nous croître toujours de plus en plus dans la foi, dans l'eſpérance & dans votre amour : & afin que nous puiſſions acquerir ce que vous nous promettez, faites-nous aimer ce que vous commandez. Commandez, Seigneur, ce qu'on ne pourra accomplir, ou plutôt commandez ce qui ne pourra s'accomplir que par votre grace ; afin que les hommes ayant ſçû par expérience qu'ils n'auront pû l'accomplir par eux-mêmes, toute bouche demeure muette, & que nul ne s'imagine être quelque choſe de grand. Que tous deviennent humbles ; que tous ſoient petits. Que tout le monde reconnoiſſe qu'il a mérité d'être condamné de vous. Car

nul homme ne ſera juſtifié devant vous par la Loi ſeule, puiſque la Loi n'a ſervi qu'à faire connoître le peché ; au lieu que maintenant votre juſtice nous a été donnée ſans la Loi, & nous a été découverte, étant confirmée par les témoignages de la Loi & des Prophétes. C'eſt donc dans votre grace ſeule que je veux trouver ma gloire : je veux, à l'éxemple de votre Apôtre, ne me glorifier en autre choſe que dans la croix de Jeſus-Chriſt notre Sauveur & l'héritier des promeſſes, que dans ce Dieu vivant qui s'eſt proportionné à moi, lorſque j'étois mort, pour me donner la vie ; afin qu'étant reſſuſcité, ce ne ſoit plus moi qui vive, mais que Jeſus-Chriſt vive en moi.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 17. V. 11.

EN ce temps-là ; Comme Jeſus alloit à Jeruſalem, & paſſoit par le milieu de la Samarie & de la Galilée, il entra dans un village, où il rencontra dix lépreux, qui s'arrêtérent de loin ; & élevant leurs voix, ils lui dirent : Jeſus notre maître, ayez pitié de nous. Lorſqu'il les eut apperçus, il leur dit : Allez vous montrer aux Prêtres. Mais comme ils y alloient, ils furent guéris. L'un d'eux voyant qu'il avoit été guéri, retourna ſur ſes pas, glorifiant Dieu à haute voix, & vint ſe jetter aux pieds de Jeſus, le viſage en terre, pour lui rendre graces ; & celui-là étoit Samatain. Alors Jeſus dit : Tous les dix n'ont-ils pas été guéris ? Où ſont donc les neuf autres ? Il ne s'en eſt point trouvé qui ſoit revenu rendre gloire à Dieu, ſinon cet étranger. Et il lui dit : Levez-vous, allez ; votre foi vous a ſauvé.

IL y avoit trois Fêtes ſolemnelles par an que tous les Juifs étoient obligés d'aller célébrer à Jeruſalem ; ce qui attiroit en ces jours-là une multitude innombrable de perſonnes dans cette ville. Ces trois Fêtes étoient celle de Pâque, de la Pentecôte, & des Tabernacles. On ſolemniſoit cette derniére le quinziéme de la Lune de Septembre, & elle duroit huit jours, pendant leſquels les Juifs habitoient ſous des tentes faites de branches d'arbres, pour ſe ſouvenir des tentes ou tabernacles ſous leſquels ils avoient demeuré ſi long-temps dans le deſert, lorſqu'ils furent ſortis d'Egypte. Les parens de Jeſus-Chriſt, qui ne croyoient pas en lui, ne pouvant ſouffrir qu'il ſe réduisît ainſi dans une Province telle qu'étoit la Galilée vers où il étoit alors, au lieu de ſe faire connoître par l'éclat de ſes miracles dans la capitale de toute la Judée, lui voulurent perſuader d'y aller pour la ſolemnité des Tabernacles en cette année qui étoit la troiſiéme de ſa prédication. Il leur répondit que pour eux, ils pouvoient aller à Jeruſalem quand il leur plairoit; mais que pour lui, il avoit des meſures à garder, parce qu'il y avoit des ennemis; que le monde qui n'avoit rien à leur dire, le haïſſoit, parce qu'il le convainquoit du déréglement de ſes œuvres. Allez-y donc, leur dit-il, pour le jour de la Fête; car pour moi, je n'y vais pas

encore, parce que mon temps n'eſt pas encore venu. Il les laiſſa partir ; & peu après il partit lui-même, mais comme en ſecret, & prit ſon chemin par le milieu de la Samarie & de la Galilée, ou ſelon d'autres Interprétes, entre la Samarie & la Galilée.

Comme il entroit dans un village, il rencontra dix lépreux, qui s'arrêtérent de loin. Il ne faut pas s'imaginer que cette rencontre de dix lépreux fût fortuite. Rien n'étoit tel à l'égard de Jeſus-Chriſt qui prévoyoit tout, qui ordonnoit tout, & qui régloit tout par rapport à la fin de ſon incarnation.

La lépre du temps des Juifs étoit fort différente de celle à laquelle on donne aujourd'hui ce même nom. Celle qui étoit commune du temps des Juifs, naiſſoit tellement de la corruption des humeurs, qu'elle ne faiſoit paroître néanmoins ſa malignité que ſur la peau & dans le changement de la couleur de tout le corps. Mais celle d'aujourd'hui eſt une maladie effective, qui attaque le dedans de l'homme, & qui paſſe d'ordinaire pour incurable ; au lieu que l'on guériſſoit ſouvent de celle des Juifs. Elle ne laiſſoit pas d'y être fort en horreur, comme il paroît par ce qu'Aaron dit à Moyſe, lorſque Marie ſa ſœur en fut frapée (*a*) : Seigneur, je vous ſupplie de ne nous imputer point ce peché que nous avons commis follement, & que celle-ci ne devienne pas

(*a*) Num. 12, 10, 11, & 12.

comme morte & comme un fruit avorté qu'on jette hors du ſein de ſa mere. Vous voyez que la lépre a déja mangé la moitié de ſon corps. L'Ecriture nous la repréſente comme une plaie dont Dieu frapoit alors ceux dont il vouloit punir la faute par un châtiment éxemplaire, qui pût donner de la crainte aux autres. Outre l'éxemple de la ſœur de Moyſe, il y en a encore deux célébres en la perſonne de Giézi ſerviteur d'Eliſée, qui en fut atteint pour ſon avarice, & d'Ozias roi de Juda, en qui Dieu punit cette préſomption par laquelle il avoit oſé préſenter lui-même l'encens à Dieu, & uſurper les fonctions des Pontifes du Seigneur.

Pour en imprimer une très-grande horreur, Dieu commanda que de quelque qualité que les lépreux puſſent être, ils fuſſent toujours ſéparés des autres; & que tant que ce mal dureroit, ils ne puſſent s'approcher des choſes ſaintes. Il n'y avoit qu'une exception qui eſt marquée dans le Lévitique en ces termes: (*a*) „ Si la lépre paroît comme en fleur, enſorte qu'elle coure ſur la „ peau, & qu'elle la couvre depuis les pieds „ juſqu'à la tête en tout ce qui en peut paroître à la vûe. " Cette lépre étoit jugée par le Prêtre la plus pure de toutes; & celui qui en étoit couvert, étoit déclaré pur, & ne devoit pas être entiérement exclus du

(*a*) Levit. 13. 12.

commerce & de la ſociété des autres hommes. Il falloit que ce lépreux dont il eſt parlé en ſaint Matthieu (*a*), ne fût atteint que de cette ſorte de lépre; puiſqu'il eſt dit qu'il vint à Jeſus-Chriſt, & s'approcha de lui pour demander ſa guériſon. Car cette autre lépre maligne obligeoit ceux qui l'avoient, à éviter les perſonnes ſaines, & à leur crier même qu'ils étoient impurs & ſouillés, afin qu'ils n'en approchaſſent pas. Ce fut pour cela que les dix lépreux de notre Evangile ſe tinrent loin de Jeſus-Chriſt. Mais parce qu'ils le regardoient en même temps comme un Prophéte extraordinaire, qui pouvoit leur rendre la ſanté, *ils élevérent leurs voix* pour s'en faire entendre, & par un deſir ardent d'être délivrés d'une maladie qui faiſoit que tout le monde les fuyoit.

Ils lui dirent: Jeſus notre maître, ayez pitié de nous. Jeſus-Chriſt touché de cette priére que le ſentiment de leur miſére avoit rendu forte & véhémente, ſe laiſſa toucher, & ſe tourna vers eux.

Lorſqu'il les eut apperçus, il leur dit: Allez vous montrer aux Prêtres. La Loi que Dieu avoit donnée aux Juifs par le miniſtére de Moyſe, renvoyoit les lépreux aux Prêtres pour juger de leur guériſon; & avant ce jugement il n'étoit pas permis à un homme qui avoit été atteint de ce mal, de ſe rétablir de lui-même dans le commerce & la ſociété

(*a*) Chap. 8. ℣. 2.

civile dont ſa lépre l'avoit ſéparé. Ce rétabliſſement ſe faiſoit avec des cérémonies myſtérieuſes, qui ſont marquées dans le chapitre quatorziéme du Lévitique, & qui ont été rapportées dans l'explication de l'Evangile du troiſiéme Dimanche d'après l'Epiphanie. Jeſus-Chriſt ne faiſoit donc qu'accomplir ce qui étoit ordonné par la Loi, en renvoyant ces lépreux aux Prêtres.

Mais pourquoi les y renvoyer, avant d'être guéris ? Ne falloit-il pas du moins qu'ils fuſſent en état que l'on pût douter ſi la lépre n'étoit point ceſſée, pour être préſentés aux Prêtres qui en devoient décider, & les renvoyer, ſi elle ne l'étoit pas entiérement, ou recevoir leurs dons, & faire à leur égard toutes les cérémonies préſcrites, ſi elle étoit parfaitement guérie ? C'eſt peut-être comme Jeſus-Chriſt en auroit uſé, s'il n'avoit eu en vûe que la guériſon du corps : mais il étoit venu principalement pour guérir & pour ſauver les ames. Tout le reſte n'étoit digne de lui qu'autant qu'il pouvoit contribuer à cette fin principale. Ces lépreux avoient beſoin d'être guéris avant de ſe préſenter aux Prêtres, & ils ne manquent point de l'être auparavant. La foi que Jeſus-Chriſt venoit d'opérer inviſiblement dans leurs cœurs, avoit beſoin d'être éprouvée ; & ce fut pour cela qu'il ne les guérit pas d'abord. Il leur donna lieu de faire paroître leur ſoumiſſion, par l'obéiſſance prompte & ſimple qu'ils

rendirent au commandement que Jeſus-Chriſt leur fit d'aller ſe montrer aux Prêtres, & enſuite il récompenſa le mérite de leur obéiſſance, dont il étoit l'auteur, en les guériſſant en chemin. *Mais comme ils y alloient*, dit notre Evangile, *ils furent guéris.* Ces paroles, *Allez vous montrer aux Prêtres*, renfermoient, ſans rien exprimer, une promeſſe de les guérir, s'ils lui obéiſſoient. Ils ne pouvoient lui obéir par eux-mêmes, ſelon l'Ecriture & les Conciles. Il fallut donc que Jeſus-Chriſt leur donnât encore la grace d'accomplir la condition d'où il avoit fait dépendre leur guériſon ; afin que ces lépreux n'euſſent aucun ſujet de ſe glorifier en eux-mêmes, comme ayant quelque choſe qu'ils n'euſſent pas reçu ; & qu'il n'y eût rien dans toute l'étenduë de ce bienfait, qui ne vînt de Dieu, & qu'il ne fallût par conſéquent lui rapporter par une humble & ſincére reconnoiſſance.

Mais cette reconnoiſſance étoit encore un don de la grace: & Dieu par un jugement ſecret & impénétrable ne la donna efficacement qu'à un ſeul d'entre ces dix, également obligés à Dieu par un bienfait auquel tous avoient eu part.

L'un d'eux voyant qu'il avoit été guéri, retourna ſur ſes pas, glorifiant Dieu à haute voix. Il ne revint, ſelon toute apparence, qu'après qu'il ſe fut préſenté aux Prêtres avec ſes compagnons, & que leur guériſon eut été

reconnue, déclarée & confirmée dans les formes, & ſelon les cérémonies ordinaires. Car Jeſus-Chriſt toujours attentif à ſon œuvre, n'auroit pas voulu perdre l'avantage de mettre ſous les yeux des Prêtres cette nouvelle preuve de ſa miſſion, par un miracle éclatant dont ils devoient eux-mêmes être juges ; & de ſa fidélité à obſerver la Loi, puiſqu'il la faiſoit accomplir ſi éxactement à ceux qu'il avoit purifiés d'une maniére qui étant extraordinaire pouvoit, ce me ſemble, les diſpenſer des formalités ordonnées par la Loi.

Et vint ſe jetter aux pieds de Jeſus, pour lui rendre graces. L'Evangile ajoûte qu'*il étoit Samaritain ;* & un peu plus bas il eſt appellé *étranger :* ce qui donne lieu de croire qu'il étoit de la race de ceux qui avoient été envoyés de Babylone pour habiter la Samarie. Et ainſi il pouvoit être d'une nation & d'une Religion différentes de celle des Juifs, qui avoient tant d'avantages au deſſus des autres peuples de la terre. Et c'eſt ce qui rend ſa reconnoiſſance plus digne d'admiration, de voir un homme que les engagemens de ſa naiſſance & de ſa Religion éloignoient de Jeſus-Chriſt, revenir à Jeſus-Chriſt avec des ſentimens d'une voix vive & animée, par laquelle il le glorifioit comme Dieu ; d'une humilité profonde qui le fit jetter à ſes pieds, & d'une parfaite reconnoiſſance qui mérita d'être relevée par ſon propre bienfaicteur.

Alors Jeſus dit : Tous les dix n'ont-ils pas été guéris ? Où ſont donc les neuf autres ? Jeſus-Chriſt ſçavoit bien que tous les dix avoient été guéris, puiſque lui même avoit opéré leur guériſon. Il n'ignoroit pas non plus ce qu'il dit enſuite : *Il ne s'en eſt point trouvé qui ſoit revenu rendre gloire à Dieu, ſinon cet étranger* ; puiſque c'étoit lui qui par un effet tout gratuit de ſa miſéricorde avoit opéré dans le cœur de cet étranger la diſpoſition qui l'avoit fait revenir ; & qui par un effet de ſa juſtice adorable n'avoit point fait la même grace aux neuf autres qui n'étoient point revenus. Cependant il admire, il demande, pour nous exciter nous-mêmes à admirer & à demander ; à admirer la reconnoiſſance humble & fidelle du Samaritain, qui nous montre, pour ainſi dire, au doigt celui de qui & par qui nous recevons tant de bienfaits ſpirituels & corporels, en un mot tout ce qu'il y a de bon en nous ; qui nous enſeigne par ſon éxemple à qui & comment il faut les rapporter, pour les conſerver & pour en mériter de nouveaux. Nous ne devons pas auſſi oublier de demander ſouvent ce qui a diſtingué ce Samaritain des neuf autres lépreux ; c'eſt-à dire, ce qui a fait qu'il a été reconnoiſſant, & que les autres ne l'ont pas été. Et ſi nous ne trouvons autre choſe, comme certainement nous n'en trouverons point d'autre, que la grace du Sauveur, nous devons penſer de même que tout ce qui nous diſtingue

diſtingue des Infidéles, des impies & des pécheurs, c'eſt cette même grace; & que tout ce qu'il y a de bon en nous, c'eſt elle qui l'y a mis. Diſons donc avec l'Apôtre chaque fois que nous recevons un bienfait de Dieu: (& qui n'en reçoit point à chaque moment?) (*a*) Loué ſoit Dieu de ſon ineffable don. Heureux celui, dit ſaint Bernard (*b*), qui ſe tient toujours proſterné devant le Sauveur; qui lui rend graces ſans ceſſe pour les moindres dons, & qui ſe conſidérant comme un étranger, à l'imitation de ce Samaritain, croit que toutes les faveurs qu'on lui peut faire, ſont d'autant plus gratuites, qu'il ne mérite par lui-même que le mépris & le châtiment.

Et il lui dit: Levez-vous, allez; votre foi vous a ſauvé. Le vrai humble ne prévient point l'ordre de Dieu, mais ſe tient dans l'état que ſon humilité lui a fait rechercher, juſqu'à ce que Dieu lui faſſe connoître que c'eſt ſa volonté qu'il en ſorte, & qu'on lui diſe de ſa part, *Levez-vous*. En ajoûtant, *Allez*, il lui fait entendre qu'il eſt content de lui, & qu'il a accompli toute juſtice. Les autres ne s'étoient mis en peine que de ſatisfaire aux cérémonies preſcrites par la Loi de Moyſe. Celui-ci ne néglige pas à la vérité ces cérémonies; mais il ſatisfait en même temps au devoir de la reconnoiſſance, en revenant ſur ſes pas remercier ſon bien-

(*a*) 2. Cor. 9. 15. (*b*) Serm. contre le vice de l'ingratitude.

faicteur. Jeſus-Chriſt qui avoit à fonder & à établir la foi, en reléve le mérite & la vertu, en attribuant la guériſon du Samaritain à celle qu'il avoit fait paroître en croyant à ces paroles : *Allez vous montrer aux Prêtres.* Les autres y crurent comme lui, & furent guéris de même ; mais en étant demeurés-là, ils devinrent, ſelon les Peres, par leur ingratitude, lépreux dans l'ame, ceſſant de l'être dans le corps : au lieu que la foi du Samaritain, plus efficace, ayant produit la reconnoiſſance, lui a mérité une parfaite guériſon dans ſon corps & dans ſon ame. *Votre foi*, qui eſt vôtre, parce que je vous l'ai donnée, *vous a ſauvé*, de la lépre du corps par l'obéiſſance, vous a préſervé de la lépre de l'ame par la reconnoiſſance, & vous a attiré de nouvelles graces par l'humilité.

Saint Auguſtin (*a*) donne un ſens allégorique à cette hiſtoire. Par ces dix lépreux il entend ceux qui n'ayant pas la connoiſſance de la foi ſaine & véritable, font profeſſion de différentes erreurs. Car comme il n'y a point de fauſſe doctrine qui n'ait quelque vérité mêlée parmi ſes erreurs, ce mélange confus de vrai & de faux, ſemblable au mélange de différentes couleurs ſur un même corps, repréſente fort bien la lépre, qui par les taches qu'elle mêle avec les couleurs naturelles du corps humain, le ſouille & le rend difforme.

(*a*) Quæſt. Evang. l. 2. q. 40.

L'Egliſe doit éviter avec tant de ſoin ces ſortes de lepreux, que la confuſion de ſe voir éloignés d'elle, les oblige, s'il ſe peut, de crier de toute leur force vers Jeſus-Chriſt, comme ces dix lépreux qui s'arrêtérent loin de lui, & élevant leurs voix, lui dirent: *Jeſus notre Maître, ayez pitié de nous.*

Cette maniére particuliére de les guérir en les envoyant aux Prêtres, ce qui n'a été pratiqué qu'à l'égard des lépreux, eſt encore une preuve que la lépre peut ſignifier l'erreur. Car la guériſon des autres maladies de l'ame, que celles du corps repréſentent, Dieu l'a fait intérieurement dans l'ame par lui-même; au lieu que l'inſtruction qui délivre de l'erreur, Dieu l'opére par ceux qui ont part au ſacerdoce de Jeſus-Chriſt; non que Dieu ait beſoin de leur miniſtére pour cela, mais parce qu'il a voulu que ce fût la ſociété même des Fidéles, qui en communiquant à ſes membres la doctrine de la foi, & ſe réſervant le diſcernement & le jugement de cette même doctrine, répandît dans tout ſon corps une même & véritable couleur qui fût la marque de ſa ſanté. Ainſi ſaint Paul reçut de Jeſus-Chriſt même la grace de la ſanctification, & il fut envoyé à Ananie pour celle de l'inſtruction. Il fit un voyage exprès à Jeruſalem pour conférer avec les autres Apôtres ſur la doctrine, & pour leur rendre compte de ce qu'il préchoit.

Il eſt donc néceſſaire d'être guéri de la

lépre, c'eſt-à-dire, de l'erreur, & de n'avoir qu'une même foi avec tous les vrais membres de l'Egliſe. Mais l'éxemple des dix lépreux fait voir que la foi éxempte de toute erreur, n'eſt pas incompatible avec un auſſi grand vice qu'eſt l'ingratitude, qui eſt capable de rendre la foi inutile, quelque pure qu'elle puiſſe être. Il faut donc imiter la conduite du lépreux Samaritain, & ſe jetter ſans ceſſe aux pieds de Jeſus-Chriſt par une humble action de graces, pour les dons que nous recevons ſans ceſſe de ſa bonté.

On peut encore remarquer dans ces lépreux ce que doivent faire les vrais pénitens, non-ſeulement pour la guériſon des erreurs où ils pourroient être engagés, mais auſſi de toute ſorte de pechés dont la lépre eſt une image. La foi doit inſpirer aux pénitens qui penſent ſérieuſement à ſe ſauver, ce que la nature ſeule inſpiroit aux lépreux qui déſiroient ardemment d'être guéris. Ils doivent ſe tenir loin de Jeſus-Chriſt, & témoigner comme ces lépreux, & comme le Publicain de l'Evangile, qu'ils ne ſont pas dignes de paroître devant le Fils de Dieu, & encore moins de lui parler & de s'approcher de lui, & que dans leur extrême miſére ils ne peuvent eſpérer que dans ſon infinie miſéricorde.

Ils doivent élever leur voix pour ſe faire entendre de Jeſus-Chriſt, & lui demander qu'il ait pitié d'eux. Plus ils ſeront touchés

de l'état miſérable où le peché les aura réduits, plus ils crieront vers celui qui peut les en délivrer. Il n'eſt pas néceſſaire que ce cri des pénitens ſoit extérieur, & frape les oreilles des hommes. C'eſt ſouvent un ſigne équivoque, & l'on en peut être diſpenſé: mais il y a un cri du cœur, & tout intérieur, que Dieu entend, qu'il éxige, & qu'il donne par un effet de ſa grace à ceux qu'il veut éxaucer. Ce cri du cœur eſt proprement la voix des enfans d'Adam, qui ſe ſentant preſſés du joug du peché & du poids des miſéres qui les accablent, s'adreſſent à Dieu pour lui demander miſéricorde, & pour implorer ſon ſecours par leurs gémiſſemens & leurs larmes.

Jeſus-Chriſt après avoir jetté ſur les pécheurs qui crient ainſi vers lui, des regards favorables, comme il en jetta ſur les lépreux, les renvoie aux Prêtres. Et comme le ſacerdoce Judaïque étoit une image de celui de la Loi nouvelle, ce renvoi nous fait voir qu'il appartient proprement aux Miniſtres de Jeſus-Chriſt de juger qui ſont ceux qui étant frapés de l'impureté ſpirituelle du peché, dont celle de la lépre étoit la figure, méritent d'être ſéparés pour un temps, ou de l'Egliſe, ou de la participation des Sacremens, juſqu'à ce que Dieu leur ait rendu cette pureté de cœur qu'il demande à ceux qui doivent s'approcher de ſon Sanctuaire. Mais il y a cette grande différence entre les

Prêtres de la Loi ancienne, & les Miniſtres de la Loi nouvelle, que le ſacerdoce Judaïque n'étant qu'une figure, ces Prêtres ne faiſoient que déclarer qu'un homme étoit pur de la lépre, ſans contribuer en aucune ſorte à lui rendre ſa premiére ſanté; au lieu que les Miniſtres de la Loi nouvelle étant les dépoſitaires du ſacerdoce, de l'autorité, de la puiſſance & des graces de Jeſus-Chriſt; comme étant, ſelon ſaint Paul, les diſpenſateurs, non-ſeulement de la lettre, mais de l'eſprit, & ayant reçu de l'Egliſe & de Jeſus-Chriſt *le pouvoir de lier & de délier*, contribuent véritablement, & par les conſeils qu'ils donnent aux pénitens, & par les pénitences qu'ils leur impoſent, & par l'abſolution qu'ils leur donnent en la perſonne & par l'autorité de Jeſus-Chriſt, à les guérir de l'impureté ſpirituelle du peché.

Dieu fait lui ſeul, & par lui-même, pour ainſi dire, le premier pas, en inſpirant aux pécheurs le deſir de ſe convertir. Ce deſir s'entretient enſuite & ſe perfectionne par les éxercices de la pénitence, dont il eſt bon de ſe faire preſcrire l'ordre par les Prêtres, cela étant plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe & à ſon ancienne diſcipline. Et comme les lépreux furent guéris en chemin, ſans quoi il ne leur auroit ſervi de rien de ſe préſenter aux Prêtres; de même les pécheurs doivent avoir le cœur converti, pour recevoir avec fruit l'abſolution du Prêtre, qui eſt comme

la perfection & le ſceau de la converſion, qui doit au moins être déja commencée en eux par une volonté ſincére de ne plus pécher, & par un commencement d'amour de Dieu, qui les faſſe retourner à lui.

Il ne reſte plus aux pécheurs que le Fils de Dieu a guéris de la lépre intérieure & mortelle, comme il guérit ces dix lépreux de la lépre extérieure, que d'avoir en horreur l'ingratitude de ces neuf, qui oublié-rent auſſi-tôt celui dont ils avoient reçu une ſi grande faveur. Mon ame hait l'ingratitude, dit ſaint Bernard; car l'ingratitude eſt une peſte. C'eſt l'adverſaire de la grace; c'eſt l'ennemie du ſalut. Je vous dis, qu'autant que je le puis concevoir, rien ne déplaît tant à Dieu, principalement dans les enfans de la grace, dans les perſonnes de piété, que l'ingratitude. Perſonne ne ſe croit capable de ce vice ſi honteux même parmi les hommes. Cependant s'il n'étoit pas fort ordinaire, Jeſus-Chriſt ne remarqueroit pas expreſſément, que de ces dix lépreux il n'en revint qu'un, & que les autres oublié-rent le bienfait qu'ils avoient reçu. On peut aſſurer ſans crainte, que les trois quarts de ceux qui ſe perdent après avoir quitté le vice & le monde même, ſe perdent par l'ingratitude, qui eſt plus inſupportable aux yeux de Dieu que les crimes mêmes qui font horreur à nos ſens. On reçoit de Dieu la guériſon de la lépre des pechés groſſiers, & on oublie

cette grace ineſtimable, ſoit en ne reconnoiſſant point celui de qui ont la tient, ſoit en s'en attribuant une partie, ou en la regardant comme une dette & un effet de la juſtice de Dieu plutôt que de ſa pure miſéricorde. On tombe dans l'ingratitude en toutes ces maniéres ; & pour l'éviter, il faut, ſelon ſaint Auguſtin (*a*), confeſſer, mais plus de cœur que de bouche, plus par nos actions que par nos paroles, que c'eſt de Dieu que nous tenons tout ce qu'il y a de bien en nous ; & que c'eſt de nous que vient tout le mal que nous y reconnoiſſons, afin de ne point mépriſer Dieu en ce qu'il y a de bien en nous pour nous en louer nous-mêmes ; & de ne le point accuſer en ce qu'il y a de mal en nous pour nous excuſer ; & c'eſt-là, ajoûte ce ſaint Docteur, la véritable confeſſion d'un Chrétien. C'eſt auſſi à quoi ſe réduit celle que le lépreux Samaritain retourna faire aux pieds de Jeſus-Chriſt, & qui lui attira cette parole pleine de conſolation : *Levez vous, allez ; votre foi vous a ſauvé.* Parole qui s'adreſſe en quelque ſorte à tous les pécheurs, à qui l'inſpiration du divin amour fait faire tout ce qu'ils doivent pour ſortir de leurs pechés.

PRIERE.

DOnnez-nous, Seigneur, une horreur auſſi grande de la difformité que le peché produit dans nos ames, que ces lépreux en

(*a*) Serm. 176.

ont eue de la difformité que la lépre avoit cauſée dans leurs corps.

Inſpirez à ceux qui ſont atteints de cette lépre mortelle, une confuſion ſalutaire qui les porte à s'éloigner extérieurement des choſes ſaintes par une humble retenuë, pour ſe rapprocher entiérement du Saint des Saints.

Faites-leur connoître qu'entre votre ſouveraine pureté & l'impureté de leurs pechés, il y a comme une diſtance infinie & un abyſme qui les ſépare.

Faites-leur pouſſer du profonds de cet abyſme ce cri du cœur que votre grace forme en nous, & que votre miſéricorde éxauce toujours.

Jettez ſur eux quelques regards de votre bonté, & ſoyez touché de l'état de leur miſére.

Donnez-leur de la docilité pour ſe ſoumettre à vos Miniſtres, ſelon l'ordre que votre divine providence a établi dans l'Egliſe, pour guérir les maladies de nos ames.

Donnez à vos Miniſtres toute la lumiére, toute la force & toute la fermeté néceſſaires pour leur preſcrire des remédes convenables & proportionnés à la grandeur de leurs plaies.

Donnez aux pécheurs la patience d'attendre que ces remédes ayent operé la converſion de leurs ames avant de ſe préſenter aux

Prêtres, pour recevoir par leur miniſtére la grace & le ſceau de la réconciliation.

Et lorſqu'ils l'auront reçue, ne permettez pas qu'en ſuivant l'éxemple des neuf lépreux, ils oublient un ſi grand bienfait; mais imitant le lépreux Samaritain, qu'ils reviennent ſur leurs pas pour vous en remercier, ô divin Bienfaicteur, & pour vous en rapporter toute la gloire & tout l'honneur; & conſervant toujours en eux les ſentimens de leur indignité, qui ſont le fondement de la véritable gratitude, qu'ils conſervent les graces que vous leur aurez déja données, & méritent d'en recevoir de nouvelles. Ainſi ſoit-il.

LE QUATORZIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Galates.* Ch. 5. V. 16.

MEs freres; Conduiſez-vous ſelon l'Eſprit, & vous n'accomplirez point les deſirs de la chair: car la chair a des deſirs contraires à ceux de l'Eſprit, & l'Eſprit en a de contraires à ceux de la chair: & ils ſont oppoſés l'un à l'autre; de ſorte que vous ne faites pas les choſes que vous voudriez. Que ſi vous êtes pouſſés par l'Eſprit, vous n'êtes point ſous la loi. Or il eſt aiſé de connoître les œuvres de la chair, qui ſ'ont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la diſſolution, l'idolatrie, les empoiſonnemens, les inimitiés, les diſſenſions, les jalouſies, les animoſités, les querelles, les diviſions, les héréſies, les envies, les meurtres, les yvrogneries, les débauches, & autres ſemblables, au ſujet deſquelles je vous déclare, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui commettent ces crimes, ne ſeront point

héritiers du royaume de Dieu. Les fruits de l'Eſprit au contraire, ſont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la tolérance, la perſéverance, la douceur, la foi, la modeſtie, la continence, la chaſteté. Il n'y a point de loi pour ceux qui vivent de la ſorte. Or ceux qui ſont à Jeſus-Chriſt ont crucifié leur chair avec ſes vices & ſes deſirs déreglés.

LA prédication des faux Apôtres avoit fait deux mauvais effets parmi les Galates. Elle avoit ébranlé & corrompu leur foi par le mélange du Judaïſme, auquel ils vouloient les aſſujettir; & elle avoit alteré leur piété, qui ne peut être ſolide, ſi la foi n'eſt pure, & qui ne pouvoit guéres ſubſiſter parmi les querelles & les diviſions que ces faux Apôtres y avoient fait naître. S. Paul tâche, dans la Lettre qu'il écrit à ce peuple ſéduit, de remédier à ces deux inconvéniens; & après avoir employé les quatre premiers chapitres à les inſtruire pour redreſſer leur foi, il commence dans le cinquiéme, d'où l'Epître de ce jour eſt tirée, à parler à leur cœur, & à les entretenir de vérités plus morales pour rétablir leur piété. Comme il leur avoit beaucoup préché cette ſorte de liberté, qui ne ſe rencontre que dans la Religion Chrétienne, afin de les détourner des aſſerviſſemens du Judaïſme; dans la crainte que cette liberté ne leur ſervît d'occaſion pour vivre ſelon la chair, il leur fait entendre que la liberté à laquelle ils étoient appellés, ne conſiſtoit nullement à ſuivre les inclinations de la chair, mais

plutôt à y renoncer, & à s'aſſujettir les uns aux autres par une charité ſpirituelle, puiſque toute la Loi eſt renfermée dans ce ſeul précepte : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; car on ne s'aime point ſoi-même, ſi on n'aime Dieu. Voici enſuite ce que l'Apôtre leur preſcrit, & par où commence notre Epître.

Je vous dis donc, conduiſez-vous ſelon l'Eſprit, & vous n'accomplirez point les deſirs de la chair. L'Eſprit, ſelon lequel l'Apôtre veut que l'on ſe conduiſe, ne peut être que le ſaint Eſprit ; car il n'y a que lui qui puiſſe empécher qu'on accompliſſe les deſirs de la chair. C'eſt une vérité catholique enſeignée par les Papes & par les Conciles, que nul de ceux mêmes qui ont été renouvellés par la grace du Baptême, n'eſt capable de ſe défendre des embuches du démon, & de vaincre les deſirs de la chair, ſi Dieu par un ſecours continuel de ſa grace ne le fait perſévérer dans le bien. Quoiqu'au Baptême Dieu nous ait délivrés de nos pechés, il n'a pas ôté à notre chair le pouvoir d'avoir des deſirs. Elle en a donc, & c'eſt pour cela que Dieu nous garde comme un nouveau treſor de graces, pour nous donner moyen de réparer les fautes où il ſçait que nous pouvons encore tomber en ſuccombant à ces deſirs. Il faut bien remarquer que l'Apôtre ne promet point à ceux qui ſe conduiſent ſelon l'Eſprit, qu'ils ne ſentiront point les deſirs de la

chair, mais ſeulement qu'ils ne les accompliront point. Tant que nous portons cette chair mortelle & corruptible que nous tirons d'Adam, nous portons en nous une ſource de ces deſirs. La préſence du ſaint Eſprit en nous ne tarit point cette ſource, mais elle arrête, elle réprime; elle ſeche tout ce qui coule de-là, & peu à peu elle diminue & affoiblit la ſource même. L'Eſprit ſaint donne à ceux qui ſuivent ſes inclinations, & qui ſe conduiſent ſelon lui, un nouveau ſecours à chaque nouveau deſir qui ſe forme dans leur chair; & ces ſecours nouveaux nous ſont ſi néceſſaires, que ſi nous n'en ſommes ſoûtenus, & ſi nous n'y mettons toute notre confiance, nous ne ſçaurions éviter les chutes & les égaremens à quoi notre condition mortelle nous expoſe; car comme nous remportons la victoire, dit un grand Pape, (*a*) quand Dieu nous aſſiſte, il faut néceſſairement que nous ſoyons vaincus quand il ne nous aſſiſte pas. Ou pour dire la même choſe dans les termes de l'Apôtre : Comme lorſque nous nous conduiſons ſelon l'Eſprit, nous n'accompliſſons point les deſirs de la chair, il arrive toujours que nous accompliſſons ces deſirs, quand nous ne nous conduiſons point ſelon l'Eſprit.

Car la chair a des deſirs contraires à ceux de l'Eſprit, & l'Eſprit en a de contraires à ceux

(a) *Innocent.*

de la chair : & ils ſont oppoſés l'un à l'autre, de ſorte que vous ne faites pas les choſes que vous voudriez. On vient de faire remarquer que l'Eſprit dont l'Apôtre dit ici, qu'il a des deſirs contraires à ceux de la chair, ne peut être que le ſaint Eſprit. Il faut voir maintenant ce qu'il entend par le mot de chair. Ce n'eſt pas ſans doute cette partie de nous-mêmes que nous voyons & que nous touchons, priſe ſéparément de l'ame, puiſqu'elle eſt incapable d'avoir des deſirs. On ne peut lui en attribuer, qu'entant qu'elle eſt unie à l'ame ou à la volonté, comme on attribue à l'œil de voir, quoique la perception d'un objet ne ſe faſſe que dans l'ame & par le moyen de l'ame. Lors donc que l'ame a des deſirs, ſi ces deſirs ſont ſelon la chair, s'ils naiſſent de la corruption qu'elle contracte par ſon union avec la chair conçue dans le peché, de l'inclination habituelle au mal qu'elle apporte dans ſa naiſſance charnelle, & qui dure tout le temps de ſa vie, quoique le peché ſoit effacé par les eaux du Baptême; lors, dis-je, que notre ame a des deſirs qui viennent de cette ſource charnelle & corrompue, on les appelle dans le langage de l'Apôtre, des deſirs de la chair, quelque ſpirituels qu'ils puiſſent être par leur objet, comme les deſirs d'envie, de jalouſie, d'animoniſité, d'ambition, &c. Nous verrons plus bas, que lorſque ces deſirs mêmes ſont des deſirs accomplis, ſoit extérieurement,

ſoit intérieurement, l'Apôtre les met au rang des œuvres de la chair, auſſi-bien que les paſſions qui ſe gliſſent dans le cœur par l'appas de la volupté. Si l'ame n'avoit point été unie à une chair infectée du peché, elle n'auroit pas été plus ſujette à avoir des deſirs d'envie ou de jalouſie, par éxemple, qu'à avoir des deſirs d'impureté ou d'avarice. L'ame de Jeſus-Chriſt qui a été unie à une chair conçue ſans peché, en eſt une preuve convaincante. L'Apôtre a donc raiſon d'appeller tous les deſirs de l'homme contraires à ceux de l'Eſprit de Dieu, des deſirs de la chair, puiſque l'ame ne conçoit ces deſirs que par la contagion de la chair, que l'on nomme autrement concupiſcence, cupidité, loi des membres, corps du peché, vieil homme, nature corrompue, ou ſimplement nature.

Ces deſirs oppoſés de la chair & de l'Eſprit ſont parfaitement bien décrits dans le chapitre 54. du troiſiéme livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, qui a pour titre: *Des mouvemens différens & tout contraires de la nature & de la grace.* Le Lecteur me permettra de le renvoyer à ce Livre qui eſt entre les mains de tout le monde, afin de pouvoir nous étendre ſur d'autres vérités importantes que l'on ne trouve peut-être pas ſi facilement ailleurs.

Quand ſaint Paul dit que l'Eſprit forme des deſirs contraires à ceux de la chair, il

parle de ceux qui participent à cet Eſprit, & dans le cœur deſquels il réſide. Mais combien y en a-t'il qui n'y participent point, & qui ſont du nombre de ceux qu'un autre Apôtre (*a*) appelle des hommes ſenſuels, qui n'ont point l'Eſprit de Dieu? Cet Eſprit ne domine en perſonne ſans l'oppoſition de la chair : au lieu que la chair domine dans beaucoup de gens ſans l'oppoſition de l'Eſprit. Mais ce n'eſt pas aſſez que l'Eſprit s'oppoſe aux deſirs de la chair, ſi ſes deſirs ne ſont plus forts que ceux de la chair. Car c'eſt la doctrine conſtante de ſaint Auguſtin, que l'on péche, non-ſeulement lorſque l'Eſprit ne convoite point contre la chair, mais auſſi lorſqu'il ne convoite pas plus fortement que la chair. C'eſt aſſez que l'Eſprit convoite pour le combat; mais ce n'eſt pas aſſez pour la victoire. Quand il ne convoite point du tout, la chair domine & regne dans le cœur en pleine paix. C'eſt ce fort armé (*b*) qui garde ſa maiſon, & qui eſt en aſſurance pour tout ce qu'il poſſede. Il eſt vrai que s'il en ſurvient un autre plus fort que lui qui le ſurmonte, il emporte toutes ſes armes dans leſquelles il mettoit ſa confiance, & diſtribue ſes dépouilles. Mais ordinairement il ne ſe rend point ſans un combat plus ou moins grand & pénible, ſelon qu'il ſe trouve plus ou moins fortifié dans le cœur qu'il poſſede. Saint Auguſtin (*c*) nous dira de quelle ma-

(*a*) Judæ 19. (*b*) Luc. 11. 21. (*c*) Confeſſ. lib. 8. c. 24.

niére il a accoûtumé de ſe fortifier. Il parle par expérience : „ Ma volonté en ſe déré-
„ glant étoit devenue paſſion ; & à force
„ que j'avois ſuivi cette paſſion, elle s'étoit
„ tournée en habitude ; & faute de réſiſter à
„ cette habitude, elle étoit devenue néceſ-
„ ſité : & c'étoit comme autant d'anneaux
„ engagés les uns dans les autres, dont l'en-
„ nemi avoit compoſé cette chaîne par où
„ il me tenoit dans une cruelle ſervitude. "
Il décrit enſuite comme ce fort armé fut attaqué dans ſes retranchemens par un autre plus fort qui ſurvint, c'eſt-à-dire, comme les deſirs de la chair furent combatus par des deſirs contraires de l'Eſprit de Dieu. „ Il s'é-
„ toit, dit-il, déja formé en moi une volonté
„ nouvelle qui commençoit à me faire déſi-
„ rer de vous ſervir d'un culte tout gratuit,
„ & de jouir de vous, ô mon Dieu, en qui
„ ſeul on trouve un plaiſir ſolide & durable.
„ Mais cette nouvelle volonté n'étant pas
„ encore aſſez forte pour venir à bout de la
„ premiére qui étoit fortifiée par habitude ;
„ ces deux volontés, l'une l'ancienne &
„ l'autre la nouvelle, l'une charnelle & l'au-
„ tre ſpirituelle, ſe combatoient ſans ceſſe,
„ & déchiroient mon cœur qu'elles tiroient
„ chacune de ſon côté. C'eſt ainſi que ma
„ propre expérience me rendoit ſenſible la
„ vérité de cette parole de votre Apôtre :
„ *La chair forme des deſirs contraires à ceux*
„ *de l'Eſprit, & l'Eſprit en forme de contraires*

„ *à ceux de la chair.* “ On peut voir enſuite combien de combats il fallut rendre encore pour faire remporter la victoire à l'Eſprit ſur la chair. Les pécheurs qui s'imaginent que la converſion du cœur, & ſur-tout du cœur habitué dans le peché, n'eſt qu'un ouvrage de peu de peine & de peu de durée ; & les Confeſſeurs qui ſe conforment dans la pratique à cette fauſſe imagination des pécheurs, devroient avoir ſans ceſſe ſous les yeux ce modéle de converſion, & les combats de la chair & de l'Eſprit qui l'ont précedée, pour voir ſi celles dont ils ont à juger, lui reſſemblent. On ne dit pas abſolument que toutes celles qui ne lui reſſemblent pas, ſoient fauſſes ; mais elles paroîtront au moins fort ſuſpectes à tous ceux qui ont appris dans l'Ecriture & la Tradition les effets que la grace & le peché ont accoûtumé de produire dans le cœur humain.

Si la chair ne cede pas ſi facilement à l'Eſprit l'empire qu'elle a une fois acquis ſur le cœur, il ne faut pas croire non plus que l'Eſprit ſuccombe aux deſirs de la chair auſſi légerement que ſe l'imaginent ceux qui témoignent aſſez par leur maniére de vivre ou par leur conduite, qu'ils ſont dans cette penſée, Qu'il y a une viciſſitude continuelle entre la grace & le peché qui la fait perdre. Il eſt vrai que la fragilité humaine eſt grande; que les deſirs de l'eſprit étant ſpirituels, ils ne font pas des impreſſions vives & ſenſi-

bles; qu'ils ne ſont pas continuels, parce que les objets ne les renouvellent pas fréquemment; que les objets de la chair ſont au contraire vifs & pénétrans; que tout ce qui nous environne, les préſente ſans ceſſe à l'eſprit; qu'il n'y a point de peine ſenſible à les ſuivre, & qu'il y en a une ſenſible à ne les pas ſuivre. Cependant lorſque l'Eſprit, ou la charité qu'il répand, eſt fondée & enracinée dans le cœur du juſte, il faut bien qu'il puiſſe dire avec ſaint Paul, qu'il eſt aſſuré que (*a*) ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les Puiſſances, ni les choſes préſentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a au plus haut des cieux, ou au plus profond des enfers, ni toute autre créature, ne le pourront jamais ſéparer de l'amour de Dieu en Jeſus-Chriſt notre Seigneur. Mais quelque parfait & ſublime que ſoit cet état, on ne laiſſe pas d'y éprouver ce combat pénible de la chair & de l'eſprit. Saint Paul y étoit ſans doute parvenu, puiſque c'eſt de lui-même qu'il dit ce que nous venons de rapporter. Or voici comme il parle du combat qu'il ſentoit en lui-même: Je ſens, dit-il (*b*), dans les membres de mon corps un autre loi qui combat contre la loi de mon eſprit, & qui me rend captif ſous la loi du peché qui eſt dans les membres de mon corps. Cette miſére le fait gémir. Malheureux, dit-il, que je ſuis! qui me délivrera

(*a*) Rom. 8. 38. & 39. (*b*) Rom. 7. 23.

de ce corps de mort? Quel malheur en effet que de reſſentir une oppoſition continuelle à ce que nous devons faire pour être heureux, & de ne pas faire ce que l'on voudroit! Mais en s'humiliant ainſi par la vûe de ſa miſére qu'il ſçait être de lui, il ſe conſole par la vûe de la miſéricorde de Dieu, d'où lui doit venir tout ſon ſecours. Il s'adreſſe donc à Dieu, il le prie, il lui expoſe ſes beſoins; il n'attend rien de la nature, il eſpére tout de la grace. Ce ſera, dit-il, la grace de Dieu par Jeſus-Chriſt notre Seigneur, qui me délivrera de ce corps de mort, en fortifiant en moi l'eſprit pour ne pas ſuccomber aux deſirs de la chair durant cette vie mortelle, & en m'en délivrant tout-à-fait à la mort. L'Apôtre conclut delà, qu'il eſt ſoumis à la loi de Dieu par l'Eſprit, & à la loi du peché par la chair. Les deux loix ſe combatent & ſont oppoſées. Celle à qui l'on obéit, eſt la plus forte. Il ne nous eſt point ordonné de n'avoir point en nous la loi de la chair, mais de ne lui point obéir. En lui réſiſtant, elle s'affoiblit; mais elle n'eſt entiérement détruite que par la mort des Juſtes, qui eſt une derniére régéneration qui produit le nouvel homme victorieux, triomphant & entiérement degagé du vieil homme.

Que ſi vous êtes pouſſés par l'Eſprit, vous n'êtes point ſous la Loi. La Loi pouvoit ſe prendre pour les cérémonies de la Loi, ou pour les

préceptes moraux renfermés dans le Décalogue. Etre ſous la Loi par rapport aux cérémonies, pouvoit s'appliquer en deux maniéres. Par l'une on faiſoit entendre ſimplement que l'on obſervoit les cérémonies de la Loi, comme la circonciſion, les ſacrifices, la Pâque, &c. Par l'autre, que l'on s'appuyoit ſur ces cérémonies, & qu'on y mettoit l'eſpérance de ſon ſalut. Cette ſeconde maniére n'a jamais été permiſe, & ç'a toujours été un déſordre d'être ſous la Loi en ce ſens. La premiére étoit non-ſeulement permiſe, mais commandée aux Juifs juſqu'à la publication de l'Evangile, Jeſus-Chriſt lui-même ayant bien voulu s'y ſoumettre. A la publication de l'Evangile elle étoit encore permiſe ou tolerée, mais non commandée. C'eſt pourquoi les Apôtres s'élevérent contre ceux qui préchoient que l'obſervation de la Loi priſe en ce ſens étoit encore néceſſaire aux Juifs, & qui vouloient même y aſſujettir les Gentils. Et c'eſt l'abus que ſaint Paul combat dans cette Epître aux Galates.

Etre ſous la Loi par rapport aux préceptes moraux renfermés dans le Décalogue, ſe prend ici en deux ſens. L'un, que l'on ſeroit obligé d'obſerver le Décalogue, comme tous les Fidéles le font très-étroitement; & en ce ſens, ils ne ceſſeront jamais d'être ſous la Loi. L'autre, que l'on ſeroit contraint par la crainte du châtiment à obſerver le Déca-

logue : & cette maniére d'être ſous la Loi ne regarde pas les juſtes, qui font par amour ce que la Loi ordonne. D'où vient qu'il eſt dit ailleurs, que la Loi n'eſt pas pour le juſte ; non que le juſte ne ſoit obligé d'obſerver les commandemens de Dieu : mais c'eſt l'amour, & non la crainte des menaces ou du châtiment, qui les lui fait obſerver. Ainſi il eſt bien ſous la Loi comme un enfant eſt ſous un pere qu'il aime & qu'il révere ; mais il n'eſt pas ſous la Loi comme un eſclave eſt ſous un maître qu'il craint. Qui ſont donc ceux qui ſont ſous la Loi de cette maniére que l'Apôtre condamne ? Ce ſont ceux qui conſervant encore la volonté de pécher, s'en abſtiennent par la crainte du ſupplice dont la Loi menace, & non par cet amour de la juſtice que le ſaint Eſprit répand dans le cœur. Ce ſont ceux que la Loi ne fait que rendre coupables, (*a*) parce que ne connoiſſant pas le bienfait de la grace qui fait accomplir les commandemens de Dieu, & préſumant avec orgueil de leurs propres forces, ils n'accompliſſent point la Loi ; car c'eſt la charité qui en eſt l'accompliſſement. Et comme c'eſt par le ſaint Eſprit qui nous eſt donné, & non par nos propres forces, que cette charité eſt produite dans nos cœurs, l'Apôtre a raiſon de dire, que ſi nous ſommes pouſſés par l'Eſprit, c'eſt-à-dire, ſi nous agiſſons par le mouvement de la cha-

(*a*) S. Aug. Lettre 82.

rité que le ſaint Eſprit répand dans le cœur, nous ne ſommes plus ſous la Loi, entant qu'elle contraint, qu'elle menace, qu'elle inſpire de la crainte, & qu'elle punit.

Or il eſt aiſé de connoître les œuvres de la chair. Après avoir diſtingué l'Eſprit & la chair par leurs deſirs oppoſés, l'Apôtre va les diſtinguer maintenant par les œuvres de l'un & de l'autre, afin de nous en faire connoître la racine & les fruits.

Qui ſont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la diſſolution. Ces quatre eſpéces comprennent tous pechés contre la chaſteté, & qui ſont défendus par le ſixiéme Commandement. Le texte Grec les rapporte un peu différemment. Il nomme l'*adultére* avant la *fornication*, & ne met point l'*impudicité*; mais cela revient au même ſens, & il eſt conſtant que l'Apôtre a voulu marquer tout ce qui eſt capable dans ces ſortes de pechés d'exclure du royaume des Cieux. C'eſt même ce que l'on entend plus proprement & plus communément par les œuvres ou les pechés de la chair. Et il faut donner à ce mot un ſens plus étendu, comme on a dit ci-deſſus, & lui faire ſignifier la concupiſcence ou la corruption d'Adam, pour y comprendre divers autres pechés ſpirituels auſquels l'Apôtre donne le même nom *d'œuvres de la chair*, comme par éxemple :

L'idolatrie. Saint Paul ne prétend pas nommer ni rapporter ici tout ce qui

peut être appellé *œuvre de la chair*, mais ſeulement ce qui étoit plus commun & plus à reprendre parmi les Galates, qui méritoit ce nom. Il n'entend donc pas par l'*idolatrie* une idolatrie groſſiére, qui conſiſtoit à adorer intérieurement ou extérieurement les idoles, & à leur offrir de l'encens. Les Galates à qui il écrit, avoient renoncé à cette impiété; & ils ne donnoient pas ſujet à l'Apôtre d'appréhender qu'ils y retournaſſent par une parfaite apoſtaſie. Mais l'idolatrie qui étoit à craindre dans les Gentils nouvellement convertis, conſiſtoit en ce qu'ils ne ſe diſtinguoient pas aſſez des idolâtres; qu'ils participoient à leurs cérémonies; qu'ils ſe trouvoient à leurs feſtins; qu'ils mangeoient des viandes immolées, ſans ſe mettre en peine du ſcandale qu'ils donnoient aux foibles par cette conduite.

Les empoiſonnemens. C'eſt un crime déteſtable & puni ſévérement par les Loix. Pour s'en donner de garde, il faut éviter la haine; car il n'y a rien dont elle ne ſoit capable, quand on la nourrit dans le cœur & qu'on l'y laiſſe croître. On peut néanmoins empoiſonner par un autre motif que celui de la haine. Et il n'eſt pas ſans éxemple que l'on ait empoiſonné des gens qu'on n'avoit aucun ſujet de haïr, mais par quelqu'autre malignité, où on ne peut jamais venir, que quelque paſſion brutale n'ait déreglé l'eſprit & le cœur.

Les inimitiés. C'eſt une haine intérieure que l'on a contre quelqu'un. Lorſqu'on n'a pas ſoin de la réprimer & de l'étouffer, elle produit bientôt ce que l'Apôtre met enſuite: *Les diſſenſions, les jalouſies, les animoſités, les querelles.* Que ſi la matiére ou l'objet de ces vices regarde la Religion ou la Foi, il en naît à la fin *des diviſions & des héréſies.* Et comme il faut néceſſairement qu'il y ait de l'orgueil, où il y a de tels déréglemens, l'*envie* qui en eſt inſéparable ne manque point de s'y trouver. Le texte que ſaint Auguſtin a lû, & celui que ſaint Jerôme à réformé ou corrigé, ne marquoit point *les meurtres* que nos textes, le Grec & le Latin, mettent après *l'envie*, & dont ils ſont des ſuites & des effets aſſez naturels.

L'Apôtre finit par les *yvrogneries & les débauches.* Car on tombe aiſément dans ces ſortes de déréglemens, lorſque l'Eſprit de Dieu n'eſt plus du tout dans le cœur, ou qu'il y eſt fort affoibli & vaincu, pour ainſi dire, par la chair.

Et autres ſemblables, dont je vous déclare, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui commettent ces crimes, ne ſeront point héritiers du Royaume de Dieu. Il y en a parmi ceux que l'on vient de nommer, qui n'excluent pas toujours du Royaume des cieux, comme quelques petites diſſenſions, quelques legers mouvemens de jalouſie & d'envie, quelques petites querelles. Ils en excluent néanmoins,

quand ils ſont parvenus à un certain degré. Et comme il eſt difficile de connoître ce degré, il faut réſiſter aux moindres commencemens, & avoir toujours devant les yeux cet arrêt terrible, *qu'ils ne ſeront point héritiers du royaume de Dieu.* Qui ne tremble point à cet arrêt, mais ne laiſſe pas de s'abandonner à ces crimes, eſt inſenſible, eſt aveugle, & endurci. Cet arrêt s'éxecute dès cette vie; car tous ceux qui commettent ces crimes, ſont dès-là exclus du royaume de Dieu qui eſt en nous par la grace, & tombent dans une très-grande miſére, même ſelon le monde. Car une ame agitée de paſſions inquiétes, déchirée par l'envie, les jalouſies, les haines, les craintes, ne ſçauroit être que miſérable. Que ſera-ce après cette vie, où l'on eſt privé de l'unique reſſource, que l'on trouve en celle-ci dans une ſincére & ſolide pénitence?

Après avoir rapporté les œuvres de la chair qui excluent du royaume de Dieu, non ceux qui les combatent, mais ceux qui les commettent, il vient aux œuvres de l'eſprit, qu'il appelle *fruits*, pour en donner d'abord, par ce terme qui ſe prend ordinairement en bonne part, une idée avantageuſe. *Les fruits de l'Eſprit au contraire ſont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la perſéverance, la douceur, la foi, la modeſtie, la continence, la chaſteté.* Il y en a douze en tout: mais le texte Grec, non plus que ſaint

Auguſtin & ſaint Jerôme, n'en marquent que neuf. Cette différence peut être venue de ce qu'un même mot Grec pouvant ſignifier deux choſes, elles ſont demeurées toutes deux dans le Latin. La longanimité n'eſt donc point dans le Grec. Cette vertu eſt ſous-entendue dans la bonté. La modeſtie eſt ſous-entendue dans la douceur : & pour la continence & la chaſteté, il n'y a que la tempérance, dont la ſignification eſt encore plus étendue que celle des deux autres enſemble, puiſqu'elle regarde auſſi les excès de la bouche.

Quoique l'Apôtre ait eu deſſein d'oppoſer aux œuvres de la chair, qu'il venoit de nommer, ces fruits de l'eſprit; il n'a pourtant pas affecté d'y mettre une oppoſition éxacte & réguliére, enſorte qu'à chaque œuvre de la chair il y eût un fruit de l'eſprit qui y répondît. Mais voici l'oppoſition que ſaint Auguſtin y a remarquée : Comme la fornication, qui eſt un amour déreglé & illégitime de la créature, eſt à la tête des œuvres de la chair, la charité qui eſt un amour très-chaſte & très-reglé du Créateur, ſe trouve auſſi à la tête des fruits de l'eſprit, comme directement oppoſée à toute impureté, & dans laquelle ſeule la chaſteté eſt en aſſurance, *in qua ſola eſt cuſtodia caſtitatis.* Aux autres *impudicités* qui troublent la paix d'une ame qui s'y abandonne, ſaint Auguſtin oppoſe cette *joie* de

l'eſprit (*a*) qui naît de la tranquillité d'une bonne conſcience. A l'*idolatrie*, qui fait en quelque ſorte la guerre à Dieu, & qui la faiſoit à l'Evangile, au temps de l'Apôtre, & à ceux qui l'embraſſoient, il oppoſe la *paix* qui nous réconcilie, & nous unit à Dieu. Et entant qu'elle nous inſpire des ſentimens d'union & de charité pour le prochain, il l'oppoſe aux empoiſonnemens, aux inimitiés, aux diſſenſions, aux jalouſies, aux animoſités, aux querelles, aux meurtres, qui ne peuvent poſſéder le cœur, lorſque la paix du ſaint Eſprit y regne. Mais comme il peut arriver que le prochain ſeroit encore eſclave de ces œuvres de la chair en même temps que la paix nous en auroit délivrés, & qu'ils le rendroient fâcheux à notre égard, ſaint Auguſtin veut que l'on y oppoſe alors les autres fruits de l'eſprit : *la patience*, pour ſupporter le prochain ; *l'humilité*, pour travailler à le guérir ; & *la bonté*, pour lui pardonner les fautes qu'il peut commettre contre nous. Enfin il oppoſe *la foi* aux héréſies, *la douceur* à l'envie, & *la tempérance* aux yvrogneries & aux débauches.

Ces fruits de l'eſprit ne doivent jamais être ſéparés de la charité qui eſt à leur tête ; car ils ne ſont louables qu'autant qu'ils ſont animés de cette vertu. Comment, dit ſaint Auguſtin (*b*), peut-on avoir une joie qui ſoit bonne & bien reglée, ſi on n'aime le

(*a*) S. Aug. ſur cet endroit. (*b*) Traité 17. ſur S. Jean.

bien, qui ſeul nous doit être un ſujet de joie? Comment peut-on avoir une véritable paix, ſinon avec celui que l'on aime véritablement? Comment peut-on demeurer avec perſéverance dans le bien, ſi on ne l'aime avec ardeur? Comment peut-on être bienfaiſant, ſi l'on n'aime celui qu'on aſſiſte? Comment peut-on être bon, ſi on ne le devient par l'amour du vrai bien? Comment peut-on croire utilement, ſinon avec une foi qui agiſſe par amour? Comment notre douceur envers le prochain nous peut-elle être ſalutaire, ſi ce n'eſt la dilection qui la cauſe? Et enfin comment pourra-t'on ſe contenir de ce qui eſt impur & ſouillé, ſi on n'aime ce qui eſt pur & honnête? C'eſt donc avec grande raiſon, conclut ce ſaint Docteur, que Jeſus-Chriſt nous recommande ſi ſouvent ſon amour, comme la ſeule choſe qui doive être commandée, ſans laquelle tous les autres biens nous ſont inutiles, & que l'on ne peut avoir ſans poſſéder en même temps tous les autres biens qui nous rendent bons.

Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la ſorte. Or les Galates étoient appellés à vivre de la ſorte, c'eſt-à-dire, à faire regner en eux les fruits de l'eſprit oppoſés aux œuvres de la chair. C'étoit donc en vain qu'on vouloit les aſſujettir aux cérémonies & aux ſacrifices de la Loi ancienne. Il eſt même vrai généralement, qu'il n'y a point de loi contre

ceux qui vivent de la ſorte, dans le ſens que l'on a dit ci-deſſus, que la Loi n'eſt point contre le juſte. Car le juſte & tous ceux en qui le S. Eſprit produit ſes fruits, obſervant les préceptes de la Loi morale par la charité, ne craignent point le châtiment dont la Loi menace; mais ils attendent la récompenſe qu'elle promet. Tout dépend donc du regne des fruits de l'eſprit en nous. Ils y regnent, ſi les œuvres de la chair n'y dominent pas. Car l'empire du cœur doit néceſſairement appartenir aux uns ou aux autres. Si les fruits de l'eſprit en ſont les maîtres, ils retiennent la volonté & l'empéchent de conſentir au peché, ils lui font trouver plus de plaiſir & plus de joie à obéir aux deſirs de l'eſprit qu'à accomplir les deſirs de la chair; & dès-là on ne les accomplit point. Car nous ſuivons infailliblement la pente du plaiſir qui eſt le plus fort; je ne dis pas qui eſt le plus ſenſible, mais qui eſt le plus fort.

Or ceux qui ſont à Jeſus-Chriſt, ont crucifié leur chair avec ſes paſſions & ſes deſirs déreglés. Il n'y a point de plus grand bonheur que d'appartenir à Jeſus-Chriſt par la grace ſanctifiante, ou la charité. Ceux qui ont toujours eu ce bonheur en conſervant l'innocence de leur Baptême, & ceux à qui Dieu a fait la grace de la recouvrer par une ſincére converſion, ne ſe contentent pas de combatre leur chair, de réſiſter à ſes deſirs,

& de remporter ſur elle des avantages ; mais ils crucifient cette chair, ils la font ſouffrir, ils la gourmandent, ils la châtient, juſqu'à ce qu'ils l'ayent rendue tout-à-fait ſoumiſe à l'eſprit, & comme ſon eſclave. On ne ſe contente pas de remporter ſimplement la victoire ſur un ennemi irréconciliable, mais on le fait priſonnier ; on le charge de chaînes, & on le met au moins hors d'état de nuire, ſi on ne peut pas lui en ôter la volonté. Il en eſt de même de notre chair. C'eſt un ennemi irréconciliable. Ses armes ſont ſes paſſions ; ſes traits ſont ſes deſirs. Nous ne pouvons pas le déſarmer tout-à-fait dès cette vie, parce que c'eſt le temps du combat entre l'eſprit & la chair, qui ne finira qu'à la mort à l'avantage de l'un ou à l'avantage de l'autre ; ſi toutefois la victoire que la chair remporte ſur l'eſprit dans les réprouvés, peut être appellée un avantage, étant ſuivie d'un malheur éternel. Nous ne pouvons donc que l'affoiblir & la mettre ſi bas, qu'elle ne ſoit pas en état de nous nuire en portant ſes traits juſqu'au conſentement de la volonté. Comment faire pour en venir à bout? Crucifier ſa chair, dit l'Apôtre, avec ſes paſſions & ſes deſirs déreglés. Tous ceux qui appartiennent à Jeſus-Chriſt par la grace ou par la gloire, l'ont fait. Nous ne manquons point d'éxemples. Pour ſçavoir ce que nous avons à faire, voyons ce que tous les Saints ont fait. Ils ont fui les objets qui

pouvoient exciter les paſſions ; ils leur ont fermé les portes de leurs ſens ; ils ont privé ceux-ci des plaiſirs qu'ils recherchent ; ils ont affligé leur chair pour moderer ſes ardeurs, & pour faire languir ſes deſirs. Ils n'ont pas combatu une paſſion par une autre paſſion, l'impudicité, par éxemple, par l'ambition ou par l'avarice : mais ils ont vaincu toutes leurs paſſions & toutes les œuvres de la chair par les fruits de l'eſprit, la cupidité par la charité. Tout ce qu'ils ont ſouſtrait à la cupidité, ils l'ont ajoûté à la charité ; & celle-ci s'eſt trouvée augmentée & fortifiée ſur les ruines & l'affoibliſſement de l'autre. Cet éxercice laborieux s'appelle Pénitence ; & c'eſt en ce ſens que le Concile de Trente dit que la vie du Chrétien doit être une continuelle pénitence. Les juſtes, qui l'ont toujours été, y ſont obligés pour ſoumettre leur chair ; les pécheurs, pour la ſoumettre & pour la châtier. Celui qui a gardé l'innocence de ſon Baptême, crucifie ſa chair pour prévenir ſes révoltes ; & celui qui a perdu la grace, crucifie ſa chair pour appaiſer ſes révoltes & pour prévenir la punition éternelle qu'elles méritent. C'eſt aſſez ordinairement pour les juſtes, de priver leur chair de tout ce qui lui plaît, & de ce qui attachant l'ame à la créature, la détache de Dieu. Les pécheurs ne doivent pas ſeulement ſe priver des choſes dangéreuſes, mais encore de celles qui ſont innocentes ;

parce qu'ils ont voulu jouir de celles qui leur étoient défendues.

PRIERE.

SEcourez-nous, Seigneur, dans ce combat ſi pénible & ſi périlleux que le peché eſt cauſe que nous devons ſoûtenir contre notre propre chair, & qui ne finira que lorſque vous, ô Sauveur que nous attendons, tranſformerez nos corps, tout vils & abjets qu'ils ſont, pour les rendre conformes à votre corps glorieux, par cette vertu efficace par laquelle vous pouvez vous aſſujettir toutes choſes. En attendant ce jour heureux, envoyez en nous votre Eſprit ſaint, qui nous y prépare en nous faiſant vivre ſelon ſes divines impreſſions, en nous donnant la force de réſiſter à cette violente inclination au mal qui eſt en nous & de nous, en répandant en nous ſa charité qui nous affranchiſſe du joug de la Loi, de ſes menaces & de ſa crainte; en nous ſoûtenant contre les révoltes de la loi des membres qui eſt en nous, & qui nous fait faire ce que nous ne voulons pas; en empéchant que la chair ne produiſe ſes œuvres de mort qui troublent la tranquilité des hommes dès ce monde même, & qui rendent leur vie miſérable dans le temps & dans l'éternité; en produiſant au contraire ſes excellens fruits qui rempliſſent nos ames de la joie & de la paix qui eſt en lui, de douceur & de bonté pour tous les hommes, & qui les éxemtent des paſſions malignes.

& turbulentes. Eſprit ſaint, venez en nous, combatez en nous, poſſédez nos cœurs, gouvernez-les, & n'y dominez pas ſeulement ſur notre chair & ſur tous ſes deſirs; mais crucifiez-la & faites-la ſouffrir, afin que nous évitions de ſouffrir & d'être crucifiés par elle, & que nous méritions la gloire dont vous avez promis de couronner nos ſouffrances.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* Ch. 6 ℣. 24.

EN ce temps-là, Jeſus dit à ſes Diſciples : Nul ne peut ſervir deux maîtres : car, ouil haïra l'un & aimera l'autre : ou il ſupportera l'un & mépriſera l'autre. Vous ne pouvez ſervir tout enſemble Dieu & l'argent. C'eſt pourquoi je vous dis : Ne vous mettez point en peine où vous trouverez de quoi boire & de quoi manger pour le ſoûtien de votre vie, ni d'où vous aurez des vétemens pour couvrir votre corps : la vie n'eſt-elle pas plus que la nourriture, & le corps plus que le vétement ? Conſiderez les oiſeaux du ciel. Ils ne ſement point, ils ne moiſſonnent point, & ils n'amaſſent rien dans des greniers : mais votre Pere céleſte les nourrit. N'êtes-vous pas plus excellent qu'eux ? Et qui eſt celui d'entre vous qui puiſſe avec tous ſes ſoins ajoûter à ſa taille la hauteur d'une coudée ? Pourquoi auſſi vous mettez-vous en peine pour le vétement ? Conſidérez comment croiſſent les lys des champs : ils ne travaillent point, & ils ne filent point. Et cependant je vous déclare que Salomon même dans toute ſa gloire n'a jamais été vétu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a ſoin de vétir de cette ſorte une herbe des champs qui eſt aujourd'hui, & qui ſera demain jettée dans le four, combien aura-t'il plus de ſoin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi ? Ne vous mettez donc point en peine, & ne dites point : Où

trouverons-nous de quoi manger, de quoi boire, de quoi nous vétir, comme font les Payens qui recherchent toutes ces choſes ? car votre Pere ſçait que vous en avez beſoin. Cherchez donc premiérement le Royaume & la juſtice de Dieu, & toutes ces choſes vous ſeront données comme par ſurcroît.

L'EVANGILE de ce jour eſt tiré du chapitre ſixiéme de ſaint Matthieu, & fait partie de ce Sermon admirable de notre Seigneur ſur la montagne, où ſaint Auguſtin dit que ſe trouvent toutes les régles néceſſaires pour les bonnes mœurs & pour la perfection de la vie chrétienne. Il venoit de recommander la pureté & la ſimplicité de l'œil, c'eſt-à-dire, de l'intention, contre les hypocrites qui l'ont double, & contre les gens charnels & terreſtres qui l'ont mauvaiſe. Il va maintenant recommander la ſimplicité du cœur contre ceux qui prétendent le pouvoir partager entre Dieu & la créature.

Nul, dit-il, *ne peut ſervir deux maîtres.* Il y a deux amours oppoſés l'un à l'autre, l'amour de Dieu, & l'amour déreglé de ſoi-même. L'amour de Dieu ſe nomme autrement charité, & l'amour déreglé de ſoi-même, cupidité. L'amour de Dieu comprend toutes les vertus ; ce ſont comme des ruiſſeaux qui coulent d'une même ſource. Il en eſt de même de la cupidité ; elle eſt dans tous les vices, ou plutôt chaque vice n'eſt qu'une cupidité particuliére. Il y a cette différence, que la charité ne regne jamais dans un cœur que toutes les vertus n'y régnent

auſſi avec elle; au lieu que la cupidité n'eſt point accompagnée de tous les vices, y en ayant même d'incompatibles, comme l'avarice & la prodigalité. A ces deux amours répondent deux maîtres; Dieu à la charité, & la créature à la cupidité. On ſert Dieu en l'aimant juſqu'au mépris de ſoi-même; on ſert la créature & on en devient eſclave, en l'aimant juſqu'au mépris de Dieu. *Nul ne peut* donc *ſervir* ces *deux maîtres.*

Car, ou il haïra l'un, & aimera l'autre: ou il s'attachera à l'un, & mépriſera l'autre. Haïr & mépriſer ſignifient ici la même choſe; aimer & s'attacher auſſi. Il a ſemblé cependant à ſaint Auguſtin, qu'à l'égard de Dieu on pouvoit mieux ſe ſervir du mot de *mépriſer*, que de celui de *haïr*; & à l'égard du démon, de celui de *s'attacher* mieux que de celui *d'aimer*. On hait ou on mépriſe l'un de ces maîtres ſi oppoſés, à proportion que l'on aime l'autre, ou qu'on s'y attache. Leur incompatibilité néanmoins n'eſt que dans leur domination: c'eſt à dire, que ſi l'un de ces maîtres, Dieu, par éxemple, domine dans un cœur, il s'enſuit bien que la créature ou la cupidité n'y domine pas, mais non qu'elle n'y ſoit pas. Car quelque parfait que ſoit le régne de Dieu dans le cœur de l'homme durant cette vie mortelle, il a toujours de la cupidité: mais cette cupidité, ſelon l'Apôtre (*a*), n'eſt point un ſujet de

(*a*) Rom. 8. 1.

condamnation pour ceux qui ſont entés, régenerés, incorporés en Jeſus-Chriſt, & qui ne marchent point ſelon la chair en ſuivant ſes inclinations corrompues. Elle leur eſt ſeulement un ſujet de crainte, de priére & de vigilance, un ſujet de châtier leur corps, & de travailler ſans ceſſe à le diminuer & à lui ôter de ſon poids, pour l'ajoûter à la charité. Au contraire, la créature peut tellement poſſéder toute l'affection d'un cœur, que Dieu n'en ſoit point du tout aimé, comme il arrive à ceux qui n'ont point la foi, & aux pécheurs endurcis. Pour les autres, il ne paroît pas que Dieu les abandonne tellement qu'il ne leur faſſe quelques graces, & par conſéquent qu'ils ne l'aiment quelquefois & dans quelques occaſions. Car, ſelon ſaint Auguſtin, la grace proprement dite eſt une bonne volonté, & toute bonne volonté eſt amour, & même charité. La charité, dit ce ſaint Docteur, qu'eſt-ce autre choſe que la bonne volonté? Mais cette grace, cet amour, cette charité ne ſuffit pas pour faire avoir au pécheur Dieu pour maître. Il faut pour cela que la grace ſoit ſanctifiante, que l'amour ne ſoit pas ſeulement paſſager & pour une occaſion particuliére, mais qu'il ſoit permanent au deſſus de toutes choſes, & juſqu'au mépris de ſoi-même; & enfin que la charité ſoit habituelle, & tellement répandue dans le cœur, qu'elle y domine. Dieu ſeul alors eſt le maître que le

cœur ſert, ſans qu'il puiſſe en même temps être ſoumis à un autre maître.

En voici un éxemple à l'égard de l'argent, *Vous ne pouvez ſervir tout enſemble Dieu & l'argent.* On peut bien les ſervir l'un après l'autre. On ſert Dieu quand on l'aime de tout ſon cœur. Mais quand on met l'argent à la place de Dieu, comme font les avares, on ceſſe de ſervir Dieu, & on ſert l'argent. Ceux qui ont eu le malheur de ſe rendre eſclaves de ce ſecond maître, peuvent encore à la vérité eſpérer de retourner à leur premier maître: mais leur eſpérance n'eſt fondée que ſur une ſincére pénitence, & une ſolide converſion; grace qui n'eſt pas ſi fréquente ni ſi facile à obtenir qu'on ſe l'imagine.

Dans le texte Latin, au lieu de *l'argent*, il y a *mammona*, qui ſignifie en langue Syriaque, les richeſſes. Ce qui revient, dit ſaint Auguſtin, au nom qu'on leur donnoit de ſon temps en Afrique, les Africains nommant auſſi en langue Punique le gain, *Mammon.* Jeſus-Chriſt donne à l'argent le nom de *maître;* non comme étant tel par ſa nature, dit ſaint Chryſoſtome, mais comme le devenant à l'égard de ceux qui lui ſont volontairement aſſujettis. Non-ſeulement l'argent tient à ceux-là lieu d'un *maître* qu'ils ſervent, mais il eſt en quelque ſorte un Dieu qu'ils adorent; puiſque l'Ecriture appelle idolatrie, l'amour & l'attachement qu'ils

ont pour lui comme pour leur derniére fin. Car qu'eſt autre choſe cet amour que l'avarice, qui eſt une idolatrie ſelon l'Apôtre (*a*), parce qu'elle fait faire pour l'argent tout ce que l'on doit faire pour Dieu? C'eſt pour cela que Jeſus-Chriſt recommande avec tant de ſoin à ſes Diſciples d'éviter l'avarice: Ayez ſoin, leur dit il (*b*), de vous bien garder de toute avarice. Son Apôtre (*c*) ne veut ſeulement pas qu'on en entende parler parmi les Chrétiens. Il exhorte les Hébreux (*d*) à faire que leur vie ſoit éxemte d'avarice. Et il en rend la raiſon ailleurs; parce que nul avare (*e*), ce qui eſt une idolatrie, ne ſera héritier du royaume de Jeſus-Chriſt & de Dieu. Il eſt vrai que ce n'eſt pas une choſe particuliére à l'avarice d'exclure de ce royaume céleſte, & que ce malheureux effet eſt commun à tous les vices qui font perdre la grace. Mais ce qu'elle a de ſingulier, eſt ce que ſaint Paul dit à Timothée (*f*), que l'avarice ou l'amour du bien eſt la racine de tous les maux. Qui ne craindra après cela de ſe livrer à un maître ſi cruel & ſi incompatible avec Jeſus-Chriſt, le ſeul maître qui doit poſſéder nos cœurs? Qui ne s'efforcera de ſecouer ſon joug, s'il a le malheur de s'y être aſſujetti? Il n'eſt pas ſi aiſé qu'on penſe d'en ſortir, & il eſt plus aiſé qu'on ne penſe d'y tomber. Il ne faut, ſelon

(*a*) Coloſſ 3. 4. (*b*) Luc. 12. 15. (*c*) Epheſ. 5. 3.
(*d*) Hebr. 13. 5. (*e*) Epheſ. 5. 5. (*f*) 1. Tim. 6. 10.

l'Apôtre, que vouloir devenir riche ; car dès-là on tombe dans la tentation & dans le piége du diable, & en divers desirs inutiles & pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abyſme de la perdition & de la damnation. Rien donc de plus important que de profiter de la leçon que Jeſus-Chriſt nous fait dans la ſuite de cet Evangile, pour ruiner ce que les hommes prennent plus ordinairement pour prétexte, ou de ſe précipiter dans l'avarice, ou d'y croupir.

C'eſt pourquoi je vous dis : Ne vous mettez point en peine où vous trouverez de quoi manger pour le ſoûtien de votre vie, ni d'où vous aurez des vétemens pour couvrir votre corps. Saint Auguſtin dit quelque part : Otez-moi l'avarice, & il n'y aura plus de pauvres : & Jeſus-Chriſt nous donne lieu par ſes paroles de dire de même : Otez-moi l'inquiétude pour les beſoins de la vie du corps, & il n'y aura plus d'avarice. Jeſus-Chriſt ne condamne donc point le ſoin du néceſſaire. Il veut bien que nous employions des moyens humains pour nous le procurer, & que nous nous y portions même avec quelque activité. Mais il y a deux principes & deux motifs des actions humaines, la charité & la cupidité : & pour connoître ce que Jeſus-Chriſt défend dans la recherche du néceſſaire, il importe de ſçavoir par lequel de ces deux principes nous le recherchons. Si c'eſt par la charité, tout va bien. Elle nous met dans

un juſte milieu. Elle nous fait éviter cet excès de confiance en la providence de Dieu qui fut condamné du temps de l'Empereur Conſtance dans les hérétiques nommés Meſſaliens ou Euchytes, qui rejettoient tout travail, & ne retenoient de notre Religion que la priére. Elle nous empéche de donner dans cette fauſſe intelligence de quelques endroits de l'Evangile, qui faiſoit croire à ces Moines, contre qui S. Auguſtin a écrit, que la perfection conſiſtoit à ne point travailler du tout. Car, comme remarque ſaint Epiphane (*a*), Jeſus-Chriſt n'a rien dit pour nous faire vivre dans l'oiſiveté, ni pour ſouffrir que nous ſoyons parmi les hommes ce que les guêpes ſont parmi les abeilles: mais il veut que nous imitions ſaint Paul, qui a travaillé jour & nuit juſqu'à ſe fatiguer pour n'être à charge à aucun de ceux de Theſſalonique, & qui a dit (*b*) que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger. Elle imite en effet autant qu'elle peut ce ſaint Apôtre. Elle imite ces Solitaires d'Egypte, qui joignirent le travail des mains à leurs éxercices ſpirituels, pour éviter l'oiſiveté, & pour n'être pas obligés à flater les hommes en leur demandant les choſes néceſſaires pour la nourriture de leur corps, ou de fréquenter les tables des riches. Quand Dieu bénit ſon travail, & qu'il lui donne au-delà du néceſſaire, elle fait part aux pau-

(*a*) Hæreſ. 30. (*b*) 2. Theſſal. 3. 10.

vres de ſon ſuperflu. S'il ne lui donne préciſément que le néceſſaire, elle s'en contente. Si ſon gain n'arrive pas juſques-là, ou elle ſouffre ſans murmurer l'incommodité d'en être privée ; ou elle eſſuie pour l'amour de Jeſus-Chriſt la honte de demander ce qui lui manque, dont elle ne peut abſolument ſe paſſer. L'Evangile ne blâme nullement cette maniére humble, tranquille, & ſoumiſe de chercher ſon néceſſaire.

Mais il condamne la recherche qui s'en fait par la cupidité, qui donne de l'empreſſement & de l'inquiétude, qui ne connoît point les bornes d'une juſte néceſſité, qui n'a jamais de ſuperflu, qui travaille toujours pour acquerir, & ſe repoſe tellement ſur ſon travail & ſur ſon induſtrie, qu'elle n'attend rien de la Providence, qui prend des précautions extraordinaires pour ne manquer de rien, & qui ſe laiſſe aller aux impatiences & aux murmures lorſqu'elle ſouffre le moindre beſoin. Enfin la cupidité, ſi on ne l'arrête, eſt capable, ſous prétexte de la recherche du néceſſaire, de nous faire tomber dans toute ſorte de précipices. Il faut donc l'arrêter. Et comment ? En ne lui donnant aucune part dans cette recherche, en baniſſant de notre cœur tout ſoin, toute inquiétude, toute peine à l'égard du néceſſaire qui n'a qu'elle pour principe. C'eſt à quoi Jeſus-Chriſt nous exhorte par diverſes conſidérations. Voici la premiére.

La vie n'eſt-elle pas plus que la nourriture, & le corps plus que le vétement ? afin que vous ſçachiez, dit ſaint Auguſtin, que celui qui a donné la vie, peut encore plus aiſément donner la nourriture ; & que celui qui a donné le corps, peut encore plus aiſément donner de quoi le couvrir. Oui, direz-vous, il le peut. Mais quel ſujet me donne-t'on d'eſpérer qu'il le fera ? Comment, vous répond ſaint Jean Chryſoſtome (*a*), celui qui donne ce qui eſt de plus conſidérable, ne donnera-t'il pas auſſi ce qui l'eſt moins ? Comment celui qui a formé le corps dans cette néceſſité d'être nourri, ne donneroit-il pas cette nourriture dont il a voulu qu'il eût beſoin ? Il n'y a donc qu'à faire ce qu'enſeigne le Prince des Apôtres (*b*), à jetter dans le ſein de Dieu toutes nos inquiétudes ; parce qu'il a ſoin de nous ; ou, comme dit le Prophéte (*c*), à nous décharger en Dieu de toutes nos inquiétudes, nous aſſurant qu'il nous nourrira. Mais cette réſignation parfaite à la divine Providence exclut-elle les moyens humains ? Nullement. Il faut ſeulement prendre garde que ce ſoit la charité qui les emploie, & non la cupidité qui gâte tout. La charité ſe ſert de telle ſorte de ces moyens, qu'elle s'appuie ſur la Providence de Dieu ; & la cupidité s'en ſert auſſi, avec cette différence qu'elle met en eux toute ſa confiance.

(*a*) Sur ſaint Matth. Hom. 1. (*b*) 1. Petr. 5. 7. (*c*) Pſ. 54. 23.

Considérez les oiseaux du Ciel. Ils ne sement point, ils ne moissonnent point, & ils n'amassent rien dans des greniers ; mais votre Pere céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellens qu'eux ? C'est la seconde considération par où Jesus-Christ veut nous délivrer des inquiétudes de cette vie, afin que rien ne nous empêche de mettre en lui toute notre confiance & toute l'affection de notre cœur ; à quoi ces inquiétudes sont un des plus grands obstacles. Quel moyen en effet plus puissant & plus efficace de nous détacher de ces soins terrestres, que de considérer les oiseaux, non ceux que les hommes ont coûtume de nourrir, mais les oiseaux du ciel, qui n'ont point d'autre ressource que la divine Providence ? Et cependant votre Pere céleste les nourrit ; car c'est lui, dit David (*a*) ; qui donne la pâture aux bêtes, & aux petits des corbeaux qui la lui demandent par leurs cris. Il ne dit pas *leur Pere céleste*, mais *votre Pere céleste*, pour nous faire sentir par cette expression, qu'il ne refusera pas à ses enfans ce qu'il ne manque point de donner à des créatures qui ne le sont pas, & qui sont d'ailleurs beaucoup moins excellentes qu'eux. Car qu'est-ce que l'homme ? Vous l'avez rendu, répond le Prophéte (*b*), pour un peu de temps inférieur aux Anges ; l'esprit & la raison sont comme une couronne d'honneur & de gloire

(*a*) Ps. 146. 9. (*b*) Ps. 8. 6.

dont vous l'avez couronné. Vous lui avez donné l'empire ſur tous les ouvrages de vos mains. Vous lui avez aſſujetti & mis toutes choſes ſous les pieds, les brebis & les bœufs, toutes les bêtes domeſtiques, & celles qui ſont ſauvages, les oiſeaux du ciel, & les poiſſons de la mer, & tout ce qui ſe remue dans l'étenduë de ſes eaux. Ne ſeroit-ce donc pas en quelque ſorte ſe dégrader ſoi-même, que de s'abandonner aux inquiétudes de la vie préſente? Et pourrions-nous donner une plus grande preuve, ou que nous ne reconnoîtrions point en Dieu à notre égard la même puiſſance pour nous nourrir qu'il a pour nourrir les oiſeaux du ciel, ou la même bonté pour le vouloir qu'il a pour eux? Il eſt vrai que le même Prophéte dit ailleurs, que par le peché nous nous ſommes mis au rang des bêtes, & que nous ſommes devenus ſemblables à elles. Mais quand nous mériterions d'être traités comme les bêtes, puiſque la divine Providence ne leur manque pas, quel ſujet aurions-nous de craindre qu'elle vînt à nous manquer? D'ailleurs, ſi le peché nous a rendus ſemblables aux bêtes, la grace de Jeſus-Chriſt nous a rétablis avec avantage dans toutes nos prérogatives; & en nous donnant la qualité glorieuſe d'enfans de Dieu, elle nous rehauſſe infiniment au deſſus des bêtes & de toutes les créatures, qui en ſont incapables. De ſorte qu'au moins les

vrais Diſciples de Jeſus-Chriſt, à qui proprement notre Evangile s'adreſſe, ſe peuvent fortifier contre les inquiétudes qui naiſſent des beſoins de la vie préſente, par cette conſidération des oiſeaux du ciel, & s'appliquer ces paroles : *N'êtes-vous pas plus excellens que les oiſeaux du ciel?* N'êtes-vous pas plus cheris de celui, qui non-ſeulement eſt votre Créateur, ce qui vous eſt commun avec les oiſeaux, mais qui eſt votre Pere céleſte, ce qui met entre vous & eux une différence infinie?

Si cela eſt, dira-t'on, pourquoi Dieu ne nourrit-il pas les hommes qui ſont ſi excellens & qu'il chérit ſi fort, comme il nourrit les oiſeaux du ciel, ſans qu'ils ſement, ſans qu'ils moiſſonnent, ſans qu'ils amaſſent dans des greniers, ſans qu'ils travaillent? Voici, dit ſaint Auguſtin (*a*), ce que doivent répondre ceux à qui on feroit cette queſtion : Si une maladie ou un emploi nous mettoit auſſi hors d'état de travailler, Dieu nous nourriroit comme il nourrit les oiſeaux du ciel, ſans travailler non plus qu'eux. Mais lorſque nous pouvons travailler, nous aurions tort de tenter Dieu, en voulant qu'il nous nourrît ſans travailler. De quelque maniére que nous ſoyons nourris, ſoit comme les hommes en travaillant, ſoit comme les oiſeaux du ciel en ne travaillant pas, c'eſt toujours Dieu qui nous nourrit. Ainſi c'eſt

(*a*) De oper. Monach.

dans ſa providence que nous devons mettre notre confiance : c'eſt à lui plaire en toutes choſes, que nous devons ſonger, ſans nous inquiéter inutilement du néceſſaire.

Vous me direz : N'y a-t'il point de Saints qui ont manqué du néceſſaire, & qui ſont morts de faim ? Cela peut être ; & quand cela arrive, il ne faut pas croire que ce ſoit par un manquement de la Providence, mais que c'eſt la Providence même qui a ordonné ce genre de mort pour le bien de celui à qui il arrive. Un Chrétien eſt donc toujours éxemt d'inquiétude, & toujours dans une attente tranquille de l'avenir, de quelque néceſſité qu'il ſe trouve preſſé. Car il faut néceſſairement ou que Dieu ait réſolu de l'en tirer par les reſſorts de ſa providence qui fourniſſent des reſſources infinies dans les plus grands embarras & les plus grandes angoiſſes, ou qu'il ait réſolu de lui ôter la vie par ce moyen, de lui faire trouver ſa délivrance parfaite par ces miſéres paſſagéres ; & alors il accepte avec joie cet ordre de la Providence, & il reconnoît ſans peine que cette iſſuë eſt encore plus favorable que l'autre, puiſqu'elle le délivre pour toujours des miſéres de la vie. Après tout, que lui ſerviroit-il de s'inquiéter ?

Et qui eſt celui de vous qui puiſſe avec tous ſes ſoins ajoûter à ſa taille la hauteur d'une coudée ? Comme avec tous vos ſoins vous ne pouvez faire croître votre corps, vous ne

pouvez avec toutes vos inquiétudes, vous assurer votre nourriture. Ce ne sont donc pas nos soins particuliers, mais la seule providence de Dieu, qui fait tout dans les choses mêmes où nous paroissons avoir plus de part. Que si Dieu nous abandonnoit, rien ne nous pourroit soûtenir ; & nous péririons avec tous nos soins, nos inquiétudes, & nos travaux. C'est la troisiéme considération par où Jesus-Christ nous exhorte à dépendre entiérement de la divine Providence dans la recherche du nécessaire. Et comme il étoit à propos qu'il donnât un éxemple pour le vétement, comme il en a donné un pour la nourriture, il ajoûte :

Pourquoi aussi vous mettez-vous en peine pour le vétement, qui est encore d'une bien moindre nécessité que la nourriture ? Cependant *considérez comment croissent les lys des champs*. Comme il a dit des oiseaux du ciel, pour les distinguer de ces oiseaux que les hommes prennent soin de nourrir, il se sert aussi de l'éxemple des lys des champs, & non des lys des jardins que les hommes cultivent, parce qu'ils paroissent devoir quelque chose à leur soin. Considérez donc la beauté des lys des champs, leur feuillage qui leur tient lieu de vétement, la diversité & l'agrément de leurs couleurs. Ils ne travaillent pas, comme les hommes, pour se vétir ; ils ne filent pas, comme les femmes, pour se procurer un si bel ornement : on ne peut pas dire

dire qu'ils ayent aucun ſoin ni aucune inquiétude ; ils en ſont tout-à-fait incapables. *Cependant je vous déclare que Salomon même dans toute ſa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.* Salomon le plus ſage, le plus riche, le plus magnifique de tous les Rois, ne fut jamais ſi brillant ni ſi bien orné dans le jour même de ſa plus grande gloire, que le ſont ces fleurs, qui ne tiennent rien de l'induſtrie des hommes, & qui doivent tout leur ornement à la providence de Dieu.

Si donc Dieu a ſoin de vêtir de cette ſorte une herbe des champs, qui eſt aujourd'hui, & qui ſera demain jettée dans le feu, tant elle eſt de peu de durée ſur la terre, & peu eſtimée ; *combien aura-t'il plus de ſoin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi ; vous*, à qui Dieu a donné un ame raiſonnable qui ſubſiſtera éternellement ; *vous*, dont il a formé le corps ; *vous*, pour qui il a fait le ciel & la terre ; *vous*, à qui il a envoyé ſes Prophétes & donné ſa Loi ; *vous*, qu'il a comblés de tant de biens, & à qui il a donné enfin avec lui la plénitude de ſes bénédictions & de ſes graces ? Que ſi Dieu donc témoigne prendre tant de ſoin pour des choſes ſi viles & ſi peu néceſſaires, comment pourroit-il oublier l'homme, qui eſt la plus excellente de ſes créatures ? Mais comment l'homme peut-il réſiſter à tant de puiſſantes raiſons qui condamnent ſa défiance, & qui ſont

capables de bannir de ſon cœur toute ſorte d'inquiétudes qui naiſſent de la cupidité? Jeſus-Chriſt nous en découvre la raiſon par ces paroles : *O hommes de peu de foi !* Voilà la ſource de nos inquiétudes touchant la nourriture & le vétement, la petiteſſe de la foi. Car ſi nous conſidérions à la faveur de ſes lumiéres divines les oiſeaux du ciel, les fleurs des champs, & tant de témoignages anciens & nouveaux de la providence de Dieu ſur les hommes en général, & ſur nous en particulier, toutes nos inquiétudes vaines & inutiles diſparoîtroient, & nous nous trouverions pleins de confiance & d'amour pour celui qui connoît nos beſoins; qui y a pourvu avec tant de bonté juſqu'à cette heure, qui peut & qui veut encore y pourvoir. Mais nous manquons de foi, nous ſommes remplis de défiance, & c'eſt ce qui nous rend ſemblables aux Payens. Il n'y a point en cela d'éxagération, l'Evangile le dit :

Ne vous mettez donc point en peine, & ne dites point : Où trouverons-nous de quoi manger, de quoi boire, de quoi nous vêtir, comme font les Payens qui recherchent toutes ces choſes ? Il n'y a pas tant de ſujet de s'en étonner; car ne croyant pas qu'il y ait un Dieu qui préſide aux choſes humaines, & dont la providence s'étende ſur les moindres créatures, il faut bien qu'ils s'inquiétent, & qu'ils ſe mettent en peine de rechercher ce qu'ils

n'attendent point d'ailleurs. Mais que des Chrétiens qui adorent un Dieu tout-puiſſant, tout bon, qui ſçait tout, qui voit tout, qui gouverne tout, qui pourvoit à tout ; des Chrétiens qui l'invoquent tous les jours comme leur Pere qui eſt dans le Ciel, partagent leur cœur, & déchirent leur eſprit par des ſoins qui ne leur ſervent de rien, pour ſe procurer le néceſſaire, c'eſt ce qui eſt étonnant, & qui fait bien voir que ces ſortes de Chrétiens n'ont pas aſſez de foi pour ſe diſtinguer en cela des Payens. Si vous voulez ne leur pas reſſembler, banniſſez de votre cœur ces vaines inquiétudes du néceſſaire, & ne tenez point ce langage, ni par vos paroles, ni par votre conduite: *Où trouverons-nous de quoi manger, de quoi boire, de quoi nous vêtir ?*

Car votre Pere ſçait que vous en avez beſoin. Un Payen s'inquiéte pour ſa nourriture & pour ſon vétement, parce qu'il en a beſoin ; & c'eſt pour cela même qu'un Chrétien ne doit point s'inquiéter, parce qu'il en a beſoin : car il doit ſuffire qu'un Pere tout-puiſſant & tout bon, comme Dieu eſt, le ſçache ; il ſçaura bien y pourvoir. Que devons-nous donc faire, nous autres Chrétiens, au lieu de nous inquiéter du néceſſaire, & de le rechercher avec empreſſement, comme font les Payens ? l'Evangile le dit:

Cherchez donc premiérement le Royaume & la juſtice de Dieu, & toutes ces choſes vous ſeront

données comme par ſurcroît. Ce Royaume que Jeſus-Chriſt nous preſcrit ici de rechercher, & qu'il nous a appris à demander, n'eſt pas ſeulement le régne que Dieu a dans les Juſtes, & qu'il leur communique en les élevant par ſa grace au deſſus de toutes les créatures, & au deſſus d'eux-mêmes ; mais c'eſt particuliérement l'honneur & la grandeur de Dieu, c'eſt la conſommation du régne, de l'autorité & de la gloire qu'il doit avoir éternellement dans ſon Fils, & par lui dans ſes Elus. Voilà ce Royaume admirable que nous devons déſirer & rechercher, non par le vain éclat d'une fauſſe juſtice, mais par une juſtice qui ſoit telle aux yeux de Dieu, & qui conſiſte dans l'accompliſſement de ſa ſainte volonté en tout & par-tout. C'eſt pour cela qu'il ajoûte, *& la juſtice de Dieu*, ſans laquelle en vain nous chercherions & nous déſirerions ſon Royaume.

Quoiqu'il ſemble que nous nous oublions nous-mêmes dans cette recherche du Royaume & de la juſtice de Dieu, néanmoins notre unique avantage, & notre ſouverain bonheur y eſt renfermé. Nous devons donc le rechercher *premiérement*, & comme notre fin à quoi nous devons tout rapporter, & pour laquelle nous devons faire tout ce que nous faiſons. Nous devons préferer cette fin à tous nos interêts particuliers, ou plutôt nous n'en devons point avoir qui en ſoient

ſéparés. Mais d'autant, dit ſaint Auguſtin, que nous combatons en cette vie pour pouvoir arriver à ce Royaume, & que cette vie ne ſe peut paſſer ſans les choſes qui ſont néceſſaires pour la ſoûtenir : *Ces choſes-là*, dit Jeſus-Chriſt, *vous ſeront données comme par ſurcroît.* Pour vous, *cherchez premiérement le Royaume de Dieu & ſa juſtice.* Il nous ordonne de chercher premiérement l'un, & ne nous défend pas auſſi de chercher l'autre, quoique fort inférieur en dignité : le premier comme notre bien ; le ſecond comme notre néceſſaire, mais comme un néceſſaire pour parvenir à ce bien. C'eſt pourquoi nous devons le demander ſans empreſſement, ſans inquiétude, & d'une maniére qui ne nous détourne point de la recherche du Royaume & de la juſtice de Dieu. Car, à proprement parler, ce n'eſt que ce Royaume & cette juſtice que nous devons déſirer, que nous devons chercher, que nous devons demander. Et nous ne faiſons rien de contraire à cela en demandant le néceſſaire ; parce que ſi nous le demandons comme il faut, nous le demandons par rapport au Royaume de Dieu : & alors ce n'eſt pas tant le néceſſaire que nous demandons, que ce Royaume. D'où vient que ſi Dieu nous faiſoit trouver ſon Royaume, & qu'il nous refusât en même temps le néceſſaire, nous ne laiſſerions pas d'être éxaucés. Il n'y auroit même rien à redire à la conduite de

celui, qui par une grande confiance en la providence de Dieu, & par une application extraordinaire à chercher ſon Royaume, oublieroit de demander le néceſſaire; comme Salomon, qui s'étant contenté de demander la ſageſſe, Dieu ne laiſſa pas de lui donner toutes les richeſſes & toute la gloire qu'il ne lui demandoit pas: & Dieu les lui donna, dit ſaint Paulin, pour cette même raiſon, qu'il ne les demandoit pas. Cependant Jeſus-Chriſt nous a appris à demander le néceſſaire dans l'Oraiſon Dominicale, afin de nous faire ſouvenir que c'eſt de Dieu que nous le recevons, & de nous accoûtumer à dépendre entiérement de ſa providence.

PRIERE.

NOtre Pere, qui êtes dans les cieux; que votre nom ſoit ſanctifié: que votre royaume arrive: que votre volonté ſoit faite en la terre comme au ciel. Ce ſont les paroles, Seigneur, que vous nous avez preſcrites pour chercher ce Royaume & cette juſtice que vous nous ordonnez de chercher. Inſpirez-nous des ſentimens conformes à ces paroles; faites-nous faire des actions qui ne démentent ni ces ſentimens, ni ces paroles.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, & faites que nous l'attendions de vous ſans inquiétude, en conſidérant avec quel ſoin & quelle bonté vous nourriſſez & vous revétez des créatures que vous eſti-

mez, & que vous chériſſez moins que nous. Que nous ſerviroient auſſi-bien nos inquiétudes & nos empreſſemens, qu'à nous rendre ſemblables aux Payens, qui ne connoiſſent pas le bonheur que nous avons d'être les enfans d'un Pere tout bon & tout-puiſſant? Ne ſuffit-il pas en effet, ô Pere éternel, que vous connoiſſiez nos beſoins? N'eſt-ce pas vous faire injure & agir contre nous-mêmes, que de ſervir un autre maître, pour avoir ce que vous ſeul pouvez nous donner? Faites, Seigneur, que comprenant mieux nos interêts, nous renoncions à tout ce qui peut partager nos cœurs, pour vous aimer & ſervir uniquement, & pour ne dépendre que de vous en toutes choſes. Venez, Seigneur, venez nous poſſéder comme notre maître, venez nous dominer comme notre Roi, venez regner en nous, ſeul, pleinement, & ſans bornes. Ainſi ſoit-il.

LE QUINZIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Galates.* Ch. 5. ℣. 25.

MEs freres; Si nous vivons par l'eſprit, marchons auſſi par l'eſprit. Ne nous laiſſons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres, & étant envieux les uns des autres. Mes freres, ſi quelqu'un eſt tombé par ſurpriſe en quelque peché, vous autres qui êtes ſpirituels, ayez ſoin de l'inſtruire dans un eſprit de douceur, chacun de vous faiſant réflexion ſur ſoi-même, & craignant d'être tenté auſſi-bien que

lui. Portez les fardeaux les uns des autres, & vous accomplirez ainſi la loi de Jeſus-Chriſt. Car ſi quelqu'un s'eſtime être quelque choſe, il ſe trompe lui-même; parce qu'il n'eſt rien. Or que chacun éxamine bien ſes actions, & alors il trouvera ſa gloire en ce qu'il verra de bon dans lui-même, & non point en ſe comparant avec les autres. Car chacun portera ſon propre fardeau. Que celui qu'on inſtruit dans les choſes de la Foi, aſſiſte de ſes biens en toutes maniéres celui qui l'inſtruit. Ne vous trompez pas, on ne ſe moque point de Dieu : l'homme ne recueillera que ce qu'il aura ſemé. Car celui qui ſeme dans ſa chair, recueillera de la chair la corruption & la mort ; & celui qui ſeme dans l'eſprit, recueillera de l'eſprit la vie éternelle. Ne nous laſſons donc point de faire le bien; puiſque ſi nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en ſon temps. C'eſt pourquoi pendant que nous en avons le temps, faiſons du bien à tous, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domeſtiques du Seigneur.

MES FRERES ; Si nous vivons par l'eſprit, conduiſons-nous auſſi par l'eſprit. Ces paroles ſuivent immédiatement la fin de l'Epître de Dimanche dernier, & elles en ſont une ſuite. Car ſi, comme on l'a vû, l'Eſprit eſt tellement oppoſé à la chair, que par-tout où il eſt, il y a un combat entre eux ; ſi l'Eſprit a des deſirs & des fruits directement oppoſés aux deſirs & aux œuvres de la chair, il s'enſuit que ſi nous ſommes animés de l'Eſprit, nous devons le faire paroître par nos deſirs, par nos œuvres, par toute notre conduite. Il eſt vrai que nous pouvons bien avoir quelques deſirs, ou faire quelques actions dont le ſaint Eſprit ne ſeroit pas le

principe, ſans que pour cela on puiſſe conclure que nous n'en ſommes pas animés ; un tel deſir ou une telle action pouvant n'être qu'un peché véniel, qui ne prive pas une ame de l'Eſprit de Dieu, & qui n'eſt pas un marque qu'elle en ſoit privée, quoiqu'il lui ſoit contraire. Mais pour avoir ſujet de croire que nous vivons par cet Eſprit, & pour avoir la conſcience en repos là-deſſus, il faut que nous évitions tout deſir & toute action qui tue l'ame d'un ſeul coup, & que nous ſoyons remués par l'Eſprit, au moins dans le gros ou le corps de nos actions, en quoi conſiſte notre conduite. Cela ſuffit pour nous convaincre nous-mêmes, & les autres, que nous vivons par l'Eſprit ; mais ce n'eſt pas aſſez pour tendre à la perfection, comme tous les Chrétiens y ſont obligés. Il faut de plus qu'ils travaillent à être remués par ce principe divin en toutes choſes, dans tous leurs deſirs, dans toutes leurs paroles, dans toutes leurs actions. Et comme il eſt impoſſible, que dans cette vie mortelle il n'en échape, qui n'ont pour principe que la concupiſcence oppoſée à l'Eſprit, ils doivent en gémir, s'en humilier, en faire pénitence, en demander à Dieu le pardon, & les effacer par des œuvres contraires.

Ne nous laiſſons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres, & étant envieux les uns des autres. S'il faut ſe conduire par l'Eſprit, enſuite, & pour preuve de ce-

que l'Eſprit vit en nous, il ne faut point ſe laiſſer aller à la vaine gloire, c'eſt-à-dire, aux deſirs de s'élever au deſſus des autres, & de s'acquerir de la gloire auprès des hommes. Rien n'eſt plus vain qu'une telle gloire, qui dépend de l'eſtime & du jugement des hommes, qui paſſe & qui change en un moment. Rien n'eſt plus capable de nous faire tenir une conduite contraire à celle de l'Eſprit. Elle produit néceſſairement les querelles & les diſſenſions. Car on ne ſe pique les uns les autres, que parce que le propre orgueil ſe ſent lui-même piqué. On ne porte de l'envie aux autres, que parce qu'on s'imagine que leur élévation nous rabaiſſe, & que nous voulons regner ſeuls par l'eſtime dans l'eſprit des hommes. L'Apôtre a donc raiſon d'avertir les Galates de retrancher de leur cœur la vaine gloire, comme étant la ſource de toutes les piques & de toutes les jalouſies qui troublent la charité & empéchent l'union parfaite. Mais il va découvrir encore plus particuliérement la ſource du mal.

Mes freres, ſi quelqu'un eſt tombé par ſurpriſe dans quelque peché, vous autres qui êtes ſpirituels, ayez ſoin de le relever dans un eſprit de douceur. L'Apôtre donne lieu de penſer que ces petites querelles venoient de ce que les forts railloient les foibles, ou les reprenoient avec aigreur, lorſqu'il leur échapoit de faire quelque faute, & qu'ils en prenoient

occaſion de s'élever au deſſus d'eux. Pour remédier à ce déſordre, il leur preſcrit de quelle maniére ils doivent ſe conduire envers leurs freres qui tombent. La correction n'eſt pas un devoir abſolument néceſſaire; car il ne ſera pas dans le ciel, où il n'y aura rien à corriger. Il ſuppoſe donc quelque défaut dans celui à l'égard de qui on a à le pratiquer. C'eſt un devoir difficile en ſoi de bien faire la correction; mais il eſt encore plus difficile de la bien recevoir : ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin (*a*), en parlant de ſaint Paul qui reprit ſaint Pierre, Que c'eſt quelque choſe de bien plus louable & de plus grand de bien recevoir la correction, que d'avoir le courage de la faire. Les ſimples fidéles ne ſont pas obligés à ce devoir pour toute ſorte de fautes. Celles qui ſeroient trop difficiles à guérir, demandent des médecins particuliers, & ſurpaſſent ou la lumiére ordinaire, ou la vocation du commun des Chrétiens. Les fautes donc, dont la correction regarde en quelque ſorte tous les Chrétiens, ſans qu'ils ayent beſoin pour cela d'engagement ni de miſſion particuliére, ce ſont des fautes qui ne demandent que de l'inſtruction, & qui ſubſiſtent dans ceux qui les ont commiſes avec une volonté ſincére de s'en corriger quand ils en ſeront inſtruits : enfin ce ſont des fautes d'ignorance & de ſurpriſe, comme l'Apôtre le fait

(*a*) Lettre 82.

entendre par ces paroles : *Si quelqu'un eſt tombé par ſurpriſe dans quelque peché, vous autres qui êtes ſpirituels, ayez ſoin de le relever dans un eſprit de douceur.* La qualité qu'il leur donne de *ſpirituels*, n'éxemtoit perſonne du devoir de la correction dont il s'agit ici ; car, tous les Chrétiens doivent être ſpirituels ; c'eſt-à-dire, vivre de l'Eſprit, & ſe conduire par l'Eſprit. Ils devroient auſſi être tous pour l'ordinaire, dans un degré de vertu & de lumiére ſpirituelle, qui les rendît capables de pratiquer ce devoir général de la correction. Et l'on ne ſe doit pas croire tout-à-fait éxemt de faute de ce qu'on ne corrige pas le prochain, lors même que par un jugement véritable on ne s'en croit pas capable, ſur-tout ſi cette incapacité vient du déréglement de la vie, & de la négligence.

Ceux qui ſont en état de faire aux autres la correction, doivent prendre garde de n'y rien mêler de leur propre eſprit, mais de la faire dans un eſprit de douceur. C'eſt en cela particuliérement que nous devons nous conduire par l'Eſprit de Dieu qui nous anime : ce qui exclut tous les mouvemens humains. Par le mot de *douceur*, il exclut même les mouvemens d'un zéle ardent, qui peuvent être bons en d'autres occaſions, & à l'égard d'autres ſortes de pécheurs ; mais qui ne ſont pas proportionnés à ceux qui n'ont péché que par ignorance & par ſurpriſe. Il pourroit arriver néanmoins qu'il

ſeroit utile de leur parler avec force : ainſi la meilleure régle pour la maniére de parler, eſt de proportionner ſes paroles à l'état de celui que nous voulons corriger. Et pour la diſpoſition intérieure, l'on doit avoir le cœur plein d'amour & de tendreſſe pour notre frere qui eſt tombé, & que nous devons avoir ſoin de relever. Aimez, dit ſaint Auguſtin (*a*), & dites ce que vous voudrez ; ce qui paroîtra injurieux ne le ſera pas en effet, quand vous n'aurez dans le cœur que le deſir de travailler à la guériſon de votre frere. Tout conſiſte donc à avoir de la charité pour votre frere. Elle vous fera connoître l'obligation que vous avez de le relever quand il tombe. Elle vous fera garder la douceur dans le cœur, pendant qu'elle vous mettra à la bouche des paroles proportionnées à ſon utilité. Elle vous fera éviter les contre-temps qui pourroient rendre au malade le reméde de la correction inutile ou dangereux. Elle vous fera ſurmonter les rebuts & les contradictions que la pratique de ce devoir fait naître quelquefois, & vous en fera faire un bon uſage. Mais rien n'excite davantage cette charité tendre & compatiſſante, que la conſidération de notre propre péril. Et c'eſt-ce que l'Apôtre ajoûte.

Chacun de vous faiſant réfléxion ſur ſoi même, & craignant d'être tenté auſſi-bien que lui. Cette réfléxion que l'on fait ſur ſoi-même,

(*a*) In c. 6. Ep. ad Gal.

accompagnée d'une crainte, toujours bien fondée, de ſuccomber par ſurpriſe à quelque tentation du peché, nous porte à traiter le prochain qui eſt tombé, comme nous voudrions être traités, ſi le même malheur nous arrivoit. Or ſi nous ſommes ſpirituels comme ceux à qui l'Apôtre adreſſe ce diſcours, nous ne voudrions pas que l'on diſſimulât notre faute par timidité ou par complaiſance; nous ne voudrions pas auſſi qu'on l'éxagerât, ni qu'on en prît occaſion de nous inſulter, ou de nous railler: mais nous ferions bien-aiſes que l'on nous reprît, & que l'on nous inſtruisît avec bonté, avec charité, & avec douceur. C'eſt donc de cette maniére que nous devons agir envers nos freres.

Portez les fardeaux les uns des autres, & vous accomplirez ainſi la loi de Jeſus-Chriſt. Nos fardeaux ſont nos pechés, & ils ſont plus ou moins peſans, que ceux-ci ſont plus ou moins griefs. Mais comment eſt-ce que l'Apôtre nous ordonne de porter les fardeaux les uns des autres, puiſque Jeſus-Chriſt s'eſt chargé de tous nos pechés, & a ſatisfait pour nous à la juſtice de Dieu ſon Pere? Jeſus-Chriſt en ſatisfaiſant pour nous à la juſtice de ſon Pere, ne nous a pas éxemtés d'y ſatisfaire nous-mêmes; mais il nous a mérité les graces de pouvoir & de vouloir y ſatisfaire par des œuvres de pénitence, qui ſans cela n'auroient aucune vertu de nous éxemter des peines que la juſtice de

Dieu nous avoit deſtinées. En ſouffrant pour nous, il ne nous a pas diſpenſés de ſouffrir; mais il a communiqué à nos ſouffrances, quoique courtes & légeres, le mérite d'un poids infini & éternel de gloire, à laquelle elles ne ſeroient ſans cela nullement proportionnées. De même, en portant nos fardeaux ou nos pechés, il n'entend pas que nous en ſoyons moins obligés de les porter les uns des autres; mais par ſon éxemple & par ſa grace il nous donne le moyen de nous acquiter de ce devoir important, par lequel nous accompliſſons la loi de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, la charité. Car c'eſt-là proprement la loi de Jeſus-Chriſt; ne nous ayant rien recommandé davantage que de nous aimer les uns les autres. Il nous a même donné cet amour mutuel comme une marque à laquelle on peut reconnoître ſi nous ſommes de ſes diſciples. Il en fait un commandement nouveau, auquel il réduit généralement tous les autres, non-ſeulement ceux qui regardent le prochain, mais ceux auſſi qui regardent Dieu même; parce qu'en effet ſi nous avons de la charité pour le prochain, nous ne lui ferons aucun tort ni dans ſa perſonne, ni dans ſon honneur, ni dans ſes biens: nous lui voudrons le même bonheur que nous nous voulons à nous-mêmes. Or c'eſt Dieu qui eſt notre bonheur: nous ne pouvons donc pas aimer le prochain, que nous n'aimions Dieu à plus forte raiſon,

& par conſéquent que nous n'obſervions la loi de Jeſus-Chriſt, qui renferme toute la Loi & les Prophétes. C'eſt donc par un principe & par un effet de cette charité, que nous devons ſupporter non-ſeulement les foibleſſes & les imperfections du prochain, mais ſes pechés mêmes, en les ſouffrant avec patience, en les pardonnant volontiers quand ils ſont contre nous, en demandant miſéricorde pour lui, en l'encourageant à la pénitence, en la faiſant avec lui, en le reprenant & l'inſtruiſant avec bonté, quand il les commet par ſurpriſe. On porte les fardeaux les uns des autres, & on accomplit par ce moyen la Loi de Jeſus-Chriſt en toutes ces maniéres.

Car ſi quelqu'un s'eſtime être quelque choſe, il ſe trompe lui-même ; parce qu'il n'eſt rien. Le mépris, la dureté qu'avoient quelques-uns des Galates, de ceux qui étoient foibles parmi eux, ne pouvoit venir que d'une ſecrette eſtime qu'ils avoient d'eux-mêmes. L'Apôtre retranche donc la cauſe de ce déſordre, en leur faiſant entendre que cette eſtime d'eux-mêmes n'eſt fondée ſur rien, parce qu'ils ne ſont rien ; raiſon que tous les hommes généralement peuvent & doivent s'appliquer, quand la vanité les porte à s'élever au deſſus des autres. Sans moi, dit Jeſus-Chriſt (*a*), vous ne pouvez rien faire. Nous ne ſommes point capables, dit l'Apô-

(*a*) Joan. 15. 5.

tre, d'avoir aucune bonne penſée de nous-mêmes, comme de nous-mêmes. Tout ce que nous avons de nous-mêmes, diſent les Conciles, c'eſt le menſonge & le peché. Si nous n'y tombons pas à tout moment, c'eſt une miſéricorde particuliére de Dieu qui nous retient, & qui ne nous donne aucun droit de nous élever au deſſus des plus foibles & des plus imparfaits que nous, parce qu'elle eſt toute gratuite. Ceux qui penſent être quelque choſe, ou qui penſent avoir quelque choſe pendant qu'ils vivent ici, méritent par cet orgueil, dit ſaint Auguſtin (*a*), de ne point recevoir ce qui leur manque; parce qu'ils trouvent conſidérable ce qu'ils ont déja. Car celui qui penſe être quelque choſe, n'étant rien en effet, ſe trompe lui-même; & quelque eſtime que ces perſonnes ayent d'eux-mêmes, ils n'en ſont pas pour cela plus grands. Car la tumeur & l'enflure imite en quelque ſorte la véritable grandeur; mais elle n'a ni ſanté ni ſolidité. Renonçons donc à cette erreur ſi inutile, ſi dangéreuſe, & ſi contraire à cet eſprit d'humilité & de douceur, dans lequel l'Apôtre vouloit établir les Galates, & à leur éxemple tous les Chrétiens.

Or que chacun éxamine bien ſes propres actions, & alors il trouvera ſa gloire en ce qu'il trouvera de bon dans lui-même, & non point en ſe comparant avec les autres. Ces

(*a*) In Pſ. 38.

paroles donnent lieu de remarquer dans les Galates un défaut qui eſt & qui a toujours été fort commun & fort ordinaire, de ſe croire bon par comparaiſon à de plus méchans que ſoi. Parce qu'il y en a, par éxemple, qui font de folles dépenſes du bien d'autrui, ou du bien d'Egliſe ; ceux qui font les mêmes dépenſes d'un bien qui leur appartient légitimement, ou dont ils peuvent diſpoſer, ſe croient au deſſus de tout reproche. Ainſi le Phariſien de l'Evangile ſe comparant avec le Publicain, ſe croyoit juſte ; & peut-être n'avoit-il pas les vices du Publicain, & n'étoit-il ni adultére, ni raviſſeur, ni injuſte : mais s'il ſe fût bien éxaminé lui-même, & ſans aucun rapport aux autres, il ſe ſeroit trouvé plein d'orgueil, & grand pécheur aux yeux de Dieu. C'eſt donc ſes propres actions qu'il faut éxaminer, non en les comparant avec les actions des autres, mais avec la Loi de Dieu, qui en eſt la régle, ſelon laquelle nous ſerons jugés. Que ſi nous les y trouvons conformes, nous aurons ſujet de nous en glorifier, non en nous-mêmes, ce ſeroit vanité, mais en Dieu, c'eſt-à-dire, en les lui rapportant comme à leur principe, à leur régle, & à leur fin, par une humble & ſincére reconnoiſſance.

On peut encore donner un autre ſens à ces paroles, & les faire valoir contre ceux qui mettent leur gloire dans les flateries & les fauſſes louanges qu'on leur donne. Rien

n'eſt plus trompeur que les penſées & les jugemens des hommes ; & ce qui nous éleve devant eux, nous doit ſouvent être un ſujet de confuſion & d'humiliation devant Dieu. En quoi donc devons-nous mettre notre gloire ? En ce qu'après avoir comparé nos œuvres avec leur régle, après en avoir ſondé le principe, après avoir conſideré l'eſprit avec lequel elles ont été faites, & qui les a animées, nous ne nous ſentons coupables de rien ; car c'eſt ce qui nous donne quelque confiance que nos œuvres ſont bonnes & agréables à Dieu : en quoi conſiſte notre gloire, qui n'eſt pas une gloire de préſomption, mais qui s'accorde fort bien avec un profond abbaiſſement, marqué par ces paroles que l'Apôtre ajoûte, après avoir dit qu'il ne ſe ſentoit coupable de rien : Mais je ne ſuis pas juſtifié pour cela. Et ces autres : Celui qui me juge, c'eſt le Seigneur : Chacun recevra de Dieu la louange ; qui font voîr qu'il n'attendoit ſa gloire du témoignage d'aucune créature, mais du jugement de Dieu ; & qu'il faiſoit conſiſter cette gloire dans le bien que la miſéricorde de Dieu avoit mis en lui-même, & non point en ſe comparant avec les autres.

Car chacun portera ſon propre fardeau. L'Apôtre vient d'exhorter les Galates à porter les fardeaux les uns des autres, & maintenant il avertit que chacun portera ſon propre fardeau. En cela, il n'y a nulle

contradiction. Le premier s'accomplit en la maniére que nous avons dit, tout le temps de cette vie, & même après la mort, & juſqu'au jour du jugement dernier. Car nous pouvons porter par nos priéres & nos bonnes œuvres les fardeaux des ames qui ſont dans le Purgatoire; & il n'y a point de doute que ces ames par reconnoiſſance, & par charité, ne nous aident auſſi dès le moment qu'elles ſeront en état de le pouvoir, à porter les fardeaux ſous leſquels nous gémiſſons en cette vie. Saint Auguſtin ſuggere à ſon peuple, dans un Sermon (*a*), une maniére de porter les fardeaux les uns des autres différente de celles dont nous avons parlé, mais qui eſt particuliére aux pauvres & aux riches. Le fardeau du pauvre, dit-il, c'eſt le manquement du néceſſaire: le fardeau du riche, c'eſt le ſuperflu. Que le riche donne donc de ſon ſuperflu le néceſſaire au pauvre, & ils porteront les fardeaux les uns des autres; le riche en ſoulageant le pauvre en ce qui lui manque, & le pauvre en ſoulageant le riche en ce qu'il a de trop.

Le ſecond, que *chacun portera ſon propre fardeau*, ſe vérifiera au jour du Seigneur, lorſque chacun aura à rendre compte de ſes œuvres, & non de celles des autres auſquelles il n'a point eu de part. En vain ira-t'on alors emprunter de l'huile pour empécher que ſa lampe ne s'éteigne. Ce temps prédit

(*a*). Serm. 164.

par l'Ange de l'Apocalypſe, qu'ils n'y aura plus de temps, ſera venu. Les Elus ne ſeront chargés que de bonnes œuvres & de mérites, & les réprouvés gémiront ſous le poids de leurs pechés. Chacun portera ſon propre fardeau. Si c'eſt le fardeau du Seigneur que la charité impoſe, plein de mérites & de bonnes œuvres, il en recevra la récompenſe : & ſi c'eſt le fardeau de la cupidité, où il n'y ait que de mauvaiſes œuvres, il en recevra la punition.

On peut dire encore, que chacun portera ſon fardeau dès cette vie ; parce que perſonne n'eſt ſouillé du peché d'un autre, & ne doit en porter la peine, s'il ne ſe le rend propre en l'imitant, on en y conſentant. Les Donatiſtes s'étant imaginé le contraire, en avoient fait le prétexte de leur ſchiſme : mais l'Egliſe Catholique a toujours ſoûtenu qu'elle contenoit dans ſon ſein des bons & des méchans ; que les méchans n'étoient méchans que pour eux, comme les bons ne ſont bons que pour eux. C'eſt ainſi que chacun porte ſon fardeau.

Que celui que l'on inſtruit dans les choſes de la Foi, aſſiſte de ſes biens en toute maniére celui qui l'inſtruit. Nouvel abus parmi les Galates, que l'Apôtre s'efforce de corriger. Il conſiſtoit en ce que les Catéchumenes & les Néophytes ne reconnoiſſoient point la peine que leurs Maîtres prenoient à les inſtruire, en contribuant de leurs biens à leur ſubſiſtance,

Ils n'accompliſſoient pas cette loi de Jeſus-Chriſt rapportée dans cette Epître, qui veut que l'on ſupporte les fardeaux les uns des autres. Ils étoient d'autant plus coupables, que les Miniſtres de l'Evangile ne manquoient pas de leur côté de porter le fardeau de ces Néophytes en les inſtruiſant; ce qui faiſoit naître en eux plus qu'une ſimple obligation de charité de porter le fardeau de ces Miniſtres en les aſſiſtant. Car il y avoit de la reconnoiſſance, il y avoit de la juſtice. C'eſt un droit naturel & divin aux Miniſtres qui ſervent à l'Autel, pour le ſalut des ames, de vivre de l'Autel, comme c'en eſt un au laboureur de participer aux fruits de la terre, au paſteur de vivre de ſon troupeau, au ſemeur de ce que la terre produit par ſa ſemence. C'eſt un devoir que ſaint Paul recommande très-expreſſément aux fidéles; & moins les Miniſtres de Jeſus-Chriſt l'éxigent, plus les fidéles doivent être éxacts à le leur rendre. Mais c'eſt une choſe honteuſe de voir préſentement l'avarice des uns & des autres; les Prêtres ne voulant preſque rien faire gratuitement, quoique Jeſus-Chriſt le leur ordonne; & les fidéles ne voulant point les aſſiſter, quoique le même Jeſus-Chriſt le leur commande. Car quand il a dit à ſes Apôtres, & en leur perſonne à tous les Prêtres, de ne rien éxiger pour les fonctions de leur miniſtére, il a ajoûté, que c'eſt parce que ceux à qui ils précheroient

l'Evangile, ne manqueroient pas de leur fournir toutes les choſes néceſſaires, puiſque tout ouvrier eſt digne de récompenſe. C'eſt donc un ordre du Seigneur, ſelon l'Apôtre, que ceux qui annoncent l'Evangile, vivent de l'Evangile ; non en faiſant de la prédication un métier pour gagner ſa vie, mais en recevant leur ſubſiſtance de ceux qu'ils inſtruiſent ; enſorte que cet ordre s'adreſſe bien plus aux Laïques qu'aux Prêtres. Car ceux-ci ne doivent chercher que le ſalut des ames avec une charité pure & déſintereſſée ; & il eſt commandé à ceux-là d'aſſiſter, ſelon leurs moyens, ceux qui leur adminiſtrent la parole. Saint Paul étoit d'autant plus propre à repréſenter aux Galates leur devoir en ce point, & à les exhorter à s'en acquiter, qu'il ne l'éxigeoit point pour lui-même, aimant mieux travailler de ſes mains, que d'être à charge à perſonne ; ce qui faiſoit voir que c'étoit plutôt pour leur propre utilité qu'il les faiſoit ſouvenir de leur obligation, que pour ſon interêt particulier.

Ne vous trompez pas, l'on ne ſe moque point de Dieu : l'homme ne recueillera que ce qu'il aura ſemé. Quoiqu'il y ait une obligation préciſe d'aſſiſter ceux qui nous inſtruiſent, de donner le temporel à ceux de qui ou par qui nous recevons le ſpirituel ; il ſe peut faire néanmoins que l'on ne ſoit point en état de s'en acquiter, comme ceux qui ont

beſoin eux-mêmes qu'on les aſſiſte, ou qui ſont inſtruits par des perſonnes qui n'ont aucun beſoin d'aſſiſtance, & qui n'éxigent rien. Mais comme ſous prétexte qu'il peut y avoir de bonnes raiſons qui nous excuſent véritablement & devant Dieu, de ſatisfaire à ce devoir, la cupidité en peut fournir de fauſſes qui nous excuſent ſeulement aux yeux des hommes, ou à nos propres yeux; c'eſt pour cela que l'Apôtre avertit les Galates de ne point s'y tromper, & que l'on ne ſe moque point de Dieu, en prétendant faire paſſer de mauvaiſes raiſons comme bonnes, pour s'éxemter d'une obligation que Dieu même a impoſée. Ainſi il ne ſerviroit de rien d'affecter d'être pauvre & hors d'état d'aſſiſter les Miniſtres de Jeſus-Chriſt qui nous inſtruiſent, ſi on n'eſt abſolument dans l'impuiſſance de les aſſiſter. On ne doit pas non plus ſuppoſer légerement qu'ils ont de quoi, & qu'ils ne veulent rien avoir. La cupidité reçoit avidement ces ſortes d'excuſes, & s'en ſert comme d'un voile ſous lequel elle ſe cache. Mais Dieu dont la lumiére découvre tout, & perce juſqu'au fond des cœurs, éxaminera ces excuſes; & ſi elles ne ſont point de miſe, il ne les recevra pas: car il ne ſouffre point que l'on ſe moque de lui impunément. Ne nous y trompons donc pas.

Ce n'eſt pas aſſez de contribuer quelque choſe pour la ſubſiſtance des Miniſtres; il faut

faut donner à proportion de ce qu'on a. Car *l'homme ne recueillera que ce qu'il aura ſemé.* S'il ſeme peu, ſi d'une main avare il répand le temporel ſur les beſoins de ceux qui lui communiquent le ſpirituel, il recueillera peu. Un verre d'eau froide ſemée avec charité ſuffit pour nous faire recueillir la vie éternelle ; mais des biens même conſidérables ſemés avec avarice, & ſans cette juſte proportion dont l'aumône doit être accompagnée, ne méritent point la récompenſe éternelle. Voici la régle que l'Apôtre preſcrit, non-ſeulement pour la rétribution que l'on doit aux Miniſtres de l'Evangile, ou pour les charités que l'on fait au prochain, mais généralement pour toutes les œuvres bonnes ou mauvaiſes.

Car celui qui ſeme dans ſa chair, recueillera de la chair la corruption & la mort ; & celui qui ſeme dans l'eſprit, recueillera de l'eſprit la vie éternelle. Ceux-là ſement dans leur chair, qui s'aimant davantage que Dieu, ne ſe propoſent point d'autre fin dans leurs actions, que leur plaiſir ou leur utilité temporelle. Et comme nos actions ſont des ſemences qui produiſent des fruits qui y ſont conformes, celles dont la chair eſt le principe & la fin, ne peuvent produire que des fruits de corruption & de mort, qui ſouillent l'ame, qui la défigurent, l'aviliſſent, & la rendent miſérable ; parce que l'amour de ſoi-même eſt eſſentiellement une corruption de l'ame,

qui abandonnant le bien incréé & ſouverain, s'attache à des biens inférieurs & créés par rapport à ſoi.

Ceux-là ſement dans l'eſprit, qui font leurs actions pour Dieu par une foi animée de ſon amour. La vie éternelle eſt le fruit qu'ils recueillent d'une telle ſemence; parce que l'eſprit eſt le principe de la vie, comme dit Jeſus-Chriſt en ſaint Jean. C'eſt l'Eſprit qui vivifie, & cette vie eſt éternelle, parce qu'il eſt lui-même immortel & éternel. L'Apôtre conſidere donc ici les deux principes des actions humaines, la cupidité & la charité, comme deux fonds ou deux champs, dans leſquels il faut néceſſairement que l'on jette la ſemence des œuvres. Si c'eſt ſur le fonds de la cupidité, qui eſt marqué par notre *chair*, les œuvres s'en ſentent, & ſont des œuvres de la chair qui produiſent la corruption & la mort. Si cette ſemence eſt jettée ſur le fonds de la charité, qui eſt marquée par *l'Eſprit*, c'eſt-à-dire, l'Eſprit de Dieu, (car notre chair produit bien le mauvais fruit; mais notre propre eſprit n'eſt pas capable d'en produire de bon) on recueillera la vie éternelle. Mais il faut prendre garde que le temps de cette vie n'eſt point le temps de recueillir. Ce n'eſt que le temps de ſemer. Et elle doit être employée toute entiére à répandre cette céleſte ſemence des œuvres de charité & de miſéricorde.

Ne nous laſſons donc point de faire le bien, puiſque ſi nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en ſon temps. Deux choſes nous doivent porter à faire ce que l'Apôtre recommande par ces paroles. L'une eſt la qualité du fruit que nous recueillerons en ſon temps. Si nous faiſons réfléxion que ce fruit c'eſt la vie éternelle, qui renferme tout ce que l'on peut penſer de plus excellent & au-delà, pourrions-nous nous laſſer de faire le bien qu'il faut faire, pour avoir droit de recueillir ce fruit admirable en ſon temps? Y auroit-il peine, travail, délai, ou quelque créature que ce pût être, capable de nous faire perdre courage, ſi nous étions animés comme il faut de l'eſpérance de poſſéder pendant toute l'éternité un ſi grand bonheur? D'ailleurs, ſi nous conſidérions qu'en nous laſſant, ou en perdant courage, nous nous expoſons à perdre des biens infinis, & à nous précipiter dans les maux éternels, ne conclurions-nous pas avec l'Apôtre par ces paroles:

C'eſt pourquoi pendant que nous en avons le temps, faiſons du bien à tous, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domeſtiques du Seigneur. Tous les momens de cette vie ſont précieux. Profitons-en, & n'en laiſſons paſſer aucun ſans faire tout le bien que Dieu nous commande de faire dans l'état où il nous met, & dans les occaſions qu'il nous donne. N'excluons per-

ſonne de notre charité qui doit s'étendre à tous, comme celle de notre Pere céleſte à qui nous ſommes obligés de reſſembler. Mais comme la charité qui regle tout, doit être réglée elle-même, l'Apôtre recommande particuliérement ceux qu'une même foi rend domeſtiques d'une même famille que nous, c'eſt-à-dire, les Chrétiens, parmi leſquels il comprend ſans doute les Catéchiſtes, qui lui ont donné lieu de s'engager dans ce diſcours, & à qui les Galates étoient obligés de faire du bien préférablement au commun des autres fidéles.

PRIERE.

TOut dépend, Seigneur, de votre Eſprit ſaint. Qu'il ſoit la vie de notre ame, & il ſera le principe & la régle de notre conduite : nous en ſuivrons les inclinations, les mouvemens & l'ardeur ; nous renoncerons à cet eſprit d'orgueil & de vaine gloire, d'où naiſſent les envies & les querelles ; & loin d'inſulter à nos freres qu'une ſurpriſe a engagés dans quelque faute, nous aurons pour eux une charité tendre & compatiſſante, telle que nous voudrions que l'on eût pour nous en de pareilles occaſions, helas ! que nous n'avons que trop à appréhender. O mon Dieu, qui êtes la vie de ceux qui ſont humbles & pauvres d'eſprit, & qui éteignez tout eſprit de contention en ceux qui ſe repoſent dans votre ſein, répandez dans nos cœurs cette douceur ſi néceſſaire pour inſ-

truire ou pour corriger nos freres qui en ont beſoin, pour porter leurs imperfections, leurs foibleſſes, leurs pechés, comme ils ſont obligés à porter les nôtres, par un commandement exprès que vous nous en avez fait aux uns & aux autres, & par l'éxemple que vous nous en avez donné ; puiſſions nous toujours y ajoûter, par la grace que vous nous faites de vous imiter.

Donnez-nous, Seigneur, l'eſtime que nous devons avoir pour les biens ſpirituels que vous nous faites diſpenſer par vos Miniſtres, & ne permettez pas que nous gardions par avarice le temporel que vous nous avez mis entre les mains pour contribuer à leur ſubſiſtance. Que nous ſerviroit-il de commettre quelque fraude dans ce commerce ſi juſte & ſi avantageux pour nous ? On ne ſçauroit vous tromper, Seigneur, & vous nous feriez voir tôt ou tard que l'on ne ſe moque point de vous impunément. C'eſt l'ordre de votre Providence dans la grace auſſi-bien que dans la nature, que l'on ne recueille que ce que l'on a ſemé ; qu'il y a un temps de ſemer & un temps de recueillir. Faites-nous, Seigneur, diſcerner ces deux temps ; ſoyez tout le temps de cette vie le principe des œuvres que nous ſemons, afin que vous ſoyez le fruit bienheureux que nous recueillerons dans toute l'éternité. Ainſi ſoit-il.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 7. ℣. 11.

EN ce temps-là ; Jeſus alloit dans une ville appellée Naïm, avec ſes Diſciples, & une grande foule de peuple. Et lorſqu'il étoit près de la porte de la ville, il arriva qu'on portoit en terre un mort qui étoit le fils unique d'une femme ; & cette femme étoit veuve, & elle étoit alors accompagnée d'une grande quantité de perſonnes de la ville. Le Seigneur l'ayant vue, ſes entrailles en furent émues de compaſſion, & il lui dit : Ne pleurez point. Et s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le portoient s'arrêtérent ; & il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. En même temps le mort ſe leva en ſon ſéant, & commença à parler. Et Jeſus le rendit à ſa mere. Tous ceux qui étoient préſens, furent ſaiſis de frayeur, & ils glorifioient Dieu, en diſant : Un grand Prophéte s'eſt levé parmi nous, & Dieu a viſité ſon peuple.

JESUS alloit dans une ville appellée Naïm. C'étoit une ville de Galilée, entre Samarie & Capharnaüm. Jeſus après ce grand & excellent diſcours qu'il fit ſur la montagne la ſeconde année de ſa prédication, alla à Capharnaüm, où il guérit le ſerviteur d'un Centenier, après avoir guéri en chemin un lépreux. De Capharnaüm il alla à Naïm, & ce fut à la porte de cette ville qu'il reſſuſcita le fils de cette veuve, qu'on portoit au tombeau. Car les tombeaux étoient hors des villes.

Ne pleurez point. Jeſus ne condamne pas par ces paroles, les larmes que la nature nous fait verſer à la mort des perſonnes qui nous ſont cheres. Il ne parle ainſi à cette

veuve, que pour la conſoler, parce qu'il lui alloit rendre vivant celui qu'elle pleuroit comme mort. Elle eût, ſans doute, moderé ſa douleur, ſi elle eût ſçû que ſon fils alloit être reſſuſcité ; & nous devons moderer la nôtre par la vûe de la réſurrection future qui nous doit tous rejoindre, & nous rendre les uns aux autres en un état plus avantageux que celui où nous ſommes ; pourvû que nous méritions par une vie vraiment chrétienne, d'être du nombre de ceux qui reſſuſciteront pour être éternellement heureux. C'eſt pourquoi l'Apôtre ne veut pas que nous pleurions la mort de nos proches, comme les Payens qui ſont affligés ſans conſolation; parce qu'ils croient perdre pour toujours ceux que la mort leur a enlevés. Il nous eſt permis de donner quelques larmes à la tendreſſe naturelle : mais il faut en même temps exciter notre foi ; & en nous conſolant par l'eſpérance de la reſurrection, ſecourir par nos priéres ceux dont nous pleurons la mort ; afin que la miſéricorde de Dieu leur donne un lieu de repos, où nous deſirons de nous trouver avec eux.

Cette veuve ne demande rien, mais elle pleure, & ſes larmes touchent le Fils de Dieu. Il venoit de guérir un lépreux qui lui avoit demandé ſa guériſon ; il avoit guéri enſuite, à la priére d'autrui, le ſerviteur d'un Centenier ; & il reſſuſcite un mort, ſans en être prié par perſonne. C'eſt ainſi, diſent

les Peres, que Dieu accorde le pardon aux pécheurs qui le lui demandent avec un cœur vraiment contrit ; que par une miſéricorde encore plus grande, il accorde la converſion des pécheurs aux priéres des Saints ; & que par un excès ineffable de bonté, il convertit ſouvent ceux qui ne penſent à rien moins qu'à implorer, ou faire implorer pour eux le ſecours de ſa grace. Il a ainſi appellé les Nations à la foi par une miſéricorde toute gratuite, & dont nous devrions avoir la même reconnoiſſance que nous concevons qu'a dû avoir cette veuve, d'autant plus obligée à Jeſus-Chriſt de la réſurrection de ſon fils, qu'elle ne l'avoit ni demandée, ni eſperée.

Si les pleurs d'une mere qui ne demande & qui n'eſpére rien, touchent Jeſus-Chriſt, & obtiennent la réſurrection de ſon fils, que n'obtiendront pas de Dieu les pleurs d'une ame touchée du malheureux état où le peché l'a réduite ? Nous avons des larmes pour pleurer la mort de nos amis, & nous n'en avons point pour pleurer la mort de notre ame. Tous les Chrétiens ſçavent que le peché fait mourir l'ame en la ſéparant de Dieu, comme la mort tue le corps en le ſéparant de l'ame qui l'animoit. Mais la plûpart ſont inſenſibles à cette mort : & il faut, pour ainſi dire, que Dieu les reſſuſcite deux fois ; l'une pour leur faire ſentir qu'il ſont morts, & leur faire déſirer la vie ; l'autre,

pour leur rendre cette vie qu'ils lui auront demandée par leurs larmes.

Que les vivans ayent pitié de ces morts ; c'eſt-à-dire, que les ſerviteurs de Dieu faſſent pour ces pécheurs endurcis, qui ne ſentent point leur mal, loin d'en demander la guériſon, ce que fit la veuve de cet Evangile. Qu'ils pleurent pour eux, & qu'ils obligent Dieu par leurs priéres, de toucher ces pécheurs comme il toucha le cercueil du mort, & de leur commander avec une autorité abſolue de ſe lever, c'eſt-à-dire, de les faire revenir à lui par cette grace toute-puiſſante à laquelle le cœur dur ne réſiſte point, parce qu'elle eſt donnée pour rompre & pour amollir la dureté du cœur.

PRIERE.

NOus vous demandons cette grace, Seigneur, & pour nous, & pour les autres. Vous avez dit vous-même que le temps eſt venu auquel les morts entendront la voix du Fils de l'homme. Parlez-nous, Seigneur, avec cette voix : & ſi nos priéres ne ſuffiſent pas pour obtenir ce que nous demandons, accordez-le aux larmes que votre Egliſe repréſentée par cette veuve, verſe tous les jours pour ceux de ſes enfans qu'elle voit mourir par le peché. Rendez-nous à cette bonne mere, & conſervez-nous la vie par cette même grace avec laquelle vous nous aurez délivrés de la mort.

LE SEIZIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

De l'EPITRE *de S. Paul aux Ephéſiens.* Ch. 3. V. 13.

MEs freres ; Je vous prie de ne point perdre courage en me voyant ſouffrir tant de maux pour vous, ce qui eſt votre gloire. C'eſt ce qui me porte à fléchir les genoux devant le Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui eſt le principe & le chef de toute cette grande famille, qui eſt dans le ciel & ſur la terre ; afin que ſelon les richeſſes de ſa gloire il vous fortifie dans l'homme intérieur par ſon ſaint Eſprit, qu'il faſſe que Jeſus-Chriſt habite par la foi dans vos cœurs, & qu'étant enracinés & fondés dans ſa charité, vous puiſſiez comprendre avec tous les Saints, quelle eſt la largeur, la longueur, la hauteur, & la profondeur de ce myſtére, & connoître l'amour de Jeſus-Chriſt envers nous, qui ſurpaſſe toute connoiſſance, afin que vous en ſoyez remplis ſelon toute la plénitude de Dieu même. Que celui qui par la puiſſance qui opere en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons, & tout ce que nous penſons, ſoit glorifié dans l'Egliſe par Jeſus-Chriſt, dans la ſucceſſion de tous les âges & de tous les ſiécles. Ainſi ſoit-il.

CETTE Epître eſt tirée de celle que ſaint Paul écrivit aux Ephéſiens l'an ſoixante-deux de Jeſus-Chriſt, étant à Rome dans ſa premiére priſon. Ephéſe étoit la capitale de l'Aſie, fameuſe par le Temple de Diane, une des merveilles du monde, où il ſe faiſoit un concours général de toutes les parties de l'Orient, comme au centre de l'idolatrie.

Saint Paul y avoit préché trois ans à diverſes fois, ainſi qu'il le témoigna dans la conférence qu'il fit à Milet, aux Paſteurs de cette Egliſe ; & il fut obligé d'en ſortir par le tumulte des Orfévres. Le deſir ſi louable qu'eurent les Ephéſiens d'être confirmés par quelque écrit du ſaint Apôtre dans la pureté de la foi & dans la charité mutuelle qu'ils avoient toujours inviolablement gardée, fut ce qui l'obligea de leur écrire cette Epître. Cela n'empécha pas qu'en les ſatisfaiſant il n'ait pû avoir en vûe de les fortifier contre une foule de Philoſophes, de Magiciens, de Diſciples de Simon, & de faux convertis du Judaïſme, dont cette grande ville étoit pleine.

Dans les trois premiers chapitres il traite de la Prédeſtination gratuite, de la Vocation des Gentils, & de la Rédemption des hommes, comme de purs effets de la miſericorde de Dieu, de la réunion de tout ce qui eſt dans le ciel & ſur la terre, c'eſt-à-dire, des Anges & des hommes ſous Jeſus-Chriſt, comme ſous leur chef, de l'élévation de ce divin chef au deſſus de toutes les créatures ſpirituelles & corporelles, de l'incorporation des Gentils avec Jeſus-Chriſt, & de leur réunion en lui avec les Juifs, malgré leur ancienne inimitié, myſtére caché à tous les ſiécles paſſés.

Il commence ſon troiſiéme chapitre d'une maniére qui lui eſt aſſez ordinaire, en inter-

rompant bruſquement ſon diſcours, pour dire quelque autre vérité. Après avoir parlé de la ſtructure du temple ſpirituel des Gentils, il alloit témoigner qu'il emploie toutes ſes priéres pour la perfection & la fermeté de ce temple ſpirituel, lorſqu'il fait réfléxion que ce diſcours d'édifice & de temple étant tout métaphorique, n'étoit peut-être pas à la portée des Ephéſiens encore peu verſés dans le langage ſpirituel. Il interrompt donc tout-d'un-coup ſon diſcours, & emploie une longue parenthéſe à leur développer plus clairement l'économie de la grace en eux qu'il vient de leur expliquer, & dont Dieu lui a confié le miniſtére. C'eſt par la fin de cette digreſſion que commence l'Epître de ce jour.

Mes freres, je vous prie de ne point perdre courage, en me voyant ſouffrir tant de maux pour vous; puiſque c'eſt-là votre gloire. Il venoit de dire que tout petit qu'il eſt, & le plus petit de tous les Saints, Dieu lui avoit fait la grace de l'établir le héraut de cette bonne nouvelle, de le charger de cet honorable emploi d'aller annoncer aux Gentils les incompréhenſibles richeſſes de Jeſus-Chriſt, c'eſt à-dire, leur rappel & leur réconciliation. Il les exhorte enſuite à ne ſe laiſſer point abbatre par la vûe des maux qu'il ſouffroit pour des vérités qui leur étoient ſi favorables. Il craignoit qu'il n'arrivât aux Ephéſiens ce qui étoit arrivé aux

Diſciples de Jeſus-Chriſt, quand ils le virent ſouffrir & mourir ſur la Croix. Ils tombérent tous dans l'affoibliſſement. Nous eſpérions, diſoient-ils (*a*), qu'il racheteroit Iſraël. Ils ne l'eſpéroient donc plus, quand ils le virent mort ; quoique ce fût par cette mort même qu'il dût racheter Iſraël, & qu'il les en eût ſouvent avertis. Saint Paul préchant & faiſant des miracles étoit fort propre à attirer les hommes à la foi ; mais ſaint Paul priſonnier à Rome, & regardé ſelon les penſées humaines comme un homme perdu que l'on ne verroit jamais, étoit un objet de grande tentation aux foibles éloignés de lui, principalement en ce temps-là où les Chrétiens étoient environnés de Payens comblés de proſpérités, & qui leur demandoient : Où eſt votre Prophéte & votre Docteur ? Peu de perſonnes demeurent fortement attachés à un homme de bien que l'on voit dans la diſgrace. On cherche des raiſons pour ſe perſuader qu'il l'a méritée, & qu'il l'a attirée par ſon imprudence. On entre en défiance de ſa doctrine & de ſa conduite, & enfin on ne manque guéres de prétextes pour n'y prendre point de part. Cependant c'eſt par ces ſouffrances mêmes que ſaint Paul devoit affermir davantage la foi de ceux qu'il avoit convertis à Jeſus-Chriſt ; & ſa vie conſiderée avec toute cette variété d'accidens & de maux

(*a*) Luc. 24. 21.

dont il étoit accablé, jointe à ce courage invincible, mais humble, avec lequel il les a ſoufferts, eſt le plus grand de tous ſes miracles, & par conſéquent la plus grande preuve de la doctrine qu'il annonçoit. Il avoit donc raiſon de dire aux Ephéſiens que c'étoit pour eux qu'il ſouffroit, & que ſes ſouffrances étoient leur gloire. C'étoit en effet leur gloire, puiſque c'étoient des preuves de cette grande vérité qu'il leur avoit préchée: Que les Gentils autrefois ſi odieux, étoient appellés par l'Evangile à poſſéder le même héritage, à compoſer le même corps que les Juifs, & à jouir de l'effet des mêmes promeſſes qu'eux en Jeſus-Chriſt. Voilà la gloire des Chrétiens Gentils, & la plus ſolide, & la plus grande, & la plus réelle gloire qui ſe puiſſe concevoir, auprès de laquelle toute la gloire & toute la magnificence humaine n'eſt qu'un néant, un phantôme, une illuſion. C'étoit pour aſſurer cette gloire aux Gentils, que ſaint Paul ſouffroit.

C'eſt ce qui me porte à fléchir les genoux devant le Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Il reprend le diſcours qu'il avoit commencé; & on peut le ſuppléer en cette maniére: Il eſt donc vrai, comme je vous l'ai préché, que vous êtes citoyens de la même cité que les Saints, & domeſtiques de la maiſon de Dieu; que vous êtes édifiés ſur le fondement des Apôtres & des Prophétes, & unis

en Jeſus-Chriſt, qui eſt lui-même la principale pierre de l'angle; & que vous-mêmes auſſi, ô Gentils, entrez dans la ſtructure de cet édifice pour devenir la maiſon de Dieu par le ſaint Eſprit: & c'eſt ce qui me porte, moi priſonnier de Jeſus-Chriſt pour vous autres Gentils, à fléchir les genoux devant le Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui eſt la ſource & l'origine des autres perſonnes de la ſainte Trinité.

Qui eſt le principe & le chef de toute cette grande famille qui eſt dans le ciel & ſur la terre, dont toutes les ſociétés des Anges & des hommes, des Juifs & des Gentils, ſont autant de familles différentes, qui le reconnoiſſent pour leur Pere commun; ce qu'il dit, parce qu'il s'agit ici de la réunion des Gentils avec les Juifs, & de la réfutation de l'erreur des diſciples de Simon, qui vouloient qu'il y eût pluſieurs principes comme autant de Dieux différens.

Mais que demande-t'il au premier & au meilleur de tous les Peres, à qui nous devons ſpécialement nous adreſſer dans toutes nos priéres, dans toutes nos actions de graces, & dans toutes nos louanges & bénédictions, pour faire monter notre piété & notre reconnoiſſance juſqu à la premiére ſource, & la faire deſcendre après dans tous les ruiſſeaux & dans tous les moyens dont il ſe ſert pour nous bénir, afin qu'elle ne ſoit pas imparfaite, mais pleine & accomplie? Il lui

demande en faveur des Ephéſiens ce que tous les Paſteurs doivent demander pour tous les Chrétiens, & ce que tous les Chrétiens doivent demander pour eux-mêmes comme néceſſaire à leur ſalut.

1. *Que ſelon les richeſſes de ſa gloire il nous fortifie dans l'homme intérieur par ſon ſaint Eſprit.* Les Evêques, au rapport de ſaint Auguſtin, ſe ſervoient autrefois de ces mêmes paroles pour bénir leurs peuples: Que Dieu vous fortifie ſelon l'homme intérieur par ſon ſaint Eſprit. C'eſt cet homme intérieur dont le même Apôtre dit ailleurs (*a*), qu'il ſe renouvelle de jour en jour, encore que dans nous l'homme extérieur ſe détruiſe. C'eſt dans l'ame, dans la raiſon, dans la volonté, dans l'eſprit, qu'il faut être fortifié: autrement ſi on demeure dans la foibleſſe, on court riſque de perdre bientôt ce qu'on a de vie & de grace. Si Dieu par ſa bonté a ſoin de proportionner à nos forces les tentations qu'il permet qui nous arrivent, c'eſt en ſuppoſant que nous avons eu ſoin d'employer fidélement les moyens qu'il nous a preſcrits, pour croître intérieurement en vertu & en force. Les lâches & les pareſſeux ſont emportés par le vent des tentations; mais ceux qui demandent ſans ceſſe à Dieu qu'il les fortifie dans l'homme intérieur, ou qui ſe rendent dignes que Dieu éxauce ceux qui font cette priére en

(*a*) 2. Cor. 4. 16.

leur faveur, demeurent fermes dans les tentations, & ſont en état de réſiſter à toutes les tempêtes de ce monde. Cet accroiſſement de forces & de graces dans l'homme intérieur n'eſt pas l'ouvrage de l'homme; c'eſt l'ouvrage du ſaint Eſprit. Il ne dépend donc pas de nous. Qu'importe, puiſqu'il dépend d'un Dieu riche en miſéricordes, & qui met ſa gloire dans ſon infinie bonté. Notre ſalut entre ſes mains eſt bien plus en ſûreté qu'entre les nôtres. Adam en eſt un funeſte éxemple à toute ſa poſtérité, pour ce qui regarde la juſtice & l'innocence dans laquelle il avoit été créé. Car ſi Adam fort, ſain & entier a perdu ſon innocence, qu'il ne dépendoit que de lui de conſerver; comment l'homme foible, abbatu & dépouillé de tout, enſorte qu'il ne lui eſt reſté que le menſonge & le peché, oſeroit-il eſpérer de pouvoir conſerver ou faire croître en lui le don précieux de la grace, ſi cela avoit été laiſſé à ſa volonté foible & languiſſante?

2. *Qu'il faſſe que Jeſus-Chriſt habite par la foi dans vos cœurs.* C'eſt la ſeconde choſe que l'Apôtre demande à Dieu pour les Ephéſiens. Non-ſeulement Jeſus-Chriſt, mais toutes les trois Perſonnes divines habitent en tous ceux qui ont la grace ſanctifiante; parce que cette grace, comme dit ſaint Pierre (*a*), n'eſt autre choſe qu'une parti-

(*a*) 2. Petr. 1. 4.

cipation de la nature divine qui eſt une dans les trois Perſonnes. Cependant comme le premier effet de Dieu ſur l'ame qu'il juſtifie, eſt de l'attacher à Jeſus-Chriſt, & que la foi eſt la racine & le fondement de toute juſtice ; c'eſt pour cela que l'on peut dire d'une maniére particuliére, que Jeſus-Chriſt habite en nous par la foi, qu'il y regne, & qu'il y eſt le maître. Cette habitation a divers degrés. Jeſus-Chriſt habite peu dans ceux qui ont la foi la guiſſante, qui agiſſent beaucoup par les ſens & par les mouvemens de la nature, qui converſent peu avec Jeſus-Chriſt, qui ſe tiennent peu en ſa préſence, qui ſortent ſouvent d'eux-mêmes pour ſe répandre au dehors, qui laiſſent, pour ainſi dire, Jeſus-Chriſt ſeul, ſans lui rendre les hommages qui lui ſont dûs, qui ne lui laiſſent qu'une partie de leur cœur, & qui y font entrer avec lui une multitude de créatures, avec leſquelles ils s'amuſent & s'entretiennent. Ce n'eſt point ainſi que Jeſus-Chriſt veut habiter dans nos cœurs. Il y veut être au large : & s'il ſouffre ce mélange dans le commencement de la converſion, il veut que dans la ſuite nous travaillions à le rendre plus parfaitement maître & poſſeſſeur de notre cœur. C'eſt donc cette poſſeſſion plus parfaite du cœur par Jeſus-Chriſt, que ſaint Paul demande en ce lieu pour les Ephéſiens.

3. *Et qu'étant enracinés & fondés dans la*

charité, vous puiſſiez comprendre avec tous les Saints, quelle eſt la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur de ce myſtére. La troiſiéme choſe que ſaint Paul demande à Dieu pour les Ephéſiens, eſt une charité ferme & conſtante, qui ſoit à l'épreuve des tentations, & qui puiſſe leur faire comprendre, &c. On n'entre dans la vérité, a dit ſaint Auguſtin, que par la charité; & plus la vérité eſt haute & ſublime, plus la charité ſans doute doit être grande & parfaite. Selon ce même ſaint Docteur (*a*), par cette parole, *avec tous les Saints*, l'Apôtre marque la ſociété & la communion qui lie tous les citoyens de la République céleſte, c'eſt-à-dire, tous ces pauvres qui ſont *raſſaſiés*, parce qu'ils ne cherchent point leurs propres interêts, mais ceux de Jeſus-Chriſt.

Et que veut-il qu'ils comprennent? *Quelle eſt la largeur* de la charité dans les bonnes œuvres, où elle ſe dilate juſqu'à aimer ſes ennemis; & quelle eſt ſa *longueur*, c'eſt-à-dire, la patience infatigable avec laquelle elle ſouffre tout ce qui lui arrive de maux dans la pratique des bonnes œuvres; & ſa *hauteur*, c'eſt-à-dire, la ſublimité de ſon eſpérance, qui ne ſe propoſe rien de bas ni de ſujet au temps dans le bien qu'elle fait, & qui n'a en vûe que les récompenſes éternelles; & ſa *profondeur* enfin, c'eſt-à-dire, le ſecret impénétrable où ſe regle la diſpen-

(*a*) Epiſt. 140.

ſation toute gratuite de la grace, qui ne ſe donne que ſelon les diſpoſitions de la volonté éternelle de Dieu, inconnues aux hommes.

Que ſi l'on veut rapporter ces quatre dimenſions à la Croix, dont *la longueur* ſe conſidére depuis les pieds juſqu'au bois qui la traverſe; *la largeur*, dans ce bois qui en en eſt comme le bras de travers; *la hauteur*, dans le bout d'en-haut, où étoit écrit le titre; & *la profondeur*, dans la partie qui eſt enfoncée dans la terre, & que l'on ne voyoit point: on peut dire que celui-là en comprend *la longueur*, qui ſçait que nul depuis le commencement du monde juſqu'à la fin n'a été & ne ſera juſtifié que par la Croix & la Paſſion du Fils de Dieu; que celui-là en comprend *la largeur*, qui ſçait que l'Egliſe répandue par toute la terre eſt ſortie du côté de Jeſus-Chriſt mourant en la Croix; que celui-là en comprend *la hauteur*, qui conſidere la ſublimité & l'excellence de la gloire céleſte, à laquelle nous parvenons par l'humilité & la baſſeſſe de la Croix de Jeſus-Chriſt; & qu'enfin celui-là en comprend *la profondeur*, qui conſidérant le ſecret de l'élection divine, s'écrie avec l'Apôtre (*a*): O profondeur des richeſſes de la ſageſſe de Dieu!

Mais ce n'eſt pas aſſez à ſaint Paul que les Ephéſiens comprennent la charité qui

(*a*) Rom. 11. 33.

porte à aimer Dieu, ou nos freres, ou le myſtére de la Croix ; il demande encore à Dieu qu'il leur faſſe connoître l'amour que Jeſus-Chriſt a eu pour eux.

Et connoître l'amour de Jeſus-Chriſt envers nous, qui ſurpaſſe toute connoiſſance. Mais comment le connoître, s'il ſurpaſſe toute connoiſſance ? Comme nous pouvons connoître l'infini, ſans le pouvoir comprendre. Car le moyen de comprendre *la longueur* de ſa charité envers nous, qui l'a fait ſouffrir tant de tourmens pour notre ſalut durant toute ſa vie mortelle, avec une patience & une longanimité divine ; *la largeur* de cette même charité, qui l'a porté à communiquer le fruit de ſes ſouffrances à toute ſorte de perſonnes dans tous les ſiécles, juſqu'à ſes plus grands ennemis ; *la hauteur*, qu'il a fait paroître en nous tirant d'un abbaiſſement ſi prodigieux, pour nous élever à une ſi grande gloire ; & *la profondeur*, qui fait qu'il conſerve par la force & la puiſſance de ſa grace les Elus que ſon Pere lui a donnés, ſans que perſonne les lui puiſſe ravir ?

Voilà quelle eſt la charité où l'Apôtre veut que nous ſoyons *enracinés ;* ce qui a rapport à ce qu'il dit ailleurs (*a*), que nous ſommes des plantes que Dieu cultive ; & *fondés*, ce qui ſe rapporte à ce qu'il dit au même endroit, que nous ſommes un édifice que Dieu bâtit. Il veut auſſi que nous en ſoyons remplis ;

(*a*) 1. Cor. 3.

Afin que vous en ſoyez remplis ſelon toute la plénitude de Dieu même. C'eſt ce qui s'accomplit en nous, quoiqu'imparfaitement, lorſque dans le cours de notre pélerinage la foi opére en nous par la charité : mais dans le ſiécle futur nous aurons la perfection & la plénitude de la charité, par conſéquent de Dieu même, puiſque Dieu eſt charité. Nous n'avons plus beſoin de foi, puiſqu'on ne croit que ce que l'on ne voit pas encore ; ni d'eſpérance, puiſqu'on n'eſpére que ce que l'on ne poſſede pas : mais nous contemplerons à jamais la beauté immuable de la vérité ; & notre occupation éternelle, mais ce qui ne nous laſſera point, & qui nous laiſſera goûter les délices d'un repos parfait, ſera de louer ſans fin ce que nous aimons, & d'aimer ce que nous louerons. Voilà ce que l'Apôtre nous inſinue, en ſouhaitant que nous ſoyons remplis de la connoiſſance de la charité de Jeſus-Chriſt, qui paſſe toutes nos penſées, & comblés de toute la plénitude des dons de Dieu.

Que celui qui par la puiſſance qui opere en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons & tout ce que nous penſons, ſoit glorifié dans l'Egliſe par Jeſus-Chriſt dans la ſucceſſion de tous les âges & en tous les ſiécles. Amen. Saint Paul finit toutes ces demandes qu'il vient de faire en faveur des Ephéſiens, par cette action de louanges à Dieu, dont

les dons paſſent toutes nos eſpérances & toutes nos penſées. Rien n'eſt plus propre à nous donner de la confiance dans la priére, & à nous porter à nous y appliquer avec affection, que de conſidérer comme Dieu nous y donne toujours plus que nous ne lui demandons. L'Egliſe en fait un aveu public dans une de ſes Collectes. O Dieu, dit-elle, qui par l'abondance de votre miſéricorde paſſez le mérite & le deſir de ceux qui vous offrent leurs humbles priéres. Il nous eſt impoſſible, dit ſaint Auguſtin, de comprendre ici-bas les graces que Dieu nous fait. Elles nous ſont cachées, auſſi-bien que celui qui nous les fait; & quelque idée que nous en ayons, nous devons toujours croire qu'elle eſt beaucoup au deſſous de la vérité.

PRIERE.

CE qui eſt certain, eſt que nous ne recevons aucune grace que par Jeſus-Chriſt. Il eſt donc bien juſte, ô mon Dieu, que vous ſoyez ſeul glorifié dans votre Egliſe par Jeſus-Chriſt, puiſque c'eſt vous qui y operez par lui tout le bien qui s'y fait. Nous vous demandons en ſon nom tout ce que votre Apôtre vous a demandé ici pour les Ephéſiens; la grace de ne point perdre courage, lorſque nous voyons des gens de bien dans les diſgraces & dans les ſouffrances, & de ceux-là même qui nous ont inſtruits dans la piété. Que ſont les ſouffrances à l'égard des Prédicateurs, que des preuves de leur

ſincérité & de leur doctrine, des marques de la force de leur vertu, & de votre grace qui les ſoûtient, des ſceaux de la parole qu'ils nous annoncent, des aſſurances de la part que vous daignez nous donner à vos richeſſes incompréhenſibles, en quoi conſiſte toute notre gloire ? Que ſont les ſouffrances à l'égard des gens de bien, que des témoignages de votre amour, par leſquels vous les purifiez en cette vie courte & miſérable, pour les rendre dignes d'une vie éternellement heureuſe ? Contre cette tentation de nos propres ſouffrances & de celles de nos Paſteurs, ou de vos ſerviteurs, fortifiez-nous ſelon les richeſſes de votre gloire dans l'homme intérieur par votre Eſprit ſaint. Tirez-nous de cette enfance ſpirituelle, qui nous met en danger de perdre ce que votre grace nous a donné de vie. Rempliſſez nos cœurs de votre amour, pour vous y préparer une demeure permanente. Vous avez promis par vos Prophétes que vous habiteriez parmi nous, & que vous vous promeneriez en nous. Accompliſſez, Seigneur, vos promeſſes. Vuidez nos cœurs de toute cupidité, & ôtez-en tout ce qui vous y peut déplaire. Qu'une foi vive ſoit la lumiére de cette demeure ; que la charité en ſoit l'eſpace ; que les dons de votre Eſprit ſaint en ſoient l'ornement : que Jeſus-Chriſt en ſoit l'hôte & le maître abſolu, qui régle tous nos deſirs & toutes nos actions ;

qui

qui nous faſſe comprendre *la largeur* de la charité, en nous faiſant produire de bonnes œuvres ; *la hauteur*, en nous animant de l'eſpérance des biens céleſtes ; *la profondeur*, en nous faiſant reconnoître que nos bonnes œuvres ont pour principe une grace incompréhenſible à tous les hommes.

Divin Sauveur, faites-nous connoître votre amour envers nous, qui ſurpaſſe toute connoiſſance ; & rempliſſez-nous-en ſelon toute la plénitude de Dieu même. O plénitude, n'êtes-vous donc point capable de contenter l'homme ! Que peut ſuffire à celui à qui vous ne ſuffiſez pas ?

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 14. ℣. 1.

EN ce temps-là ; Un jour de Sabbat, Jeſus entra dans la maiſon d'un des principaux Phariſiens pour y prendre ſon repas : & ceux qui étoient-là, l'obſervoient. Or il y avoit devant lui un homme hydropique. Et Jeſus s'adreſſant aux Docteurs de la Loi & aux Phariſiens, leur dit : Eſt-il permis de guérir les malades au jour du Sabbat ? Et ils demeurérent dans le ſilence. Mais lui prenant cet homme par la main, le guérit & le renvoya. Il leur dit enſuite : Qui d'entre vous qui voyant ſon âne ou ſon bœuf tomber dans un puits, ne l'en retire auſſi-tôt le jour du Sabbat ? Et ils ne pouvoient rien répondre à cela. Alors conſidérant comme les conviés choiſiſſoient les meilleures places, il leur propoſa cette parabole, & leur dit : Quand vous ſerez conviés à des noces, ne prenez point la premiére place ; de peur qu'il ne ſe trouve parmi les conviés une perſonne plus conſidérable que vous, & que celui qui aura invité l'un & l'autre, ne vous diſe : Donnez votre place à celui-ci, & qu'alors vous

ſoyez réduit à vous tenir avec honte au dernier lieu: mais quand vous aurez été convié, allez vous mettre à la derniére place; afin que celui qui vous a convié, revenant à vous, vous diſe: Mon ami, montez plus haut. Et alors ce vous ſera un ſujet de gloire devant ceux qui ſeront à table avec vous. Car quiconque s'éleve ſera abbaiſſé, & quiconque s'abbaiſſe ſera élevé.

Un jour de Sabbat, Jeſus entra dans la maiſon d'un des principaux Phariſiens pour y prendre ſon repas. Jeſus-Chriſt venoit de prédire la ruine de Jeruſalem, de faire des reproches à cette malheureuſe ville, & de la menacer enſuite de ſa déſolation, lorſqu'il entra dans cette maiſon. Sa principale fin n'étoit pas de manger chez ce Phariſien. Une autre viande ſpirituelle, la volonté de ſon Pere, le grand ouvrage de ſa miſſion, la converſion & le ſalut des hommes lui tenoient bien davantage au cœur. En cette action particuliére il avoit en vûe la guériſon miraculeuſe qu'il vouloit opérer dans la perſonne d'un hydropique, la guériſon des plaies intérieures des Phariſiens; il avoit à éclairer leurs ténébres, à leur apprendre les vrais principes de l'humilité chrétienne, & à nous enſeigner par ſon éxemple, qu'il faut toujours avoir en vûe quelque utilité réelle dans le commerce que nous avons avec les hommes.

Et ceux qui étoient là, l'obſervoient. C'eſt à quoi doivent s'attendre particuliérement les Eccléſiaſtiques, lorſqu'ils ſont dans la com-

pagnie des gens du monde, qu'on les obſervera, & que l'on épluchera avec ſoin juſques aux moindres de leurs actions & de leurs paroles. Plus leur vie ſera auſtére & réglée, plus on ſe portera à la critiquer. Ce leur doit être un puiſſant motif pour ne rien faire qu'avec beaucoup de circonſpection & de prudence, rien dont on puiſſe abuſer contr'eux. Il faut être ſur ſes gardes contre deux ſortes de perſonnes. Contre ceux qui ont beaucoup de créance & de confiance en nous, parce qu'ils ſont portés à ſe faire une régle de tout ce qu'ils nous voient faire ou dire : on doit donc être éxact à ne rien expoſer à leurs yeux qui ne puiſſe être imité. Contre des ennemis que l'envie, la jalouſie, ou quelqu'autre paſſion a indiſpoſés à notre égard : ces ſortes de gens qui diſſimulent dans eux-mêmes, ou dans ceux avec qui ils n'ont rien à démêler, les plus grands défauts & les plus groſſiers déréglemens, ne pardonnent rien à ceux qu'ils n'aiment point, ſur-tout ſi ce ſont des perſonnes qui paſſent pour être de piété, & pour avoir de l'oppoſition à leurs ſentimens ou à leur conduite : ils relevent juſqu'aux plus légeres indiſcrétions, & enveniment leurs actions les plus innocentes.

Tels étoient les Phariſiens à l'égard de Jeſus-Chriſt; & c'eſt le caractére que l'Evangile leur attribue par-tout. C'en eſt ici une preuve, de ce qu'ils expoſent devant lui un

homme hydropique pour exciter ſa compaſſion, le porter à le guérir, & en prendre enſuite ſujet de le décrier comme violateur du Sabbat. *Or il y avoit devant lui un hydropique.*

Jeſus-Chriſt ne crut pas que la mauvaiſe diſpoſition de ces Phariſiens le dût empêcher de guérir cet hydropique ; mais en même temps il prit ſoin de remédier au ſcandale que cette guériſon eût cauſé en eux. On peut & on doit ſouvent mépriſer un ſcandale injuſte, c'eſt-à-dire, que pour cela on ne doit point omettre une bonne œuvre que l'on juge utile ou néceſſaire : mais la charité ne doit pas laiſſer de faire ce qu'elle peut pour y remédier. Et il eſt vrai que quand elle veut bien prendre la peine d'éclaircir bonnement les gens des motifs de ſes actions, il eſt difficile qu'elle n'y gagne toujours quelque choſe, ſoit en remédiant entiérement au ſcandale, ſoit en diminuant la malignité qui l'excite. Les gens ſont injuſtes, on l'avoue ; mais c'eſt en cela qu'ils ſont plus dignes de compaſſion. Quoi de plus injuſte que les Phariſiens & leur ſcandale ? cependant que ne fait point Jeſus-Chriſt pour les guérir ? Il ſe ſert des raiſons les plus plauſibles & les plus proportionnées à leur diſpoſition que l'on pût trouver.

Et Jeſus s'adreſſant aux Docteurs de la Loi & aux Phariſiens, leur dit : Eſt-il permis de

rendre la ſanté le jour du Sabbat ? Ils n'oſoient pas dire que non, de peur d'être repris d'une ſi grande corruption d'eſprit & de cœur. Ils ne vouloient pas dire qu'oui, pour n'être pas approbateurs d'un miracle qu'ils prévoyoient que Jeſus-Chriſt alloit faire, & qui devoit ſervir à ſa gloire, dont ils étoient envieux.

Ils demeurérent donc *dans le ſilence.* Silence d'orgueil, d'envie & de jalouſie, auquel Jeſus-Chriſt n'eut point d'égard.

Mais lui prenant cet homme par la main, le guérit & le renvoya. Voilà la queſtion, S'il eſt permis de rendre la ſanté le jour du Sabbat, réſolue par cette action de Jeſus-Chriſt, mais contre le gré & le ſentiment des Phariſiens. L'amour qu'ils avoient pour une vaine réputation d'éxactitude dans l'obſervation de la Loi de Dieu, leur fait prendre dans cette queſtion un parti contraire à la guériſon du prochain qu'ils n'aimoient guéres. Mais Jeſus-Chriſt va les prendre par leur foible.

Il leur dit enſuite : Qui d'entre vous, ſi ſon âne ou ſon bœuf eſt tombé dans un puits, ne l'en retire auſſi-tôt le jour du Sabbat ? Les Phariſiens étoient avares ; ils ne vouloient pas perdre ce qui leur appartenoit, ni par conſéquent leur bœuf & leur âne, ni les autres choſes de cette nature, pour petites qu'elles fuſſent. Ils raiſonnoient donc juſte quand il s'agiſſoit de ces choſes-là, non par

la force de la raiſon, mais par celle de leur interêt. Jeſus-Chriſt ſe ſert néanmoins de ce qu'il y avoit de raiſonnable dans leur conduite, pour les corriger & les redreſſer dans ce qu'il y avoit de déraiſonnable. Il ſuppoſe avec eux comme une choſe avouée, qu'il étoit permis de retirer un bœuf ou un âne d'un puits le jour du Sabbat ; & il en conclut contr'eux qu'il étoit donc permis le jour du Sabbat de guérir un homme, dont la vie valoit beaucoup mieux que celle d'une bête. C'eſt ainſi que l'on ſe ſert utilement de ce que les hommes font pour ce qu'ils aiment, comme par éxemple pour leur ſanté, afin de leur faire comprendre combien ils ont tort de faire ſi peu pour leurs ames. Ils ſouffrent des inciſions très-douloureuſes ; ils gardent des régimes pénibles ; ils ſe ſéparent de leurs affaires pour acquerir une ſanté fragile, incertaine & de peu de durée : & lorſqu'il s'agit de procurer à leur ame une ſanté parfaite & une vie immortelle, ils ne ſçauroient ſe réſoudre à ſe défaire d'une habitude, à ſe ſéparer d'un objet, à ſe priver d'une ſatisfaction, à prendre du temps pour prier & pour vaquer à leur ſalut, à ſouffrir qu'on leur différe l'abſolution dont on ne les juge pas encore capables ; enfin à rien qui ſoit contraire à leur interêt, ou qui trouble leurs plaiſirs. Car il y a bien des gens aujourd'hui dont la piété reſſemble à celle des Phariſiens.

Dans tout ce qui eſt conforme à leur amour propre, à leurs inclinations, à leurs paſſions, ils font paroître bien de la piété, bien de la conſcience, & quelquefois trop. Il en eſt de même dans des bagatelles qui ne combatent point leurs interêts. Dans tout le reſte on n'y voit aucune apparence ni de piété ni de conſcience. Cependant cette inégalité fait grand tort à la véritable piété. Car comme celle-ci eſt rare, qu'elle eſt intérieure & cachée, le commun des gens ne la connoiſſent pas. Ils prennent pour piété celle que ces dévots à la Phariſienne affectent de faire paroître, & qui ſubſiſte avec une vie toute mondaine, avec de très-grands défauts, avec des entêtemens prodigieux contre des perſonnes innocentes, avec une ambition démeſurée, avec une avarice inſatiable, comme étoit celle des Phariſiens.

Les ſaints Peres ont regardé l'hydropiſie que Jeſus-Chriſt guérit dans cet Evangile, comme le ſymbole & la figure de l'avarice. Car comme l'hydropiſie fait que celui qui en eſt atteint a une ſoif ardente, & que tout ce qu'il boit, au lieu de l'éteindre & de ſoûtenir la nature, ne fait qu'enfler ſon corps, & l'alterer davantage; de même l'avarice cauſe des deſirs inſatiables d'argent, qui vuident l'ame de l'eſprit de Dieu, & qui ne font que la tourmenter & la rendre miſérable. Ce fut donc une inſtruction ſur l'avarice, que Jeſus-Chriſt, toujours attentif au ſalut des ames,

ſit avant que de ſe mettre à table, à l'occaſion de cet hydropique qu'on lui avoit préſenté. L'Evangile ajoûte qu'*ils ne pouvoient rien répondre à cela*, confondus ſans doute intérieurement de ces vérités qu'ils ne pouvoient nier, & qu'ils ne pouvoient s'empécher de s'appliquer.

Jeſus-Chriſt paſſe de cette inſtruction à une autre, dont les Phariſiens n'avoient pas moins de beſoin. C'eſt la ſuite de l'orgueil. En voici l'occaſion.

Alors conſidérant comme les conviés choiſiſſoient les meilleures places. Conſidérant encore davantage l'orgueil qui réſidoit au fond de leur cœur, & qui les portoit à ſe préferer les uns aux autres, il leur propoſa cette parabole, & leur dit: *Quand vous ſerez conviés à des noces, ne prenez point la premiére place.* C'eſt ce que l'Apôtre a dit depuis plus généralement en ces termes: (*a*) Ne recherchez point tout ce qui témoigne quelque élévation & quelque hauteur, mais accommodez-vous aux choſes humbles. C'eſt la plaie & l'effet de l'orgueil, de vouloir s'élever au deſſus des autres. On croit aiſément appercevoir en ſoi des qualités vraies ou fauſſes qui en donnent droit. On ne veut pas écouter l'Apôtre qui nous crie, Que ſi quelqu'un croit être quelque choſe, il ſe trompe ſoi-même, parce qu'il n'eſt rien. Voilà qui eſt clair, & qui ne laiſſe rien à l'homme ſur quoi

(*a*) Rom. 12. 16.

il puiſſe prétendre d'occuper de lui-même la premiére place. Jeſus-Chriſt en détourne les Phariſiens par des raiſons humaines qui étoient à leur portée. Ne prenez donc point, leur dit-il, la premiére place dans les feſtins.

De peur qu'il ne ſe trouve parmi les conviés une perſonne plus conſidérable que vous; & que celui qui aura invité l'un & l'autre, ne vous diſe: Donnez votre place à celui-ci, & qu'alors vous ne ſoyez réduit à vous tenir avec honte au dernier lieu. C'eſt comme ſi Jeſus-Chriſt leur diſoit: Vous aimez la gloire, & tout ce qui eſt élevé; vous recherchez les premiéres places, mais vous ne vous y prenez pas bien. Car en les choiſiſſant de vous-mêmes & en vous y aſſéyant, vous vous mettez en danger d'en être chaſſés honteuſement par celui qui eſt chargé de donner les places à chacun. Voici au contraire ce qui arrive ordinairement lorſque l'on ſe met à la derniére place:

Mais quand vous aurez été convié, allez vous mettre à la derniére place; afin que quand celui qui vous a convié arrivera, il vous diſe: Mon ami, montez plus haut. Et alors ce vous ſera un ſujet de gloire devant ceux qui ſeront à table avec vous. Ce n'eſt pas ici un avis que Jeſus-Chriſt donne aux Phariſiens pour les porter à s'abbaiſſer dans la vûe & dans l'intention d'être élevés; c'eſt l'orgueil le plus fin & le plus pernicieux, que de prétendre à la gloire par l'humilité: mais il leur

marque ſeulement quel eſt l'effet ordinaire d'une action humble. Et dans la vérité ce que la plûpart des gens font pour s'élever au deſſus des autres, ne fait que les rendre odieux & ridicules, & par conſéquent que les avilir & les abbaiſſer. Et rien ne les releve au contraire davantage, que la modeſtie & l'éxemtion de faſte & de vanité : de ſorte qu'on a interêt de contrefaire la modeſtie & l'humilité pour arriver à la fin de la vanité, qui eſt l'amour & l'eſtime des honneurs. Et c'eſt auſſi par-là que ſe font eſtimer ceux qui ont un orgueil bien entendu. Nous leur voyons à l'extérieur le même langage, les mêmes maniéres, les mêmes actions, qu'aux perſonnes véritablement humbles. Mais Dieu qui voit l'intérieur, ne peut pas s'y méprendre : & dans l'éxécution de cet arrêt immuable ſur les humbles & ſur les ſuperbes, *Quiconque s'éleve ſera abbaiſſé, & quiconque s'abbaiſſe ſera élevé*, il n'y aura point d'orgueil, quelque maſqué & contrefait qu'il puiſſe être, qu'il ne rabaiſſe ; aucune humilité, qu'il n'éleve. C'eſt une loi invariable, une loi de la juſtice éternelle. Les hommes qui en voient encore quelques foibles traits, en obſervent une petite partie dans leurs jugemens & dans leur conduite ; mais c'eſt fort imparfaitement & de la part de ceux qui l'obſervent, & de la part de ceux envers qui on l'obſerve. Car ſi les uns ont de la peine à ſouffrir l'orgueil, quand il eſt manifeſte

& non pallié, s'ils ſont portés à rabaiſſer & à confondre les orgueilleux, c'eſt ſouvent parce qu'ils ſont orgueilleux eux-mêmes. Si au contraire ils aiment à relever ceux qui ſe rabaiſſent, c'eſt encore par le même principe, parce qu'ils trouvent en cela une eſpéce d'autorité & de diſtinction, qui flate leur orgueil. Les autres qui veulent s'élever, trouvent aiſément, nonobſtant la régle, le moyen d'en venir à bout. Ils cachent leur orgueil ſous des apparences d'humilité, ils font ſemblant de ſe mettre à la derniére place; & en s'éloignant fauſſement des honneurs qu'ils ambitionnent, ils uſurpent ces honneurs. Mais c'eſt le comble de la miſére & de l'injuſtice, quand il arrive, comme il n'arrive que trop ſouvent, que pour ſatisfaire ces faux humbles & ces véritables hypocrites, on rabaiſſe des perſonnes vraiment humbles, qu'on les prive des charges & des emplois qu'ils poſſédoient légitimement, où ils avoient été élevés par leurs mérites, & ſelon les régles que l'humilité preſcrit.

Ainſi cette ſentence irrévocable, *Quiconque s'éleve, ſera abbaiſſé; & quiconque s'abbaiſſe, ſera élevé*, ne peut s'éxécuter de la part des hommes que contre un orgueil groſſier & manifeſte, contre ceux qui ont la témerité & l'impudence de ſe mettre dans les premiéres places, de ſe pouſſer dans les charges Eccléſiaſtiques & ſéculiéres, ſans garder aucunes meſures. Et plût à Dieu

que les hommes euſſent en effet toute la fermeté & la droiture néceſſaire pour réprimer un orgueil ſi déraiſonnable ! Cela ſeul ne ſeroit pas à la vérité capable de l'anéantir, mais il en ſeroit plus diſpoſé à être guéri. On le cacheroit au moins, & par-là on ſeroit convaincu de ſa difformité. On nourriroit l'averſion qu'on en a naturellement ; & la grace ſurvenant, on feroit des efforts pour en être délivré. Mais il ſemble qu'aujourd'hui l'orgueil eſt encore plus grand & plus hardi que celui des Phariſiens. Car la parabole ou le diſcours figuré que Jeſus-Chriſt leur adreſſe, ſuppoſe que la crainte de recevoir quelque affront, étoit capable de les éloigner des premiéres places : mais cette crainte aujourd'hui n'eſt capable de rien. On ſe met ſans façon dans les premiéres places, on pourſuit aveuglément les charges, on les uſurpe impunément : & perſonne preſque n'a aſſez de zéle pour s'oppoſer à une ambition ſi déreglée : un interêt étouffe la haine naturelle qu'on en a, ou l'amour d'un faux repos rend cette haine inutile & ſans action. En un mot, on n'eſt touché de l'ambition que quand elle combat la nôtre.

Ce n'eſt pas ainſi que Dieu obſervera cette régle qu'il a fait écrire trois fois dans l'Evangile : *Quiconque s'éleve, ſera abbaiſſé ; & quiconque s'humilie, ſera élevé.* Il n'y aura point d'acception de perſonnes : Dieu réſiſte

aux ſuperbes, dit ſaint Auguſtin, ſoit qu'ils ſoient vêtus de ſoie & de pourpre, ſoit qu'ils ſoient couverts de haillons ; & il donne ſa grace aux humbles, ſoit qu'ils poſſédent quelques richeſſes dans ce monde, ſoit qu'ils n'y poſſédent rien. Il pénetre juſqu'au cœur. C'eſt-là qu'il voit, c'eſt-là qu'il juge, c'eſt-là qu'il peſe : ainſi il ne ſervira de rien d'affecter une grande humilité dans ſes paroles, ou dans ſa conduite extérieure, ſi l'on cache au dedans de ſoi une ambition démeſurée. Non-ſeulement il rabaiſſera & confondra l'orgueil qui s'éleve directement contre lui, mais il humiliera auſſi celui par lequel on veut s'élever au deſſus des hommes ; parce que c'eſt violer l'ordre qu'il a établi parmi eux, & par conſéquent s'élever en quelque maniére au deſſus de lui-même. Que les hommes ne s'y trompent donc point. Il eſt impoſſible que Dieu ne rabaiſſe les orgueilleux, & qu'il ne les couvre de confuſion & de honte, en les faiſant ſortir de la place qu'ils auront occupée, non devant un petit nombre de conviés, mais à la vûe de tous les hommes & de tous les Anges, dans ce feſtin général qui ſe fera aux noces de l'Agneau, c'eſt-à-dire, au jour du jugement dernier, où Dieu aſſignera à chacun la place qui lui convient.

Pour éviter cette confuſion éternelle de ceux qui s'élevent, abbaiſſons-nous : mettons-nous à la derniére place, non par gri-

mace ou par feinte, non dans la vûe de nous élever ; mais avec une intention ſincére de nous humilier & de nous mettre au deſſous de tous les hommes dans la vûe de Dieu. Nous devons nous regarder comme pécheurs, & les autres ſimplement comme hommes. Or le rang d'un pécheur eſt d'être le dernier. C'eſt donc notre devoir de nous mettre au dernier rang : c'eſt ce que la juſtice éxige de nous. Les autres ſe rabaiſſeront à leur tour, parce qu'ils ont le même devoir que nous : mais pour nous, ne ſoyons en peine que de faire ce qui nous eſt commandé en particulier. L'Apôtre, dit ſaint Auguſtin, ne nous trompe pas ; & il ne nous commande pas d'uſer de complaiſance & de flaterie, quand il nous enſeigne de conſidérer tous les autres comme étant au deſſus de nous. Il ne veut pas ſeulement que nous nous imaginions avoir cette penſée, quoique nous ne l'ayons pas en effet : mais nous devons croire véritablement qu'il peut y avoir quelque grace de Dieu cachée en une perſonne, qui faſſe qu'elle ſera plus vertueuſe que nous, encore qu'il paroiſſe en nous quelque bien qui ſemble nous donner quelque avantage au deſſus d'elle. Laiſſons faire à Dieu ce diſcernement. Prenons toujours de nous-mêmes la place qui nous convient, qui eſt la derniére ; & le Pere de famille enſuite aura ſoin de placer chacun dans ſon véritable rang ;

conformément à cette régle de ſa juſtice éternelle : *Quiconque s'éleve, ſera abbaiſſé; & quiconque s'abbaiſſe, ſera élevé.*

PRIERE.

O Régle qui déciderez un jour du bonheur ou du malheur éternel de tous les hommes, ſoyez-nous toujours préſente, pour vous ſuivre dans toutes nos actions, dans toutes nos paroles, dans tous les mouvemens de notre cœur. Rien de plus facile que de vous éluder aux yeux des hommes, qui ne voient que le dehors. Mais rien de plus inutile ; parce que Dieu qui voit le cœur, vous obſervera à la rigueur & dans toute ſon étenduë. Faites donc, ô mon Dieu, que nous ne ceſſions jamais de nous y conformer en cette vie. Trop heureux de la grace que vous nous avez faite de nous appeller au feſtin de votre Egliſe ; qu'il nous ſuffiſe d'y être, ſans ſonger à nous y élever. Vous êtes le maître de ce feſtin. C'eſt à vous à diſtribuer les places que chacun y doit avoir ; à nous d'y occuper la derniére, juſqu'à ce que vous nous ordonniez de monter plus haut : en attendant cet ordre, faites que nous nous tenions dans notre rang, contens & avec joie, ſans porter envie à ceux que vous élevez préférablement à nous ; en gémiſſant ſur ceux que nous voyons s'élever d'eux-mêmes ; ſans déſirer d'autre bien, ſans aſpirer à d'autre gloire que de vous poſſéder éternel-

lement ; ſans y tendre par d'autre voie que celle de l'humilité, qui eſt l'unique.

LE DIX-SEPTIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*Epitre *de S. Paul aux Ephéſiens.* Ch. 4. ℣. 1.

MEs freres, Je vous conjure, moi qui ſuis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une maniére qui ſoit digne de l'état auquel vous avez été appellés, pratiquant en toutes choſes l'humilité, la douceur & la patience, vous ſupportant les uns les autres avec charité, travaillant avec ſoin à conſerver l'unité d'un même eſprit par le lien de la paix. Vous n'êtes tous qu'un corps & qu'un eſprit, comme vous avez tous été appellés à une même eſpérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi & qu'un baptême. Il n'y a qu'un Dieu Pere de tous, qui eſt au deſſus de tous, qui étend ſa providence ſur tous, & qui réſide en nous tous, qui eſt béni dans tous les ſiécles. Ainſi ſoit-il.

Mes freres, Je vous conjure, moi qui ſuis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une maniére digne de l'état auquel vous avez été appellés. Le moyen que les fidéles d'Ephéſe, à qui cette Epître eſt adreſſée, refuſaſſent rien à un Apôtre qui de ſes liens, que ſa charité pour Jeſus-Chriſt & pour eux lui avoit attirés, les conjuroit de lui accorder la choſe du monde qui leur étoit la plus avantageuſe, & à quoi ils étoient indiſpenſablement obligés ? Nous ſerions ſans doute portés à blâmer les Ephé-

tiens, ſi nous ſçavions qu'ils euſſent manqué de déference pour cette priére ſi humble & ſi engageante de ſaint Paul ; & ils ſeroient en effet dignes de blâme. Nous devons donc nous blâmer nous-mêmes toutes les fois que nous n'y avons point d'égard. Cette priére ne nous regarde pas moins que les Ephéſiens. Saint Paul ne les avoit pas ſeuls en vûe ; il regardoit tout le corps des Payens, dans lequel nous ſommes compris. Quand nous douterions qu'il nous eût compris dans ſa charité qui n'avoit point de bornes, & qui étoit auſſi catholique & univerſelle que ſa foi, il nous ſuffit que l'Egliſe nous faſſe lire tous les ans cette Epître ; car par-là elle nous l'approprie, & nous l'applique comme ſi elle étoit écrite à nous-mêmes. Que ſi ce n'eſt pas aſſez que cette priére nous ait été faite par ſaint Paul, & qu'elle nous ſoit appliquée par l'Egliſe, nous la pouvons encore regarder comme venant de la part de Jeſus-Chriſt même, & de Jeſus-Chriſt attaché à la croix. Car, comme il n'y a point de leçon utile, point d'inſtruction ſalutaire, que le Fils de Dieu, ſelon les Peres, ne nous ait faite du haut de ſa croix & de cette divine chaire, nous pouvons appliquer à cette pieuſe circonſtance toutes les priéres, toutes les exhortations que l'on nous fait pour notre ſalut.

C'eſt donc l'Apôtre, c'eſt l'Egliſe, c'eſt Jeſus-Chriſt, qui par une même charité nous

conjurent de nous conduire d'une maniére digne de l'état auquel nous avons été appellés. C'eſt tout dire à un Chrétien que de l'exhorter de vivre en Chrétien, comme c'eſt tout dire à des gens de qualité que de les avertir d'agir d'une maniére digne de leur qualité. Saint Paul venoit d'annoncer aux Gentils qu'ils avoient été appellés à entrer avec les Juifs dans la ſtructure du même édifice, dans la compoſition du même corps, dans la jouiſſance des mêmes biens: ici il les conjure de ſe conduire avec eux, & avec tout le monde, d'une maniére digne de cette unité à laquelle ils ont été appellés. Puis donc que notre vocation eſt la même, nous avons les mêmes obligations, & l'Apôtre nous ſollicite d'une maniére vive & preſſante d'y ſatisfaire.

Par rapport à la ſtructure de cet édifice ſpirituel où nous ſommes appellés, nous devons nous conſidérer comme des pierres qu'il faut polir, & dont il faut retrancher les inégalités & les hauteurs; c'eſt à quoi l'Apôtre nous exhorte par ces paroles: *Pratiquez en toutes choſes l'humilité.* Il ne doit point y avoir de haut ni de bas dans la vie des Chrétiens; on y doit voir une humilité uniforme en toutes choſes, dans les paroles, dans les regards, dans les geſtes, dans les habits, dans le marcher, & dans toutes les actions dont l'humilité conjointement avec la charité doit être la régle. Il faut de plus

que l'humilité ſe faſſe remarquer en nous en tout temps, & envers toutes ſortes de perſonnes parfaites ou imparfaites, pauvres ou riches, amies ou ennemies ; en un mot, qu'il n'y ait rien en nous d'élevé qui nous empêche d'entrer dans le divin édifice auquel nous ſommes appellés.

Par rapport au corps myſtique que nous ſommes appellés à compoſer comme membres ou parties, nous devons pratiquer *la douceur* auſſi en toutes choſes. L'Apôtre la nomme après l'humilité, & il eſt vrai que l'humilité eſt le fondement de la douceur, & que ces deux vertus ſont inſéparables. La douceur eſt comme l'humilité du cœur ; & ce qui s'appelle ſimplement humilité, eſt plus extérieur. La douceur eſt contraire à la colére, comme l'humilité l'eſt à l'orgueil. Or quand on ne ſent point dans ſon cœur cette bleſſure qui naît de l'enflure d'un orgueil piqué, il eſt bien aiſé de conſerver la douceur envers les autres ; mais il faut que cette douceur ſoit générale & ſans bornes, auſſi-bien que l'humilité, & qu'elle n'excepte point certaines offenſes, ni certaines injuſtices ; qu'elle ne ſoit pas telle qu'elle veuille bien tout ſouffrir de celui-ci, & qu'elle ne veuille rien ſouffrir de celui-là. Enfin, quiconque eſt appellé à être membre d'un corps, eſt appellé à une vie ſociable ; & pour mener une vie ſociable avec nos freres, il faut néceſſai-

rement, ſelon ſaint Bernard, que nous apprenions du Saint des Saints la douceur & la bonté.

Par rapport à la jouiſſance de ces biens éternels & inviſibles auſquels nous ſommes appellés, *la patience* que l'Apôtre recommande en troiſiéme lieu, eſt néceſſaire. Car comme ces biens ne nous ſont encore que promis, & que cette promeſſe ne s'éxecute pas ſi-tôt, nous devons les attendre avec patience, comme le laboureur attend en paix & en repos le temps de la récolte ou de la moiſſon. La patience eſt encore néceſſaire pour conſerver la paix dans le corps dont nous faiſons partie. Car ſi l'humilité & la douceur ſuffiſent pour empécher que nous n'y excitions nous-mêmes des querelles & des diviſions, nous avons beſoin de patience pour ſouffrir chrétiennement les injures que les autres nous peuvent faire.

Vous ſupportant les uns les autres avec charité. Quoique la pratique de l'humilité, de la douceur, de la patience, à quoi l'Apôtre vient de nous exhorter, ne ſoit point ſans la charité, & qu'elle la ſuppoſe comme ſon principe, il ne laiſſe pas de l'éxiger encore en particulier comme une vertu néceſſaire pour ſe ſupporter les uns les autres. Le trouble & la diviſion que l'Apôtre a particuliérement en vûe de combatre, peuvent venir d'une autre ſource que de l'orgueil, de la colére ou de l'impatience. Un zéle

mal réglé peut produire le même effet, en portant ceux qui en ſont animés, à reprendre leurs freres mal à propos, & d'une maniére qui ne ſoit pas aſſez meſurée. Pour remédier à ce défaut, l'Apôtre les conjure de ſe ſupporter les uns les autres avec charité. Il n'entend pas que l'on ne reprenne jamais. La correction n'eſt pas incompatible avec ce ſupport mutuel, c'en eſt au contraire un des devoirs. Il veut ſeulement que ce ſoit la charité qui régle le temps, le lieu & la maniére que la correction ſe doit faire. Quiconque vit en ſociété avec les autres, eſt obligé à la pratique de cet avis. S'il croît n'avoir rien en lui qu'un autre ſoit contraint de ſupporter, ce qui ſeroit bien extraordinaire, il en eſt d'autant plus fort, dit ſaint Auguſtin, pour ſupporter les autres. Et dès-là qu'il prétendroit ne pouvoir ſupporter les autres, ce ſeroit une marque qu'il y auroit quelque choſe en lui que les autres devroient ſupporter.

Et travaillez avec ſoin à conſerver l'unité d'un même eſprit par le lien de la paix. La conſervation de l'unité eſt la fin & le fruit de la pratique de l'humilité, de la douceur, de la patience, & du ſupport charitable des uns des autres. C'eſt un ſi grand bien & ſi néceſſaire, qu'il n'eſt pas permis de le regarder avec indifférence. Il faut travailler & avec ſoin à l'acquerir, & ſans ſoin il ne faut pas eſpérer d'en venir à bout. Il y a

trop de diverſité d'humeurs & d'opinions dans une ſociété. Et cette diverſité produit néceſſairement des diviſions d'eſprit, à moins qu'on n'ait une extrême application à en étouffer toutes les ſemences, ſoit en évitant par l'humilité & la douceur, de donner des ſujets de plainte aux autres; ſoit en ſupportant avec patience & avec charité tout ce qu'il y a d'inégal & de rude dans leurs humeurs & dans leur maniére d'agir. Ayant acheté ce grand bien de l'unité au prix de la charité, de la patience, de la douceur & de l'humilité, il n'y a rien que nous ne devions faire pour le conſerver, rien que nous ne devions ſouffrir plutôt que de le perdre. L'ennemi ne ſçauroit nuire à des Chrétiens que la charité unit fortement entr'eux: une telle union briſe tous ſes piéges, & rend vains & inutiles tous ſes conſeils. Et c'eſt pour cela qu'il emploie toutes ſes ruſes pour la rompre & la diſſoudre; ſçachant bien qu'il éxecute aiſément ſes mauvais deſſeins contre ceux qu'il a une fois déſunis. Employons nous autres, pour conſerver cette bienheureuſe unité d'eſprit, le moyen puiſſant & efficace que l'Apôtre nous ſuggere, *le lien de la paix*. S'il nous diſoit que nous euſſions à compoſer un lien d'une choſe pour laquelle nous aurions beaucoup de répugnance, la vûe d'un auſſi grand bien & ſi néceſſaire qu'eſt l'unité d'eſprit, devroit nous porter à ſurmonter

tous les obſtacles & toutes nos difficultés : mais la paix eſt par elle-même un bien ſouhaitable. Tout le monde la recherche ; & notre bonheur, en quelque état que nous ſoyons, en dépend. Aimons-la ſeulement, & nous l'aurons ; car cet amour nous fera négliger tous les petits différends qui pourroient la troubler & la retarder, pour ne nous appliquer qu'à ce qui peut contribuer à l'acquerir ou à la conſerver. En voici quelques motifs que l'Apôtre nous remet devant les yeux.

Vous n'êtes tous qu'un corps. Ainſi quoique nous ſoyons pluſieurs, dit le même Apôtre aux Romains (*a*), nous ne ſommes tous néanmoins qu'un ſeul corps en Jeſus-Chriſt, & nous ſommes tous réciproquement les membres les uns des autres. Nous devons donc avoir une union parfaite avec ceux qui forment avec nous un ſeul corps & un tel corps.

Et qu'un Eſprit. C'eſt le ſaint Eſprit qui eſt un, qui anime ce corps dont nous ſommes les membres ; ce qui nous oblige de renoncer tellement à notre propre eſprit, qu'il paroiſſe qu'il n'y a en effet que cet Eſprit ſaint qui anime & qui remue tout le corps des fidéles, & que l'on puiſſe dire de nous ce qui eſt dit des premiers Chrétiens, que toute la multitude de ceux qui croyoient (*b*), n'avoient qu'un cœur &

(*a*) Ch. 12. 5. (*b*) Act. 4. 32.

qu'une ame. Ce ſeroit donc en vain, dit ſaint Auguſtin, que nous nous glorifierions de la forme & de l'unité extérieure du corps, ſi nous n'étions animés du même Eſprit au dedans de nous.

Comme vous avez été appellés à une même eſpérance ; c'eſt-à-dire, à la poſſeſſion des mêmes biens par une ferme & ſolide eſpérance. Or cette eſpérance à l'égard de chacun n'eſt pas fort éloignée. Nous devons même nous hâter de courir à ces biens, ſans nous amuſer aux biens périſſables de cette vie. Et l'on n'y court pas comme il faut, dit ſaint Grégoire, ſi on n'eſt uni de cœur avec ceux qui courent avec nous.

Il n'y a qu'un Seigneur. C'eſt Jeſus-Chriſt qui ſeul veut être ſervi & obéi. Or le commandement qu'il nous fait (*a*), eſt que nous nous aimions les uns les autres ; & c'eſt par-là (*b*) qu'on nous reconnoîtra pour ſes diſciples.

Qu'une Foi. Une, quant à l'objet, parce que nous croyons tous les mêmes choſes, & qu'elle nous impoſe à tous les mêmes obligations. La foi des anciens Peres, des Patriarches, des Prophétes, & des autres Juſtes avant l'Incarnation, n'a pas été différente de la nôtre ; parce qu'ils ont crû les mêmes myſtéres à venir, la naiſſance, la mort, la réſurrection de Jeſus-Chriſt, que nous croyons maintenant après qu'ils ſont

(*a*) Joan. 15. 12. (*b*) C. 13. 34. & 35.

arrivés,

arrivés. Or ceux qui participent à une même foi, ſont obligés d'avoir les mêmes ſentimens, & de la faire paroître par des œuvres qui ayent au moins l'unité du principe qui les produit, qui ne peut être qu'une foi agiſſante par la charité. C'eſt de celle-là uniquement dont l'Apôtre parle ici, & qui ſeule mérite d'être comptée pour quelque choſe.

Et qu'un Baptême. Un à cauſe de celui qui baptiſe en chef, qui eſt Jeſus-Chriſt; un à cauſe qu'il eſt adminiſtré ſous une même forme & dans une même matiére; un à cauſe qu'il confére le même effet, qui eſt la remiſſion des pechés, & qu'il donne une même naiſſance à tous ceux qui le reçoivent dans les diſpoſitions requiſes. Les Sacremens qui ſont, pour ainſi dire, les livrées de l'Egliſe, font voir que les fidéles qui les reçoivent lui appartiennent, & par conſéquent qu'ils ſont d'un même corps, & à un même maître. Par les Sacremens s'entretient la ſociété des fidéles; & cette union extérieure nous marque l'union intime que nous devons avoir les uns avec les autres.

Il n'y a qu'un Dieu. Si Dieu n'eſt pas un, dit Tertullien, il n'eſt pas Dieu. Et en effet, l'idée que nous en avons, qui eſt celle de l'Etre parfait, exclut la multitude des Dieux. Car ils ne ſeroient ni la fin ni le bien l'un de l'autre. L'un ne pourroit pas détruire ce que l'autre auroit fait. Ainſi aucun en

particulier ne ſeroit ni le bien ſuprême, ni l'être très-parfait, ni le tout-puiſſant. Chaque créature n'auroit l'obligation d'honorer que celui qui l'auroit créée, & pourroit ſe diſpenſer de reconnoître l'autre, avec qui elle n'auroit nulle liaiſon : & par conſéquent il y auroit un Dieu qu'on ne ſeroit pas obligé d'aimer, ni d'adorer, & dont on ſeroit indépendant. La foi néanmoins, ſans bleſſer cette ſuprême unité de Dieu, nous enſeigne qu'il y a en Dieu trois Perſonnes, le Pere, le Fils, & le ſaint-Eſprit; que la nature divine eſt communiquée par le Pere au Fils, & par le Pere & le Fils au ſaint Eſprit d'une maniére ſi parfaite, que le terme de ces divines productions eſt auſſi parfait que ſon principe eſt égal à lui, eſt Dieu comme lui, & poſſéde la même divinité. C'eſt ce qu'on appelle le myſtére de la Trinité, dans lequel nous adorons un Dieu en trois Perſonnes, & trois Perſonnes en un ſeul Dieu; & nous allions ainſi dans la même divinité, l'unité & la fécondité, en n'adorant pas une unité ſtérile, ni une fécondité qui multiplie & diviſe la nature. Or comme on n'adore Dieu qu'en l'aimant, & que c'eſt le propre de l'amour d'unir le cœur à ſon objet; il s'enſuit qu'étant unis *à un Dieu* par l'amour, le même amour doit nous unir entre nous.

Pere de tous, qui demande que ſes enfans ſoient unis enſemble comme de véritables

freres, & par une charité vraiment fraternelle. N'avons-nous pas tous un même Pere, dit le Prophéte Malachie (a)? & un même Dieu ne nous a-t'il pas tous créés? Pourquoi donc chacun de nous traite-t'il ſon frere avec mépris? Cette qualité de Pere commun que Dieu veut bien prendre à notre égard, nous oblige donc particuliérement à nous aimer & à nous embraſſer les uns les autres, ainſi qu'il nous a aimés & continue de nous aimer; & à ne nous jamais préſenter à lui qu'avec un eſprit d'unité, principalement dans la priére, laquelle ne lui ſeroit pas agréable, ni n'obtiendroit rien ſans cela, parce que rien ne lui plaît que la charité, & il n'éxauce, ni n'écoute que la charité.

Qui eſt au deſſus de tous, par ſon empire & ſon autorité: *Qui eſt par-tout*, ou *parmi tous*, par ſa providence; *Et en nous tous*, par ſa préſence. On peut encore diſtinguer ces trois choſes par rapport aux trois Perſonnes de la ſainte Trinité, à qui on les approprie en cette maniére. *Qui eſt au deſſus de tous*, regarde le Pere, comme auteur de toutes choſes, & ſelon l'expreſſion de ſaint Thomas, comme la ſource & le principe de la divinité. *Qui eſt par-tout*, ou *parmi tous*, regarde le Fils, qui par toutes choſes ont été faites, & qui eſt la ſageſſe qui atteint fortement d'un bout à l'autre. *Et qui eſt en*

(a) C. 2. 10.

nous tous, regarde le ſaint Eſprit, dont les fidéles ſont le temple & la demeure, & qui a rempli toute la terre. Que reſte-t'il donc à conclure, ſinon que nous ne devons tous avoir qu'un même cœur, un même eſprit, une même ame?

PRIERE.

DOnnez-nous, Seigneur, cette union de cœur & d'eſprit à laquelle vous nous avez appellés, & que vous nous avez tant recommandée. Détruiſez en nous tout ce qui s'y oppoſe, l'orgueil par la pratique de l'humilité en toutes choſes, la colére par la douceur, la promptitude par la patience, le zéle indiſcret par une conduite charitable envers nos freres. La paix inſéparable de ces vertus entrera auſſi-tôt en nous, & ce lien affermira nos cœurs dans l'union, que tant & de ſi puiſſans motifs nous préchent & nous inſpirent. Ouvrez nos yeux, Seigneur, pour contempler utilement tous ces motifs, l'unité de votre corps dont nous ſommes tous les membres; l'unité de votre Eſprit qui nous lie enſemble dans ce corps; l'unité du même bonheur que nous eſpérons; l'unité du Seigneur & du Maître à qui nous appartenons; l'unité de foi que nous profeſſons; l'unité du Sacrement qui nous donne à tous la naiſſance; l'unité du Dieu que nous adorons; l'unité d'un Pere céleſte qui nous régit par ſon autorité, nous remplit par ſa préſence, & nous unit à lui par

ſon amour. Qui pourra, Seigneur, ſéparer ceux que tant de liens & de nœuds différens réuniſſent en vous?

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* C. 22. ℣. 35.

EN ce temps-là; Un Phariſien qui étoit Docteur de la Loi, vint pour tenter Jeſus, en lui faiſant cette queſtion: Maître, quel eſt le grand commandement de la Loi? Jeſus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre eſprit. C'eſt là le premier & le plus grand commandement. Et voici le ſecond, qui eſt ſemblable à celui-là: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la Loi & les Prophétes dépendent de ces deux commandemens. Or les Phariſiens étant aſſemblés, Jeſus leur fit cette demande: Que vous ſemble du Chriſt? De qui eſt-il Fils? Ils lui répondirent: De David. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t'il en eſprit ſon Seigneur par ces paroles: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Aſſéyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous ſervir de marche-pied. Si donc David l'appelle ſon Seigneur, comment eſt-il ſon Fils? Perſonne ne lui put répondre: & depuis ce jour-là nul n'oſa plus lui faire de queſtions.

LE FILS de Dieu ſe trouvoit ſouvent aux priſes avec les Phariſiens & les Sadducéens, qui ne cherchoient qu'à le ſurprendre dans ſes paroles. Les Sadducéens venoient de lui propoſer une queſtion touchant la réſurrection des morts, qu'ils ne croyoient pas. Jeſus-Chriſt à ſon ordinaire en prit occaſion d'inſtruire le peuple, qui étoit dans l'admiration de ſa doctrine. Mais

les Phariſiens voyant qu'il avoit fermé la bouche aux Sadducéens, jaloux de la gloire qu'il s'acqueroit par-là auprès du peuple, firent une nouvelle tentative pour l'embarraſſer.

Et l'un d'eux, qui étoit Docteur de la Loi, vint le tenter. Quoique ce Docteur ſerve en effet à l'éxécution du mauvais deſſein que les Phariſiens avoient contre Jeſus-Chriſt, il paroît néanmoins par ce qu'en dit ſaint Marc (*a*), que par rapport à lui on ne doit point prendre le mot de *tenter* en mauvaiſe part, & qu'il ne ſignifie en lui qu'une curioſité louable d'être inſtruit de bonne foi & à bonne intention ſur cette importante queſtion qu'il propoſe à Jeſus-Chriſt en ces termes :

Maître, quel eſt le grand commandement de la Loi ? Cette queſtion étoit peut-être agitée dès ce temps-là ; les uns, comme les Phariſiens, préférant ce qui regardoit les ſacrifices ; les autres, prenant parti pour quelqu'autre point de la Loi. Cette différence d'opinions, qui donnoit lieu à cette demande, étoit une marque de leur grand aveuglement. Toute la nature, la raiſon, la foi, nous crient que le grand commandement eſt celui que Jeſus dit à ce Docteur : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre eſprit.* Il n'y en a point dont l'obligation ſoit

(*a*) C. 12. 28.

plus claire & plus évidente ; & l'on peut dire que ſi les cieux, & tout ce que l'univers renferme, nous parlent inceſſamment de la magnificence & de la gloire de Dieu, ils nous diſent en même temps l'obligation que nous avons de l'aimer. Car ſeroit-il poſſible que l'on ſçût qu'il eſt l'auteur de tous ces ouvrages ; que toutes ces merveilles ſont les effets de ſa bonté & de ſa puiſſance ; qu'elles ont pris dans cette ſource infinie de toutes ſortes de richeſſes ce qui éclate en elles de bon & de beau ; qu'elles ont été faites pour l'uſage de l'homme, & que l'homme ne ſe crût pas obligé de l'aimer ? Comme le commandement d'adorer Dieu n'eſt qu'une confirmation de ce devoir ſi eſſentiel que contractent toutes les créatures raiſonnables dans le moment qu'elles ſortent de ſes mains ; de même le commandement d'aimer ne fait rien que confirmer cette loi immuable avec laquelle nous naiſſons : & quand Dieu n'auroit jamais prononcé ces paroles : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*, nous ne laiſſerions pas d'être dans l'obligation de l'aimer. Il ſuffit qu'il ſoit le Créateur, & que nous ſommes ſes créatures ; qu'il ſoit notre Pere, & que nous ſommes ſes enfans. Il nous a donné tout ce que nous ſommes & tout ce que nous avons. Il nous conſerve ce qu'il nous a donné ſi libéralement & ſi gratuitement ; & après que nous avons tout perdu en abuſant de ſes

dons contre lui-même, il nous l'a rendu par une miſéricorde incompréhenſible. Quand on conſidere tant de bienfaits que l'on a reçus de Dieu & dans la création & dans la rédemption, & qu'il nous continue encore dans tous les momens de notre vie, les entrailles en ſont émues ; on ne trouve ni aſſez de temps, ni aſſez de moyens pour lui donner des témoignages de reconnoiſſance, & on ſe ſent porté de ſe récrier avec le Prophéte par des tranſports continuels (*a*): O mon ame, béniſſez le Seigneur : qu'il n'y ait rien en moi, qui ne rende gloire à ſon ſaint nom ; & ne perdez jamais le ſouvenir de ſes graces & de ſes bienfaits. Pour tant de biens, dit un excellent Poëte dans une piéce fort chrétienne (*b*), il commande qu'on l'aime. Eſt-il donc à vos cœurs, ajoûte-t'il, eſt-il ſi difficile & ſi pénible de l'aimer ? L'eſclave craint le tyran qui l'outrage : Mais des enfans l'amour eſt le partage. Que de raiſons, quelle douceur extrême d'engager à ce Dieu ſon amour & ſa foi !

Conſultons la raiſon ſur la queſtion du Docteur. Elle nous dit même par la bouche des Philoſophes Payens, que le ſouverain bien eſt celui auquel nous rapportons tout ce que nous faiſons, & que nous ne recherchons point pour autre choſe. Elle ne nous permet point de douter que Dieu ſeul ne ſoit notre ſouverain bien ; puiſqu'on ne peut

(*a*) Pſ. 102. 1. & 2. (b) *Athalie.*

manquer d'être heureux en poſſédant le ſouverain bien, & que notre nature eſt ſi élevée, que la poſſeſſion de Dieu ſeul la peut rendre heureuſe. Elle devient miſérable dès-là qu'elle s'en éloigne. Malheur à l'ame, dit ſaint Auguſtin (*a*), dont l'audace peut aller juſqu'à croire qu'en vous quittant elle trouvera quelque choſe de meilleur que vous ! Tournons-nous de quelque côté que nous voudrons, nous ne trouverons de toutes parts que peines & angoiſſes. Car vous nous avez faits pour vous, Seigneur; & notre cœur eſt toujours dans l'agitation & dans le trouble, juſqu'à ce qu'il ſoit au point de ne chercher ſon repos qu'en vous. Tout ce que je ſçais, dit le même Saint ailleurs, c'eſt que quelque part que je ſois hors de vous, je ſuis miſérable, ſoit que je ſois dans moi-même, ou hors de moi-même; & que toute abondance autre que mon Dieu, n'eſt pour moi que pauvreté & indigence. Le lieu de la créature raiſonnable, & qu'elle doit conſerver par ſon amour comme par ſon poids, eſt entre Dieu & les créatures corporelles; au deſſous de l'un & au deſſus des autres. Elle ne doit donc ſe ſoumettre qu'à Dieu ſeul par le poids de ſon amour; c'eſt tellement là ce que la raiſon enſeigne à l'homme, que, ſelon ſaint Fulgence (*b*), l'homme n'a de raiſon que pour aimer Dieu, & pour connoître que l'amour

(*a*) En ſes Confeſſ. (*b*) Ep. ad Monim.

qu'il doit à ſon Créateur, eſt ſon principal devoir, & ſa véritable ſageſſe.

Mais le peché lui ayant fait perdre cette ſageſſe avec la connoiſſance & le ſentiment de ſon devoir, Dieu le lui a remis devant les yeux, & lui en a fait un précepte. Moyſe qui eſt le premier dont il a plû à Dieu de ſe ſervir pour le déclarer aux hommes, a pris un ſoin tout particulier d'en recommander l'obſervation. Vous aimerez, dit-il au peuple (*a*), le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de toute votre force. Il le répete cinq ou ſix fois. Après ſa mort, Joſué le confirme (*b*); & lui-même, peu de temps avant que de mourir, le recommande au peuple en ces termes: (*c*) Ayez ſoin par-deſſus tout d'aimer le Seigneur votre Dieu. Le Prophéte dans ſes Pſeaumes ne nous apprend rien davantage, ſinon d'aimer, de ſervir, & de chercher Dieu de tout notre cœur. Aimez de toute votre puiſſance, dit l'Eccléſiaſtique (*d*), celui qui vous a donné l'être. Les Prophétes ne parlent que de ſe convertir à Dieu, & de le chercher de toute l'étenduë du cœur; ce qui ne ſe peut faire ſans aimer Dieu de tout le cœur. Il falloit donc que ce Docteur de la Loi ne fît pas attention ni à ſa Loi, ni au reſte des divines Ecritures, pour douter que le commandement d'aimer Dieu ne fût le plus grand commandement, & le devoir le plus indiſpenſable.

(*a*) Deut. 6. 5. (*b*) Joſ. 22. 5. (*c*) C. 23. 11. (*d*) C. 7. 32.

C'eſt un crime tout autrement grand que d'en douter dans le nouveau Teſtament. Car cette obligation d'aimer Dieu de tout le cœur ſi clairement expliquée dans l'ancien, ſe reconnoît dans le nouveau avec tant d'évidence, & on l'y voit dans un ſi grand jour, que ſaint Auguſtin dit que la Loi nouvelle ne commande qu'une ſeule choſe, qui eſt d'aimer. Il eſt vrai que ce Saint le dit auſſi de toute l'Ecriture. Quand l'Ecriture eſt claire, dit-il, on y voit clairement le commandement d'aimer; quand elle eſt obſcure, le commandement d'aimer Dieu y eſt renfermé obſcurément. Mais cela ſe vérifie particuliérement de la Loi nouvelle, qui eſt une Loi toute d'amour.

Voilà pour ce qui eſt de l'obligation & de la néceſſité de ce précepte. Mais afin que les hommes en connuſſent auſſi toute l'étenduë, Jeſus-Chriſt ne s'eſt pas contenté de nous dire : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu.* Dites-moi encore, je vous prie, mon Sauveur, (c'eſt ſaint Auguſtin qui parle) combien je le dois aimer. Car je crains d'être plus ou moins embraſé de l'amour de mon Dieu, que je ne dois. *Vous l'aimerez*, me dit-il, *de tout votre cœur.* Ce n'eſt pas aſſez : *de toute votre ame.* Ce n'eſt pas encore aſſez : *de tout votre eſprit.* Que voulez-vous davantage ? Pour moi, je voudrois peut-être quelque choſe de plus, ſi je croyois qu'il pût y avoir rien au-delà. Il faut donc

aimer Dieu d'un amour qui n'ait ni borne, ni meſure, ni réſerve. Voulez-vous ſçavoir pourquoi & comment il faut aimer Dieu, dit ſaint Bernard (*a*) ? Je vous répons que la cauſe pour laquelle on le doit aimer, c'eſt lui-même ; & pour la meſure, c'eſt de l'aimer ſans meſure. Il avoit pris cette parole de ſaint Auguſtin (*b*), ou d'une Lettre qui lui eſt écrite, où l'on ajoûte que ce que nous avons donc à craindre n'eſt pas d'aimer trop Dieu, mais de ne l'aimer pas aſſez. Car quand l'Ecriture nous dit : *Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre eſprit*, elle ne laiſſe, dit le même ſaint Docteur (*c*), aucune partie de notre vie qui doive être vuide de ſon amour, & ne nous donne aucun lieu de déſirer la jouiſſance de quelque autre choſe que ce ſoit ; mais elle nous apprend que lorſque la penſée d'aimer quelque choſe nous vient dans l'eſprit, elle doit auſſi-tôt être entraînée vers où ſe porte par un cours rapide toute l'impétuoſité de notre amour.

Voulez-vous une explication plus particuliére de chaque mot, qui marque l'étenduë de ce commandement ? En voici une d'un ſaint Evêque (*d*) de ces derniers temps: Dieu requiert de nous qu'entre tous nos amours le ſien ſoit le plus cordial, dominant ſur tout notre cœur ; le plus affection-

(*a*) De dilig. Deo, c. 1. (*b*) Epiſt. 109. (*c*) De Doct. Chriſt. c. 22. (*d*) *Saint François de Sales.*

né, occupant toute notre ame; le plus général, employant toutes nos puiſſances; le plus relevé, rempliſſant tout notre eſprit; & le plus ferme, éxerçant toute notre force & vigueur. En voici une autre d'un pieux Abbé mort de nos jours (*a*): Nous aimons Dieu *de tout notre cœur*, quand nous allons & que nous nous uniſſons à lui par tous les mouvemens de notre cœur, & que nous y attachons toutes ſes affections. Nous l'aimons *de toute notre eſprit*, quand notre eſprit s'occupe de lui, qu'il eſt le principal objet de nos penſées, & que le plus grand de nos ſoins eſt de conſidérer ſes beautés, & de méditer ſes vérités éternelles. Nous l'aimons *de toute notre ame*, quand nous le regardons dans l'uſage que nous faiſons de toutes les facultés de notre ame, & que nous employons notre homme tout entier, intérieur & extérieur, pour le ſervir & pour lui plaire. Nous l'aimons *de toutes nos forces*, lorſqu'en lui rendant une obéiſſance éxacte dans toutes les choſes qu'il nous a preſcrites, nous l'avons devant les yeux; & qu'obſervant juſqu'au moindre de ſes commandemens, nous nous le propoſons pour l'unique fin de toute notre conduite, ſelon cette parole de l'Apôtre: (*b*) Quoi que vous faſſiez, faites-le au nom de Jeſus-Chriſt.

Que peut-on déſirer après cela qui nous faſſe mieux entendre qu'il ne ſe peut rien

(*a*) Des devoirs Monaſt. c. 7. (*b*) Coloſſ. 3. 17.

concevoir au-delà de ce que Dieu nous commande, en nous commandant de l'aimer, & que ce précepte embraſſe de telle ſorte toute la perfection de la charité, qu'il ne comprend pas ſeulement le plus ardent amour qui ait brûlé les Saints ſur la terre, mais la conſommation même de ce feu divin, qui fait dans le Ciel leur félicité & leur récompenſe ? D'où ſaint Auguſtin conclut, & après lui ſaint Bernard & ſaint Thomas, que ce grand commandement ne ſe peut accomplir parfaitement qu'en l'autre vie. Non, comme ces mêmes Saints nous l'enſeignent, que Dieu nous eſtime coupables de ce que nous ne poſſédons pas encore ſon amour dans toute ſa perfection, à laquelle il nous a voulu porter par ſon commandement, pour nous apprendre à quoi la foi nous oblige : mais deux choſes ſont néceſſaires pour nous pouvoir rendre à nous-mêmes ce témoignage, que nous l'accompliſſons d'une maniére proportionnée à l'état de cette vie.

La premiére, d'avoir le cœur véritablement embraſé de quelques flammes de l'amour de Dieu : parce que nous ne ſçaurions être vrais hommes, dit ſaint François de Sales, ſans avoir inclination d'aimer Dieu plus que nous-mêmes ; ni vrai Chrétiens, ſans ſuivre cette inclination, & la mettre en pratique. Et cet amour, continue ce Saint, ne conſiſte pas ſeulement à aimer

Dieu plus que notre propre vie, mais auſſi à l'aimer généralement, abſolument & ſans exception quelconque, plus que tout ce que nous aimons; enſorte que l'amour de Dieu prévale ſur tous nos amours, & régne ſur toutes nos paſſions.

La ſeconde choſe regarde l'obligation de nous avancer dans cet amour. Il n'eſt point permis à un Chrétien, quelque progrès qu'il y ait fait, de vouloir s'arrêter, & ne point paſſer plus outre; comme ſi tout ce qui lui reſte à acquerir de l'amour de Dieu, n'étoit plus que de conſeil. Qu'aucun des Fidéles, dit ſaint Auguſtin, quelque progrès qu'il ait fait dans la piété, ne diſe: C'eſt aſſez. Car s'il le dit, il s'arréte, & demeure en chemin avant la fin de ſa courſe; & ainſi il ne perſéverera pas juſqu'à la fin. Toute la vie d'un bon Chrétien, dit le même Saint, n'eſt autre choſe qu'un ſaint deſir; c'eſt-à-dire, qu'un continuel mouvement du cœur, qui le porte, comme dit ſaint Paul, à oublier tout ce qui eſt derriére lui, pour s'avancer plus outre, & faire de nouveaux progrès dans l'amour & le ſervice de ſon Dieu.

C'eſt-là le premier & le grand commandement. Le premier ou le plus excellent; parce qu'il eſt la fin de tous les autres commandemens, qu'il regarde le premier Etre & le ſouverain bien. Le premier dans l'intention de Dieu comme Créateur; parce qu'ayant créé le ciel & la terre & tout ce qu'ils

renferment pour l'uſage de l'homme, cela doit le faire ſouvenir de l'obligation où il eſt d'aimer ſon Créateur. Le premier dans l'intention du Rédempteur, qui, ſelon ſaint Auguſtin, n'eſt venu que pour établir la charité dans nos cœurs : car il eſt venu, dit-il lui-même, apporter le feu ſur la terre : & que veut-il, ſinon que ce feu brûle & s'allume ? Le premier dans l'intention du Légiſlateur, parce que tous les autres commandemens n'ont pour but & pour fin que l'obſervation de celui-ci. L'Ecriture, dit ſaint Auguſtin, ne commande que la charité : elle ne défend que la cupidité. Il doit donc être auſſi le premier dans le cœur de l'homme & dans ſon intention ; parce qu'il doit s'acquiter aux dépens de tout, & préférablement à tout, de ce que ſon Créateur, ſon Rédempteur & ſon Légiſlateur éxige de lui avant tout & ſur tout. Il y eſt encore obligé, parce que l'obſervation de ce commandement eſt la fin où il doit tendre. Or la fin doit occuper la premiére place dans notre cœur. On l'appelle fin, parce qu'elle finit & borne tous nos deſirs. Pour elle nous devons déſirer toutes choſes, & nous devons la déſirer pour elle-même.

C'eſt pour les mêmes raiſons qu'il eſt *le grand* ou *le plus grand Commandement*, c'eſt-à-dire le principal, qui impoſe à l'homme une plus grande obligation & plus étendue,

Ce n'eſt donc pas une faute légere que de violer un ſi grand commandement.

Et voici le ſecond qui eſt ſemblable à celui-ci : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Jeſus-Chriſt ne marque que deux commandemens, l'un qui regarde l'amour de Dieu, & le ſecond l'amour du prochain. Il ſemble qu'il devroit y en avoir un troiſiéme, pour nous prefcrire l'amour de nous-mêmes. Mais Dieu n'en a point fait d'exprès pour cela, dit ſaint Auguſtin (*a*), afin de nous faire entendre que l'amour dont nous nous devons aimer nous-mêmes, n'eſt point différent de celui dont nous aimons Dieu. Car de s'aimer d'un autre amour, c'eſt ſe haïr plutôt que s'aimer ; puiſque l'homme devient injuſte, & perd l'éclat & le luſtre de tout ce qu'il pouvoit avoir de juſtice & de ſainteté, lorſque ſe détournant du ſouverain bien, il ſe tourne vers les biens inférieurs, quels qu'ils puiſſent être, c'eſt-à-dire, vers lui-même, auſſi bien que vers tous les autres biens incapables de les remplir. Il faut donc que l'homme aime ſon prochain, comme il s'aime lui-même en aimant Dieu ; c'eſt-à-dire, qu'il excite, & qu'il porte tous les hommes, autant qu'il pourra, ſoit en leur faiſant du bien, ſoit en les inſtruiſant, ſoit en les châtiant, à aimer & à ſervir Dieu.

Quand il dit *notre prochain*, il n'entend pas ſeulement ceux qui nous ſont unis par

(*a*) Epiſt. 155.

le lien du ſang, mais tous ceux à qui nous tenons par le don commun de la raiſon, qui lie tous les hommes dans une même ſociété. L'amour que nous lui portons, ne diminue rien de celui que nous devons à Dieu; parce que nous n'aimons notre prochain que comme nous-mêmes, & que nous ne nous aimons nous-mêmes qu'en aimant Dieu, & rien plus, ou autant que lui. L'amour du prochain n'eſt donc pas un partage, mais une ſuite & une extenſion de l'amour de Dieu, qui ne ſouffre pas qu'on en ſépare le moindre ruiſſeau qui puiſſe diminuer ſa plénitude.

Toute la Loi & les Prophétes ſont renfermés dans ces deux Commandemens. (a) S. Auguſtin y trouve auſſi toute la philoſophie. Dans ces deux mots, dit-il, ſe trouve & la phyſique, puiſque les cauſes de toutes les choſes naturelles ſont dans le Dieu qui les a créées; & la morale, puiſque ce qui fait la bonne vie, c'eſt uniquement d'aimer ce qu'il faut aimer, c'eſt-à-dire, Dieu & le prochain, & de l'aimer comme il faut; & la logique, puiſqu'il n'y a point d'autre vérité qui éclaire l'ame que Dieu ſeul.

On trouve encore dans ces deux préceptes le bien & la perfection des ſociétés civiles & des républiques, qui ne s'établiſſent & ne ſubſiſtent que ſur le fondement de la foi réciproque, & de l'union des cœurs: & cette

(a) Epiſt. 137.

union ne ſubſiſte que lorſqu'on aime le bien commun, c'eſt-à-dire, Dieu, qui eſt le bien véritable & ſouverain, & lorſque les hommes s'aiment les uns les autres en celui & pour l'amour de celui qui voit, ſans que nous puiſſions l'en empécher, quel eſt le principe & le motif de l'amour dont nous nous aimons réciproquement.

Toutes les vertus y ſont renfermées; car la vertu n'eſt autre choſe que l'amour de ce qu'il faut aimer: en ſçavoir faire le choix, c'eſt ce qu'on appelle prudence; n'en pouvoir être détourné par aucun mal, par aucun plaiſir, par aucun orgueil, c'eſt ce qu'on appelle force, tempérance & juſtice.

Toute l'Ecriture eſt renfermée dans ces deux préceptes, ou plutôt ces deux préceptes ſont répandus dans toute l'Ecriture. Car elle ne commande que la charité, & ne condamne que la cupidité: & c'eſt ainſi qu'elle forme & regle les mœurs des hommes.

Tous les commandemens de Dieu ſont renfermés dans ce double amour de Dieu & du prochain, & tous le renferment. Ce ne ſont que des régles particuliéres & des maniéres différentes d'éxercer la charité envers Dieu & envers le prochain. D'où il s'enſuit que tous les commandemens de Dieu ſont des commandemens de charité, comme parle S. Auguſtin; qu'on n'en peut accomplir aucun d'une maniére parfaite & méri-

toire, que par la charité, & qu'on les accomplit tous en la pratiquant. On les viole auſſi en la violant. Car en tout peché on agit contre la charité, puiſque ces commandemens de Dieu : (*a*) Vous ne commettrez point d'adultére, vous ne tuerez point, vous ne déſirerez point le bien d'autrui, & tous les autres ſont compris en abbregé dans cette ſeule parole : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; car l'amour du prochain ne ſouffre point qu'on lui faſſe du mal. Ainſi l'amour eſt l'accompliſſement de la Loi. Or on n'aime point ſon prochain, ſi l'on n'aime Dieu ; & ſi meſurant l'amour qu'on doit à ſon prochain par celui qu'on a pour ſoi-même, on ne travaille à le porter à l'amour de Dieu, comme on s'y porte ſoi-même, ſans quoi on n'aime ni ſoi-même, ni ſon prochain. Si donc celui (*b*) qui après avoir gardé toute la Loi, vient à la violer en un ſeul point, eſt coupable comme s'il l'avoit violée en tout ; c'eſt parce qu'en violant un ſeul des préceptes de la Loi, il fait contre la charité d'où dépend toute la Loi, & qu'on devient coupable de tout, quand on bleſſe ce qui comprend tout.

Tous les Prophétes ſont compris & renfermés dans ces deux préceptes de la charité ; parce que généralement tout ce que Dieu a commandé par ſoi-même ou par ſes Prophétes, leurs commandemens, leurs inſtructions

(*a*) Rom. 13. 9. & 10. (*b*) Jac. 2. 10.

n'ont pour but que d'apprendre aux hommes à aimer Dieu & le prochain, & à leur rendre leurs devoirs.

Enfin tout le bonheur de l'homme eſt renfermé dans ces deux amours, puiſqu'il conſiſte à être uni pour jamais au ſouverain bien, auquel on ne peut être uni que par ſon amour.

Jeſus-Chriſt avoit donc raiſon de dire à ſes Diſciples, que s'ils l'aimoient, ils gardaſſent ſes commandemens; & qu'ils ſeroient ſes amis, s'ils gardoient ſes commandemens. Il prouve l'amour qu'on a pour lui, par l'obſervance des commandemens; & l'obſervance des commandemens, par l'amour qu'on a pour lui. Car on ne peut aimer Jeſus-Chriſt ſans garder ſes commandemens, ni garder ſes commandemens ſans l'aimer; puiſque celui qui les garde par la crainte & ſans amour, ne les garde pas ſincérement & devant Dieu; & que celui qui a un vrai amour pour lui, les a déja accomplis, parce que la charité eſt l'accompliſſement de la Loi, ſelon ſaint Paul.

Or les Phariſiens étant aſſemblés, Jeſus leur fit cette demande: Que vous ſemble du Chriſt? De qui doit-il être Fils? Les Phariſiens ne cherchoient qu'à embarraſſer Jeſus-Chriſt par les queſtions qu'ils lui faiſoient, ou qu'ils lui faiſoient faire. Jeſus-Chriſt leur en propoſe une à ſon tour, non pour les embarraſſer, mais pour les inſtruire de la vérité

capitale & eſſentielle de la Loi nouvelle, ſans la croyance de laquelle il n'y a point de ſalut à eſpérer pour aucun adulte, c'eſt-à-dire, pour une perſonne qui ait l'uſage de la raiſon.

Si Jeſus-Chriſt avoit propoſé cette queſtion par rapport à lui, comme il l'avoit fait à ſes Diſciples, les Phariſiens n'auroient pû le ſupporter, & ils n'y auroient répondu que par des injures & des menaces. C'eſt donc pour ne point les aigrir, qu'il leur fait cette queſtion du Chriſt ou du Meſſie en général.

Ils lui répondirent : *De David.* C'étoit l'opinion commune, même parmi le peuple : d'où vient que ceux qui le regardoient comme le Meſſie, l'appelloient ordinairement *Jeſus fils de David.* Ils étoient donc bien inſtruits juſques-là.

Et comment donc, leur dit-il, *David l'appelle-t'il en eſprit ſon Seigneur*, par ces paroles tirées du Pſeaume 109. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Aſſeyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous ſervir de marche-pied ?* Les Juifs confeſſoient donc que le Meſſie étoit le fils de David ; en quoi ils avoient raiſon : mais il n'en falloit pas demeurer là ; & c'eſt pour les faire paſſer plus avant, qu'il leur fait cette objection. Elle nous apprend que David inſpiré du ſaint Eſprit, avoit appellé le Chriſt *ſon Seigneur*, en la maniére que cette qualité ap-

partient à Dieu privativement à tout autre Etre : que cela ſuppoſe une parfaite égalité entre Dieu & ſon Chriſt, laquelle eſt marquée encore par cette ſéance à la droite de Dieu, dont il eſt fait mention dans ces mêmes paroles de David. Et comme cette égalité ne pouvoit convenir à la nature humaine ſeule, il en falloit conclure qu'il y avoit deux natures dans le Chriſt ; la nature humaine, ſelon laquelle il étoit le fils de David ; la nature divine, ſelon laquelle il étoit le Seigneur de David, Fils de Dieu, & égal à Dieu. Mais il y avoit un piége à éviter : c'étoit de ne pas inférer la pluralité des perſonnes de cette pluralité de natures. Quoiqu'il y ait donc deux natures en Jeſus-Chriſt, il n'y a pas pour cela deux perſonnes ; parce qu'il n'y a que ce qui meut, qui régit, qui poſſéde & a l'autorité, qui eſt perſonne ; le mot de perſonne ſignifiant une nature raiſonnable qui ſubſiſte à part, qui eſt à ſoi, qui n'eſt point dominée, & qui ne fait point partie acceſſoire d'un autre Etre. D'où il eſt clair qu'il n'y a qu'une perſonne en J. C. & que cette qualité de perſonne lui appartient à cauſe de ſa nature divine, & non à cauſe de ſa nature humaine ; parce que le Verbe s'uniſſant à l'humanité par cette union incompréhenſible qu'on appelle hypoſtatique, ne reçoit rien d'elle ; qu'il retient toute ſa perfection, toute ſon autorité, & ne la partage point avec l'humanité,

Il l'a jointe à ſoi pour la perfectionner, pour la rendre ſienne : mais il conſerve tous ſes droits & toute ſa domination dans cette union.

Si donc David l'appelle ſon Seigneur, comment eſt-il ſon fils ? On vient d'expliquer ce *comment* par l'union des deux natures.

Perſonne ne lui put rien répondre ; parce qu'ils ne connoiſſoient en Jeſus Chriſt, dit ſaint Auguſtin, que ce qu'ils y voyoient des yeux, & non ce qu'ils y devoient comprendre du cœur.

PRIERE.

PAr votre grace, Seigneur, nous connoiſſons ce que les Juifs ont ignoré. Nous confeſſons que vous êtes le Chriſt, Fils du Dieu vivant : que vous avez réuni en vous pour notre ſalut ces deux qualités qui paroiſſent ſi incompatibles à l'eſprit humain, de fils, & de Seigneur de David : que la droite de votre Pere eſt le thrône de la gloire que vous poſſédez également avec lui : que vous y avez été aſſis dès le moment de votre incarnation : que nous devons vous y conſidérer particuliérement depuis que cette gloire nous a été manifeſtée à votre Réſurrection ; & que lorſque tous vos ennemis vous ſeront aſſujettis, & que vous aurez jugé les vivans & les morts, cette gloire recevra à notre égard un nouvel éclat pour toute l'éternité. Mais que nous ſervira la confeſſion de ces hautes & ſublimes vérités, que les démons peuvent

peuvent faire comme nous, ſi elle n'eſt animée de ce double amour dont vous avez fait la plus naturelle, la plus eſſentielle & la plus indiſpenſable de toutes nos obligations, le plus grand & le premier de vos commandemens, celui qui ſuffit ſeul, parce qu'il comprend tous les autres, & qui eſt néceſſaire, parce que les autres ne peuvent s'accomplir ſans lui, l'abbregé & la plénitude de la Loi ?

Heureux donc qui vous aime, ô mon Dieu, & qui aime ſes amis en vous, & ſes ennemis pour l'amour de vous ! C'eſt ce que vous nous commandez ; & ſi nous y manquons, votre colére s'allume contre nous, & vous nous menacez d'une effroyable miſére, comme ſi ce n'en étoit pas une aſſez grande que de ne vous pas aimer. Faites donc, ô mon Sauveur, que nous vous aimions autant que nous pouvons, & que vous nous commandez de vous aimer en cette vie. Ajoûtez à l'amour que vous nous avez donné, ce qui lui manque encore, juſqu'à ce qu'il ſoit au point où il doit être pour éclairer nos ténébres, pour nous délivrer de nos cupidités, pour détruire toutes nos mauvaiſes attaches aux créatures. Enracinez votre charité dans nos cœurs, & donnez-nous la grace de la nourrir & de la faire croître de plus en plus, par d'humbles priéres, par la douleur de la pénitence, par la dilection de la juſtice, par les bonnes

œuvres, par de ſincéres gémiſſemens, par une vie vertueuſe, par une amitié fidelle. Ainſi ſoit-il.

LE MERCREDI DES IV. TEMPS DE SEPTEMBRE.

LEÇON *du Prophéte Amos.* Ch. 9. ℣. 13.

VOici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Le temps viendra auquel la moiſſon commencera auſſi-tôt que le laboureur aura fini ſon travail, & la vendange durera juſqu'au temps de la ſemence. La douceur du miel dégouttera des montagnes, & toutes les collines ſeront cultivées. Je délivrerai mon peuple d'Iſraël de la captivité où il eſt réduit. Ils rebâtiront les villes déſertes, & les habiteront. Ils planteront des vignes, & ils en boiront le vin ; ils feront des jardins, & ils en mangeront les fruits. Je les établirai dans la terre que je leur ai donnée, & je ne les en arracherai plus à l'avenir, dit le Seigneur ton Dieu.

AMOS, dont cette Leçon eſt tirée, étoit un Paſteur du bourg de Thecué dans la tribu de Juda, à deux lieues de Bethléeem. Il conduiſoit, ou les brebis, ou les bœufs, lorſque Dieu le choiſit, & le remplit du don de prophétie, qu'il éxerça dans Iſraël : Jéroboam, fils de Joas, y régnoit alors ; & Oſias régnoit en Juda. Ce fut deux ans avant le tremblement de terre que l'on croit être arrivé environ huit cens ans avant Jeſus-Chriſt. Ce Prophéte eſt différent du pere d'Iſaïe, qui s'apelloit Amos. Il eſt contemporain des Prophétes Iſaïe, Oſée, & Michée. Par ſa prophétie il a établi, comme tous les

autres, cette grande vérité : Que tous les peuples de la terre ſeroient appellés au même héritage que les Juifs. Et ce fut pour la prouver, que ſaint Jacques en cita ces paroles dans le Concile de Jeruſalem (*a*) : Après cela je viendrai édifier de nouveau la maiſon de David qui eſt tombée... afin que le reſte des hommes & tous les Gentils qui ſeront appellés de mon nom, cherchent le Seigneur. Ce paſſage précede immédiatement la Leçon que nous avons à expliquer.

Le temps viendra auquel la moiſſon commencera auſſi-tôt que le laboureur aura fini ſon travail, & la vendange durera juſqu'au temps de la ſemence. Ces maniéres de parler ſignifient une récolte & une moiſſon abondante. Si c'étoit des fruits de la terre, il ſeroit aſſez difficile de marquer le temps que cette prophétie a été accomplie. Car comme cela eſt de peu d'importance, & qu'il eſt bien certain que ce n'eſt pas une telle moiſſon que le Prophéte, ou l'Eſprit de Dieu qui parloit en lui, a eue en vûe, on n'a pas dû en conſerver la mémoire. Ce *temps* donc prédit par le Prophéte, eſt le temps du Meſſie. Et c'eſt ce que Jeſus-Chriſt lui-même nous fait aſſez entendre dans l'Evangile, lorſqu'il dit à ſes Apôtres, après avoir converti la Samaritaine, qui étoit la figure de l'Egliſe : (*b*) Levez vos yeux, & conſidérez les campagnes qui ſont déja blanches

(*a*) Act. 15. v. 16. & 17. (*b*) Joan. 4. 35.

& prêtes à moiſſonner. L'Egliſe depuis la venûe du Meſſie eſt un champ fertile, c'eſt une vigne très-féconde. Les ouvriers de l'Evangile ſont les laboureurs qui enſemencent ce champ & le cultivent; ce ſont les vignerons qui taillent cette vigne. Malheur à eux, ſi par leur faute la moiſſon n'eſt pas abondante : & malheur à nous, ſi nous ne ſuppléons à leur négligence par nos ſoins & par notre travail. Car ſi les Paſteurs manquent d'arroſer par la parole & les Sacremens la foi qui a été plantée dans l'Egliſe & dans chaque ame ; les particuliers ſont alors d'autant plus obligés d'employer l'humilité de la priére pour attirer la bénédiction de Dieu, qui faſſe croître leur foi, & la faſſe fructifier par l'opération intérieure de la grace, & en donnant l'accroiſſement même.

La douceur du miel dégouttera des montagnes, & toutes les collines ſeront cultivées. La doctrine & la vertu des vrais Miniſtres de l'Evangile, repréſentées par les montagnes, à cauſe de la ſublimité de l'une & de l'élévation de l'autre, répandront dans les ames la douceur de la paix & de la grace de Dieu. Et enſuite *toutes les collines*, c'eſt-à-dire, les ames des peuples élevées au deſſus des choſes terreſtres, mais moins élevées que leurs Paſteurs à qui elles demeurent ſoumiſes, *ſeront cultivées* par les Miniſtres de Dieu. Car quoique les ſimples Fidéles (*a*) ſoient le

(*a*) 1. Cor. 3.

champ que Dieu cultive, il s'associe néanmoins par puissance & par bonté des coopérateurs pour planter & pour arroser, se réservant à lui seul de donner l'accroissement.

Je délivrerai mon peuple d'Israël de la captivité où il est réduit. Chacun sçait que le peuple d'Israël fut emmené captif par Nabuchonosor roi de Babylone ; & que cette captivité dura 70. ans, au bout de quoi Cyrus que Dieu avoit rendu maître de tout l'Orient, & qu'il avoit fait asseoir sur le thrône des Rois de Babylone, permit à ce peuple de retourner en son pays. Mais la captivité que le Prophéte a ici particuliérement en vûe, & dont la délivrance étoit encore plus digne de Dieu, c'est la captivité du démon & du peché. Ne sçavez-vous pas, dit l'Apôtre (*a*), que de qui que ce soit que vous vous soyez rendus esclaves pour lui obéir, vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du peché pour y trouver la mort...? Et parlant à Timothée de ceux qui reviennent de leur égarement : Ils sortiront, dit-il (*b*), des piéges du démon qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît. Tous les peuples de la terre, sans en excepter les Juifs, étoient avant la venûe du Messie dans cette dure & cruelle captivité qui les assujettissoit au démon & au peché. Dieu par un juste jugement avoit abandonné les Payens à eux-

(*a*) Rom. 6, 16. (*b*) 2. Tim. 2. 26.

mêmes, & eux s'étoient laiſſés aller à toute ſorte d'excès, d'idolatrie & de ſuperſtitions, & aux paſſions les plus infâmes ; enſorte que non-ſeulement les crimes n'étoient pas bannis de leurs fauſſes religions, mais ils en faiſoient partie, & y étoient autoriſés par les plus grands eſprits. Dieu a délivré ſon peuple de cette longue captivité qui avoit duré tant de ſiécles. Tous les Prophétes ont prédit cette délivrance. Saint Jean-Baptiſte le précurſeur du Meſſie l'a annoncée : (*a*) L'Eſprit du Seigneur, dit-il, m'a envoyé pour annoncer aux captifs qu'ils vont être mis en liberté. Heureuſe nouvelle, mais pour ceux qui en profitent. Enfin le Meſſie, le Sauveur, le Libérateur lui-même eſt venu, & a ſauvé ſon peuple de ſes pechés en les détruiſant par ſa grace.

Ils rebâtiront les villes déſertes, & les habiteront. Par le peché on eſt des villes déſertes & inhabitées, ſi ce n'eſt par les démons & les eſprits malins. Par la grace du Sauveur on devient la demeure du ſaint Eſprit, la maiſon ſpirituelle, & le temple vivant de Dieu. Le fondement de ce céleſte bâtiment, c'eſt l'humilité de Jeſus-Chriſt ; les bonnes œuvres que ſa grace nous fait faire, en ſont le corps ; la charité en eſt le comble & la perfection.

Ils planteront des vignes, & ils en boiront le vin. Ce fut à quoi s'occupérent les enfans

(*a*) Luc. 4. 18. & 19.

d'Iſraël au retour de leur captivité. Les vrais Iſraélites que Dieu a délivrés de l'eſclavage du démon, plantent Jeſus-Chriſt, qui eſt la vraie vigne, dans leur cœur avec grand ſoin: ils s'uniſſent à lui de plus en plus par la charité, comme des branches à leur ſep, afin qu'il leur faſſe porter beaucoup de fruit; qu'il anime de ſon Eſprit toutes leurs actions même communes & ordinaires, & qu'il les applique aux bonnes œuvres, en leur faiſant mener une vie vraiment chrétienne.

Ils feront des jardins, & ils en mangeront les fruits. Eux-mêmes ſeront des jardins délicieux fermés au monde, & ouverts à Dieu ſeul, qui aura le ſoin de les cultiver, pour y faire croître les fruits de grace & de juſtice dont ils ſe nourriront.

Je les établirai dans la terre que je leur ai donnée, & je ne les en arracherai plus à l'avenir. Etre planté, fondé, établi par la main de Dieu dans ſa terre, avec promeſſe de n'être point arraché, c'eſt le comble du bonheur & de toute eſpérance.

PRIERE.

SEigneur, que cette prophétie s'accompliſſe en nous : car que ſommes-nous, que des villes déſertes, & des ſolitudes affreuſes, ſi vous n'habitez en nous par votre grace; ſi vous ne demeurez en nous, afin que nous demeurions en vous; & ſi vous ne nous rempliſſez de telle ſorte que l'ennemi n'y trouve rien qu'il puiſſe occuper?

Céleſte Vigneron, venez dans nos vignes pour les cultiver, & les tailler ſelon votre volonté; deſcendez dans les jardins de nos cœurs, & faites-y ſouffler ce vent du midi, qui ranime, qui faſſe croître, & qui conſerve par ſa chaleur tout ce qui a été planté par le Pere qui eſt dans le Ciel, l'humilité, la foi, l'eſpérance, la charité, & toutes les vertus; & qui en arrache les ronces, les épines, l'orgueil, l'avarice, l'impureté, & tous les autres rejettons de la cupidité.

LEÇON *du Livre d'Eſdras. II.* Ch. 8. ℣. 1.

EN ces jours-là, Tout le peuple s'étant aſſemblé comme un ſeul homme dans la place qui eſt devant la porte des eaux, pria Eſdras Docteur de la Loi, d'apporter le livre de la Loi de Moyſe, que le Seigneur avoit ordonné au peuple d'Iſraël d'obſerver. Le Prêtre Eſdras apporta donc le premier jour du ſeptiéme mois le livre de la Loi devant l'aſſemblée des hommes & des femmes, & de tous ceux qui pouvoient l'entendre. Et il en fit la lecture à haute voix dans cette place qui étoit devant la porte des eaux, depuis le matin juſqu'à midi, devant les hommes & les femmes, & devant les perſonnes qui pouvoient l'entendre; & tout le peuple étoit fort attentif à entendre cette lecture. Eſdras Docteur de la Loi étoit débout ſur un marchepied de bois, qu'il avoit fait dreſſer pour parler au peuple; & les Lévites étoient auprès de lui. Et ayant ouvert le Livre devant tout le peuple, au deſſus duquel il étoit élevé, tout le peuple ſe leva, & Eſdras bénit le Seigneur & le grand Dieu. Et tout le peuple levant les mains, répondit: Ainſi ſoit-il, ainſi ſoit-il. Et en même temps ils ſe proſternérent contre terre, & adorérent le Seigneur. Cependant les Lévites faiſoient faire ſilence au peuple, afin d'en-

tendre la Loi ; & chacun ſe tenoit en ſa place. Ainſi ils firent la lecture du livre de la Loi de Dieu diſtinctement, & d'une maniére aiſée à comprendre ; & le peuple entendit ce qu'on lui diſoit. Alors Nehémias, & Eſdras Prêtre & Docteur de la Loi, & les Lévites qui l'interprétoient à tout le peuple, leur dirent : Ce jour-ci eſt un jour ſaint & conſacré au Seigneur notre Dieu. Ne pleurez point, & ne vous affligez point. Puis il leur dit : Allez, mangez des viandes graſſes, bûvez du vin nouveau, & faites-en part à ceux qui n'ont rien apprêté pour manger, parce que c'eſt le jour ſaint du Seigneur ; & ne ſoyez point triſtes, car la joie du Seigneur eſt notre force.

Il y a deux Livres de l'Ecriture ſainte, dont l'un s'appelle ſimplement le premier Livre d'Eſdras ; & l'autre, le Livre de Nehémie, ou le ſecond Livre d'Eſdras. Le premier contient l'hiſtoire de la délivrance des Juifs, de leur captivité, & de leur rétabliſſemenr en Judée, depuis la premiére année de Cyrus juſqu'à la vingtiéme d'Artaxerxès Longuemain, pendant 82. ou 83. années. Et le ſecond, depuis la vingtiéme année du même Artaxerxès juſqu'au commencement du régne de Darius ſon fils, pendant 30. ou 31. ans. Eſdras étoit fils de Sarias, Grand-Prêtre, qui fut tué par ordre de Nabuchodonoſor, ainſi qu'il eſt raconté au deuxiéme Livre des Rois, chapitre 25. Il étoit frere de Joſedec, qui fut le Grand-Prêtre durant la captivité ; & Jeſus qui lui ſucceda, & qui fut compagnon de Zorobabel, étoit ſon neveu. Les Hébreux diſent que de ſon temps la grande Synagogue s'aſſembla, qu'il y

préſida avec Nehémie, Daniel, Mardochée, Zorobabel, & Jeſus ; que l'on y parla de revoir & de rétablir les Livres canoniques, ou qui ont autorité d'Ecriture ſainte, & que ce ſoin fut commis à Eſdras. On ne convient pas de quelle maniére cela ſe fit. Ce qui eſt certain, eſt qu'il eſt regardé comme le reſtaurateur des Livres ſacrés, & qu'il fut envoyé à Jeruſalem ſous Artaxerxès, & par ſon autorité, pour enſeigner la Loi de Dieu à ceux qui étoient déja de retour, & pour y rétablir la République. Ce fut l'an du monde 3537. & 467. ans avant Jeſus-Chriſt qu'Eſdras retourna à Jeruſalem. Treize ans après, c'eſt-à-dire, la vingtiéme année du régne du même Artaxerxès, Nehémie Juif, mais très-conſidéré dans toute la maiſon du Roi, obtint de lui le pouvoir de rebâtir les murs de Jeruſalem. C'étoit un ſaint homme, fort zélé pour la gloire de Dieu, & pour ſa patrie. On le croit auteur de ce ſecond Livre, qui porte auſſi le nom d'Eſdras, parce que autrefois les Hébreux ne faiſoient qu'un volume de ces deux Livres, & que dans l'un & dans l'autre il eſt beaucoup parlé de lui.

De ce Livre de Nehémie ou ſecond d'Eſdras, eſt tirée l'Epître de ce jour. On y repréſente le peuple demandant à être inſtruit de la Loi ; & Nehémie, Eſdras, & les Lévites les en inſtruiſant avec grand ſoin.

En ces jours-là, tout le peuple s'étant aſſemblé comme un ſeul homme .... pria Eſdras Docteur de la Loi d'apporter le livre de la Loi de Moyſe, que le Seigneur avoit ordonné au peuple d'Iſraël d'obſerver. La Ville étant rebâtie & repeuplée, il falloit une Loi pour vivre & ſe gouverner ſelon ſes préceptes. Le peuple lui-même en demande une, & témoigne par-là qu'il veut s'aſſujettir. Il ne la demande pas favorable à ſa cupidité ; il ne veut que celle que Dieu avoit preſcrite à ſes ancêtres par Moyſe, proportionnée à des eſclaves, ſelon la lettre, & propre à des enfans, ſelon l'eſprit. Il s'adreſſe pour l'avoir, non à ceux qui n'ont point de talent pour inſtruire, ou qui manquent de légitime autorité, mais à un Prêtre & à un Docteur de la Loi, capable en toute maniére de ſatisfaire le peuple.

Le Prêtre Eſdras apporta donc le livre de la Loi devant l'aſſemblée des hommes & des femmes, & de tous ceux qui pouvoient l'entendre. Tous ceux qui devoient pratiquer la Loi, devoient être inſtruits de la Loi, hommes, femmes, jeunes, vieux, nobles, roturiers, riches, pauvres, ſans exception. Il en eſt de même maintenant de l'Evangile, qui eſt la Loi des Chrétiens, comme le vieux Teſtament étoit la Loi des Juifs. C'eſt aux Paſteurs à inſtruire. Mais s'ils y manquent, ou s'il ne le font pas ſuffiſamment, c'eſt au peuple à y ſuppléer par la lecture de l'Ecriture ſainte, & à écouter dans ces divins

Livres, dit ſaint Auguſtin (*a*), la voix du ſouverain Paſteur : *Ad nos quidem pertinet non tacere ; ad vos autem, etiamſi taceamus, de Scripturis ſanctis verba Paſtoris audire.*

Ayant ouvert le livre..... tout le peuple ſe leva, & Eſdras bénit le Seigneur & le grand Dieu. Le peuple ſe leva pour marque de ſon reſpect envers la Loi de Dieu, comme nous nous levons à la Meſſe lorſqu'on y lit l'Evangile qui eſt la Loi des Chrétiens. Eſdras bénit le Seigneur avant de commencer ſa lecture, & nous donne en cela un éxemple d'une pratique de religion très-importante, qui eſt d'élever ſon cœur à Dieu avant chaque action pour l'adorer comme le principe & la fin de toutes choſes ; pour invoquer ſon ſecours, ſans lequel nous ne pouvons rien faire chrétiennement ; & pour nous unir à Jeſus-Chriſt, au nom duquel, ſelon ſaint Paul, nous devons faire tout ce que nous faiſons. On voit dans les Payens des veſtiges de cette vérité. C'eſt avec raiſon & avec ſageſſe, dit Pline, que nos ancêtres ont établi pour régle de ne rien faire ſans prier ; parce que les hommes ne ſçauroient bien & prudemment agir ſans le ſecours des Dieux, ſans les avoir conſultés auparavant, & ſans avoir eu leur honneur en vûe.

Ne pleurez point, & ne vous affligez point. Le peuple venoit d'écouter avec beaucoup d'attention la lecture qu'on avoit faite de la

(*a*) Serm. 46. n. 20.

Loi. Il s'y étoit conſidéré comme dans un miroir qui ne flate pas. Il avoit vû dans la Loi la bonté de Dieu, la multitude des bienfaits qu'il en avoit reçus, & les régles de ſes devoirs. Il ne voyoit dans lui-même qu'ingratitudes & que prévarications. Il entre donc, & avec raiſon, dans des ſentimens de componction qui lui font verſer des larmes. Nehémie & Eſdras tâchent de le conſoler, & l'exhortent à ne point pleurer : de quoi ils peuvent avoir eu deux raiſons. La premiére pouvoit être une crainte ſemblable à celle qu'avoit eue ſaint Paul (*a*), qu'un Corinthien qu'il avoit mis en pénitence, ne fût accablé par un excès de triſteſſe. Car la triſteſſe, qui n'a plus la charité pour principe & pour régle, devient une triſteſſe du monde, qui, ſelon l'Apôtre (*b*), produit la mort, & qui, ſelon l'Eccléſiaſtique (*c*), eſt une plaie univerſelle. L'autre raiſon eſt exprimée dans cette Epître : Parce que *ce jour-ci eſt un jour ſaint & conſacré au Seigneur notre Dieu.* L'ame eſt capable de deux ſortes de triſteſſes. L'une eſt mauvaiſe, ſoit parce qu'elle eſt exceſſive, ou autrement : & c'eſt de celle-là dont il eſt dit que la triſteſſe en a tué pluſieurs, & qu'elle n'eſt utile à rien. L'autre eſt bonne ; parce qu'elle eſt ſelon Dieu, & qu'elle produit pour le ſalut, dit l'Apôtre (*d*), une pé-

(*a*) 2. Cor. 2. 7. (*b*) 2. Cor. 7. 10. (*c*) Eccli. 30. 25.
(*d*) 2. Cor. 7. 10.

nitence ſtable ; & que, ſelon Jeſus-Chriſt (*a*), elle rend heureux & digne de conſolation celui qui l'a dans le cœur. La premiére doit être bannie abſolument & en tout temps, parce que c'eſt la cupidité qui la produit ou qui l'entretient. La ſeconde doit toujours être en nous, & elle y ſubſiſte même avec la joie ; parce que la même foi qui nous fait pleurer de ce que par éxemple nous ſommes toujours en péril, & que nous péchons à toute heure, nous donne une joie que rien ne nous peut ôter, en nous aſſurant que Dieu eſt dans notre cœur pour nous délivrer de tous ces périls, & pour nous purifier de toutes nos taches par l'eau de nos larmes. Mais ces deux mouvemens compatibles de triſteſſe & de joie, qui réſident toujours dans le cœur d'un Chrétien, ne doivent pas toujours paroître également ſur ſon viſage. Il y a des temps propres à chacun. Le Carême, les Quatre-Temps, les veilles ſont ceux, où, à l'égard de tous les Fidéles, la joie doit faire place à cette triſteſſe réglée & ſalutaire dont nous avons parlé. Le temps Paſchal, les Dimanches & les Fêtes ſont plus affectés à la joie. Et comme le jeûne eſt ordinairement preſcrit par l'Egliſe aux jours d'affliction, elle en éxemte ceux de joie, & recommande plutôt alors à ſes enfans ce qu'Eſdras recommandoit aux Juifs par ces paroles :

(*a*) Matth. 5, 5.

Allez, mangez des viandes graſſes, bûvez du vin nouveau, & faites-en part à ceux qui n'ont rien apprêté pour manger. Faites des feſtins ſelon les régles de la ſobriété avec vos amis, pour entretenir la charité; & par une effuſion de cette même charité, faites-en part aux pauvres qui n'ont pas de quoi ſe nourrir. Il y a un autre feſtin plus néceſſaire aux Chrétiens. C'eſt celui où l'on mange le Corps de Jeſus-Chriſt, & où l'on boit ſon Sang; mais ce feſtin tout ſaint, tout excellent, tout admirable qu'il eſt, n'eſt encore que paſſager, & doit faire place au feſtin du Ciel, où nous ſerons raſſaſiés pleinement & à découvert de ce qu'ici-bas nous ne faiſons que goûter ſous le voile & les apparences du pain & du vin.

PRIERE.

VOus nous invitez, Seigneur, à ces feſtins, & nous voudrions bien y participer: mais qui oſeroit s'y préſenter ſans la charité, puiſque c'eſt elle qui rend ſobres les repas ordinaires, & qui les partage avec le pauvre; elle qui eſt la robe nuptiale néceſſaire pour n'être point chaſſé du feſtin où vous vous donnez vous-même à nous; elle enfin qui fait goûter durant toute l'éternité la douceur du feſtin du ciel?

C'eſt encore la charité qui écoute avec reſpect ce que votre Loi nous preſcrit; elle qui s'humilie & ſe confond utilement des fautes que l'on commet contre votre Loi:

elle qui produit la confiance & cette joie céleſte qui eſt la vie, la ſanté & la force de l'ame, parce qu'elle la fait courir avec plus d'ardeur dans la voie de vos commandemens. Donnez-nous-la, Seigneur, cette charité, qui eſt la ſource de tant de biens, puiſque c'eſt à vous à la répandre dans nos cœurs par votre Eſprit ſaint. Ainſi ſoit-il.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Marc.* Ch. 9. V. 16.

EN ce temps-là ; Un homme d'entre le peuple prenant la parole, dit à Jeſus : Maître, je vous ai amené mon fils poſſédé d'un eſprit muet, qui partout où il ſe ſaiſit de lui, le jette contre terre ; & l'enfant écume, grince les dents, & devient tout ſec. J'ai prié vos Diſciples de le chaſſer ; mais ils ne l'ont pû. Jeſus leur répondit : O gens incrédules ! juſqu'à quand ſerai-je avec vous ? juſqu'à quand vous ſouffrirai-je ? Amenez-le-moi. Ils le lui amenérent, & il n'eut pas plutôt vû Jeſus, que l'eſprit commença à l'agiter par de violentes convulſions, & il tomba par terre, où il ſe rouloit en écumant. Jeſus demanda au pere de l'enfant : Combien y a-t'il que cela lui arrive ? Dès ſon enfance, dit le pere ; & le démon l'a ſouvent jetté tantôt dans le feu, & tantôt dans l'eau, pour le faire périr : mais ſi vous y pouvez quelque choſe, ayez compaſſion de nous, & nous ſecourez. Jeſus lui répondit : Si vous pouvez croire, tout eſt poſſible à celui qui croit. Auſſi-tôt le pere de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur, je crois ; ſuppléez à mon incrédulité. Jeſus donc voyant que le peuple accouroit en foule, parla avec menaces à l'eſprit impur, & lui dit : Eſprit ſourd & muet, ſors de cet enfant, je te le commande, & n'y rentre plus. Alors cet eſprit ayant jetté un grand cri, & l'ayant agité par de violentes convulſions, ſortit ; & l'enfant

devint comme mort, de ſorte que pluſieurs diſoient qu'il étoit mort. Mais Jeſus l'ayant pris par la main, & le ſoulevant, il ſe leva. Lorſque Jeſus fut entré dans la maiſon, ſes Diſciples lui dirent en particulier: D'où vient que nous n'avons pû nous autres chaſſer ce démon? Il leur répondit: Cette ſorte de démons ne peut être chaſſée par aucun autre moyen que par la priére & par le jeûne.

L'EGLISE préſente à nos yeux dans l'Evangile de ce jour, une maladie ſurprenante, guérie par un Médecin tout-puiſſant. Le lendemain que Jeſus-Chriſt eut été tranſfiguré, il vint au lieu où étoient les autres Apôtres. Il y trouva une grande multitude de perſonnes, & des Docteurs de la Loi qui diſputoient avec eux. Dès que le peuple eut appercu le Fils de Dieu, il courut à lui, tout ravi d'admiration & de joie, pour le ſaluer. Jeſus demanda aux Docteurs quel étoit le ſujet de leur diſpute; non afin de l'apprendre, car il ſçavoit toutes choſes; mais afin de les faire parler, & de prendre l'occaſion de faire le miracle rapporté dans cet Evangile.

Un homme d'entre le peuple prenant la parole, dit à Jeſus: Maître, je vous ai amené mon fils poſſédé d'un eſprit muet, qui par-tout où il ſe ſaiſit de lui, le jette contre terre; & l'enfant écume, grince les dents, & devient tout ſec. Cette maladie qui reſſemble à une épilepſie, n'étoit pas naturelle. C'étoit le démon qui la cauſoit, puiſqu'elle ceſſa auſſi-tôt qu'il fut chaſſé. Saint Matthieu appelle cet enfant *lunatique*, parce que ſon mal l'attaquoit

ſelon les divers changemens de la Lune; le démon, ſelon la remarque de ſaint Jerôme, obſervant le cours de la Lune dans la poſſeſſion des hommes, & tâchant de ravir l'honneur du Créateur par le miniſtére des créatures. La malignité du démon rendoit auſſi cet enfant muet, & même ſourd, comme il eſt dit plus bas. C'eſt pourquoi ſon pere parle pour lui, & expoſe au Médecin l'état de ſa maladie. On a ſouvent remarqué ailleurs, que les différentes maladies du corps dans l'Evangile repréſentent les différentes eſpéces des pechés qui ſont les maladies ſpirituelles de l'ame. L'on ne peut mieux comparer les ſymptômes de celle-ci, qu'à l'état d'un homme que le peché poſſéde dès ſa jeuneſſe. Car comme le démon eſt maître de ſon cœur, & qu'il éxerce ſon empire par ſes paſſions, il lui fait faire à tout moment de nouvelles chutes, qui l'attachent de plus en plus à la terre. Il excite en lui des paſſions qui l'agitent. Il le rend inquiet, inconſtant, ou pour me ſervir des termes de l'Ecriture (*a*), changeant comme la Lune. Il lui ôte l'uſage de la parole, quand il eſt queſtion de parler à Dieu dans la priére. Il lui bouche les oreilles, & le rend ſourd aux inſpirations du ſaint Eſprit. Tel eſt plus ou moins l'état d'un pécheur eſclave de ſes paſſions & du démon depuis ſa jeuneſſe.

(*a*) Eccli. 27. 12.

J'ai prié vos Diſciples de le chaſſer, & ils ne l'ont pû. Jeſus-Chriſt en rend la raiſon plus bas. Il ſuffit de remarquer ici que Dieu ne permet pas toujours que les Miniſtres de l'Evangile réuſſiſſent dans la guériſon des ames. Et quoique cela puiſſe arriver, & arrive peut-être ſouvent par un juſte jugement qu'il éxerce ſur les ames mêmes, il eſt néanmoins toujours utile aux Miniſtres de s'humilier & de ſe confondre devant Dieu, dans la crainte qu'il n'y ait de la faute de leur côté. Le fruit qui leur en reviendra, ſera qu'ils apprendront à ſe purifier de plus en plus des pechés cachés, à prier davantage, à dépendre plus entiérement de Jeſus-Chriſt, à ſe mieux connoître, à ſe défier d'eux-mêmes, & à renouveller leur ferveur pour le ſalut des ames qui leur ſont commiſes.

O gens incrédules! juſqu'à quand ſerai-je avec vous? juſqu'à quand vous ſouffrirai-je? Jeſus-Chriſt ne témoigne pas approuver le reproche que ce pere fait aux Diſciples de n'avoir pû chaſſer le démon de ſon enfant. Il attend à leur dire en particulier ce qui pouvoit les regarder en particulier: en quoi il nous donne, ce divin Maître, un éxemple de charité & de prudence. Il ne reprend en public qu'un défaut qui étoit public, & qui regardoit les uns auſſi-bien que les autres. C'étoit le manquement de la foi & de la confiance, qui, ſelon ſaint Jacques, empéche le plus ſouvent que nous n'obtenions

ce que nous demandons. Jeſus-Chriſt le reprend fortement, & avec indignation; non par impatience, puiſqu'il n'en étoit pas capable, mais par un effet de ſon zéle, qui s'excite de plus en plus, en voyant qu'après tant d'inſtructions, après tout ce qu'il avoit fait pour établir la foi & la confiance en ſa toute-puiſſance & en ſa ſouveraine bonté, ils ſe défient néanmoins dans l'occaſion de l'une & de l'autre. Cette maniére de reprendre ce défaut de confiance, tendoit à l'augmenter. C'eſt tout ce que Jeſus-Chriſt cherchoit, & non à ſe ſatisfaire ſoi-même, en demeurant avec ces incrédules.

Amenez-le-moi. Ils le lui amenérent. Ce que Jeſus-Chriſt dit ici en faveur de ce poſſédé, qu'on le lui améne pour le guérir, il le dit ailleurs en faveur de tous les pécheurs: Venez à moi, dit-il (*a*), vous tous qui êtes fatigués & qui êtes chargés, & je vous ſoulagerai. Il n'y a perſonne qui puiſſe dire: Cela ne me regarde point. Ou nous ſommes fatigués ſous le poids de nos crimes dans la voie de l'iniquité, ou nous ſommes accablés de défauts & d'imperfections dans la voie de la juſtice. Il peut y avoir du plus ou du moins. Mais celui-là qui ne ſe voyant pas dans la premiére de ces deux claſſes, ne veut pas avouer humblement qu'il eſt dans la ſeconde, a ſujet de craindre qu'il ne reſſemble à

(*a*) Matth. 11. 28.

ce Phariſien orgueilleux de l'Evangile, qui mépriſa un humble Publicain. Allons donc tous à Jeſus-Chriſt par une foi vive & des priéres ferventes ; & par le zéle de la charité amenons-lui ceux dont la volonté eſt encore trop foible pour y aller d'eux-mêmes.

Il n'eut pas plutôt vû Jeſus, que l'eſprit commença à l'agiter par de violentes convulſions, & il tomba par terre, où il ſe rouloit en écumant. Cet eſprit qui agite ainſi celui qu'il poſſéde, eſt *le fort armé* qui garde ſa maiſon, & qui n'a pas accoûtumé de l'abandonner à un plus fort que lui ſans combatre. Un pécheur qui ſe convertit, & un juſte qui ſurmonte une mauvaiſe habitude, éprouvent quelque choſe de ſemblable à ce qui ſe paſſe dans ce poſſédé. Le démon poſſéde les pécheurs, & devient leur tyran par la cupidité. Par elle il affoiblit les juſtes, & leur cauſe mille peines. Lorſque Jeſus-Chriſt approche d'eux par ſa grace, le démon redouble ſes efforts. Il excite les paſſions avec plus de violence : il augmente les tentations : il met tout en œuvre pour ſe maintenir ; mais, quoiqu'en combatant, il faut néanmoins qu'il céde à la puiſſance du plus fort. Quand la converſion ſe fait ſoudainement, comme il peut arriver, & qu'il eſt effectivement arrivé dans ſaint Paul, le combat entre Jeſus-Chriſt & le démon, entre la charité & la cupidité, ſe fait ſentir davantage. Mais

ſi la converſion ne ſe fait que lentement & peu à peu, comme cela eſt ordinaire, le combat n'eſt pas ſi ſenſible. Il s'en fait un cependant; & une converſion qui n'en ſeroit pas précedée, doit être fort ſuſpecte. On doit raiſonner de la même maniére à proportion d'un juſte qui a une mauvaiſe habitude à ſurmonter. Car un pécheur qui ſe convertit, & un juſte qui ſe corrige, remportent chacun une victoire. Or la victoire ſuppoſe le combat. Chacun a, plus ou moins, un fort armé à chaſſer de ſon cœur. Or le fort armé fait tout ce qu'il peut pour garder ſa maiſon. Chacun a la cupidité à ſurmonter, qui domine dans le pécheur, & qui ſe révolte dans le juſte. Or la cupidité ne ſe ſurmonte que par la charité, qui lui eſt directement contraire, & dont l'empire eſt incompatible avec celui de la cupidité. Chacun enfin a un eſprit malin qui le poſſéde, ſi c'eſt le pécheur; ou qui le tourmente, ſi c'eſt le juſte. Or nous voyons dans notre Evangile, combien cet eſprit malin fait d'efforts avant de quiter celui ou qu'il poſſéde, ou qu'il tourmente. Ce n'eſt que par ſa toute-puiſſance que Jeſus-Chriſt le chaſſe, & qu'il ſe met en poſſeſſion du cœur qu'il profanoit. On voit par-là ce que l'on doit penſer de ces pécheurs, qui n'ayant éprouvé en eux aucun combat, aucune oppoſition de l'eſprit & de la chair, prétendent néanmoins être bien convertis, & ſe

préſentent aux Sacremens, comme s'ils l'étoient effectivement.

Jeſus demanda au pere de l'enfant : Combien y a-t'il que cela lui arrive ? Jeſus-Chriſt le ſçavoit bien ; mais il vouloit faire eſtimer la guériſon miraculeuſe qu'il alloit opérer, par l'aveu de la longueur & de l'opiniâtreté de la maladie. Il vouloit auſſi apprendre aux Médecins des ames à faire de ſemblables demandes ; parce qu'un peché fortifié par une longue habitude, doit être traité autrement qu'un peché commis par un emportement paſſager.

Depuis ſon enfance, dit le pere. Le mal étoit donc bien invéteré : mais le Médecin qui devoit le guérir, étoit tout-puiſſant ; & il n'y avoit point de malade qui ne pût lui dire : Seigneur (*a*), ſi vous voulez, vous pouvez me guérir. Les maladies ſpirituelles des ames ſont encore plus invéterées que celles du corps. Car nous naiſſons tous malades par le peché originel. Et quoique le Baptême nous rende la vie en effaçant le peché, il nous laiſſe cependant la foibleſſe de la concupiſcence, que nous avons à combatre tout le temps de notre vie. Nous ne ſommes pas tellement revétus de Jeſus-Chriſt dans le Baptême, dit ſaint Auguſtin (*b*), que nous ne portions encore après quelque choſe du vieil Adam. Tous les pechés généralement ſont noyés dans ces eaux ſalutaires ;

(*a*) Luc. 5. 12. (*b*) In Pſ. 22.

mais nous en ſortons avec une chair mortelle & corruptible. L'iniquité eſt effacée, l'infirmité demeure. Il eſt vrai que cette infirmité ne nuit point à l'ame, lorſqu'elle ne conſent point à ſes deſirs illicites : mais de quoi n'eſt point capable, ou la mauvaiſe éducation dans les enfans, ou la contagion du monde dans les adultes? C'eſt par-là que ſouvent les uns & les autres ſe ſouillent de nouveau après avoir été lavés, & perdent leur innocence. Et comme les pechés, dit encore fort bien ſaint Auguſtin (*a*), où nous tombons après avoir éte baptiſés, ſont bien plus griefs, & d'une plus dangéreuſe conſéquence; la plûpart ne s'en relevent jamais parfaitement, parce qu'il eſt rare, ſur-tout aujourd'hui, & dans le monde, que l'on faſſe pénitence ſelon les régles, ou au moins ſelon l'eſprit de l'Egliſe: ce qui eſt cependant le ſeul moyen de ſe relever de ſes chutes après le Baptême. L'on contracte donc de mauvaiſes habitudes dès l'enfance; on y vieillit, & on devient le jouet du démon, qui précipite ceux qu'il tient ainſi enchaînés de pechés en pechés, *tantôt dans le feu* de l'impureté, *& tantôt dans l'eau* & le refroidiſſement de la charité fraternelle & de la miſéricorde chrétienne.

Que reſte-t'il après cela, ſinon de recourir à Jeſus-Chriſt, non de cette maniére défectueuſe, qui fait dire au pere de cet

(*a*) Conf. l. 1. c. 11.

enfant:

enfant : *Mais ſi vous y pouvez quelque choſe, ayez compaſſion de nous, & nous ſecourez ;* mais en lui diſant avec une humble confiance : Seigneur, ſi vous voulez, vous pouvez me guérir. C'eſt cette confiance que Jeſus-Chriſt éxige avant d'opérer ce miracle.

Si vous pouvez croire, dit-il, *tout eſt poſſible à celui qui croit.* Sans Jeſus-Chriſt, ſans ſa grace nous ne pouvons rien : par elle nous pouvons tout, lorſqu'elle opere en nous cette foi, cette confiance à laquelle tout eſt poſſible. Car c'eſt par la grace (*a*) que nous recevons le don de croire en Jeſus-Chriſt. Et non-ſeulement elle nous donne le pouvoir de croire en lui, mais elle opere auſſi cette créance dans nos cœurs, comme ſon ouvrage : (*b*) *Hoc eſt opus Dei ut credatis.* Mais ſuffit-il de croire de quelque maniére que ce ſoit, pour avoir ce grand pouvoir auquel tout doit céder ? Nullement. Croire ici renferme tous les devoirs du Chriſtianiſme. Croire en Jeſus-Chriſt, c'eſt le connoître, c'eſt l'adorer, c'eſt l'aimer, c'eſt ſe ſoumettre à l'Evangile, c'eſt l'exprimer dans ſes mœurs, c'eſt faire ſes commandemens, c'eſt éxercer toutes les vertus en temps & lieu ; en un mot, c'eſt demeurer en Jeſus-Chriſt, & faire demeurer en ſoi ſes paroles. Or quiconque eſt ainſi uni à Jeſus-Chriſt par une foi vive, animée de la charité, n'a qu'à demander tout ce

(*a*) Philip. 1. 29. (*b*) Joan. 6. 29.

qu'il voudra, dit Jeſus-Chriſt même (*a*), & il lui ſera donné; parce qu'il ne demandera jamais que la volonté de Dieu; & que le même Eſprit ſaint qui demandera en lui, ſera celui qui l'éxaucera.

Auſſi-tôt le pere de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes: Seigneur, je crois, ſuppléez à mon incrédulité. Toutes les démarches de ce pere ſont naturelles. Il aime ſon enfant, il déſire ſa guériſon, & n'eſt occupé que de cela; il s'adreſſe à Jeſus-Chriſt, qu'il croit y pouvoir quelque choſe. Jeſus-Chriſt éxige pour condition, qu'il croye ſans héſiter qu'il a ce pouvoir. Auſſi-tôt il s'écrie, & avec larmes, ce qui marque l'ardeur & la véhémence de ſon deſir: Seigneur, je crois. Mais de peur que ſa foi ne ſoit pas telle que Jeſus-Chriſt l'éxige, il le prie de ſuppléer à ce qui pourroit encore lui manquer. Cet éxemple eſt pour nous une grande inſtruction. Il nous avertit de faire au moins pour la guériſon de notre ame & pour notre ſalut, ce que ce pere fait pour ſon enfant. Jeſus-Chriſt fait dépendre de même cette guériſon de notre foi. Il eſt vrai qu'elle eſt ſouvent fort foible, & qu'à peine elle en mérite le nom. Mais ne laiſſons pas de nous écrier avec ce qui nous reſte de ce précieux don de Dieu: Seigneur, je crois. Que nos larmes faſſent voir que nous déſirons beaucoup ce que nous demandons; & que

(*a*) Joan. 15. 7.

l'humble aveu de la petiteſſe de notre foi porte Dieu à augmenter & à opérer dans nos ames ce que Jeſus-Chriſt opere ici ſur le corps d'un enfant.

Eſprit ſourd & muet, ſors de cet enfant, je te le commande, & n'y rentre plus. Jeſus-Chriſt uſe de commandement & de menaces à l'égard du démon, comme à l'égard d'un eſclave qu'il a vaincu par la Croix. L'Egliſe qui entre dans les droits de ſon Epoux, lui parle de même dans ſes éxorciſmes. Il eſt appellé ſourd & muet, à cauſe de ces deux effets qu'il produiſoit dans l'enfant qu'il poſſédoit. Jeſus-Chriſt lui commande de n'y plus rentrer, parce que ſans cela la guériſon n'auroit pas été parfaite; la poſſeſſion étant telle, qu'il quittoit cet enfant de temps en temps, pour revenir enſuite après quelque intervalle. Il eſt aiſé d'appliquer à l'ame ce qui eſt dit ici du corps. Elle eſt ſourde & muette, quand elle n'aime ni à parler, ni à entendre parler de Dieu. Jeſus-Chriſt la délivre du peché & du démon qui la rend telle, par ſa volonté abſolue & toute-puiſſante, qui a toujours ſon effet. Heureux, ſi ce malin eſprit ne rentre plus en elle par le peché. Car il aime à rentrer dans les pécheurs; & il paroît par ce qui ſuit, qu'il ne les quitte qu'avec peine.

Alors cet eſprit ayant jetté un grand cri, & l'ayant agité par de violentes convulſions, ſortit, le laiſſant comme mort. Le démon fait

des efforts extraordinaires, quand on veut l'arracher d'un corps ou d'une ame qu'il poſſede. On voit tous les jours que le monde, dont le démon eſt le prince, fait grand bruit, qu'il ſe remue & agite beaucoup, lorſqu'un pécheur veut le quitter tout de bon pour ſe donner à Dieu, & ſe convertir parfaitement. Il ſe fait une ſéparation ſenſible des deux côtés, à proportion que le lien eſt fort ancien, comme il l'eſt dans un pécheur qui tient au monde depuis ſon enfance, par ſes paſſions & ſes mauvaiſes habitudes. Ce lien étant rompu, l'eſprit du monde ſe retire pour faire place à l'eſprit de Jeſus-Chriſt; ce qui cauſe une eſpéce de mort, mais une mort bienheureuſe qui n'eſt qu'un paſſage à une meilleure vie.

Mais Jeſus l'ayant pris par la main, & le ſoulevant, il ſe leva. Les pécheurs ſe font ſouvent un obſtacle de converſion, de la crainte de demeurer dans une privation & un abandonnement incommode, s'ils viennent à faire divorce avec le monde, & à renoncer à ſon eſprit & à toutes ſes ſuites. Cette crainte eſt vaine, & un artifice du démon. Car ſi Jeſus-Chriſt n'abandonne point cet enfant dans l'état où le démon l'avoit laiſſé en le quittant, mais qu'il le prenne par la main, & l'aide à ſe lever; pourquoi abandonneroit-il une ame qui renonce à tout pour ſe donner entiérement à lui? Il remplit au contraire avantageuſe-

ment tous ſes vuides, & récompenſe abondamment toutes ſes privations. Pour des plaiſirs ſenſuels ou des divertiſſemens inutiles, il lui fait goûter des plaiſirs céleſtes. Pour des compagnies qui la portoient au mal, ou qui étoient complices de celui qu'elle faiſoit, elle trouvera des gens de bien qui lui inſpireront la piété par leurs diſcours, & la fortifieront par leurs éxemples, ſelon cette maxime de ſaint Auguſtin ſi confirmée par l'expérience, *Bonus eſto, & bonos invenies* : Soyez bon, & Dieu vous fera rencontrer des perſonnes qui le ſont auſſi. Enfin elle aura toujours Jeſus-Chriſt qui la conduira intérieurement par la main inviſible de ſa grace, & extérieurement par celle de ſes Miniſtres, qui la conſolera & la fortifiera de même contre les tentations & les traverſes que l'Egliſe & l'Apôtre prédiſent aux vrais Diſciples de Jeſus-Chriſt. Si vous voulez être pleinement convaincu de l'heureux état d'un pécheur converti, adreſſez-vous à ceux qui l'ont éprouvé : *Da amantem, & ſentit quod dico.* Ne conſultez pas de ces pécheurs à demi convertis, qui voudroient faire une alliance monſtrueuſe de Dieu & du monde. Ils ne ſont ni dignes, ni capables d'en parler. Mais interrogez ceux à qui Dieu a fait la grace d'être ſolidement convertis, qui ſe ſont laiſſés traiter dans le tribunal de la pénitence ſelon l'eſprit de l'Egliſe, ſans ſe trop écarter de ſes

régles, & qui ont eu la patience d'attendre que leur pénitence eût produit de dignes fruits avant de ſe faire délier. Ceux-là peuvent dire la paix, la tranquillité, la joie, la douceur qu'ils goûtent dans l'ame, ſi toutefois ils trouvent des paroles pour l'exprimer.

Lorſque Jeſus fut entré dans la maiſon, ſes Diſciples lui dirent en particulier : D'où vient que nous n'avons pû nous autres chaſſer ce démon ? Les Diſciples qui avoient eu le pouvoir de chaſſer les démons, ſont en peine de ce qu'ils n'ont pû chaſſer celui-ci. Ils craignent qu'il n'y ait eu de leur faute : mais pour ne pas s'en attirer quelque reproche & quelque confuſion devant le monde, ils attendent à faire en particulier cette demande à Jeſus-Chriſt. Tous les vrais Fidéles ont par Jeſus-Chriſt un pouvoir ſur le démon, & ils l'éxerçoient autrefois viſiblement au nom de ce divin Chef à l'égard des poſſédés. Mais il y a encore aujourd'hui une maniére de l'éxercer commune à tous. Cer toutes les fois que nous ſommes tentés (& qui ne l'eſt point ?) nous avons le démon à chaſſer & à éloigner de notre cœur, où il s'efforce d'entrer. Que s'il ne céde point aux moyens que nous employons pour cela, nous avons ſujet d'en être en peine, & d'éxaminer ſoigneuſement quelle en peut être la cauſe ; ſi ce n'eſt pas peut-être quelque orgueil ſecret, quelque

négligence affectée, un relâchement dans la priére, un défaut de vigilance, &c. Et nous devons faire cette recherche, ſans craindre, comme les Diſciples encore imparfaits alors, & non imitables en cela, de nous expoſer, en avouant notre faute, à quelque légere confuſion qui nous deviendra ſalutaire, ſi nous avons ſoin de nous humilier devant Dieu. C'eſt aſſez aux ſimples Fidéles de faire cette recherche par eux-mêmes : mais les Miniſtres de l'Egliſe doivent auſſi la faire par rapport aux ames dont ils ſont chargés. Lorſqu'ils ne peuvent venir à bout de procurer la converſion d'un pécheur, de corriger un autre d'une mauvaiſe habitude, d'un défaut conſidérable, & que le mal ne céde point aux remédes qu'ils emploient pour le guérir, ils doivent s'adreſſer à Jeſus-Chriſt, & lui demander humblement & avec docilité pourquoi le démon ne leur obéit pas, perſuadés que la faute peut être de leur côté auſſi-bien que du côté du pécheur.

Il leur répondit : Cette ſorte de démons ne peut être chaſſée par aucun autre moyen, que par la priére & par le jeûne. Saint Matthieu en rapporte la raiſon. C'eſt, fait-il dire à Jeſus-Chriſt (*a*), à cauſe de votre incrédulité. Cette raiſon avoit déja été touchée plus haut, mais en général par ces paroles : O gens incrédules, juſques à quand ſerai-je

(*a*) Matth. 17. 19.

avec vous ? Ici il reprend ce manquement de foi dans les Apôtres en particulier, pour les épargner, & pour ne point diminuer leur autorité. Il les appelle encore ailleurs, Hommes de peu de foi. Et ils en avoient effectivement fort peu, à proportion de l'avantage d'écouter Jeſus-Chriſt, & de voir ſes miracles, dont ils jouiſſoient depuis ſi long-temps. C'eſt ſur cet avantage que ſont fondés les reproches de manquer de foi, qu'il leur fait de temps en temps. Car quoique la foi, & chaque degré de foi, ſoit un don tout gratuit de Dieu, qu'il ne fait qu'à ceux qu'il lui plaît ; ce n'en eſt pas moins notre faute, quand nous venons à en manquer dans les occaſions.

On peut diſtinguer ici deux ſortes de foi néceſſaire pour opérer des miracles. L'une eſt commune aux méchans & aux hypocrites. Car Dieu opere auſſi des miracles par eux. Ils chaſſent les démons des poſſédés par la vertu des éxorciſmes ; & ils les chaſſent auſſi des cœurs bien diſpoſés, par le miniſtére de l'abſolution dont ils peuvent être revêtus, & que le démon eſt contraint de reſpecter, même dans ceux qui d'ailleurs ſont ſes eſclaves. L'autre eſpéce de foi n'eſt propre qu'aux juſtes, quoiqu'elle ne leur convienne pas à tous. Elle eſt le principe, & en même temps l'effet de leur piété. Et comme elle les rend agréables à Dieu, non-ſeulement ils chaſſent le démon

de ceux qui ont les dispositions requises, mais ils obtiennent de Dieu ces dispositions par leur vertu & par leurs priéres, en faveur de ceux qui sont possédés corporellement ou spirituellement. Cette foi dans les justes ou dans les méchans doit être accompagnée de beaucoup de confiance: mais ce qui produit cette confiance dans les méchans, n'est qu'un grand sentiment de la puissance de Dieu, & une ferme persuasion d'en obtenir ce qu'il demandent: au lieu que dans les justes, ce qui la produit est un grand sentiment & de la puissance & de la bonté de Dieu, un témoignage bien fondé que leur rend la conscience, qu'ils sont à Jesus-Christ comme ses disciples, & que Jesus-Christ est à eux comme leur maître qu'ils écoutent & qu'ils consultent; une ferme résolution de dépendre de sa grace en toutes choses, une vie innocente, & une charité ardente & enracinée. Voilà la foi qui opere des miracles. Ils sont rares en ce temps, parce que cette foi est rare.

Mais Jesus-Christ fait voir ici que le démon ne céde pas toujours à la foi, & qu'il y en a une sorte qui ne se chasse que par la priére & par le jeûne. Quand on a une foi véritable, on ne manque alors ni de prier, ni de jeûner; parce que la foi conduit à la priére. C'en est le fruit, c'en est la semence: & il en est de même de la

mortification & du jeûne ; la vie chrétienne étant une vie de priére, de mortification & de pénitence. Jeſus-Chriſt a voulu dire quelque choſe de plus. Il nous apprend que lorſqu'on a des vices fortifiés par de longues habitudes, ce qui eſt une maniére de poſſeſſion ſemblable à celle que cet Evangile repréſente, il ne ſuffit pas pour en être délivrés, que les pécheurs qui y ſont ſujets, ou ceux qui ſont chargés de les guérir, faſſent des efforts ordinaires, en priant & en ſe mortifiant comme tous les vrais Chrétiens ſont obligés de faire ; mais il faut qu'ils prient & qu'ils jeûnent plus qu'à l'ordinaire, s'ils veulent venir à bout de chaſſer le démon, ou le vice enraciné dans une ame depuis long-temps. Et comme les pécheurs avant d'être touchés de Dieu ne ſont en état ni de prier, ni de jeûner beaucoup, cette obligation regarde d'abord les Médecins des ames. Ils doivent jeûner pour ceux qui ne veulent pas encore jeûner, prier pour ceux qui n'ont encore aucun ſentiment de Dieu. Ils doivent aſſujettir le plus parfaitement qu'il eſt poſſible leur chair à l'eſprit, & leur eſprit à Dieu ; afin que le démon leur ſoit ſoumis, & qu'il obéiſſe à leurs ordres. Et à meſure que les pécheurs qu'ils conduiſent en deviennent capables, ils doivent leur faire pratiquer les mêmes remédes. Car enfin c'eſt une terrible affaire quand on s'eſt

rendu eſclave de cette ſorte de démons plus opiniâtres. Et puiſque Jeſus-Chriſt l'a dit, on ne peut être arraché de leurs cruelles mains, que par beaucoup de gémiſſemens & de mortifications.

PRIERE.

EN chaſſant ce démon qui poſſédoit un enfant depuis ſa tendre jeuneſſe, & qui le rendoit ſujet à de ſi étranges accidens, vous nous apprenez, Seigneur, & les effets horribles que le démon fait dans les ames qu'il poſſede depuis long-temps, les efforts extraordinaires qu'il fait pour y reſter, & les moyens efficaces qu'il faut employer pour le chaſſer. Ces moyens, c'eſt la foi, c'eſt le jeûne, c'eſt la priére. Augmentez donc, Seigneur, la foi dans vos Miniſtres, afin qu'elle les faſſe prier & jeûner, autant qu'il eſt néceſſaire pour ſe rendre redoutables à toute ſorte de démons. Suppléez à l'incrédulité des pécheurs, afin qu'ils ne mettent point d'obſtacle à leur guériſon. Et nous, Seigneur, nous vous demandons la grace de prévenir & d'éviter une poſſeſſion ſi dangéreuſe & ſi opiniâtre, par les mêmes moyens que vous avez jugé néceſſaires pour en être délivrés.

LE VENDREDI DES IV. TEMPS DE SEPTEMBRE.

LEÇON *du Prophéte Oſée.* Ch. 14. ℣. 2.

VOici ce que dit le Seigneur Dieu d'Iſrael : Convertiſſez-vous au Seigneur votre Dieu, parce que c'eſt votre iniquité qui vous a fait tomber en de ſi grands maux ; préſentez-vous à lui avec une humble confeſſion de vos offenſes ; convertiſſez-vous au Seigneur, & dites-lui : Effacez l'iniquité qui eſt en nous, agréez nos vœux, & nous vous offrirons le ſacrifice de nos lévres. Nous n'attendrons plus notre ſalut des Aſſyriens, ni de la cavalerie ; & nous ne reconnoîtrons plus pour Dieux les ouvrages de nos mains, parce que vous aurez pitié de l'orphelin qui eſt ſous votre protection. Je guérirai leurs bleſſures, & je les aimerai par une pure bonté, parce que j'ai détourné ma colére de deſſus eux. Je ſerai à Iſrael comme une roſée : il germera comme le lys ; ſa racine pouſſera, & ſes branches s'étendront comme les arbres du Liban. Sa gloire ſera toujours floriſſante comme l'olivier, & ſon odeur ſe répandra comme celle du Liban. Ils retourneront en leur pays, où ils ſe repoſeront ſous l'ombre de ſes arbres. Ils vivront de froment, ils ſeront comme une vigne féconde, & ils ſeront renommés comme le vin du Liban. Alors Ephraïm dira : Je ne veux plus adorer les idoles. Et moi je l'éxaucerai, & je le rendrai droit comme un ſapin verdoyant, & je lui ferai produire des fruits. Qui eſt ſage pour comprendre ces merveilles ? Qui a l'intelligence pour les pénétrer ? Car les voies du Seigneur ſont droites & équitables : les juſtes y marcheront avec aſſurance ; mais les méchans y tomberont par terre.

LE Prophéte Oſée, d'où cette Epître eſt tirée, eſt le plus ancien de tous les Prophé-

tes dont nous avons les écrits. Il a commencé à prophétiſer ſous Oſias roi de Juda, environ huit cens ans avant Jeſus-Chriſt; & il a continué près d'un ſiécle entier, ſous Joathan, Achaz & Ezéchias, ſucceſſeurs d'Oſias. Amos, Iſaïe, Joël, Abdias, Jonas & Michée ont été du même temps que ce Prophéte. Il eſt pathétique, ſelon la remarque de ſaint Jerôme, & plein de ſentences courtes & vives. Il parle ſouvent en la perſonne de Dieu, qui comme un époux juſtement irrité répudie la Synagogue, & la traite comme une adultére & une proſtituée. Il s'éleve en divers endroits contre l'idolatrie & les crimes des Iſraélites. Il prédit le choix que Dieu devoit faire du peuple Gentil, pour en former ſon Egliſe. Il menace ceux qui demeurent endurcis dans leurs déréglemens, des effets les plus terribles de la colére de Dieu. Il promet le pardon & la gloire aux vrais pénitens, comme on va voir dans la ſuite de cette Epître.

Convertiſſez-vous au Seigneur votre Dieu, parce que c'eſt votre iniquité qui vous a fait tomber en de ſi grands maux. Une partie des Iſraélites avoient été emmenés captifs par Teglatphalaſar; & c'eſt cette perte de leur liberté & de leurs biens, que le Prophéte appelle de grands maux, où l'iniquité les avoit fait tomber. Sans l'iniquité (a) il

(a) S. Aug. in Serm. 171, n. 4.

n'y auroit point de punition ; mais c'eſt l'effet d'une grande miſéricorde, quand Dieu ne la laiſſe pas impunie, & qu'il châtie maintenant par les tribulations de cette vie ceux qui la commettent, afin de n'être pas obligé de les punir un jour par la damnation éternelle. On fait ceſſer la punition, en faiſant ceſſer l'iniquité qui l'attire ; & l'iniquité ne ceſſe que par une ſolide converſion du cœur. Le premier effet de cette converſion eſt de faire ce qui eſt marqué par les paroles ſuivantes :

Préſentez-vous à lui avec une humble confeſſion de vos offenſes. La premiére penſée de l'homme, lorſqu'il commence à retourner à Dieu, eſt de s'accuſer de ſes fautes. C'eſt la premiére penſée de l'homme qui ſoit bonne. Cette humble confeſſion commence à nous unir à Jeſus-Chriſt. Avant que de lui confeſſer nos pechés, nous lui avions en quelque ſorte fermé toutes les voies, nous lui étions comme inacceſſibles. Commençons à lui confeſſer notre mauvaiſe vie, & nous lui ouvrirons la voie. Jeſus-Chriſt viendra en nous, pour nous apprendre lui-même à le ſuivre, & à nous faire marcher ſur ſes traces.

Dites-lui : Effacez l'iniquité qui eſt en nous. Que peut faire un malade, que de faire connoître au Médecin ſa maladie, & de lui demander qu'il le guériſſe ? C'eſt ce que fait le pécheur, quand il eſt ſincérement converti.

Il confeſſe ſon iniquité au Médecin tout-puiſſant en la perſonne de ſon Vicaire, & il prie ce Médecin de l'effacer. Il doit après cela ſe repoſer ſur ſa puiſſance & ſa bonté, & en attendre humblement l'effet de ſa demande. Car ſi nous confeſſions nos pechés, dit ſaint Jean (*a*), Dieu eſt fidéle & juſte pour nous les remettre, & pour nous purifier de toutes nos impuretés.

Agréez nos vœux. Autrement: *Recevez le bien que nous vous offrons.* Le pécheur qui n'a pas encore commencé de ſe convertir, n'eſt pas en état d'offrir à Dieu quelque choſe qui lui ſoit agréable. Il ne peut faire aucun bien, tant que ſon ame demeure plongée dans l'iniquité. Mais dès que Dieu par un don de ſa grace a délié ſa langue pour confeſſer ſa miſére & pour demander miſéricorde, cette confeſſion même eſt un préſent agréable à ſa juſtice. C'eſt le ſacrifice qu'il demande, & qu'il ne rejette point. Mais afin que ce ſacrifice ſoit accompli, & que le pécheur converti témoigne à ſon bienfaicteur ſa reconnoiſſance, il lui promet un ſacrifice de louanges & d'actions de graces. *Et nous vous offrirons le ſacrifice de nos lévres.* Il y a deux ſortes de confeſſions. L'une qui découvre ſes pechés, qui en pleure, & qui en gémit devant Dieu. L'autre loue le Créateur. Ce ſont-là, dit ſaint Auguſtin, les deux ſacrifices que

(*a*) 1. Joan. 1. 9.

nous devons offrir perpétuellement au Seigneur, & les vœux que nous devons lui rendre avec diſcernement. Il n'y a rien de plus myſtérieux que ce diſcernement; rien qui ſoit plus néceſſaire que de le bien comprendre, & de le bien pratiquer. Vous diſcernez les vœux que vous rendez à Dieu, lorſque vous vous accuſez vous-mêmes, & que vous louez Dieu de tout ce qui vous arrive; lorſque vous vous accuſez que vous n'êtes que ténébres, & que vous avouez humblement que Dieu eſt la lumiére qui vous éclaire, & que ſa miſéricorde pardonne vos pechés. Les Iſraélites n'ayant dans leur éxil ni temple ni autel pour offrir à Dieu des victimes, ils ne lui promettent en action de graces que le ſacrifice de leurs lévres.

Nous n'attendrons plus notre ſalut des Aſſyriens, ni de la cavalerie. Achaz (*a*) roi de Juda, ſe voyant attaqué par les rois de Syrie & d'Iſrael, eut recours à Teglatphalaſar roi des Aſſyriens, & implora ſon aſſiſtance. Oſée (*b*) roi des dix Tribus, voulant ſecouer le joug des Aſſyriens, & s'éxemter de leur payer tribut, envoya demander du ſecours à Sua roi d'Egypte, dont la force conſiſtoit principalement en cavalerie. Or Dieu ne pouvoit ſouffrir que ſon peuple eſpérât ſon ſalut ou ſa délivrance, d'autre que de lui-même; & il n'y a point de reproche qu'il

(*a*) 4. Reg. 16. (*b*) Ibid. 17.

leur faſſe tant par ſes Prophétes, que ce manquement de confiance. Rien auſſi n'eſt plus inſupportable à Dieu dans un pécheur, que d'attribuer à ſes propres forces le commencement, le progrès, ou la fin de ſa converſion, ou le bien que la grace ſeule peut lui faire faire. Un pécheur ſolidement converti n'a point de peine à éviter cet orgueil; parce que la grace à laquelle il doit ſa converſion & ſa propre expérience lui font connoître & confeſſer humblement, que de lui-même il n'eſt que menſonge & que peché; & que s'il a pû ſe corrompre lui-même, il ne peut ſe juſtifier lui-même. Il attend donc de Dieu toute la juſtice, & la délivrance de tous les maux dont il ſçait que le peché eſt la cauſe.

Nous ne reconnoîtrons plus pour Dieux les ouvrages de nos mains. Les Iſraélites promettent de renoncer à leurs idoles, & de n'adorer point d'autre Dieu que le Seigneur. Le pécheur converti renonce même à ſes paſſions, qui ſont les idoles de ſon cœur, & prend une ferme réſolution de n'aimer que Dieu ſeul, & de ne plus vivre que pour lui. Mais comme il ne forme point cette réſolution de lui-même, & que c'eſt l'Eſprit de Dieu qui le forme en lui, il ne l'appuie pas non plus ni ſur lui, ni ſur aucune créature, mais ſur l'humble confiance que Dieu lui fera miſéricorde: *Parce*, dit-il, *que vous aurez pitié de l'orphelin qui eſt ſous votre protection.*

On eſt orphelin, ſelon le langage de l'Ecriture, quand on n'eſt point capable de ſe défendre ou de ſe ſoûtenir ſoi-même, & qu'on n'a perſonne dans le monde qui nous ſoûtienne. Tels étoient les Iſraélites en Egypte, lorſque Dieu eut pitié d'eux. Ceux qui parlent ici ſe trouvant dans le même état, eſperent la même miſéricorde. Le pécheur en ſe convertiſſant eſt auſſi devenu orphelin à l'égard du monde & du démon, qu'il n'a plus pour pere, ni pour maître. Et dès qu'il n'eſt plus au monde, il eſt à Jeſus-Chriſt: dès que le démon a ceſſé d'être ſon pere, Dieu le met au nombre de ſes enfans qu'il aime, qu'il protége, & dont il a ſoin.

Je guérirai leurs bleſſures, & je les aimerai par une pure bonté; parce que j'ai détourné ma colére de deſſus eux. Le Prophéte fait parler Dieu. L'humble priére, dit-il, de mon peuple a déſarmé ma colére; & puiſqu'ils ont renoncé ſincérement aux crimes qui l'avoient allumée, je leur ferai éprouver de plus en plus des effets de ma pure bonté. Mon amour qui les a déja prévenus pour les faire retourner à moi, me porte à briſer les liens de leur captivité, & à les faire retourner dans leur patrie. *Je ſerai à Iſrael comme une roſée* à la terre. *Il germera* & croîtra *comme le lys:* il s'affermira & s'étendra, *comme les arbres du Liban:* il ſera plein de gloire, *comme l'olivier* eſt plein de feuilles & de fruits: il ſera en *bonne odeur* auprès des

nations voiſines, comme l'encens *du mont Liban : il ſe repoſera en ſon pays ſous l'ombre de ſes arbres* : il ſemblera naître de nouveau *comme la vigne*, qui reprend après l'hiver une nouvelle vie : il ſe nourrira du plus *pur froment*. Et comme il s'affermira dans la réſolution d'être à moi de plus en plus, je verſerai auſſi ſur lui mes graces & mes bénédictions avec plus d'abondance. Voilà ce que Dieu promet à un petit nombre d'Iſraélites, qu'il avoit rendu *ſages & intelligens pour comprendre que les voies du Seigneur ſont droites & équitables, & que les juſtes* qui ont le cœur droit *y marchent avec aſſurance*.

PRIERE.

CE petit nombre d'Iſraélites que vous faites retourner d'une dure captivité en leur pays, nous repréſente, Seigneur, ce petit nombre de Chrétiens à qui vous faites la grace de ſe convertir à vous ſincérement, après avoir été captifs ſous la tyrannie du démon & de leurs paſſions. Faites-nous, ô mon Dieu, être de ce petit nombre. Convertiſſez-nous à vous de plus en plus. Guériſſez les plaies que l'amour du monde a faites dans nos ames, par votre amour que de votre pure bonté vous y ferez répandre par votre Eſprit ſaint. Inſpirez-nous toutes les vertus marquées ſous le ſymbole du lys, de l'olivier, du froment, de la vigne : qu'elles prennent racine dans nos cœurs, & qu'elles

s'étendent dans nos cœurs : que vos Miniſtres les arroſent & les cultivent ; & que la roſée que vous faites deſcendre du ciel, leur donne l'accroiſſement, & à nous l'intelligence, pour comprendre que vos voies ſont droites & équitables ; & la force pour y marcher avec aſſurance, dans la ſeule intention de vous chercher & de vous plaire.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 7. ℣. 36.

EN ce temps-là ; Un Phariſien ayant prié Jeſus de manger chez lui, il entra en ſon logis, & ſe mit à table. En même temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaiſe vie, ayant ſçû qu'il étoit à table chez ce Phariſien, y apporta un vaſe d'albâtre plein d'huile de parfum ; & ſe tenant derriére lui à ſes pieds, elle commença à les arroſer de ſes larmes, & elle les eſſuyoit avec ſes cheveux ; elle les baiſoit, & y répandoit ce parfum. Ce que le Phariſien qui l'avoit invité conſidérant, il dit en lui-même : Si cet homme étoit Prophéte, il ſçauroit qui eſt celle qui le touche, & que c'eſt une femme de mauvaiſe vie. Alors Jeſus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai une choſe à vous dire. Il répondit : Maître, dites. Un créancier avoit deux débiteurs ; l'un lui devoit cinq cens deniers, & l'autre cinquante : mais comme ils n'avoient pas de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette. Dites-moi donc lequel des deux l'aimera le plus ? Simon répondit : Je crois que ce ſera celui auquel il a remis davantage. Jeſus lui dit : Vous avez fort bien jugé. Et ſe tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je ſuis entré dans votre maiſon, vous n'avez point verſé d'eau ſur mes pieds pour les laver ; & elle au contraire a arroſé mes pieds de ſes larmes, & les a eſſuyés avec ſes cheveux. Vous ne m'avez point donné de baiſer ; mais elle depuis qu'elle eſt entrée, n'a ceſſé

de me baiſer les pieds. Vous n'avez point répandu d'huile ſur ma tête, & elle a répandu ſes parfums ſur mes pieds. C'eſt pourquoi je vous déclare que beaucoup de pechés lui ſeront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé ; mais celui à qui on remet moins, aime moins. Alors il dit à cette femme : Vos pechés vous ſont remis. Et ceux qui étoient à table avec lui, commencérent à dire en eux-mêmes : Qui eſt celui-ci, qui prétend même remettre les pechés ? Et Jeſus lui dit encore : Votre foi vous a ſauvée, allez en paix.

Un Phariſien ayant prié Jeſus de manger chez lui. Saint Luc raconte cette hiſtoire après celle de la réſurrection du fils de la veuve de Naïm ; & ſelon cette ſuite, ceci a dû arriver en une ville de Galilée, la ſeconde année de la prédication de Jeſus-Chriſt.

Une femme de la ville, qui étoit de mauvaiſe vie, apporta un vaſe d'albâtre, &c. L'Egliſe a toujours regardé cette femme comme un excellent modéle que doivent imiter les pécheurs qui veulent retourner à Dieu par une converſion ſincére, & obtenir le pardon de leurs pechés par une ſolide pénitence. Il eſt donc bon d'éxaminer chaque circonſtance de ſon action, n'y en ayant aucune qui ne renferme une inſtruction ſalutaire.

Elle eſt la premiére qui va trouver Jeſus-Chriſt pour obtenir la remiſſion de ſes pechés. Les autres alloient lui demander la ſanté du corps ; elle lui demande la guériſon de ſon ame.

Elle va le trouver lorſqu'il eſt à table. Dès qu'elle ſçait où eſt le médecin qui la doit

guérir, elle ne tarde pas un moment : le poids de ſes pechés la preſſe, elle ne le peut plus porter, elle court à celui qui l'en peut délivrer. Quiconque differe à ſe convertir, marque aſſez que le peché ne peſe pas encore ſur lui, & ne lui fait pas grande peine. Jeſus-Chriſt ne faiſoit que paſſer, & cette femme ne veut pas perdre l'occaſion. Que ſçavons-nous s'il ne ſera pas paſſé, lorſque nous voudrons lui demander la guériſon de nos plaies? Ne perdons pas ce moment, puiſqu'il eſt le ſeul dont nous ſoyons aſſurés.

Elle ne craint point la préſence de ceux qui ſont à table avec Jeſus-Chriſt. Comme elle n'avoit pas eu honte de pécher, elle n'a point honte de confeſſer & de déteſter publiquement ſes pechés. Il ſemble au contraire qu'elle cherche exprès des témoins de ce qu'elle va faire, afin de réparer par une pénitence publique le ſcandale public qu'elle avoit cauſé.

Elle ſe tient derriére le Fils de Dieu, & n'oſe ſe préſenter devant ſes yeux. L'humilité eſt l'ame de la pénitence; & le cœur contrit & humilié, comme nous l'avons vû dans l'Epître, eſt la principale victime du ſacrifice que le pécheur pénitent doit offrir à Dieu. Il ne faut pas avoir honte de confeſſer ſes pechés; mais en les confeſſant il faut avoir honte de les avoir commis; & que cette confuſion humilie le pécheur, & ne lui faſſe regarder qu'avec une ſainte horreur la

difformité de ſon ame, & la ſainteté de celui à qui il ſe doit préſenter pour obtenir ſa guériſon. C'eſt ainſi que le Publicain n'oſoit lever les yeux au Ciel, & que l'Enfant prodigue ne demandoit à ſon pere que la nourriture des ſerviteurs, avouant qu'il ne méritoit pas d'être traité comme ſon fils.

Elle baiſoit les pieds de Jeſus-Chriſt. La communion, qui eſt le baiſer de la bouche du Fils de Dieu, eſt, dit ſaint Bernard, pour les ames juſtes : mais la pénitence, qui eſt le baiſer de ſes pieds, doit être le partage des pécheurs. C'eſt-là qu'ils doivent ſe tenir, juſqu'à ce qu'ils ayent obtenu la remiſſion de leurs crimes ; & ils l'obtiendront infailliblement, s'ils font aux pieds de Jeſus-Chriſt tout ce qu'y fit cette ſainte pénitente.

Elle les arroſoit de ſes larmes ; & cette abondance de larmes marquoit plus que tout ce qu'elle eût pû dire, la violence de ſa douleur. Si la honte doit faire rougir le pécheur, la douleur le doit faire pleurer. La priére la plus efficace d'une ame pénitente eſt celle des larmes. Saint Pierre après avoir été touché de ſa faute par le regard de Jeſus-Chriſt, ne parla point, mais il ſe retira pour pleurer amérement. Cette femme ne dit mot non plus : mais elle pleure, elle eſt affligée, elle ſent le mal qu'elle s'eſt fait en péchant ; elle connoît qui eſt celui qu'elle à offenſé ; ſon ame eſt dans l'amertume, & ſa douleur lui fait

verſer des larmes, qui ſeront bientôt ſuivies de la conſolation que Jeſus-Chriſt a promiſe à ceux dont il a dit: Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils ſeront conſolés. Ce n'eſt pas qu'il faille donner préciſément aux larmes qui coulent des yeux, le mérite du pardon des pechés : on peut pleurer ſans l'obtenir, & on peut l'obtenir ſans pleurer. Mais il faut néceſſairement avoir de la douleur pour appaiſer Dieu ; & ſi cette douleur eſt grande, il eſt rare qu'elle ne produiſe des larmes, qui en marquant la douleur de l'ame pénitente, font en même temps ſa joie ; parce qu'elle eſpere que cette douleur fera ſa paix avec Dieu, & que ſes larmes laveront toutes ſes fautes.

Elle les eſſuyoit avec ſes cheveux. Les anciens marquoient ordinairement leur douleur par le peu de ſoin qu'ils prenoient de leurs corps ; ils laiſſoient croître leur barbe ; ils ne ſe lavoient plus ; ils déchiroient leurs habits ; ils ſe couvroient d'un ſac ; ils mettoient de la cendre ſur leur tête. C'eſt ce que nous avons pû remarquer le Lundi de la Semaine de la Paſſion, ſur la pénitence des Ninivites ; & c'eſt ce que fait paroître ici cette femme, qui non-ſeulement néglige ſes cheveux, mais qui ne craint point de les ſalir, & qui les fait ſervir à eſſuyer les pieds de Jeſus-Chriſt. Elle marquoit par-là ſa douleur, & en même temps ſa converſion, en faiſant ſervir à la pénitence

pénitence ce qu'elle avoit fait ſervir à la vanité, & pratiquant ainſi excellemment ce précepte de l'Apôtre : Comme vous avez fait ſervir les membres de votre corps à l'impureté & à l'injuſtice, faites-les ſervir à la ſainteté, & conſacrez-les à Dieu pour lui ſervir d'armes de juſtice.

Et c'eſt pour la même raiſon, qu'elle répandoit ſur les pieds de Jeſus-Chriſt le parfum qu'elle avoit apporté, afin d'employer à honorer ſon Sauveur ce qu'elle avoit employé à ſes délices, & d'expier par cette bonne œuvre les pechés dont elle demandoit la remiſſion.

Si cet homme étoit Prophéte, il ſçauroit quelle eſt celle qui le touche. Les Phariſiens remplis d'une fauſſe préſomption de leur juſtice qui n'étoit qu'extérieure, auroient crû ſe ſouiller s'ils ſe fuſſent laiſſé toucher par des perſonnes de mauvaiſe vie. Il eſt bien vrai qu'on doit éviter, autant qu'il eſt poſſible, la compagnie des méchans, de peur de ſe corrompre avec eux, & qu'on ne doit les voir qu'autant qu'on y eſt obligé par la néceſſité, ou par la charité. Mais les Médecins doivent voir les malades, parce qu'ils ne les voient que pour les guérir. Ce Phariſien ne ſçavoit pas que Jeſus-Chriſt n'étoit venu que pour le ſalut des pécheurs ; mais cette femme le ſçavoit mieux que lui, elle qui venoit de lui demander par ſes larmes la remiſſion de ſes

pechés. Il jugeoit mal de cette femme, croyant qu'elle étoit encore ce qu'elle avoit été autrefois, & ignorant le changement que la grace avoit operé en elle. Ce qui nous doit apprendre en paſſant, à ne pas juger témérairement de ceux qu'on a vûs autrefois dans le crime ; puiſque celui qui étoit hier pécheur, peut être aujourd'hui un grand Saint. Il jugeoit mal de Jeſus-Chriſt, croyant qu'il ne connoiſſoit pas cette femme, & que par conſéquent il n'étoit pas un Prophéte. Mais Jeſus-Chriſt lui fait voir qu'il la connoiſſoit, & qu'il le connoiſſoit auſſi lui-même, puiſqu'il pénétroit dans ſes penſées.

Lequel des deux aime le plus ? Celui à qui on a remis davantage, Doit-on conclure de là qu'il n'y a qu'à beaucoup pécher, afin que Dieu nous remettant beaucoup de pechés, nous l'aimions beaucoup ? ou, qu'une ame qu'il a conſervée dans l'innocence de ſon baptême, doit l'aimer moins que celle à qui il auroit pardonné beaucoup d'offenſes ? A Dieu ne plaiſe, dit ſaint Auguſtin, que nous ayons cette penſée. Nous ne ſommes pas ſeulement redevables à Dieu pour les pechés qu'il nous a pardonnés, mais encore pour ceux que nous n'avons point commis. Car s'il n'y a que lui qui nous peut remettre les pechés que nous commettons, il n'y a que lui auſſi qui nous préſerve par ſa grace, de ceux que nous ne commettons pas.

Que le pécheur aime donc, afin d'obtenir la grande miſéricorde dont il a beſoin ; & que le juſte aime beaucoup, pour reconnoître la grande miſéricorde qu'il a obtenue ; & que s'attribuant à eux-mêmes, l'un & l'autre, tout le mal qu'ils font, & l'omiſſion de tout le bien qu'ils devroient faire, ils n'attribuent qu'à Dieu tout le bien que ſa grace leur fait faire, & le ſecours que cette même grace leur donne, pour éviter le mal qu'ils ne font pas.

Se tournant vers la femme. Il veut bien voir celle qui n'avoit oſé s'expoſer à ſa vûe. Car Dieu eſt grand, dit le Prophéte, il eſt élevé ; & il ne voit que de loin les ſuperbes, mais il s'approche des humbles.

Voyez-vous cette femme ? Le Phariſien qui avoit prié Jeſus-Chriſt de manger chez lui, & qui par conſéquent lui devoit marquer plus d'eſtime & d'amour que cette femme, avoit manqué néanmoins aux devoirs les plus communs de l'hoſpitalité, comme Jeſus-Chriſt le lui reproche, par la comparaiſon qu'il fait de lui avec la perſonne qu'il mépriſoit.

Beaucoup de pechés lui ſont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Il y a donc un amour qui précede & qui obtient la remiſſion des pechés, comme il y en a un qui la ſuit. Il eſt juſte d'aimer beaucoup, non-ſeulement celui qui a remis, mais auſſi celui qui doit remettre de grandes dettes. Et c'eſt de cette

maniére que ſe fait la juſtification ou la ſanctification du pécheur. La foi lui fait connoître, ſelon ſaint Paul, qu'il y a un Dieu qui récompenſe & qui punit, qui damne les pécheurs obſtinés, & qui pardonne aux pénitens : elle lui fait en même temps craindre les jugemens de Dieu, & eſpérer ſa miſéricorde. La crainte le retient & l'empêche de retomber dans le peché ; mais en changeant ſa conduite, elle ne change pas encore ſon cœur. L'eſpérance du pardon le releve : la vûe de la bonté de Dieu qui lui doit pardonner, lui fait aimer Dieu ; & la charité banniſſant peu à peu la crainte ſervile du châtiment, purifie le cœur & le change, en ne lui laiſſant plus que la crainte du peché, parce qu'elle lui fait aimer la juſtice, & Dieu, comme la ſource de toute juſtice. C'eſt cet amour qu'a eu la ſainte Pénitente de l'Evangile. Plus elle ſe vit difforme, criminelle, & redevable à la juſtice de Dieu, plus elle aima cette miſéricorde infinie qui la devoit purifier, qui lui devoit pardonner tous ſes crimes, & la délivrer des peines qu'elle méritoit. Elle fit voir la grandeur de ſon amour par ſes larmes, ſes baiſers, ſes parfums. Et ſi elle aimoit tant, avant que ſon Juge eût prononcé ſon abſolution, qui doute qu'elle n'ait encore beaucoup plus aimé, après qu'il eut dit : Vos pechés vous ſont remis ? Le Phariſien au contraire

aimoit peu, & reçut par conſéquent peu de graces. Car il lui arriva, & à cette péchereſſe, ce que Jeſus-Chriſt marquoit ailleurs par la parabole d'un Phariſien & d'un Publicain. Le premier remercioit Dieu de ce qu'il l'avoit rendu juſte, & il mépriſoit le Publicain. Celui-ci au contraire avouant qu'il étoit pécheur, n'oſoit lever les yeux au Ciel, & demandoit miſéricorde. Et Jeſus-Chriſt dit que le Publicain ſortit du Temple plus juſte que le Phariſien. Voilà la figure : en voici la vérité. Simon qui reçoit Jeſus-Chriſt, croyant n'avoir plus grand beſoin de lui, lui marque peu d'eſtime & d'amour. La péchereſſe qui ſe ſent chargée de grandes dettes, dont elle eſt inſolvable, aime beaucoup ſon créancier, dont elle veut & eſpere obtenir une grande miſéricorde. Elle l'obtient en effet, & elle ſortit d'auprès de Jeſus-Chriſt plus juſte, plus ſainte, plus pure que le Phariſien qui la mépriſoit ; parce qu'elle ſortit avec plus d'amour, & qu'on n'eſt ſaint qu'à proportion qu'on aime celui qui eſt l'auteur de la ſainteté.

Jeſus-Chriſt, en déclarant que les pechés de cette femme étoient remis, les remettoit effectivement par ſa puiſſance & autorité ſuprême ; & il confirma cette remiſſion, en lui diſant à elle-même : *Vos pechés vous ſont remis.* Ceux qui étoient préſens, comprirent fort bien que ces paroles

n'étoient pas une ſimple déclaration du pardon que Dieu accordoit à cette pénitente, mais que Jeſus-Chriſt l'accordoit lui-même, ou au moins prétendoit l'accorder. Ils s'en étonnent, parce qu'ils croient avec raiſon, que Dieu ſeul peut remettre les pechés par lui-même, d'où ils doivent conclure que Jeſus-Chriſt étoit Dieu : mais c'eſt ce qu'ils ne vouloient pas croire. Pour lui, ſans avoir égard à leurs penſées, il acheve ce qu'il a commencé, & il dit à cette femme :

Votre foi vous a ſauvée, allez en paix ; vous tenant aſſurée de la remiſſion de vos pechés, que votre foi vous a obtenue. Il a dit néanmoins auparavant, que ſes pechés lui avoient été remis, parce qu'elle avoit beaucoup aimé ; & ici il dit, que c'eſt ſa foi qui l'a ſauvée. L'un & l'autre eſt vrai. Elle n'aimoit pas ſans foi, puiſque la foi étoit le principe de ſon amour. Car on n'aime point Dieu, ſi on ne croit en lui. Et ſa foi n'étoit pas ſans amour, comme elle le faiſoit voir par tout ce que nous avons rapporté. La foi ſans amour eſt une foi morte & incapable de ſauver ; mais elle ſauve avec l'eſpérance & la charité. Car, comme dit S. Bernard, la foi montre à l'homme les biens que Dieu prépare à ceux qui l'aiment : l'eſpérance lui dit qu'il peut acquerir ces biens, & la charité les lui fait acquerir ; parce qu'en les lui faiſant déſirer, elle lui

ſait aimer Dieu, non-ſeulement comme l'auteur de ces biens, mais encore comme étant lui-même ces biens éternels & inviſibles qui devoient faire la récompenſe des Saints; & en lui faiſant aimer Dieu, elle lui fait aimer la juſtice, parce que Dieu eſt juſtice, & parce que la juſtice conduit à Dieu.

PRIERE.

CEtte femme vous chercha, Seigneur; mais vous l'aviez cherchée le premier. C'eſt pour elle que vous mangiez chez le Phariſien : vous l'y attendiez, parce que vous ſçaviez qu'elle y devoit venir; ou plutôt, parce que vous l'y deviez faire venir. Attirez-nous à vous, Seigneur, par la même grace; faites-nous ſentir combien nous ſommes redevables à votre juſtice, & de quelle multitude de vos miſéricordes nous avons beſoin. Faites-nous-les eſpérer, & faites-nous-les obtenir par une grande charité. Que nous vous aimions beaucoup, Seigneur, afin que vous nous remettiez le grand nombre de nos fautes. Remettez-nous le grand nombre de nos fautes, afin que nous vous aimions beaucoup.

LE SAMEDI DES QUATRE-TEMPS DE SEPTEMBRE.

LEÇON *du Livre du Lévitique.* Ch. 23. ℣. 26.

EN ces jours-là, Le Seigneur parla à Moyſe en cette ſorte : Le dixiéme jour de ce ſeptiéme mois ſera le jour ſolemnel des expiations, & il ſera appellé un jour ſaint. Vous vous mortifierez en ce jour-là, & vous offrirez des holocauſtes au Seigneur. Vous ne ferez aucune œuvre ſervile pendant toute la journée, parce que c'eſt un jour de propitiation, & que vous devez l'employer à vous rendre le Seigneur votre Dieu favorable. Quiconque ne ſera point affligé en ce jour-là, ſera exterminé de ſon peuple ; & ſi quelqu'un fait quelque ouvrage, je l'effacerai de ſon peuple. Vous ne ferez donc aucune œuvre ſervile en ce jour-là, & ce ſera une loi établie à jamais pour toute votre poſtérité, & dans tous les lieux où vous demeurerez. Ce jour-là vous ſera un jour de repos, & au neuviéme jour du même mois vous ferez encore des mortifications, & vous ſolemniſerez vos fêtes depuis un ſoir juſqu'à l'autre ſoir, dit le Seigneur tout-puiſſant.

CE n'eſt pas ſans raiſon que l'Egliſe, en ce jour des Quatre-Temps, nous remet devant les yeux une des fêtes de l'ancien Teſtament qu'on nommoit la fête de l'Expiation. Car comme ſon deſſein en preſcrivant le jeûne & la pénitence à ſes enfans aux quatre ſaiſons de l'année, eſt de purifier & de renouveller leurs cœurs pour les rendre plus dignes de la majeſté de Dieu qui y habite ; que pouvoit-elle faire de mieux en

celle de l'Automne, que de nous rappeller le ſouvenir de ce qui ſe faiſoit autrefois parmi les Juifs vers le même temps, en figure de ce qui ſe devoit pratiquer parmi les Chrétiens? Deux ou trois choſes pouvoient avoir donné lieu à l'inſtitution de cette fête. La premiére, pour réparer la ſainteté du Tabernacle qui avoit été en quelque ſorte violée par le peché des enfans d'Aaron, Nadab & Abiu. La ſeconde, pour aſſurer le peuple qui avoit attiré ſur lui la colére de Dieu, par l'adoration du veau d'or, que Dieu s'étoit entiérement réconcilié avec lui, & qu'il avoit réſolu à l'avenir de les traiter comme ceux parmi leſquels il avoit établi ſa religion & ſon culte véritable. La troiſiéme pour expier généralement les fautes que les Prêtres & le peuple avoient pû commettre le long de l'année.

Toutes ces raiſons ont beaucoup de rapport à celles que l'Egliſe peut avoir eues dans l'inſtitution des Quatre-Temps. Car ſi Dieu a voulu (*a*) que tout le peuple prît part à l'expiation du peché des deux enfans d'Aaron, qui ne conſiſtoit qu'en ce qu'ils avoient rempli les encenſoirs d'un autre feu que celui qui étoit conſacré pour cela; à plus forte raiſon l'Egliſe a-t'elle dû ſe mettre en peine d'expier par des abſtinences générales le crime d'un ſi grand nombre de ſes Miniſtres, qui ſe préſentent à l'Autel

(*a*) Levit. 10. 6.

brûlans dans le cœur d'un autre feu que celui que Jesus Christ a allumé sur la terre par le saint Esprit, & en demander d'autres qui ne brûlent que de l'amour de Dieu seul. Si elle n'a point d'idolatrie d'un veau d'or à expier, elle en a d'autres que commettent ceux de ses enfans qui vivent selon leurs passions; car on sacrifie en plus d'une maniére aux Anges révoltés. Enfin quand il ne se commettroit point dans l'Eglise de ces crimes que les saints Peres, après l'Ecriture sainte, traitent d'idolatrie, & qu'il n'y auroit que des fautes vieilles à expier; l'Eglise auroit toujours raison de prescrire à ses enfans certains jours de jeûne pour faire cette expiation; puisque, selon saint Augustin, le jeûne accompagné de l'aumône & de la priére, est le reméde ordinaire contre ces sortes de fautes, que la fragilité humaine fait commettre.

Quelques Interprétes croient que cette fête de l'Expiation a été instituée au mois de Septembre; parce que la récolte des biens de la terre étant achevée, le peuple avoit plus de loisir de vaquer à Dieu, de se purifier, de le remercier, & de lui demander la conservation de la santé dans une saison où les maladies ont coûtume d'être plus fréquentes. On peut encore ajoûter cette raison à celles que l'Eglise a eues d'instituer les Quatre-Temps de Septembre, & de nous y faire lire cette Leçon tirée du Livre

de l'ancien Teſtament appellé le Lévitique, parce qu'il traite de tout ce qui regarde les ſacrifices, l'expiation des pechés, le Sacerdoce, les Fêtes, & d'autres choſes ſemblables qui appartenoient proprement à la Tribu de Levi, comme ayant été ſéparée & conſacrée particuliérement au culte de Dieu.

Vous vous mortifierez ce jour-là. Les Juifs obſervoient le précepte de ſe mortifier ou de s'affliger au jour de la fête de l'Expiation, en ſe retranchant quelque choſe de ce qui leur étoit permis dans le boire, dans le manger, & dans les autres ſatisfactions du corps. Mais étant Juifs, ils ne faiſoient ces retranchemens que par la crainte du châtiment dont ils étoient menacés s'ils y avoient manqué. *Tout homme*, eſt-il dit plus bas, *qui ne ſe ſera point affligé ce jour-là, périra du milieu de ſon peuple.* Les Juifs aimoient la vie préſente, & les biens qui l'accompagnent. Ils craignoient ſur toutes choſes d'en être privés. Cette crainte étoit le motif de l'obéiſſance qu'ils rendoient à ce que Dieu leur commandoit. Ils n'alloient pas plus loin, parce qu'ils étoient charnels. Mais les Chrétiens ont appris dans l'Evangile à aimer une meilleure vie, & à craindre une mort bien plus terrible que celle du corps. Ne craignez point, dit Jeſus-Chriſt, celui qui peut vous ôter la vie du corps; mais craignez celui qui peut envoyer en enfer le

corps & l'ame. Or quelle eſt la vie de l'ame ? C'eſt Dieu, dit ſaint Auguſtin. Et par conſéquent la mort de l'ame, c'eſt la privation de Dieu. Ce ſont-là les deux grands objets de l'amour & de la crainte des Chrétiens. Ils aiment Dieu, qui eſt la vie de leur ame, ſur toutes choſes ; & ils craignent ſouverainement de faire mourir leur ame en perdant Dieu par le peché. S'ils s'affligent ou ſe mortifient par l'auſtérité du jeûne & de la pénitence, c'eſt pour conſerver cette vie, & pour la faire croître en eux de plus en plus. Tout leur ſoin eſt de diminuer la cupidité, qui eſt la maladie de l'ame, & d'augmenter la charité, qui en eſt la ſanté.

Vous offrirez des holocauſtes au Seigneur. L'holocauſte, ſelon la ſignification de ce mot qui eſt tiré de la langue Grecque, étoit un ſacrifice où la victime étoit entiérement brûlée & conſumée par le feu. Et comme les victimes des Juifs n'étoient que des animaux terreſtres ; les holocauſtes qu'ils offroient à Dieu au jour de l'Expiation, étoient des ſacrifices où l'on brûloit entiérement des animaux : mais les holocauſtes que Dieu éxige des Chrétiens, ce ſont des ſacrifices de leurs cœurs briſés & humiliés par la douleur de la componction, & où tout ce qu'il y a de terreſtre & de charnel eſt conſumé par le feu de la charité que le ſaint Eſprit y répand.

Vous ne ferez aucune œuvre ſervile pendant toute cette journée ; parce que c'eſt un jour de propitiation, & que vous devez l'employer à vous rendre le Seigneur votre Dieu favorable. Dieu faiſoit encore cette défenſe aux Juifs ſous peine de la vie, & d'effacer du peuple quiconque y manqueroit. Ils l'obſervoient à la lettre, en s'abſtenant ce jour-là de faire aucune œuvre ſervile, avec autant d'éxactitude, qu'au jour du Sabbat. Mais les Chrétiens qui obſervent en véritables Chrétiens ce qu'il peut y avoir dans cette défenſe qui les regarde, s'abſtiennent, ſur-tout en ces jours de propitiation ou des Quatre-Temps, des pechés, comme de véritables œuvres ſerviles : ils ſe tiennent en repos devant Dieu, en le ſuppliant que ce ſoit lui-même qui agiſſe en eux, & déſirent toujours en cette vie le repos de l'autre.

PRIERE.

FAites, Seigneur, que reconnoiſſant l'extrême beſoin que nous avons de nous purifier des fautes que nous commettons tous les jours, nous employions les moyens que vous nous preſcrivez pour obtenir cette grace de votre miſéricorde. Vous nous commandez de nous affliger par le jeûne & les autres mortifications du corps ; donnez-nous la componction du cœur pour faire utilement ce que vous nous commandez. Que votre grace conduiſe tous les mouvemens de notre cœur & de notre corps ; afin

que vivant dans un repos non Judaïque, mais Chrétien, nous nous abſtenions des œuvres ſerviles du peché ; & que notre eſprit agiſſant par le vôtre, & ne faiſant point nous-mêmes notre propre volonté, mais vous, Seigneur, faiſant la vôtre dans nous, nous paſſions cette vie dans une expiation continuelle, pour vous préparer en nous une demeure digne de vous durant cette vie, & dans le repos du Ciel. Ainſi ſoit-il.

Autre Leçon *du Livre du Lévitique.* Ch. 23. ℣. 39.

En ces jours-là, Le Seigneur parla à Moyſe, & lui dit: Depuis le quinziéme jour du ſeptiéme mois, après que vous aurez recueilli tous les fruits qui ſeront ſur vos terres, vous célébrerez une Fête du Seigneur pendant ſept jours. Le premier & le huitiéme jour vous ſeront des jours de Sabbat, c'eſt-à-dire, de repos. Vous prendrez au premier jour des branches des plus beaux arbres avec leurs fruits, des branches de palmiers, des rameaux des arbres les plus touffus, & des ſaules qui croiſſent le long des torrens : vous vous réjouirez en la préſence du Seigneur votre Dieu, & vous célébrerez cette ſolemnité chaque année pendant ſept jours. Ce ſera une loi établie à jamais. Vous ſolemniſerez cette Fête au ſeptiéme mois, & vous demeurerez ſept jours ſous des tentes. Tous ceux qui ſont de la race d'Iſraël, logeront ſous ces tentes ; afin que vos enfans apprennent que j'ai fait habiter les enfans d'Iſraël ſous des tentes, lorſque je les fis ſortir de la terre d'Egypte, moi qui ſuis le Seigneur votre Dieu.

Cette Leçon, auſſi-bien que la précédente, eſt tirée du Lévitique, & du même chapitre 23.

Depuis le quinziéme jour du ſeptiéme mois, après que vous aurez recueilli tous les fruits qui ſeront ſur vos terres, vous célébrerez une Fête du Seigneur pendant ſept jours. Cette fête étoit celle des Tabernacles ou des Tentes, appellée en Grec *Scenopegie*. Il en eſt fait mention dans le ſecond Livre des Machabées (*a*), où il eſt dit qu'en l'année cent ſoixante, c'eſt-à-dire, au commencement de l'année 3852. au ſeptiéme mois, Jonathas ſe revétit de la robe ſainte en la fête ſolemnelle des Tabernacles. Elle ſubſiſtoit encore au temps de Jeſus-Chriſt (*b*), & c'étoit une des trois grandes Fêtes des Juifs, qu'il avoit accoûtumé d'honorer par ſa préſence. On la célebroit le quinziéme jour du ſeptiéme mois, qui répond à notre mois de Septembre. Les biens de la terre venoient d'être recueillis & ſerrés, & on en prenoit occaſion de remercier Dieu de toutes les graces qu'il avoit faites à ce ſujet le long de l'année.

Tous ceux qui ſont de la race d'Iſraël, logeront ſous des tentes. Le temps qui n'étoit en cette ſaiſon ni froid ni chaud, étoit plus propre à demeurer à l'air ſous des tentes. Elles étoient faites de branches de palmiers, d'autres arbres fruitiers que l'on coupoit avec leurs fruits, & des ſaules qui croiſſoient le long des torrens. Ils y demeuroient pendant ſept jours que duroit cette Fête. Ils s'y

(*a*) C. 10. 6. & 7. (*b*) Joan. 7, 2.

réjouiſſoient en la préſence du Seigneur. Le premier & le huitiéme jour étoient pour eux des jours de Sabbat, c'eſt-à-dire, de repos.

Cette Fête avoit été inſtituée afin que les Hébreux ſe ſouvinſſent des tentes ſous leſquelles eux ou leurs peres avoient habité dans le deſert, & de la maniére miraculeuſe dont il les y avoit protegés, & qu'ils le remerciaſſent de ce qu'il les en avoit tirés pour les mettre en poſſeſſion, ſelon ſes promeſſes, d'une terre où couloient des ruiſſeaux de lait & de miel, & pour leur donner des maiſons au lieu de tentes.

Dans les pays où les Juifs ont quelque liberté, comme en Hollande, on les voit encore aujourd'hui célébrer tous les ans au mois de Septembre une eſpéce de Fête qui conſerve au moins le nom de celle des Tabernacles. Il ſeroit difficile qu'ils en puſſent obſerver toutes les circonſtances en un pays où ils ne ſçauroient avoir ſuffiſamment de branches de palmiers, par éxemple, pour en faire des tentes; & le climat eſt trop froid ordinairement au mois de Septembre pour y pouvoir loger la nuit ſous des tentes faites ſeulement avec des branches d'arbres. Mais ce n'eſt pas là ce qu'il y a de plus déplorable dans ce peuple malheureux. C'eſt le voile volontaire qui eſt encore ſur leurs yeux, & qui fait qu'ils s'amuſent à des ombres en un temps où la vérité eſt ſi ſenſi-

ble ; qu'ils demeurent dans l'obſcurité, faute d'ouvrir leurs yeux pour jouir de la lumiére qui les environne ; & qu'ils célebrent par des fêtes & des cérémonies charnelles, des figures qui ont pris fin, ou parce qu'elles ne ſont plus de ſaiſon, ou parce qu'elles ſont heureuſement accomplies. Que célébrent-ils, par éxemple, dans leur Pâque, ſinon la délivrance de la ſervitude, où leurs peres étoient en Egypte ? Et que repréſente ce bienfait qu'ils ont reçu alors, ſinon la délivrance de la ſervitude du peché par Jeſus-Chriſt, ce qui eſt l'objet de la Pâque des Chrétiens ? La Pentecôte n'eſt encore à l'égard des Juifs, qu'une commémoration de l'alliance qu'ils firent avec Dieu en recevant ſa Loi cinquante jours après leur ſortie d'Egypte. Et celle des Chrétiens eſt l'alliance éternelle qu'ils ont contractée avec Dieu par ſon ſaint Eſprit, & dont celle des Juifs n'étoit que la figure & la préparation. Nous venons de voir que la fête des Tabernacles n'a été inſtituée que pour conſerver aux Juifs le ſouvenir de la protection que leurs peres reçurent dans le deſert, lorſque Dieu les fit habiter ſous des tentes, qu'il étendit une nuée pour les couvrir pendant le jour, & qu'il fit paroître une colomne de feu pour les éclairer pendant la nuit. Mais les Chrétiens ont à conſerver un ſouvenir perpétuel de la protection de grace & de miſéricorde que Dieu accorde à ſon

Egliſe dans le deſert de ce monde ; de ce qu'après le baptême figuré par le paſſage de la mer rouge, il eſt à notre égard une colomne de nuée pendant le jour, pour nous défendre, non des ardeurs d'un ſoleil matériel, mais contre les attaques de la complaiſance, de peur que la proſpérité ne nous éleve ; de ce qu'il nous eſt une colomne de feu pendant la nuit, pour nous éclairer & nous conduire dans les obſcurités de cette vie vers notre patrie céleſte figurée par la terre de promiſſion, comme notre état de voyageurs étoit figuré par les tentes dont on ſe ſervoit durant la Fête.

Dieu veut que cette fête des Tabernacles ſoit accompagnée de repos & de joie : de repos, afin que rien ne détournât les Juifs de l'application qu'ils devoient avoir à l'objet de leur Fête ; de joie, parce que le ſouvenir des bienfaits de Dieu en doit faire naître dans le cœur, comme le ſouvenir de nos pechés y fait naître de la componction & de la triſteſſe.

PRIERE.

SEigneur, que nous ne perdions jamais le ſouvenir des bienfaits que nous avons reçus de votre bonté. Faites que nous les repaſſions ſans ceſſe en votre préſence dans le repos & la tranquillité de nos ames, & dans la joie du ſaint Eſprit : que nous comprenions, autant que nous en ſommes capables, de quelle ſervitude vous nous avez

tirés, dans quel deſert nous ſommes voyageurs, contre quels ennemis vous nous protegez, vers quelle patrie vous nous conduiſez; & que notre reconnoiſſance ſurpaſſe autant celle des Juifs, que les graces que nous recevons de votre infinie miſéricorde, ſurpaſſent celles qu'ils célébroient par leurs Fêtes.

LEÇON *du Prophéte Michée.* Ch. 7. ℣. 14.

SEigneur, qui êtes notre Dieu, paiſſez votre peuple avec votre houlette, comme le troupeau de votre héritage qui habite à l'écart dans les forêts, comme vous faiſiez anciennement. Les nations étrangéres le verront, & toute leur force ne ſervira qu'à les confondre. Qui eſt ſemblable à vous, ô Dieu, qui ôtez l'iniquité, & qui effacez le peché du reſte de votre héritage? Le Seigneur ne fera plus éclater ſa fureur, parce qu'il veut faire miſéricorde. Il ſe tournera vers nous, & il aura compaſſion de nos miſéres. Il nous déchargera de nos iniquités, & il jettera tous nos pechés au fond de la mer. Vous accomplirez la promeſſe que vous avez faite à Jacob, & vous nous ferez miſéricorde, ſelon que vous l'avez juré depuis tant de ſiécles à Abraham & à nos peres, Seigneur, qui êtes notre Dieu.

LE Prophéte Michée, d'où cette Leçon eſt tirée, étoit de Moraſti dans la Tribu de Juda. Il a prophétiſé ſous les Rois Joathan, Achaz & Ezéchias, ſept cens cinquante-huit ans avant Jeſus-Chriſt. Il étoit contemporain d'Iſaïe & d'Oſée; mais ils avoient commencé à prophétiſer quelques années avant lui. Il y a eu un autre Prophéte Michée

dont il eſt parlé au troiſiéme livre des Rois, chapitre 22. mais il vivoit ſous Achab & ſous Joſaphat, près de cent cinquante ans avant celui-ci. Il prédit la ruine des deux Tribus par les Chaldéens, & des dix autres par les Aſſyriens; leur premiére délivrance par Cyrus; une ſeconde infiniment plus heureuſe, par le Meſſie qu'il prédit devoit naître à Bethléem. Mais cette ſeconde délivrance regardoit plus les Gentils que les Juifs; ſi ce n'eſt que le Prophéte ait pénetré juſques dans la fin des ſiécles, auquel temps on croit que Dieu fera la grace aux Juifs de ſe convertir. Dans cette double vûe de l'établiſſement de l'Egliſe par la converſion des Gentils, & du retour des Juifs à la fin du monde, le Prophéte fait cette belle priére, dont eſt compoſée la Leçon.

Seigneur, qui êtes notre Dieu, paiſſez avec votre houlette votre peuple, le troupeau de votre héritage, qui habite maintenant à l'écart, comme dans les forêts: paiſſez-le, comme vous faiſiez anciennement. Dieu aime à prendre la qualité de Paſteur à l'égard de ſon peuple & de ſes élus. Jeſus-Chriſt dit dans l'Evangile, (*a*) qu'il eſt le bon Paſteur. Un bon Paſteur connoît ſes brebis d'une connoiſſance d'amour; il les cherche, il les trouve, il les porte, il les conduit, il les défend, il les nourrit, & ſacrifie, s'il eſt beſoin, ſa propre vie pour elles. C'eſt ce que Jeſus-

(*a*) Joan. 10. 14.

Chriſt a fait pour ſon troupeau. Tous les hommes ſont des brebis ; mais ils ne ſont pas tous du troupeau de Jeſus-Chriſt. Le démon a auſſi le ſien. Pour être du troupeau de Jeſus-Chriſt, il faut, comme il le dit lui-même, le connoître, écouter ſa voix, & le ſuivre. A ces trois marques on peut ſçavoir ſi on eſt des véritables brebis de Jeſus-Chriſt. Par la premiére, il faut le connoître, être inſtruit de ſes myſtéres, & s'en remplir, penſer ſouvent à lui, & lui rapporter ou faire en ſon nom, comme dit l'Apôtre, toutes choſes juſqu'aux moindres. Par la ſeconde, il faut aimer, goûter & obéir à ſa parole. Et par la troiſiéme, il faut imiter l'éxemple de ſa vie & de ſes vertus. Pour être des brebis de Jeſus-Chriſt, il faut en avoir au moins en quelque degré ces trois marques que l'on peut réduire à deux ; une foi éclairée autant qu'on en eſt capable, & une charité ſincére. Il eſt clair que les Gentils n'avoient ni l'une ni l'autre avant la venûe de Jeſus-Chriſt. Les Juifs les perdoient ſouvent par leurs pechés ; & quoiqu'ils ayent toujours conſervé les noms glorieux de peuple & de troupeau de Dieu, cependant ce ſouverain Paſteur les abandonnoit ſouvent à eux-mêmes, & retiroit ſa direction & ſa conduite de deſſus un peuple ingrat & révolté contre un ſi bon Paſteur. Le Prophéte ſemble enviſager cet état des Juifs & des Gentils, quand il demande ici

à Dieu qu'il paiſſe ſon troupeau comme il faiſoit anciennement. Cette priére a été éxaucée, lorſque Dieu a ſuſcité le véritable Paſteur en la perſonne de Jeſus-Chriſt. Il eſt venu pour aſſembler ſes brebis. Et voyant, dit l'Evangile (*a*), la multitude du peuple, ſes entrailles furent émues de compaſſion ; parce qu'ils étoient languiſſans & diſperſés, comme des brebis qui n'ont point de Paſteur. Car quoique le démon ſe rende le chef & le paſteur de celles qui ne ſont point à Jeſus-Chriſt, c'eſt n'en avoir point, que d'en avoir un ſemblable. Le bon Paſteur eſt donc venu chercher les ſiennes, & les ramener dans ſon bercail. Les Apôtres ont été comme ſes hérauts, qui ont fait entendre la voix du Paſteur juſqu'aux extrémités de la terre. Les Gentils ſont venus en foule : mais il n'eſt venu qu'un petit nombre de Juifs. Le reſte attend que tous les Gentils ſoient entrés, & que leur vocation ait eu ſon plein & entier effet ; après quoi les Juifs, ſelon la prédiction des Prophétes, ſe convertiront. C'eſt ainſi que l'Egliſe s'eſt formée & s'eſt établie peu-à-peu.

Les Nations étrangéres le verront, & toute leur force ne ſervira qu'à les confondre. Les Payens qui ont refuſé d'entrer dans l'Egliſe, ont vû les merveilles que la grace a operées dans le cœur de ceux qui ſe ſont convertis, & qui ont changé de vie. Tous les efforts

(*a*) Matth. 9. 36.

qu'ils ont fait pour faires adorer les idoles, n'ont ſervi qu'à multiplier le nombre de ceux qui les ont déteſtées, ſelon cette parole d'un Ancien (*b*) : Le ſang des Martyrs eſt la ſemence des Chrétiens.

Qui eſt ſemblable à vous, ô Dieu qui ôtez l'iniquité? Le ſouverain Paſteur a trouvé ſes brebis captives dans les liens de l'iniquité, couvertes de plaies, impures, foibles, languiſſantes. Il a briſé ces liens, & a effacé l'iniquité de ſa mémoire, comme *s'il l'avoit jettée au fond de la mer*. Il a fait de ſon ſang un bain pour laver, guérir & fortifier ſes brebis. Ce bain ſacré ſubſiſte dans l'Egliſe, & il ſubſiſtera juſqu'à la fin pour la guériſon & la ſanctification du troupeau. On entre dans ce bain, & on y participe par les Sacremens. Car quoique la remiſſion des pechés ſoit l'effet des mérites de Jeſus-Chriſt & de l'opération du ſaint Eſprit dans nos ames, néanmoins pour nous attacher davantage à l'Egliſe, & nous en rendre plus dépendans, Dieu a voulu qu'elle ſe donnât dans l'Egliſe, par certaines cérémonies extérieures, & l'application de certains ſignes ſacrés, qui ſont les Sacremens ; mais qui, ſi efficaces qu'ils ſoient par eux-mêmes, ſuppoſent cependant pour opérer leurs effets, quelque diſpoſition dans les ſujets qui en ſont capables, comme la converſion ſincére du cœur pour le Baptême dans les adultes, & la pénitence, la ſainteté pour l'Euchariſtie, &c.

(a) *Tertullien.*

PRIERE.

DIvin Paſteur, qui eſt ſemblable à vous en bonté & en miſéricorde pour vos brebis? Qui, comme vous, les a jamais aimées juſqu'à deſcendre du ciel en terre, pour les venir chercher? Qui a jamais tant fatigué, pour les ramener de leur égarement? Qui s'eſt livré à la mort, pour les éxemter de celle qu'elles avoient méritée? Qui a répandu ſon ſang, pour les purifier de leurs taches? Qui ſe les eſt incorporées & ſe les eſt fait ſes membres? Qui leur a donné ſon corps & ſon ſang en nourriture? Qui s'eſt engagé par un ſerment ſolemnel à les faire aſſeoir dans ſon Royaume, pour régner avec elles & leur donner part de ſa gloire éternelle? Heureuſes les brebis qui vivent en paix & en repos ſous la houlette de ce bon Paſteur; qui lui obéiſſent, & qui le ſuivent par-tout où il les mene. Malheureuſes celles qui refuſant de s'y ſoumettre, ne ſeront témoins de ces merveilles qu'il opere en faveur des autres, qu'à leur honte & confuſion.

LEÇON *du Prophéte Zacharie.* Ch. 8. ℣. 14.

EN ces jours-là, Le Seigneur me parla en cette ſorte: Voici ce que dit le Dieu des armées. Comme j'ai réſolu de vous châtier lorſque vos peres ont irrité ma colére, & que je n'ai point eu pitié de vous; j'ai réſolu aujourd'hui, tout au contraire, de faire du bien à la maiſon de Juda, & à la ville de Jeruſalem. Ne craignez point: voici ce que vous devez faire. Que chacun de vous diſe la vérité en parlant à ſon

à ſon prochain. Que les jugemens que vous rendez aux portes de la ville, ſoient fondés ſur la vérité & la juſtice. Que perſonne ne forme dans ſon cœur de mauvais deſſeins contre ſon ami, & n'aimez point à faire de faux ſermens. Car je déteſte toutes ces choſes, dit le Seigneur. Le Dieu des armées me parla encore en cette ſorte : Voici ce que dit le Dieu des armées. La maiſon de Jacob ſolemniſera avec joie & réjouiſſance le jeûne du quatriéme mois, le jeûne du cinquiéme, le jeûne du ſeptiéme, & le jeûne du dixiéme : ſur-tout aimez la vérité & la paix, dit le Seigneur des armées.

ZACHARIE, d'où cette quatriéme Leçon a été tirée, a prophétiſé cinq cens dix-neuf ans avant Jeſus-Chriſt. Il vivoit au même temps que le Prophéte Aggée, & il s'unit avec lui pour preſſer les Juifs de rebâtir le Temple de Jeruſalem. Il eſt plein de figures & de viſions, par leſquelles il prophétiſe ce qui devoit arriver aux Juifs, & principalement la ſucceſſion des quatre Monarchies, des Chaldéens, des Perſes, des Grecs, & des Romains, qui devoient ſe terminer au régne de Jeſus-Chriſt, dont il décrit la vie & la paſſion plutôt comme un Evangeliſte, que comme un Prophéte.

Voici ce que dit le Dieu des armées : Comme j'ai réſolu de vous châtier lorſque vos peres ont irrité ma colére ..... j'ai réſolu aujourd'hui tout au contraire, de faire du bien à la maiſon de Juda & à la ville de Jeruſalem. La colére de Dieu n'eſt que ſa juſtice vengereſſe. On l'irrite par le peché ; & jamais il ne l'éxerce contre quelqu'un ſans cauſe. Il n'auroit

donc pas réſolu de châtier ceux à qui il parle, s'ils n'avoient auſſi-bien que leurs peres irrité & provoqué ſa colére : mais il fait mention de leurs peres, parce qu'ils s'étoient rendus plus coupables, en commençant & en donnant mauvais éxemple à leur poſterité. Il n'en eſt pas de même de ſa miſéricorde, qui le porte à faire du bien aux hommes. Il n'a pas pour cela beſoin d'aucune cauſe, que de celle qu'il puiſe dans ſon infinie bonté. Il n'en ſçauroit même avoir depuis le peché, pour la premiére grace qu'il fait à quelqu'un, parce que nous en ſommes tous indignes dès notre naiſſance. Que ſi dans la ſuite nous faiſons de bonnes œuvres qui méritent d'être récompenſées, ou d'un accroiſſement de grace en cette vie, ou de la jouiſſance de la gloire en l'autre, nous n'en pouvons prendre ſujet de nous en glorifier, comme ſi nous avions de nous-mêmes fait quelque choſe qui nous eût attiré cette récompenſe ; parce que nos mérites & nos bonnes œuvres ſont des dons de Dieu. Et quoique la récompenſe ſoit dûe à la juſtice & à la bonne œuvre, elle eſt néanmoins grace & miſéricorde pour notre nature, à qui la juſtice & la bonne œuvre n'eſt donnée que par grace.

Ne craignez point : voici ce que vous devez faire. Avec quelle ardeur & quelle docilité les hommes ne doivent-ils pas écouter ce que Dieu lui-même daigne leur ſuggérer,

pour faire ceſſer ſes châtimens, & pour leur faire mériter ſes faveurs ?

Que chacun de vous diſe la vérité en parlant à ſon prochain. Les Juifs qui étoient charnels & poſſédés de l'amour des biens de la terre, avoient beſoin de ce précepte; parce que leur avarice les portoit ſouvent à tromper leurs freres, & à leur déguiſer la vérité pour un interêt temporel qu'ils recherchoient.

Que les jugemens que vous rendez aux portes de la ville, ſoient fondés ſur la vérité & la juſtice. C'étoit aux portes des villes qu'étoient les tribunaux des Juges. Le peuple étant porté à l'avarice, à l'injuſtice & à la tromperie qui en ſont des effets, les Juges qui étoient choiſis du peuple, ne pouvoient guéres manquer d'être corrompus, & de rendre des ſentences injuſtes. Dieu veut donc ici qu'ils ceſſent de faire ce mal, & qu'ils réglent & fondent leurs jugemens ſur la vérité & la juſtice; ſur la vérité, en éxaminant les preuves & les témoins avec toute l'éxactitude poſſible; ſur la juſtice, en jugeant ſelon les Loix, dont ils ne doivent pas avoir une médiocre connoiſſance; & en faiſant tout ce qui eſt en eux pour décider & éteindre tout-à-fait les procès, afin de donner aux hommes une paix ſolide.

Que perſonne ne forme dans ſon cœur de mauvais deſſeins contre ſon ami, & n'aime pas à faire de faux ſermens. Voilà comme on

tombe peu-à-peu dans les plus grands crimes. D'abord on trompe ſon frere, ſon ami, ſon prochain, par un ſimple défaut de ſincérité dans ſes paroles ; puis on forme des méchans deſſeins contre lui, & on emploie pour les déguiſer, la religion du ſerment.

Je déteſte toutes ces choſes, dit le Seigneur : & dès-là elles ſont déteſtables, puiſque les jugemens & les ſentimens de Dieu ſont autant de modéles ſur leſquels nous devons former ou redreſſer les nôtres.

Voici ce que dit le Seigneur des armées : La maiſon de Jacob ſolemniſera avec joie & réjouiſſance le jeûne du quatriéme mois, le jeûne du cinquiéme, le jeûne du ſeptiéme, & le jeûne du dixiéme. Le Prophéte répond ici de la part de Dieu à une queſtion qui avoit été propoſée de la part des Juifs. Pour bien entendre la queſtion & la réponſe, il faut ſçavoir ce qui avoit donné lieu à ces jeûnes, & ce qui mettoit les Juifs en doute s'ils les continueroient. Nabuchodonoſor avoit aſſiégé Jeruſalem le dixiéme jour du dixiéme mois des Juifs, qui répond à la fin de notre mois de Décembre, la neuviéme année de Sedécias, cinq cens quatre-vingt dix ans avant Jeſus-Chriſt. Dix-huit mois après, le neuviéme jour du quatriéme mois qui répond à notre mois de Juin, la ville fut priſe. Le dixiéme du mois ſuivant le Temple fut brûlé. Enfin le ſeptiéme mois de l'année ſuivante, Godolias que Nabuchodonoſor

avoit donné pour Gouverneur aux Juifs qui étoient reſtés en Judée, & ſous lequel ils vivoient en paix, fut tué, & ſa mort fut ſuivie de la déſolation de tout le pays. Les Juifs, pour conſerver la mémoire de ces malheurs, avoient fait tous les ans ces quatre jeûnes. Mais comme ils virent le Temple preſque rebâti, ils propoſérent aux Prêtres & aux Prophétes, qui étoient en ce temps-là Aggée, Zacharie, & peut-être Malachie, s'il devoient continuer ces jeûnes, & ſur-tout celui qu'ils célébroient au cinquiéme mois, pour l'embraſement de ce même Temple. Le Prophéte avant que de répondre à cette queſtion, les reprend de ce qu'il y avoit eu d'imparfait dans cette abſtinence, & leur enſeigne ce que l'on doit faire pour rendre le jeûne agréable à Dieu. Il répond enſuite à la queſtion avec une ſageſſe & un tempérament admirable : car il n'abolit point ces jours de jeûne ; mais au lieu que ce leur avoit été juſques alors des jours de pénitence & d'affliction dans le ſouvenir des malheurs paſſés, il veut qu'à l'avenir ce leur ſoient des jours de joie, en mémoire de ce que Dieu avoit lui-même changé pour eux toute ſa colére en miſéricorde.

Aimez ſeulement la vérité & la paix. C'eſt ce que le Seigneur faiſoit dire aux Juifs par ſon Prophéte, pour les diſpoſer à recevoir l'Evangile qui renferme les vérités du ſalut,

& qui donne la paix véritable. C'eſt ce que l'Egliſe fait répeter à ſes enfans tous les jours qu'elle fait l'Office de la Férie, dans l'heure de Prime, pour leur faire pratiquer les vérités de l'Evangile, & déſirer la paix du ciel. Il faut aimer la vérité pour la pratiquer ; parce que, ſelon ſaint Paul, on ne la pratique que par l'amour ; que ſelon ſaint Auguſtin (*a*), on n'y entre que par l'amour ; & que c'eſt l'amour proprement, ſelon ſaint Jean, qui nous la fait connoître. C'eſt ne la pas aimer, que de l'aimer ſeulement lorſqu'elle nous flate. Il faut l'aimer pour elle-même, & toujours comme nous aimons Dieu, qui eſt la vérité, & n'aimer rien avec elle que pour l'amour d'elle. Il ny a auſſi que la bonne volonté ou l'amour qui nous introduiſe dans la paix : premiérement dans la paix de la bonne conſcience, qui eſt notre force & notre conſolation dans les combats que nous avons à ſoûtenir contre les ennemis viſibles & inviſibles de notre ſalut, & dans les troubles & les agitations de cette vie ; & puis dans la paix de la céleſte Jeruſalem : paix de Dieu inſéparable de la vérité, qui ſurpaſſe toute connoiſſance, & après laquelle nous devons ſans ceſſe ſoupirer.

PRIERE.

SEigneur, vous n'avez puni ſi ſévérement les Juifs, que parce que vous leur avez

(*a*) Conf. l. 11. c. 29.

témoigné un ſi grand amour. Quel ſujet n'avons-nous donc pas d'appréhender les effets de votre colére, nous Chrétiens, que vous avez favoriſés ſans comparaiſon davantage que les Juifs, & que toutes les autres nations du monde? Faites-nous la grace de la prévenir, cette colére ſi redoutable, par nos jeûnes, par la mort du peché, par l'accompliſſement de votre volonté, qui eſt l'ame de toutes les pratiques extérieures; par une conduite envers notre prochain pleine de ſincérité & de bonté pour lui; par un reſpect inviolable envers votre ſaint nom, qui nous empêche de l'employer dans les choſes vaines; par un amour ardent de la vérité, qui la faſſe régner en nous, & paroître dans nos mœurs; par un deſir continuel de la paix bienheureuſe, qui nous y faſſe parvenir. Ainſi ſoit-il.

LEÇON *du Prophéte Daniel.* Ch. 3. ℣. 49.

EN ces jours-là, L'Ange du Seigneur deſcendit dans la fournaiſe avec Azarie & ſes compagnons; il en écarta la flamme du feu, & il fit élever au milieu de la fournaiſe un petit vent rafraîchiſſant. Et la la flamme rejaillit au deſſus de la fournaiſe de quarante-neuf coudées; & elle conſuma ceux des Chaldéens qu'elle put attraper, qui étoient auprès de la fournaiſe pour l'embraſer par ordre du Roi: mais pour ces trois *jeunes hommes*, le feu ne les toucha point, & ne leur fit aucun mal. Alors ils ſe mirent tous trois d'une même voix à louer, à glorifier, & à benir Dieu dans la fournaiſe.

L'Ange du Seigneur deſcendit dans la fournaiſe avec Azarias. Azarias & ſes deux compagnons Ananias & Miſaël, étoient des Juifs de la race Royale, qui avoient été emmenés captifs à Babylone, avec le Prophéte Daniel, du livre duquel l'Egliſe a tiré cette hiſtoire. Daniel ayant expliqué le ſonge du roi Nabuchodonoſor, obtint de lui l'intendance des ouvrages de la province de Babylone pour ces trois jeunes hommes. Ils s'acquitoient avec fidélité de leur emploi, quand le Roi fit faire une grande ſtatue d'or, à la conſécration de laquelle il fit appeller tous les Grands & les Officiers de ſon royaume, avec ordre de ſe proſterner devant cette ſtatue pour l'adorer, lorſqu'on entendroit le ſon des inſtrumens, qui devoit être comme le ſignal de l'adoration. Azarias & les deux autres furent accuſés d'avoir manqué à cet ordre. Nabuchodonoſor les menaça de les faire jetter dans une fournaiſe ardente, s'ils n'obéiſſoient comme les autres. Ils lui déclarérent hautement, que le Dieu qu'ils adoroient, pouvoit les tirer de ſes mains ; mais que quand il ne le feroit pas, ils ne ſe ſouilleroient jamais par le culte ſacrilége qu'on éxigeoit d'eux. Le Roi tranſporté de rage, fit embraſer la fournaiſe ſept fois plus qu'à l'ordinaire, & il les y fit jetter auſſi-tôt : mais le vrai Dieu qu'ils avoient craint d'offenſer, fit connoître

par le miracle rapporté dans cette Epître, que ce n'étoit pas en vain qu'ils avoient eſperé en lui. Ceci arriva cinq cens quatre-vingt-ſept ans avant Jeſus-Chriſt.

Dieu fit éclater ſa puiſſance par la délivrance miraculeuſe de ces trois Juifs : mais il avoit fait éclater auparavant leur vertu, par la préparation de leur cœur à tout ſouffrir plutôt que de l'offenſer. Ils eurent tout le mérite du martyre auquel ils s'étoient expoſés ſi courageuſement. Ils louérent le Seigneur au milieu des flammes, qui ne les brûloient point ; parce qu'ils avoient été diſpoſés à le louer, quand même elles les auroient conſumés. Le vrai Chrétien bénit Dieu en tout temps, ſoit que Dieu le délivre de l'adverſité, ſoit qu'il l'y laiſſe ſuccomber. Ceux qui ſont préſervés miraculeuſement des dangers où la foi & la piété les engagent, ſentent les effets de la puiſſance de Dieu : ceux qui en ſouffrent, ſentent les effets de ſa miſéricorde. Ces trois Juifs ſortent ſains & entiers de la fournaiſe. Les Machabées ſont conſumés par le feu. Dieu ne protégea pas moins ceux-ci que les autres ; il leur fit même plus de grace en les couronnant par le feu, qu'en les ſauvant. Il agiſſoit pour ſa gloire dans le miracle de Babylone ; mais il agit pour le ſalut des Machabées, lorſque par une mort glorieuſe il les délivra entiérement de tous les dangers & de tous les maux de cette vie.

PRIERE.

VOs ſerviteurs ne craignirent pas le feu, mais ils craignirent, Seigneur, de vous offenſer; parce qu'ils regardoient le peché comme le plus grand de tous les maux. Nous ſommes bien éloignés de cette foi; mais votre bras n'eſt pas racourci, & vous êtes tout-puiſſant, mon Dieu, pour nous donner cet amour ardent de la juſtice, qui fait mépriſer tous les biens que le monde peut promettre, & tous les maux qu'il peut faire ſouffrir.

---

*De l'*EPÎTRE *de S. Paul aux Hébreux.* Ch. 9. ℣. 2.

MEs freres; Dans le Tabernacle qui fut dreſſé, il y avoit une premiére partie où étoit le chandelier, la table, & les pains qu'on expoſoit; & cette partie s'appelloit le Saint. Après le ſecond voile étoit le tabernacle appellé le Saint des Saints, où il y avoit un encenſoir d'or, & l'Arche d'alliance toute couverte d'or, dans laquelle étoit une urne d'or pleine de manne, la verge d'Aaron qui avoit fleuri, & les deux tables de l'alliance. Au deſſus de l'Arche il y avoit des Chérubins pleins de gloire, qui couvroient le Propitiatoire de leurs ailes: mais ce n'eſt pas ici le lieu de parler de tout ceci en détail. Or ces choſes étant ainſi diſpoſées, les Prêtres qui éxerçoient le ſaint miniſtére, entroient en tout temps dans le premier tabernacle: mais il n'y avoit que le ſeul Grand Pontife qui entrât dans le ſecond, & ſeulement une fois l'année, non ſans y porter du ſang qu'il offroit pour lui-même & pour les ignorances du peuple; le ſaint Eſprit nous montrant par-là que la voie du grand Sanctuaire n'étoit point encore découverte, pendant que le premier tabernacle ſubſiſtoit. Et cette figure étoit l'image même de ce qui ſe paſſoit en ce temps-là, lorſqu'on offroit des dons

& des ſacrifices qui ne pouvoient purifier la conſcience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte ; puiſqu'ils ne conſiſtoient qu'en des viandes, en des breuvages, en diverſes ablutions, & en des cérémonies charnelles, & qui n'avoient été impoſées que juſqu'au temps que cette loi ſeroit corrigée par une nouvelle. Mais Jeſus-Chriſt étant venu au monde pour être le Pontife des biens futurs, eſt entré une fois dans le ſanctuaire par un tabernacle plus grand & plus excellent, qui n'a point été fait par la main des hommes, c'eſt à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune & ordinaire. Et il y eſt entré, non avec le ſang des boucs & des veaux, mais avec ſon propre ſang, nous ayant acquis une rédemption éternelle.

CETTE Epître eſt tirée d'une lettre que l'Apôtre écrivit aux Hébreux, c'eſt-à-dire aux Juifs, pour leur faire comprendre que la Loi de Moyſe ne pouvoit ſauver les hommes, & que les ſacrifices offerts par l'ordonnance de cette Loi ne pouvoient expier les pechés, ni donner la vie éternelle. Il prouve ici l'inutilité du ſacerdoce d'Aaron pour l'ouverture du Ciel. Mais auparavant il fait le dénombrement des principales choſes qui ſervoient du temps de Moyſe au culte de Dieu, dans la premiére alliance.

Dans cette premiére partie du Tabernacle appellé *le Saint*, *étoit*, dit-il, *le chandelier* à ſept branches, *la table & les pains qu'on y expoſoit* devant le Seigneur.

Cette partie du Tabernacle étoit ſéparée d'une autre partie qu'on nommoit *le Saint des Saints*, par un ſecond voile ; le premier

étant à la porte du *Saint*. L'Apôtre y met pour la premiére choſe *un encenſoir d'or ;* ce qui fait une difficulté, parce qu'on ne trouve nulle part que cet encenſoir fût dans le Saint des Saints, mais plutôt dans la premiére partie qu'on appelloit *le Saint*. On y trouve effectivement un autel des parfums ou une eſpéce de braſier : & comme ce braſier étoit poſé tout contre le voile qui ſéparoit *le Saint, du Saint des Saints ;* qu'on l'y tranſportoit même lorſque le Grand-Prêtre y entroit une fois l'an, & que le reſte du temps il étoit deſtiné pour brûler devant l'Arche & pour remplir ce lieu de la fumée & de la bonne odeur des parfums ; c'eſt en ce ſens que l'Apôtre a pû dire qu'il y avoit dans le *Saint des Saints* un encenſoir, c'eſt-à-dire, un autel ou un braſier où l'on brûloit des parfums ; le mot de la langue originale pouvant ſignifier tout cela.

L'Apôtre y met enſuite *l'Arche de l'alliance toute couverte d'or* ; & dans cette Arche *une urne d'or pleine de manne, la verge d'Aaron qui avoit fleuri, & les deux tables de l'alliance.*

Au deſſus de l'Arche étoient des Chérubins pleins de gloire, qui couvroient le Propitiatoire de leurs ailes. Avant de paſſer outre, & de faire voir l'uſage que l'Apôtre fait de ce détail qu'il a rapporté, il eſt bon de faire ſouvenir les fidéles de ce que toutes ces choſes qui n'étoient que des figures, doivent

préſenter à leur eſprit quand ils les liſent. Le Tabernacle, c'eſt la figure de Jeſus-Chriſt mortel, & l'image de l'Egliſe étrangére & voyagére ſur la terre. Les pains, c'eſt l'humanité de Jeſus-Chriſt. La table où on les expoſoit devant Dieu, c'eſt ſa nature divine, à laquelle l'humanité s'eſt unie pour être ce pain vivant & ce ſacrifice agréable à Dieu. Le chandelier à ſept branches, ce ſont les dons du ſaint Eſprit.

L'encenſoir d'or que l'on met dans le Saint des Saints, ou la partie très-ſainte du Tabernacle, quoiqu'il ne fût qu'auprès, & qu'on l'y tranſportât ſeulement une fois l'an, comme nous avons dit, c'eſt le cœur des Saints, qui par une charité toujours ardente répand des adorations, des actions de graces & des louanges devant Dieu, comme une odeur très-agréable.

L'Arche de l'alliance, c'eſt Jeſus-Chriſt glorieux, qui renferme en ſoi la manne, c'eſt-à-dire, la plénitude & la perfection de toutes les graces; la verge d'Aaron, c'eſt-à-dire, la ſainteté & l'autorité royale & ſacerdotale; & les deux tables, c'eſt-à-dire, l'amour de Dieu & du prochain.

Les Chérubins pleins de gloire repréſentent les Anges & les créatures les plus parfaites, qui ne ſont que pour ſervir à la gloire de Dieu, & aux deſſeins de Jeſus-Chriſt ſur ſon Egliſe.

Or ces choſes, que l'Apôtre ne fait que

rapporter ſans les expliquer, *étant ainſi diſpoſées, les Prophétes qui éxerçoient le ſaint miniſtére* tour à tour, *entroient en tout temps* dans la premiére partie du Tabernacle appellée *le Saint.* Ils y entroient le ſoir & le matin, & à toute heure, pour y brûler les parfums, & pour y faire l'aſperſion du ſang.

Mais il n'y avoit que le ſeul Grand-Pontife qui entrât dans le ſecond, & ſeulement une fois l'année, non ſans y porter du ſang qu'il offroit pour lui-même, & pour les pechés du peuple. Le Saint des Saints, ou le ſecond ſanctuaire, étoit donc interdit & au peuple & à tous les Prêtres qui ſervoient dans le premier appellé le Saint.

Le ſaint Eſprit nous montrant par-là que la voie du vrai ſanctuaire, c'eſt-à-dire, la voie du ciel, qui eſt la foi, la grace & la juſtice, *n'étoit point encore découverte* pendant le régne du Sacerdoce Lévitique.

Parce que *les dons & les ſacrifices qu'on offroit en ce temps-là, ne pouvoient purifier la conſcience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte; puiſqu'ils ne conſiſtoient qu'en des viandes, en des breuvages, en diverſes ablutions, & en des cérémonies charnelles* & paſſagéres. Or rien de ce qui eſt purement extérieur & charnel ne purifie le cœur, ſi la charité ne l'anime. Pour donner aux hommes une ſainteté véritable, il falloit la véritable victime; & pour l'offrir à Dieu, il falloit le véritable

Prêtre : & c'eſt ce qui a été donné aux Chrétiens par Jeſus-Chriſt, comme nous l'allons voir.

Jeſus-Chriſt étant venu au monde, pour être le Pontife des biens futurs. Le Grand-Prêtre repréſentoit donc Jeſus-Chriſt : mais il n'étoit que le Pontife des biens préſens, puiſqu'il étoit le miniſtre d'un culte à qui Dieu n'avoit promis que des récompenſes temporelles. Jeſus-Chriſt eſt le Pontife des biens futurs ; parce qu'il nous a mérité par ſon ſacrifice les biens éternels, qui doivent être la récompenſe du culte ſpirituel & intérieur de la Loi nouvelle. Ce n'eſt pas que nous ne puiſſions demander par Jeſus-Chriſt les biens du corps ; mais ce ne doit jamais être que par rapport aux biens de l'ame, & à la gloire à laquelle il veut que nous aſpirions. Souvenons-nous donc que nous ne ſommes point Chrétiens pour les biens du ſiécle, puiſque notre Grand-Prêtre n'eſt venu que pour être le Pontife des biens futurs.

Il eſt entré dans le ſanctuaire, c'eſt-à-dire, dans le ciel repréſenté par le Saint des Saints. Pour entrer dans le ſanctuaire, le Grand-Prêtre devoit paſſer par la premiére partie du Tabernacle ; & Jeſus-Chriſt eſt entré dans le ciel *par un Tabernacle plus grand & plus parfait.* Ce tabernacle eſt ſon corps, par l'oblation duquel il a ouvert, & à lui & aux hommes, l'entrée du ſanctuaire céleſte. Ce

tabernacle eſt bien plus auguſte que celui des Juifs. Ce dernier étoit *fait de la main des hommes* : le corps de Jeſus-Chriſt n'a pas été formé par la voie commune & ordinaire, mais par l'opération du ſaint Eſprit.

Il eſt entré dans le ciel, *non avec le ſang des boucs & des veaux, mais avec ſon propre ſang*. Le veau & le bouc du ſacrifice d'expiation étoient donc la figure de Jeſus-Chriſt. Le Grand-Prêtre ne pouvoit entrer dans le ſanctuaire qu'avec du ſang ; & le Ciel n'a pû être ouvert aux hommes ſelon l'ordre de Dieu, que par le ſang d'une victime. Le Grand-Prêtre offroit le ſang d'une victime étrangére ; Jeſus-Chriſt a offert ſon propre ſang. Celui-là immoloit hors le ſanctuaire, les animaux dont il devoit préſenter le ſang devant l'Arche ; Jeſus-Chriſt s'eſt immolé ſur la terre, & eſt monté au ciel, où il offre ſans ceſſe pour nous à ſon Pere le ſang qu'il a verſé une fois ſur la croix.

Nous ayant acquis une rédemption éternelle. Le ſacrifice d'expiation n'expioit les pechés des Juifs que pour un temps, c'eſt pourquoi il le falloit recommencer tous les ans. Il n'obtenoit que des biens temporels, & n'opéroit ainſi qu'une rédemption temporelle. Mais le Pontife des biens futurs nous a acquis par ſa mort une rédemption éternelle ; parce qu'il ne faut plus pour nous racheter d'autre ſacrifice que le ſien, & que la rédemption qu'il nous a acquiſe, nous

délivre des maux éternels, & nous met en poſſeſſion d'une gloire éternelle.

PRIERE.

SEigneur, puiſque vous nous avez acquis une rédemption éternelle, faites que nous ne retournions plus au peché dont vous nous avez rachetés pour toujours.

Faites-nous aſpirer au ciel, que vous nous avez ouvert par votre ſang.

Faites-nous déſirer & attendre avec une ferme eſpérance les biens futurs dont vous êtes le Grand-Prêtre.

Et comme nous ſommes perſuadés de l'excellence de votre ſacrifice au deſſus des ſacrifices de la Loi, faites-nous concevoir de-là, quelle eſt l'excellence & la ſainteté du ſacrifice de la Meſſe, qui n'en eſt qu'une continuation & un renouvellement ; & donnez-nous les ſentimens & les diſpoſitions néceſſaires pour y aſſiſter dignement & avec fruit.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 13. ℣. 6.

EN ce temps-là, Jeſus dit cette parabole : Un homme avoit un figuier planté dans ſa vigne ; & venant pour y chercher du fruit, il n'en trouva point. Alors il dit à ſon vigneron : Il y a déja trois ans que je viens chercher du fruit ſur ce figuier, & je n'en trouve point : coupez-le donc ; car à quoi bon occupe-t'il la terre ? Le vigneron lui répondit : Seigneur, laiſſez-le encore cette année, afin que je le labour au pied, & que j'y mette du fumier. Peut-être portera-t'il du fruit ; ſinon, vous le ferez couper. Jeſus enſeignant dans la Synagogue un jour de Sabbat,

il y vint une femme poſſédée d'un eſprit qui la rendoit malade depuis dix-huit-ans, & qui étoit ſi courbée qu'elle ne pouvoit regarder en haut. Jeſus la voyant l'appella, & lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité ; & il lui impoſa les mains. Elle fut redreſſée au même inſtant, & elle en rendoit gloire à Dieu. Mais le chef de la Synagogue indigné de ce que Jeſus l'avoit guérie au jour du Sabbat, dit au peuple : Il y a ſix jours deſtinés pour travailler, venez en ces jours-là pour être guéris, & non au jour du Sabbat. Le Seigneur lui répondit : Hypocrites, y a-t'il quelqu'un de vous, qui ne délie ſon bœuf, ou ſon âne le jour du Sabbat, & ne les tire de l'étable pour les mener boire ? Pourquoi ne falloit-il pas délivrer de ſes liens en un jour de Sabbat cette fille d'Abraham, que Satan avoit tenue ainſi liée durant dix-huit ans ? A ces paroles tous ſes adverſaires demeurérent confus, & tout le peuple ſe réjouiſſoit pour tant d'actions glorieuſes qu'il lui voyoit faire.

L'EVANGILE que l'Egliſe nous propoſe en ce jour, renferme, ſous l'écorce d'une parabole & d'un miracle, de grands myſtéres, & des inſtructions importantes. La parabole eſt du figuier ſtérile, que le maître de la vigne où il étoit planté, menace de faire couper s'il demeure ſtérile. Elle peut ſignifier la réprobation des Juifs. Le miracle, c'eſt la guériſon de la femme courbée. Il nous repréſente la vocation des Gentils. Voilà les myſtéres. Les inſtructions regardent la néceſſité des bonnes œuvres, & des fruits de pénitence.

Un homme avoit un figuier planté dans ſa vigne. Saint Auguſtin, & après lui ſaint Grégoire, entendent par ce figuier la nature

humaine, que Dieu, en la créant dans ſon amour, avoir plantée pour produire de bonnes œuvres. Saint Ambroiſe entend par la vigne le peuple Juif; & cette opinion, à laquelle nous nous arrêtons, paroît mieux fondée: car la vigne du Seigneur, dit le Prophéte Iſaïe (*a*), eſt la maiſon d'Iſraël. Le figuier par conſéquent doit être Jeruſalem dont Jeſus-Chriſt venoit de parler, & où il étoit, lorſqu'il rapporta cette parabole. Le peuple de Jeruſalem eſt en effet comme planté au milieu de tout le peuple Juif. C'eſt celui qui a été le plus cultivé par les Prophétes & les Docteurs de la Loi, le plus éxercé dans le culte de la religion Judaïque, dont il poſſédoit l'unique temple; celui enfin en qui on devoit plus s'attendre, que le Meſſie venant, y trouveroit du fruit. Cependant n'en ayant point trouvé, le maître de la vigne tint ce diſcours à ſon vigneron:

Il y a deja trois ans que je viens chercher du fruit ſur ce figuier, & je n'en trouve point: coupez-le donc; car à quoi bon occupe-t'il la terre? Il n'y avoit point alors d'autre vigneron dans la vigne du Seigneur que Jeſus-Chriſt. Dieu ſon Pere, le ſouverain Maître & Seigneur de cette vigne, l'avoit envoyé pour lui faire porter du fruit. Il vient, & la cultive durant trois ans par ſa doctrine & ſes miracles. Car ces trois ans ſont ceux de la

(*a*) C. 5. 7.

prédication de Jeſus-Chriſt, ou ſi l'on aime mieux, ce ſont les trois différens temps que les Juifs ont paru être le peuple de Dieu & la vigne du Seigneur ; le temps de la Circonciſion, depuis Abraham juſqu'à Moyſe ; le temps de la Loi, depuis Moyſe juſqu'à Jeſus-Chriſt, & le temps de la prédication de Jeſus-Chriſt, juſqu'au jour qu'il uſa de cette parabole. Durant tout ce temps Dieu a cherché du fruit dans cette vigne, c'eſt-à-dire, dans le peuple Juif, & principalement à *ce figuier*, c'eſt-à-dire, dans le peuple de Jeruſalem cultivé avec un ſoin tout particulier, & n'en a point trouvé. La Circonciſion n'a pû les purifier, parce qu'elle n'alloit point en eux juſqu'à l'ame : la Loi n'a pû les ſanctifier, parce qu'ils en ignoroient l'eſprit, & qu'ils n'en obſervoient que la lettre. Enfin, ils n'ont point été capables d'être juſtifiés par Jeſus-Chriſt, à cauſe de leur endurciſſement à la pénitence, qui les excluoit de ſa grace ; & que ne connoiſſant point la vertu de ſes remédes, ils ont refuſé de les prendre, & ont même mépriſé le Médecin juſqu'à le faire mourir. Dieu connoiſſoit tout cela, & cependant il cherchoit du fruit à ce figuier, ſçachant bien qu'il en manquoit ; pour faire voir par cette figure, dit S. Ambroiſe (*a*), que le peuple repréſenté par ce figuier en devoit avoir, & que c'étoit ſa faute de ce

(*a*) S. Ambroſ. in hunc locum.

qu'il étoit ſtérile ; ou, comme dit ſaint Auguſtin, que les Juifs ayant les paroles de la Loi, étoient pleins de feuilles ; mais que n'en ayant pas les actions, ils étoient ſans fruits. C'eſt donc avec raiſon que le pere de famille ordonne que ce figuier ſoit coupé comme inutile, & occupant la place d'un arbre qui pourroit rapporter du fruit. Voilà juſtement ce qui eſt arrivé aux Juifs. Ils ont été retranchés & réprouvés à cauſe de leur ſtérilité, & les Gentils ſont venus à leur place. Les Prophétes l'avoient prédit. Jeſus-Chriſt le leur avoit fait entendre en pluſieurs occaſions, comme dans la parabole des vignerons, qui ſe lit au troiſiéme Vendredi de Carême. Et enfin, cela s'eſt accompli lorſque les Apôtres abandonnérent les Juifs pour prêcher l'Evangile aux Gentils.

Le Vigneron répondit : Seigneur, laiſſez-le encore cette année, afin que je le laboure au pied, & que j'y mette du fumier. Peut-être portera-t'il du fruit : ſinon, vous le ferez couper. Jeſus-Chriſt, le céleſte vigneron, intercéde auprès de ſon Pere pour ce figuier ſtérile, pour ce peuple ingrat. Il demande en ſa faveur du temps pour faire pénitence, & l'obtient par un effet anticipé de ſa paſſion & de ſa mort. Pendant ce temps il emploie ſes derniers ſoins pour rendre cet arbre fécond, pour exciter les Juifs à de dignes fruits de pénitence. Il leur continue cette charité après

ſa mort par ſes Apôtres, juſqu'à ce que la meſure de leur obſtination étant comblée, les Apôtres ſecouérent contre eux la pouſſiére de leurs pieds, & allérent précher aux Gentils. Bientôt après, les Juifs ſe virent ruinés par les Romains, & depuis ils ont été ſans Prophéte, ſans Roi, ſans Temple, ſans Autel, ſans Sacrifice. Ils ont été diſperſés par toute la terre, pour être témoins malgré eux de la gloire de celui qu'ils ont fait mourir, au lieu de profiter des peines qu'il a endurées pour les rendre féconds en bonnes œuvres. Leur réprobation n'a pourtant pas été ni entiére ni abſolue. Quelques-uns ſe ſont convertis à la prédication de Jeſus-Chriſt, & un aſſez grand nombre à celle de ſaint Pierre & des autres Apôtres, comme on voit dans les Actes. Elle n'a pas été non plus abſolue & ſans reſſource, puiſque ſelon la doctrine des Prophétes & de l'Apôtre, ils doivent ſe convertir un jour, & rentrer en foule dans l'Egliſe. Ce ne ſera qu'à la fin, lorſque le nombre des Gentils ſera accompli. Nous en allons voir la vocation dans le miracle qui ſuit.

Jeſus enſeignant dans la Synagogue un jour de Sabbat, il y vint une femme poſſedée d'un eſprit qui la rendoit malade depuis dix-huit ans, & qui étoit ſi courbée, qu'elle ne pouvoit regarder en haut. Cette femme courbée, ce ſont les Gentils, que la cupidité, maladie invétérée de l'homme, courboit tellement vers

les choſes de la terre, qu'ils ne pouvoient pas regarder en haut pour déſirer & rechercher celles du ciel.

Jeſus la voyant, l'appella, & lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité ; & il lui impoſa les mains. Elle fut redreſſée au même moment, & elle en rendoit gloire à Dieu. La promptitude de la guériſon de cette femme, de qui on n'éxige rien auparavant comme des autres, nous repréſente parfaitement bien la prompte & ſubite converſion des Gentils. Celle des Juifs qui ſe ſont ſoumis à Jeſus-Chriſt, & qui ont embraſſé l'Evangile, n'a pas été de même. Ils y avoient été long-temps préparés par toutes les cérémonies & les ſacrifices de leur religion. La Loi leur avoit ſervi de maître pour les mener à Jeſus-Chriſt. Ils le déſiroient, ils l'attendoient, ils touchoient, pour ainſi dire, déja ſon ombre. Les Gentils au contraire étoient ſans Loi, & comme abandonnés à eux-mêmes. Ils n'avoient garde de déſirer, d'attendre, & chercher Jeſus-Chriſt qu'ils ne connoiſſoient point. Mais Jeſus-Chriſt les cherche & les prévient. Il les voit il les appelle, il les guérit de la cupidité qui les inclinoit vers la terre ; il s'abbaiſſe pour les relever, il les redreſſe vers le ciel, & leur fait attendre de-là tous leurs beſoins & tout leur bonheur.

Voilà les deux myſtéres qui s'accompliſſent encore tous les jours dans les Juifs &

dans nous autres : dans les Juifs pour leur malheur ; dans nous pour notre avantage, ſi nous avons ſoin de les bien comprendre, & d'en profiter. Car que nous ſerviroit-il d'avoir été plantés à la place d'un figuier ſtérile, ſi nous ſommes nous-mêmes des arbres ſtériles & infructueux, & ſi notre foi n'eſt pas plus féconde en bonnes œuvres que celle des Juifs ? Ecoutons, mais avec un ſaint tremblement, ce que dit l'Apôtre ſur ce ſujet : (a)„ Ces branches naturelles ont „ été rompues, à cauſe de leur incrédulité, „ & vous qui n'étiez qu'un olivier ſauvage, „ vous avez été entés à leur place. Prenez „ garde de vous élever, mais tenez-vous „ dans la crainte. Car ſi Dieu n'a pas épargné „ les branches naturelles, vous devez crain- „ dre qu'il ne vous épargne pas auſſi. Con- „ ſidérez donc la bonté & la ſéverité de „ Dieu : ſa ſéverité envers ceux qui ſont „ tombés, & ſa bonté envers vous, ſi toute- „ fois vous demeurez fermes dans l'état où „ il vous a mis ; autrement vous ſerez auſſi „ retranchés comme eux. "

Il eſt vrai qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il arrive aux Chrétiens ce qui eſt arrivé aux Juifs, c'eſt-à-dire, que l'Egliſe périſſe comme la Synagogue eſt périe. Mais cela n'empêche pas que nous ne voyions quelquefois le royaume de Dieu tranſporté, pour ainſi dire, d'un pays à un autre, & des peuples entiers perdre la foi ; parce que ſans

(a) Rom. 11.

doute

doute ils n'en faiſoient pas l'uſage qu'ils en devoient faire. Si nous connoiſſions mieux le bonheur qu'il y a de naître & de vivre dans un pays Catholique, nous nous tiendrions plus obligés à Dieu de cette grace, nous en aurions plus de reconnoiſſance, & nous nous appliquerions plus à en profiter. C'eſt de quoi notre ſalut dépend ſouvent. Il y a bien des hérétiques qui ne le ſont, que parce qu'ils ſont nés, ou qu'ils vivent dans un pays où l'on a abandonné la Religion Catholique. Mais ce qui arrive à des pays, peut arriver, & n'arrive que trop ſouvent à des particuliers; c'eſt-à-dire, de perdre la foi ou la piété, & devenir ſemblables au figuier ſtérile & infructueux de notre Evangile. Comment enſuite éviter la menace d'être coupés & retranchés comme inutiles? La parabole nous en ſuggere un moyen. C'eſt de profiter du temps que Jeſus-Chriſt, le céleſte vigneron, ou ſes ſerviteurs, nous obtiennent auprès de Dieu pour faire pénitence. Car, ſelon ſaint Auguſtin (*a*), c'eſt la pénitence que ſignifient ces paroles: *Afin que je le laboure au pied, & que j'y mette du fumier.* Ce creux, cette foſſe qu'il faut faire pour labourer, nous marque, dit ce ſaint Docteur, la profonde humilité d'une ame pénetrée de crainte. Ce fumier marque les ſaletés précieuſes d'un pénitent qui ſe néglige.

(*a*) Sur le Pſ. 79.

La pénitence eſt encore marquée par la guériſon miraculeuſe de la femme courbée, mais d'une autre maniére que dans la parabole. Car le figuier ſtérile & menacé, eſt proprement la figure des pécheurs qui retombent dans les crimes auſquels ils ont renoncé dans leur baptême ; & la femme courbée depuis ſi long-temps, & redreſſée en un moment ſans l'avoir demandé, repréſente les pécheurs avant le baptême, qui reçoivent la premiére grace de la converſion. Les crimes des premiers étant accompagnés d'infidélité & d'ingratitude, ils obtiennent, ſelon la doctrine de tous les Peres, plus rarement & plus difficilement le don & le temps d'en faire pénitence. Et quand ils les ont obtenus, ils doivent penſer que ce ſont les priéres & les gémiſſemens de l'Egliſe, l'interceſſion & les mérites de Jeſus-Chriſt, ſpécialement repréſentés par le vigneron, qui leur ont attiré cette miſéricorde. On les voit alors labourer & creuſer bien profondément la terre de leur cœur par l'humilité de la pénitence, qui leur fait avouer & confeſſer leur miſére, qui les rient éloignés des ſaints Myſtéres dans la vûe de leur indignité, & qui leur fait prendre le dernier rang en toute ſorte d'occaſions, ſe croyant indignes & incapables des moindres charges de l'Egliſe. On les voit mettre du fumier, c'eſt-à-dire, embraſſer avec un ſaint zéle, & ſelon l'avis d'un

ſage Directeur, les actions les plus viles, les plus pénibles, les plus humiliantes de la pénitence. Ils ne trouvent rien de trop bas dans la douleur où ils ſont d'avoir offenſé Dieu. Ceux qui après le baptême font pénitence, dit ſaint Auguſtin, la font de cette ſorte, (*a*) s'ils ſçavent ce que c'eſt que de la faire, & qu'ils la faſſent véritablement : *Si tamen intelligant, & veraciter agant.* Heureux ceux qui n'ont point beſoin de la faire cette longue & laborieuſe pénitence, & qui ayant été redreſſés par la grace du baptême, ou d'une ſolide converſion, ne ſe laiſſent plus entraîner d'une maniére criminelle vers les choſes corporelles & terreſtres ; qui n'entendent point en vain cette parole qui ſe dit dans la célébration des ſaints Myſtéres : (*b*) Que nos cœurs s'élévent en haut ; & qui diſent vrai quand ils répondent qu'ils tiennent le leur élevé vers Dieu.

Mais le Chef de la Synagogue indigné de ce que Jeſus l'avoit guérie au jour du Sabbat, dit au peuple : Il y a ſix jours deſtinés pour travailler : venez en ces jours-là pour être guéris, & non aux jours du Sabbat. L'indignation de ce Chef de la Synagoge étoit un effet de l'envie qu'il portoit à Jeſus-Chriſt, dont il ne pouvoit ſouffrir la gloire. Il la veut colorer du prétexte de la Religion, en affectant une éxactitude plus ſevére dans

(*a*) Serm. 110. (*b*) Pref. du Canon de la Meſſe.

l'obſervation du Sabbat : mais Jeſus-Chriſt lui arrache, pour ainſi dire, ce voile dont il prétendoit couvrir ſa paſſion.

Hypocrites, lui répondit-il, *y a-t'il quelqu'un de vous, qui ne délie ſon bœuf & ſon âne le jour du Sabbat, & ne les tire de l'étable pour les mener boire ?* Il fait paroître dans ſes paroles un grand zéle pour faire obſerver le Sabbat : & ſon cœur brûle d'envie contre le Maître & le Seigneur du Sabbat. La paſſion lui trouble tellement le jugement, qu'il ne fait pas réfléxion qu'en condamnant l'action de Jeſus-Chriſt, il ſe condamne lui-même dans les choſes les plus communes & les plus uſitées parmi eux, comme *délier ſon bœuf, ſon âne*, qui n'étoient pas compriſes ſous la loi du Sabbat même Judaïque, non plus que tout ce qui étoit néceſſaire à la conſervation de la vie & de la ſanté des hommes & des animaux. Jeſus-Chriſt lui en donne la confuſion toute entiére par l'application qu'il en fait.

Pourquoi ne falloit-il pas délier de ſes liens en un jour de Sabbat cette fille d'Abraham, que Satan avoit détenue ainſi liée durant dix-huit ans ? Tant s'en faut qu'il ne le fallût pas, qu'il le falloit à bien plus forte raiſon & avec d'autant plus de ſujet, qu'une fille d'Abraham ſurpaſſoit infiniment de vils animaux, & que ſes liens étoient tout autrement importans que ceux de ces bêtes. Voici donc comme Jeſus-Chriſt raiſonnoit :

Si les œuvres que l'on fait aux jours du Sabbat pour ſoigner des bêtes ne ſont point défendues, à plus forte raiſon des actions de charité que l'on fait dans ces mêmes jours pour ſecourir des hommes n'ont garde de l'être.

Ne pourroit-on pas raiſonner de la même maniére contre ceux qui poſſédés de la même paſſion que ce chef de la Synagogue, trouvent ſans ceſſe à redire à la conduite que tiennent les Confeſſeurs éxacts dans la guériſon des pécheurs ? Y a-t'il quelqu'un de vous, leur diroit-on, qui étant atteint d'une fiévre ou de quelqu'autre maladie ne garde la chambre, on même le lit, n'interrompe ſes affaires les plus importantes, n'évite avec ſoin tout ce qui ſeroit capable de lui nuire, ne prenne les breuvages les plus amers, ne donne même ſon bras à couper, ſi cela eſt néceſſaire pour arrêter la gangrene, & n'attende pour ſortir que la ſanté le lui permette ? Pourquoi donc trouvez-vous à redire que pour la ſanté de l'ame, infiniment plus précieuſe que celle du corps, l'on faſſe quelque choſe de ſemblable ? que l'on mette un pécheur en retraite, & qu'on lui interdiſe pour quelque temps les affaires du monde, pour vaquer avec plus de liberté à celle de ſon ſalut ; qu'on le ſépare des occaſions qui l'ont fait offenſer Dieu, qu'on lui impoſe une pénitence qui ait quelque rapport à ſes crimes, & qu'on le tienne éloigné du feſtin

de l'Euchariſtie juſqu'à ce que la charité ſoit formée aſſez grande en lui, pour lui ſervir de robe nuptiale, ſans laquelle il ne doit point paroître à ce feſtin ? Les adverſaires de cette maniére ſalutaire de traiter les pécheurs, demeurent confus quand on leur met ce raiſonnement ſous les yeux : mais tout le peuple, c'eſt-à-dire, toutes perſonnes non prévenues, ſe réjouiſſent des effets glorieux qu'elle produit par tant de converſions ſolides.

PRIERE.

IL y a long-temps, Seigneur, que vous attendez le fruit des graces que nous avons reçues de votre bonté. Juſques à quand ne vous payerons-nous que de promeſſes ſans effets, & de réſolutions ſtériles ? Juſques à quand différerez-vous de produire dans nos cœurs par votre grace les fruits du ſalut que vous voulez y trouver ? Jeſus-Chriſt votre Fils arréte par ſon interceſſion le bras que votre juſtice a hauſſé pour couper tout arbre ſtérile ; donnez-nous encore par ſes mérites la grace de profiter de ce retardement favorable. Vous nous aviez redreſſés dans le baptême par votre pure miſéricorde ſans les travaux de la pénitence, & nous nous ſommes courbés de nouveau vers les biens terreſtres. Il n'y a plus que l'humilité, l'amertume, & les larmes de la pénitence, qui nous puiſſent rendre la droiture que nous avons perdue : donnez-nous le courage

& la force de nous adreſſer à des perſonnes qui nous faſſent employer ces moyens néceſſaires, ſelon l'eſprit & les régles de votre Egliſe, ſans nous mettre en peine de ces gens envieux portés à reprendre & à contredire tout le bien que vous opérez par ceux qu'ils n'aiment point.

LE DIX-HUITIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Corinthiens.* 1. Cor. 1. 4.

MEs freres, Je rens à mon Dieu des actions de graces continuelles, à cauſe de la grace de Dieu, qui vous a été donnée en Jeſus-Chriſt, & de toutes les richeſſes dont vous avez été comblés en lui, dans tout ce qui regarde le don de la parole & de la ſcience, le témoignage qu'on vous a rendu de Jeſus-Chriſt ayant été ainſi confirmé parmi vous; de ſorte qu'il ne vous manque aucun don divin dans l'attente où vous êtes de la manifeſtation de notre Seigneur Jeſus-Chriſt: & Dieu vous affermira encore juſqu'à la fin, pour vous rendre irrépréhenſibles au jour de l'avénement de Jeſus-Chriſt notre Seigneur.

JE RENS à mon Dieu des actions de graces continuelles, à cauſe de la grace de Dieu, qui vous a été donnée en Jeſus-Chriſt. Saint Paul ſe trouvoit dans la même diſpoſition, que fait paroître ſaint Jean par ces paroles (*a*): „ Je n'ai point de plus grande joie que d'ap„ prendre que mes enfans marchent dans

(*a*) Epiſt. 3.

„ la vérité. “ Tous les véritables Paſteurs qui ont des cœurs de peres, ne ſçauroient avoir d'autres ſentimens. Leur joie eſt de reconnoître dans leurs enfans par les effets les graces que Dieu leur donne pour leur ſalut. Leur chagrin eſt d'y voir le contraire. Ils ſont ſenſibles à tout ce qui a rapport au ſalut ; ils ne ſont point touchés de ce qui n'y a aucun rapport. La charité doit faire les mêmes impreſſions dans le cœur des fidéles, parce qu'elle les rend membres d'un même corps, & membres par conſéquent les uns des autres. Or ſi l'un des membres ſouffre (*a*), tous les autres ſouffrent avec lui : ou ſi l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouiſſent avec lui. Ce ne ſeroit point vivre comme un vrai membre de Jeſus-Chriſt, que de ne prendre point de part aux biens & aux maux des autres membres & de toute l'Egliſe. A proportion que l'on aime l'unité, c'eſt-à-dire, qu'on a de la charité, on reſſent les biens & les maux pour leſquels on s'eſt uni. Tout ce qui s'eſt fait dans l'Egliſe par les Apôtres qui ont planté la foi, par les ſaints Docteurs qui l'ont ſoûtenue, par les Martyrs qui l'ont ſcellée de leur ſang, par les Religieux qui ont honoré la pénitence ; tout ce qui s'y fait encore préſentement pour ſon inſtruction & ſon édification, c'eſt un bien commun & un motif d'une ſainte joie pour

(*a*) 1. Cor. 12. 26.

les particuliers ; puiſque plus il y a de ſainteté, de vertu, de lumiére, de bons éxemples dans l'Egliſe, plus ils ont de ſecours & de moyens pour faire leur ſalut. Cette joie les porte à des actions de graces envers Dieu, qui ſont continuelles ; parce que la charité qui en eſt le principe, eſt continuelle dans leurs cœurs. Les Saints qui verront dans le ciel ce que Dieu a fait pour l'Egliſe en général, & pour eux en particulier, en ſeront enyvrés de joie ; & ce ſera là le ſujet éternel de leur reconnoiſſance & de leurs cantiques. Les gens de bien imitent les Saints du Ciel, ou les préviennent dès cette vie en ce qu'ils feront avec eux dans l'éternité, lorſqu'ils s'occupent des miſéricordes que Dieu leur fait ſans ceſſe en particulier, & au corps dont ils ſont membres, & qu'ils en font des ſujets continuels d'actions de graces. Ils imitent auſſi ce que ſaint Paul faiſoit ſur la terre. Mais pour l'imiter en tout, il faut que chacun puiſſe dire comme lui : *Je rens à mon Dieu, &c.* Et pour avoir droit de ſe ſervir de cette expreſſion, & de s'approprier Dieu en quelque ſorte en le regardant comme ſon treſor, il faut le connoître par une foi vive, & avoir pour lui une ardente charité.

En remerciant Dieu de cette maniére, il n'oublie pas de quoi il eſt redevable à Jeſus-Chriſt comme Sauveur. Car il avoue que cette grace, qui fait le ſujet de ſa recon-

noiſſance, *a été donnée en Jeſus-Chriſt.* Cela veut dire que toute grace qui ſert au ſalut, ſe donne par les mérites de Jeſus-Chriſt, en tant que l'on eſt uni à ſon corps, ou pour y être réuni. Tout ce que nous en recevons, n'eſt qu'un écoulement de ſa plénitude. Elle ſe répand premiérement ſur le chef, & du chef elle ſe communique aux membres. Elle nourrit & fait croître les uns de plus en plus : elle reſſuſcite & vivifie les autres. Et comme tous ceux qui ont part à ces divins effets de la grace, reconnoiſſent que c'eſt une miſéricorde, & non une dette, ils remercient ſans ceſſe leur bienfaicteur, & font paſſer leurs actions de graces continuelles par Jeſus-Chriſt, par qui & en qui ils reçoivent les bienfaits.

Et de toutes les richeſſes dont vous avez été comblés en lui dans tout ce qui regarde le don de la parole & de la ſcience. Après avoir marqué en général le ſujet de ſon action de grace continuelle, il deſcend dans le particulier. Ceſt ce qu'on ne manque guéres de faire quand on eſt bien pénetré, comme ſaint Paul, du ſentiment de reconnoiſſance. On aime à témoigner qu'on ſe ſouvient de ce qu'on a reçu, comme l'ingratitude aime à l'oublier & à n'en point parler. Cette reconnoiſſance de l'Apôtre eſt une preuve de ſon humilité, & une inſtruction pour les Corinthiens. Car qu'y avoit-il de plus humble que de ne ſe rien attribuer des graces

que les Corinthiens avoient reçues, pour ainſi dire, par ſon canal, & de renvoyer tout à ſa ſource qui eſt Dieu & Jeſus-Chriſt? Et qu'y avoit-il de plus édifiant pour les Corinthiens, que d'apprendre par cet éxemple à ne point s'élever de ces graces & à reconnoître que les ayant reçues de Dieu, en conſidération des mérites de Jeſus-Chriſt, & de leur union avec lui, ils doivent rendre à Dieu par de continuelles actions de graces ce qui lui appartenoit, & adorer ſans ceſſe Jeſus-Chriſt comme leur chef, en s'attachant à lui de plus en plus comme ſes membres, pour participer à ſa plénitude avec plus d'abondance?

Il appelle *richeſſes* les graces dont ils avoient été comblés, faiſant peut-être alluſion aux richeſſes temporelles des Corinthiens. Car Corinthe étoit un port de mer fort riche. Les habitans de ces ſortes de lieux aiment d'ordinaire les richeſſes, & reçoivent avec plus d'avidité ce qui leur eſt propoſé ſous ce nom. Saint Paul ſe ſert encore d'une ſemblable expreſſion dans la ſeconde Lettre qu'il leur écrivit, (*a*) en leur repréſentant que Jeſus-Chriſt s'étoit rendu pauvre pour les enrichir. C'étoit pour eux un avertiſſement d'être riches en reconnoiſſance, & de proportionner leurs actions de graces à l'idée qu'on leur inſpiroit du bienfait qu'ils en avoient reçu.

(*a*) C. 8. 9.

Saint Paul dit que ces richeſſes regardent *le don de la parole & de la ſcience*, c'eſt-à-dire, la connoiſſance de toutes les vérités de la Religion, en quoi conſiſte le don de la ſcience; & la facilité à les expliquer, en quoi conſiſte le don de la parole. Tous les Corinthiens généralement n'avoient pas ces dons, mais quelques-uns ſeulement. Et cela ſuffiſoit pour dire que tout le corps les avoit. Les particuliers y participoient, & ſe les approprioient par la charité qui les uniſſoit à ce corps comme de véritables membres, qui jouiſſoient chacun ſelon ſa portée & en ſa maniére, de tous ces avantages. Ces graces étoient donc dans l'Egliſe de Corinthe comme une eſpéce de treſor. Les uns y puiſoient par la charité, & en témoignoient à Dieu leur reconnoiſſance par de continuelles actions de graces. Les autres s'en privoient par l'envie & la jalouſie, & cauſoient des troubles, des diviſions & des ſcandales dans cette Egliſe.

Le témoignage qu'on vous a rendu de Jeſus-Chriſt ayant été ainſi confirmé parmi vous. Ces riches dons de la parole & de la ſcience étoient une preuve que les Corinthiens avoient reçu le témoignage de Jeſus-Chriſt, que l'Apôtre leur avoit porté, c'eſt-à-dire, tout ce qu'il leur avoit prêché de Jeſus-Chriſt, & de la part de Jeſus-Chriſt. C'étoit auſſi une preuve de la vérité & de la bonté de ce témoignage, puiſqu'il produiſoit

parmi eux des effets qui lui étoient propres & particuliers. Ainſi l'on connoît ſi l'amour de Dieu eſt dans un cœur par l'obſervation de ſes commandemens ; ſi Jeſus-Chriſt y regne, par la conformité de la vie qu'on mene avec la ſienne ; ſi l'on eſt de vrais Chrétiens, de bons Religieux, de dignes Eccléſiaſtiques, par les œuvres ; comme on connoît l'arbre par le fruit, & la cauſe par les effets.

De ſorte qu'il ne vous manque aucun don divin. L'Apôtre ne prétend pas par-là, qu'il n'y eût bien des abus & des imparfaits dans l'Egliſe de Corinthe, puiſque les deux lettres qu'il leur écrivit, n'étoient que pour les corriger. Mais tous les dons du ſaint Eſprit qui leur étoient néceſſaires, étoient répandus dans tout le corps des fidéles ; & cela ſuffiſoit en la maniére que nous l'avons expliqué ci-deſſus, pour dire qu'il ne leur manquoit aucun don divin. Un Paſteur ne doit point avoir de repos, qu'il n'ait établi ſon Egliſe dans cet état, où rien ne lui manque de néceſſaire au ſalut ; & les Fidéles n'en doivent point avoir, qu'ils n'y ſoient parvenus.

Dans l'attente où vous êtes de la manifeſtation de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Les Chrétiens à qui rien ne manque pour le ſalut, par la grace que Dieu leur a faite de les enrichir en Jeſus-Chriſt ſon Fils, par les ſoins que leurs Paſteurs ont eu de les bien cultiver, par la

ſainte inquiétude avec laquelle ils ont eux-mêmes déſiré, cherché, demandé leur unique néceſſaire, n'ont plus qu'à attendre en repos le retour éclatant de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. C'étoit-là l'objet du deſir des premiers Chrétiens, & ce deſir eſt inſéparable de l'eſprit du Chriſtianiſme. C'eſt auſſi ce que Jeſus-Chriſt leur a appris à déſirer & à demander dans ſa priére par ces paroles : Que votre royaume arrive. Et ce ne ſera qu'alors qu'ils ſeront parfaitement délivrés de toutes les miſéres de cette vie, de toute la corruption du monde, de tous les effets de la cupidité, de tous les artifices de leurs ennemis viſibles & inviſibles ; qu'ils ſeront eux & leurs freres dans une parfaite ſûreté, que Jeſus-Chriſt commencera à régner en eux & avec eux pour toute l'éternité.

Et Dieu vous affermira encore juſqu'à la fin, pour vous rendre irrépréhenſibles au jour de l'avénement de Jeſus-Chriſt notre Seigneur. L'Apôtre venoit d'ôter aux Corinthiens les défiances qu'ils pouvoient avoir ſur leur état préſent, en les aſſurant qu'il ne leur manquoit rien du côté des dons ſpirituels ; & qu'ils n'avoient qu'à attendre en repos, comme ils faiſoient, le retour glorieux de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Maintenant il les aſſure pour leur état à venir, en leur promettant que Jeſus-Chriſt les affermira dans la juſtice juſqu'à la fin, & les conſervera irrépréhenſibles juſqu'au jour du jugement. Si

l'on veut que cette promeſſe regardât tous les fidéles de Corinthe en particulier, ce ne pouvoit pas être une promeſſe abſolue & certaine. Car l'Apôtre n'auroit pû promettre de telle ſorte, que chaque fidéle perſévereroit juſqu'à la fin dans la juſtice, à moins que Dieu ne lui eût révelé que tous étoient des élus. Pour être donc une promeſſe tout-à-fait abſolue & certaine, elle devoit regarder le corps des Fidéles en général : & elle ſe vérifioit dans un certain nombre de ſes membres plus ou moins grand, qui n'étoit connu que de Dieu ſeul. Mais afin qu'elle s'entendît de tous les Corinthiens, il la faut réduire aux ſens de ces paroles du même Apôtre aux Philippiens (*a*) : „ J'ai une „ ferme confiance que celui qui a commen„cé le bien en vous, ne ceſſera de le per„fectionner juſqu'au jour de Jeſus-Chriſt. “ Et il étoit juſte que ſaint Paul eût ce ſentiment de tous les Corinthiens, comme il dit qu'il l'avoit de tous les Philippiens, à cauſe des premiéres graces que Dieu leur avoit faites, qui ſont un gage non d'aſſurance, mais de confiance pour la derniére, en quoi proprement conſiſte la perſéverance,

Non-ſeulement la charité doit porter les Paſteurs à juger ainſi favorablement de leurs Egliſes : mais il eſt ſouvent utile & à propos qu'ils parlent aux fidéles d'une maniére qui leur inſpire une juſte confiance qu'ils ſont des élus. Car cette confiance eſt la ſource de

(*a*) C. 1. 6.

la reconnoiſſance qu'ils doivent avoir pour le premier & le plus grand de tous les dons de Dieu, qui eſt la prédeſtination. Sans elle on ne pourroit ſe mettre au deſſus de tous les biens & de tous les maux de ce monde, puiſque ce n'eſt que l'eſpérance d'une gloire avec laquelle ils n'ont aucune proportion, qui fait qu'on renonce aux uns, & qu'on mépriſe les autres.

Cette confiance n'exclut point la crainte: au contraire la crainte augmente & affermit la confiance. Car plus on craint d'offenſer Dieu, plus on a ſujet d'eſpérer qu'on ſera trouvé irrépréhenſible au jour du jugement. Ainſi on peut dire que plus on a de crainte de commettre le peché, moins on en a d'être damné. Or ce n'eſt que cette derniére crainte qui peut diminuer la confiance, & troubler le cœur quand on en demeureroit là. Pour la premiére, qui nous fait appréhender de déplaire à Dieu parce que nous l'aimons, Dieu s'en ſert pour nous affermir & pour nous empêcher de tomber dans le crime, c'eſt-à-dire, dans cette ſorte de peché qui tue l'ame d'un ſeul coup, & qu'on appelle peché mortel. Les Chrétiens, dit ſaint Auguſtin (*a*), qui ont une foi & une eſpérance pure & ſincére, n'en commettent point de tels; mais ils font ſeulement de ces pechés legers qui s'effacent comme avec l'éponge de la priére qui ſe dit tous les jours. C'eſt donc ainſi que Dieu affermit ordi-

a) Serm. 181.

nairement les Chrétiens, pour les rendre irrépréhenſſbles au jour du jugement. Il les préſerve par ſa grace des pechés mortels ; & pour les fautes vénielles, il les leur fait effacer avec l'épouge de la priére : à quoi ſaint Auguſtin ajoûte ailleurs le jeûne & l'aumône. Si elles ſe trouvent entiérement effacées à leur mort, ils vont jouir de Dieu ſans retardement ; ſinon ils paſſent par le feu du Purgatoire, où ils achevent de les expier. Ceux qui perdent par des pechés mortels la grace & l'innocence du baptême, ſont affermis d'une autre maniére, que l'Ecriture, les Conciles & les Peres ont crû tous être plus rare & plus difficile. C'eſt la pénitence, dont la grace de la faire comme il faut pour ſortir du peché & ſe réconcilier avec Dieu, n'eſt ni ſi commune ni ſi aiſée à obtenir qu'on ſe l'imagine, quoique la corruption ſoit aujourd'hui ſi grande dans le Chriſtianiſme, que la plûpart des Chrétiens en ont beſoin, & ne peuvent plus être affermis pour être irrépréhenſibles au jour du Seigneur, que par ce moyen. Elle les rétablit dans l'amour de Dieu, dont le peché les avoit fait décheoir. Et pourvû que Dieu leur faſſe la grace de perſéverer dans cet amour & de les y affermir, il ſeront trouvés irrépréhenſibles, c'eſt-à-dire, ſans crime, au jour du Seigneur, auſſi bien que les Chrétiens que Dieu a affermis dans l'innocence de leur baptême. Les uns & les

autres ont beſoin de cet affermiſſement. A quelque degré de vertu qu'ils ayent pû s'élever par l'innocence ou par la pénitence, ils ne peuvent ſe promettre de ne pas tomber, ſi la main toute-puiſſante de Dieu & ſa bonté infinie ne les affermit.

PRIERE.

NOus reconnoiſſons, Seigneur, que vous avez enrichi votre Egliſe de tous les dons néceſſaires pour la faire arriver de cette mer orageuſe où elle eſt, au port de ſalut. Nous y trouvons de quoi renaître & devenir vos enfans, par le Baptême; de quoi nous fortifier, par la Confirmation; de quoi nous nourrir, dans l'Euchariſtie; de quoi nous purifier, dans la Pénitence; de quoi guérir nos langueurs corporelles & ſpirituelles, dans l'Extrême-Onction; de quoi avoir des Miniſtres pour travailler à notre ſanctification, dans l'Ordre; de quoi avoir des enfans pour en faire des Chrétiens comme nous, dans le Mariage; de quoi nous conſoler & nous inſtruire, dans la lecture des Livres ſacrés; de quoi nous édifier & animer, dans les vies & les éxemples de vos Saints. Tous ces dons, Seigneur, ſont des biens communs; & vous nous les donnez en Jeſus-Chriſt votre Fils. Ils ſont le fruit de ſon Incarnation, de ſa Mort, de ſa Réſurrection, & de tous ſes Myſtéres: & ce fruit divin, il le communique à ſes membres à proportion qu'ils lui ſont unis par la charité que vous

répandez dans leur cœur par votre Eſprit ſaint.

Rien donc, Seigneur, ne nous manquant en aucune ſorte de graces, faites-nous attendre en paix l'avénement plein de gloire de notre Chef & de notre Sauveur. Faites-nous éviter le peché, qui tue l'ame d'un ſeul coup. Faites-nous effacer promptement celui qui l'affoiblit. Rendez-nous irrépréhenſibles pour le jour qu'il viendra. Affermiſſez-nous dans votre amour juſqu'à la fin. C'eſt la derniére faveur que nous eſpérons en cette vie: & afin de l'obtenir, faites-nous reconnoître par des actions de graces continuelles, toutes celles que vous nous avez déja faites.

Suite du S. EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* Ch. 9. ℣. 1.

EN ce temps-là, Jeſus étant entré dans une barque, paſſa au-delà de l'eau, & vint à ſa ville. On lui préſenta un paralytique couché dans un lit; & Jeſus voyant leur foi, dit à ce paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos pechés vous ſont remis. Auſſi-tôt quelques-uns des Docteurs de la Loi dirent en eux-mêmes: Cet homme blaſphéme. Mais Jeſus connoiſſant ce qu'ils penſoient, leur dit: Pourquoi donnez-vous entrée dans vos cœurs à de mauvaiſes penſées? Car lequel eſt plus aiſé ou de dire: Vos pechés vous ſont remis; ou de dire: Levez-vous, & marchez? Or afin que vous ſçachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir ſur la terre de remettre les pechés: Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, & vous en allez en votre maiſon. Au même moment le paralytique ſe leva, & s'en alla en ſa maiſon. Le peuple voyant ce miracle fut rempli de crainte, & rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puiſſance aux hommes.

CEUX de la ville de Geraſa, touchés de la perte de leurs pourceaux qui s'étoient précipités dans la mer après que le Fils de Dieu eut permis aux démons qu'il venoit de faire ſortir de deux poſſédés, d'y entrer, le ſuppliérent de ſe retirer de leur pays (*a*), appréhendant peut-être de plus grandes pertes temporelles, peu touchés ou peu inſtruits des avantages ſpirituels infinis qu'ils pouvoient tirer de ſa préſence.

Jeſus étant donc entré dans une barque paſſa au-delà de l'eau, & trouva à l'autre bord du lac une grande foule de peuple qui l'attendoit, & le reçut avec beaucoup de joie.

Et vint à ſa ville. C'eſt-à-dire, à Capharnaüm, qui étoit le lieu le plus ordinaire de ſa demeure. Auſſi-tôt qu'on eut appris ſon retour, il s'aſſembla, dit ſaint Marc (*b*), un ſi grand nombre de perſonnes dans la maiſon, que tout le logis & tout l'eſpace d'auprès la porte ne les pouvoit contenir. Il y avoit auprès de lui des Phariſiens & des Docteurs de la Loi qui étoient venus de tous les villages de Galilée, du pays de Judée, & de la ville de Jeruſalem: il leur préchoit à tous la parole de Dieu, & il faiſoit paroître par les effets le pouvoir que Dieu lui avoit donné pour la guériſon des malades.

On lui préſenta un paralytique couché dans ſon lit. Saint Marc (*c*) & ſaint Luc (*d*) rap-

(*a*) Matth. 8. 34. (*b*) C. 2. (*c*) C. 2. (*d*) C. 5.

portent les circonſtances de cette action. Ils diſent que ceux qui portoient ce paralytique, ne ſçachant par où le faire entrer à cauſe de la foule du peuple, s'aviſérent de monter ſur le haut de la maiſon, & d'en découvrir le toit; & y ayant fait une ouverture, ils deſcendirent par-là le lit où étoit couché le malade, qu'ils placérent devant le Fils de Dieu.

Et Jeſus voyant leur foi. Il eſt touché de la foi des amis de ce malade, qui ne ſe rebutent point de la difficulté qu'ils trouvent à s'approcher du Médecin de la puiſſance duquel ils ne doutent nullement. S'ils ne peuvent entrer par la porte, ils entrent par le toit: ils ſe font eux-mêmes un paſſage, parce qu'ils veulent fortement la guériſon de leur ami. Tout eſt poſſible à celui qui croit, comme le dit Jeſus-Chriſt lui-même, (*a*) & un grain de foi eſt capable de tranſporter les montagnes, c'eſt-à-dire, de vaincre tous les obſtacles. Pourquoi n'allons-nous pas à Jeſus-Chriſt avec la même réſolution? Si nous voulions être guéris, rien ne nous empécheroit d'approcher de Dieu. Nous ſçavons, ou au moins nous faiſons profeſſion de croire avec toute certitude, qu'il eſt tout puiſſant; & que nulle maladie, ſoit du corps, ſoit de l'ame, n'eſt incurable à ſon égard. Nous pouvons douter s'il voudra guérir nos maladies corporelles; mais nous ne devons

(*a*) Marc. 9. 22.

nullement douter qu'il ne veuille que nous lui demandions la guériſon de nos ames, & qu'il ne nous l'accorde, ſi nous la lui demandons avec foi. Pourquoi donc ne la demandons-nous pas, ſi ce n'eſt parce que nous eſtimons peu notre ame ; que nous ſentons peu la grandeur & le danger de ſes bleſſures, & qu'il s'en faut bien que nous déſirions ſa ſanté avec autant d'empreſſement que les amis du paralytique déſiroient qu'il fût guéri de ſa paralyſie ?

Imitons en faveur de nos amis qui languiſſent dans le peché, la foi de ces quatre hommes qui portent ce malade à notre Seigneur. La paralyſie ôte le mouvement des membres : le paralytique ne pouvoit pas ſe remuer pour aller à Jeſus-Chriſt, mais il s'y fit porter : & le Fils de Dieu eut égard à ſa foi auſſi-bien qu'à celle de ſes amis. Il ſentoit ſon mal, il ſouhaitoit d'en être délivré ; il crut qu'il le ſeroit par Jeſus-Chriſt. Et il s'y laiſſa porter, comme nous avons vû. Mais le peché figuré par toutes les maladies du corps, parce qu'il peut faire à l'ame tous les maux que le corps peut recevoir de toutes les différentes ſortes de maladies ; le peché, dis-je, rend quelquefois l'ame paralytique, & lui ôte le mouvement. L'ame ſe remue par ſes deſirs : quand ce mouvement eſt arrêté, elle ne déſire point ſa guériſon, loin de la demander ; ou ſi elle la déſire, c'eſt imparfaitement, c'eſt foiblement, c'eſt à demi, com-

me un homme perclus remue encore un peu quelque membre, mais ne peut faire mouvoir tout ſon corps. Cette ame languiſſante ſe rebute à la moindre difficulté; elle a peur de tout : & vous voyez des pécheurs qui ſentent leurs miſéres, & qui craignent d'en ſortir, parce qu'ils ſe figurent dans le ſervice de Dieu des peines qu'ils ne pourront ſurmonter. Il faut aider ces malades, il faut prier Dieu pour eux; il les lui faut mener, il les faut porter s'il en eſt beſoin. Si nous aimons leur ſalut, nous leur en devons parler en toute occaſion; nous devons les preſſer, les obliger d'entendre la parole de Dieu, de faire quelque bonne lecture, de voir des perſonnes qui puiſſent les aider, & de ſe préſenter au tribunal de la pénitence: en un mot, nous ne devons rien négliger de tout ce que nous croirons pouvoir contribuer à leur converſion. La foi du Centenier obtint la guériſon de ſon ſerviteur: pourquoi la nôtre n'obtiendra-t'elle pas le ſalut de ceux pour qui elle nous fera prier & agir?

Mon fils, ayez confiance. Il éxigeoit ordinairement la foi de ceux en faveur de qui il vouloit faire quelque miracle. Il veut donc que ce paralytique croye. Peut-être auſſi que ce malade ſe ſentoit coupable de quelques pechés qu'il avoit commis, & que les reproches de ſa conſcience lui faiſoient craindre que ſes crimes ne s'oppoſaſſent à ſa guériſon.

C'eſt pourquoi Jeſus-Chriſt le raſſure, en lui diſant: Mon fils, ayez confiance.

Vos pechés vous ſont remis. Comme s'il lui diſoit: Ne déſeſperez point de votre guériſon, puiſqu'en vous remettant vos pechés, je vous ôte la cauſe de votre maladie. C'eſt ainſi qu'il dit à un autre malade, après lui avoir rendu la ſanté: Vous voilà guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive encore pis. Nous ne faiſons point aſſez de réflexion ſur la véritable ſource de tous nos maux, qui eſt le peché. Saint Paul déclare (*a*) qu'il y avoit beaucoup de perſonnes à Corinthe qui étoient malades, & même qui mouroient, parce qu'ils avoient offenſé le Seigneur par des communions indignes. On attribue une maladie à des cauſes naturelles, & on a recours au Médecin. On ne penſe point que ces cauſes naturelles ſont ſoumiſes à la puiſſance de Dieu, & ne font qu'éxécuter ſes ordres: c'eſt pourquoi on n'a recours à lui que quand on ne peut plus recevoir de ſecours du côté des hommes. On veut être guéri du mal; on ne veut point quitter le peché qui en eſt la cauſe. Mais ſi on eſt menacé de mort, alors on envoie chercher le Confeſſeur pour ſe décharger des pechés qu'on ne peut plus avoir le plaiſir de commettre, & dont on craint de ne plus ſentir que la peine. Suivons l'ordre de Jeſus-Chriſt, & commençons avec

(*a*) 1. Cor. 11. 30.

lui

lui par la remiſſion des pechés ; il fera enſuite ce qu'il lui plaira pour la guériſon de la maladie.

Auſſi-tôt quelques-uns des Docteurs de la Loi dirent en eux-mêmes : Cet homme blaſphéme. Saint Luc leur fait dire encore : Qui peut remettre les pechés que Dieu ſeul ? Blaſphême ici veut dire une parole injurieuſe à Dieu. Les Juifs accuſent le Fils de Dieu de blaſphémer, parce qu'il remettoit les pechés. Car ils comprirent bien qu'en diſant à cet homme, Vos pechés vous ſont remis, il ne prétendoit pas ſimplement lui déclarer que Dieu lui remettoit ſes pechés, mais qu'il s'attribuoit à lui-même le pouvoit & l'autorité de les lui remettre. Ils prenoient donc pour un blaſphéme, de ce qu'il parloit en Dieu, lui qu'ils prenoient pour un pur homme ; ne ſçachant pas, & ne voulant pas croire qu'il fût Dieu & homme tout enſemble, quoiqu'il leur prouvât ſa divinité par tant de miracles. Car en ce qu'ils diſoient que Dieu ſeul peut remettre les pechés, ils avoient raiſon. Lui ſeul les peut remettte par lui-même ; & ſi dans la ſuite les hommes les ont remis & les remettent, ce n'eſt que comme ſes Miniſtres, & par l'autorité qu'ils ont reçue de lui, comme nous le dirons bientôt.

Mais Jeſus connoiſſant ce qu'ils penſoient ; leur dit : Pourquoi donnez-vous entrée dans vos cœurs à de mauvaiſes penſées ? Il fit voir qu'il liſoit dans leur cœur, & par-là il leur prouva

l'injuſtice de l'accuſation ſecrette qu'ils avoient formée contre lui. Ils le traitoient de blaſphémateur, parce qu'il avoit le pouvoir de remettre les pechés, qui n'eſt donné qu'à Dieu ſeul dans l'Ecriture. Or la même Ecriture ne donne qu'à Dieu ſeul la pénétration des cœurs. Si donc Jeſus-Chriſt avoit ce pouvoir, il étoit Dieu, & par conſéquent il pouvoit remettre les pechés.

Lequel eſt le plus aiſé de dire : Vos pechés vous ſont remis ; ou de dire : Levez-vous, & marchez ? Quoique tout ſoit également facile au Tout-puiſſant, on peut dire néanmoins que la remiſſion des pechés eſt en ſoi plus difficile que la guériſon d'un malade ; la ſanctification du pécheur étant, comme le dit fort bien ſaint Auguſtin, un plus grand ouvrage que la création du ciel & de la terre. La nature peut rendre le mouvement à des membres perclus ; la converſion d'une ame eſt au deſſus de toute la nature. Mais ce n'eſt pas là la queſtion que Jeſus-Chriſt propoſe aux Scribes & aux Phariſiens. Il leur demande lequel eſt le plus aiſé de dire, Vos pechés vous ſont remis ; ou, Levez-vous, & marchez ? S'il n'y a qu'à dire, on ne voit pas d'abord que l'un ſoit plus difficile que l'autre : mais il s'agit de dire & de perſuader de la vérité de ce que l'on dit. En ce ſens il eſt plus aiſé de dire : Vos pechés vous ſont remis, parce que la remiſſion des pechés étant une œuvre ſpirituelle qui s'opere in-

viſiblement dans l'ame, ceux devant qui on parle, ne peuvent voir ſi ce qu'on a dit s'eſt fait ou non; & par conſéquent s'ils ne peuvent être convaincus de la vérité des paroles qu'on a prononcées, ils ne peuvent pas non plus les convaincre de fauſſeté. Mais quand un homme dit à un paralytique: Levez-vous & marchez, il ne peut pas ſi aiſément impoſer à ſes auditeurs. Ils ont des yeux pour voir ſi le paralytique ſe leve & s'il marche; & ainſi ils peuvent juger ſûrement de la vérité ou de la fauſſeté de ce qu'ils ont entendu. Il eſt donc plus mal-aiſé de faire croire aux hommes qu'on a fait mouvoir un paralytique, que de leur faire croire qu'on lui a remis ſes pechés.

Or afin que vous ſçachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir ſur la terre de remettre les pechés: Levez-vous, dit-il au Paralytique. Il prouve ainſi le plus grand miracle par le moindre; mais c'eſt que le moindre eſt viſible, & que le plus grand ne l'eſt pas. Or c'eſt l'ordre que Dieu tient à l'égard des hommes, de leur faire connoître par des choſes qui tombent ſous les ſens, ſes grandeurs inviſibles, qui ſont beaucoup au deſſus de tout ce que les yeux du corps peuvent voir. Voici un peuple qui doute ſi Jeſus-Chriſt peut remettre les pechés; & J. C. pour prouver qu'il a ce pouvoir, fait devant ce peuple un miracle qui leur fait voir évidemment qu'il peut des choſes que le reſte des hommes ne peut pas

Emportez votre lit, & vous en allez en votre maiſon. Au même moment le Paralytique ſe leva, & s'en alla en ſa maiſon. Le miracle paroît dans toute ſon évidence. Il ne donne point de reméde au malade, il le guérit de ſa ſeule parole, il le guérit en un inſtant, & il le guérit parfaitement. Cet homme ne pouvoit ſe remuer; & non-ſeulement il marche, mais il a même la force d'emporter le lit ſur lequel il étoit couché. Et pour faire voir qu'il avoit été guéri en l'ame auſſi-bien qu'au corps, il s'en retourne en glorifiant Dieu, comme il eſt rapporté dans ſaint Luc (*a*).

Le peuple voyant ce miracle, fut rempli de crainte, & rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puiſſance aux hommes. Le peuple avoua qu'il avoit vû des merveilles. Il fut convaincu de la vérité de ces paroles que le Fils de Dieu avoit dites d'abord à ce malade : *Vos pechés vous ſont remis.* Car le peuple fut rempli de crainte, c'eſt-à-dire, de reſpect & d'admiration, & il rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puiſſance aux hommes. Ils prennent encore Jeſus-Chriſt pour un pur homme, & ils ne laiſſent pas de reconnoître que Dieu lui a donné le pouvoir de remettre les pechés. Ils n'avoient point encore vû d'éxemple d'une choſe ſi merveilleuſe. Aucun homme n'avoit encore dit à un autre homme : Vos pechés vous ſont remis. Jeſus-

(*a*) Ch. 5. 25.

Chriſt le dit, & prouve par un miracle la vérité de ce qu'il dit.

Il le dit le premier, & il donne aux Prêtres le pouvoir de le dire, & de faire en même temps ce qu'ils diſent ; puiſqu'ils remettent effectivement les pechés, non par leur puiſſance, mais par celle qu'ils ont reçue. Dieu les remet par une autorité ſouveraine & toute-puiſſante. Jeſus-Chriſt comme homme eſt le premier Miniſtre de ſon Pere, & il a mérité par ſa mort d'être établi le chef de l'Egliſe, & de recevoir une puiſſance très-grande pour la gouverner. Par cette puiſſance il a inſtitué les Sacremens où nos pechés nous ſont remis : il nous y applique la vertu & le mérite de ſon ſang, & il opere lui-même par le miniſtére des Prêtres, qui n'agiſſent qu'en ſon nom & par ſon autorité, comme étant ſes Miniſtres ; de même que lui, entant qu'homme, eſt le Miniſtre de Dieu. Quand donc les Prêtres remettent les pechés dans le Sacrement de la Pénitence, ils le font comme Miniſtres de Jeſus-Chriſt, qui les remet entant qu'homme, comme Miniſtre de ſon Pere, par une puiſſance excellente qu'il a reçue de lui, & entant que Dieu par une puiſſance ſouveraine, abſolue & infinie.

Pour donner à ſes Apôtres le pouvoir de lier & de délier, il leur dit le jour de ſa Réſurrection : Recevez le ſaint Eſprit. Les pechés que vous remettrez, ſeront remis,

Les Prêtres reçoivent le même pouvoir dans leur ordination en recevant le ſaint Eſprit, qui leur eſt donné par l'impoſition des mains de l'Evêque. La remiſſion des pechés eſt donc l'ouvrage du ſaint Eſprit : & l'Egliſe l'appelle lui-même dans la Poſtcommunion du Mardi de la ſemaine de la Pentecôte, la remiſſion des pechés, parce que c'eſt lui qui en eſt la cauſe principale ; comme ſaint Paul appelle Jeſus-Chriſt notre juſtice, parce que c'eſt Jeſus-Chriſt qui nous rend juſtes. Il ne faut donc pas être ſurpris du changement que l'on voit dans les pécheurs, après qu'ils ont reçu la remiſſion de leurs pechés. Auparavant des attaches criminelles les tenoient abbatus ; & ils ont quelque force pour ſe ſoûtenir debout. Ils étoient ſans mouvement comme le paralytique ; & ils marchent dans la voie de Dieu. Ils étoient couchés ſu le lit de leurs paſſions, en repos & ſans aucune vigueur pour y réſiſter ; & ils portent ce lit, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſe laiſſent plus entraîner par leurs paſſions, qu'ils ne ſont plus eſclaves, qu'ils n'y mettent plus leur repos, ni leur bonheur. Il eſt vrai qu'ils en ſont encore chargés, & qu'ils en ſentent l'effort & le poids, quoiqu'ils ne s'y laiſſent plus aller ; Dieu voulant qu'on ait de la peine à les réprimer, & que les pécheurs payent en cette maniére l'uſure de leurs plaiſirs criminels : mais cette peine diminue à meſure qu'ils la portent avec fidélité ; & enfin ils s'en dé-

chargeront entiérement, lorſqu'ils ſeront rentrés dans leur maiſon, qui eſt auſſi celle de Dieu, où l'on trouve le comble du bonheur & du repos éternel. Il ne faut pas, dis-je, s'étonner de voir ce changement dans les pécheurs véritablement convertis, puiſqu'en recevant le remiſſion de leurs pechés, ils reçoivent le ſaint Eſprit qui opere en eux ce changement & ces effets.

PRIERE.

NOus vous rendons gloire, Seigneur, du pouvoir que vous avez donné aux hommes, de remettre les pechés : nous vous rendons gloire du ſang que vous avez répandu pour mériter le pardon de nos crimes; mais nous vous demandons en même temps la grace de profiter d'une ſi grande grace, en faiſant tout ce qu' il faut pour obtenir cette remiſſion ſi avantageuſe, & en évitant avec ſoin de tomber dans les pechés que vous nous avez remis.

Guériſſez-nous, Seigneur, comme vous avez guéri ce paralytique. Faites-nous aller à vous pour implorer votre miſéricorde. Donnez-nous de ces vrais amis qui nous portent à vous; qui n'ayent point de repos qu'ils ne nous ayent préſentés devant vous, & qu'ils n'ayent obtenu par leur foi la grace dont ils voient que nous avons beſoin. Exaucez les priéres qu'ils vous font pour notre ſalut, & faites-nous faire à nous-mêmes pour notre converſion, des priéres

qui méritent d'être éxaucées. Rendez-nous la ſanté, & nous nous leverons ; nous ſortirons du peché ; nous porterons le lit qui nous portoit ; nous dominerons cette chair qui nous aſſujettiſſoit à tous ſes deſirs : nous marcherons, & nous avancerons dans les bonnes œuvres vers cette maiſon permanente que vous nous préparez au ciel ; & nous vous rendrons gloire en marchant, parce que tout notre ſalut vient de vous. A nous la maladie, à vous la guériſon qui nous tire du danger, la force qui nous fait marcher, la perſéverance qui nous fait arriver.

LE DIX-NEUVIE'ME DIMANCHE

APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Ephéſiens.* Ch. 4. ℣. 23.

MEs freres, Vous avez été inſtruits à vous renouveller dans l'intérieur de votre ame, & à vous revêtir de l'homme nouveau, qui eſt créé ſelon Dieu dans une juſtice & une ſainteté véritable : c'eſt pourquoi en vous éloignant de tout menſonge, que chacun parle à ſon prochain dans la vérité, parce que nous ſommes membres les uns des autres. Mettez-vous en colére, & ne péchez point. Que le ſoleil ne ſe couche point ſur votre colére. Gardez-vous bien de donner entrée au démon. Que celui qui déroboit, ne dérobe plus ; mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon & utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui ſont dans l'indigence.

LA LETTRE que ſaint Paul écrivit aux Ephéſiens étant à Rome dans ſa premiére

priſon, l'an 62. de Jeſus-Chriſt, a, comme toutes les autres, deux parties; l'une dogmatique, l'autre morale. C'eſt de la morale, qui commence au chapitre 4. qu'eſt tirée l'Epître que l'Egliſe nous fait lire en ce jour. L'Apôtre, après avoir fait connoître aux Ephéſiens la ſainteté de leur vocation, les conjure de ne vivre plus comme les autres Gentils; & pour leur faire connoître plus particuliérement ce qu'il vouloit qu'ils évitaſſent en eux, il repréſente premiérement la mauvaiſe diſpoſition de leur état intérieur, la vanité de leurs penſées, les ténébres de leur eſprit, l'éloignement de la vie de Dieu, l'aveuglement de leur cœur, l'extinction de tout remors ſuivie du déſeſpoir à l'égard de la vie future. En ſecond lieu il repréſente comme des effets naturels & inſéparables de cette mauvaiſe diſpoſition intérieure, les impuretés & les diſſolutions où ils ſe plongeoient à l'envi les uns des autres avec des empreſſemens qu'il appelle une eſpéce d'avarice en matiére de plaiſirs. Il oppoſe à cela deux principes bien différens, dont les fidéles d'Ephéſe avoient été inſtruits. Le premier eſt de ſe dépouiller du vieil homme, c'eſt-à-dire, de n'agir plus comme ils avoient fait autrefois ſelon cette vieille corruption de la nature, ſelon cette inclination au peché avec laquelle nous naiſſons, & dont perſonne n'eſt parfaitement délivré en cette vie. Le ſecond eſt de ſe

renouveller dans leur eſprit. Et c'eſt par où commence l'Epître de ce jour.

Mes freres, vous avez été inſtruits à vous renouveller dans l'intérieur de votre ame. Le renouvellement du corps ſe fera à la réſurrection générale : mais le renouvellement de l'ame ſe doit faire pendant toute la vie. Les pécheurs ſe renouvellent par une ſolide converſion du cœur qui les réconcilie avec Dieu ; & les juſtes ſe renouvellent en s'avançant de plus en plus dans la charité & dans la juſtice. C'eſt donc la charité qui renouvelle les uns & les autres : car comme la malice fait le vieil homme, dit ſaint Auguſtin, ainſi l'amour fait le nouveau. Le pécheur ne ſçauroit ſe convertir ſolidement, ni ſe réconcilier avec Dieu, ni paſſer du vieil homme au nouveau, en quoi conſiſte ſon renouvellement, que par un amour aſſez fort pour opérer en lui-même ce changement ; & le juſte, dit encore ſaint Auguſtin (*a*), n'avance dans la charité qu'à force de priéres & de bonnes œuvres. Or c'eſt la charité qui prie : c'eſt la charité, & la charité ſeule, qui opere de bonnes œuvres : *caritas ſola bene operatur.* De ſorte que c'eſt par la charité, que la charité dans les juſtes va croiſſant & ſe fortifiant, juſqu'à ce qu'étant portée à la derniére perfection qu'elle doit avoir en cette vie, elle opére en eux celle qu'ils eſpérent en l'autre ; où n'y

(*a*) Lettre 189.

ayant plus rien de l'homme dans l'homme, tout l'homme étant comme abſorbé dans la divinité, demeure parfaitement & pour toujours attaché à la vérité immuable (*a*) : *Ac ſi totus homo deificatus, inhæreat perpetuæ ac incommutabili veritati.* C'eſt où doit tendre le renouvellement intérieur de notre ame, qui ſe fait en cette vie par les larmes de la pénitence, la priére, la lecture, & une vie toute remplie & toute occupée de bonnes œuvres.

Et à vous revêtir de l'homme nouveau, qui eſt créé ſelon Dieu dans une juſtice & une ſainteté véritable. Après s'être renouvellé intérieurement, il faut ſe renouveller extérieurement en ſe revêtant de l'homme nouveau. Le Chrétien eſt compoſé du vieil homme & du nouvel homme. Le vieil homme, c'eſt la cupidité qu'il tire d'Adam par la naiſſance, & que la grace durant cette vie ne fait qu'aſſujettir, ſans le détruire entiérement. Le nouvel homme, c'eſt Jeſus-Chriſt, ou la charité que nous recevons en lui & par lui. Tout l'éxercice d'un Chrétien, & toute ſa juſtice conſiſte en deux choſes : l'une, à ſe dépouiller du vieil homme, à le faire mourir, & à réſiſter à ſes paſſions & à ſes deſirs déreglés : l'autre, à faire vivre Jeſus-Chriſt en ſoi, & à lui obéir par la charité malgré tous les deſirs, toute la pente, & toutes les ſollicitations du vieil

(*a*) Aug. Serm. 166.

homme. L'homme nouveau ou renouvellé, eſt créé ſelon Dieu, c'eſt-à-dire, conforme à ſes divines perfections. Car il n'appartient de renouveller les ames, qu'à celui à qui il appartient de les créer; & nous ſommes renouvellés, lorſque nous ſommes créés à l'image de l'homme nouveau. Nous pouvons donc bien nous corrompre par nous-mêmes, mais nous ne ſommes pas capables par nous-mêmes de nous renouveller. C'eſt un pur effet de la miſéricorde de Dieu, que l'Apôtre ne pouvoit mieux marquer qu'en ſe ſervant du mot de créer.

Comme il attribue au vieil homme, dont il faut ſe dépouiller, deux caractéres, la corruption & les deſirs d'erreur, ou l'illuſion des paſſions & des deſirs déreglés; il en attribue auſſi deux à l'homme nouveau, *la juſtice & la ſainteté véritable.* Par la juſtice il s'acquite de tous ſes devoirs envers le prochain, & par la ſainteté il ſe rend agréable à Dieu. Et en ajoûtant le mot de *véritable*, il diſtingue cette ſainteté & cette juſtice de tout ce qui n'en a que l'apparence & la reſſemblance. Telle étoit la ſainteté & la juſtice des Phariſiens au temps de la Loi. Telle eſt aujourd'hui celle des faux dévots, qui ne pratiquent les œuvres de juſtice que par des motifs humains, & en faiſant tout ſervir à leur propre gloire, ou à leur propre interêt; & qui font conſiſter leur ſainteté dans des pratiques extérieures de dévotion

choiſies & réglées, non ſelon l'eſprit de l'Egliſe, mais par fantaiſie & par humeur, parce qu'elles ſont à la mode, & qu'elles n'incommodent point leurs paſſions.

C'eſt pourquoi en vous éloignant de tout menſonge, que chacun parle à ſon prochain dans la vérité. Le menſonge appartient au vieil homme, & le langage de la vérité à l'homme nouveau. Ceux donc qui ſuivant le précepte de l'Apôtre ſe ſont dépouillés du vieil homme, & ſe ſont revêtus du nouveau, doivent éloigner de leurs paroles, de leurs actions, tout ce qui eſt contraire à la vérité & à la ſincérité. Sans cela leur juſtice, qui regarde leur conduite envers le prochain dans tout le commerce de la vie, ne ſeroit pas véritable, n'étant pas fondée ſur la vérité; ni leur ſainteté ne ſeroit pas agréable à Dieu, puiſqu'étant la vérité même, ce n'eſt que par la vérité qu'on peut lui plaire. Le mot de prochain, tel que nous eſt tout homme né comme nous d'Adam & d'Eve, devroit nous inſpirer à ſon égard une conduite pleine de ſincérité & de candeur, éloignée de duplicité, de tromperie, de ſurpriſe, & de toute injuſtice. Car c'eſt du prochain dans toute l'étenduë de la ſignification de ce mot, qu'on doit entendre ce premier principe de la nature que l'homme ne ſçauroit effacer de ſon eſprit: Ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît. Ne trompez pas votre

prochain, ne lui déguiſez pas la vérité; puiſque vous ne voudriez pas qu'on en uſât de même envers vous.

L'Apôtre ajoûte une raiſon encore plus preſſante : *Parce*, dit-il, *que nous ſommes membres les uns des autres*, dès-là que nous ſommes membres d'un même corps, qui eſt l'Egliſe, qui eſt Jeſus-Chriſt. Saint Auguſtin (*a*) étend encore cette raiſon à tous les hommes. Parce, dit-il, qu'il n'y en a point qui ne puiſſe être inſeré dans le corps dont nous ſommes membres, & qui ne puiſſe participer à l'héritage céleſte que nous eſpérons : ainſi, s'il n'eſt point un membre préſent & actuel comme nous, il eſt un membre futur ou poſſible, qui ſera peut-être plus uni à Jeſus-Chriſt que nous, qui profitera mieux de ſes graces, & à qui Dieu donnera préférablement à nous le don de la perſévérance. Nous n'eſtimons pas aſſez le lien qui nous unit enſemble en qualité de membres les uns des autres. Il ſuffiſoit aux premiers Chrétiens pour s'entr'aimer comme freres, & pour ſe rendre les uns aux autres tous les devoirs de la plus étroite amitié. Ces effets ſont rares aujourd'hui; & plût à Dieu qu'ils fuſſent plus fréquens, au moins parmi ceux & celles qui ſe ſont obligés par des vœux particuliers à retracer en eux la vie de ces premiers Chrétiens, & de faire revivre leur charité & leur ferveur! Cepen-

(*a*) Sur le Pſ. 25.

dant les pechés que l'on commet contre cette charité réciproque que ceux-là ſe doivent, qui ſont membres les uns des autres, ſont également grands devant Dieu dans tous les temps, parce qu'il en juge par les mêmes régles qui ſont immuables; & il eſt vrai aujourd'hui, comme autrefois, que c'eſt pécher contre Jeſus-Chriſt que de pécher contre un de ſes membres par le menſonge, la tromperie, ou quelqu'autre injuſtice.

Mettez-vous en colére, & ne péchez point. L'Apôtre après avoir réglé les paroles & les actions entant qu'elles regardent la juſtice que l'on doit au prochain, & ſur-tout à ſes freres, va régler le cœur comme le ſiége des paſſions. Il emprunte du Pſeaume quatriéme ces paroles: *Mettez-vous en colére, & ne péchez point.* Ni l'Apôtre, ni le Prophéte ne commandent point la colére: mais ce qu'ils veulent dire eſt, ſelon ſaint Auguſtin, que s'il s'éleve en vous quelque mouvement de colére, que par une juſte peine du peché il n'eſt plus en votre pouvoir d'empécher, qu'au moins votre raiſon & votre ame qui a reçu de Dieu une nouvelle naiſſance, n'y conſente point; afin que nous ſoyons aſſujettis à la Loi de Dieu ſelon l'eſprit, ſi ſelon la chair nous ſommes encore aſſujettis à la loi du peché. Il ne s'agit donc pas ici d'un mouvement, qui eſt l'effet d'un bon zéle, ou qui en eſt inſéparable, tel que les Saints & Jeſus-Chriſt même en ont eu; mais d'un

mouvement de vengeance qui trouble & prévient la raiſon, & qui feroit offenſer Dieu ſi la volonté y conſentoit, ou qu'il paſſât à des effets contre le prochain. Il faut donc le ſupprimer au plutôt, comme étant un mouvement périlleux, & qui pourroit ſe changer en haine.

C'eſt pour cela que l'Apôtre ajoûte : *Que le ſoleil ne ſe couche point ſur votre colére.* Rejettez-la de votre cœur avant que ce ſoleil viſible ſe couche, de peur qu'un autre Soleil inviſible ne vous abandonne. Quand la colére dure long-temps, elle ſe change en haine ; & quand cette haine eſt formée, l'on eſt, ſelon ſaint Jean, coupable d'homicide. On ne ſçauroit mieux faire entendre ce que l'Apôtre a voulu dire par cette expreſſion figurée, qu'en rapportant cet avis que ſaint Auguſtin donne (*a*) à Félicité & à Ruſtique, dans une lettre qu'il leur écrivit. Que l'on ne vous voye point, dit-il, en chagrin les uns contre les autres ; & que s'il en naît quelquefois, on l'éteigne ſur le champ. Car de la même maniére que le vinaigre infecte le vaiſſeau où on le laiſſe croupir ; ainſi la colére infecte le cœur, ſi on l'y laiſſe ſeulement d'un jour à l'autre. Or c'eſt l'y laiſſer d'un jour à l'autre que de l'y laiſſer juſqu'au couchant du ſoleil, qui étoit chez les Juifs le commencement du jour ſuivant.

(*a*) Lettre 210.

Gardez-vous bien de donner entrée au démon; comme ſi c'étoit lui en donner une dans ſon cœur, que de n'en point bannir promptement la colére. La colére qui n'eſt point réprimée & étouffée ſur le champ, fait toujours quelque petite rupture au lien de la charité qui doit nous unir avec nos freres ; & cela ſuffit au démon qui eſt ſubtil, pour s'inſinuer. Le démon, dit S. Auguſtin (*a*), entre par deux portes dans le cœur de l'homme, par la cupidité, & par la crainte. Il lui perſuade aiſément de fuir ce qu'il le voit craindre, ou d'acquerir ce qu'il le voit convoiter. Qu'il ferme donc avec ſoin ces deux portes de ſon cœur, & il accomplira le précepte de l'Apôtre, de ne point donner entrée au démon. Il n'y a point de paſſion qui ne puiſſe ſe réduire à la cupidité, ou à la crainte. La colére, par éxemple, eſt une cupidité qui a la vengeance pour objet, & ainſi des autres. En fermant donc ces deux portes, on ferme au démon toutes les avenûes, & il ne ſçait plus par où entrer. Il attend, il fait la ronde ; & dès qu'il apperçoit une fente, c'eſt-à-dire, une petite paſſion qui s'éleve, un amuſement, une négligence, une infidélité, un mouvement de colére, il tâche d'en profiter en augmentant la paſſion ; & ſi Jeſus-Chriſt ne vient promptement au ſecours, il entre & ſur-

(*a*) Serm. 32.

prend le cœur par les mêmes armes que le cœur lui a fournies.

Que celui qui déroboit, ne dérobe plus. Le vieil homme prenoit le bien d'autrui, ou en amaſſoit par des moyens injuſtes : l'homme renouvellé doit ceſſer de le faire. Cela ſuffit-il ? & n'eſt-on pas obligé de reſtituer ce qu'on a mal acquis ? Oui, ſans doute, quand on le peut ; autrement ce ne ſeroit pas ceſſer de dérober, mais ce ſeroit retenir volontairement le bien d'autrui, & perſiſter dans ſon peché, & dans ſon injuſte uſurpation. Mais le moyen que celui qui ne déroboit, par éxemple, que pour s'entretenir, & qu'autant qu'il lui falloit pour cela, pût reſtituer ? Saint Paul en ſuggere les moyens par les paroles qui ſuivent.

Mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon & utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui ſont dans l'indigence. Voilà une régle admirable, qui renferme l'ordre & la perfection de la pénitence que doivent faire ceux qui ont péché contre le ſeptiéme commandement. Premiérement, ils doivent renoncer au peché : & c'eſt ce que fait celui qui déroboit auparavant, & qui ne dérobe plus. 2. Ils le doivent punir : & c'eſt ce qu'ils font en acceptant la pénitence impoſée à tous les hommes après le peché, de manger leur pain en travaillant des mains juſqu'à la ſueur de leur viſage. 3. Ils doivent éviter l'occaſion du peché :

& c'eſt ce qu'ils font en fuyant l'oiſiveté, qui en eſt une des plus grandes & des plus générales. 4. Ils doivent reſtituer ce qu'ils ont acquis par des voies injuſtes : & c'eſt pour ſe mettre en état de le faire, qu'ils s'occupent en travaillant des mains. Enfin après s'être acquités de tous ces devoirs de juſtice, la charité au moins éxige de ceux qui ont pris injuſtement le bien des autres pour ſatisfaire à leurs beſoins ou à leur cupidité, qu'ils fourniſſent de leur travail aux beſoins de ceux qui ſont dans l'indigence. C'eſt-là proprement éxercer la vertu contraire au mal que l'on a fait, & c'eſt en quoi les Peres mettent la perfection de la pénitence.

Il faut remarquer que l'Apôtre entend que l'ouvrage auquel il veut que l'on s'occupe, ſoit bon & utile. Il exclut par-là premiérement tous les métiers illicites qu'on ne peut éxercer ſans offenſer Dieu, ou ſans un grand danger de l'offenſer. Il exclut encore ceux où il n'y a pas tant de danger de pécher, mais qui n'en ſont pas cependant tout-à-fait éxemts. Car quoique peut-être on pût avec des précautions s'y appliquer ſans ce danger, & qu'ainſi l'Apôtre ne les auroit pas condamnés abſolument; il y a bien de l'apparence qu'il n'auroit pas voulu pour cela les mettre au nombre de ces métiers bons & utiles dont il vouloit que les Ephéſiens s'occupaſſent. Il exclut auſſi ſans doute les

ouvrages qui ne peuvent ſervir qu'à la vanité & à la ſuperfluité. Mais on peut s'y tromper, en prenant pour un ouvrage de vanité ou de ſuperfluité ce qui n'en eſt pas un. Une étoffe dont on ſe couvre d'une maniére contraire à l'honnêteté & à la pudeur, ou dont on ſe fait une marque de diſtinction qui ne nous appartient pas, eſt un ouvrage de vanité ou d'impudicité à celui ou à celle qui en abuſe de cette ſorte : mais à celui qui a travaillé à cette étoffe dans les vûes de pénitence, de juſtice, de charité, c'eſt un ouvrage bon & utile. On peut auſſi condamner de certains métiers comme ſuperflus, faute de prendre garde à tout. Si on ne conſidéroit dans les métiers que leur utilité, par rapport à la nourriture & au vétement, qui ſont abſolument néceſſaires à l'homme, on rejetteroit au moins comme ſuperflus, tous ceux qui n'ont pas cette utilité, & on ne retiendroit que ceux qui fourniſſent ſimplement & abſolument aux hommes la nourriture & le vétement. Mais dans un Etat ou une République, il y a autre choſe à conſidérer. Le plus ſouvent les métiers néceſſaires à la vie ſont tellement remplis, que ce ne ſeroient plus des moyens de gagner la vie, ſi on augmentoit le nombre de ceux qui y travaillent. Cependant une infinité de gens ne ſubſiſtent que par le travail de leurs mains. Il eſt donc important qu'il y ait dans un Etat d'autres métiers que ceux qui ſont

abſolument néceſſaires, à quoi ils puiſſent s'occuper. On demande, par éxemple, ſi faire de la dentelle, eſt travailler à un ouvrage bon & utile? Non, diſent quelques-uns, parce que la dentelle n'eſt pas abſolument néceſſaire au vétement. D'accord: mais que faire de la plûpart des filles en Flandre & ailleurs, qui n'ont pas d'autre moyen de ſubſiſter? Les fera-t'on travailler à des métiers déja remplis? Elles n'y gagneront pas leur vie, & empécheront les autres de la gagner. Il faut donc avouer qu'il y a des métiers qui pourroient ſembler ſuperflus à en juger ſuperficiellement, qui ſont en effet très-néceſſaires quand on en juge en faiſant attention à tous les beſoins d'un Etat. Celui de faire de la dentelle a cela de particulier, qu'il eſt très-propre pour des filles, parce qu'il demande une vie ſédentaire, & peu de forces; que l'on y peut conſerver un grand recueillement, & s'entretenir, en travaillant, dans la préſence de Dieu.

PRIERE.

C'Eſt à vous, Seigneur, à nous renouveller & à nous revêtir de vous. Nous pouvons bien couvrir le vieil homme, & déguiſer nos paſſions ſous de fauſſes apparences de juſtice & de ſainteté: mais il n'y a que vous qui puiſſiez nous dépouiller de cet homme d'iniquité & de corruption, & créer dans nos ames une juſtice & une ſainteté véritable, qui paroiſſent au dehors par le

changement de nos mœurs, & par la pratique des vertus contraires à nos vices. Accordez-nous cette grace, Seigneur, par les mérites de Jeſus-Chriſt notre chef. Inſpirez-nous l'amour & la crainte de vous ſeul, & nous ſerons inacceſſibles au démon.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* Ch. 22. ℣. 1.

EN ce temps-là, Jeſus parlant aux Princes des Prêtres & aux Phariſiens en paraboles, leur dit: Le Royaume des cieux eſt ſemblable à un Roi, qui voulant faire les noces de ſon fils, envoya ſes ſerviteurs pour appeller aux noces ceux qui y étoient conviés: mais ils refuſérent d'y venir. Il envoya encore d'autres ſerviteurs avec ordre de dire de ſa part aux conviés: J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs, & tout ce que j'avois fait engraiſſer; tout eſt prêt, venez-vous-en aux noces. Mais eux, ne s'en mettant point en peine, s'en allérent, l'un à ſa maiſon des champs, & l'autre à ſon trafic ordinaire. Les autres ſe ſaiſirent de ces ſerviteurs, & les tuérent, après leur avoir fait pluſieurs outrages. Le Roi l'ayant appris en fut ému de colére; & ayant envoyé ſes armées, il extermina ces meurtriers, & brûla leur ville. Alors il dit à ſes ſerviteurs: Le feſtin eſt tout prêt; mais ceux qui y avoient été appellés, n'en étoient pas dignes. Allez-vous-en donc dans les carrefours, & appellez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ses ſerviteurs s'en allant alors par les rues, aſſemblérent tous ceux qu'ils trouvérent, bons & mauvais: & la ſale des noces fut remplie de perſonnes qui s'aſſirent à table. Le Roi entra enſuite pour voir ceux qui étoient à table; & ayant apperçu un homme qui n'avoit point de robe nuptiale, il lui dit: Mon ami, comment êtes-vous entré en ce lieu ſans avoir la robe nuptiale! Et cet homme demeura muet. Alors le Roi dit à ſes gens: Liez-lui les pieds & les mains, &

jettez-le dans les ténébres extérieures. C'eſt-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents : car il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.

JESUS parlant aux Princes des Prêtres & aux Phariſiens en paraboles, leur dit : Le Royaume des cieux eſt ſemblable à un Roi qui voulant faire les noces de ſon fils, envoya ſes ſerviteurs pour appeller aux noces ceux qui étoient conviés. Saint Luc (*a*) rapporte une parabole preſque toute ſemblable à celle-ci, d'un homme qui fit un grand feſtin, auquel il invita pluſieurs perſonnes. Cela fait voir que Jeſus-Chriſt répetoit quelquefois les mêmes paraboles ou comparaiſons pour inſtruire le peuple. Si l'on trouve quelque différence dans celle-ci, ſelon qu'elle eſt rapportée par ſaint Matthieu ou par ſaint Luc, c'eſt qu'il la propoſa en différentes occaſions, & à des perſonnes différentes. S. Luc la lui fait dire chez un des principaux Phariſiens où il étoit à table, trois ou quatre mois avant ſa Paſſion. Y ayant parlé entr'autres choſes, de la récompenſe que Dieu donnera dans la réſurrection des juſtes à ceux qui auront nourri les pauvres pour l'amour de lui; à l'occaſion de cette récompenſe des juſtes repréſentée ſouvent dans l'Ecriture ſous la figure d'un grand repas, un de la compagnie dit à Jeſus-Chriſt : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu, c'eſt-à-dire, qui jouira du bonheur

(*a*) Ch. 14. 16.

que Dieu doit donner aux ſiens après la réſurrection. Le Fils de Dieu répondit à cet homme par la parabole que ſaint Luc rapporte, & qui eſt expliquée au Dimanche dans l'Octave du ſaint Sacrement. Il lui fit connoître qu'il venoit appeller les hommes à ce grand feſtin du Ciel ; & que cependant quelque bonheur qu'il y eût d'être de ce feſtin, tous ceux qui y étoient appellés n'y viendroient pas, parce qu'ils aimeroient mieux les biens de la terre qui périſſent, que les biens du Ciel qui demeurent éternellement. C'eſt le but de cette parabole rapportée par ſaint Luc, & la raiſon pourquoi le feſtin qui en fait le ſujet, eſt appellé un grand ſouper ; parce que comme ce repas ne ſe fait qu'après les travaux de la journée, ainſi la vie éternelle qu'il repréſente, eſt la récompenſe & la fin des travaux de cette vie.

Mais dans ce que ſaint Matthieu rapporte de cette même parabole, il paroît que Jeſus-Chriſt avoit un deſſein un peu différent. Il parloit aux Prêtres & aux Docteurs, & vouloit faire connoître à ces hypocrites quel devoit être le châtiment de cette averſion injuſte qu'ils avoient conçue contre lui, & de l'obſtination avec laquelle ils rejettoient l'Evangile qu'il leur annonçoit. Ce fut pour leur rendre cette vérité ſenſible, qu'il leur propoſa diverſes paraboles, comme celle de ces vignerons homicides, à qui le maître

ôta

ôta la vigne pour la louer à d'autres qui le payeroient mieux ; marquant par-là les Juifs, dont l'obſtination méritoit qu'on leur préferât les Gentils. Il propoſe enſuite la parabole de notre Evangile, où ſous la figure d'un Roi qui envoie ſes ſerviteurs appeller aux noces de ſon fils ceux qu'il y avoit conviés, il repréſente la conduite que Dieu a tenue juſqu'ici & tiendra juſqu'à la fin du monde, pour faire entrer les hommes dans l'Egliſe. Il célebre donc un grand & magnifique feſtin. Les viandes qu'on y ſert, ſont les vérités de la Religion, les Sacremens, & les diverſes ſortes de graces intérieures & extérieures dont il nourrit les ames qui ſont unies à lui par la foi. Il appelle à ce feſtin tous ceux à qui il fait connoître ce qu'il faut faire pour s'en rendre dignes. Il y en a qui refuſent d'y aller. De ceux qui y vont, il y en a qui s'y comportent d'une maniére digne de l'honneur qu'ils reçoivent. Les autres offenſent les yeux de l'Epoux, & ſont chaſſés du feſtin, où ils ne rentrent qu'avec beaucoup de peines & de difficultés. Mais enfin s'ils viennent à bout de ſe rétablir dans les bonnes graces de l'Epoux, & qu'ils perſévérent dans ſon amitié juſqu'à la fin, ils ſont introduits avec les premiers à ce grand ſouper, d'où perſonne n'eſt chaſſé, parce qu'il repréſente le feſtin du Ciel, où tous ceux qui y ſont admis y demeurent éternellement.

Moyſe & les Prophétes avoient fait connoître aux Juifs que ces noces ſe célébreroient un jour. Il les préparoient au feſtin, & les exhortoient à y participer par avance, comme eux y participoient. Car tous ceux qui ont été ſauvés avant la venûe du Meſſie, ne l'ont été que parce que Dieu leur a fait la grace d'anticiper en leur faveur le feſtin des noces de ſon Fils, en leur inſpirant la foi, l'eſpérance & la charité, qui ſont les mets excellens & délicieux que l'on ſert à ce feſtin. L'heure en étant venue, ſaint Jean-Baptiſte & Jeſus-Chriſt lui-même, qui pour cela s'eſt revêtu de notre nature, ont été envoyés pour les y appeller. Faites pénitence, ont-ils dit; le Royanme des cieux eſt proche: l'heure du feſtin des noces dont Moyſe & les Prophétes vous ont tant parlé, eſt venue.

Mais ils refuſérent d'y venir. Les Juifs n'ont point voulu de ce feſtin à la condition qu'on les y invitoit, qui étoit de faire pénitence. Les pécheurs par la même raiſon refuſent de retourner au feſtin dont ils ont mérité d'être chaſſés. Les Juifs ne connoiſſoient point de feſtin, & n'en avoient ouï parler que d'une maniére fort obſcure. Les pécheurs parmi nous en ont été inſtruits par la foi; & ceux qui ont conſervé durant quelque temps la grace de leur baptême, ou qui avoient eu le bonheur de la recouvrer par une ſolide pénitence, en avoient

même goûté. Il eſt certain que Jeſus-Chriſt & ſon Précurſeur avoient un très-grand deſir que les Juifs vinſſent au feſtin auquel ils les invitoient. Cependant leur refus ne les oblige point de rien relâcher de la condition. Ils demeurent fermes à n'admettre perſonne dans ce feſtin, que par la porte de la pénitence. Mais qu'eſt-ce que pénitence auprès de Jeſus-Chriſt & de ſaint Jean-Baptiſte? C'eſt quitter le peché, c'eſt changer de vie, c'eſt renoncer à ſoi-même, c'eſt porter ſa croix, c'eſt faire de dignes fruits, c'eſt pratiquer les vertus contraires au mal que l'on a fait. Voilà ce que les Juifs attachés aux biens de la terre, à leurs plaiſirs, à eux-mêmes, ne vouloient point faire; & pour n'y être pas obligés, ils refuſérent d'aller au feſtin. Mais s'ils n'avoient point appréhendé d'autre pénitence que celle que les pécheurs s'imaginent préſentement, qui ſuffit pour rentrer au feſtin des noces, il y a bien de l'apparence que parmi les Juifs il s'en ſeroit trouvé un très-grand nombre qui auroient voulu au moins eſſayer d'un feſtin ſi magnifique, & où il leur auroit été ſi facile d'entrer. Il n'y a eu ſans doute que l'auſtérité de la pénitence préchée d'abord par ſaint Jean, & marquée depuis ſi néceſſaire par ce qu'a dit Jeſus-Chriſt pour autoriſer ſon Précurſeur, qui ait arrêté les Juifs.

Il envoya encore d'autres ſerviteurs, avec

ordre de dire de ſa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner, j'ai fait tuer mes bœufs & tout ce que j'avois fait engraiſſer ; venez-vous-en aux noces. Si Dieu étoit capable d'une fauſſe bonté envers les pécheurs, il auroit fait tenir aux Juifs par les Apôtres, qui furent ces autres ſerviteurs qu'il leur envoya, à peu près ce diſcours : Je vois bien que ce qui vous a fait refuſer de venir à mon feſtin, c'eſt l'horreur que vous avez de la pénitence que je vous ai fait prêcher par mes premiers ſerviteurs, comme une condition néceſſaire pour y venir. La baſſeſſe, l'humilité, la croix de celui que j'éxigeois que vous regardaſſiez comme mon Fils & comme votre Meſſie, vous a rebutés. Hé bien, on ne vous préchera plus Jeſus-Chriſt crucifié, on ne vous parlera que de ſa réſurrection & de ſa gloire. Et pour ce qui eſt de la pénitence, témoignez ſeulement que vous la voulez bien faire, & faites-la ſelon votre commodité. Voilà de quoi les hommes peuvent être capables ; mais Dieu ne l'eſt point, parce qu'il eſt bon en Dieu, & que ſa miſéricorde n'eſt point contraire à ſa juſtice. Or ſa juſtice ne lui permet point de rien relâcher de l'eſſentiel de la pénitence, qui eſt le changement du cœur & les ſuites de ce changement, ni de cacher une auſſi importante vérité, qu'eſt la croix de Jeſus-Chriſt en quoi conſiſte l'eſſentiel de l'Evangile. Que fait-il donc pour faire paroître ſa bonté aux

Juifs ? Il les ſouffre, il les attend à pénitence, il les preſſe de nouveau, il leur repréſente le grand appareil de ſes noces, & tâche de les attirer par la douceur & la magnificence de ſon feſtin, où chacun trouve la viande qui lui eſt proportionnée.

Mais eux ne s'en mettant point en peine, s'en allérent, l'un à ſa maiſon des champs, & l'autre à ſon trafic ordinaire. Les Apôtres marqués par les ſeconds ſerviteurs, amenérent au feſtin un plus grand nombre de Juifs que Jeſus-Chriſt & que ſaint Jean-Baptiſte n'avoient fait. Mais ce n'étoit rien en comparaiſon de ceux qui s'opiniâtrérent à refuſer d'y aller, & que Jeſus-Chriſt avoit en vûe dans cette parabole. Les plaiſirs figurés par la maiſon des champs, empêchent les uns de s'en mettre en peine ; & le trafic occupe entiérement l'eſprit & le cœur des autres. C'eſt de tout temps que l'on a remarqué que les Prédicateurs de l'Evangile font peu de fruit dans les villes où regnent le luxe & la débauche, & dans celles où le trafic fait l'occupation ordinaire des habitans. Et cela revient à ce que Jeſus-Chriſt dit ailleurs : Que les richeſſes qui ſont la fin du trafic, & les plaiſirs de la vie, ſont les épines qui étouffent la ſemence de la parole, & l'empêchent de porter du fruit qui arrive à une parfaite maturité.

Les autres ſe ſaiſirent de ſes ſerviteurs, & les tuérent, après leur avoir fait pluſieurs

outrages. Voici une troiſiéme eſpéce de ceux qui refuſent d'aller aux noces. Ils ajoûtent à l'inſenſibilité & au mépris des autres, l'ingratitude & la violence. Ils maltraitent, ils outragent, ils font mourir ceux qui n'ont d'autre deſſein que de les rendre heureux, & qui ont la charité de leur venir propoſer l'unique moyen de l'être. Cette cruelle ingratitude a été conſommée par les Juifs en la perſonne des Apôtres & des premiers Diſciples du Sauveur. On voit dans les Actes comme ils furent maltraités, & comme ils firent mourir ſaint Jacque & ſaint Eſtienne. Jeſus-Chriſt l'avoit prédit dans l'Evangile, & ſa prédiction s'accomplit juſqu'à la fin du monde. S'il y a moins de Martyrs en ce temps-ci, c'eſt qu'il y a moins de gens qui annoncent la vérité avec la liberté & la généroſité qu'ils devroient : on ſe contente de dire des vérités générales qui n'incommodent perſonne, & que perſonne ne s'applique. Auſſi les hommes demeurent-ils dans leurs pechés, dans leur ignorance, dans leur prévention. Perſonne n'a le courage de les en tirer, pour peu qu'il appréhende d'être traité comme ces ſeconds ſerviteurs de l'Evangile. On n'appréhende point un traitement incomparablement plus effroyable, dont les miniſtres lâches & timides ſont menacés. C'eſt ce qu'ils peuvent voir ailleurs, & le conſiderer à loiſir. Ici il s'agit de la punition de ceux qui rejettent la grace

de l'Evangile avec une ingratitude ſi choquante.

Le Roi l'ayant appris, en fut ému de colére; & ayant envoyé ſes armées, il extermina ces meurtriers, & brûla leur ville; c'eſt-à-dire, qu'il ſe paſſa à l'égard de Dieu, de la maniére qu'il en eſt capable, & qui lui eſt proportionnée, quelque choſe de ſemblable à ce qui eſt dit de ce Roi de la parabole en des termes qui conviennent à un homme mortel. Ce ne fut donc point par ſes ſerviteurs, mais par lui-même, que Dieu connut l'obſtination & la malice des Juifs. Il les punit, non par une émotion de colére, n'en étant point capable, mais par un effet de ſa juſtice toujours tranquille. Les Romains furent les éxécuteurs de ſa vengeance. Elle ne fut pas long-temps différée. Jeruſalem fut aſſiégée, priſe & brûlée. Joſeph dit que plus d'onze cens mille Juifs périrent en cette occaſion. Telle fut la punition temporelle que Dieu éxerça ſur les Juifs, & pour avoir refuſé de venir à ſon feſtin, & pour avoir fait mourir ſes ſerviteurs, & principalement ſon propre Fils (quoique cette cauſe ne ſoit point exprimée ici) qu'il avoit envoyés les y inviter. Mais leur punition ſpirituelle fut encore bien plus terrible: car la lumiére de la vérité leur fut ôtée; & la grace qui leur avoit été offerte avec tant de bonté, fut transferée aux Gentils, comme nous allons voir dans la ſuite de la parabole.

Alors il dit à ſes ſerviteurs : Le feſtin eſt tout prêt ; mais ceux qui y avoient été appellés, n'en étoient pas dignes : allez-vous-en dans les carrefours, & appellez aux noces tous ceux que vous trouverez. Cette punition ſpirituelle commença dès avant la ruine des Juifs. Cela paroît par le diſcours que ſaint Paul & ſaint Barnabé leur tinrent hardiment (*a*) : Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu ; mais puiſque vous la rejettez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons préſentement vers les Gentils. Ils allérent en effet les chercher par toute la terre, préchant à tous indifféremment & ſans acception de perſonnes, pour donner de l'émulation aux Juifs, & les faire repentir de leur obſtination.

Ses ſerviteurs s'en allant alors par les rues, aſſemblérent tous ceux qu'ils trouvérent, bons & mauvais. A proprement parler, tous étoient mauvais ; car pour pouvoir être bon, il falloit être au moins dans la ſale du feſtin, c'eſt-à-dire, dans l'Egliſe où n'étoient pas encore ceux qu'on y alloit inviter. Ceux donc que l'Ecriture appelle mauvais, l'étoient en effet par la corruption générale de la nature, & par les pechés qu'ils y avoient ajoûtés : & ceux qu'elle appelle bons, ne l'étoient pas, en prenant ce mot à la rigueur, comme lorſque l'on

(*a*) Act. 13. 46.

dit qu'un Chrétien eſt bon ; mais ils l'étoient par comparaiſon à ces Payens, qui, outre le crime de l'idolatrie commun à tous, s'étoient rendus coupables des vices groſſiers & abominables, pour leſquels ſaint Paul dit qu'ils avoient été abandonnés à leur ſens réprouvés.

Et la ſale des noces fut remplie de perſonnes qui s'aſſirent à table. Les Apôtres ayant été envoyés pour inviter, leur parole ſe répandit par toute la terre, & le bruit de leur voix ſe fit entendre juſqu'aux extrémités du monde. Combien de gens s'aſſemblérent-ils à leurs paroles, dit S. Auguſtin (*a*) ? quel concours de peuple ſe fit-il ? Mais voici le jugement que porte ce S. Docteur de toute cette multitude, dont la ſale des noces, c'eſt-à-dire, l'Egliſe, fut remplie : Les uns ſont vraiment convertis, beaucoup le ſont fauſſement ; ceux qui ſont vraiment convertis étant en plus petit nombre, & ceux qui le ſont fauſſement étant beaucoup davantage. Il ſe plaignoit (*b*) que de ſon temps de grandes foules de Chrétiens rempliſſoient les Egliſes, preſſoient les murailles, ſe ferroient & s'étouffoient preſque ; & qu'auſſi-tôt que l'on donnoit des jeux publics, ces mêmes perſonnes alloient en foule à l'amphithéatre, comme aujourd'hui on va de l'Egliſe au cabaret, aux aſſemblées, aux ſpectacles.

(*a*) Sur le Pſ. 39. (*b*) Ibid.

Le Roi entra enſuite pour voir ceux qui étoient à table, pour voir s'il n'y avoit rien d'indigne d'un tel époux, & d'une telle épouſe.

Et ayant apperçu un homme qui n'avoit point la robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré en ce lieu ſans avoir la robe nuptiale ? Ce n'eſt donc pas aſſez d'être dans la ſale des noces, d'y faire extérieurement profeſſion d'être Chrétien, de s'aſſeoir à table, de participer aux Sacremens; il faut être revêtu de la robe nuptiale. L'Egliſe nous fait entendre dans l'Epître de ce jour en quoi cela conſiſte. C'eſt à être revêtu de l'homme nouveau, après s'être dépouillé du vieil homme, c'eſt-à-dire, à renoncer à la vie qu'on a menée ſelon l'illuſion des paſſions, pour mener une vie toute nouvelle dans une juſtice & une ſainteté véritable; ce qui doit être l'ouvrage de Dieu en nous, & l'effet de ſa grace. On peut voir l'explication de l'Epître.

Et cet homme demeura muet. Ne pouvoit-il donc pas répondre, qu'ayant témoigné qu'il vouloit ſe corriger, on l'avoit laiſſé entrer en lui donnant l'abſolution, après quoi on lui avoit dit de ſe mettre à table ? Il eſt vrai que la facilité d'abſoudre toute ſorte de pécheurs, pourvû qu'ils diſent qu'ils veulent bien renoncer au peché, ce qu'ils diſent tous, pourroit donner aujourd'hui lieu à cette réponſe. Mais comme elle ne

juſtifie point les pécheurs devant Dieu, & qu'elle ne fait qu'accuſer les Confeſſeurs à qui cette facilité peut être attribuée, c'eſt demeurer muet que de n'en avoir point d'autre à faire.

Alors le Roi dit à ſes gens : Liez-lui les pieds & les mains, & jettez-le dans les ténébres extérieures. Eſt-ce donc une ſi grande faute de s'aſſeoir à un feſtin de noces ſans robe nuptiale, pour mériter une ſi effroyable punition ? Et que pouvoit-il arriver de pis à cet homme, ſi on lui avoit vû commettre toute ſorte de crimes dans le lieu du feſtin ? Cela paroît dur à l'eſprit qui ne s'arrête qu'à l'écorce de la parabole, qui ne ſe figure qu'un Roi mortel, des noces humaines, une robe matérielle. Mais il faut rompre cette écorce, & chercher la vérité qu'elle renferme : il faut voir ce que Jeſus-Chriſt a voulu dire, ſans s'arrêter aux ſignes dont il s'eſt ſervi pour nous les faire entendre. Ce Roi, comme nous avons dit, c'eſt Dieu même. Le temps auquel il prononce cet arrêt terrible, c'eſt le Jugement dernier. Les hommes ont eu tout le temps qui le précede pour aller au feſtin, & pour s'y préparer. Chacun s'eſt dépouillé du vieil homme dans le Baptême, & a été revêtu du nouveau. Si le peché lui a fait perdre cette précieuſe robe de l'innocence ; ſi l'ayant perdue, il a abuſé du temps & des graces qu'il a peut-être eues pour travailler à la recouvrer, il doit s'attendre que le

temps de la miſéricorde étant paſſé, il éprouvera les effets de la juſtice & de la colére de Dieu, ſans qu'il puiſſe ni s'échaper, ni ſe défendre, ayant les pieds & les mains liées. Dans cet équipage, il ſera jetté dans les ténébres -du dehors; pendant que ceux qui en ſeront trouvés dignes, ſeront au ſouper de l'Agneau dans une ſale éclairée. On peut encore entendre d'une autre maniére, que ſes pieds & ſes mains ſeront liées. C'eſt que ſes affections figurées par les pieds deviendront immobiles & invariables. Ce qu'il aimera alors, il l'aimera toujours; ce qu'il n'aimera pas, il ne l'aimera jamais. Ses mains ſeront liées, parce qu'il ſe trouvera dans cette nuit profonde & obſcure où perſonne ne pourra travailler à faire de bonnes œuvres. Et de-là vient qu'il ſe trouvera dans des *ténébres extérieures*, c'eſt-à-dire, extrêmes & incapables d'être éclairées, qui le tiendront hors de Dieu, ſans aucune eſpérance de retour.

Mais comme la juſtice de Dieu prépare des ſupplices & des tourmens à ceux qui ſe plaiſent dans les œuvres de ténébres, Jeſus-Chriſt ne ſe contente pas de dire qu'il ſera jetté dans les ténébres extérieures; il ajoûte que *là il y aura des pleurs & des grincemens de dents*, afin que ceux qui deviennent ténébres par l'infidélité & l'injuſtice, ne s'imaginent pas que dans ces ténébres extérieures dont Jeſus-Chriſt les menace, ils puiſſent encore

jouir des plaiſirs qu'ils trouvent ici-bas dans le peché. (*a*) Car il eſt juſte qu'en punition de ce que leur volonté abuſe injuſtement des biens de cette vie, la juſtice de Dieu leur faſſe ſouffrir contre leur volonté les maux de l'autre.

Cependant Jeſus-Chriſt voulant nous faire voir que cet homme ſeul marquoit un corps entier compoſé de pluſieurs, après l'avoir fait jetter dans le ſupplice qu'il méritoit, il ajoûte auſſi-tôt : *Car il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.* Après qu'un ſeul eſt rejetté d'entre un grand nombre, Jeſus-Chriſt n'auroit pas dit qu'il y a peu d'élus, ſinon parce que cet homme unique figuroit la grande multitude de ceux qui n'ont du goût que pour les choſes d'ici-bas ; de ceux qui préferent à Dieu les faux plaiſirs de la terre ; de ceux qui cherchent leurs interêts, & non ceux de Jeſus-Chriſt. Au lieu que le nombre de ceux qui demeurent au feſtin, & qui repréſentent les élus, paroît bien moindre ; puiſqu'il ne renferme que ceux qui n'ont plus de goût que pour les choſes du Ciel, qui ont l'eſprit appliqué aux biens éternels, qui vivent en ce monde dans une ſainte inquiétude, & avec une crainte continuelle d'offenſer Dieu, qui ſont toujours dans la vigilance & ſur leurs gardes pour ne point pécher, qui après avoir péché ne rougiſſent point de

(*a*) S. Aug. Lettre 140.

confeſſer leurs fautes, qui ſont humbles & doux, qui ſont juſtes, ſaints & purs.

PRIERE.

SEigneur, faites-nous la grace d'être de ce plus petit nombre de vos Elus. Vous nous avez fait celle d'être du grand nombre des appellés ; & par un effet de cette même bonté nous nous trouvons dans la ſale du feſtin, ſéparés de ces Juifs ingrats & inſenſés, qui ſur de vains prétextes ont refuſé d'y venir. Nous n'avons donc plus à craindre, Seigneur, que le ſort de ce malheureux, qui pieds & mains liées fut précipité dans les profondes & épaiſſes ténébres de l'enfer, pour y ſouffrir des tourmens qui font horreur, & pour y verſer des torrens de larmes dont la ſource ne tarit point. Sort terrible ! ſort auquel on ne penſe pas aſſez ! Que ne devons-nous point faire pour l'éviter ? Y a-t'il un moment de notre vie qui n'y dût être employé ? Cependant, Seigneur, à peine y employons-nous quelques momens. L'ambition, les plaiſirs, les richeſſes partagent & occupent toute notre vie. Nous n'avons pas allegué les excuſes des Juifs pour nous diſpenſer de venir à votre feſtin : mais ne les retournerez-vous pas contre nous, pour nous en chaſſer honteuſement ?

Nulle reſſource que dans votre grace, qui nous renouvelle intérieurement dans le cœur, qui nous revêtе de vos dons pour

paroître avec la robe nuptiale au festin de ces noces où nous sommes vos conviés & vos épouses, où vous vous communiquez à nous par tant de graces, où l'Epoux est la viande même que nous mangeons.

Seigneur, faites-nous la grace de mener une vie digne d'un si grand honneur, digne de jouir de si grands avantages, & d'en espérer encore de plus grands. Remettez-nous toujours devant les yeux l'excellence des viandes que l'on sert à ce festin. Faites que nous y rapportions toutes nos pensées, tous nos desirs, tous nos soins, toutes nos actions, tous nos pas; ensorte qu'interrogés nous puissions répondre en tout temps avec vérité, que nous allons à ce festin, que nous y pensons, que nous le désirons, que nous travaillons & agissons pour nous en rendre dignes.

Vous nous avez revêtus de la robe nuptiale dans le Baptême: donnez-nous la grace de la conserver jusqu'à la fin, ou de la réparer par une solide pénitence; afin qu'au jour que vous entrerez dans la sale du festin, ne trouvant rien en nous qui offense vos yeux, vous nous fassiez passer du festin de la terre au souper du Ciel, d'où personne ne pourra être exclus.

LE VINGTIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de ſaint Paul aux Ephéſiens.* Ch. 5. V. 15.

MEs freres ; Ayez ſoin de vous conduire avec une grande circonſpection, non comme des perſonnes imprudentes, mais comme des hommes ſages ; rachetant le temps, parce que les jours ſont mauvais. Ne ſoyez donc pas indiſcrets ; mais ſçachez diſcerner quelle eſt la volonté du Seigneur : & ne vous laiſſez pas aller aux excès du vin, d'où naiſſent les diſſolutions ; mais rempliſſez-vous du ſaint Eſprit, vous entretenant de pſeaumes, d'hymnes, & de cantiques ſpirituels, chantant & pſalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur, rendant graces en tout temps & pour toutes choſes à Dieu le Pere au nom de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & vous ſoumettant les uns aux autres dans la crainte de Jeſus-Chriſt.

MES FRERES, ayez ſoin de vous conduire avec une grande circonſpection, non comme des perſonnes imprudentes, mais comme des hommes ſages. L'Apôtre continue à donner aux Ephéſiens des avis utiles à toute l'Egliſe dans tous les temps. Car il n'y en a point où chaque fidéle n'ait beſoin de ſe conduire avec une grande circonſpection. Il eſt toujours environné d'ennemis & d'obſtacles du ſalut. Or la circonſpection eſt cette partie de la prudence qui les découvre & qui les éloigne ou les évite. Elle les découvre par la lumiére de la foi que nous recevons de Jeſus-Chriſt ; car il eſt la lumiére du monde (*a*). Ce n'eſt qu'en le ſuivant qu'on ne mar-

(*a*) Joan. 8. 12.

che point dans les ténébres, & qu'on a la lumiére de la vie. Plus on le ſuit de près, plus on eſt éclairé de cette divine lumiére, plus on a de circonſpection & de prudence. Il ne ſuffit pas d'en faire paroître dans quelque occaſion ; mais elle doit tellement accompagner toutes nos actions, que l'on puiſſe dire de nous ce que ſaint Paul dit aux Ephéſiens dans le même chapitre d'où cette Epître eſt tirée, Vous êtes lumiére en notre Seigneur. Vous devez donc marcher, conclut-il immédiatement après, comme des enfans de lumiére, c'eſt-à-dire, comme des perſonnes fort éclairées. Et un peu plus bas il ajoûte ces paroles de notre texte, comme un autre concluſion de ce qu'il les avoit appellés enfans de lumiére : *Ayez donc ſoin de vous conduire avec une grande circonſpection.* Servez-vous de la lumiére dont Dieu vous éclaire par Jeſus-Chriſt, premiérement pour découvrir les piéges que les ennemis de votre ſalut vous tendent, & pour les éviter : en ſecond lieu, pour éclairer & pour édifier vos freres, & les Payens mêmes parmi leſquels vous vivez, malgré leurs mauvaiſes préventions contre vous. Par-là vous ferez paroître que vous êtes des hommes remplis de la ſageſſe de Dieu, & vous éviterez d'être blâmés comme des perſonnes imprudentes qui ſe conduiſent ſans circonſpection, ou qui n'en ont point une aſſez grande & proportionnée à

l'occaſion où ils ſe trouvent ; ou qui n'en ont qu'une fauſſe comme les prudens du ſiécle, qui ſuivent leurs propres lumiéres, ou celles de la raiſon corrompue.

Rachetant le temps, parce que les jours ſont mauvais. Les jours ne ſont proprement ni bons ni mauvais. Ce ſont des parties du temps toujours réglées & toujours égales. Ils ſont tous de vingt-quatre heures. Ce n'eſt donc que par rapport aux hommes qu'ils ſont bons ou mauvais. Deux choſes, dit S. Auguſtin, (*a*) font que les jours ſont mauvais ; la miſére, & la malice des hommes. Ainſi depuis le peché originel qui a fait chaſſer Adam du Paradis terreſtre, les jours n'ont plus été que de mauvais jours. Mais ils peuvent être plus mauvais en un temps qu'en un autre, & à l'égard de certaines perſonnes qu'à l'égard des autres. Jacob croyoit que ſes jours avoient été fort mauvais, lorſqu'il répondit à Pharaon qui lui demandoit ſon âge, (*b*) que le petit nombre d'années qu'il avoit vécu, avoit été traverſé de beaucoup de maux, *Parvi & mali.* D'autres menent une vie moins traverſée, & en cela plus heureuſe & plus tranquille. Mais ceux qui ſont bien inſtruits, dit le même ſaint Auguſtin, (*c*) ne laiſſent pas de comprendre, quelque douceur & quelque tranquillité qu'ils éprouvent, que cette vien'eſt qu'une tentation ; ou, comme le ſaint Eſprit

(*a*) Serm. 167. (*b*) Geneſ. 47. 9. (*c*) Serm. 124.

a dit par la bouche de Job, qu'une guerre continuelle. Deux bourreaux tourmentent alternativement notre ame, (*a*) la douleur & la crainte. Quand elle eſt ſans maux, elle eſt tourmentée par la crainte ; & quand elle en a, c'eſt la douleur qui la tourmente. Deux autres bourreaux la ſollicitent au peché ; l'erreur, & la terreur. Car le démon lui a tendu des piéges qui dureront juſqu'à la fin du monde. Dans ces piéges, il y a mis l'erreur & la terreur ; l'erreur, pour attirer ſubtilement les ames & pour les empoiſonner ; la terreur, pour les intimider & pour les emporter de force. Il n'y a point d'autre moyen de ſe délivrer de ces piéges que de fermer la porte de la concupiſcence contre l'erreur, & la porte de la crainte contre la terreur ; ce qui eſt pour l'ame un éxercice pénible & laborieux, qui rend ſes jours fort mauvais. Ce qui la doit conſoler, (*b*) eſt que ces mauvais jours la font avancer dans la vertu. Par eux elle apprend à ſe connoître, à combatre, à vaincre pour être couronnée après que les mauvais jours ſeront paſſés, & qu'elle n'en aura plus que de bons, ou plutôt qu'un ſeul bon qui ne finira jamais. Avant ce temps-là perſonne ne doit eſpérer d'avoir des jours bons. Car comment ſe pourroit-il faire qu'au milieu des tempêtes on pût traverſer toute la mer de ce monde ſans aucune affliction ?

(*a*) Aug. *in* Pſ. 30. (*b*) In Pſ. 60.

Cela n'eſt arrivé à perſonne, pas même à Jeſus-Chriſt. Si cela étoit arrivé à quelqu'un, cette ſorte de tranquillité ſeroit plus à craindre que la tempête même : (*a*) *Si contigit alicui, plùs metuenda eſt ipſa tranquillitas.* Quiconque eſt véritablement Chrétien, n'attend ſur la terre que des maux. Il ſçait que l'Evangile ne lui prédit & ne lui promet autre choſe. Il n'a garde de ſe promettre ce que l'Evangile ne lui promet pas. (*b*) Il ne dit point qu'il viendra pour lui des temps meilleurs & plus tranquiles. Il ſçait que tous les temps ſont ſujets à la tentation, & que celle de la proſpérité & de la tranquillité n'eſt pas moins à craindre qu'une autre. On n'attaque plus tout le corps de Jeſus-Chriſt par des édits qui gênent la conſciencedes Chrétiens. Ou ſi l'Egliſe eſt encore combatue par ce genre de perſécution ouverte & violente, ce n'eſt plus que dans quelques-unes de ſes parties. Si une Egliſe, dit ſaint Auguſtin, (*c*) c'eſt-à-dire, un Diocéſe, ſouffre une ſemblable perſécution, une autre ne la ſouffre pas. Mais elles ſouffrent toutes la perſécution des mauvais Chrétiens qui ſe ſont ſi fort multipliés dans ces derniers temps, ſelon qu'il a été figuré par cette pêche du Sauveur, qui précede ſa paſſion.

Il n'y a donc que des imprudens qui s'expoſent à être ſurpris dans une fauſſe

(*a*) Aug. in Pſ. 41. n. 16. (*b*) In Pſ. 96.
(*c*) In Pſ. 30.

ſûreté, qui puiſſent ſe promettre la paix en ce monde, & des jours heureux. Mais les hommes ſages, les enfans de lumiére, qui ſe conduiſent avec une grande circonſpection, ſont perſuadés qu'en tout temps les jours ſont mauvais. Et comme ils voient que l'Apôtre fonde ſur cette importante vérité l'avis qu'il donne aux Ephéſiens de racheter le temps, ils s'y fondent de même pour le pratiquer.

Mais comment pratiquer cet avis? Qu'eſt-ce que ce temps que l'on rachete? Quel prix donne-t'on, & à qui? Racheter le temps, c'eſt ſe défendre par tous les moyens poſſibles de la malice des mauvais jours; c'eſt ménager tous les momens de la vie aux dépens de tout, pour les employer aux bonnes œuvres; c'eſt faire enſorte qu'on ait le temps libre pour s'appliquer à Dieu; c'eſt procurer à ſon ame, à quelque prix que ce ſoit, le temps & le repos dont elle a beſoin pour ſe guérir, pour ſe fortifier, pour ſe nourrir. Il n'y a de temps perdu que celui où l'on offenſe Dieu, ou celui où l'on ſe met en danger de l'offenſer. Tout ce que l'on fait donc pour éviter le peché, ou l'occaſion du peché, eſt le prix du temps qu'on rachete. Ce prix eſt différent, ſelon la différence des tentations ou des circonſtances où l'on ſe trouve. Les Ephéſiens & les autres Chrétiens des premiers ſiécles ont racheté quelquefois le temps en ſouffrant la perte de leurs biens,

quelquefois en ſacrifiant à Dieu leur vie même par le martyre. D'autres, comme les Pauls, les Antoines, les Hilarions, l'ont été racheter dans la ſolitude ; (*a*) & c'eſt la conſidération des troubles & des ſcandales du monde, c'eſt-à-dire, des mauvais jours, qui fait naître dans le cœur des ſerviteurs de Dieu l'envie de racheter le temps de cette maniére par la retraite dans une ſolitude. D'autres le rachetent par les larmes de la pénitence, d'autres par les aumônes. Deux ſortes de perſonnes entrent pour racheter le temps dans les Monaſtéres bien réglés ; les innocens, & les pécheurs : les uns, parce qu'ils croient y conſerver avec plus de facilité l'innocence de leur baptême ; les autres, parce qu'ils y trouvent plus de ſecours pour la recouvrer par une ſolide pénitence. Il y en a qui ſouffrent une injure, ou qui abandonnent un bien temporel, pour racheter le temps qu'ils perdroient à la ſollicitation & aux inquiétudes d'un procès. Enfin il y en a qui, ſuivant l'Evangile, rachetent le temps en donnant un de leurs yeux, une main, un pied, c'eſt-à-dire, en ſe privant de ce qui leur eſt le plus néceſſaire. Toutes ces différentes maniéres de racheter le temps ont cela de commun, que la charité y entre comme principe, & comme fin. Sans cela rien ne pourroit être un prix juſte & ſuffiſant

(*a*) Aug. in Pſ. 54. n. 8.

du temps perdu, ou en péril de l'être ; Dieu ne recevant en payement que ce qu'on a reçu de lui comme principe, & qu'on lui rapporte comme fin derniére. C'eſt donc ainſi que l'on rachete le temps, & que l'on change des jours mauvais en des jours de ſalut, qui ſont ſuivis d'un jour éternellement heureux.

Ne ſoyez donc pas indiſcrets, mais ſçachez diſcerner quelle eſt la volonté du Seigneur. Ne ſoyons donc pas ſi indiſcrets que de prendre part en aucune maniére à la corruption du monde, qui rend les jours mauvais. Mais employez le temps que vous aurez racheté, à étudier en chaque occaſion ce que Dieu demande de vous, ce qui eſt bon, ce qui eſt agréable à ſes yeux, ce qui eſt parfait ; pour l'accomplir parfaitement, & dans la ſeule vûe de lui plaire.

Ne vous laiſſez pas aller aux excès du vin, d'où naiſſent les diſſolutions. Ces paroles renferment un avis & une inſtruction. L'avis, ou plutôt le commandement, eſt d'éviter l'intempérance & l'excès du vin. L'inſtruction eſt de nous apprendre que le vin pris avec excès porte aux diſſolutions, & ſurtout à l'impureté ; parce qu'il donne au corps des forces pernicieuſes, une ardeur criminelle, une joie charnelle, une hardieſſe préſomptueuſe ; qu'il produit l'oubli de Dieu, & trouble ou fait perdre la raiſon. C'eſt particuliérement dans la vûe de ces

mauvais effets, que ſaint Auguſtin (*a*) appelle l'yvrognerie une peſte, un vice commun dont l'empire a beaucoup de force & d'étenduë. Et ç'a été pour en inſpirer plus d'horreur aux Fidéles, que l'Apôtre a ajoûté que les diſſolutions en naiſſent; car quoique ce mot ſe puiſſe prendre pour toute ſorte de débauches & d'intempérances, les meilleurs Interprétes croient néanmoins qu'il ſignifie ici plus particuliérement, & dans l'intention de l'Apôtre, les crimes d'impureté. Ce qui fait voir que ce ſeroit renverſer étrangement toutes les notions, & s'éloigner de la doctrine de ſaint Paul, de s'imaginer que ces ſortes de crimes puiſſent être moindres devant Dieu que les excès du vin. Si cela étoit, l'Apôtre auroit mal raiſonné en nous voulant faire éviter un vice par la conſidération d'un autre vice qu'il produit, qui ſeroit moindre, & par conſéquent moins à fuir que le premier. Nous voyons d'ailleurs que l'Egliſe a toujours mis une grande différence entre les excès du vin ou les yvrogneries, & les diſſolutions ou les impudicités. Car au lieu que l'yvrognerie n'étoit ſoumiſe à la pénitence publique, au moins en quelques endroits, que lorſqu'elle étoit fréquente & aſſidue, *ſi aſſidua ſit*, le vice des diſſolutions & des impudicités étoit regardé comme un ſi grand crime, du temps de ſaint Auguſtin (*b*), & ſans contradiction

(*a*) Epiſt. 93. (*b*) Epiſt. 22.

près

près de ſix cens ans depuis, que quiconque s'y laiſſoit aller étoit jugé indigne, non-ſeulement des charges Eccléſiaſtiques, mais même de la participation des Sacremens. Et ce ſaint Docteur dit que c'eſt avec beaucoup de raiſon qu'on en uſoit de la ſorte. Ce n'eſt pas qu'il ne trouvât à redire de ce que l'yvrognerie n'étoit pas punie en Afrique par les mêmes peines, & qu'il ne la regardât auſſi-bien que l'Apôtre, comme un vice qu'on ne ſçauroit aſſez déteſter, ni éviter avec aſſez de ſoin. Mais il eſt certain que l'un & l'autre déteſtoient encore davantage les crimes d'impureté; puiſqu'ils s'en ſervent pour inſpirer plus d'horreur de l'yvrognerie, comme en étant la mere & la compagne ordinaire. C'eſt ainſi que l'on doit parler de ces deux vices, conformément à la doctrine de l'Apôtre, ſans mettre l'yvrognerie au deſſus de l'autre. L'Apôtre n'en a pas eu d'autres idées, comme il paroît ici par ſon raiſonnement; & l'Egliſe a toujours dans ſa conduite ſuppoſé que les vices d'impureté étoient plus condamnables que l'yvrognerie.

Mais rempliſſez-vous du ſaint Eſprit. Il oppoſe à cette pernicieuſe yvreſſe cauſée par l'excès du vin, une autre yvreſſe ſainte cauſée par la plénitude du ſaint Eſprit, & qui a des effets tout oppoſés. Car elle donne à l'ame une ſainte joie, un courage humble, des forces ſalutaires; elle fait oublier le monde & ſes délices; elle ôte l'uſage de

la raiſon corrompue, pour ſuivre par la foi laraiſon ſouveraine & ſouverainement ſainte qui eſt Dieu. Le cœur de l'homme ne peut être vuide. Il faut néceſſairement qu'il ſoit rempli d'une maniére ou d'une autre. Ce n'eſt que dans le ciel qu'il ſera rempli entiérement du ſaint Eſprit, qu'il accomplira le grand commandement de l'amour dans toute ſa perfection & dans toute ſon étenduë, & que ſa charité ſera pure & ſans aucun mélange de cupidité. Dans cette vie, quelque ſaint que l'on ſoit, l'on a toujours beſoin de dire à Dieu : Pardonnez-nous nos offenſes, Convertiſſez-nous, Sauvez-nous. Il faut donc qu'il y ait dans le cœur quelque amour étranger qui offenſe les yeux de Dieu, qui n'eſt pas tourné vers lui, & qui eſt périſſable. C'eſt de quoi le cœur doit ſe vuider. Il eſt imprudent quand il ne travaille pas à cela. Il perd tout le temps qu'il emploie à autre choſe, parce qu'il n'en a point de reſte. Tant qu'il vivra, il aura toujours quelque choſe à vuider & à remplir. Il ne vit même que pour cet éxercice, & c'eſt ſur quoi il ſera jugé de Dieu. Le démon eſt toujours prêt de verſer dans le cœur l'eſprit du monde, ou l'amour de ſoi-même. Le cœur reçoit cet eſprit ou cet amour, en conſentant au peché : ainſi il n'a beſoin que de ſoi-même pour faire cette malheureuſe acquiſition. Mais pour recevoir la charité que le ſaint Eſprit y répand, il a beſoin

du ſaint Eſprit. C'eſt lui ſeul qui a la clef du cœur. Il l'ouvre par ſa grace, en lui donnant une bonne volonté, en lui inſpirant ſon amour. Il le tient ouvert par ſa grace, en faiſant que cet amour prie en lui & s'applique à toutes ſortes de bonnes œuvres. Par-là l'eſprit ou l'amour du monde ſe retire & diminue, & l'eſprit ou l'amour de Dieu augmente à meſure, ſe fortifie, regne & domine dans le cœur. Il faut qu'il ſoit parvenu juſques-là au moins en quelque degré dans tous les juſtes. Mais il faut qu'il régne & domine en eux d'une maniére plus parfaite, pour pouvoir dire qu'ils ſont remplis du ſaint Eſprit, comme il a été dit des Apôtres (*a*), & comme on le peut dire de toutes les perſonnes qui ſont beaucoup à Dieu, plus ou moins, ſelon la meſure de la ſainteté & de la juſtice qui les fait être à Dieu.

Vous entretenant de Pſeaumes, d'Hymnes, & de Cantiques ſpirituels. Le cœur pouſſe au dehors ce dont il eſt rempli. S'il eſt plein & poſſédé de l'amour du monde, ſes paroles, ſes diſcours, ſes chanſons ſe ſentiront de cet amour profane. Au contraire, ſi c'eſt le ſaint Eſprit qui le remplit, il s'entretiendra dans lui-même & avec les autres, de Pſeaumes, d'Hymnes, & de Cantiques ſpirituels : de Pſeaumes, en méditant ou en faiſant retentir par le ſon de ſa voix ou de quelque inſtrument, des choſes bonnes

(*a*) Act. 2. 4.

qui l'excitent & qui l'animent de plus en plus dans l'amour & le ſervice de Dieu : d'Hymnes, en occupant ſon eſprit, & éxerçant ſa langue à ce qui loue & glorifie Dieu plus immédiatement, & qu'il trouve en lui d'imitable : de Cantiques ſpirituels, en ſe laiſſant aller doucement & tranquillement aux mouvemens de cette joie céleſte que produit en lui l'eſpérance des biens futurs, & qui ſe repand au dehors par des airs & des chanſons : non de ces chanſons profanes qui empoiſonnent par un faux plaiſir les enfans de Babylone qui les chantent ou qui les entendent chanter, & qu'on ne ſçauroit aſſez ſupprimer ; mais par des chanſons ſpirituelles qui appartiennent à la céleſte Jeruſalem, dont le ſouvenir réjouit ceux qui retournent & qui aſpirent vers elle, qui ſont un effet & un regorgement, pour ainſi dire, de la plénitude du ſaint Eſprit, & qui ſont propres à l'attirer en eux pour en être remplis de plus en plus. On n'en ſçauroit aſſez introduite l'uſage parmi les peuples; car ce n'eſt ſeulement pas aux perſonnes religieuſes que l'Apôtre les recommande, mais aux artiſans dans leurs boutiques, & aux ſimples fidéles dans leurs maiſons.

Chantant & pſalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur. Pour bien faire une œuvre ſi ſainte, il faut s'y appliquer, non ſuperficiellement & avec nonchalance, mais avec zéle & avec un grand ſoin,

comme à une choſe de la derniére importance, & que l'on appelle l'œuvre, l'Office ou le ſervice de Dieu. Ce qui ne vient que du bout des lévres, qui ſont comme l'extérieur & la ſuperficie du cœur, n'honore point Dieu, & il le rejette avec indignation. Rien ne peut lui plaire & mériter d'être éternellement récompenſé, que ce qui part du fond d'un cœur qui eſt à lui, & qui eſt uni en lui au prochain. La gloire du Seigneur ne doit point être oubliée; car ſi le cœur avoit en chantant & pſalmodiant, quelque vûe ſecrette de vanité ou de complaiſance, & non la pure gloire du Seigneur, il perdroit tout le fruit de ſon chant & de ſa pſalmodie, & offenſeroit le Seigneur, au lieu de l'honorer. C'eſt ce que doivent beaucoup conſiderer ceux & celles qui ont l'honneur d'être en quelque ſorte les langues de l'Egliſe, & qui ſont entrés volontairement dans l'engagement de dire & chanter ſon Office public. Ils voient ici combien cette ſainte pratique eſt ancienne. Les Apôtres l'avoient tirée des Juifs. Ils la perfectionnérent, & la tranſmirent aux Fidéles. Elle eſt proprement le partage des ſeuls Eccléſiaſtiques, & des perſonnes qui ſont deſtinées & conſacrées à cette divine fonction. Ce ſont ceux qui d'obligation prient au nom de tous les Fidéles, dont le commun n'aſſiſte ordinairement que peu à l'Office. Les Eccléſiaſtiques en ſont chargés;

l'Egliſe les a députés pour louer Dieu, & pour le prier, non ſeulement pour eux, mais pour toute la communauté des Fidéles. Et afin qu'ils puſſent uniquement vaquer à cette fonction, les Fidéles, dit un Empereur (*a*), ont fondé des Egliſes, & les out dotées de leurs biens. S'ils ne s'en acquitent donc pas en la maniére que le dit ici l'Apôtre, ils doivent appréhender qu'ils ne ſoient reſponſables au tribunal de Dieu des maux temporels & ſpirituels qui arrivent à l'Egliſe, & qu'ils auroient pû détourner en s'acquitant avec piété d'un devoir ſi important.

Rendant graces en tout temps & pour toutes choſes à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. L'action de graces doit être de tout, parce que nous n'avons rien de bon que nous n'ayons reçu, juſqu'à l'action de graces même que nous lui rendons. Elle doit ſe rendre *en tout temps*, dans la proſpérité & dans l'affliction; *& pour toutes choſes*, parce qu'il n'y en a point que Dieu ne faſſe réuſſir à l'avantage de ceux qu'il aime pour l'éternité: *A Dieu le Pere*, comme le principe ſans principe de tout ce qui eſt dans le ciel & ſur la terre: *Au nom de notre Seigneur Jeſus-Chriſt*, par qui, & en qui nous recevons tout ce que nous demandons au Pere céleſte.

Et vous ſoumettant les uns aux autres dans la crainte de Jeſus-Chriſt. Le ſaint Eſprit, dont l'Apôtre veut que les Fidéles ſoient

(*a*) *Juſtinien.*

remplis, n'eſt autre choſe que la charité de Dieu & du prochain. Et comme la charité de Dieu produit ce ſacrifice de louanges & d'actions de graces continuelles, qu'on lui offre dans les Pſeaumes, les Hymnes, & les ſacrés Cantiques, & que ce ſacrifice eſt ſi agréable à Dieu, qu'il en attire une plénitude plus abondante de l'amour divin; de même la charité du prochain produit cette humble ſoumiſſion que nous devons avoir premiérement pour ceux qui ſont au deſſus de nous, chacun ſelon leur rang, & puis pour nos égaux, & même en quelque maniére pour nos inférieurs. La charité aime & reſpecte Jeſus-Chriſt par tout où il eſt. Elle le conſidere dans tous ſes membres. Elle l'aime donc ſincérement dans tous ſes membres, & lui porte en eux intérieurement tout le reſpect & toute la déférence qu'elle lui doit. Pour ſa déférence extérieure, elle la regle ſur l'ordre de l'amour que la prudence chrétienne lui fait connoître: & ſoit qu'elle obéiſſe, ſoit qu'elle commande, ou qu'elle vive d'égale avec ſes freres, elle a toujours en vûe l'anéantiſſement où J. C. s'eſt réduit pour l'amour de nous.

PRIERE.

VEnez, Eſprit ſaint, rempliſſez nos cœurs du feu de votre amour, qui nous faſſe marcher à grands pas vers la bienheureuſe éternité. Rempliſſez-nous de cette ſageſſe d'en-haut, qui nous faſſe découvrir tous les

piéges que nous tendent les ennemis de notre ſalut, & qui nous les faſſe éviter avec toute la prudence & toute la circonſpection poſſible.

Nos pechés ont rendu mauvais les jours que nous avons paſſés. Les tentations & les périls d'y ſuccomber à tout moment rendent mauvais les jours préſens. Que nous reſte-t'il donc que de ménager aux dépens de tout ceux que nous avons encore à vivre, pour effacer par nos larmes la malice des paſſés, & pour ne nous pas laiſſer corrompre par la malice des préſens ? Enſeignez-nous, Seigneur, ce que nous avons à faire pour cela. Faites-nous connoître & diſcerner tout ce qui vous eſt agréable; & donnez-nous la grace de l'accomplir parfaitement. Que l'horreur de l'impureté nous en donne pour la bonne chere qui l'excite; que la plénitude & l'yvreſſe du ſacré vin nouveau de votre Eſprit ſaint, qui éleve & perfectionne la raiſon, nous éloigne de tout excès du vin qui la fait perdre; & que par un effet & un ſaint regorgement de cette plénitude déſirable, nous nous entretenions durant notre éxil de Pſeaumes, d'Hymnes, & de Cantiques ſpirituels, non-ſeulement dans les jours & dans les lieux qui vous ſont conſacrés, mais en tous lieux, tous les jours, au milieu de nos occupations & de notre travail; comme parlant à vous, & non d'un air ſéculier, ni d'une maniére

molle & efféminée ; non pour notre propre ſatisfaction, mais uniquement pour votre gloire, & pour vous remercier, ô Pere céleſte, de tout le bien que nous recevons de vous, que nous faiſons par vous, & que nous ne poſſédons que par vous, que nous n'obtenons qu'au nom de Jeſus-Chriſt votre Fils, à qui ſoit honneur & gloire en tout & par tout. Ainſi ſoit-il.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Jean.* Ch. 4. ℣. 46.

EN ce temps-là ; Un Officier dont le fils étoit malade à Capharnaüm, ayant appris que Jeſus venoit de Judée en Galilée, s'en alla le trouver, & le pria de venir chez lui pour guérir ſon fils qui ſe mouroit. Jeſus lui dit : Si vous ne voyez des prodiges & des miracles, vous ne croyez point. Cet Officier lui dit : Seigneur, venez avant que mon fils meure. Jeſus lui dit : Allez, votre fils ſe porte bien. Il crut à la parole que Jeſus lui avoit dite, & il s'en alla. Et comme il arrivoit, ſes ſerviteurs vinrent au devant de lui, & lui dirent : Votre fils ſe porte bien. Et s'étant enquis de l'heure qu'il s'étoit trouvé mieux, ils lui répondirent : Hier, environ la ſeptiéme heure du jour la fiévre le quitta. Son pere reconnut que c'étoit la même heure en laquelle Jeſus lui avoit dit : Votre fils ſe porte bien. Et il crut, lui & toute ſa famille.

UN OFFICIER dont le fils étoit malade à Capharnaüm, ayant appris que Jeſus venoit de Judée en Galilée, s'en alla le trouver, & le pria de venir chez lui pour guérir ſon fils qui ſe mouroit. C'étoit le ſecond voyage que Jeſus faiſoit en Galilée depuis ſon baptême. Dans le premier il changea l'eau en vin aux noces

de Cana. Il demeura enſuite quelque temps à Capharnaüm ville de la Galilée auſſi-bien que Cana. Il y fit durant ſon ſéjour pluſieurs guériſons miraculenſes qui pouvoient être venues à la connoiſſance de cet Officier: ce qui lui fit naître l'envie de s'adreſſer à lui pour la guériſon de ſon fils. Ce fut pour éviter la perſécution, que Jeſus quitta la Judée, où les Phariſiens ſes envieux avoient beaucoup de crédit, pour ſe retirer de nouveau en Galilée, où Herode Antipas, fils du grand Herode, qui avoit fait mourir les Innocens, commandoit en qualité de Roi. Il avoit paſſé par la Samarie, qui étoit le chemin ordinaire pour ceux qui venoient de Judée. Là s'étant aſſis fatigué, ſur le bord d'un puits, près de la ville de Sichar, où ſes Diſciples étoient allé chercher à manger, il découvrit à une femme qu'il étoit le Meſſie. Il fut reçu en cette qualité par ceux de la ville, où il demeura quelques jours pour les inſtruire. Il continua enſuite ſon voyage de Galilée; & étant arrivé à Cana, un Officier, apparemment du roi Herode, attiré par le bruit de ſa réputation, le vint trouver, & obtint le miracle rapporté dans l'Evangile.

Saint Grégoire dit qu'il ne contient rien de difficile. Et il eſt vrai que la lettre eſt claire, & n'auroit point beſoin d'explication ſi on vouloit s'y arrêter. Mais ce ne ſeroit pas entrer dans le deſſein ni du Fils de Dieu,

ni de l'Egliſe, que de ſe contenter ainſi de la part du Juif, en mépriſant celle du Chrétien, qui eſt la principale. Il faut donc chercher de quoi nourrir ſa foi dans un miracle qui fut fait pour l'établir, & profiter pour la guériſon de l'ame de ce qui ſe paſſa alors pour rendre au fils de cet Officier la ſanté du corps.

Ses empreſſemens pour la guériſon de ſon fils étoient une marque qu'il déſiroit beaucoup ſa ſanté; & c'eſt ce deſir qui le conduit au Médecin. Il s'en faut bien que l'on voye de ſemblables empreſſemens dans les pécheurs pour la guériſon de leurs ames. La plûpart ne ſçavent ſeulement pas qu'ils ſont malades, quoiqu'ils ſçachent fort bien qu'ils ſe font des bleſſures mortelles par leurs pechés. Ils n'ont pas accoûtumé de concevoir le peché ſous l'idée de bleſſure ou de maladie. Ils ne le regardent que comme une faute dont ils peuvent obtenir le pardon avec la même facilité, ou peut-être plus grande, qu'ils le commettent. S'il y en a qui regardent leurs pechés comme une maladie ou une plaie de leurs ames, ils ſont tellement aſſervis au malheureux plaiſir qu'ils trouvent dans cette maladie, qu'ils ne déſirent point leur guériſon, & ſe mettent encore moins en peine de la demander. Non-ſeulement ils traînent leur chaîne, comme ſaint Auguſtin avant ſa converſion; mais ils craignent comme lui d'en être dé-

livrés. Et comme on ne pourroit la détacher ſans toucher à la plaie qu'elle leur fait, ils repouſſent les Confeſſeurs, qui par la connoiſſance qu'ils ont des régles de l'Egliſe, & par les dons de ſageſſe & de force qu'ils poſſédent, pourroient leur rendre cet office, comme ce ſaint homme dit (*a*) qu'il rejettoit les avis d'Alype. N'ayant pas un véritable deſir d'être guéris, ni de renoncer parfaitement au peché ni pour toujours; & quelque motif de crainte ou de reſpect humain les obligeant d'ailleurs à recevoir de temps en temps les Sacremens de l'Egliſe, ils cherchent des Confeſſeurs lâches ou ignorans qui les flatent & les entretiennent dans leurs déſordres. Ainſi ils affectent de conſerver un extérieur de religion; mais dans le fond ils entretiennent toujours leurs paſſions, ils demeurent dans les occaſions du peché, ils y retombent ſans s'en être jamais bien relevés, parce qu'ils n'ont pas fait ce qu'il falloit pour cela.

Il y en a donc aujourd'hui fort peu qui imitent cet Officier dans les empreſſemens qu'il temoigne pour la maladie de ſon fils; c'eſt-à-dire, qui ayent un deſir très-grand & très-ſincére de procurer la ſanté à leur ame, comme il déſiroit très-fortement & très-ſincérement de faire rendre la ſanté à ſon enfant. Mais en quoi il y en a bien qui l'imitent, c'eſt en ce qu'il ne demandoit à Jeſus-Chriſt que la guériſon du corps. Car

(*a*) Conf. L. 6. c. 12.

combien y en a-t'il qui ne cherchent pas Jeſus-Chriſt par une charité pure & ſincére, mais par un amour intéreſſé ? A peine, dit ſaint Auguſtin, cherche-t-on Jeſus pour Jeſus même. On ne penſe point à lui, quand on n'eſt preſſé d'aucune affliction extérieure. Mais commence-t-on de craindre ou de ſentir quelque mal temporel, auſſi-tôt on va à Jeſus-Chriſt, on s'adreſſe à la ſainte Vierge, on invoque les Saints, on fait dire des Meſſes, on fait faire des neuvaines, on fait des vœux, on entreprend des pélerinages, on ſe recommande aux priéres des gens de bien. Et Dieu eſt ſi bon qu'il ne laiſſe pas quelquefois d'éxaucer des deſirs intéreſſés; non afin que nous en demeurions-là, mais afin de nous faire mériter les graces que nous ne lui demandions pas, & de nous préparer à les recevoir.

Les perſonnes riches tombent plus ordinairement dans ce défaut. Mais il y en a un autre auquel les pauvres gens ſont plus ſujets. Accablés de miſéres, & dépourvus des moyens de ſe ſoulager, s'ils découvrent dans quelques Miniſtres de Jeſus-Chriſt plus de tendreſſe pour les affligés, & plus de charité pour les pauvres qu'ils n'en voient dans les autres, ils s'adreſſent à eux: & ſous prétexte de chercher dans leur charité & dans leurs lumiéres les remédes néceſſaires pour les beſoins de leurs ames, il n'y cherchent que des remédes à leurs beſoins exté-

rieurs. Ils les en entretiennent juſque dans le tribunal de la pénitence ; & leurs confeſſions ſouvent ſe terminent à demander aux Confeſſeurs quelque ſoulagement ou dans la pauvreté qui les preſſe, ou dans quelqu'autre peine que les hommes leur ſuſcitent.

Que doivent faire dans cet embarras les Miniſtres de l'Egliſe ? Ce qu'a fait Jeſus-Chriſt à l'égard de l'Officier de notre Evangile ; éviter comme lui deux extrémités vicieuſes, & comme lui tenir le milieu de la prudence & de la charité. Ne s'arrêter qu'aux beſoins temporels qu'on leur expoſe ; ſe rendre faciles à employer l'autorité & le crédit que leur donnent les charges ſaintes où ils ont été élevés, pour procurer des graces temporelles ; & n'avoir pour but que d'acquerir & de s'attacher par-là un grand nombre de dévots & de dévotes : c'eſt une des extrémités dont les Miniſtres de l'Egliſe doivent s'éloigner, s'ils ne veulent déshonorer leur miniſtére, & ſe rendre en quelque ſorte les miniſtres des paſſions des hommes. Rebuter auſſi généralement & indifféremment tous ceux qui s'adreſſent à eux pour des beſoins temporels, ſans vouloir ſeulement les écouter, c'eſt retomber dans une autre extrémité mauvaiſe. Et le milieu qu'ils doivent prendre après Jeſus-Chriſt, eſt de gemir intérieurement de voir cet eſprit tout Judaïque avec lequel on s'adreſſe à eux, de plaindre l'imperfection de ces ames

foibles, de les inſtruire, & d'employer tous les moyens que la prudence inſpire pour les tirer de cet état ſi groſſier & ſi charnel dans lequel ils ſont. S'ils ont lieu après cela d'eſpérer qu'en leur accordant ce qu'ils demandent, ils pourront les gagner peu-à-peu à Dieu ; que les vérités du ſalut qu'ils leur diſent, en ſeront mieux écoutées & pratiquées avec plus de fruits : rien ne les empêche, ce ſemble, d'imiter le Fils de Dieu, qui fit ſervir la guériſon corporelle du fils de cet Officier, à la guériſon de l'ame du fils & du pere de ce malade.

Jeſus lui dit : Si vous ne voyez des prodiges & des miracles, vous ne croyez point. Ces paroles font voir que cet Officier, ou n'avoit point de foi, ou n'en avoit qu'une très-imparfaite. Et comme il étoit d'un pays où Jeſus avoit déja operé tant de miracles, & qu'il n'y avoit pas même long-temps que dans la ville de Cana, où il lui parloit, le changement d'eau en vin s'étoit fait, il y auroit lieu de s'étonner de voir dans cet Officier un ſi grand manquement de foi, ſi on n'étoit accoûtumé d'en voir de ſemblables dans la plûpart des Chrétiens de ce temps-ci. Les prodiges & les miracles paſſés ne les touchent plus. Les merveilles préſentes font peu d'impreſſion ſur leur eſprit. Des changemens divins & miraculeux ſe font tous les jours à leurs yeux ſur nos Autels, ſans que l'on remarque en eux une dévo-

tion proportionnée à nn objet ſi auguſte & ſi touchant. Perſonne n'eſt frapé des effets admirables de la meilleure maniére d'adminiſtrer le Sacrement de Pénitence. On voit par elle des Communautés, des Paroiſſes, des Villes entiéres toutes changées : cependant on n'eſt pas moins porté, ni à décrier cette pratique, ni à perſécuter ceux qui s'en ſervent. Il faut donc avouer que la foi eſt aujourd'hui bien foible & bien languiſſante, & que les miracles de la grace ne touchent plus guéres les cœurs. De ſorte qu'au lieu que Jeſus diſoit à cet Officier : *Si vous ne voyez des prodiges & des miracles, vous ne croyez point*, il pourroit nous dire maintenant, que lors même que nous voyons des miracles & des prodiges, nous ne donnons aucune marque d'une véritable foi.

Cet Officier lui dit : Seigneur, venez avant que mon fils meure. Il continue dans la foibleſſe & l'imperfection de ſa foi, ſi l'on peut donner ce nom à l'idée qu'il avoit de Jeſus-Chriſt. Il ſe borne à la ſanté corporelle de ſon fils, ne croyánt pas que Jeſus pût lui accorder autre choſe : il perſiſte à le prier de venir chez lui, croyant ſa préſence néceſſaire pour opérer ce qu'il demandoit. Jeſus lui avoit dit : *Si vous ne voyez des prodiges & des miracles, vous ne croyez point*, pour lui faire comprendre ſon incrédulité. Et lui trop fortement occupé de l'objet de ſon deſir, ne comprend rien à

ces paroles, & n'y fait pas même attention. Jeſus condeſcend donc à ſa foibleſſe, mais d'une maniére qui le guérit de ſa foibleſſe.

Allez, lui dit-il, *votre fils ſe porte bien.* Cette parole étoit efficace ; parce qu'en même temps qu'on la prononçoit, elle opéroit la ſanté qu'elle ſignifioit : comme celle-ci, Ceci eſt mon corps, eſt efficace & opere le changement qu'elle ſignifie, lorſque le Prêtre la prononce dans la ſainte Meſſe. Mais elle n'eſt ſuivie de ſon effet dans la bouche du Prêtre, que parce qu'il repréſente Jeſus-Chriſt, & qu'il la dit en ſon nom & par ſon autorité en vertu de l'ordre qu'il a reçu de l'Egliſe par l'impoſition des mains de l'Evêque : au lieu que Jeſus-Chriſt a operé ſur la terre tout ce qu'il a dit qu'il opéroit, par une puiſſance abſolue, ſouveraine, infinie, que le Verbe reçoit du Pere de toute éternité, & que ce même Verbe lui a communiquée dans le temps, en s'uniſſant à ſa nature humaine au moment de l'Incarnation.

L'Officier qui ne ſçavoit de quelle maniére la ſanté avoit pû être rendue à ſon fils, & penſant que Jeſus ne l'avoit appriſe que par quelque révélation, *crut* ſeulement *à la parole que Jeſus lui avoit dite, & s'en alla.*

Mais *s'étant enquis de l'heure qu'il s'étoit trouvé mieux..... il reconnut que c'étoit la même heure en laquelle Jeſus lui avoit dit : Votre fils ſe porte bien; & il crut, lui & toute ſa famille.*

Le premier effort que Jeſus-Chriſt fit pour l'attirer à une foi plus parfaite en lui diſant par une eſpéce de reproche : *Si vous ne voyez des miracles & des prodiges, vous ne croyez point*, n'eut aucun effet ; parce que ce reproche ne touchoit point de près l'objet de ſa paſſion, & qu'il l'en laiſſoit auſſi occupé qu'auparavant. Mais dès qu'il apprend de ſes ſerviteurs qui vinrent au devant de lui, que ſon fils eſt guéri, & qu'il l'a été au même moment que Jeſus lui avoit dit ; ſon deſir ſatisfait lui laiſſant la liberté de s'appliquer à autre choſe, il conçoit d'abord dans ſon eſprit une grande idée de celui qui venoit de guérir ſon fils par ſa ſeule parole, & en étant éloigné : ſa raiſon le convainc qu'une telle puiſſance doit être plus qu'humaine ; & par le ſecours de la grace, il ouvre ſon cœur au don de la foi que Jeſus lui inſpire. Il croit donc ſans doute, que Jeſus eſt le Chriſt Fils de Dieu ; car c'étoit-là le commencement & le fondement de l'Evangile, qui engageoit à croire tout le reſte. Et cette grace de la foi n'eſt point renfermée en lui ſeul, mais par lui elle eſt communiquée à toute ſa famille. Quand Dieu met dans un chef une grace conſidérable, ordinairement ceux qui ſont ſous lui ont le bien d'y participer. Ainſi nous voyons dans les Actes (*a*), que Lydie ne reçoit pas la grace du baptême pour elle ſeule,

(*a*) Ch. 16. 15.

mais pour ſa famille avec elle. Le Géolier de ſaint Paul (*a*) fut auſſi baptiſé avec toute ſa famille. Et il eſt dit de Criſpe, chef de la Synagogue (*b*), qu'il crut au Seigneur avec toute ſa famille. Ainſi la grace & la ſainteté d'un Evêque ſe répand dans ſon Diocéſe, ou plutôt il eſt lui-même une grace pour ſon Diocéſe. Il en eſt de même d'un Paſteur à l'égard de ſa Paroiſſe, d'un Supérieur à l'égard de ſa Communauté.

On peut rendre de ceci deux raiſons; l'une priſe de la cauſe de la grace, & l'autre de ſes effets. C'eſt la bonté & la miſéricorde de Dieu qui eſt la cauſe de la grace. Or Dieu qui eſt riche en miſéricorde, aime à les communiquer; & comme dans l'ordre de la grace il a accoûtumé de ſuivre celui de la nature, il ſe ſert ordinairement des perſonnes établies en autorité pour faire paſſer ſes dons & ſes miſéricordes à leurs inférieurs; il répand ſa grace ſur le chef, & du chef elle coule dans les membres.

Les effets de la grace prouvent la même choſe. Dans un chef elle produit le bon exemple, l'exhortation, l'ordre & le maintien de la bonne diſcipline, l'application au ſalut de ſes inférieurs, l'éloignement des occaſions d'offenſer Dieu, la multiplication des ſecours pour s'avancer vers lui: & tout cela ſoûtenu de la priére, qui eſt inſéparable de la grace, eſt un puiſſant moyen pour

(*a*) Act. 16. 33. (*b*) Ibid. 18. 8.

retirer à Dieu les perſonnes qui nous ſont ſoumiſes. La grace produit auſſi dans notre cœur une profonde reconnoiſſance pour les dons que nous avons reçus. Et cette reconnoiſſance nous fait déſirer, comme ſaint Paul, que tous les hommes ſe joignent à nous pour augmenter nos actions de graces. Et comme notre pouvoir ne s'étend pas ſur tous les hommes, nous tâchons au moins d'y porter tous ceux ſur qui nous avons quelque autorité.

Il y a bien des conſéquences à tirer de-là pour les uns & pour les autres, c'eſt-à-dire, pour les ſupérieurs & pour les inférieurs. Les ſupérieurs doivent ſe regarder comme les canaux par où paſſent les graces que Dieu fait à ceux qui leur ſont ſoumis. Or un canal doit avoir deux qualités. Sa bouche doit être tellement diſpoſée à l'égard de la ſource, que de celle-ci à elle il y ait une communication continuelle, libre & abondante : ſa décharge doit être aiſée, & fidelle à donner ce qu'il a reçu, ſans en rien laiſſer perdre ou diſſiper. La premiére de ces qualités ſe trouve dans un Paſteur par une priére aſſidue, & une communication fréquente avec Dieu : & la ſeconde s'y trouve par une charité vigilante, & appliquée au ſalut de ceux qui ſont ſous lui.

Les inférieurs ont donc un interêt particulier que ceux qui les gouvernent ayent

les qualités néceſſaires pour attirer ſur eux les graces dont ils ont beſoin. Les enfans & les domeſtiques ſont heureux, quand ils ſont dans une famille dont le chef eſt à Dieu, & a ſoin qu'il y ſoit bien ſervi. C'eſt un grand avantage pour le ſalut dans une Paroiſſe, qu'un bon Paſteur; dans un Diocéſe, qu'un ſaint Evêque, qui ne cherche que les interêts de Jeſus-Chriſt; dans toute l'Egliſe, qu'un Pape qui connoît les maux de l'Egliſe, & qui s'applique uniquement à les guérir. Ce n'eſt guéres un moindre avantage dans l'ordre civil que d'avoir de bons Juges, de bons Magiſtrats, de bons Souverains. On ne ſçauroit trop demander à Dieu des uns & des autres. Ceux qui n'ont pas ce bonheur, doivent beaucoup prier Dieu, afin qu'il y ſupplée par les voies qu'il connoît, & dont il ne manque jamais : & ceux qui l'ont, doivent faire une bonne partie de leur dévotion à attirer ſur eux par leurs priéres les bénédictions du Ciel, étant le moyen de ſe les attirer ſur ſoi-même.

Adreſſons-nous ſouvent à Dieu pour notre ſaint Pere le Pape, par ces paroles du Pſeaume, qui peuvent lui être appliquées (*a*) : O Dieu, qui êtes notre bouclier, favoriſez-nous d'un de vos regards, & jettez les yeux ſur le viſage de votre Chriſt. Faites-lui la grace d'édifier l'Egliſe par l'éxemple & par la parole, & d'arriver

(*a*) Pſ. 3. 10.

à la vie éternelle avec le troupeau qui lui a été confié.

Demandons à Dieu pour les Evêques & pour tous les Paſteurs, la grace de gouverner l'héritage du Seigneur (*a*) dans l'intégrité de leur cœur, & de le conduire avec une autorité pleine de ſageſſe.

Demandons à Dieu pour les Rois & les Souverains, qu'ils ſoient d'autant plus aſſujettis à Dieu dans le gouvernement de leur Etat, qu'ils ſont moins dépendans des hommes; afin que ſous eux l'Egliſe puiſſe mener une vie paiſible & tranquille dans toute ſorte de piété & d'honnêteté.

Demandons-lui pour tous ceux qui tiennent quelque rang de ſupériorité dans l'Egliſe ou dans l'Etat, la grace de juger le peuple (*b*) ſelon la juſtice, & les pauvres ſelon l'équité.

Demandons-lui enfin pour nous, qu'il lui plaiſe de lever tous les obſtacles qui pourroient nous empécher de participer aux dons de la grace; ſoit que ces dons ſortent immédiatement du treſor de ſes miſéricordes, ſoit qu'il nous les communique par l'entremiſe des autres.

PRIERE.

VOus êtes deſcendu du Ciel, ô divin Médecin, pour ſecourir un grand malade qui ſe mouroit ſur la terre. Vous lui avez fait un appareil, & vous êtes remonté au

(*a*) Pſ. 77. ℣. 71. & 72. (*b*) Pſ. 71.

Ciel en lui faiſant eſpérer le rétabliſſement de ſa ſanté. Ce malade, Seigneur, languit encore en nous. Nous ne faiſons point dépendre notre guériſon de votre préſence corporelle & viſible. Nous ſçavons que votre puiſſance n'eſt attachée ni aux temps, ni aux lieux. Dites-nous, ô Jeſus, mais dites-nous efficacement : Vos ames ſont guéries ; & cette parole, ſigne de votre volonté toute-puiſſante, opérera la guériſon de nos ames. Leur ſanté nous ſuffit. Nous ne vous demandons autre choſe. Tous nos deſirs ſont devant vous. Supprimez tous ceux qui ne tendent pas à vous, & qui n'y ont aucun rapport. Eloignez de nous toute flaterie & toute condeſcendance qui ne ſerviroit qu'à entretenir la maladie, ou à nous faire mourir dans l'impénitence. Et après avoir obtenu de votre bonté la ſanté que nous demandons, faites que nous contribuions au moins par nos priéres & par nos deſirs, à la ſanté de tout le corps dont nous ſommes membres.

LE VINGT-UNIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*Epitre *de S. Paul aux Ephéſiens.* Ch. 6. ℣. 10.

MEs freres, Fortifiez-vous dans le Seigneur & dans ſa vertu toute-puiſſante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin que vous puiſſiez vous défendre des artifices du démon. Car nous avons à combatre, non des hommes de chair & de ſang; mais contre les Principautés, contre les Puiſſances, contre les Princes du monde, c'eſt-à-dire, de ce ſiécle ténébreux, contre les eſprits de malice répandus dans l'air. C'eſt pourquoi prenez toutes ces armes de Dieu, afin que vous puiſſiez réſiſter au jour mauvais, & demeurer fermes étant munis de tout. Soyez donc fermes: que la vérité ſoit la ceinture de vos reins. Que la juſtice ſoit votre cuiraſſe. Que vos pieds ayent une chauſſure qui vous rende prêts à annoncer l'Evangile de paix. Servez-vous ſur-tout du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin eſprit. Prenez encore le caſque du ſalut, & l'épée ſpirituelle qui eſt la parole de Dieu.

Il ne ſuffit pas d'inſtruire les Chrétiens de ce qu'ils ont à faire pour remplir les devoirs de leur condition: comme ils ont un grand nombre d'ennemis puiſſans à combatre, il faut leur apprendre à les vaincre. C'eſt ce que ſaint Paul fait admirablement dans l'Epître aux Ephéſiens, d'où celle-ci eſt tirée. Tâchons donc de profiter des avis qu'il donne à ces peuples, puiſqu'ils nous regardent tous.

Fortifiez-

Fortifiez-vous dans le Seigneur. & dans ſa vertu toute-puiſſante, Deux choſes ſont néceſſaire à un ſoldat pour bien combatre dans le monde; le courage, & les armes. Il tire ſon courage de ſa naiſſance ; il lui ſeroit difficile d'en acquerir, s'il n'en avoit naturellement. Le courage & les armes ſont auſſi néceſſaires à un Chrétien pour ſurmonter les ennemis de ſon ſalut ; mais ſa naiſſance ne lui donne ni l'une ni l'autre de ces deux choſes. Il ne tire de ſa naiſſance (*a*) que miſére, menſonge & peché. Il faut donc que le Chrétien cherche ailleurs le courage dont il a beſoin ; & l'Apôtre nous enſeigne ici qu'on n'en trouve que dans le Seigneur, & dans ſa vertu toute-puiſſante. Car comme ce qu'il y a de force & de courage dans les Payens, (& dans tous ceux qui n'en ont que ce qu'ils en ont reçu par la nature) vient de l'eſprit du monde & de la cupidité : ce qu'il y en a dans les Chrétiens vient de l'eſprit de Dieu & de la charité qui eſt répandue dans nos cœurs (*b*), non par le libre arbitre qui eſt en nous, mais par le ſaint Eſprit qui nous eſt donné ſans qu'aucun mérite de notre part prévienne la grace. C'eſt donc dans le Baptême, qui eſt le Sacrement de notre renaiſſance, que Dieu met en nous le courage & la force pour combatre les mêmes ennemis dont nous naiſſons

(*a*) 2. Conc. d'Orange, Can. 22. (*b*) Le même, Can. 17.

les esclaves. C'est dans ce Sacrement que nous sommes enrollés sous l'étendart de Jesus-Christ notre chef; & tandis que nous demeurons unis à lui par la charité, nous participons à sa force & à sa vertu toute-puissante, qui coule du chef dans les membres. Nous voyons par-là ce que nous avons à faire pour profiter du premier avis de l'Apôtre, de *nous fortifier dans le Seigneur, &c.* C'est de nous attacher inviolablement à Jesus-Christ, & de l'attirer en nous par la priére; afin qu'il y combate par sa grace, qui est seule toute notre force & tout notre courage.

Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin que vous puissiez vous défendre des artifices du démon. Ce n'est pas assez à un soldat du monde d'avoir du courage. Ce seroit une insensibilité, ou une grande témerité pour lui, de s'engager sans armes à combatre un ennemi puissant, armé de toutes piéces. Il en est de même d'un soldat Chrétien, avec cette différence, que celui du monde peut avoir du courage sans avoir des armes; au lieu que le Chrétien trouve ses armes dans sa force & son courage. La raison est que la charité est, comme nous avons dit, tout le courage & toute la force du Chrétien. Or il n'y a que la charité qui puisse résister utilement aux ennemis du salut; qui puisse les combatre & les surmonter. C'est donc elle qui doit faire le courage & les armes du

ſoldat Chrétien. Il y a dans le Grec & dans le Latin un mot qui ſignifie l'univerſalité des armes, ou l'équipage entier d'un ſoldat. Et c'eſt ce qui ne peut convenir qu'à la charité. Elle ſeule eſt capable d'armer & d'équiper de tout un Chrétien. Elle eſt une dans ſon principe & dans ſa fin. Elle eſt pluſieurs, parce qu'elle ſe diverſifie en autant de maniéres qu'il y en a de tendre à Dieu qui eſt ſa fin, & de s'éloigner de tout ce qui lui eſt contraire. Il n'y a donc qu'une charité; mais elle prend différentes formes, ſelon la diverſité des artifices que le démon emploie pour la combatre. Ces formes de la charité ſont ce que l'Apôtre appelle les armes de Dieu, dont il parlera dans la ſuite. Ce ſont les armes de Dieu, parce que Dieu inſpire la charité, & que Jeſus-Chriſt s'en ſert pour combatre en nous, pour nous. Mais il faut s'en revêtir. Ce n'eſt pas aſſez qu'un ſoldat ait des armes comme dans un magaſin, s'il ne s'en couvre & s'il n'en fait l'uſage auquel elles ſont deſtinées. Il ne ſuffit pas auſſi d'avoir la charité habituelle dans le cœur. Il n'en faut pas davantage pour mériter la qualité de Chrétiens, d'enfans de Dieu, de ſoldats de Jeſus-Chriſt : mais pour combatre, il faut être revêtu de toutes les armes de Dieu, ce qui ne ſe fait que par une nouvelle grace, une nouvelle charité, une bonne volonté (tout cela eſt la même choſe) qui réveille, qui

applique, & qui fait agir la charité habituelle, ou Jesus-Christ qui est en nous. Car, comme il est dit dans les Capitules du Pape saint Célestin (*a*), quoiqu'au baptême Dieu nous ait délivrés de nos pechés, il nous garde comme un nouveau tresor de graces, pour nous donner moyen de réparer ceux où il sçait que nous pouvons encore tomber. Il nous donne donc tous les jours de nouveaux secours, qui nous sont si nécessaires, que si nous n'en sommes soûtenus, & si nous n'y mettons toute notre confiance, nous ne sçaurions éviter les chutes & les égaremens à quoi notre condition mortelle nous expose: car comme nous remportons la victoire quand Dieu nous assiste, il faut nécessairement que nous soyons vaincus quand il ne nous assiste pas.

Car nous avons à combatre, non contre des hommes de chair & de sang; mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Princes du monde, c'est-à-dire, de ce siéele ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. L'Apôtre nous fait envisager deux sortes d'ennemis, dont les uns sont visibles, les autres sont invisibles. Les premiers sont comme nous, des hommes de chair & de sang, qui ne veulent humilier en nous, comme parle saint Augustin (*b*), que ce qui nous donne de l'avantage sur eux. Si par éxemple nous les surpassons en richesses, ils

(*a*) Capitul. 3. (*b*) Sur le Ps. 54.

déſirent de nous rendre pauvres. Si nous les ſurpaſſons en honneur, ils font tous leurs efforts pour nous abbaiſſer. Si nous les ſurpaſſons en force, ils tâchent de nous affoiblir. Mais quand ils tâcheroient même de nous faire mourir, & qu'ils le pourroient, Jeſus-Chriſt nous avertit de ne point craindre ceux qui ne tuent que le corps. De ſorte que nous ne ſerions pas beaucoup à plaindre, ſi nous n'avions à combatre que contre ces ſortes d'ennemis.

Mais il y en a d'autres inviſibles, infiniment plus à craindre en toutes maniéres. Ils ont été autrefois des Anges de lumiére; mais ne s'étant pas tenus fermes dans la vérité par leur libre arbitre, ils ſont déchus de cet heureux état, & ſont devenus Anges de ténébres. Ils étoient auparavant Principautés, Puiſſances, Princes pour glorifier Dieu, pour faire ſa volonté, pour gouverner toutes les choſes corporelles. Ils ne font maintenant tout cela que pour s'oppoſer à Dieu, s'ils pouvoient, pour nous nuire, & pour tâcher de nous rendre les compagnons de leur malheur. C'eſt à quoi ils emploient tout ce que Dieu leur a laiſſé de pouvoir; & le peché leur en donne beaucoup ſur nous. Mais Dieu le regle & le modere par ſa grace à l'égard des élus, par rapport à leur ſalut; & il le borne à l'égard des réprouvés par ſa providence, ſelon les régles de ſa ſageſſe & de ſa juſtice, en ne leur laiſſant faire ni

aux uns ni aux autres tout le mal qu'ils voudroient & qu'ils pourroient.

Ils ne tâchent, non plus que les ennemis visibles, que de ruiner en nous ce en quoi nous les surmontons : mais comme il n'y a proprement que la charité qui nous met au dessus d'eux, c'est aussi ce qu'ils s'efforcent de détruire en nous. Ils nous livrent des combats tantôt par eux-mêmes, tantôt par les créatures qu'ils font servir à leurs mauvais desseins, toujours accompagnés d'artifices. Nous croyons, par éxemple, n'avoir qu'un ennemi, lorsqu'un homme de chair & de sang en veut à quelque chose qu'il voit que nous possédons : & nous en avons certainement deux ; l'un visible en la personne de cet homme, l'autre invisible qui est le démon. Voyez l'un, dit saint Augustin, & comprenez l'autre : aimez l'un, & donnez-vous de garde de l'autre. Que l'homme fasse éclater sa colére au dehors tant qu'il voudra; qu'il vous ravisse par sa violence ce qu'il lui plaira, si vous ne cessez point d'aimer celui qui vous fait une guerre ouverte, vous emporterez la victoire sur le démon ; qui est cet autre ennemi qui vous en fait une invisible pour vous faire perdre la charité.

C'est pourquoi prenez toutes ces armes de Dieu, afin que vous puissiez résister au jour mauvais, & demeurer fermes étant munis de tout. Quelle conséquence plus légitime & plus importante pour nous pouvoit-on

tirer des paroles de l'Apôtre, qui précedent? Car qu'y a-t'il à faire contre des ennemis terribles, irréconciliables, toujours appliqués à nous nuire, qui nous surpassent infiniment en force, en esprit, en adresse, qui ont une passion furieuse de nous perdre, & qui en ont mille moyens qui sont cachés, invisibles, inévitables, que de courir aux armes pour s'en défendre? Et n'est-ce pas le plus grand service qu'on nous puisse rendre, que de nous présenter des armes pour combatre efficacement des ennemis si redoutables, au jour mauvais qui est le jour du combat, c'est-à-dire, tout le temps de cette vie? Ce qui rend ce service encore plus signalé & plus nécessaire, est que nous ne pouvons échaper tout-à-fait à ces ennemis puissans, ni les vaincre, que par le bon usage de ces armes, & que nous les surmontons infailliblement lorsque nous les employons contre eux. Examinons donc quelles sont ces armes, pour voir si nous en sommes revêtus, ou si au contraire nous ne sommes point nuds & sans armes au milieu de tant d'ennemis qui nous environnent, étant répandus par-tout.

Soyez donc fermes. C'est la premiére piéce d'armes dont un Chrétien doit être revêtu. Elle consiste dans un amour constant du bien, directement opposé à la vicissitude de ceux qui vont le matin à l'Eglise, s'approchent des Sacremens, promettent à Dieu

tout ce qu'ils liſent de beau dans un livre de piété, & retournent l'après-midi aux pompes & aux vanités du ſiécle; qui accommodent la dévotion à leurs plaiſirs, à leur interêt, & qui ne ſont fermes que dans un genre de vie que l'Evangile condamne partout.

Que la vérité ſoit la ceinture de vos reins. Il y a en nous une inclination naturelle d'être heureux, qui entre dans toutes nos actions libres & morales, & qui en eſt comme le fondement, quoiqu'elle ne ſoit elle-même ni libre, ni morale. Le peché ne l'a point détruite; mais par l'aveuglement qu'il cauſe dans l'entendement, & par la foibleſſe qu'il met dans la volonté, il l'a rendue foible & aveugle. Comme aveugle, elle ne connoît plus en particulier le bien qui peut ſeul rendre heureux, qui ne peut être que Dieu. Comme foible, elle n'y peut atteindre, quand même elle le connoîtroit. Elle s'arrête donc aux créatures, & y cherche en s'y promenant d'objet en objet, ſon propre objet, qui eſt la béatitude. L'entendement corrompu, qui eſt ſon guide, la lui montre où elle n'eſt pas; & la volonté qui ſuit ſon guide aveugle, s'y porte librement, parce qu'elle eſt libre, & qu'elle ne trouve pas encore dans cet objet, quoi qu'on lui propoſe comme ſon bonheur, tout ce qu'il faut pour être heureuſe, pour ſe remplir de toute part, & pour s'y attacher néceſſaire-

ment, comme les bienheureux s'attachent à Dieu qu'ils voient clairement. On voit par-là que dans tout peché il y a erreur, illuſion, menſonge; en ce que l'on cherche vainement hors de Dieu, à contenter l'inclination naturelle que l'on ſent d'être heureux. Il faut combatre cette erreur, & s'en défendre par la vérité. Elle doit ceindre les reins, où eſt le ſiége des paſſions & de la concupiſcence, non en réprimant l'inclination d'être heureux, mais en faiſant voir qu'on ne peut l'être véritablement en s'attachant à quelqu'autre choſe qu'à Dieu, qui eſt ſeul le véritable bonheur de l'homme. L'ennemi connoiſſant l'inclination naturelle de l'homme pour la béatitude, maſque, pour ainſi dire, toutes les créatures, pour les lui faire paroître capables d'être ſon bonheur. C'eſt à la vérité à ôter ce maſque, & à lui repréſenter les créatures telles qu'elles ſont. Et comme elles ne ſont rien moins que le bonheur de l'homme, la vérité en ce ſens réprime les paſſions qui ſe portoient vers les créatures pour rendre l'homme heureux.

Que la juſtice ſoit votre cuiraſſe. La juſtice rend à chacun ce qui lui appartient. Or la vérité ayant fait connoître à l'homme que Dieu ſeul eſt ſa vraie béatitude, la juſtice doit le porter à l'aimer & à le rechercher comme ſon véritable bonheur; & à aimer les créatures par rapport à Dieu, dans le

degré & en la maniére que la vérité lui aura fait connoître qu'elles doivent être aimées. Et cet ordre de l'amour, ou cet amour réglé, en quoi ſaint Auguſtin fait conſiſter la vertu, deviendra à l'homme comme une cuiraſſe qui couvrira tout le corps de ſes actions.

Que vos pieds ayent une chauſſure qui vous rende prêts à annoncer l'Evangile de paix. C'eſt l'obéiſſance, par laquelle l'homme court à ſon véritable bonheur, en ſe ſoumettant en tout à la volonté de Dieu. S'il l'appelle à annoncer l'Evangile, qui eſt la bonne nouvelle de la paix & de la réconciliation du genre humain, il obéit malgré les perſécutions & les contradictions des gens charnels qui haïſſent les maximes de la Religion. S'il n'eſt pas appellé à prêcher l'Evangile, il le pratique avec ferveur, malgré les tentations que les ennemis de ſon ſalut lui ſuſcitent. Voici comme il les repouſſe.

Servez-vous ſur-tout du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin eſprit. La concupiſcence même dans les Saints eſt comme un feu plus ou moins grand qui couve ſous la cendre. C'eſt un effet & une ſource de peché ; mais qui n'eſt point peché tandis qu'elle couve & qu'elle ne prend point de part aux mouvemens libres de la volonté. Le démon tâche de lui en faire prendre, de découvrir cette étincelle, & de l'allumer en lui préſentant des objets qu'il fait aller juſqu'à elle ordi-

nairement par les portes des ſens. La concupiſcence ſe porte vers ces objets, ſi une force majeure ne l'en empêche. Cette force majeure ne peut être que la grace, la charité, & Jeſus-Chriſt. Et cela ſe fait en différentes maniéres : en faiſant connoître & aimer la vérité, ſi c'eſt une tentation d'erreur & d'illuſion ; en inſpirant l'amour de la juſtice, ſi on propoſe de la bleſſer ; en faiſant obéir doucement & promptement la volonté, s'il s'agit d'un commandement rude & difficile. Que ſi ce ſont des tentations d'impureté, que l'on peut appeller plus particuliérement des traits enflammés du malin eſprit, il faut les éteindre & les étouffer avec le bouclier de la foi avant qu'ils ayent embraſé la concupiſcence. La foi ſe met comme au devant de ces traits enflammés par la conſidération des biens ou des maux éternels, & par-là elle émouſſe leur pointe & les rend inutiles.

Prenez encore le caſque du ſalut. La conſidération des biens éternels eſt le bouclier de la foi : le deſir & l'eſpérance de ces mêmes biens eſt ce que l'Apôtre appelle ici le caſque du ſalut. Tout les ſens ſont dans la tête, & le caſque les conſerve en conſervant cette partie qui eſt la principale de l'homme. L'eſpérance fait ſpirituellement la même choſe : elle tient les yeux élevés vers le ciel, elle y envoie des ſoupirs, elle en goûte les conſolations, elle ouvre les oreilles aux

inſpirations qui en viennent, elle en attend le ſalut & l'auteur du ſalut ; & par-là elle conſerve les ſens intérieurs de l'ame, & les ferme à l'ennemi.

Et l'épée ſpirituelle qui eſt la parole de Dieu. Juſqu'ici ce n'ont été que des armes défenſives : en voici une offenſive, c'eſt la parole de Dieu écrite ou prêchée de vive voix. Elle n'eſt pas moins néceſſaire que les autres. Jeſus-Chriſt s'en eſt ſervi contre le démon qui l'étoit venu tenter au deſert. Les Apôtres en ont recommandé l'uſage, & par leur éxemple, & par leurs paroles. Tous les Peres unanimement ont fait la même choſe dans des termes qui font voir combien ils étoient perſuadés de ſa néceſſité, en y obſervant les précautions néceſſaires, & n'en faiſant pas lire tous les livres indifféremment à tous les Fidéles ; ne propoſant même l'Ecriture en langue vulgaire, que dans des éditions approuvées de l'Egliſe. Avec ce préſervatif ſaint Chryſoſtome paſſe juſqu'à dire, que c'eſt le démon qui détourne les Chrêtiens de la lire, & qui leur inſpire des prétextes pour s'en diſpenſer. Et il n'eſt pas étonnant que notre ennemi commun s'efforce de nous arracher les armes des mains, pour nous vaincre plus facilement. Nos freres ſéparés n'ont pas raiſonde reprocher à l'Egliſe qu'elle ôte cette épée ſpirituelle à ceux qui ſont capables de s'en ſervir. Tout ce qu'ils peuvent dire avec quelque fonde-

ment, eſt que ſi quelques-uns de ſes enfans ne manient pas aſſez utilement cette épée ſpirituelle, elle entend qu'on les inſtruiſe, & qu'on leur apprenne à en faire un uſage plus ſaint & plus utile. Que ſi quelques particuliers ſont aſſez foibles, ou tombent dans un aſſez grand excès de fureur pour en abuſer contre eux-mêmes & contre leurs freres, l'Egliſe en ce cas-là veut qu'on les traite à proportion comme des enfans ou comme des furieux, entre les mains de qui on ne laiſſe point d'épées, qu'ils ne ſoient forts ou revenus à leur bon ſens. Mais comme quelques furieux dans une armée prête à combatre ne feroient point faire un commandement général à tous de ne ſe point ſervir de leur épée; de même l'Egliſe n'a jamais fait une défenſe générale à tous ſes enfans de lire l'Ecriture ſainte, à cauſe de l'abus que des particuliers en peuvent faire: mais marchant ſur les pas des Apôtres & des Peres, elle exhorte au contraire les Fidéles à la lire avec aſſiduité; ordonnant néanmoins aux Supérieurs de veiller ſur ceux qui en pourroient abuſer, & laiſſant à leur prudence à remédier à ces abus, par les voies les plus canoniques & les plus conformes à ſon eſprit, & de proportionner la lecture des livres qui la compoſent, à la portée des Fidéles, y en ayant de difficiles qu'elle ne permet de lire qu'aux perſonnes plus éclairées & d'une plus grande force d'eſprit.

Que perſonne donc ne néglige une arme ſi néceſſaire, s'il eſt en état de s'en ſervir, à moins qu'il ne veuille périr, & être la proie de ſes ennemis. Que comme une ſage fourmi, il faſſe un amas dans ſon cœur & dans ſa mémoire de ces divines paroles, pour ſe ſoûtenir contre l'abbatement & la langueur de la faim ſpirituelle, & pour ſe défendre contre les tentations & les ennemis qui l'attaquent.

PRIERE.

A Quoi devons-nous attribuer, Seigneur, que nous recevons tant de plaies de nos ennemis, & que nous en ſommes ſi ſouvent vaincus, ſi ce n'eſt parce que nous négligeons de nous ſervir de vos armes? Quelle folie, ô mon Dieu, de nous préſenter nuds & ſans armes à des ennemis qui ont tant de puiſſance & de malice; & de nous expoſer ſans ce ſecours à en être infailliblement vaincus, lorſqu'avec ce ſecours nous les vaincrons infailliblement? Arrachez-nous, Seigneur, encore cette fois de leurs mains. Guériſſez les bleſſures qu'ils nous ont cauſées. Rallumez par votre vertu toute-puiſſante le courage qu'ils nous on fait perdre. Revêtez-nous de toutes vos armes, & faites-nous la grace de nous en ſervir. Car tout eſt à vous, Seigneur, & la force de combatre, & les armes pour combatre, & l'uſage de ces armes, & la victoire qui en eſt le fruit, & la gloire qui en eſt la récompenſe.

Suite du S. EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* Ch. 18. ℣. 23.

EN ce temps-là, Jeſus dit à ſes Diſciples cette parabole : Le Royaume des cieux eſt ſemblable à un Roi qui voulut faire rendre compte à ſes ſerviteurs. Et ayant commencé à le faire, on lui en préſenta un qui lui devoit dix mille talens. Mais comme il n'avoit pas le moyen de les lui rendre, ſon maître commanda qu'on le vendît, lui, ſa femme & ſes enfans, & tout ce qu'il avoit, pour ſatisfaire à cette dette. Ce ſerviteur donc ſe jettant à ſes pieds, le conjuroit, en lui diſant : Ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout. Le maître de ce ſerviteur étant touché de compaſſion, le laiſſa aller, & lui remit ſa dette. Mais ce ſerviteur ne fut pas plutôt ſorti, que trouvant un de ſes compagnons qui lui devoit cent deniers, il le prit à la gorge, & l'étouffoit preſque, en lui diſant : Rens-moi ce que tu me dois. Et ſon compagnon ſe jettant à ſes pieds, le conjuroit, en lui diſant : Ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout. Mais il n'en voulut rien faire ; & à l'heure même il le fit mettre en priſon *pour l'y tenir* juſqu'à ce qu'il lui rendît ce qu'il lui devoit. Les autres ſerviteurs ſes compagnons voyant ce qui ſe paſſoit, en furent extrémement fâchés, & vinrent avertir leur maître de tout ce qui s'étoit paſſé. Alors ſon maître l'ayant fait venir, lui dit : Méchant ſerviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié ; ne falloit-il donc pas que vous euſſiez auſſi pitié de votre compagnon, comme j'avois eu pitié de vous ? Et étant ému de colére, il le livra entre les mains des bourreaux, juſqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il lui devoit. C'eſt ainſi que vous traitera mon Pere qui eſt dans le ciel, ſi chacun de vous ne pardonne à ſon frere du fond du cœur les fautes qu'il aura commiſes *contre lui*.

L'AMOUR des ennemis, ou le pardon des injures, eſt un des points le plus difficile de la morale Chrétienne : mais c'eſt auſſi un

des plus néceſſaires ; & ſaint Auguſtin ne veut point que l'on différe d'un moment de s'en acquiter, afin que l'on ne ſoit jamais ſans pouvoir dire l'Oraiſon Dominicale, où nous ne demandons, ni n'eſpérons le pardon des pechés que nous commettons contre Dieu, que ſur ce que nous pardonnons au prochain les fautes qu'il peut commettre contre nous. Jeſus-Chriſt nous y exhorte dans l'Evangile de ce jour, par un motif très-puiſſant.

Ce divin Sauveur ayant dit dans ſaint Luc : Si votre frere péche contre vous ſept fois le jour, & que ſept fois le jour il revienne vous trouver, & vous diſe, Je me repens de ce que j'ai fait, pardonnez-lui ; Saint Pierre prit apparemment de-là occaſion de lui demander s'il étoit en effet obligé de pardonner à ſon frere juſqu'à ſept fois. A quoi Jeſus-Chriſt répondit qu'il le devoit faire, non pas ſept fois ſeulement, mais ſeptante fois ſept fois. Il faut remarquer que l'on peut pardonner en trois maniéres. La premiére, en ne concevant, ou ne conſervant aucun ſentiment de haine contre celui par qui on a été offenſé. La ſeconde, en lui relâchant la peine que mérite ſon offenſe. La troiſiéme, en faiſant connoître par quelque marque extérieure le pardon qu'on lui a accordé dans le cœur. Jeſus-Chriſt veut que nous ſoyons toujours prêts de pardonner en la premiére maniére, quand même notre frere

ne nous demanderoit pas pardon. C'eſt à la prudence & à la charité à juger quand & comment nous devons pardonner en la ſeconde maniére ; car il ſeroit ſouvent pernicieux & à celui qui a péché, & aux autres, de lui remettre la peine dûe à ſa faute toutes les fois qu'il le demande : mais pour ce qui eſt de la réconciliation & de la marque extérieure du pardon déja accordé dans le cœur, Jeſus-Chriſt fait voir par le fond & toutes les circonſtances de cette parabole, qu'on ne doit pas la refuſer à notre freres, au moins quand il le demande

Saint Auguſtin (*a*) appelle cette parabole une ſimilitude fort terrible : *Deinde narravit ſimilitudinem valde terribilem.* Qu'y a-t'il en effet de plus terrible que ces paroles par où elle commence : *Le Royaume du ciel eſt ſemblable à un Roi qui voulut faire rendre compte à ſes ſerviteurs.* Ce compte, que Dieu figuré par ce Roi fera rendre à tous les hommes comme à ſes ſujets & à ſes ſerviteurs, a toujours été le plus grand ſujet de la frayeur des ſaintes ames. Qui peut le croire, & ne le pas craindre, dit ſaint Auguſtin ? (*b*) *Quis enim ſi credit, non timeat ?* Il n'y a perſonne de ceux-là mêmes qui ont mené une vie louable & réglée, (*c*) qui oſât comparoître pour le rendre, ſi Dieu l'éxigeoit de lui à la rigueur. Car qui peut s'appuyer ſur le témoignage de ſa conſcience

(*a*) Serm. 83. (*b*) In Pſ. 147. (*c*) Conf. l. 9. c. 3.

(*a*) juſqu'au point d'être aſſuré qu'elle lui ſuffira au jugement de Dieu, s'il jugeoit à la rigueur, & qu'il ne temperât point ſa juſtice par ſa miſéricorde en faveur de ceux qui auront éxercé miſéricorde ? Il nous importe donc extrémement de ſçavoir par où on peut eſpérer d'être du nombre de ceux à qui Dieu ne fera pas rendre compte à la rigueur, mais qu'il jugera avec miſéricorde. C'eſt ce que nous pourrons apprendre par la ſuite de notre parabole, que nous devons regarder comme une de ces voix divines répandues dans toute l'Ecriture, qui nous crie : Prenez-y garde. *Totum quod audivimus per Scripturas*, dit ſaint Auguſtin par rapport au ſujet que nous traitons, (*b*) *vox eſt Dei dicentis : Obſerva.*

Et ayant commencé à le faire, on lui en préſenta un qui lui devoit dix mille talens. On ne doit conſidérer dans ces dix mille talens, que le grand nombre de fautes dont chacun eſt redevable à Dieu. Quiconque n'en eſt pas convaincu, n'a qu'à s'éxaminer ſur ſon devoir de Chrétien en général, ſur celui de ſa condition, de ſon emploi, de ſon engagement particulier, ſur l'uſage des dons naturels qu'il a reçus de Dieu, ſur celui des dons de la grace, ſur l'obligation de rapporter ſes actions à Dieu, ſur les pechés de la langue : ce qui ſeul a fait dire à ſaint Jacque, (*c*) que nous faiſons tous

(*a*) Let. 140. (*b*) Serm. 23. (*c*) C. 3. 2.

beaucoup de fautes. Il n'y a donc perſonne qui n'ait grand ſujet de dire à Dieu : Pardonnez-nous nos offenſes ; ſans en excepter même les Apôtres, qui ont été les chefs du troupeau. De ſorte que ſaint Auguſtin a raiſon de dire que tout homme généralement eſt débiteur de Dieu, quoique tout homme ne le ſoit pas également ; car il y a des pechés qui tuent l'ame d'un ſeul coup, que les Chrétiens qui ont une foi & une eſpérance pure & ſincére ne font point. Ils commettent ſeulement de ces pechés legers qui s'effacent comme avec l'éponge de la priére qu'on dit tous les jours. Ils ne laiſſent pourtant pas d'êtres redevables à Dieu de dix mille talens ; parce que le nombre de ces fautes légeres qu'on commet, eſt grand.

Mais comme il n'avoit pas le moyen de les lui rendre, ſon maître commanda qu'on le vendît, lui, ſa femme & ſes enfans, & tout ce qu'il avoit, pour ſatisfaire à cette dette. Cétoit la coûtume de quelques peuples de traiter ainſi les débiteurs. Il paroît qu'elle étoit en uſage parmi les Juifs, de ce que diſoit cette pauvre veuve à Eliſée : (*a*) Mon créancier va venir pour enlever mes deux enfans, & en faire des eſclaves ; à quoi elle ajoûtoit, qu'elle n'avoit rien dans ſa maiſon pour le ſatisfaire. C'eſt-là l'ombre de notre pauvreté, & de l'impuiſſance où nous ſom-

(*a*) 4. Reg. 4. 1. & 2.

mes de ſatisfaire à Dieu par nous-mêmes pour les fautes dont nous lui ſommes redevables. Nous n'avons de nous-mêmes quoi que ce ſoit qui puiſſe lui être donné en payement de ce que nous devons à ſa juſtice. Nous avons donc été livrés entre les mains de cette juſtice ; & le démon deſtiné pour en être l'éxécuteur, auroit éxigé avec dureté juſqu'au dernier denier, & l'auroit toujours éxigé, n'étant pas capable de pouvoir rendre même le premier, ſi Jeſus-Chriſt n'avoit fait à notre égard ce que ce charitable Prophéte fit pour cette veuve, en nous donnant de quoi ſatisfaire à la juſtice de ſon Pere. Elle avoit encore cet avantage ſur nous, qu'elle pouvoir alléguer quelques raiſons pour porter Eliſée à la ſecourir dans ſes beſoins. Mon mari, diſoit-elle, a été votre ſerviteur, & vous ſçavez qu'il craignoit le Seigneur. Mais pour nous, nous n'avions rien à alléguer que notre miſére ; & nous n'avions pas même la force de la repréſenter, ce qui en étoit le comble. (a) Nous étions ce miſérable qui a beſoin de miſéricorde; mais nous étions ce miſérable ſuperbe qui eſt indigne de miſéricorde. Dieu n'a donc tiré que de ſa bonté les raiſons de nous la faire. L'effet en a été qu'il a envoyé ſon Fils pour nous racheter en payant le prix de notre rançon, en ſatisfaiſant lui-même pour nos dettes, ou en nous donnant

(a) De lib. arb. l. 3.

le moyen d'y ſatisfaire. Car on peut dire l'un & l'autre, & que c'eſt Jeſus-Chriſt qui ſatisfait, & que c'eſt nous qui ſatisfaiſons. C'eſt Jeſus-Chriſt, parce qu'étant Dieu & homme tout enſemble, il a été capable par la dignité infinie de ſa perſonne d'offrir à Dieu une ſatisfaction ſuffiſante pour nos pechés. C'eſt nous, parce que ſa charité nous uniſſant à lui, nous rend agréables à ſon Pere, & nous fait faire des œuvres qui ſont d'une valeur infinie à cauſe de leur principe, qu'il reçoit en payement de nos dettes, & qu'il récompenſe d'une gloire éternelle. Il ſatisfait ſeul dans les enfans qui meurent après leur baptême, & qui ſont par-là rachetés & délivrés tout-d'un-coup; mais l'ordre de ſa ſageſſe ayant trouvé plus convenable de racheter & de délivrer les adultes peu à peu, juſqu'à ce que par le dernier coup de la grace il les rachette & les délivre finalement pour toute l'éternité, il leur diſtribue, pour ainſi dire, par partie le prix infini qu'il a payé pour leur rançon; il leur met entre les mains peu à peu de quoi ſatisfaire à la juſtice de Dieu. Ils le reçoivent avec humilité, avec amour, & avec actions de graces; & ce qu'ils reçoivent ainſi eſt véritablement à eux, comme dit ſaint Auguſtin: (a) *Fiunt enim ſua cùm amat quod accipit, & gratias agit illi qui dedit*; & il appartient à Dieu, puiſque c'eſt lui qui le

(a) Serm. 166.

donne, qui le conſerve en nous, qui le reçoit en ſatisfaction, & qui le récompenſe. Car, comme dit ſouvent ce ſaint Docteur, & après lui le ſaint Concile de Trente, Dieu couronne ſes dons en couronnant le mérite de ſes ſerviteurs; juſques-là que s'il trouve quelque choſe en eux dont il ne ſoit point l'auteur, il le punit avec juſtice: (a) *Quorum Deus non eſt auctor, juſtus eſt ultor.*

Ce ſerviteur donc ſe tenant à ſes pieds le conjuroit, en lui diſant: Ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout. Le pécheur trouve juſqu'ici dans ce ſerviteur un modéle de ce qu'il doit faire en cetre vie à l'égard de Dieu qu'il a offenſé. Il ſe jette à ſes pieds par l'humble aveu de ſes pechés. Il le conjure par une priére fervente. Et la patience qu'il implore, n'eſt pas celle qui ne fait que retarder le châtiment, pour le rendre enſuite & plus rude & plus ſenſible; mais celle qui donne moyen de ſatisfaire à ſa juſtice, par les mérites de Jeſus-Chriſt qui eſt ſa ſeule reſſource.

Le maître de ce ſerviteur étant touché de compaſſion, le laiſſa aller, & lui remit ſa dette. Dieu n'eſt point touché de compaſſion à la maniére des hommes. Nous diſons qu'il en eſt touché, lorſqu'il accomplit à notre égard ſes decrets éternels de nous faire miſéricorde. Ce n'étoit pas la premiére qu'il faiſoit à ce ſerviteur, de le laiſſer aller & de lui remettre ſa dette. Il la lui avoit

(a) De lib. arb. l. 3. c. 4.

déja fait ſentir, en lui inſpirant l'humilité de ſe jetter à ſes pieds, la grace de lui demander du délai, & la confiance avec laquelle il lui promet de lui rendre tout. L'homme ne ſçauroit rien faire de tout cela ſans une particuliére miſéricorde de Dieu. Mais auſſi quand ſes premiéres miſéricordes l'ont une fois conduit juſques-là, il obtient aiſément la grande miſéricorde, qui conſiſte dans la remiſſion des pechés, & la réconciliation avec Dieu ; parce que Dieu qui réſiſte aux ſuperbes, ne ſçauroit réſiſter aux humbles, ni leur refuſer ſa grace.

Mais ce ſerviteur ne fut pas plutôt ſorti, que trouvant un de ſes compagnons qui lui devoit cent deniers, il le prit à la gorge, & l'étouffoit preſque, en lui diſant : Rens-moi ce que tu me dois. La miſéricorde que Dieu venoit de faire à ce ſerviteur, eſt incompréhenſible : la dureté dont ce ſerviteur uſe envers un de ſes compagnons, ne l'eſt pas moins. Quelle différence entre Dieu & les hommes ! Un pécheur s'humilie devant Dieu, & obtient tout de ſa miſéricorde. Un homme s'humilie devant un homme, & n'obtient rien, pas même le moindre délai qu'il lui demandoit à genoux.

Les autres ſerviteurs ſes compagnons, voyant ce qui ſe paſſoit, en furent extrémement fâchés, & vinrent avertir leur maître de tout ce qui s'étoit paſſé. Une dureté de cette nature exciteroit l'indignation même des gens du

monde. Mais quelle doit être l'indignation des Anges & des ſerviteurs de Dieu, qui jugent par les principes de la foi & de la lumiére de l'Evangile, de cette horrible ingratitude? Ils voient un homme accablé de dettes, & n'ayant par lui-même aucun pouvoir d'y ſatisfaire, obtenir grace devant Dieu, & la remiſſion de toutes ſes dettes; & ils voient le même Dieu abbaiſſé dans ſa créature, ou Jeſus-Chriſt dans un de ſes membres demander à ce même homme une grace infiniment moindre, quoiqu'avec la même humilité; & non-ſeulement n'obtenir rien, mais être traité avec une inhumanité qui fait horreur.

Alors ſon maître l'ayant fait venir, lui dit: Méchant ſerviteur, je vous avois remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié. Son ingratitude lui attire le titre de *Méchant ſerviteur*, que ſa dette immenſe ne lui avoit pas fait donner auparavant. Et après lui avoir remis devant les yeux le bienfait qu'il a reçu, il lui reproche de n'avoir pas accompli la condition eſſentielle qu'il avoit dû ſous-entendre.

Ne falloit-il donc pas que vous euſſiez auſſi pitié de votre compagnon? Voulez-vous ſçavoir par quel droit, quel pacte, quelle ordonnance, quel chirographe on éxige cela de vous: (a) *Quo jure? quo pacto? quo placito? quo chirographo recitato*, dit S. Auguſtin?

(a) Serm. 114.

Il eſt renfermé dans ces paroles : *Comme j'avois eu pitié de vous.* Il naît de-là une obligation indiſpenſable de faire à proportion la même grace que vous avez reçue. Mais à qui ? Ce ne ſera pas à Dieu en lui-même ; car en cette conſidération il n'a pas beſoin de nous, c'eſt nous qui avons beſoin de lui. Ce ſera donc à Dieu dans la perſonne de celui qui nous ayant offenſés nous demande pardon. Il n'y a point d'excuſe en ce genre d'aumône, nul ne peut dire qu'il eſt trop pauvre. Il ne faut que de la volonté. C'eſt une aumône qui eſt de juſtice, puiſque Dieu nous en a fait une infiniment plus grande à cette condition. Elle eſt encore d'un gain infini, (*a*) *Magni lucri eleemoſyna eſt*, puiſqu'elle nous donne droit, quand nous nous en ſommes acquités, d'éxiger de Dieu le pardon des offenſes que nous commettons contre lui. De ſorte qu'en pardonnant à notre prochain, nous nous acquitons d'une dette envers Dieu ; & Dieu en contracte une à notre égard, fondée ſur cette promeſſe : (*b*) Pardonnez, & il vous ſera pardonné ; & ſur l'Oraiſon Dominicale : Pardonnez-nous nos offuaſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés. Mais auſſi, ſi on y manque, on ſe prive de ce double avantage, & on commet une horrible ingratitude, dont voici le châtiment.

(*a*) Aug. Serm. 110. (*b*) Luc. 6. 37.

Et étant émû de colére, il le livra entre les mains des bourreaux, juſqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il lui devoit. Il eſt juſte que celui qui n'aura point fait miſéricorde, ſoit traité ſans miſéricorde. Et dès-là il n'y aura plus de reſſource : car ſans miſéricorde l'homme ne peut ſatisfaire à la juſtice de Dieu. Ne comprendra-t'on jamais ce que c'eſt que d'être livré pour toujours à des bourreaux immortels ? (*a*) *Tortor ſine defectu, tortus ſine defectu.*

C'eſt ainſi que vous traitera mon Pere qui eſt dans le ciel, ſi chacun de vous ne pardonne à ſon frere du fond du cœur. Qui ne ſe réveille point à ce tonnerre, dit ſaint Auguſtin, (*b*) ne dort point, mais eſt mort. Qu'y a-t'il en effet de plus effroyable que cet horrible châtiment pour une dette dont on ne voit jamais la fin, ſi ce n'eſt que l'inſenſibilité de ceux qui pour l'éviter ne veulent ſeulement pas pardonner à leur prochain, le ſoit encore davantage ? Voici en peu de mots à quoi ſe réduit la doctrine céleſte du pardon des injures. Ou vous êtes l'offenſeur, ou vous êtes l'offenſé. Si vous avez offenſé votre prochain, vous devez vous humilier, & lui demander pardon expreſſément, s'il eſt votre ſupérieur, ou votre égal : car il ſeroit étrange que n'ayant pas rougi de l'iniquité qui vous a porté à l'offenſer, vous rougiſſiez de l'humilité, qui eſt l'unique

(*a*) Aug. Serm. 32. (*b*) Ench.

moyen d'obtenir le pardon de votre offenſé. Si c'eſt votre inférieur que vous avez offenſe, il n'eſt pas toujours à propos de lui demander pardon en s'humilianr extérieurement devant lui. C'eſt même quelquefois une régle de charité & de prudence de ne le point faire ; & alors il faut ſe repentir dans ſon cœur de l'avoir offenſé, dit ſaint Auguſtin, & punir ſa faute en la préſence de Dieu, ſe contentant de parler à ſon inférieur avec plus de douceur & de bonté qu'on a accoûtumé de faire ; ce qui eſt une maniére de demander pardon : (*a*) *Blanda enim appellatio, veniæ eſt poſtulatio.*

Si vous êtes l'offenſé, vous ne devez pas être un moment ſans pardonner dans votre cœur à celui qui a commis la faute contre vous ; parce qu'il ne vous eſt pas permis de vous venger, ni de haïr votre prochain. Mais cela ne ſuffit pas ; vous devez être prêt de vous réconcilier avec lui, & de lui accorder extérieurement le pardon quand il vous le demandera. Que s'il ne vous le demande pas, comme cette omiſſion fait beaucoup de tort à ſon ſalut, la charité vous oblige à faire ce que vous pourrez par vous-même, ou par un entremetteur pacifique, pour le rappeller à ſon devoir. Si ces moyens humains ne réuſſiſſent pas, vous devez vous adreſſer à Dieu, & lui faire cette priére : Seigneur, vous ſçavez

(*a*) Aug. Serm. 211.

que je n'ai point péché contre mon frere ; mais que c'eſt lui plutôt qui a péché contre moi. Vous ſçavez auſſi qu'il ſe nuit beaucoup à lui-même en ne me demandant pas pardon. Pour moi, je vous prie de bon cœur de lui remettre cette faute. Que ſi enfin Dieu lui inſpire de ſe venir jetter à vos pieds pourvous demander pardon, pardonnez-lui du fond du cœur, ſi vous ne voulez être traité comme ce ſerviteur ingrat envers Dieu, inhumain envers ſon compagnon : témoignez-lui par une marque extérieure de réconciliation, la diſpoſition où la charité vous avoit fait entrer à ſon égard, avant même qu'il vous demandât pardon. Et ſi la faute étoit telle, que nonobſtant le pardon elle meritât d'être punie, vous éxercerez alors cette punition plus utilement pour lui, & moins dangéreuſement pour vous ; parce que ce ſeroit la charité qui régleroit la punition.

PRIERE.

UN cœur chrétien dont le fond ſoit tout de charité & de miſéricorde, & dont les œuvres ne reſpirent que douceur & indulgence : un cœur reconnoiſſant & touché des graces qu'il reçoit, eſt le treſor, Seigneur, où noustrouvons de quoi ſatisfaire à votte juſtice pour les dettes infinies dont nous lui ſommes redevables. C'eſt la condition qui nous fait trouver grace devant vous, & qui nous fait éviter les châtimens rigou-

reux dont vous puniſſez l'inhumanité & l'ingratitude. Mais comment nous approcher de vous avec un tel cœur, ô mon Dieu, ſi vous ne le créez en nous? Comment accomplir la condition qui obtient de vous miſéricorde, ſi par une premiére miſéricorde vous ne nous faites accomplir cette condition?

LE VINGT-DEUXIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

De l'EPITRE *de S. Paul aux Philippiens.* Ch. 1. ℣. 6.

MEs freres, j'ai une ferme confiance que celui qui a commencé en vous l'œuvre de votre ſalut, l'achevera pour le jour de Jeſus-Chriſt; & de plus il eſt juſte que j'aye ce ſentiment de vous tous, parce que je vous ai dans le cœur, comme prenant tous part à ma joie, par celle que vous avez priſe à mes liens, à ma défenſe, & à l'affermiſſement de l'Evangile. Car Dieu m'eſt témoin avec quelle tendreſſe je vous aime tous dans les entrailles de Jeſus-Chriſt. Et ce que je lui demande, eſt que votre charité devienne de plus en plus éclairée & prudente en toute maniére, afin que vous ſçachiez diſcerner ce qui eſt meilleur & plus utile; que votre conduite ſoit pure & innocente juſqu'au jour de Jeſus-Chriſt, ſans que votre courſe ſoit interrompue par aucune chute, & que pour la gloire & la louange de Dieu, vous ſoyez remplis des fruits de la juſtice, qui nous ſont donnés par Jeſus-Chriſt.

L'EPITRE aux Philippiens, d'où celle de la Meſſe a été tirée, fut écrite à Rome dans la premiére priſon de l'Apôtre, &

portée par Epaphrodite, lorſqu'étant rétabli en ſanté il retourna à Philippes l'an de Jeſus-Chriſt 62. Il paroît que ſaint Paul étoit fort content de ces peuples. Il leur témoigne d'abord que toutes les fois qu'il ſe ſouvenoit d'eux, ce qui lui arrivoit auſſi ſouvent qu'il ſe mettoit en priéres, parce qu'il les offroit toujours pour eux tous, il rendoit graces à Dieu, & reſſentoit une grande joie de ce qu'ils avoient reçu l'Evangile, & de ce qu'ils y étoient inviolablement attachés depuis le premier jour qu'ils l'avoient reçu, juſqu'au temps où l'Apôtre leur écrivoit. De-là il paſſe à l'avenir; ſur quoi il leur parle en cette maniére:

Mes freres, j'ai une ferme confiance que celui qui a commencé en vous l'œuvre de votre ſalut, l'achevera pour le jour de Jeſus-Chriſt. L'on ne doit déſeſperer de perſonne en cette vie, pas même des plus éloignés du ſalut. Il n'y a point d'obſtacle qu'il ne ſoit facile à Dieu de ſurmonter quand il le veut: & nous devons eſpérer qu'il le voudra, juſqu'à ce qu'il ait fait connoître le contraire; ce qu'il ne fait pas ordinairement, afin que nous n'ayons pas ſujet d'exclure perſonne ni de notre charité, ni de nos priéres. Mais il eſt vrai que ce qui ſuffit pour ne pas déſeſpérer du ſalut d'une perſonne, ne ſuffit pas pour avoir une ferme confiance que cette perſonne ſera ſauvée. Ce qui la faiſoit naître dans ſaint Paul à l'égard des

Philippiens, étoit ce que la grace de Dieu avoit déja commencé d'opérer en eux. Ils étoient en chemin, & Dieu les faiſoit marcher ; & l'Apôtre eſpere qu'ils arriveront pour le jour de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, pour le jour auquel Jeſus-Chriſt paroîtra revêtu de toute ſa gloire, pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres.

Il eſt juſte que j'aye ce ſentiment de vous tous. Il ſeroit inutile de rechercher ſi le mot de *tous* ſe doit entendre de chaque Philippien en particulier, ou bien de l'Egliſe ou communauté des Fidéles en général. S. Paul parle à tous ceux en qui Dieu avoit commencé l'œuvre du ſalut. Et c'eſt la premiére raiſon ſur laquelle il appuie la ferme confiance qu'il leur témoigne de leur ſalut. En voici d'autres raiſons, qui avoient un rapport plus particulier aux Philippiens.

Parce que je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie par celle que vous avez priſe à mes liens, à ma défenſe, & à l'affermiſſement de l'Evangile. L'Apôtre ramaſſe ſoigneuſement toutes les raiſons qu'il a de juger & d'eſpérer ſi favorablement des Philippiens. Et c'eſt comme la charité a coûtume d'en uſer. Il fonde donc la juſtice de ces bons ſentimens qu'il a pour eux, premiérement ſur la charité & la tendreſſe avec laquelle il les portoit tous dans ſon cœur. Car comme cette charité l'excitoit à prier pour eux, & que la priére des ſer-

viteurs de Dieu eſt toujours accompagnée de la confiance qu'ils obtiendront l'effet de leurs priéres ; l'Apôtre avoit ſujet de bien eſpérer pour le ſalut des Philippiens, qu'il aimoit ſi tendrement. Ce qui fait voir que c'eſt un bon préſage pour le ſalut des fidéles, lorſqu'ils ſe voient ainſi dans le cœur de leurs Paſteurs ; parce que la charité les porte à employer avec zéle toute ſorte de moyens pour ſauver ceux qu'ils aiment. Mais il faut que les Fidéles répondent à cet amour par une charité réciproque, comme faiſoient les Philippiens : & c'eſt ſur quoi ſaint Paul continue de fonder la confiance qu'il avoit pour leur ſalut : Parce, dit-il, que vous avez pris part à mes liens, à ma défenſe, & à l'affermiſſement de l'Evangile. L'Apôtre fut mis deux fois à Rome en priſon & dans les liens de Jeſus-Chriſt. C'eſt de la premiére dont il parle ici. Il ſe défendit auſſi devant le tribunal de Neron des accuſations que l'on faiſoit contre lui. Il fait mention de cette défenſe en écrivant à Timothée, en ces termes : La premiére fois que j'ai défendu ma cauſe, nul ne m'a aſſiſté, & tous m'ont abandonné ; c'eſt-à-dire, tous ceux de Rome dont il auroit pû eſpérer de l'aſſiſtance pour l'affermiſſement de l'Evangile : c'étoit à quoi il travailloit ſans relâche, même dans les liens. Les Philippiens avoient pris part à tout cela dans toutes les maniéres que leur éloignement

le leur avoit permis : premiérement par des mouvemens intérieurs de douleur, de joie, de crainte, d'eſpérance, ſelon les différentes nouvelles qu'ils en apprenoient. Ils lui envoyérent auſſi par Epaphrodite leur compatriote, une ſomme conſidérable d'argent pour contribuer à ſa ſubſiſtance. Et enfin Dieu leur fit la grace d'être les compagnons & du zéle de ſaint Paul pour l'affermiſſement de l'Evangile, & de ſes ſouffrances. Car c'eſt une grace, leur dit-il dans la ſuite, que Dieu vous a faite, non-ſeulement de ce que vous croyez en Jeſus-Chriſt, mais encore de ce que vous ſouffrez pour lui, vous trouvant dans les mêmes combats où vous m'avez vû, & où vous avez entendu dire que je ſuis maintenant.

Les Paſteurs animés de l'eſprit de ſaint Paul, témoignent auſſi une ferme confiance pour le ſalut de leurs peuples qui reſſemblent aux Philippiens. Mais s'ils ne voient point de marques que Dieu ait commencé en eux l'ouvrage de leur ſalut, & qu'ils s'apperçoivent au contraire qu'ils vivent de l'eſprit du monde & ſelon leurs paſſions ; il n'eſt pas juſte qu'ils ayent pour leur ſalut cette ferme confiance que S. Paul témoignoit à l'égard des Philippiens. Ils n'en doivent pas déſeſpérer, parce que Dieu eſt bon & plein de miſéricorde : mais ils ne peuvent auſſi eſpérer beaucoup, tandis qu'ils les voient ſi éloignés du ſalut. Il eſt donc utile &

néceſſaire qu'ils faſſent entendre leur crainte à ces peuples, afin de les réveiller de leur aſſoupiſſement, ou de guérir leur préſomption : mais en même temps ils doivent les ſoûtenir & les conſoler par l'eſpérance, de peur qu'ils ne s'abbatent, ou même ne ſe déſeſpérent. Lors donc qu'on dit qu'il faut juger favorablement du prochain, cela eſt vrai ordinairement par rapport aux ſimples Fidéles. Et c'eſt un excellent moyen de nourrir & d'entretenir la charité, que de ne s'appliquer qu'aux raiſons qui nous portent à juger avantageuſement de nos freres, & à les regarder comme des élus de Dieu : mais il n'en eſt pas de même par rapport aux Paſteurs. Ils doivent juger ſelon la vérité les perſonnes qui leur ſont ſoumiſes, parce qu'ils ſont leurs juges. Et ce ſeroit leur donner une leçon très-pernicieuſe que de leur dire, par éxemple : Vous ne devez refuſer les Sacremens qu'à ceux qui ne veulent point renoncer au peché ; & vous devez préſumer qu'il n'y a perſonne parmi vos peuples, qui n'en ait la volonté. La charité oblige les ſimples Fidéles d'agir avec leurs freres ſelon cette préſomption : mais les Paſteurs ont d'autres régles qu'ils doivent ſuivre, ſur-tout dans le tribunal de la Confeſſion. Et ils ne doivent point concevoir au haſard une ferme confiance de la bonne diſpoſition de leurs pénitens, mais ſur de bonne raiſons, comme ſaint Paul.

Car Dieu m'eſt témoin avec quelle tendreſſe je vous aime tous dans les entrailles de Jeſus-Chriſt. Saint Paul jure. Jeſus-Chriſt n'a donc pas abſolument défendu de jurer ; puiſque l'Eſprit de Dieu qui parloit par ſaint Paul, n'eſt pas contraire à lui même parlant par la bouche de Jeſus-Chriſt. Mais pour bien jurer, il le faut faire comme ſaint Paul, dans des occaſions rares & importantes, ſans bleſſer le moins du monde, ni la vérité, ni le jugement, ni la juſtice. Dieu ſeul connoiſſoit l'étenduë de la charité que ſaint Paul avoit pour les Philippiens. Il n'en pouvoit donc prendre que Dieu à témoin. Ils auroient pû penſer que l'Apôtre ne leur témoignoit tant d'amour, que par reconnoiſſance pour la libéralité qu'ils lui avoient faite. Ce n'eſt pas cela, leur dit-il. Mon amitié, ma tendreſſe eſt toute de Jeſus-Chriſt, toute en lui, toute pour lui. Je vous aime par la même affection que j'aime Jeſus-Chriſt. Et afin que vous n'en doutiez point, & que vous ayez en moi une entiére confiance, j'en prends Dieu à témoin, qui connoît mon cœur.

Et ce que je lui demande, eſt que votre charité croiſſe de plus en plus en lumiére & en toute intelligence. Les Philippiens avoient de la charité & de la lumiére, puiſque ſans cela l'ouvrage de leur ſalut n'auroit pas pû être commencé en eux. Ils n'avoient donc beſoin que d'un accroiſſement de charité,

de lumiére & d'intelligence; & ſaint Paul le demande à Dieu pour eux, parce que non-ſeulement le commencement des vertus dépend de lui, mais l'accroiſſement & la perfection : de ſorte que pour avoir un nouveau degré de vertu, il faut avoir une nouvelle grace. Ce que l'Apôtre demandoit pour les Philippiens, nous devons le demander pour nous. Les Chrétiens ne doivent borner ni leur charité, ni leur lumiére. Tout ce qu'il y auroit à craindre, eſt ce que ſaint Paul dit ailleurs : Que la ſcience enfle ; mais on évite cet inconvénient, lorſqu'on n'a pas moins de ſoin de croître en charité qu'en lumiére. L'ignorance eſt à craindre auſſi-bien que l'orgueil. Et ſi la charité guérit le vice de l'orgueil, il faut de la lumiére pour diſſiper les ténébres de l'ignorance.

A quoi bon tant de lumiére, diſent quelques-uns : la foi, ſi peu qu'elle ſoit éclairée, ne ſuffit-elle pas ? Oui, leur faut-il répondre, une foi peu éclairée peut ſuffire dans des occaſions particuliéres à certaines perſonnes qui ont beaucoup de ſimplicité & de droiture, & qui ne ſont expoſées à aucunes tentations qui demandent du diſcernement & de la lumiére. Mais nul ne peut ſe promettre qu'il ne ſe rencontrera jamais que dans ces ſortes d'occaſions. On n'en doit donc pas faire une régle, ni vouloir croupir dans l'ignorance ſous ce prétexte:

la régle eſt de s'avancer dans la piété & dans la ſcience.

Mais les ſaints Peres ne nous recommandent-ils point l'obéiſſance aveugle ? Et pour obéir aveuglément, qu'a-t'on beſoin de tant de lumiéres ? Il eſt vrai que l'obéiſſance nous doit aveugler en quelque ſorte, mais d'un aveuglement bien différent de celui que ſe figurent ceux qui voudroient priver cette vertu de la lumiére qui diſcerne le bien & le mal. Il y a dans l'homme deux ſortes de lumiéres, ou de connoiſſances. Il y a des lumiéres de foi & de vérité, qui ſont des rayons de la Sageſſe éternelle, qui diſſipent nos ténébres, qui nous découvrent le vrai état des choſes, la conformité ou l'oppoſition qu'elles ont avec la loi de Dieu, & qui nous inſtruiſent de nos devoirs. Il y a auſſi des lumiéres d'amour propre & de concupiſcence; c'eſt-à-dire, des réfléxions qui ſortent en abondance de ce fonds corrompu qui eſt en nous, & qui nous rempliſſent l'eſprit de frayeurs & de difficultés, d'impoſſibilités, d'inconvéniens, de chagrins, d'averſions, de murmures, à l'égard des choſes qu'on nous commande. Il y a donc auſſi deux ſortes d'aveuglemens; l'un qui nous prive des lumiéres de la foi; l'autre qui étouffe ſeulement les vaines réfléxions de notre eſprit propre & de notre cupidité. C'eſt ce ſecond aveuglement que l'obéiſſance chrétienne produit, & non

pas le premier. Et c'eſt-là l'obéiſſance aveugle que les Saints nous recommandent. Elle eſt aveugle à l'égard des faux raiſonnemens de l'amour propre, & non à l'égard des lumiéres de la foi & de l'intelligence. Ces lumiéres ſont même néceſſaires pour diſcerner ce qui ſort de ces deux principes. Elles ſont donc néceſſaires auſſi pour obéir aveuglément en la maniére que les Saints l'ont entendu. Saint Paul marque outre cela pluſieurs autres avantages qu'on en peut retirer.

Le premier de ces avantages eſt contenu dans ces paroles : *Afin que vous ſçachiez diſcerner ce qui eſt meilleur & plus utile.* Le mot de *meilleur*, ou de *plus utile*, ne ſe prend pas ici par comparaiſon à ce qui eſt bon ou utile : mais il ſe prend pour ce qui vaut mieux, & qui eſt abſolument préferable, quelle que puiſſe être la choſe à quoi on le préfere, bonne ou mauvaiſe, utile ou inutile. On croit même que ſaint Paul avoit en vûe ces faux Apôtres, qui tendoient des piéges aux Chrétiens nouvellement convertis d'entre les Gentils, en s'efforçant de corrompre leur foi par des obſervances de Judaïſme. Jamais l'Egliſe n'a été tout-à-fait éxempte de ſemblables piéges. Il y a eu dans tous les temps de faux Paſteurs, qui ont voulu corrompre la foi ou la piété des Fidéles par des maximes contraires à l'Evangile. N'eſt-il pas néceſſaire alors

d'avoir une charité qui donne aſſez de lumiére à l'ame, pour ſçavoir diſcerner ce qui eſt le meilleur &plus utile ? L'Hiſtoire nous apprend que le peuple de Conſtantinople ſçut fort bien juger que la doctrine de Neſtorius ſon archevêque n'étoit pas conforme à la foi de l'Egliſe ; & un ſaint Pape congratula ce peuple ſur ſon diſcernement & ſon bon goût. S'il n'avoit eu qu'une foi ſans lumiére, ou qu'il eût été entêté d'une obéiſſance aveugle dans le mauvais ſens marqué ci-deſſus, auroit-il pû faire ce diſcernement néceſſaire, qui a mérité la louange d'un grand Pape ?

Le ſecond avantage qui provient d'une charité qui croît de plus en plus en lumiére & en toute intelligence, eſt, *Que vous ſoyez purs & ſincéres*, c'eſt-à-dire, ſans mélange, autant qu'on eſt capable en cette vie. Or c'eſt à la charité à mettre cette pureté & cette ſincérité dans le cœur, à empécher que le monde ne s'y mêle avec Dieu, ni la chair avec l'eſprit. Et ſi malgré ſes ſoins il s'y gliſſe quelque choſe d'impur & de terreſtre, elle en purifie le cœur auſſi-tôt par l'humilité de la pénitence. La lumiére de la foi ou la connoiſſance des myſtéres & des vérités de la Religion, & l'intelligence de nos devoirs, purifient l'eſprit, & en excluent le mélange de l'erreur.

Le troiſiéme avantage eſt, *Que vous marchiez juſqu'au jour de Jeſus-Chriſt, ſans que*

votre courſe ſoit interrompue par aucune chute. Nous avons déja dit que le jour de Jeſus-Chriſt eſt le jour du jugement univerſel, qui eſt en quelque ſorte anticipé à l'égard de chacun, par le jugement particulier qui ſe fait à la mort, & qui n'eſt que confirmé & que déclaré, pour ainſi dire, au jour de Jeſus-Chriſt. Tous ſans exception y comparoîtront : mais ceux-là ſeuls proprement marchent pour y aller, qui l'ont en vûe, & qui font voir par leur conduite qu'ils vont au jugement de Dieu où ils ſont cités, pour rendre un compte éxact de toute leur vie, & pour être jugés ſelon leurs œuvres. Les autres s'y trouveront tout-d'un-coup, ſans qu'ils y ayent penſé, ni qu'ils s'y ſoient préparés. Ce voyage eſt bien comparé à une courſe, à cauſe de la rapidité de la vie. Si en marchant l'on vient à tomber, & que ce ſoit ſeulement de cette maniére dont il eſt dit que le juſte tombe ſept fois le jour, & qu'il ſe reléve, la courſe n'eſt au plus qu'un peu retardée : quelquefois même on regagne avec avantage le peu qu'on a perdu, ſi l'on a ſoin de profiter de ces fautes vénielles pour en devenir plus humble, plus fervent & plus circonſpect.

Mais ſi c'eſt une chute mortelle, comme l'Apôtre l'entend en cet endroit, alors la courſe eſt interrompue ; celui qui couroit eſt mort, & il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe lui rendre la vie, la ſanté & la force,

Il pourroit faire tout cela en un moment : mais ſelon l'économie de ſa grace il ne le fait pas ; & ſelon l'eſprit des Peres, qui eſt celui de l'Egliſe, ce n'eſt pas l'ouvrage d'un peu de temps. Il ne le fait pas ſans beaucoup de pleurs & de gémiſſemens, dit le dernier Concile général. Les pécheurs qui n'ont point la patience de ſe laiſſer traiter au moins ſelon l'eſprit de l'Egliſe, retombent auſſi-tôt, comme des malades qui veulent ſortir avant que d'être guéris. Rien donc de plus pernicieux aux pécheurs que ces abſolutions précipitées qu'ils demandent, & que leur donneroient ceux qui dans la pratique ſuivroient cette maxime contraire à l'Ecriture & à la Tradition, Que les pechés ſe guériſſent avec plus de facilité qu'ils ne ſe commettent. Le plus ſûr eſt de faire ce que dit l'Apôtre, & de ne point interrompre ſa courſe par aucune de ces chutes. C'eſt-là le moindre degré de la vertu, dit ſaint Auguſtin : *Prima libertas eſt carere criminibus ;* & ceux qui ne l'ont pas, ſelon lui, ne ſont pas de vrais Chrétiens. Ne nous contentons pas ſeulement de l'avoir, mais que notre charité croiſſe de plus en plus en lumiére & en toute intelligence. Par cette lumiére nous découvrirons les piéges que les ennemis de notre ſalut nous tendent pour nous faire tomber ; & la charité nous les fera éviter.

Le quatriéme & cinquiéme avantage eſt

Que pour la gloire & la louange de Dieu, vous ſoyez remplis des fruits de juſtice, qui nous ſont donnés par Jeſus-Chriſt. La charité n'eſt point ſtérile, elle produit des fruits; & ces fruits ſont de juſtice, parce que la juſtice & la charité ſont ici la même choſe. Ils nous ſont donnés par Jeſus-Chriſt; parce que la charité même, qui eſt la racine de ces fruits, nous eſt donnée par ſes mérites. Le principe de ces fruits étant tel, il faut que la fin y réponde. Cette fin donc ne peut être que la gloire & la louange de Dieu. Tout ce que la charité produit ne peut être rapporté à d'autre fin qu'à cette gloire; & Dieu ne peut être glorifié en nous, que par des fruits de la charité : mais pour avoir de ces fruits, il faut les ſemer. Il faut qu'on nous voye marcher ſans interruption, éclairés par les lumiéres de la foi, vers le jour de Jeſus-Chriſt, en pleurant notre éxil, nos pechés, nos miſéres; en jettant la ſemence des bonnes œuvres dans la terre de notre cœur préparée par la charité, afin que nous puiſſions comparoître au tribunal de Jeſus-Chriſt, pleins d'allégreſſe; portant des gerbes, du grain, & du fruit en abondance, pour en glorifier Dieu dans toute l'éternité, comme en étant le principe, l'auteur & la fin.

PRIERE.

CE ſera là, Seigneur, la conſommation du ſalut. Puiſſions-nous dire maintenant avec

ſujet, que votre grace l'a déja commencé en nous ; afin que nous ayons une ferme confiance que cette même grace l'achevera pour le jour que Jeſus-Chriſt paroîtra dans ſa gloire. Donnez-nous de ces Paſteurs dont la tendreſſe & le zéle ſoit pour nous un heureux préſage de ſalut ; qui trouvent dans notre correſpondance & dans notre fidélité à prendre part à leurs ſouffrances & à leurs bonnes œuvres, un ſujet de conſolation & de joie ; qui travaillent à nous mettre de plus en plus dans le cœur & les entrailles de Jeſus-Chriſt, & à entretenir entr'eux & nous l'union & la confiance; qui demandent & qui obtiennent pour nous une charité qui nous faſſe marcher dans vos voies avec lumiére & diſcernement ; afin que purs & ſans mélange d'erreurs, ni d'affections terreſtres, & préſervés de ces chutes qui interromproient notre courſe, nous nous préſentions à vous au jour de Jeſus-Chriſt votre Fils, chargés des fruits de juſtice que ſa grace nous aura fait produire, pour vous en louer & glorifier éternellement dans le Ciel. Ainſi ſoit-il.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* Ch. 22. 15.

EN ce temps-là, Les Phariſiens firent deſſein entre eux de ſurprendre Jeſus dans ſes paroles. Là-deſſus il lui envoyérent de leurs diſciples avec les Herodiens, qui lui vinrent dire : Maître, nous ſçavons que vous êtes ſincére & véritable, & que vous

enſeignez la voie de Dieu dans la vérité, ſans avoir égard à qui que ſoit; parce que vous ne conſidérez pas la qualité des perſonnes. Dites-nous donc votre avis ſur ceci : Eſt-il permis, ou non, de payer le tribut à Ceſar? Mais Jeſus connoiſſant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi de la monnoie dont vous payez le tribut. Et lui ayant préſenté un denier, Jeſus leur dit : De qui eſt cette figure & cette inſcription? De Céſar, lui dirent-ils. Alors il leur répondit : Rendez donc à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.

Les Phariſiens firent deſſein entr'eux de ſurprendre Jeſus dans ſes paroles. L'Ecriture nous repréſente par-tout les Phariſiens comme des gens appliqués à chercher des moyens de nuire à Jeſus-Chriſt, de ruiner ſon autorité & ſon crédit, & de le perdre à quelque prix que ce pût être. Ils étoient pleins d'orgueil, & par conſéquent pleins d'envie, de jalouſie & de haine contre Jeſus-Chriſt, qui ne pouvoit faire autrement que de choquer très-ſouvent leur amour propre. Il venoit de leur faire un aſſez long diſcours à l'occaſion d'une demande qu'ils lui avoient faite, pour ſçavoir par quelle autorité il avoit chaſſé les marchands du Temple, & avoit fait ſécher un figuier en le maudiſſant. Il propoſa enſuite diverſes paraboles, comme celle des vignerons & celle du feſtin des noces, où ils eurent la confuſion de ſe voir dépeints au naturel. Mais eux au lieu de corriger les défauts que la vérité expoſoit à leurs yeux, ils

entrérent dans des mouvemens violens de haine contre elle, & formérent en ſe retirant un ferme deſſein de chercher toutes les occaſions de perdre celui qui les confondoit de la ſorte.

Ils lui envoyérent donc leurs Diſciples avec les Herodiens. Saint Luc dit que ces Envoyés contrefaiſoient les gens de bien, & c'eſt ce qui augmente leur crime. Car quoiqu'il ne ſoit jamais permis de tendre des piéges à quelqu'un pour le ſurprendre dans ſes paroles, afin de le livrer au Magiſtrat & au pouvoir du Gouverneur, comme parle le texte de ſaint Luc ; néanmoins c'eſt une action tout autrement criminelle d'emprunter de la piété & de la religion des moyens pour venir à bout d'un deſſein ſi barbare. Les payens même ont reconnu que c'étoit-là le comble de l'injuſtice. Il n'y en a point de plus capitale, a dit Ciceron, que de ceux qui affectent de paroître gens de bien, lorſqu'ils s'étudient davantage à tromper : *Totius injuſtitiæ nulla capitalior, quàm eorum qui cùm maximè fallunt, id agunt ut viri boni eſſe videantur.*

Maître, nous ſçavons que vous êtes ſincére & véritdble, & que vous enſeignez la voie de Dieu dans la vérité, ſans avoir égard à qui que ce ſoit, parce que vous ne conſiderez pas la qualité des perſonnes. Non-ſeulement Jeſus-Chriſt étoit ſincére & véritable ; il étoit la vérité même, comme il eſt dit en

ſaint Jean (*a*). Non-ſeulement il enſeignoit la voie de Dieu dans la vérité, mais comme il le dit au même endroit, il étoit lui-même cette voie. Il n'avoit auſſi nul égard aux hommes, quand il s'agiſſoit des interêts de Dieu. Ainſi cette louange convenoit parfaitement à Jeſus-Chriſt ; en quoi tous ceux qui ont part à ſon miniſtére, doivent tâcher de lui reſſembler. Il faut qu'ils puiſſent dire comme ſaint Paul aux Prêtres d'Ephéſe (*b*) : Vous ſçavez ... que je ne vous ai rien caché de tout ce qui vous pouvoit être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer, & de vous en inſtruire en public & en particulier ; ou comme cet Apôtre diſoit aux Galates (*c*) : Eſt-ce des hommes ou de Dieu que je déſire maintenant d'être approuvé ? ou ai-je pour but de plaire aux hommes ? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne ſerois pas ſerviteur de Jeſus-Chriſt. Quand il s'agiſſoit de la charité, il ſe faiſoit tout à tous, pour les gagner tous : mais quand il étoit queſtion de dire la vérité, il ne ſçavoit ce que c'étoit que complaiſance ; il ne croyoit pas pouvoir allier des interêts auſſi oppoſés que ceux de Jeſus-Chriſt & du monde, & il n'avoit garde ſeulement de le tenter.

On ne laiſſe donc pas d'appercevoir dans cette louange, que ces hypocrites donnent à Jeſus-Chriſt, le portrait d'un véritable

(*a*) Ch. 14. 6. (*b*) Act, 20. v. 20. (*c*) Ch. 1. v. 10.

Paſteur, tel que les Fidéles doivent être bien-aiſe de conſulter dans leurs beſoins. On peut même quelquefois lui parler de la même maniére avant que de s'ouvrir à lui, afin de lui faire connoître ce que l'on conſidereen ſa perſonne en le conſultant, & quelle réponſe on attend de lui. Mais il n'eſt jamais permis de donner à qui que ce ſoit de ſemblables louanges, ſi l'on n'eſt perſuadé qu'il les mérite; & alors on ne doit les lui donner ni par un eſprit de flaterie, ni moins encore dans un deſſein de le tromper, ou de le ſurprendre dans ſes paroles, comme les Phariſiens vouloient faire ici.

Dites-nous donc votre avis ſur ceci : Eſt-il permis, ou non, de payer le tribut à Ceſar? Cette queſtion étoit alors fort agitée. Pompée avoit rendu toute la Judée tributaire des Romains. Vers le temps de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, Auguſte avoit mis ſur toute cette nation un impôt annuel. Le peuple en avoit paru fort mécontent; & lorſque l'on en fit le dénombrement, Judas de Galilée ſe ſouleva, & attira à ſon parti beaucoup de monde. Il ſembloit donc que l'on ne pouvoit réſoudre préciſément cette queſtion ſans ſe rendre odieux ou au peuple, ou à la Cour, & à ceux qui avoient embraſſé l'un ou l'autre parti. Les Phariſiens étoient pour le peuple. Herode & ſes partiſans, qui furent nommés Herodiens, tenoient le parti de la

Cour, & favoriſoient les Romains. Ce fut pour cela que les Phariſiens envoyérent des Herodiens, avec leurs diſciples ; afin que le piége qu'ils tendoient à Jeſus-Chriſt fût plus difficile à éviter, & qu'il y eût des témoins prêts à dépoſer contre ce qu'il diroit pour ou contre cet impôt.

Mais Jeſus connoiſſant leur malice. C'eſt en vain, dit l'Ecriture, (*a*) qu'on jette le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes. Ils s'élevent de la terre par l'amour des choſes céleſtes : & tandis que leur cœur y eſt attaché, ils ne tombent point dans les piéges qu'on tend à leur piété. Ils vouloient ſurprendre celui qui étoit la ſageſſe même, & qui connoiſſant le fond de leur cœur, ne pouvoit ignorer leur malice.

Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Ils venoient de faire paroître à l'extérieur de l'eſtime pour Jeſus-Chriſt, pour la vérité, pour la juſtice, pour la religion ; & ſous ces apparences ils cachoient dans leur cœur des diſpoſitions toutes contraires d'envie, de jalouſie & de haine contre ſa perſonne. Ils veulent ſçavoir ce qu'il répondra, non pour s'inſtruire, mais pour lui en ſuſciter une affaire auprès des Puiſſances, ou du peuple. Et lorſque l'on conſulte Jeſus-Chriſt, ou ſes Miniſtres, avec une intention de cette nature, il arrive ce que dit ſaint Gré-

(*a*) Prov. 1. 17.

goire,

goire, (a) Que comme Dieu fait connoître quelquefois ſa volonté par de méchans Prêtres, en conſidération des gens de bien qui les conſultent ; ainſi il la cache ſouvent à ſes plus fidéles Miniſtres, pour punir la mauvaiſe intention de ceux qui s'adreſſent à eux, &qui ſont indignes de la connoiſſance qu'ils feignent de rechercher.

Montrez-moi de la monnoie dont vous payez le tribut. Toute ſorte de monnoie n'étoit pas propre à faire ce payement : on en battoit une exprès pour cela, qui étoit proportionnée au tribut qu'on éxigeoit ; les Romains le voulant ainſi.

Et lui ayant préſenté un denier, Jeſus leur dit : De qui eſt cette image & cette inſcription ? Le denier pouvoit valoir environ ſept ou huit ſols de France. Ce n'étoit pas là la taxe préciſe de chaque perſonne. Les plus pauvres n'en donnoient qu'un ; on en éxigeoit pluſieurs de ceux qui étoient plus riches. Il paroît que du temps de Jeſus-Chriſt, auſſi-bien qu'à préſent, on battoit la monnoie au coin des Souverains, & qu'on y ajoûtoit une certaine inſcription. Jeſus-Chriſt fait ſemblant de ne pas connoître ce denier, pour faire voir le mépris qu'il faiſoit, & qu'il falloit faire des richeſſes & des affaires du ſiécle. Il vouloit auſſi confondre ſes ennemis par leur propre réponſe.

De Céſar, lui dirent-ils. Apparemment de

(a) Les Morales.

Tibére qui gouvernoit l'Empire depuis dix-huit ans.

Jeſus leur répondit : Rendez donc à Céſar ce qui eſt à Céſar ; & à Dieu ce qui eſt à Dieu. Ils avoient propoſé à Jeſus-Chriſt une queſtion captieuſe & embarraſſante, dans le deſſein de lui ſuſciter des affaires ; & Jeſus-Chriſt les ſurprend & les embarraſſe eux-mêmes par ſa réponſe, & rend inutile leur mauvaiſe intention. Il les fait tomber, pour ainſi dire, dans le piége qu'ils lui avoient tendu, en ne leur répondant rien qui eût pû offenſer Céſar, ou irriter le peuple. Il les avertit en général de s'acquiter de ce qu'ils devoient à Dieu & à Céſar, ſans déterminer préciſément ce qui étoit dû en particulier à l'un ou à l'autre. Il contente les partiſans d'Herode, en diſant qu'il falloit rendre à Céſar ce qui étoit dû à Céſar, & il ne mécontente pas les Juifs, parce qu'il ne décide pas expreſſément ſi ce tribut étoit dû à Céſar, ou s'il ne lui étoit pas dû. Il n'y a que les Phariſiens & leurs diſciples qui ne ſont point contens de ſa réponſe, parce qu'elle ne favoriſe point leur envie. Il ne leur en devoit aucune, parce qu'ils l'avoient conſulté de mauvaiſe foi : mais il leur en fait une pleine de ſageſſe, parce que ſa charité ne lui permit point de négliger cette occaſion de les inſtruire. Ils n'en ont point profité à cauſe de la mauvaiſe diſpoſition de leur cœur : mais c'eſt à nous à demander à Dieu la

grace de faire ce qu'ils n'ont point fait, de développer les vérités & les maximes renfermées dans cette réponſe, & de nous en faire l'application.

Jeſus-Chriſt voit l'image de Céſar gravée ſur une piéce de monnoie; & ce lui eſt aſſez pour les faire ſouvenir de s'acquiter envers Céſar de ce qu'ils lui doivent. Il ne leur dit pas : Donnez ceci ou cela à Céſar en particulier ; il auroit ſemblé qu'il approuvoit que l'on révoquât en doute l'obligation de payer les tributs aux Souverains reconnus pour tels, & que l'on en ſoumît la déciſion au jugement d'un particulier. Rien ne ſeroit plus capable de mettre le trouble dans un Etat, que la liberté que l'on ſe donneroit ainſi de conſulter & de décider ſur ces ſortes de choſes. Tout ce que nous avons à faire, eſt de nous informer qui eſt le Souverain qui gouverne dans le lieu où nous vivons, de qui eſt l'image, de qui eſt l'inſcription de la monnoie qui a été frapée ; & cela nous doit ſuffire pour rendre à ce Souverain le tribut qu'il éxige. S'il éxige au-delà de ce qu'il doit, s'il charge trop ſes peuples, s'il commet en l'éxigeant des injuſtices & des violences, il en rendra compte à Dieu : mais ce n'eſt pas un ſujet légitime pour ſecouer à ſon égard le joug de l'obéiſſance, ni pour lui refuſer des ſubſides. Les choſes temporelles ſont de la juriſdiction des Souverains. C'eſt pour en faire un aveu & une

protestation publique, qu'on grave leur image sur l'argent qui est le prix de toutes les choses temporelles. Il faut donc leur obéir dans toutes les choses de cette nature. Jesus-Christ a payé lui-même des tributs. L'Apôtre dit : (a) Rendez le tribut à qui vous devez le tribut. Les premiers Chrétiens ont été éxacts à le payer par devoir & par principe de conscience. La Religion Chrétienne n'ébranle les droits de qui que ce soit, mais elle les affermit tous. Nulle doctrine n'établit plus fortement la tranquillité publique, que celle de Jesus-Christ; parce qu'elle défend de résister aux Souverains dans les choses temporelles. Pour celles qui regardent la conscience, les Souverains n'ont pas droit de rien éxiger qui la blesse. Et par conséquent il ne s'agit point alors de rendre à César ce qui est à César, mais bien de l'autre devoir qui consiste à rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Sous prétexte néanmoins de refuser à César ce qui ne lui appartient pas, il ne faut pas se dispenser de lui rendre ce qui lui appartient. Les Souverains n'ont pas droit d'obliger leurs sujets à rien faire contre leur conscience; & s'ils le font, les sujets sont obligés de ne leur pas obéir; mais en cela seulement: car pour tout le reste ils leur doivent la même obéissance qu'auparavant. Et ceux qui entendent bien leur

(a) Rom. 13. 7.

devoir, s'étudient à rendre à leur Souverain une obéiſſance d'autant plus éxacte dans les choſes permiſes, qu'ils ſe voient obligés, pour ne pas bleſſer leur conſcience, de ne pas obéir dans les choſes non permiſes. On ne rend point à Dieu ce qui eſt à Dieu, quand on manque de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar: & c'eſt en vain que l'on rendroit à Céſar ce qui lui appartient, ſi on n'a ſoin de rendre à Dieu ce qui eſt à lui.

Tous nos devoirs, & celui-là même qui regarde Céſar, ſont renfermés dans l'obligation de rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu. Et l'on peut même dire, que quiconque rend à Céſar ce qu'il lui doit en la maniére qu'il le doit, s'acquite auſſi de ſon obligation envers Dieu. De ſorte que cette régle qui paroît double, ſe peut réduire indifféremment à l'une des deux; comme les deux préceptes de l'amour ſe réduiſent à un ſeul: l'accompliſſement de l'un emportant avec ſoi l'accompliſſement de l'autre. L'on peut donc conſidérer cette régle & ce précepte comme une même régle ou un même précepte. Rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu, c'eſt aimer Dieu. Rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, c'eſt aimer le prochain. Aimer le prochain pour Dieu, c'eſt aimer Dieu. Aimer Dieu comme il faut, c'eſt l'aimer non-ſeulement en lui-même; mais c'eſt l'aimer dans le prochain, c'eſt l'aimer en tout & par tout.

Que ſi l'on reſtreint le mot de Céſar aux

ſeuls Souverains dans le temporel, encore eſt-on obligé de leur rendre pour Dieu ce qu'on leur doit; & par conſéquent on rend à Dieu ce qui eſt à Dieu, en leur rendant ce qui eſt à eux. Mais alors on peut renfermer dans l'obligation de rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu, nos devoirs envers les Supérieurs Eccléſiaſtiques. Et Jeſus-Chriſt, ſelon cela, nous auroit enſeigné à être fidéles & éxacts à rendre à Dieu, ſoit dans la puiſſance ſéculiére, ou dans la puiſſance Eccléſiaſtique, ce qu'il éxige, ſans rien retrancher ou diminuer de leurs droits par une déſobéiſſance injuſte, ni ſans rien leur attribuer au-delà par une fauſſe complaiſance. Faute de tenir ce juſte milieu, on commet ſouvent enſemble ces deux Puiſſances; ce qui n'arrive guéres ſans ſcandale, & ſans ſuites fâcheuſes. On empêche l'adminiſtration de la juſtice par des conflits de juriſdiction qui ne finiſſent preſque jamais : & on les engage dans des choſes qu'ils n'auroient jamais faites, ſi on ne les avoit flatés de la perſuaſion qu'ils les pouvoient faire.

Il faut mériter les louanges que les Phariſiens hypocrites donnérent à Jeſus-Chriſt par un eſprit fourbe & trompeur; c'eſt-à-dire, être ſincére & véritable, & enſeigner la voie de Dieu dans la vérité, ſans avoir égard à qui que ce ſoit. L'on ne ſe délivre pas toujours temporellement par cette voie, des piéges d'un ennemi qui veut prendre à

quelque prix que ce ſoit, ceux à qui il les tend ; comme Jeſus-Chriſt par ſes réponſes pleines de ſageſſe & de diſcrétion, n'évita point enfin la mort que ſes ennemis cherchoient à lui faire ſouffrir. Mais ſi on eſt fidéle à rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu, on a cet avantage, que quelques maux que l'on puiſſe nous faire en ce monde, ils ne ſervent qu'à nous aſſurer en l'autre un repos & une vie éternelle.

Dieu ne nous oblige point à rendre à Céſar tout ce qu'il demande, mais ſeulement ce qui lui appartient. C'eſt par la lumiére de ſon Eſprit ſaint que nous le diſcernons, & par la force de ſa grace que nous le rendons, ſans avoir égard ni aux louanges, ni aux careſſes, ni aux menaces, ni à quelque reſpect humain que ce puiſſe être. Nous ne connoiſſons point toujours les intentions de ceux qui nous demandent la vérité, ni l'uſage qu'ils en veulent faire : mais nous ſçavons que nous ne la devons jamais déguiſer par le menſonge, ni la taire par une lâche timidité, ni l'expoſer par indiſcrétion.

PRIERE.

NOus pouvons, Seigneur, manquer envers les hommes, en leur rendant quelque choſe de plus que ce qui eſt à eux ; mais nous ne pouvons manquer envers vous, qu'en vous rendant moins que ce que nous

vous devons. Car tout eſt à vous, ô mon Dieu! Notre premier être & tous les dons de la nature ſont à vous par la création, qui a imprimé en nous votre image & votre reſſemblance. Notre nouvel être & tous les dons de la grace ſont à vous par la rédemption, qui a réparé cette image que le peché avoit preſque effacée. Le peché même, la ſeule choſe qui n'eſt que de nous, nous rend redevables à votre juſtice; & c'eſt votre miſéricorde qui nous donne de quoi nous acquiter de cette dette par la pénitence. A vous donc, ô Dieu, Pere tout-puiſſant, tout honneur & toute gloire par Jeſus-Chriſt, par qui, avec qui, & en qui elle vous appartient dans l'unité du ſaint Eſprit. Ainſi ſoit-il.

LE VINGT-TROISIE'ME DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPÎTRE *de S. Paul aux Philippiens.* Ch. 3. *V.* 17.

MEs freres, Rendez-vous mes imitateurs, & propoſez-vous l'éxemple de ceux qui ſe conduiſent ſelon le modéle que vous avez vû en nous. Car il y en a pluſieurs dont je vous ai ſouvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui ſe conduiſent en ennemis de la Croix de Jeſus-Chriſt, qui auront pour fin la damnation, qui font leur Dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans ce qui eſt le ſujet de leur honte, & qui n'ont de penſées & d'affections que pour la terre. Mais pour nous, nous vivons déja dans le ciel comme en étant citoyens. Et c'eſt de-là auſſi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur

Jeſus-Chriſt, qui transformera notre corps tout vil & abject qu'il eſt, afin de le rendre conforme à ſon corps glorieux, par cette vertu efficace par laquelle il peut s'aſſujettir toutes choſes. C'eſt pourquoi, mes freres très-chers & très-déſirés, qui êtes ma joie & ma couronne, continuez, mes bien-aimés & demeurez fermes dans le Seigneur. Je prie Evodie & je conjure Syntyche de s'unir dans les mêmes ſentimens en notre Seigneur. Je vous prie auſſi vous qui avez été le fidéle compagnon de mes travaux, d'aſſiſter les perſonnes que je viens de dire, comme ayant travaillé & combatu avec moi dans l'établiſſement de l'Evangile, avec Clement & les autres qui m'ont aidé dans mon miniſtére, & dont les noms ſont écrits au Livre de vie.

QUOIQUE l'Epître aux Philippiens, d'où celle-ci eſt tirée, reſpire par-tout un air d'affection & de tendreſſe, on ne laiſſe pas d'y trouver des expreſſions fortes, vives & animées contre les faux Apôtres prédicateurs du Judaïſme. Il les appelle des chiens, de méchans ouvriers, de faux circoncis, des gens qui rendoient à Dieu un culte purement charnel; qui mettoient toute leur confiance dans des cérémonies extérieures, & en des avantages de nation, de naiſſance & de ſecte, qui ne regardent que le corps; au lieu que les vrais Chrétiens ne ſe glorifient qu'en Jeſus-Chriſt, & ſervent Dieu en eſprit. Et comme il ne ſuffit pas aux Paſteurs de faire connoître à leurs ouailles les mauvais éxemples qu'elles doivent fuir & éviter, s'ils ne leur propoſent de bons modéles à imiter; c'eſt ſur quoi l'Apôtre leur dit:

Mes freres, rendez-vous mes imitateurs, & propoſez-vous l'éxemple de ceux qui ſe conduiſent ſelon le modéle que vous avez vû en nous. Les Paſteurs ſont obligés de vivre de telle ſorte, qu'ils ſoient les modéles de leurs troupeaux. Paiſſez le troupeau de Dieu, qui vous eſt commis, dit le premier des Paſteurs de l'Egliſe (*a*) aux autres, non en dominant ſur l'héritage du Seigneur, mais en vous en rendant les modéles par une vertu qui naiſſe du fond du cœur. Et ſaint Paul avertit ſon diſciple Timothée (*b*) de ſe rendre l'éxemple & le modéle des Fidéles dans les entretiens, dans la maniére d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chaſteté. Le Paſteur doit donc être, pour ainſi dire, la régle vivante de ſon troupeau; enſorte que le troupeau n'ait qu'à jetter les yeux ſur ſon Paſteur, pour ſçavoir comment il doit ſe conduire en toutes choſes. Et cette maniére d'inſtruire eſt bien plus utile & plus efficace, que celle de la vive voix; parce que dans l'éxemple on voit en même temps l'inſtruction & la pratique, ce qu'il faut faire, & comment il le faut faire. Les Apôtres inſtruiſoient par la parole & par l'éxemple. Ils étoient la régle vivante que les Fidéles doivent ſuivre: mais cette régle n'étoit pas tellement infaillible, que les Fidéles duſſent s'y attacher aveuglément. Saint Pierre, le chef des Apôtres, a fait voir en ſa perſonne que

(*a*) 1. Petr. 5. 2. (*b*) 1. Tim. 4. 12.

ſa conduite n'étoit pas irrépréhenſible, lorſque ſon éxemple inſpirant l'erreur aux Fidéles ſur le mélange de la Religion Judaïque avec l'Evangile, il fut effectivement repris par ſaint Paul. On ne doit donc imiter les Paſteurs & les Miniſtres de l'Egliſe, qu'autant qu'ils imitent eux-mêmes Jeſus-Chriſt. L'Apôtre le dit expreſſément dans l'Epître aux Corinthiens : (*a*) Soyez, dit-il, mes imitateurs, comme je le ſuis moi-même de Jeſus-Chriſt. Et s'il ne dit pas ici la même choſe en termes exprès, il le fait néanmoins ſuffiſamment entendre ; puiſqu'il n'exhorte les Philippiens à l'imiter, qu'après avoir prouvé que ſa conduite étoit imitable.

Il y avoit donc fondement à imiter ſaint Paul. Mais en avoit-il lui d'éxiger qu'on l'imitât? eſt-il en cela imitable? Il eſt vrai qu'il y a quelque différence entre être l'éxemple & le modéle des autres, & ſe propoſer ſoi-même aux autres pour modéle. Le premier eſt d'obligation pour tous les Chrétiens, ſelon la condition de chacun. Le ſecond ſeroit en pluſieurs l'effet de leur orgueil. Il n'y en a pas même qui puiſſe ſe propoſer ainſi abſolument pour éxemple & en toutes choſes ; parce que, ſelon la doctrine conſtante des Apôtres & de l'Egliſe, perſonne n'eſt éxemt de peché, & tous ont beſoin de dire à Dieu : Pardonnez-nous nos offenſes, &c. Or perſonne ne peut ſe propoſer à imiter en

(*a*) 1. Cor. 11. 1.

ce qu'il fait de mal. Il y a donc un milieu à garder : & ce milieu eſt, que les Paſteurs, ſur-tout & les Supérieurs, qui ſont comme les Officiers dans l'armée du Dieu vivant qui eſt l'Egliſe, peuvent, & doivent même quelquefois dans des occaſions particuliéres, lorſque leurs inférieurs ſont tentés ou environnés de ſéducteurs qui les troublent, leur dire avec ſaint Paul : Soyez nos imitateurs ; pourvû qu'il ſoit évident que leur conduite ſoit pure & irréprochable dans les points où ils ſe propoſent à imiter. Hors cela il paroît plus ſûr & plus ſelon les régles de l'humilité pour les Paſteurs mêmes, de ſe propoſer à imiter par le langage d'une vie exemplaire que par les paroles.

Car il y en a pluſieurs dont je vous ai ſouvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui ſe conduiſent en ennemis de la croix de Jeſus-Chriſt. Les Apôtres étoient amis de la Croix, parce qu'ils préchoient Jeſus-Chriſt crucifié (*a*), & qu'ils apprenoient aux hommes à mettre en lui ſeul l'eſpérance du ſalut. Ils préchoient auſſi les autres myſtéres, comme la Réſurrection, l'Aſcenſion, &c. car en vain Jeſus-Chriſt ſeroit mort, s'il n'étoit reſſuſcité. En un mot, ils préchoient l'Evangile tout pur, en inſiſtant plus ou moins ſur les myſtéres & ſur les vérités qu'il renferme, ſelon qu'elles étoient plus ou moins eſſentielles & importantes à la Religion, ou

(*a*) 1. Cor. 1. 23.

proportionnées aux beſoins des auditeurs. Le myſtére de la croix eſt le plus indiſpenſable de tous. C'eſt le fondement des autres, & la ſource de toutes les graces & de tout notre bonheur. La croix eſt la voie du ſalut, & l'autel où s'eſt offert le ſacrifice de la réconciliation du genre humain. C'eſt de tous les myſtéres le plus oppoſé à l'orgueil, & le plus pénible à la nature. Non-ſeulement il faut s'y ſoumettre par la croyance, mais auſſi par l'eſpérance & par l'amour. Il faut croire en la croix, eſpérer en la croix, & aimer la croix. Il faut ſuivre Jeſus-Chriſt, en portant tous les jours les humiliations & les amertumes de la croix, qu'il lui a plû de nous impoſer. Et les forces dont nous avons beſoin pour cela, c'eſt de la croix même que nous devons les emprunter.

Mais comme ces vérités étoient aux Juifs un ſcandale, & aux Gentils une folie, de faux Apôtres s'accommodant à leurs inclinations corrompues, les ſupprimoient pour leur annoncer des erreurs qui flatoient davantage l'orgueil & la nature. Ils leur préchoient donc la néceſſité des cérémonies de la Loi pour être ſauvé. Ils faiſoient conſiſter la juſtice dans l'obſervation de ces cérémonies, & attribuoient à cela le ſalut. Ils étoient donc ennemis de la croix. Car ſi la juſtice s'acquiert par la Loi, dit l'Apôtre (a), Jeſus-Chriſt donc ſera mort en vain. Il ne

(a) Galat. 2. 21.

peut penſer au tort que ces faux Apôtres faiſoient aux Philippiens, qu'il aimoit tendrement, & qu'ils ſe faiſoient à eux-mêmes, en préchant ces erreurs, ſans en avoir le cœur percé de douleur, & ſans en répandre des larmes.

Qui auront pour fin la damnation; c'eſt-à-dire, la damnation éternelle. Fin terrible pour ceux dont la doctrine anéantit la croix de Jeſus-Chriſt. Or il ne faut pas s'imaginer que cela n'ait plus de lieu en ce temps ci. Car on l'anéantit en différentes maniéres; en introduiſant dans l'Egliſe, ou permettant aux Chrétiens des cérémonies ſuperſtitieuſes, ou des dévotions mal réglées; en mettant preſque le capital de la Religion dans des choſes extérieures; en recevant ou adminiſtrant les Sacremens avec beaucoup d'empreſſement, ſans ſe mettre beaucoup en peine d'éxiger ou d'apporter les diſpoſitions néceſſaires pour recevoir l'effet & le fruit des Sacremens.

Qui font leur Dieu de leur ventre. Ce n'eſt pas qu'ils regardaſſent leur ventre comme un Dieu, ou qu'ils y miſſent leur confiance, comme les avares mettent la leur dans l'argent; ce qui les fait appeller idolâtres par l'Apôtre: mais ils rapportoient tout à leur ventre, c'eſt-à-dire, aux plaiſirs du boire & du manger, comme à leur fin derniére. Les plaiſirs des ſens étoient l'objet principal de leurs deſirs. Ils ne ſongeoient qu'à les ſatiſ-

faire : & comme l'on dit des avares, que leur cœur eſt dans leur treſor, ainſi l'on pouvoit dire de ces faux Apôtres, que leur cœur étoit dans leur ventre, par leur application continuelle à contenter les paſſions dont il eſt le ſiége. Ils en faiſoient donc leur Dieu, en lui attribuant les prérogatives qui n'appartiennent qu'à Dieu ſeul ; comme d'être notre treſor & notre derniére fin, de lui rapporter toutes choſes, d'être principalement occupé du ſoin de lui plaire, ou de le ſatisfaire.

Qui mettent leur gloire dans ce qui eſt le ſujet de leur honte. Il y a quelque choſe de plus honteux dans les pechés qui ſe conſomment par les ſens, principalement ſi on compte entre ceux-là les pechés contre la chaſteté, que dans les autres, quoiqu'ils puiſſent être plus conſidérables devant Dieu. Les premiers nous dégradent en quelque ſorte de la dignité de notre nature, & de la reſſemblance que nous avons avec Dieu, pour nous rendre ſemblables aux bêtes, qui ne ſe conduiſent point par la raiſon, mais par les ſens. On eſt bien éloigné d'en rougir quand on eſt venu juſques-là que d'y mettre ſa gloire, de s'en vanter, de n'en point faire de façon, d'en faire une eſpéce de galanterie, d'y mettre ſa joie & ſon bonheur, de regarder avec compaſſion les perſonnes qui s'en privent ; comme ceux dont l'Ecriture dit, (*a*) qu'ils ſe réjouiſſent lorſqu'ils ont

(*a*) Prov. 3. 35.

fait le mal, & qui triomphent dans les choſes les plus criminelles ; ou comme ceux qui imiteroient ce que ſaint Auguſtin dit de lui-même (*a*) dans le déſordre de ſa jeuneſſe : J'avois, dit-il, une ſecrette honte de n'être pas auſſi impudent qu'eux, c'eſt-à-dire, que les complices de ſa vie criminelle. Car tel eſt, ajoûte-t-il, l'aveuglement des hommes, qu'ils font vanité de leur aveuglement même. Il aſſure qu'il ne connoît rien qui reſſemble davantage à la malice des démons, & il déplore la miſére de ceux qui s'en rendent ainſi les eſclaves, de ce qu'ils ne prennent pas garde qu'ils ſont foulés aux pieds par ces eſprits malins dont ils deviennent le jouet par la malice même qui leur fait trouver du plaiſir & de la vanité dans le crime. Mais cette malheureuſe gloire ne peut pas durer long-tems : il faut néceſſairement que la honte lui ſuccéde d'une maniére ou d'une autre ; une honte & une confuſion ſalutaire, ſi le pécheur ſe convertit & devient juſte, ſelon cette parole de l'Apôtre : (*b*) Quel fruit tiriez-vous de ces déſordres, dont vous rougiſſez maintenant ? ou une honte & une infamie éternelle, s'il meurt dans ſon peché.

Et qui n'ont de penſées & d'affections que pour la terre. C'eſt ainſi que l'on parle ordinairement des gens qui ont le cœur tourné vers les choſes de la terre, qu'ils goû-

(*a*) Confeſſ. lib. 3. c. 3. (*b*) Rom. 6. 21.

tent avec plaiſir. Ils peuvent bien avoir quelques penſées & quelques affections paſſagéres qui n'y tendent pas ; comme il n'eſt pas abſolument néceſſaire qu'un avare n'ait jamais de penſées ni d'affections que de ſon avarice : mais il eſt vrai que la paſſion dominante emporte vers ſon objet la plûpart des penſées de l'eſprit & des affections du cœur.

Mais pour nous, nous vivons déja dans le ciel comme en étant citoyens. Pour nous, que nous vous avons propoſés comme des modéles que vous devez imiter, nos penſées & nos affections ne ſont point pour la terre, mais pour le ciel, dans lequel nous vivons comme en étant citoyens. Il y a deux ſortes de citoyens dans le ciel. Les uns ſont déja dans ce bienheureux ſéjour, & aſſurés d'y être éternellement. Les autres ſont encore dans l'éxil, plus ou moins éloignés de leur patrie, qu'ils aiment cependant, & vers où ils marchent ; ſans quoi ils ne mériteroient pas le nom de citoyens, comme ſaint Paul appelle ailleurs tous les Chrétiens : (*a*) Vous êtes citoyens de la cité des Saints, & domeſtiques de la maiſon de Dieu. Ces deux ſortes de citoyens vivent dans le ciel, mais d'une maniére pourtant fort différente. Car ceux qui y ſont déja voient Dieu à découvert, s'occupent uniquement à le louer & à l'aimer

(*a*) Epheſ. 2, 19.

parfaitement de toute l'étenduë & de toute la capacité de leur cœur. Mais les autres qui ſont encore dans l'éxil & dans la priſon de leur corps, ne vivent dans le ciel que par la foi, qui ne leur donne de Dieu qu'une connoiſſance fort obſcure; que par l'eſpérance, qui n'exclut point la crainte; & que par une charité fort imparfaite, qui eſt interrompue aſſez ſouvent par des fautes, même dans les plus ſaints. Par la foi ils ſe défendent des erreurs & des ténébres du monde dont ils ſont environnés. Elle leur eſt comme un flambeau allumé, à la lumiére duquel ils découvrent la vanité & le néant des faux biens d'ici-bas. Le monde les déguiſe tant qu'il peut, pour les rendre aimables, & la foi les repréſente tels qu'ils ſont, & les leur fait mépriſer. Ils conſidérent la ſainte Ecriture comme des lettres écrites du ciel pour les exhorter à y retourner, pour leur en montrer la voie, pour les y faire marcher. C'eſt pourquoi ils l'ont ſans ceſſe dans les mains, ils y étudient leur devoir, ils y puiſent leurs maximes, & tâchent à s'y conformer. Ils eſtiment les autres livres à proportion qu'ils reſſemblent à ces lettres divines; ils s'en ſervent à proportion qu'ils les croient utiles pour la fin qu'ils ſe propoſent, qui eſt de retourner vers leur patrie: car ils rapportent toutes choſes à cette fin. S'ils ont du bien, ils en font part aux pauvres dans cette vûe:

s'ils n'en ont point, ils en ſouffrent la privation & la pauvreté dans cette même vûe. Il en eſt de même de la ſanté & de toutes les choſes de cette nature, dont la poſſeſſion ou la privation nous portent à Dieu par le bon uſage. La foi leur apprend que la voie de la Croix eſt l'unique qui conduit à la Jeruſalem céleſte dont ils ſont citoyens. Ils y entrent donc avec Jeſus-Chriſt, qui y a marché le premier. S'il n'ont qu'une petite charité, ils vont lentement, & n'avancent guéres. Si la charité devient plus forte, ils avancent davantage, & courent même dans cette voie. Ils ne manquent guéres de rencontrer des afflictions & des peines, & alors ils ſe ſoûtiennent par l'eſpérance qui les rend fermes & tranquiles au milieu des afflictions & des troubles qui les aſſiégent. Les tentations intérieures & extérieures les font gémir & invoquer le ſecours de la grace. Quelquefois ils louent Dieu auſſi pour le remercier des biens qu'ils en reçoivent: mais cette louange n'eſt point continuelle, comme elle le ſera lorſqu'ils ſeront arrivés au terme de leur voyage. Ils ne ſçauroient auſſi contempler Dieu à la maniére des Bienheureux, parce que la foi même la plus éclairée découvre peu de choſe de ſa nature & de ſes attributs. Il y a pourtant de certaines ames que Dieu favoriſe particuliérement, & qu'il éleve juſqu'à une eſpéce de contemplation moins parfaite que celle des Bienheureux.

C'eſt une grace qui n'eſt pas ordinaire, & qui eſt accompagnée de danger, à cauſe des illuſions qui peuvent ſurvenir. Le plus ſûr eſt de s'occuper des myſtéres de Jeſus-Chriſt, comme de ſon Incarnation & de ſa Paſſion, qui ſont la ſource de tout notre bonheur ; de ſa vie reſſuſcitée, qui eſt le modéle de ce que nous ſerons un jour, après que nous aurons été reçus dans le ciel en la maniére que nous venons de marquer.

Et c'eſt de-là auſſi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Lorſque les Apôtres étoient attentifs à regarder Jeſus-Chriſt montant au ciel, deux Anges ſe préſentérent à eux, & leur dirent: (*a*) Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jeſus qui en ſe ſéparant de vous s'eſt élevé dans le ciel, viendra de la même ſorte que vous l'y avez vû monter. Nous proteſtons dans le Symbole, que nous ajoûtons foi à cette promeſſe. Et toute la vie d'un Chrétien conſiſte à en attendre l'effet, qui eſt le ſecond avénement de Jeſus-Chriſt, à le déſirer avec ardeur, à s'y préparer avec ſoin, comme les Saints du vieux Teſtament ont attendu le premier, l'ont déſiré, & s'y ſont préparés.

Qui transformera notre corps tout vil & abject qu'il eſt, afin de le rendre conforme à ſon corps glorieux. Notre corps n'eſt que cendres & que bouë, & il retournera en cendres. C'eſt de quoi l'Egliſe nous fait

(*a*) Act. I, 11.

ſouvenir le premier jour de Carême, pour nous inſpirer des ſentimens d'humilité & de pénitence : mais les amateurs du monde & les ennemis de la croix de Jeſus-Chriſt, qui font leur idole de leurs corps, ne font guéres d'attention ni à ſon origine, ni à ſa fin. Auſſi eſt-il bien juſte qu'il n'ait point de part à cette transformation que le Sauveur en fera. Il n'y a que ceux qui auront pris part à ſes ſouffrances, à ſes humiliations, à ſa Paſſion, & qui auront porté imprimées ſur leurs corps les marques du Seigneur Jeſus, qui auront ces mêmes corps transformés & rendus conformes à ſon corps glorieux. Ceux qui auront ſouffert avec lui, ſeront glorifiés avec lui. Il eſt dit dans la premiére Epître de ſaint Jean : (*a*) Nous ſçavons que lorſque Jeſus-Chriſt ſe montrera dans ſa gloire, nous ſerons ſemblables à lui ; mais c'eſt ſaint Jean qui parle de lui & des enfans de Dieu, comme ſaint Paul diſoit les paroles de notre texte par rapport à lui-même, & à ceux qui ſuivoient ſon éxemple.

Par cette vertu efficace par laquelle il peut s'aſſujettir toutes choſes. Quelquefois il eſt dit (*b*) que ce ſera le Pere qui aſſujettira toutes choſes à Jeſus-Chriſt : ici c'eſt le Fils qui ſe les aſſujettira lui-même. C'eſt que le Pere & Jeſus-Chriſt ſon Fils ſont un même Dieu, & n'ont qu'une même puiſſance. Le

(*a*) Ch. 3. 2. (*b*) 1. Cor. 15. 28.

corps maintenant, comme une ſemence, eſt eſt donc mis en terre, vil & abject, plein de corruption, tout difforme, privé de mouvement, animal; & il reſſuſcitera incorruptible, glorieux, plein de vigueur, tout ſpirituel. Ne demandons donc point comment cela ſe fera. C'eſt aſſez pour nous que ſa vertu ſoit efficace & toute-puiſſante. Prions-le ſeulement, que par cette même vertu il prépare nos cœurs à cette grande opération qu'il fera ſur nos corps.

C'eſt pourquoi, mes freres très-chers & très-déſirés, &c. demeurez fermes dans le Seigneur, &c. Il ne ſuffit pas d'avoir commencé à vivre dans le ciel, & d'être entré dans la voie étroite de la croix qui y conduit; il faut y perſéverer juſqu'à la fin. Deux femmes chrétiennes, Evodie & Syntyche, y marchoient, n'étant pas aſſez unies de ſentiment. Il craint pour elles, & travaille à les unir davantage par le lien de la charité. Il prie un particulier, qu'il appelle le fidéle compagnon de ſes travaux évangeliques, de contribuer à leur réunion, ou de leur procurer du ſoulagement, tant à elles qui l'avoient aſſiſté dans les combats qu'il avoit ſoûtenus pour l'Evangile, qu'à Clement & aux autres qui l'avoient aidé, dont les noms ſont écrits au Livre de vie. Ce Clement qu'il nomme, eſt ſelon ſaint Jerôme, celui qui après ſaint Pierre, ſaint Lin, ſaint Clet, ou Anaclet, a gouverné l'Egliſe de Rome,

& dont nous avons une Lettre aux Corinthiens. L'Egliſe a ſuivi ſaint Jerôme, en faiſant lire au jour de ſa Fête cette Epître où il eſt nommé. Cette diſtinction auroit pû donner de la jalouſie aux autres, que l'Apôtre ne nomme point en particulier ; mais il va en quelque ſorte au devant, en leur témoignant qu'il eſpere que leurs noms ſeront écrits dans le Livre de vie ; ce qui eſt bien plus honorable & plus avantageux. C'eſt la ſeule choſe qui eſt ſolide, & qui ſupplée à tout le reſte. On eſt écrit dans ce Livre de vie, quand on eſt du nombre des prédeſtinés. Et la meilleure marque qui fait eſpérer qu'on a ce bonheur, eſt quand on mene une vie toute céleſte, qu'on n'eſt pas ennemi de la croix, mais que l'on marche avec fermeté & avec charité dans la voie de cette même croix, en attendant cette bienheureuſe transformation que le Sauveur viendra faire en nous, en retranchant de notre corps toutes ſes baſſeſſes, toutes ſes miſéres & tous ſes défauts.

PRIERE.

EMployez, ô divin Sauveur, employez maintenant ſur nos cœurs ce pouvoir efficace que vous éxercerez alors ſur nos corps pour les rendre conformes à l'état, où eſt depuis votre réſurrection le corps que vous avez pris pour l'amour de nous. Eſt-il poſſible, ô mon Dieu, que des membres de Jeſus-Chriſt faſſent leur Dieu de leur ventre,

faſſent gloire des crimes les plus honteux, & ne ſongent non plus au ciel que s'il n'y en avoit point? Que jamais nous ne penſions ſans larmes à un ſi grand malheur, & ſans gémir pour ceux qui y tombent. Et pour nous, faites, s'il vous plaît, que nous portions nos deſirs & notre cœur là où eſt notre pere, notre patrie, notre héritage, & où nous eſpérons que vous avez écrit nos noms pour l'éternité.

Suite du ſaint Evangile ſelon S. Matthieu. Ch. 9. ℣. 18.

EN ce temps-là, Jeſus parlant aux Phariſiens, un chef de la Synagogue s'approcha de lui, & l'adora, en lui diſant: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, mettez votre main ſur elle, & elle vivra. Alors Jeſus ſe levant, le ſuivit avec ſes Diſciples. En même temps une femme qui depuis douze ans avoit une perte de ſang, s'approcha de lui par derriére, & toucha le bord de ſa robe; car elle diſoit en elle-même: Si je puis ſeulement toucher ſa robe, je ſerai guérie. Jeſus ſe retournant & la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie. Et cette femme fut guérie à l'heure même. Comme il fut venu à la maiſon du chef de la Synagogue, voyant les joueurs de flûtes & une troupe de perſonnes qui faiſoient grand bruit, il leur dit: Retirez-vous; cette jeune fille n'eſt pas morte, mais elle dort. Et ils ſe moquoient de lui. Mais après qu'on eut fait retirer tout ce monde, il entra, la prit par la main; & la fille ſe leva. Et le bruit s'en répandit auſſi-tôt dans tout le pays.

ON a déja remarqué ſouvent, que la réſurrection & la guériſon des ames mortes ou malades de la maladie du peché, étoient le principal

principal objet de la miſſion de Jeſus-Chriſt, & la fin de tous les miracles qu'il a operés ſur les corps. Il faut avoir cette vérité dans l'eſprit, & y faire attention, pour conſiderer avec fruit les deux miracles d'une fille reſſuſcitée & d'une femme guérie d'un flux de ſang, rapportés dans l'Evangile de ce jour, & que nous expliquerons dans le même ordre que le ſaint Eſprit les a fait écrire par ſaint Matthieu.

Jeſus-Chriſt venoit d'appeller cet Evangeliſte à ſa ſuite. Il obéit promptement, & quitta tout pour le ſuivre. Et pour marquer la joie que la grace de ſa vocation cauſoit dans ſon cœur, il fit un feſtin à ſon nouveau Maître, auquel il invita pluſieurs Publicains comme lui. Les Phariſiens animés d'un eſprit de jalouſie & de contradiction contre Jeſus-Chriſt, en murmurérent, trouvant à redire à cette communication familiére qu'il avoit avec des gens auſſi décriés que l'étoient des Publicains.

Jeſus-Chriſt les inſtruiſoit en juſtifiant ſa conduite, lorſqu'un Chef de la Synagogue de Capharnaüm vint l'interrompre pour lui demander un miracle en faveur de ſa fille qui ſe mouroit. Saint Luc l'appelle Jaïre; & le devoir de ſa charge conſiſtoit à préſider dans l'aſſemblée des Juifs, comme ayant autorité; à y expliquer les Ecritures, & à y faire les priéres publiques. Il s'adreſſa donc à Jeſus-Chriſt, témoignant beaucoup de ſoumiſſion

& de reſpect par des génufléxions, ou des proſternemens, comme diſent S. Marc & S. Luc, ou en l'adorant, comme parle ſaint Matthieu, mais ne faiſant paroître qu'une foi fort imparfaite, comme on peut le remarquer au langage qu'il lui tint.

Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez lui impoſer les mains, & elle vivra. Cette fille n'avoit que douze ans; & ſon pere en la quittant l'avoit laiſſée tellement à l'extrémité, (qui eſt tout ce que diſent ſaint Marc & ſaint Luc) qu'il la croyoit morte dans le moment qu'il parloit à Jeſus-Chriſt. En effet, les domeſtiques de Jaïre lui vinrent dire pendant qu'il étoit en chemin pour s'en retourner chez lui, que ſa fille étoit morte, & qu'il étoit inutile de donner la peine à Jeſus d'aller plus loin. Jaïre ne regardoit Jeſus-Chriſt que comme un Prophéte qui pouvoit par ſon crédit auprès de Dieu obtenir le miracle qu'il demandoit. Car c'étoit une choſe connue parmi les Juifs, que Dieu accordoit ſes graces & ſes faveurs aux priéres des Prophétes. L'impoſition des mains accompagnoit ordinairement ces ſortes de priéres. L'uſage de cette cérémonie ſe voit dans l'ancien Teſtament. Il fut ordonné à Moyſe (*a*) d'impoſer les mains à Joſué, pour lui communiquer une plus grande abondance de graces. Cette cérémonie a paſſé de

(*a*) Num. 27. 18.

l'ancien au nouveau Teſtament. Les Apôtres impoſoient les mains ſur les Fidéles, (*b*) pour leur donner le Sacrement de Confirmation, & pour faire deſcendre ſur eux les dons du S. Eſprit. Ils la pratiquoient dans l'ordination des Miniſtres, dans la remiſſion des pechés, dans la guériſon des maladies : & l'Egliſe après eux la pratique encore dans l'adminiſtration des Sacremens. Elle marque la vertu efficace & l'opération toute-puiſſante de Dieu ; ce qui fait qu'on l'emploie dans les occaſions où il eſt queſtion de faire agir ſa puiſſance, comme particuliérement dans les Sacremens. Il n'eſt pas même permis aux hommes de la négliger lorſqu'ils la trouvent établie ſur l'éxemple des Apôtres, & autoriſée par l'Egliſe. Et l'on doit penſer, lorſqu'on la pratique, ou qu'on la voit pratiquer, que ce qui s'opere par elle eſt un effet de la puiſſance de Dieu, & non de celle des hommes. Ainſi ce chef de la Synagogue, qui ſembloit éxiger de Jeſus-Chriſt ſa préſence & l'impoſition des mains pour rendre la vie & la ſanté à ſa fille, témoignoit aſſez par-là l'imperfection de ſa foi, & l'éloïgnement où il étoit de reconnoître Jeſus-Chriſt pour Dieu ; puiſque ſon opération immédiate ne dépend ni de ſa préſence, ni d'aucune cérémonie, comme le Centenier & d'autres qui avoient

(*b*) Act. 8. 17.

une foi plus parfaite, le reconnoiſſoient dans l'Evangile.

Cependant Jeſus-Chriſt n'en dit mot à Jaïre. *Alors Jeſus ſe levant, le ſuivit avec ſes Diſciples.* Où en ſerions-nous, s'il faiſoit dépendre ſes graces des diſpoſitions qu'il trouve en nous? Jamais nous n'en recevrions, ſi cela étoit; parce qu'il ne peut trouver rien de bon en nous, s'il ne l'y a mis. Afin que nous l'aimions, il nous a aimés les premiers. Afin que nous le priions, il faut qu'il prie en nous. Il nous prévient en toutes choſes par ſa bonté. Les hommes n'imitent guéres cette bonté prévenante de Dieu envers eux. Leurs bienfaits ſont preſque toujours des récompenſes ou des ſervices qu'on leur rend, ou des louanges qu'on leur donne, ou des ſoumiſſions qu'on leur fait. Jeſus-Chriſt n'en uſe pas de même envers Jaïre. Quelque imparfaite que fût ſa foi, il ne le rebute pas, ni ne le dédaigne pas. Il auroit pû, comme il faiſoit à d'autres, lui dire quelques paroles pour exciter ſa foi, ou pour lui en inſpirer une plus grande; mais il lui fait cette charité par la voie du miracle qu'il devoit opérer en chemin, & dont Jaïre devoit être témoin; & il agit, en ſe levant promptement pour le ſuivre, ſelon les mouvemens de ſa charité, nous inſtruiſant de ce que nous devons faire en de ſemblables occaſions.

En même temps une femme qui depuis douze

ans avoit une perte de ſang, s'approcha de lui par derriére, & toucha le bord de ſa robe. Cette maladie étoit auſſi une impureté légale qui ſe communiquoit par le commerce & par l'attouchement, comme il eſt dit dans le Livre du Lévitique. Une ſi longue durée avoit rendu cette maladie incurable. La malade en étoit d'autant plus perſuadée, qu'il eſt dit dans ſaint Marc, qu'elle avoit beaucoup ſouffert entre les mains de pluſieurs Médecins; & qu'ayant dépenſé tout ſon bien, elle n'en avoit reçu aucun ſoulagement, mais s'en étoit au contraire toujours trouvée plus mal. Déſeſpérant donc de pouvoir être guérie par des remédes humains, & déſirant néanmoins beaucoup ſa guériſon, elle profite de ce qu'elle avoit oüi dire de Jeſus, qu'il faiſoit des miracles & guériſſoit tout le monde. Elle conçoit la foi par l'ouïe; & animée de cette vertu qui obtient tout,

S'approcha de lui par derriére, & toucha le bord de ſa robe. Le deſir d'être guérie la porte à s'approcher du Médecin. La pudeur de ſon ſexe, la honte d'une maladie ſi fâcheuſe, & la crainte d'être repouſſée comme impure conformément à la Loi, l'arrêtent. Sa foi lui fait trouver un tempérament, qui eſt de s'approcher ſeulement par derriére, de ne point arrêter Jeſus-Chriſt, de ne le point appliquer à elle, mais de toucher ſeulement le bord de ſa

robe, & d'éxécuter ſon deſſein ſans qu'on s'en apperçoive.

Car elle diſoit en elle-même: Si je puis ſeulement toucher ſa robe, je ſerai guérie. Raiſonnement qui marquoit la grandeur de ſa foi, & qui ne pouvoit manquer d'être ſuivi de ſon effet; car la foi ne ſe trompe point.

Auſſi *Jeſus ſe retournant & la voyant, lui dit : Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie. Et cette femme fut guérie à la même heure.* O foi, s'écrie ſaint Ambroiſe, plus riche que tous les treſors du monde ! ô foi plus efficace que toute la force & toute la vertu du corps ! ô foi plus ſalutaire que tous les Médecins ! A l'inſtant même que cette femme s'eſt approchée de Jeſus-Chriſt, elle a ſenti ſa vertu miraculeuſe, elle a obtenu ſa guériſon. Une maladie invéterée & incurable, qui étoit au deſſus de toute l'induſtrie des Médecins, & qui n'avoit pû être ſoulagée par leur art, quelque dépenſe que cette femme eût faite pour en trouver le reméde, a été guérie par le ſeul attouchement des extrémités de la robe de Jeſus-Chriſt.

Jeſus-Chriſt ne laiſſa pas échaper cette occaſion de relever l'excellence de la foi de cette femme, ſur-tout devant Jaïre, à qui il n'avoit fait d'abord aucun reproche de la petiteſſe & de l'imperfection de la ſienne; ſe reſervant ſans doute à lui en faire un plus vif & plus efficace par ce qui ſe paſſeroit dans ce miracle prévu & réglé dans l'ordre

de ſa providence. C'eſt ce qu'il faut ſuppléer par les deux autres Evangeliſtes ſaint Marc & ſaint Luc, qui ajoûtent ces paroles à notre texte tiré de ſaint Matthieu : Auſſi-tôt Jeſus reconnoiſſant en ſoi-même la vertu qui étoit ſortie de lui, ſe retourna au milieu de la foule, & dit : Qui eſt-ce qui a touché ma robe ? ou, comme dit S. Luc : Qui eſt-ce qui m'a touché ? Il eſt bien certain que Jeſus-Chriſt étoit rempli de vertu & de grace, lui en qui habitoit, comme dit l'Apôtre (*a*), toute la plénitude de la Divinité, non en figure, ou ſeulement par une habitation de grace, mais ſubſtantiellement ou corporellement. Nous n'avons rien que nous n'ayons reçu de lui : car, comme dit ſaint Jean (*b*), nous avons tous reçu de ſa plénitude. Et le don de faire des miracles que les Saints en reçoivent, ne réſide pas ſeulement en leur ame, mais ſe communique à leurs corps, à leurs vétemens, &c. Ainſi nous liſons (*c*) qu'un corps mort ayant été jetté par hazard dans le lieu où Eliſée étoit enterré, le ſeul attouchement des os de ce Prophéte fit revivre ce corps : & ſaint Luc rapporte dans les Actes, (*d*) que les mouchoirs même & les linges qui avoient touché le corps de ſaint Paul, étant appliqués aux malades, ils étoient guéris de leurs maladies, & les eſprits malins ſor-

(*a*) Coloſſ. 2. 9. (*b*) Ch. 1. 16.
(*c*) 4. Reg. 13. 21. (*d*) 19. 12.

toient hors du corps des poſſédés. Cet écoulement de la Divinité, qui s'étend juſqu'aux Reliques des Saints, les rend dignes de l'honneur & du culte que l'Egliſe approuve que nous leur rendions. Et de-là nous concevons aiſément que cette femme a été guérie par l'attouchement du bord de la robe de celui en qui réſidoit toute plénitude & toute ſainteté.

Mais il faut bien remarquer que cet attouchement n'avoit pas été fait au hazard & ſans deſſein, comme celui du corps mort qui toucha le corps du Prophéte Eliſée : c'étoit un attouchement de foi, c'eſt-à-dire, que la foi avoit fait faire. Toucher Jeſus-Chriſt, dit ſaint Auguſtin, c'eſt croire en lui. Cette femme le toucha donc par la foi, & elle reçut la ſanté qu'elle déſiroit. Et pour nous apprendre que c'eſt-là véritablement toucher le Sauveur, il dit à l'inſtant à ſes Diſciples : *Qui eſt-ce qui m'a touché ?* Et ils lui répondirent : *Maître, la foule du peuple vous preſſe de tous côtés, & vous demandez qui vous a touché ?* Mais il répliqua : *Quelqu'un m'a touché ; car j'ai reconnu qu'une vertu eſt ſortie de moi.* Comme s'il avoit voulu dire : Il eſt vrai que cette foule me preſſe, mais il n'y a que la foi ſeule qui me touche. Ce n'étoit auſſi qu'en faveur de la foi, qu'il avoit operé cette guériſon miraculeuſe. Il le ſçavoit bien, parce qu'il connoiſſoit toutes choſes, & parce que ſa vertu toute-

puiſſante ne produiſoit rien en lui, ni hors de lui par une néceſſité naturelle ; mais qu'elle étoit conduite & gouvernée par ſa volonté divine.

Ce n'eſt donc pas tant pour apprendre que pour inſtruire, qu'il cherche des yeux la perſonne qui l'avoit ainſi touché. Il demande où elle eſt, afin de faire déſirer aux autres de la connoître, & de les édifier par l'éxemple de ſa foi. Mais elle qui ne ſçavoit rien des deſſeins de Jeſus-Chriſt, crut ſimplement qu'elle étoit découverte ; & reprenant ſes mouvemens de pudeur, de confuſion & de crainte, qui l'avoient portée à s'approcher de Jeſus-Chriſt avec tant de retenûe, & comme en cachette, elle s'en vient toute tremblante ſe jetter à ſes pieds, lui déclare devant tout le peuple ce qui l'avoit portée à le toucher, & comment elle avoit été guérie à l'inſtant. Mais ce qui n'étoit que l'effet d'une foi ſi prompte, ſi vive & ſi humble, n'avoit garde d'être repris par celui qui la lui avoit inſpirée ; au contraire il ne la fait paroître au jour, que pour en faire un éloge qui pût ſervir de leçon, ſur-tout au chef de la Synagogue, en attribuant à cette foi la guériſon miraculeuſe qui venoit d'être operée. Loin donc de révoquer ſa grace, il ne fait que la lui confirmer. *Ma fille*, lui dit-il, *ayez confiance, votre foi vous a guérie.* Cette premiére grace qui a commencé la guériſon de votre ame,

vous a attiré la guériſon de votre corps que vous déſiriez de moi. Ne craignez point pour la maniére dont vous vous y êtes priſe; elle eſt, auſſi bien que votre foi, un effet de ma grace. *Allez* donc *en paix*, ajoûtent ſaint Marc & ſaint Luc : jouiſſez tranquille & contente de la double grace que vous remportez.

Elle en fut ſi reconnoiſſante, qu'étant retournée chez elle dans la ville de Panéade, autrement Céſarée de Philippe, elle fit dreſſer une ſtatue de bronze devant ſa porte à ſon divin Bienfaicteur. Euſébe aſſure, plus de trois cens ans après, (*a*) de l'avoir vue, & rapporte qu'au pied de cette ſtatue, il y croiſſoit une herbe propre à guérir toute ſorte de maladies, lorſqu'elle étoit parvenue juſqu'à la hauteur du bord de la robe. Que ceux que l'heréſie a ſéparés de nous, conſidérent attentivement & ſans préoccupation, & ce témoignage d'Euſébe en faveur des images, & ce que les Evangeliſtes rapportent de la conduite de cette femme, qui autoriſe la vénération des Reliques; & qu'ils ceſſent de condamner ce que Jeſus-Chriſt a loué & approuvé par des miracles.

Comme il fut venu à la maiſon de ce chef de la Synagogue, voyant les joueurs de flûtes, & une troupe de perſonnes qui faiſoient grand bruit, il leur dit : Retirez-vous ; cette fille n'eſt pas morte, elle n'eſt qu'endormie. Les autres

(*a*) L. 7. Hiſt. c. 14.

Evangeliſtes diſent que comme il parloit encore, quelqu'un vint dire à ce chef de la Synagogue, que ſa fille étoit morte, & qu'il ne devoit point donner de la peine à Jeſus davantage. Ce diſcours étoit capable d'affoiblir de plus en plus la foi imparfaite de Jaïre. Mais le Sauveur qui n'avoit permis cet événement que pour faire voir l'empire qu'il avoit ſur la mort, conſole & ſoûtient ce pere déſolé, par l'eſpérance de la guériſon de ſa fille, en quelque état qu'elle pût être. Ne craignez point, lui dit-il; croyez ſeulement, & votre fille ſera guérie. Il a ſoin d'éxiger & de recommander toujours la foi par-deſſus toutes choſes; parce qu'il s'agiſſoit de détacher les Juifs de la confiance qu'ils mettoient dans les œuvres de la Loi & en leur propre juſtice, & de réveiller la nôtre qui eſt ſi petite & ſi rare dans ces derniers temps, qu'à peine en trouveroit-on qui fût ſuffiſante, je ne dis pas pour obtenir des miracles, mais au moins pour en demander.

Etant arrivé au logis, il y trouve grand bruit & grand tumulte, comme les gens du monde en font ſouvent à la mort de leurs proches, ou par une vaine & peu ſincére oſtentation, ou par un excès de douleur qui n'a rien de chrétien; comme en effet, cette coûtume de former des ſons & des chants lugubres par des inſtrumens, venoit des Payens & des Idolâtres. Jeſus-

Chriſt commence par retrancher ces ſortes de bruits, quand il veut que ſa grace opere ſur les ames, ou ſur les corps. Il aime le ſecret, la ſolitude, la modeſtie, le ſilence; & il faut les aimer auſſi, ſi l'on déſire d'éprouver ſes faveurs. Il fit donc retirer cette troupe de perſonnes qui faiſoient grand bruit, & ne voulut être accompagné lui-même que de trois de ſes Diſciples, qui étoient comme ſes favoris, Pierre, Jacque & Jean. Pour dérober même aux peuples, ou pour diminuer au moins l'éclat du miracle qu'il alloit opérer, il dit à ces joueurs de flûtes qu'il faiſoit retirer, que la fille qu'ils pleuroient n'étoit pas morte, & qu'elle n'étoit qu'endormie. Il dit la même choſe du Lazare, (*a*) qu'il reſſuſcita depuis. Et cela avoit un ſens très-véritable, non-ſeulement parce que tout vit devant Dieu, ou que tout revivra à la réſurrection générale, & particuliérement les élus qui meurent dans cette eſpérance, comme un homme s'endort pour mieux veiller après le ſommeil : mais parce que devant être auſſi-tôt reſſuſcité pour mourir encore une fois, & reſſuſciter enſuite avec tous les morts, cette premiére mort reſſembloit mieux à un ſommeil qu'à une mort ordinaire.

Et ils ſe moquoient de lui, ne comprenant ni le deſſein ni le langage de Jeſus-Chriſt. Et c'eſt par le même eſprit que les gens du

(*a*) Joan. 11. 4. & 11.

monde ſe moquent ſouvent des ſerviteurs de Dieu, lorſque contre le langage, & les idées du ſiécle corrompu, ils prêchent par leurs paroles & leur éxemple la fuite des honneurs, des richeſſes, des plaiſirs, comme ſi c'étoient des maux; & portent à rechercher les derniéres places, à aimer la pauvreté, à embraſſer la mortification & la croix, comme ſi c'étoient des biens & de grands avantages. Ce langage de la piété ſoûtenu par l'éxemple, ne brouille pas moins les idées des gens qui vivent de l'eſprit du monde, que d'appeller devant eux la mort un ſommeil. Mais qu'oppoſent-ils à ce langage? Des railleries & des moqueries piquantes, des compaſſions qui les en rendent bien plus dignes eux-mêmes. Il faut toujours faire comme Jeſus-Chriſt, & ne point laiſſer de s'acquiter de ſon devoir.

Mais après qu'on eut fait ſortir tout ce monde, il entra & lui prit la main: & cette jeune fille ſe leva. Saint Luc dit que Jeſus-Chriſt en lui prenant la main, lui cria: Ma fille, levez-vous; & que ſon ame retournant dans ſon corps, elle ſe leva à l'inſtant. On ne voit dans l'extérieur de Jeſus-Chriſt, que la conduite d'un homme qui éveille; & dans celui de cette fille, que l'image d'une perſonne qui ſe réveille au bruit, & au remuement de ſa main. Voilà qui étoit propre pour perſuader que cette mort n'étoit effectivement qu'un ſommeil. Mais cette troupe

qu'on venoit de faire ſortir, ſçavoit bien, dit l'Evangile, qu'elle étoit morte. *Et le bruit* de cette réſurrection *ſe répandit* auſſi-tôt *dans tout le pays*, comme il arrive ordinairement, quelque défenſe que l'on faſſe; parce que ſi c'eſt un devoir d'humilité à celui qui fait un miracle de ſe cacher, c'en eſt un de gratitude à une ame reconnoiſſante de publier le bienfait qu'elle a reçu.

Le bruit de ce miracle & de celui qui l'a précedé, eſt parvenu juſqu'à nous. C'eſt pour nous que l'un & l'autre ont été écrits. C'eſt à nous à profiter & à nous édifier des grandes vérités qu'ils renferment comme ſous une écorce.

Les ſaints Peres nous font remarquer que l'Evangile ne repréſente que trois morts reſſuſcités par Jeſus-Chriſt: cette fille de Jaïre, dans ſa maiſon; le fils de la veuve, hors de la ville; & Lazare, dans le tombeau. Les deux derniers ſont la figure de la réſurrection de l'ame après des pechés extérieurs, ou après des pechés d'habitude: & la fille de Jaïre figure la réſurrection de l'ame qui s'étoit donné la mort en ſuccombant à de mauvais deſirs, quoiqu'ils n'euſſent encore rien produit au dehors. Quiconque eſt tombé dans ce dernier malheur, doit conſidérer avec attention ce qui s'eſt paſſé dans la réſurrection de cette jeune fille, & l'imiter autant qu'il peut. Il doit faire pour ſon ame ce que ce pere fait pour ſa fille. Qu'il ait donc com-

me lui recours au plutôt à Jeſus-Chriſt. Il ne peut à la vérité ſe préſenter à lui qu'avec une foi fort imparfaite ; puiſque par ſon peché il a perdu la charité, qui eſt la forme & la perfection de toutes les vertus. Qu'il s'y préſente néanmoins. Et ſi la foi imparfaite du chef de la Synagogue n'a pas empêché qu'il n'ait obtenu ce qu'il déſiroit, qu'il eſpére de la bonté de Jeſus-Chriſt qu'il ne dédaignera pas d'écouter ſa priére, pourvû qu'elle ſoit humble & fervente ; mais qu'il ne s'attende pas que ſon ame recouvrera la vie au milieu des affaires & des embarras du ſiécle. Qu'il ſe ſouvienne que Jeſus-Chriſt a fait retirer cette troupe de gens qui faiſoient grand bruit avant d'operer ſon miracle, afin qu'il ſe retire de même de ſes affaires, au moins pour quelque temps, & qu'il ſe ſépare pour toujours des objets dangereux de ſes paſſions, dont le bruit eſt incompatible avec la grace d'une ſolide réſurrection. L'ayant ainſi obtenue, il pourra participer aux ſaints myſtéres, comme on donna par ordre de Jeſus-Chriſt à manger à cette fille auſſi-tôt que ſon ame fut retournée dans ſon corps. Toutes ſortes de réſurrections qui ſe font de la mort du peché à la vie de la grace, ne doivent pas à la vérité être toujours ſuivies immédiatement de l'uſage de l'Euchariſtie ; parce qu'il y en a qui laiſſent encore beaucoup de foibleſſe & de langueur dans l'ame, dont il faut être gué-

ri pour être en état de profiter de la viande des forts : mais la réſurrection d'un deſir illicite qui ſe conſomme intérieurement dans la volonté, eſt d'ordinaire plus facile, plus prompte & plus parfaite ; de ſorte que rien n'empêche de nourrir les ames ainſi reſſuſcitées du pain des Anges dans le Sacrement.

L'autre miracle de la guériſon de l'Hémorroïſſe rapporté dans l'Evangile, apprend aux pécheurs qui ont des habitudes honteuſes & invéterées, l'état où ils ſont, & ce qu'ils ont à faire pour en être délivrés. Ils peuvent avoir fait pluſieurs efforts, conſulté des Directeurs, employé des remédes, ſans avoir reçu de tout cela, comme dit ſaint Marc, aucun ſoulagement. La faute en peut venir, ou des Directeurs qui ne travaillant pas ſelon les régles ou l'eſprit de l'Egliſe à la guériſon des ames, ne ſervent qu'à entretenir & augmenter leurs maladies ; ou des pénitens mêmes qui n'embraſſent pas avec aſſez de fidélité, d'humilité & de courage, les remédes que de ſages & zélés Directeurs leur preſcrivent. Ils croient que c'eſt aſſez d'avoir un Directeur éclairé, & de pouvoir le conſulter & l'entretenir de temps en temps. Ils s'appuient ſur ſa réputation, & ne profitent ni de ſes lumiéres, ni de ſes avis. De quelque côté, ou de quelque choſe que la faute provienne, la premiére démarche qu'ils doivent faire, à l'éxemple de l'Hémorroïſſe, c'eſt de réfléchir

comme elle ſur la durée de leurs maladies, & ſur l'inutilité ou l'inſuffiſance des remédes déja employés pour les guérir. La ſeconde démarche eſt de ſe tourner vers Jeſus-Chriſt le ſouverain Médecin des ames, & de faire en eux-mêmes le raiſonnement que faiſoit cette femme, & qui lui faiſoit penſer que ſi elle pouvoit ſeulement toucher le bord de ſa robe, elle ſeroit guérie. Car quoiqu'ils ne puiſſent pas maintenant pratiquer cela à la lettre comme elle, il ſuffit qu'ils ayent la foi & l'humilité qui le lui firent pratiquer: ils retireront le même avantage de tout ce qu'ils feront dans cette diſpoſition; les moindres pratiques de l'Egliſe étant ſanctifiantes, quand la foi & l'humilité les animent. Dans cet état, qu'ils s'approchent du Prêtre, qui par ſa profonde humilité & ſon union intime à Jeſus-Chriſt, eſt comme le bord de ſon vétement. Qu'ils conſidérent ce divin Sauveur dans la perſonne du Prêtre, puiſque lui-même nous fait entendre que c'étoit la même choſe, lorſqu'il demanda qui l'avoit touché, quoique l'Hémorroïſſe n'eût touché que le bord de ſa robe. Qu'ils ne s'en approchent que par derriére, c'eſt-à-dire, dans le ſentiment d'une profonde humilité, qui fait qu'ils ſe croient indignes de paroître en la préſence de Jeſus-Chriſt, & d'être regardés de lui. Qu'ils adorent ſon humanité ſainte, d'où ſont ſortis l'eau & le ſang qui nous

purifient de nos pechés dans les Sacremens, & leur foi remportera le ſalut & la paix de leurs ames.

Touchez Jeſus-Chriſt, diſoit ſaint Ambroiſe à une Vierge chrétienne, de la même maniére que l'Hémorroïſſe, quand vous ne devriez atteindre comme elle, qu'à la frange de ſes habits. L'écoulement des plaiſirs du monde, qui ſe dérobe comme un torrent, ſe ſéchera par la chaleur ſalutaire du Verbe éternel, pourvû que vous vous approchiez de lui avec la foi ; que vous touchiez avec une dévotion pareille à la ſienne, le bord de la robe de Jeſus-Chriſt, qui eſt le Verbe incarné ; & que vous vous jettiez avec une ſainte frayeur aux pieds de ce divin Sauveur.

PRIERE.

TOuchez-nous, Seigneur, par votre grace vivifiante, & nous vous toucherons par une foi humble & fervente qui en eſt un don, & qui peut ſeule vous toucher utilement. Voilà tant d'années que nous croupiſſons dans de mauvaiſes habitudes & dans les langueurs du peché, ſans en pouvoir ſortir, ou parce que nous n'uſons point de remédes, ou que ceux que nous employons ne ſont point ſuffiſans. Votre grace, Seigneur, eſt l'unique reméde aux maladies de nos ames, qui ſoit efficace, & qui rend utiles tous les autres. Nous vous la demandons pour travailler utilement à nous guérir,

& pour deſſécher peu à peu la concupiſcence qui cauſe tous nos maux. Réveillez-nous des aſſoupiſſemens du peché, afin que nous ne tombions point dans la mort, ou que nous n'y demeurions pas, ſi nous y ſommes tombés. Faites taire le bruit de nos paſſions, afin que nous puiſſions toujours entendre votre parole; ſoit qu'elle frape nos oreilles, ou que nous la liſions dans vos livres ſaints pour y chercher la vie & la ſanté de nos ames.

LE DERNIER DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

*De l'*EPITRE *de S. Paul aux Coloſſiens.* Ch. 1. ℣. 9.

MEs freres, Nous ne ceſſons de prier pour vous, & de demander à Dieu qu'il vous rempliſſe de la connoiſſance de ſa volonté, en vous donnant toute la ſageſſe & toute l'intelligence ſpirituelle, afin que vous vous conduiſiez d'une maniére digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choſes; portant des fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres, & croiſſant en la connoiſſance de Dieu: que vous ſoyez en tout remplis de force par la puiſſance de ſa gloire, pour avoir en toutes rencontres une patience & une douceur perſéverante, accompagnée de joie; rendant graces à Dieu le Pere, qui en nous éclairant de ſa lumiére, nous a rendus dignes d'avoir part au ſort & à l'héritage des Saints, qui nous a arrachés à la puiſſance des ténébres, & nous a fait paſſer dans le Royaume de ſon Fils bien aimé; de ſon Fils, dis-je, qui nous a rachetés en nous méritant par ſon ſang la remiſſion de nos pechés.

LES Coloſſiens à qui l'Epître dont celle-ci fait partie, eſt écrite, étoient un peuple de la grande Phrygie, voiſin de Laodicée & de Jerapolis. Ils avoient été convertis par Epaphras diſciple des Apôtres : mais la pureté de leur foi avoit été un peu alterée par les Simoniens & les prédicateurs du Judaïſme, dont les uns leur vouloient faire adorer les Anges comme les médiateurs entre Dieu & les hommes; les autres leur enſeignoient des cérémonies Judaïques contraires à la doctrine Chrétienne. L'Apôtre qui ne les avoit point vûs, ne laiſſe pas de travailler à les affermir dans la pureté de la foi. Il approuve de telle ſorte la doctrine qu'Epaphras leur avoit prêchée, qu'il combat en même temps les erreurs de ces faux prédicateurs. Saint Paul l'écrivit de ſa premiére priſon vers l'an 62. & Tichyque en fut le porteur.

Mes freres, nous ne ceſſons de prier pour vous. Ces paroles ſont liées avec celles-ci qui précedent : *C'eſt pourquoi depuis le temps que nous avons ſçû ces choſes, nous ne ceſſons, &c.* Il venoit d'exprimer quelles étoient ces choſes, dont la connoiſſance le portoit à prier pour les Coloſſiens : Nous rendons, dit il, graces à Dieu, & au Pere de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & nous le prions ſans ceſſe pour vous, depuis que nous avons appris quelle eſt votre foi en Jeſus-Chriſt, & votre charité envers tous

les freres. Ce n'eſt donc pas ſeulement pour les pécheurs qui ſont actuellement dans les ténébres & les déſordres du peché, qu'un Paſteur doit prier à l'imitation de ſaint Paul; mais il le doit faire auſſi & même ſans ceſſe, c'eſt-à-dire, par le deſir de la charité continuelle & par des priéres expreſſes aux heures réglées, pour ceux qui menent une vie chrétienne, éclairée des lumiéres de la foi, & animée de l'amour de Dieu & du prochain. Mais il y a cette différence, que leurs priéres pour les pécheurs ſont accompagnées de gémiſſemens, & qu'ils demandent à Dieu leur converſion; au lieu que celles qu'ils font pour les juſtes, ſont accompagnées d'actions de graces pour les miſéricordes qu'ils ont déja reçues; qu'ils demandent pour eux la perſéverance dans le bien qu'ils font par ſa grace, leur avancement, & ce qui peut encore manquer à leur perfection. C'eſt ce que l'Apôtre fait ici à l'égard des Coloſſiens.

Et de demander à Dieu qu'il vous rempliſſe de la connoiſſance de ſa volonté. La volonté de Dieu ſe peut prendre ici en deux maniéres; pour ſes deſſeins éternels dans la réconciliation du genre humain; ou pour ſa volonté qu'il a manifeſtée en général à tous les hommes dans ſes commandemens, ou qu'il fait connoître à quelques-uns en particulier par les Anges, par les ſerviteurs de Dieu, par les ſupérieurs, par des événemens de ſa provi-

dence. Les Coloſſiens avoient beſoin d'être inſtruits de plus en plus de la volonté de Dieu, priſe en la premiére maniére; parce que Simon le Magicien & ſes diſciples s'efforçoient de leur perſuader que ce n'étoit point par Jeſus-Chriſt, mais par les Anges, que Dieu avoit réconcilié les hommes avec lui. Les Apôtres & leurs diſciples préchoient le contraire par-tout. Mais leurs diſcours auroient en vain frapé les oreilles, ſi Dieu ne les avoit ouvertes à ces vérités hautes & ſublimes qu'ils annonçoient. C'eſt ce qu'il fait en inſpirant le don de ſageſſe, qui regarde particuliérement les myſtéres de la Religion & la connoiſſance des choſes divines plus relevées. Et comme on n'obtient ordinairement cette ſageſſe que par la priére, c'eſt auſſi un des points que ſaint Paul demande pour les Coloſſiens : *En vous donnant*, dit-il, *toute la ſageſſe*, non la ſageſſe du monde ſemblable à celle que vos Philoſophes ont acquiſe par l'étude; mais la *ſageſſe ſpirituelle* que Dieu inſpire par ſa grace.

Mais cette ſageſſe n'étant qu'une connoiſſance ſpéculative de la volonté de Dieu, ce n'eſt pas à la demander ſeule que l'Apôtre borne ſa priére pour les Coloſſiens; il deſiroit auſſi qu'ils euſſent juſqu'à la plénitude ou perfection dans la connoiſſance des commandemens de Dieu; connoiſſance de pratique accompagnée d'amour pour les choſes commandées, & d'obéiſſance & de ſoumiſ-

ſion aux commandemens. Car la connoiſſance de la Loi ſans cet amour & cette obéiſſance à la Loi, n'eſt qu'une connoiſſance de Juifs, qui produit l'orgueil, & qui eſt compatible avec toutes ſortes de crimes, comme elle l'étoit dans les Phariſiens, & comme elle ne l'eſt que trop dans beaucoup de ſçavans qui leur reſſemblent parmi les Chrétiens. C'eſt donc cette connoiſſance de pratique dont ſaint Paul ſouhaite que les Coloſſiens ſoient remplis ; & il l'exprime par le mot d'intelligence, qu'il joint à la ſageſſe : *En vous donnant toute la ſageſſe & toute l'intelligence ſpirituelle.*

Il ne s'arrête pas encore là. Il demande auſſi par ſa priére, que les Coloſſiens ſoient remplis de cette connoiſſance des volontés particuliéres de Dieu, par laquelle chacun connoît ſa voie, & ce que Dieu demande de lui dans chaque action : autrement ils n'auroient pas pû accomplir ce qu'il fait entendre par ces paroles : *Afin que vous vous conduiſiez d'une maniére digne de Dieu.* Elles ſont même d'une perfection ſi grande & ſi étendue, qu'on ne ſçauroit les accomplir parfaitement en cette vie. Il en eſt de même que du commandement d'aimer Dieu. La concupiſcence qui n'eſt pas éteinte dans les plus ſaints, leur fait faire à tous beaucoup de fautes. Or en ce qu'ils les commettent, on ne peut pas dire qu'ils aiment Dieu, ni qu'ils ſe conduiſent dune maniére digne de

lui. Ils accompliſſent néanmoins le commandement d'aimer Dieu, & ce qui eſt marqué par les paroles de notre texte, d'une maniére plus imparfaite; parce qu'ils évitent les fautes qui font perdre la charité d'un ſeul coup, & que hormis les fautes légeres où la fragilité humaine les fait tomber, ils aiment Dieu dans tout le reſte, & ſe conduiſent d'une maniére digne de lui. C'eſt ce que l'on peut appeller autrement, mener une vie vraiment chrétienne. Une telle vie exclut les pechés mortels; parce que, ſelon ſaint Auguſtin, c'eſt le premier ou le plus bas degré de la juſtice, de n'en point commettre: mais elle eſt compatible avec les fautes vénielles, parce qu'il n'eſt pas poſſible de les éviter toutes, tandis que l'on eſt revêtu de ce corps de mort. Il faut les diminuer autant que l'on peut. Dieu a eu pitié de nous, & nous a donné ſon propre Fils, en qui nous retrouvons excellemment & abondamment au-delà de tout ce que nous avions perdu. En lui nous avons un ſacrifice agréable qui a appaiſé la colére de Dieu, & a ſatisfait à ſa juſtice. De lui & par lui nous recevons la grace qui rehauſſe toutes nos actions, & les rend dignes de lui être offertes. Il faut donc les lui offrir toutes, autant que la fragilité humaine nous le permet. Et c'eſt à quoi nous ſommes obligés pour nous conduire d'une maniére digne de Dieu.

C'eſt

C'eſt pourquoi l'Apôtre ajoûte : *Tâchant de lui plaire en toutes choſes.* Or le peché, pas même véniel, ne lui ſçauroit plaire. Il faut donc l'éviter en toutes choſes, & n'agir que par un mouvement de la grace, c'eſt-à-dire, de la charité ou de la bonne volonté : car rien ne peut plaire à Dieu, qu'il ne vienne de cette ſource.

Portant des fruits de toute ſorte de bonnes œuvres. Il y a deux arbres en nous, un bon & un mauvais. Le mauvais c'eſt la concupiſcence que le peché y a plantée ; le bon c'eſt la charité que le ſaint Eſprit répand dans nos cœurs. Tout l'éxercice d'un Chrétien conſiſte à empécher que le mauvais arbre ne produiſe rien, qui vienne au moins à maturité ; & de faire porter au bon arbre toute ſorte de fruits. Pour ſçavoir ce qu'il a à faire pour cela, il n'a qu'à ſe propoſer pour modéles les Jardiniers de la terre occupés toute leur vie à arracher les mauvaiſes plantes de leurs jardins, & à cultiver les bonnes avec tout le ſoin poſſible. Qu'il évite ſeulement d'attribuer à ſon induſtrie & à ſon travail, ce qui n'eſt dû qu'à la grace, qui ſeule donne l'accroiſſement.

Mais ce que l'Apôtre dit, de *porter des fruits de toute ſorte de bonnes œuvres*, ne doit point s'entendre abſolument de *toute ſorte*, mais par rapport à la vocation de chacun, à ſa capacité, à ſon don, à ſon emploi, à ſon engagement, ſelon les temps & les lieux ;

autrement ce ne ſeroit que confuſion & que déſordre dans l'Egliſe.

Et croiſſant en la connoiſſance de Dieu. Cela ſuppoſe déja quelque connoiſſance antérieure de Dieu; car on n'avance que dans ce qu'on a déja. Cette premiére connoiſſance que la foi inſpire, eſt néceſſaire pour pouvoir ſe conduire d'une maniére digne de Dieu, pour tâcher de lui plaire en toutes choſes, & pour porter des fruits de toute ſorte de bonnes œuvres. Et lorſque l'on eſt parvenu juſques-là, on a le cœur pur; ce qui eſt une diſpoſition néceſſaire pour croître en la connoiſſance de Dieu. Car c'eſt ſe tromper, dit ſaint Auguſtin (*a*), que de s'imaginer de pouvoir connoître Dieu, lorſque l'on méne une vie déreglée. Les choſes de Dieu, dit-il ailleurs (*b*), ne peuvent être compriſes que par ceux qui ont le cœur pur; & l'on ne peut acquerir cette pureté de cœur, que par l'obſervance des préceptes qui reglent la bonne vie. Il enſeigne partout, que ce ſont les bonnes mœurs qui conduiſent à l'intelligence (*c*); que l'on n'entre dans la vérité que par la charité; & que ſi l'on veut connoître Dieu, il faut l'aimer premiérement avec une charité pleine & entiére. Cette doctrine eſt tout-à-fait conforme à ce que nous liſons dans l'Ecriture ſainte: (*d*) J'ai acquis, dit David, plus

(*a*) De agon. Chriſt. n. 14. (*c*) 3. De mor. Eccleſ.
(*b*) Qu. 48. in ler. 83. (*d*) Pſ. 118. 100.

d'intelligence que les vieillards qui ont consumé toute leur vie dans l'étude de la sagesse, parce que j'ai recherché vos commandemens. Si quelqu'un, dit Jesus-Christ (*a*), veut faire la volonté de mon Pere, il comprendra cette doctrine que j'enseigne. Si quelqu'un m'aime, dit-il ailleurs (*b*), il gardera mes commandemens; je l'aimerai moi-même, & je me ferai connoître à lui. Et saint Jean dit nettement (*c*), que celui qui n'aime point, ne connoît point Dieu. Mais comme l'Ecriture dit ailleurs, que les Philosophes payens & très-déreglés ont connu Dieu, & que les mauvais Chrétiens ne laissent pas aussi de le connoître, il faut nécessairement distinguer deux sortes de connoissances de Dieu; l'une qui est humble & salutaire; l'autre qui est vaine & stérile. Celle-ci s'acquiert par une étude séche, & par des motifs de curiosité & d'ambition; l'autre par la bonne vie, comme nous venons de dire. La premiére de ces connoissances éloigne de Dieu; (*d*) la seconde fait qu'on a Dieu en soi: & celle-là est la vraie & parfaite connoissance de Dieu, & celle qui nous rend souverainement heureux; dont saint Augustin dit ailleurs (*e*), que nous devenons d'autant plus semblables à Dieu, que nous avançons davantage dans sa connoissance & dans son amour.

(*a*) Joan. 7. 17. (*b*) Joan. 14. 21. (*c*) 1. Joan. 4 8. (*d*) S. Aug. Ep. 187. n. 2. (*e*) Ep. 92.

Ce n'eſt pas que pour connoître Dieu de cette maniére, il faille être capable de voir & de comprendre ici-bas ce que nous croyons de la nature de Dieu ; car combien y en a-t'il de ceux même que Dieu ſauve, qui bien-loin de pouvoir comprendre nettement ce qu'ils croient de la ſubſtance de Dieu, ne comprennent pas même la ſpiritualité de leur ame? Auſſi travaillerions-nous preſque ſans fruit dans l'Egliſe, (*a*) ſi Jeſus-Chriſt n'étoit mort que pour ceux dont l'intelligence eſt aſſez fortepour faire ces différences. Mais ce ſaint Docteur (*b*) aſſure cependant, que nous ne connoiſſons point Dieu, ſi nous ne comprenons qu'il eſt le bien ſouverain & immuable dont la participation eſt ce qui nous rend bons.

Que vous ſoyez en tout remplis de force par la puiſſance de ſa gloire. Lorſque l'on parle de force, c'eſt ſigne qu'il y a à combatre. C'eſt en effet le ſort du Chrétien, d'être toujours ſous les armes. En ſe conduiſant d'une maniére digne de Dieu, & tâchant de lui plaire en toutes choſes, il s'attire des ennemis puiſſans : le démon excite des penſées dans ſon eſprit, il enflamme ſa concupiſcence, il anime contre lui les gens charnels qu'il poſſede. Ces ennemis ſont redoutables, & il faut être rempli de force pour leur réſiſter. L'Apôtre s'adreſſe à Dieu pour l'obtenir en faveur des Coloſſiens. Car cette

(*a*) Ep. 169. n. 3. (*b*) Ep. 140. n. 8.

force ne doit point venir de nous, c'eſt-à-dire, de notre préſomption & de notre orgueil ; mais de la puiſſance de Jeſus-Chriſt, qui fait, en nous la donnant, éclater ſa gloire ; parce qu'il triomphe en nous des vains efforts de ſes ennemis, & que nous le glorifions par une humble action de graces, comme l'auteur de toute la victoire que nous remportons ſur eux.

Pour avoir en toutes rencontres une patience & une douceur perſéverante, accompagnée de joie. Dieu éxerce les Chrétiens & les purifie en cette vie par la ſouffrance, pour les rendre dignes de le poſſéder en l'autre. Il y a divers genres de ſouffrances. Les uns ſont communs & de tous les temps, comme l'exil & l'éloignement de notre patrie céleſte, le combat de la chair avec l'eſprit, les ſcandales & la corruption du monde, les blaſphêmes & les crimes que l'on commet contre le ſaint nom de Dieu. Tout cela fait ſouffrir & gémir tous les Chrétiens ; & l'on n'eſt même Chrétien qu'à proportion qu'on en ſouffre & qu'on en gémit. Il y a d'autres ſouffrances qui ſont particuliéres à certains temps, à certains lieux, à certaines perſonnes ; la divine Providence les réglant toutes pour le bien de l'Egliſe & de chaque Elu. Les Coloſſiens & les autres Chrétiens de ce temps-là ſouffroient la perſécution des Juifs & des Payens pour l'établiſſement de l'Evangile. Aujourd'hui

on ſouffre la perſécution des herétiques & des gens charnels pour le maintien de la foi, des régles & des maximes de l'Evangile, & de la bonne diſcipline. Les uns ſont éxercés par les maladies ; les autres par la pauvreté ; d'autres par la calomnie. Chacun a ſes ſouffrances ou ſa croix, comme chacun a ſon don. Et c'eſt la puiſſance de la gloire de Jeſus-Chriſt, qui nous ſoûtient au milieu de nos ſouffrances. De cette ſource nous recevons la patience contre les maux que nous ſouffrons, la douceur envers les perſonnes qui nous font ſouffrir, & la joie pour tout ſouffrir dans la vûe que c'eſt Dieu qui nous éxerce, & dans l'eſpérance qu'il couronnera nos ſouffrances d'un repos éternel, & d'une gloire incompréhenſible.

Rendant graces à Dieu le Pere, qui en nous éclairant de ſa lumiére, nous a rendu dignes d'avoir part au ſort & à l'héritage des Saints. Nous venons de voir ce que l'Apôtre demandoit continuellement à Dieu pour le ſalut & la perfection des Coloſſiens ; voici maintenant de quoi il le remercie. 1. De ce qu'il les a éclairés eux & tous les Chrétiens de ſa lumiére ; ou comme dit ſaint Pierre (*a*), de ce qu'il les a appellés des ténébres à ſon admirable lumiére. C'eſt la lumiére de l'Evangile & de la foi, à la faveur de laquelle nous avançons vers la lumiére de la gloire du Ciel. 2. De ce que par-là

(*a*) 1. Petr. 2. 9.

nous nous ſommes rendus dignes d'avoir part au ſort & à l'héritage des Saints. Nous n'en étions donc point dignes auparavant ; mais nous ſommes uniquement redevables à ſa bonté de ce qu'il nous en a rendus dignes : car ç'a été par le don de la foi, qui eſt un don tout gratuit. Et c'eſt ſans doute pour le marquer, que l'Apôtre ſe ſert du nom de *ſort*. Que perſonne donc n'attribue ſa foi à ſes œuvres, ou à ſes mérites : mais qu'il ſe ſerve d'un don qu'il a reçu ſans œuvres ni mérites, pour demander la grace qui produit les bonnes œuvres & les mérites, qui donnent droit à l'héritage des Saints que chacun poſſédera tout entier, ſans préjudice des compagnons de ſon bonheur ; parce que cet héritage c'eſt Dieu même, qui ſans ſe partager ſe donnera & ſe communiquera tout entier à tous.

Qui nous a arrachés de la puiſſance des ténébres. C'eſt le troiſiéme motif de l'action de graces de l'Apôtre. Pouvoit-il mieux exprimer la grandeur du bienfait, qu'en nous remettant devant les yeux que nous n'avons pas ſeulement été pris ou tirés doucement, mais arrachés avec violence de la puiſſance des ténébres ? par où il ſignifie le démon qui nous tenoit dans ſes fers comme des eſclaves, & nous regardoit comme ſa proie prête à être dévorée. C'eſt ce qui arrive encore tous les jours aux pécheurs qui ſe convertiſſent ſolidement. Ils ſont, ſelon

l'expreſſion de l'Apôtre, arrachés de la puiſſance du démon, qui ne cede qu'à un plus fort que lui. Jeſus-Chriſt eſt ce fort qui combat en eux contre le démon armé de tous les objets de la concupiſcence. Sa victoire eſt leur converſion. Et comme elle eſt ordinairement précedée d'un combat plus ou moins fort, ſelon que le démon eſt plus ou moins fortifié dans leur cœur, il eſt certain que leur converſion doit être ſuſpecte, s'ils n'ont ſenti aucun combat, s'ils ne ſe ſont fait aucune violence. Mais que deviennent les ames ainſi arrachés des mains d'un ennemi ſi puiſſant & ſi cruel ? L'Apôtre le dit, & en fait un quatriéme ſujet de ſon action de graces.

Et nous a transferés dans le Royaume de ſon Fils bien-aimé. L'Egliſe eſt le Royaume de Jeſus-Chriſt. Nous y avons été transferés par le Baptême. Mais ceux qui par le peché mortel ſe remettent encore ſous la puiſſance des ténébres, en doivent être arrachés de nouveau, mais avec bien plus de peine, par le Sacrement de Pénitence, qui ſuppoſe une véritable converſion. Ce Sacrement les rétablit dans l'Egliſe, d'où ils s'étoient véritablement ſéparés. Car quoiqu'on ne ſe ſépare de l'Egliſe, priſe dans une ſignification plus étendue, qui comprend les bons & les méchans Catholiques, que par les pechés qui font perdre la foi, ou qui rompent l'union extérieure avec le Chef viſible

& miniſtériel ; il y a cependant une Egliſe compoſée de gens unis par la charité, dont tout peché mortel exclut. C'eſt elle proprement qui eſt le Royaume de Jeſus-Chriſt, parce qu'il regne dans chacun des membres par la charité. On y entre par le Baptême, on y rentre par le Sacrement de Pénitence : on n'en ſort plus après cette vie, ſi on s'y trouve quand on meurt.

De ſon Fils, dis-je, qui nous a rachetés, en nous méritant par ſon ſang la remiſſion de nos pechés. Le Baptême & la Pénitence, qui ſont les deux portes par où on entre & on rentre dans le Royaume de Jeſus-Chriſt, operent la remiſſion des pechés. Mais ce n'eſt ni par la médiation des Anges, ni par le ſang des boucs & des taureaux, ni par les autres ſacrifices de l'ancienne Loi, comme les faux Apôtres vouloient le perſuader aux Coloſſiens ; c'eſt par le propre ſang de Jeſus-Chriſt qu'ils ont cette vertu. Le peché originel & tous les autres dont il eſt la ſource, nous avoient fait redevables à la juſtice de Dieu. Jeſus-Chriſt a offert pour nous réconcilier le ſacrifice de ſa mort, en répandant tout ſon ſang. Ce ſacrifice a eu ſon effet, qui eſt la remiſſion des pechés ; & cet effet nous eſt appliqué par les Sacremens. Le peché nous fait tomber ſous la puiſſance du démon, miniſtre de la juſtice de Dieu ; la remiſſion des pechés nous en délivre, & nous arrache de ſes mains. Le

démon croyoit avoir vaincu Jeſus-Chriſt en le faiſant mourir, & faiſant répandre ſon ſang, comme on triomphe d'un ennemi lorſqu'on lui a donné la mort, & qu'on a verſé ſon ſang. Mais c'eſt par-là même que Jeſus-Chriſt a triomphé du démon, par-là qu'il nous a rachetés, par-là qu'il nous ſauve, maintenant par l'eſpérance, & dans le Ciel par une délivrance pleine & entiére de toute la corruption & de toutes les miſéres du peché.

PRIERE.

REmpliſſez-nous, Seigneur, de la connoiſſance & de l'amour de tout ce que vous avez fait pour notre ſalut. Faites que nous nous regardions toujours comme des eſclaves rachetés par le ſang de votre Fils bien-aimé; comme des aveugles éclairés des lumiéres de la foi, comme des victimes arrachées par force de la puiſſance du démon; comme des vagabonds devenus par votre miſéricorde citoyens du Royaume de Jeſus-Chriſt, comme des pauvres nuds & dépouillés de tout, rendus dignes par un pur effet de votre bonté d'avoir part à l'héritage des Saints. Comment reconnoître tant de graces, ô mon Dieu, ſi vous n'ajoûtez celle de nous faire mener une vie qui y réponde, qui ſoit digne de vous qui en êtes l'auteur, digne de Jeſus-Chriſt qui nous les a méritées; qui s'étudie à vous plaire en toutes choſes; qui produiſe non des deſirs ſtériles & infruc

tueux, mais toute ſorte de bonnes œuvres & d'effets ; qui ſe nourriſſe de votre parole, & avance également dans la connoiſſance, l'amour & la pratique de la vérité ; qui témoigne de la patience dans les maux, de la douceur envers ceux qui les cauſent, & qui ſe ſoumette avec paix & avec joie à votre ſainte volonté.

Suite du S. EVANGILE *ſelon S. Matthieu.* Ch. 24. ℣. 15.

EN ce temps-là, Jeſus dit à ſes Diſciples : Lorſque vous verrez que l'abomination de la déſolation prédite par le Prophéte Daniel, ſera dans le lieu ſaint, (que celui qui lit entende bien ce qu'il lit) alors que ceux qui ſeront dans la Judée, s'enfuyent ſur les montagnes. Que celui qui ſera ſur le toit, n'en deſcende point pour emporter quelque choſe de ſa maiſon. Et que celui qui ſera dans les champs, ne revienne point pour prendre ſes vétemens. Mais malheur aux femmes qui ſeront enceintes ou nourrices en ce temps-là. Priez cependant que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, ni au jour du Sabbat. Car la déſolation ſera grande, & telle qu'il n'y en a point eu de ſemblable depuis le commencement du monde, & qu'il n'y en aura jamais. Et ſi ces jours n'avoient été diminués, nul homme n'auroit été ſauvé : mais ils ſeront diminués en faveur des Elus. Alors ſi quelqu'un vous dit : Le Chriſt eſt ici ; ou bien, Il eſt-là, ne le croyez point ; parce qu'il s'élevera de faux Chriſts & de faux Prophétes, qui feront de grands prodiges & des choſes étonnantes, juſqu'à ſéduire, s'il étoit poſſible, les Elus même. J'ai voulu vous en avertir auparavant. Si donc on vous dit : Le voici dans le deſert, ne ſortez point pour y aller. Si on vous dit : Le voici dans le lieu le plus retiré de la maiſon, ne le croyez point. Car

comme un éclair qui ſort de l'Orient, paroît tout-d'un coup juſqu'à l'Occident ainſi en ſera-t-il de la venûe du Fils de l'homme. Par tout où le corps ſe trouvera, les aigles s'y aſſembleront auſſi. Mais auſſi-tôt après ces jours de tribulation, le ſoleil s'obſcurcira, & la lune ne donnera plus ſa lumiére, les étoiles tomberont du ciel, & les vertus des cieux ſeront ébranlées. Le ſigne du Fils de l'homme paroîtra alors dans le ciel, & tous les peuples de la terre déploreront leur miſére, & ils verront le Fils de l'homme qui viendra ſur les nuées du Ciel avec une grande puiſſance & une grande majeſté. Et il enverra ſes Anges, qui feront entendre la voix éclatante de leurs trompettes, & qui raſſembleront ſes Elus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel juſqu'à l'autre. Apprenez ſur ceci une comparaiſon tirée du figuier. Quand ſes branches ſont déja tendres, & qu'il pouſſe ſes feuilles, vous ſçavez que l'été eſt proche. De même, lorſque vous verrez toutes ces choſes, ſçachez que le Fils de l'homme eſt proche, & qu'il eſt à la porte. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point que toutes ces choſes ne ſoient accomplies. Le ciel & la terre paſſeront, mais mes paroles ne paſſeront point.

LA derniére fois que JESUS ſortit du Temple pour s'en retourner à Béthanie, ſes diſciples s'entretenoient en chemin de la grandeur & de la beauté de cet édifice, & des dons magnifiques dont il étoit enrichi. Ils s'approchérent de leur Maître pour lui faire remarquer ce qu'ils admiroient, & un d'entr'eux lui dit: Maître, regardez quelles pierres & quels bâtimens. Mais il leur répondit, qu'il viendroit un temps auquel tout ce grand édifice qu'ils voyoient ſeroit tellement détruit, qu'il n'y demeureroit

pas pierre ſur pierre. Quand ils furent arrivés à la montagne des Oliviers, Jeſus s'y aſſit vis-à-vis du Temple; & quatre de ſes Apôtres, qui étoient Pierre, Jacque, Jean, & André, le priérent de leur dire quand arriveroit cette deſtruction du Temple qu'il venoit de prédire; quand le monde finiroit; quand il reviendroit glorieux; & quelles ſeroient les marques de ces grands événemens. Il leur expliqua ces trois choſes, & l'Evangile rapporte les ſignes qui les regardent. Mais comme leurs rapports n'y ſont pas exprimés diſtinctement, il faut bien prendre garde, dit ſaint Auguſtin (*a*), de ne s'y pas méprendre, ſoit en rapportant à la fin des ſiécles ce qui ne regarde que la deſtruction de Jeruſalem, ou à la deſtruction de Jeruſalem ce qui ne regarde que la fin du monde; ſoit en rapportant au dernier avénement de Jeſus-Chriſt ce qui n'y doit pas être rapporté. C'eſt ce que nous tâcherons de diſtinguer.

Après que Jeſus-Chriſt eut inſtruit ſes Diſciples de ce qui leur devoit arriver à eux-mêmes, il leur apprit ce qui devoit arriver à la ville de Jeruſalem, & à tout le peuple Juif. *Lorſque vous verrez que l'abomination de la déſolation prédite par le Prophéte Daniel, ſera dans le lieu ſaint.*

On voit par ſaint Luc, que cette abomination de la déſolation prédite par Daniel, ſe doit rapporter au temps que Jeruſalem

(*a*) Eſth. 199.

fut priſe & détruite par les Romains, puiſqu'il met en tête de ſon diſcours ces paroles du Sauveur : Lorſque vous verrez Jeruſalem environnée d'une armée, ſçachez que ſa déſolation eſt proche. L'hiſtoire de ce qui arriva en ce temps-là, donne lieu d'y rapporter cette prophétie. Car elle porte que de jeunes gens libertins & ſéditieux, à qui s'étoient joints des voleurs, qui ſous le nom de Zélateurs qu'ils ſe donnoient, avoient accoûtumé depuis long-temps de piller la Judée, ſe rendirent ſi inſupportables au peuple, que le peuple commença à ſe ſoulever contre eux à la perſuaſion du Pontife Ananus. Cela les obligea à ſe retirer dans le Temple pour porter leur fureur contre Dieu même, après l'avoir fait ſentir aux hommes, & pour faire de ce lieu de ſainteté une citadelle & une retraite de voleurs. Il paroît par les termes de Joſeph l'Hiſtorien, qu'il faut entendre ceci non-ſeulement du Temple extérieur, où tous les Juifs avoient la liberté d'entrer quand ils étoient purs, mais du lieu même appellé *le Saint*, & qui n'étoit deſtiné que pour les Prêtres. Ce lieu ne fut plus depuis ce temps-là juſqu'à ſa deſtruction qu'un théatre de guerre & un lieu de carnage & de meurtres, où l'on répandoit le ſang, non des victimes offertes à Dieu, mais des hommes immolés à l'ambition, à la vengeance, & à la cruauté des plus ſcélerats. Voilà ce que d'habiles

Interprétes croient qu'eſt l'abomination de la déſolation qui devoit être dans le Temple ſelon Daniel, & dans le lieu ſaint ſelon Jeſus-Chriſt même, avant la ruine entiére des Juifs. Joſeph paroît avoir pris en ce ſens la prophétie de Daniel. Et l'on ne peut en effet rien voir de plus abominable que les cruautés que les Zélateurs commirent dans le Temple, qui furent non-ſeulement le préſage, mais auſſi la cauſe de la deſtruction & de la ruine entiére du Temple même, & de la ville.

Alors que ceux qui ſeront dans la Judée, s'enfuyent ſur les montagnes. Saint Marc & ſaint Luc diſent la même choſe. Mais au lieu que notre texte & celui de S. Marc diſent : *Que celui qui ſera au haut du toit,* (les en Judée étoient des plates-formes où l'on pouvoit ſe promener) *ne deſcende point en ſa maiſon pour en emporter quelque choſe :* ſaint Luc dit ſimplement, (*a*) *que ceux qui ſeront dans la ville, en ſortent ;* ce qui nous fait voir que ces paroles des autres Evangeliſtes ne recommandent autre choſe que de s'enfuir promptement. Et au lieu de ce que ſaint Marc & ſaint Matthieu diſent, *Que celui qui ſera dans les champs ne retourne point ſur ſes pas prendre ſon vétement,* le texte de ſaint Luc porte, *Que ceux qui ſe trouveront à la campagne, ne retournent point dans la ville. Car,* ajoûte-t-il, *ce ſera alors le temps de la*

(*a*) Luc. 21. 21.

vengeance & de l'accompliſſement de tout ce qui eſt écrit ; ce qui eſt beaucoup plus clair que ce que porte le texte des deux autres. Enſuite il reprend comme eux : *Malheur aux femmes enceintes ou nourrices en ce temps-là* ; parce qu'elles ne ſont point en état de ſe ſauver promptement par la fuite. C'eſt pour la même raiſon qu'il ajoûte : *Priez Dieu que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, ni au jour du Sabbat.* Car l'hiver n'eſt pas un temps propre pour s'enfuir ; & le jour du Sabbat, ſelon la Loi, il n'étoit pas permis d'aller bien loin. Et quoique cette défenſe n'eût pas lieu dans le cas d'une fuite néceſſaire, néanmoins les Juifs par ſuperſtition ne laiſſoient pas de l'étendre à toute ſorte de cas ; & Jeſus-Chriſt parloit ſelon leur opinion.

Toutes ces expreſſions n'étoient que pour faire entendre ce qui eſt marqué dans la ſuite, par ces paroles : *Car la miſére de ce temps-là ſera ſi extrême, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, & qu'il n'y en aura jamais.* Nous voyons en effet par l'hiſtoire de Joſeph, que les maux qui arrivérent aux Juifs en ce temps-là, furent ſi grands & ſi extraordinaires, qu'à peine les peut-on croire. Il n'y avoit pas plus de quarante ans que Jeruſalem avoit comblé la meſure de ſes crimes par la mort de Jeſus-Chriſt, lorſqu'elle fut priſe par les Romains, après une aſſez longue guerre,

qui fit périr en diverſes parties du monde plus de treize cens mille Juifs, y en ayant eu juſqu'à onze cens mille de morts dans le ſeul ſiége de cette ville. Ainſi c'eſt avec grande raiſon que Jeſus-Chriſt a dit qu'il n'y a jamais eu, & qu'il n'y aura jamais de tribulation égale à celle-là, c'eſt-à-dire, pour le peuple Juif. Car quoiqu'au temps de l'Ante-Chriſt il en doive arriver d'auſſi grandes, elles ne ſeront pas pour les Juifs, puiſqu'ils doivent être ſes premiers & ſes principaux adhérans; & que bien loin qu'ils doivent ſouffrir ces maux-là, ce ſeront eux qui les feront ſouffrir aux autres.

Et ſi ces jours n'avoient été abbregés, nul homme n'auroit été ſauvé : mais ils ſeront abbregés en faveur des Elus. Les Juifs par leurs crimes avoient tellement irrité la juſtice de Dieu, que toute la nation auroit été immolée à ſa vengeance, ſi Dieu dans ſes decrets éternels n'avoit en faveur des Elus nés & à naître parmi eux, reglé ſes châtimens de telle ſorte qu'ils puſſent être garantis de la ruine des autres. Ce fut pour cela que Jeſus-Chriſt ordonna à ſes Diſciples de ſe retirer de la Judée quand ils verroient cette abomination. Il eſt vrai qu'il étoit un peu tard alors, ſur-tout pour ceux qui étoient dans la Galilée. Mais il eſt aiſé de croire qu'une partie des Chrétiens ſe ſoit retirée auſſi-tôt après la défaite de Ceſtius, comme les hiſtoires diſent en effet qu'il y en eut

qui ſe retirérent à Pelle & autres lieux de la domination du roi Agrippa, ami & allié des Romains ; & que les autres ſe ſoient retirés ſeulement, lorſqu'ils virent le Temple profané par les Zélateurs. Saint Auguſtin, croit même (*a*) que quelques-uns y peuvent être demeurés juſqu'à la fin du ſiége, & que ce fut à cauſe de ceux-ci que Dieu fit encore durer ce ſiége moins qu'il n'eût fait. Nous ne ſçaurions douter, dit-il, que quand Jeruſalem fut détruite, Dieu n'eût des Elus parmi le peuple Juif, où il y en avoit qui avoient crû dès ce temps-là, ou qui devoient croire dans la ſuite, ayant été élûs en Jeſus-Chriſt dès avant la création du monde. C'étoit donc en faveur de ceux-là que ces jours devoient être abbregés, c'eſt-à-dire, que Dieu devoit rendre ſupportables les maux qui devoient arriver en ce temps-là.

Ce fut ainſi que Jeſus-Chriſt répondit à la premiére queſtion des Apôtres, qui regardoit la deſtruction du Temple & de la ville de Jeruſalem. Mais avant de paſſer à la ſeconde, il faut voir ſi cette réponſe de Jeſus-Chriſt eſt tellement bornée au ſujet de cette premiére queſtion, qu'on ne puiſſe pas l'appliquer à quelque autre qui nous regarde davantage, & dont nous puiſſions profiter.

Saint Luc nous en donne l'éxemple ;

(*a*) Lettre 199.

car au lieu que les autres Evangeliſtes ont inſeré dans cette réponſe ces paroles où il eſt dit, qu'un homme qui eſt ſur le toit de ſa maiſon, ne doit point deſcendre en bas pour prendre ſes hardes ; le même ſaint Luc les rapporte dans la ſuite (*a*) d'une autre réponſe du Sauveur aux Phariſiens, qui lui avoient demandé quand viendroit le Royaume de Dieu. En ſuivant cette ouverture, nous pouvons penſer que le Royaume de Dieu doit être précedé par la déſolation d'une Ville & d'un Temple ; c'eſt-à-dire, du monde compoſé de la ſociété des méchans, qui ſacrifient au démon dans leur cœur, comme dans un Temple, autant de fois qu'ils ſuivent leurs paſſions. Nous devons nous retirer de cette malheureuſe ville que l'Ecriture appelle Babylone, afin de n'être point enſevelis ſous ſes ruines. On y demeure par l'amour du monde juſqu'au mépris de Dieu : on n'en ſort que par l'amour de Dieu juſqu'au mépris de ſoi-même. Nous ne manquons ni de ſignes ni d'avertiſſemens pour hâter notre retraite & notre fuite. Les ſcandales, ou les doctrines fauſſes & corrompues qu'on débite dans l'Egliſe de Dieu, ſont, dit ſaint Jerôme, l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint. Cette ſorte d'abomination nous a été prédite par Jeſus-Chriſt & par les Apôtres. En ce temps, dit Jeſus-Chriſt (*b*), pluſieurs

(*a*) Ch. 17. 31. (*b*) Matth. 24. 10.

trouveront des occaſions de ſcandales, ſe trahiront, & ſe haïront les uns les autres. Il s'élevera un grand nombre de faux Prophétes qui ſéduiront beaucoup de perſonnes. Et parce que l'iniquité ſera accrue, la charité d'un grand nombre de perſonnes ſe refroidira. Sçachez, dit l'Apôtre, (*a*) que dans les derniers jours il viendra des temps fâcheux. Car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, ſuperbes, médiſans, déſobéiſſans à leurs peres & à leurs meres, ingrats, impies, dénaturés, ſans foi & ſans parole, calomniateurs, intempérans, inhumains, ſans affection pour les gens de bien, traîtres, hardis, enflés d'orgueil, & plus amateurs de la volupté que de Dieu; qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité & l'eſprit. Fuyez donc ces perſonnes. Nous ne devons point dire que nous ne ſommes point au temps de l'accompliſſement de ces prédictions. Elles regardent en quelque ſorte tous les temps, quoiqu'elles ſe vérifient en l'un davantage qu'en l'autre. Les mœurs & la diſcipline ont été plus pures dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, que dans les ſiécles les plus reculés. Ils ont pourtant eu leurs ſcandales, leurs faux Prophétes, leurs heréſies. La corruption eſt fort grande aujourd'hui. Elle croîtra peut-être à meſure que le monde approchera de

(*a*) 1. Tim. 3. 1. & ſuiv.

ſa fin. Mais que faut-il faire pour ne pas tomber dans cette abomination ? Il faut ſuivre l'avis que Jeſus-Chriſt donnoit à ſes Diſciples, pour n'être point envelopés dans le ſaccagement de la ville & du Temple de Jeruſalem. C'eſt-à-dire, qu'il faut ſe retirer promptement des gens qui ſont les auteurs de cette abomination. Lorſque nous entendons Jeſus-Chriſt conſeiller à ſes Diſciples de fuir ſur des montagnes pour éviter, ou plutôt pour prolonger une vie temporelle, nous devons nous ſouvenir de cette montagne où ce divin Sauveur fit cet admirable diſcours, qui renferme une doctrine & des maximes ſeules capables de nous guérir ou de nous préſerver de l'infection des maximes du monde. Retirons-nous-y au plutôt. Que rien ne ſoit capable de retarder ou d'embarraſſer notre fuite, c'eſt-à-dire, d'embraſſer cette doctrine céleſte, & de nous conformer à ces préceptes. Que rien ne nous faſſe retourner en arriére, & retomber de l'élévation où la vie de l'eſprit nous porte, dans une vie toute charnelle. Que rien ne nous faſſe rétrograder & revenir à ce que nous avions laiſſé derriére ; mais ne ſongeons qu'à profiter, en nous avançant vers ce qui eſt devant nous.

Jeſus après avoir ainſi ſatisfait à la premiére demande des Apôtres, paſſa aux deux autres qui regardoient ſon avénement glorieux & la fin du monde. Et ce qu'il

leur dit là-dessus, étoit plutôt une instruction pour les Chrétiens à venir que pour eux-mêmes.

Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou, Il est là, ne le croyez point. Cet avis auroit été inutile, si Jesus-Christ n'avoit prévu qu'après la mort des Apôtres & dans la suite des temps il s'éleveroit, comme il ajoûte, *de faux Christs & de faux Prophétes qui feront de grands prodiges & des choses étonnantes.* Il s'est effectivement élevé déja de faux Christs, c'est-à-dire, des gens qui se disoient être le Messie. Eusébe parle d'un Barchochebas au temps de l'empereur Adrien. On a vû dans les derniers siécles un David Georgius à Bâle, & un Anabatiste en Hollande, se vanter d'être le Christ promis aux Juifs, le Roi de Sion, &c. Mais ces sortes de gens étoient plus capables d'entretenir les Juifs dans leur aveuglement, que de séduire des Chrétiens. Les heréti-ques qui ne révoquent point en doute le premier avénement de Jesus-Christ, mais qui errent à l'égard de l'Eglise qui est son épouse, sont plus à craindre. Les Catholiques doivent se servir de ces avis pour s'en défendre, ou pour les combatre, comme S. Augustin (*a*) s'en est servi pour combatre les Donatistes, qui prétendoient que hors de leur parti renfermé en Afrique, il n'y avoit point d'Eglise. S'il est vrai, leur

(*a*) De l'unité de l'Eglise, ch. 3.

diſoit-il, que c'eſt l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, qui a été marquée dans toutes les nations par les témoignages divins & tout-à-fait indubitables des Ecritures canoniques, quelques paſſages que nous en puiſſent alléguer ceux qui nous diſent, Le Chriſt eſt ici, ou, Il eſt là ; écoutons plutôt, ſi nous ſommes du nombre des brebis, la voix de notre Paſteur, qui nous dit : N'en croyez rien. Car ces ſectes particuliéres ne ſont point dans un grand nombre de nations où eſt l'Egliſe ; mais l'Egliſe étant répandue, comme elle eſt, par toute la terre, ſe trouve dans les lieux mêmes où ſont ces ſectes.

Ce que Jeſus-Chriſt ajoûte de ces faux Prophétes, qu'ils feront de grands prodiges & des choſes étonnantes, ne doit point s'entendre des herétiques, au moins de ceux de notre temps, qui ne font ni n'ont fait aucun prodige. C'eſt particuliérement de l'Ante-Chriſt, & des principaux adhérans qu'il aura, que ces paroles ſe doivent entendre, & les ſuivantes, *Juſqu'à ſéduire, s'il étoit poſſible, les Elus même.* C'eſt-à-dire, que ces prodiges ſeront ſi ſurprenans & ſi efficaces pour perſuader l'erreur, que les Elus même y ſeroient trompés, s'ils étoient abandonnés à leur prudence, & ſi le decret éternel de leur prédeſtination pouvoit être changé, ou être fruſtré de ſon effet. Mais ils n'ont rien à craindre de ce côté-là. Si quelqu'un d'eux périſſoit, dit S. Auguſtin(*a*),

(*a*) De la Corr. & de la Grace.

Dieu ſeroit trompé dans ſes decrets & dans ſes promeſſes ; mais nul d'eux ne périt, parce que Dieu ne peut être trompé. Si quelqu'un d'eux périſſoit, Dieu ſeroit vaincu par la malice & par la corruption des hommes ; mais nul d'eux ne périt, parce que Dieu ne peut être vaincu par ſes créatures.

Mais ce ſeroit étrangement abuſer de ces grandes vérités, que de vouloir vivre dans l'oubli de Dieu & dans la négligence de ſon ſalut, ſous prétexte qu'infailliblement l'on ſera ſauvé quoi que l'on faſſe, ſi l'on eſt du nombre des prédeſtinés. Rien de plus vrai que l'antécedent ; rien de plus faux que la conſéquence. Car quoique l'effet ou la fin de la prédeſtination ſoit infaillible, nous ne ſommes pas pour cela aſſurés que nous ſommes prédeſtinés. Nous ne pouvons que l'eſperer. Et pour juger ſi notre eſpérance eſt bien fondée, il faut ſçavoir que la prédeſtination à l'égard de ceux qui ont l'uſage de la raiſon, renferme une volonté de Dieu, par laquelle il a réſolu de leur donner le ſalut & la gloire qui l'accompagne, par de certains moyens qui ne dépendent pas moins de ſa grace, que le ſalut même. Ces moyens ſe peuvent réduire à deux ; une bonne vie ou une charité non interrompue, & une pénitence ſolide qui répare les interruptions que le peché a pû cauſer. Quiconque eſt éloigné de la bonne vie, ou de cette pénitence

pénitence, n'a rien de commun juſques-là avec la prédeſtination; il ne peut s'en prévaloir, ni ſe flater d'être du nombre des élus, ni rien bâtir ſur des ſuppoſitions, tandis qu'elles n'ont aucune vrai-ſemblance. On auroit pitié d'un homme qui feroit des projets fondés ſur ſon arrivée à Rome, lorſqu'on lui verroit tourner le dos à cette ville, & courir de toutes ſes forces dans un chemin tout oppoſé à celui qui y mene. Il faut de même avoir compaſſion de celui qui menant une vie déreglée par où il s'éloigne de l'effet de la prédeſtination, ſe mettroit l'eſprit en repos par la penſée que s'il eſt prédeſtiné il ſera ſauvé : ce ſont des *ſi* dont on ſe moque dans les choſes du monde avec ſujet, & qui ne ſont pas plus raiſonnables lorſqu'on les emploie dans l'affaire du ſalut. Perſonne n'a donc droit de dire : Si je ſuis prédeſtiné, je ſerai ſauvé, qu'autant qu'il a de véritables marques de ſa prédeſtination, qui ſont l'amour innocent, ou l'amour pénitent; c'eſt-à-dire, l'innocence du Baptême, ou les fruits de la pénitence. Or quiconque a véritablement l'un ou l'autre, ne s'endort pas là-deſſus par une fauſſe & dangereuſe ſécurité; mais au contraire l'amour innocent ou pénitent qui regne en lui, l'excite à embraſſer avec ardeur tout ce qui peut aſſurer ſa prédeſtination de plus en plus.

Il profite avec ſoin des avis que Jeſus-Chriſt donne ici à ſes Diſciples, & par eux

aux élûs de tous les ſiécles. Car c'eſt afin que nous en profitions, que ce divin Sauveur dit : *J'ai bien voulu vous en avertir auparavant.*

Il s'inſtruit à fond, & autant qu'il en eſt capable, des vérités de la foi, pour ſe défendre des ſéducteurs & des herétiques. Il ſe remplit de la loi de Dieu, & des maximes de la morale Chrétienne, contre ceux qui débitent des maximes plus conformes à la cupidité qu'à l'Evangile. Il médite la parole de Dieu en la liſant, ou l'écoutant ; ſans quoi les avis que Jeſus-Chriſt a bien voulu y renfermer, lui ſeroient inutiles. Il apprend donc ici, que le ſecond avénement du Sauveur ſera ſemblable à un éclair qui paroît tout d'un coup, & paſſe en un inſtant de l'Orient à l'Occident ; c'eſt-à-dire, qu'il ſera manifeſté & connu de toute la terre, & non pas ſecret, & connu ſeulement en quelque lieu, comme le voudroient faire croire pluſieurs ſéducteurs, dont les uns diront : Le Chriſt eſt ici ; & les autres, Le Chriſt eſt là ; mais que pourvû qu'il ſoit de ces aigles ſpirituelles élevées par la foi au deſſus de tout, il ne manquera point, quoi qu'il arrive, de ſe tenir près du corps de Jeſus-Chriſt, qui eſt l'Egliſe.

On verra Dimanche prochain l'explication de la ſuite de l'Evangile d'aujourd'hui : nous nous contenterons de rapporter en abbregé le ſens de ce qu'il contient. Jeſus-

Chriſt dit donc que pour rendre ſon avénement plus glorieux, il ſeroit précedé par des ſignes extraordinaires & épouvantables; comme l'obſcurciſſement du ſoleil & de la lune, la chute des étoiles, l'ébranlement des cieux, l'agitation & le bruit effroyable des flots de la mer, l'abbatement & la conſternation générale de tous les hommes: qu'après cette altération univerſelle de toute la nature, on verroit paroître le ſigne du Fils de l'homme, ce que l'Egliſe entend de ſa Croix :qu'on le verra lui-même venir ſur les nuées avec une puiſſance & une majeſté ſouveraine, & qu'il enverra ſes Anges qui feront entendre une voix auſſi éclatante que le ſon d'une trompette, & raſſembleront tous ſes élus des quatre parties du monde. Il ajoûte que ce ſera pour-lors que ſes fidéles ſerviteurs leveront la tête avec confiance ; parce que comme l'on connoît que l'été eſt proche, lorſqu'on voit que le figuier & les autres arbres commencent à pouſſer, de même ils connoîtront par toutes ces choſes, qu'ils vont être glorieux, & que le Royaume de Dieu eſt, pour ainſi dire, à leur porte.

PRIERE.

SEigneur, faites-nous regarder comme l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint, tout ce qui eſt capable de nous faire perdre votre amour. Faites-nous éviter cette perte comme la mort & la ruine certaine

de nos ames. Briſez les liens qui nous attachent au monde qui doit périr, & qui enſevelira ſous ſa ruine tous ceux qui y tiennent par l'affection de leur cœur. Donnez-nous des ailes pour nous dégager promptement & efficacement des piéges de l'ennemi, pour nous élever comme des aigles au deſſus des choſes terreſtres, pour nous porter vers Jeſus-Chriſt : donnez-nous les diſpoſitions néceſſaires pour nous nourrir de ſa chair; pour vivre de ſon eſprit ; pour aſpirer à ſa gloire ; pour nous y préparer par les bonnes œuvres, & pour l'attendre avec confiance. Ainſi ſoit-il.

LE JOUR OU L'ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE.

Leçon de l'Apocalypse de l'Apôtre saint Jean. Ch. 21. ℣. 2.

En ce temps-là ; Je vis descendre du ciel la sainte cité, la nouvelle Jerusalem qui venoit de Dieu, parée comme l'est une épouse pour son époux. Et j'entendis une voix forte sortie du Thrône, qui disoit : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; & il demeurera avec eux. Ils seront son peuple ; & Dieu au milieu d'eux sera leur Dieu. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux : & il n'y aura plus ni mort, ni cri, ni douleur ; parce que les premiéres choses sont passées. Alors celui qui étoit assis sur le Thrône, dit : Je vais faire toutes choses nouvelles.

On a déja dit ailleurs, que l'Apocalypse est le Livre où saint Jean écrivit les révélations qu'il eut dans l'Isle de Pathmos. Cette Epître est tirée du chapitre 21. de ce Livre. Ce chapitre & le suivant, qui est le dernier, sont employés à représenter, autant que cela se peut, la béatitude céleste, ou l'état de l'Eglise après les agitations de cette vie, qui ont été marquées d'une maniére obscure & prophétique dans les chapitres précédens.

Je vis descendre du Ciel la sainte cité, la nouvelle Jerusalem qui venoit de Dieu, parée comme l'est une épouse pour son époux. Il venoit de voir un Ciel nouveau, & une terre nouvelle. Le premier ciel & la premiére terre avoient paru à saint Jean changés en mieux, & avoir acquis une perfection toute nouvelle. La mer sujette aux agitations & aux tempêtes n'étoit plus. Cette vision de saint Jean est une vision prophétique. Ce qu'il décrit ici comme passé ou présent, doit arriver à la fin des siécles. Comme l'ancien monde a péri par l'eau, dit saint Pierre, ainsi celui d'à présent est réservé pour être changé, purifié & renouvellé par l'embrasement du feu au jour du Jugement. De ce ciel ainsi renouvellé, il voit en esprit

venir la troupe des Bienheureux ſous la figure d'une ville portée en l'air, & qui ſembloit s'approcher de lui peu à peu. C'eſt une *Cité*, à cauſe de l'union de ſes habitans qui ſe gouvernent par les mêmes loix, & qui obéiſſent à un même Roi. Elle eſt appellée *ſainte*; parce que comme il eſt dit à la fin de ce chapitre, il n'y entrera rien de ſouillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination & le menſonge, mais ceux-là ſeulement qui ſont écrits dans le Livre de vie de l'Agneau. Elle n'enferme point dans ſon enceinte les bons & les méchans, les enfans de Babylone avec les enfans de Jeruſalem, comme la Jeruſalem terreſtre, & comme nos Temples matériels. C'eſt la nouvelle Jeruſalem qui ſort immédiatement des mains de Dieu, qui en a éloigné pour jamais tout ce qui étoit impur & étranger. Elle eſt *parée comme l'eſt une épouſe pour ſon époux*. De qui eſt-elle épouſe? Qui eſt ſon époux? Son Dieu & ſon Roi, dit ſaint Auguſtin (*a*), eſt lui-même ſon époux. Il lui donne lui-même ſa dot. Il l'embellit lui-même. Il l'a lui-même rachetée, lui-même l'a guérie. Tout ce qu'elle a qui lui puiſſe plaire, c'eſt de lui qu'elle le tient: *Ab illo dotata, ab illo decorata, ab illo redempta, ab illo ſanata. Quidquid habes unde illi placeas, ab illo habes.*

Dans cette parure admirable, ſaint Jean la voit deſcendre & s'avancer vers la terre comme pour en prendre poſſeſſion. Car après que le ciel & la terre ſeront changés & renouvellés à la fin des ſiécles, ils ſeront également la demeure & le ſéjour des Bienheureux. Les démons & les réprouvés ſeront relegués dans les enfers, & rien ne pourra troubler la félicité des Saints.

Et j'entendis une voix forte ſortie du Thrône, qui diſoit: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; & il demeurera avec eux. Dieu marque dans le chapitre 26. du Lévitique les bénédictions dont il comblera ſon peuple, s'il lui eſt fidéle; c'eſt-à-dire, s'il

(*a*) Sur le Pſ. 44.

marche ſelon ſes préceptes. Il dit entre autres choſes, qu'il établira ſa demeure ou ſon tabernacle au milieu d'eux, qu'il ſera ſon Dieu, & qu'ils ſeront ſon peuple. Cette voix que ſaint Jean entend, ajoûte la même choſe :

Ils ſeront ſon peuple ; & Dieu au milieu d'eux ſera leur Dieu. Ces paroles répondent parfaitement à celles du Lévitique, & on les peut regarder comme en étant le parfait accompliſſement. Mais l'Apôtre nous fait entendre qu'elles doivent s'accomplir auparavant en nous, quoique d'une maniére plus imparfaite. Vous êtes, dit-il aux Corinthiens (*a*) & à nous autres, le temple du Dieu vivant ; comme Dieu dit lui-même : J'habiterai en eux, & je m'y promenerai : je ſerai leur Dieu ; & ils ſeront mon peuple. Il habite maintenant en nous par ſa grace. Il s'y promene, en nous faiſant marcher dans ſa loi. Il ſe rend notre Dieu & notre Maître, en nous attachant immuablement à ſa volonté. Heureux le peuple, dit David, de qui le Seigneur eſt le Dieu. Heureux qui peut dire que Dieu eſt vraiment le Dieu de ſon cœur, qu'il y reſide, qu'il y vit, qu'il y opere, qu'il y regne par ſa grace. Mais plus heureuſe encore, & éternellement heureuſe la ſainte Cité, la nouvelle Jeruſalem, où Dieu habite, où il vit, où il opere, où il regne parfaitement par ſa gloire, où il eſt tout en tous.

Dieu eſſuiera toutes les larmes de leurs yeux. Ces paroles ſe trouvent encore ci-deſſus au chapitre ſeptiéme, & elles s'entendent là principalement des Martyrs, dont les tourmens ſemblent avoir dû leur faire répandre plus de larmes. Ici elles s'entendent également de tous les citoyens de la nouvelle Jeruſalem. Ils ont répandu des larmes en ce monde ſur leurs pechés, ſur leur éxil, ſur les miſéres de cette vie, ſur les ſcandales. La main de Dieu eſſuiera toutes ces larmes, non-ſeulement par des conſolations paſſagéres que ſa grace accorde à ceux qui

(*a*) 2. Cor. 6. 16.

pleurent ici-bas en toutes ces maniéres, mais par des conſolations éternelles qui tariront la ſource de toutes les larmes que l'humilité, la charité, la pauvreté, la pénitence auront fait verſer. Ce n'eſt que de celles-là dont il eſt dit : Bienheureux ceux qui pleurent ; car ils ſeront conſolés. Cette promeſſe de Jeſus-Chriſt s'accomplira, quand Dieu eſſuiera les larmes de ceux qui auront eu part à cette béatitude que le monde ne connoît point, & qu'il fuit tant qu'il peut, pour ſe précipiter dans le malheur effroyable que le Sauveur prédit à ceux qui menent une vie toute de joie & de divertiſſement. Malheur à vous, dit-il, qui riez maintenant ; parce que vous ſerez réduits aux pleurs & aux larmes. Et ces larmes ne ſeront jamais eſſuyées.

Et il n'y aura plus ni mort, ni cri, ni douleur ; parce que les premiéres choſes ſont paſſées. Il eſt dit dans le chapitre précédent, que l'enfer & la mort furent jettés dans l'étang de feu. Il n'y aura donc plus de mort que pour ceux qui ſeront relégués dans cet étang pour toute l'éternité. Et cette mort qui eſt le partage des réprouvés, eſt appellée la ſeconde mort. Elle conſiſte dans un divorce perpétuel avec Dieu, qui ſera accompagné de tourmens effroyables, de cris & de grincemens de dents, comme dit l'Evangile. Pour la premiére mort qui n'eſt qu'une ſéparation pour un temps du corps & de l'ame, elle eſt commune aux élus, & Jeſus-Chriſt même s'y eſt aſſujetti pour l'amour de nous. Mais comme nous ſçavons que Jeſus-Chriſt étant une fois reſſuſcité d'entre les morts ne mourra plus (*a*), & que la mort n'aura plus d'empire ſur lui : de même ceux qui auront le bonheur de revivre en lui, ne ſeront point ſujets à cette ſeconde mort. La conſommation de toutes choſes viendra : & *après que les premiéres choſes ſeront paſſées*, & que la mort, qui ſera le dernier ennemi, ſera détruite en faveur des élus, toutes choſes alors ſeront aſſujetties au

(*a*) Rom. 6. 9.

Fils, (a) & le Fils lui-même ſera aſſujetti à celui qui lui aura aſſujetti toutes choſes ; afin que Dieu ſoit tout en tous. Mais pendant que ces premiéres choſes paſſent, c'eſt-à-dire, durant cette vie mortelle, il faut travailler à détruire en nous la cauſe de la mort, qui eſt le peché ; à nous aſſujettir à Jeſus-Chriſt ; & à établir le Royaume de Dieu en nous de plus en plus : car ſi la premiére mort nous trouvoit occupés à toute autre choſe, nous ne pourrions échaper d'être condamnés à la ſeconde.

Alors celui qui etoit aſſis ſur le Thrône, dit : Je vais faire toutes choſes nouvelles. Le vieil homme a regné dans le monde depuis le peché d'Adam juſqu'à Jeſus-Chriſt. Il a été crucifié enſuite avec Jeſus-Chriſt, dit l'Apôtre (b), afin que le corps du peché fût détruit, & que déſormais nous ne fuſſions plus aſſervis au peché. C'eſt le premier renouvellement que le Sauveur a operé dans ſon peuple du haut de la Croix, comme de ſon Thrône, & qu'il opere encore tous les jours dans nos cœurs, qu'il ſanctifie & renouvelle par ſa grace. Mais ce renouvellement n'eſt pas entier. Il y a toujours en nous des reſtes de la corruption du vieil homme, qui nous obligent de dire ſans ceſſe à Dieu : Pardonnez-nous nos offenſes. Ce ne ſera que dans la nouvelle Jeruſalem que Jeſus-Chriſt aſſis ſur le Thrône de gloire, diſſipera tous les reſtes de la corruption d'Adam dans tous les membres de cette ſainte Cité, & qu'il fera en eux un parfait renouvellement. Il fera un nouveau ciel, une nouvelle terre, & des hommes tout nouveaux pour les habiter. C'eſt alors que s'accomplira ce que ſaint Jean entend dire ici par anticipation, de la bouche de celui qui étoit aſſis ſur le Thrône : *Je vais faire toutes choſes nouvelles.*

En attendant nous célebrons ici-bas des Dédicaces de ces Temples matériels, qui ne ſont que des figures imparfaites de la ſainte Cité, de la nouvelle Jeruſalem, où il appartient proprement de célebrer

(a) 1. Cor. 15. 28. (b) Rom. 6. 6.

des Fêtes. Il n'y a là qu'une Fête continuelle. Toute l'occupation des Saints dans ce ſéjour bienheureux, eſt de louer celui qui les a ſanctifiés en ce monde, & qui les glorifie éternellement en l'autre. Nous demandons à Dieu dans les Dédicaces de nos Egliſes, qu'il purifie, qu'il béniſſe, qu'il ſanctifie, & qu'il conſacre ces lieux où nous nous aſſemblons pour louer Dieu d'une maniére qui peut convenir à des éxilés de leur patrie comme nous ſommes. Nous ne pouvons pas vaquer uniquement à cela: les néceſſités & les diſtractions de cette vie ne nous le permettent pas. Nous nous y trouvons de temps en temps & à certaines heures, pour remercier Dieu de ſes dons, pour lui repréſenter nos miſéres, pour implorer ſa miſéricorde, pour y recevoir la nourriture de ſa parole, & du Corps de Jeſus-Chriſt. Nous y formons tous une ſainte Cité; la charité eſt le lien qui nous unit; Jeſus-Chriſt eſt le Roi qui nous gouverne; l'Evangile eſt la loi que nous avons à ſuivre. Nos interêts ſont les mêmes; nous avons les mêmes ennemis à combatre. Nos Egliſes ſont comme des citadelles & des places fortes. Nous y courons pour y être à couvert de nos ennemis, & pour les attaquer de-là ſans danger. Mais ce qui fait que nous trouvons tant d'avantages dans nos Egliſes, c'eſt que la majeſté de Dieu y reſide particuliérement, & qu'il y eſt préſent pour être attentif à nos priéres, & pour les éxaucer. Or ce qui attire la Majeſté divine, & qui la fait deſcendre, pour ainſi dire, dans nos Egliſes, c'eſt la conſécration & la Dédicace que nous en faiſons. Nous le conjurons par toutes les priéres & toutes les cérémonies qu'on emploie en ces occaſions, de venir habiter dans ces lieux, d'y écouter nos priéres & nos vœux, de ſouffrir qu'on lui rende un culte tel que lui-même l'a inſpiré à ſes Apôtres; & il a promis que ce que nous lui demanderions de cette nature en commun & avec foi, il nous l'accorderoit. C'eſt ſur cela que nous devons former l'idée & l'eſtime

que nous devons avoir de nos Egliſes ; ſur cela que l'on doit régler la maniére dont il faut s'y comporter. Car quelque avantage que la conſécration & la Dédicace nous faſſent trouver dans nos Egliſes, nous en perdons le fruit, & nous nous rendons criminels, ſi nous venons à les profaner par des immodeſties, des irréverences, des ſcandales & des ſacriléges. De telles diſpoſitions ſont capables de tout changer à notre égard : nos priéres deviennent des pechés, Dieu bouche ſes oreilles & devient inéxorable, le tribunal de ſa miſéricorde n'eſt plus pour nous qu'un tribunal de juſtice & de vengeance.

Ce que nous diſons ici des Temples matériels, nous le devons penſer de nos cœurs, qui ſont les temples du S. Eſprit. C'eſt par le Baptême, qui eſt une véritable conſécration & une eſpéce de dédicace, qu'ils ont ce bonheur. Nos cœurs par ce Sacrement ſont tellement conſacrés & deſtinés au ſervice de Dieu, & à lui rendre ſans interruption ce culte ſpirituel qui conſiſte dans la charité, qu'il ne nous eſt point permis d'en faire un autre uſage ſans les profaner. Souvenons-nous de cette dédicace qui ſe fait par le Baptême dans les Dédicaces de nos Egliſes. Et tâchons de célebrer de telle ſorte ces Fêtes paſſagéres, que nous méritions de célebrer éternellement la Dédicace de la ſainte Cité, de la nouvelle Jeruſalem que ſaint Jean a vû deſcendre du Ciel avec tant de pompe & de magnificence.

PRIERE.

C'Eſt à vous, Seigneur, à nous parer de vos dons & de vos graces, pour paroître à cette grande Fête d'une maniére digne de celui qui a bien voulu être l'époux de nos ames. Nous ſerons votre peuple, Seigneur, ſi vous voulez bien dire efficacement à nos cœurs, que vous êtes notre Dieu. Et vous demeurerez au milieu de nous, ſi vous nous faites garder votre parole en nous inſpirant votre amour.

Précieuſes larmes de la pénitence des pécheurs & de l'affliction des juſtes, qui méritez d'être eſſuyées de la main de Dieu, qui ne vous préférera à toutes les joies du monde, & à toute la proſpérité des impies ? Qui ne ſe hâtera de les eſſuyer, avant le moment que vous avez deſtiné, Seigneur, pour les eſſuyer vous-même ?

Raſſurez-nous contre la crainte de la ſeconde mort, & des douleurs qui ſeront éternelles comme elle, en détruiſant en nous par votre grace le peché qui en eſt la ſource. Et faites-nous dire utilement dès maintenant, Toutes choſes paſſent ; afin qu'en ce jour que vous renouvellerez toute la nature, nous diſions utilement, Toutes choſes ſont paſſées.

Suite du ſaint EVANGILE *ſelon S. Luc.* Ch. 19. ℣. 1.

EN ce temps-là ; Jeſus étant entré dans Jericho, paſſoit par la ville. Et il y avoit un homme nommé Zachée, chef des Publicains, & fort riche, qui ayant envie de voir Jeſus pour le connoître, en étoit empéché par la foule, parce qu'il étoit fort petit. C'eſt pourquoi il courut devant, & monta ſur un ſycomore pour le voir, parce qu'il devoit paſſer par-là. Jeſus étant venu en cet endroit, leva les yeux en haut, & l'ayant vû, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de deſcendre ; car c'eſt chez vous qu'il faut que je loge aujourd'hui. Zachée deſcendit auſſi-tôt, & le reçut avec joie. Tous ceux qui le virent, diſoient en murmurant : Il eſt allé loger chez un homme de mauvaiſe vie. Cependant Zachée ſe préſentant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres ; & ſi j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce ſoit, je lui en rendrai quatre fois autant. Sur quoi Jeſus dit : Cette maiſon a reçu aujourd'hui le ſalut ; parce que celui-ci eſt auſſi enfant d'Abraham : car le Fils de l'homme eſt venu pour chercher, & pour ſauver ce qui étoit perdu.

LA SOLEMNITE' de Pâque étoit proche, & c'étoit dans cette Fête que Jeſus-Chriſt devoit conſommer le ſacrifice de ſa vie, & le grand ouvrage de notre ſalut. Il ſe diſpoſa donc à la mort, & il ſe mit en

chemin pour aller à Jeruſalem, avec un viſage aſſuré, qui marquoit la ferme réſolution qu'il avoit priſe de donner ſa vie pour les hommes. Il arriva à Jericho, où *étant entré il paſſoit*, & ſe promenoit *par la ville*. Occupé de l'œuvre que ſon Pere lui avoit recommandée, il cherchoit les occaſions d'inſtruire & de guérir; car c'étoient les deux fonctions qui lui convenoient en qualité de Médecin des ames. Il s'en préſenta une, qui fait le ſujet de notre Evangile.

Il y avoit un homme nommé Zachée, chef des Publicains, & fort riche, qui ayant envie de voir Jeſus pour le connoître, en étoit empêché par la foule, parce qu'il étoit fort petit. Il n'y a rien là en apparence que de fort naturel & de fort ordinaire. Jeſus-Chriſt s'étoit acquis par ſes miracles une aſſez grande réputation pour exciter dans un homme la curioſité de le voir, & l'envie de le connoître. Cet homme en demeurant dans la foule ne pouvoit pas ſatisfaire ſa curioſité, parce qu'il étoit petit; il ne pouvoit donc pas mieux faire que de monter ſur un arbre pour regarder Jeſus-Chriſt à ſon aiſe, comme il eſt dit dans la ſuite: *C'eſt pourquoi il courut devant, & monta ſur un ſycomore pour le voir, parce qu'il devoit paſſer par-là.* Mais ſous ces apparences d'une conduite commune & ordinaire parmi les hommes, le ſaint Eſprit ne laiſſe pas d'y avoir caché des vérités importantes, que nous tâcherons de développer en ſuivant les traces des ſaints Peres.

1. Zachée cherchoit la vie éternelle en cherchant à connoître Jeſus-Chriſt. Car la vie éternelle, dit ce divin Sauveur lui-même (*a*) en parlant à ſon Pere, conſiſte à vous connoître, vous qui êtes le ſeul Dieu véritable, & Jeſus-Chriſt que vous avez envoyé. On pourroit connoître Dieu en général, ſans connoître Jeſus-Chriſt: mais cela ne ſuffiroit pas. Ce ſeroit connoître la vie éternelle ſans connoître la voie qui y conduit. On peut dire au

(*a*) Joan. 17. 3.

contraire, que la connoiſſance de Jeſus-Chriſt ſuffit, parce qu'elle renferme celle de Dieu, & que Jeſus-Chriſt eſt l'objet, la fin & l'abbregé de toute la Religion. Zachée ne pouvoit donc mieux commencer que par la recherche de cette connoiſſance qui devoit être le fondement & la baſe de tout l'édifice ſpirituel de ſon ſalut, comme cela a paru par la ſuite.

2. Mais trois ou quatre ſortes d'obſtacles s'oppoſoient à ſon deſſein : ſa charge de Chef des Publicains ; ſes grandes richeſſes ; la foule du peuple, & la petiteſſe de ſa taille. Comme chef des Publicains, ou de ceux qui éxigeoient les impôts & les deniers publics, il avoit de fâcheux engagemens, au moins en ce temps-là, à commettre des injuſtices, à éxercer des duretés & des inhumanités envers le peuple, à s'enrichir du ſang & de la ſueur du pauvre. Or le moyen qu'en demeurant dans ces engagemens il pût connoître Jeſus-Chriſt, qui eſt la juſtice & la ſainteté même, qui nous a traités avec tant de bonté & de miſéricorde, & qui de riche qu'il étoit, s'eſt rendu pauvre pour nous enrichir ? On le pourroit ſans doute, à la maniére des herétiques & des mauvais Catholiques, dont il y en a qui ne laiſſent pas d'avoir l'eſprit rempli de la connoiſſance de Jeſus-Chriſt. Mais on n'en peut pas avoir cette connoiſſance ſalutaire, qui pénetre le cœur, qui ſuppoſe l'amour, & qui l'augmente, tandis qu'on eſt engagé dans l'injuſtice ou dans quelqu'autre peché conſidérable. Et cela eſt fondé ſur ſaint Jean, qui aſſure (*a*) que celui qui dit qu'il connoît Dieu, & qui ne garde point ſes commandemens, eſt un menteur, & que la vérité n'eſt point en lui ; & qui dit nettement encore plus bas (*b*), que celui qui n'aime point, ne connoît point Dieu, comme le doit connoître un Chrétien.

Les grandes richeſſes de Zachée lui étoient encore

(*a*) 1. Ep. 2. 4. (*b*) Ch. 4. ℣. 8.

un grand obſtacle à la connoiſſance ſalutaire de Jeſus-Chriſt. L'on en voit une preuve dans le chapitre qui précede celui d'où cet Evangile eſt tiré (*a*), en la perſonne de ce jeune homme que ſes grandes richeſſes empêchérent de ſuivre Jeſus-Chriſt : ce qui fit dire au Sauveur, qu'il eſt difficile que ceux qui ont beaucoup de bien entrent dans le royaume de Dieu ; qu'il eſt plus aiſé qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. C'eſt qu'il eſt difficile que les riches ne s'élevent point de leurs richeſſes, qu'ils ne s'y attachent point comme à leur bonheur, & qu'ils n'en faſſent point les inſtrumens de leurs paſſions : au lieu que pour connoître Jeſus-Chriſt en Chrétien, il faut l'aimer comme ſon ſouverain bonheur, dépendre entiérement de lui, ſans s'élever de quoi que ce ſoit, & ſe regarder à l'égard des richeſſes comme ſon économe, qui fera rendre un compte ſévere de l'uſage que l'on en aura fait.

La foule du monde étoit le troiſiéme obſtacle qui empéchoit Zachée de s'approcher de Jeſus-Chriſt par l'amour & la connoiſſance. Nous en avons encore un éxemple dans cet aveugle (*b*) ou ces aveugles (*c*) de Jericho, que la foule du peuple qui ſuivoit Jeſus-Chriſt, vouloit empécher qu'ils ne s'approchaſſent de lui, & ne criaſſent vers lui. Cet obſtacle eſt fort ordinaire pour ceux qui, comme Zachée, ont envie de connoître Jeſus-Chriſt pour l'aimer & ſe donner à lui. Quand un Chrétien, dit ſaint Auguſtin (*d*), commence à mépriſer le monde, à donner de ſon bien aux pauvres, à ne compter pour rien tout ce que le monde aime le plus, à ne ſe point ſoucier des injures, à ne point chercher de vengeance, à être prêt de tendre ſa joue à celui qui le veut fraper, à prier pour ſes ennemis, à ne point demander ce qu'on lui a pris, à rendre au quadruple

(*a*) Luc. 18. 23. (*b*) Luc. 18. 35. 38. & 39.
(*c*) Matth. 20. 29. 30. & 31. (*d*) Serm. 87.

(voilà Zachée) ce qu'il auroit pris aux autres ; lors, dis-je, qu'il commence à vivre ainſi, tous ſes parens, ſes alliés & ſes amis s'élevent contre lui ; ceux qui aiment le monde s'oppoſent à ſes bons deſſeins : Vous êtes fou, lui diſent-ils, vous allez dans l'excès. Eſt-ce que les autres ne ſont pas Chrétiens comme vous ? C'eſt-là une extravagance. C'eſt ainſi que s'écrie la foule du monde..... Mais s'ils ſont vaincus par la perſéverance de celui qui commence à marcher dans la voie de Dieu, ils changent & ſe mettent à dire : C'eſt un grand homme, c'eſt un ſaint homme : heureux celui à qui Dieu fait cette grace. Ainſi ils l'honorent, ils le félicitent & ils le louent.

Enfin le quatriéme obſtacle qui empéchoit Zachée de voir Jeſus-Chriſt, c'eſt *qu'il étoit fort petit* ; c'eſt-à-dire, ſelon ſaint Ambroiſe (*a*), de nulle conſidération, de peu de mérite, de peu de foi. Il rampoit ſur la terre : il aimoit les choſes terreſtres. Son treſor y étoit, & par conſéquent ſes affections & ſes penſées.

3. Que fera-t'il pour ſurmonter tous ces obſtacles ? Il ſurmonte les deux derniers, en ſe tirant de la foule & montant ſur un arbre. *Il courut au devant*, dit notre texte, *& monta ſur un ſycomore pour le voir, parce qu'il devoit paſſer par-là*. Sur quoi le vénérable Bede dit que celui qui ſe ſent petit, comme Zachée, doit ſurmonter l'obſtacle de ſes paſſions & de ſes habitudes criminelles, en s'élevant plus haut. Qu'il laiſſe les choſes de la terre, dit-il, & qu'il monte ſur l'arbre de la croix. Car le ſycomore, qui a les feuilles ſemblables à celles du meurier, mais qui eſt bien plus grand, d'où vient que les Latins le nomment le haut arbre, peut ſignifier ſelon l'étymologie Grecque de ſon nom un figuier fou : en quoi il eſt le ſymbole de la croix de Jeſus-Chriſt, qui, comme un bon figuier, nourriſſant les Fidéles de ſon fruit, eſt mépriſé

(a) *In hunc locum.*

par les Infidéles, qui la regardent comme une folie.

Les ſaints Peres ont preſque tous donné dans ce ſens allégorique du ſycomore. Zachée qui étoit petit, dit ſaint Grégoire (*a*), monta ſur cet arbre, & vit le Seigneur ; parce que ceux qui choiſiſſent par humilité ce qui paroît folie aux yeux du monde, contemplent plus clairement la vraie ſageſſe. La foule du peuple empêche notre petiteſſe de voir Dieu ; parce que le tumulte des ſoins du monde accable tellement la foibleſſe de l'homme, qu'il ne lui laiſſe pas la liberté de regarder la lumiére de la vérité. Mais nous agirons avec prudence, ſi nous montons ſur un ſycomore ; c'eſt-à-dire, ſi nous rempliſſons notre eſprit de cette louable folie que Dieu nous recommande ſi expreſſément, & qui n'eſt autre que la folie de la croix. C'eſt par elle que Zachée s'élevant au deſſus des jugemens & de l'honneur du monde, s'expoſa à la riſée du peuple en montant ſur un arbre pour voir Jeſus. Mais la ſuite fait bien voir que ce fut l'occaſion de ſon bonheur & de ſon ſalut.

Jeſus étant venu en cet endroit, leva les yeux en haut, & l'ayant vû, lui dit : Zachée, hâtez-vous de deſcendre ; car c'eſt chez vous qu'il faut que je loge aujourd'hui. Jeſus voit Zachée détaché par la grace de toutes les affections de la terre, & élevé au deſſus de la foule du peuple. Il eſt ainſi élevé & regardé de Jeſus, parce qu'il étoit monté ſur la croix figurée par le ſycomore : mais pour y monter, il avoit fallu que Jeſus lui jettât un regard de ſa miſéricorde. Et ces deux regards, dont l'un le fait monter, & l'autre le fait deſcendre, n'étoient que des effets du regard éternel par lequel il l'avoit choiſi & deſtiné à la gloire. C'eſt toujours à cette ſource qu'il faut remonter : car c'eſt d'elle que vient tout ce qui ſe fait dans le temps pour le ſalut des élus. Dieu n'a pas ſeulement prévu les moyens par leſquels ils

(*a*) Moral. lib. 27. c. 27.

l'obtiennent, mais il a préparé ces moyens. Et rien n'eſt plus vrai que ce que dit ſaint Auguſtin à cette occaſion (*a*) : Qu'afin que nous puiſſions voir Dieu par la foi, il faut qu'il nous voye auparavant par ſa miſéricorde ; & qu'afin que nous l'aimions, il faut qu'il nous aime le premier : *Ut videremus, viſi ſumus : ut diligeremus, dilecti ſumus.*

Zachée, hâtez-vous de deſcendre. Jeſus-Chriſt voyoit dans le cœur de Zachée le deſir qu'il avoit de le recevoir chez lui, puiſque ſa grace le lui avoit inſpiré. Mais Zachée ne voyoit pas de même la volonté que Jeſus avoit de lui accorder cette faveur. Dans cette incertitude d'une part, & l'humble ſentiment de ſon indignité de l'autre, il n'oſe lui rien faire paroître au dehors de ſon deſir, juſqu'à ce que Jeſus l'invite par ces paroles ſi pleines de bonté : *Zachée, hâtez-vous de deſcendre ; car c'eſt chez vous qu'il faut que je loge aujourd'hui.* N'oublions point la ſignification allégorique du ſycomore. Il repréſente la Croix. C'eſt donc de la croix que Zachée deſcend ; mais c'eſt par ordre de Jeſus-Chriſt, & pour recevoir le plus grand honneur & la plus grande conſolation qu'il pouvoit recevoir en cette vie. Ceci nous apprend que lorſque nous ſommes montés ſur la croix des afflictions pour l'amour de Jeſus-Chriſt, nous devons y perſéverer fidélement juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de nous en délivrer.

Zachée deſcendit auſſi-tôt, & le reçut avec joie. Jeſus ayant dit à un Centenier qu'il vouloit aller chez lui pour guérir ſon ſerviteur, ce Centenier lui répondit : (*b*) Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon. Voilà deux diſpoſitions ou deux caractéres bien différens ; bons néanmoins tous deux, puiſqu'ils ont l'approbation de Jeſus-Chriſt. On peut de même remarquer deux diſpoſitions ſemblables dans les Fidéles, par rapport à la réception de l'Euchariſtie. Les uns par un ſen-

(*a*) Serm. 174. (*b*) Matth. 8. 7. & 8.

timent d'humilité & de reſpect ſont portés à s'en éloigner, comme le Centenier qui par des ſentimens ſemblables prioit Jeſus-Chriſt de ne pas entrer dans ſa maiſon. Mais comme il ne laiſſa pas de recevoir l'effet de ſa demande, qui étoit la guériſon de ſon ſerviteur; ainſi les ames fidelles qui ſe retirent de l'Euchariſtie par le mouvement d'une foi humble & reſpectueuſe, & qui touchées de leur indignité en conçoivent une ſainte frayeur qui les éloigne de la ſainte Table, ne laiſſent pas de recevoir Jeſus-Chriſt dans le cœur, qui eſt le principal fruit de la Communion. Il y en a d'autres qui ſont portés à communier ſouvent, & qui reçoivent avec joie Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Ceux-là reſſemblent à Zachée, & ont part à ſon caractére qui eſt la confiance. On auroit tort de blâmer ou de cenſurer l'une ou l'autre de ces diſpoſitions. Elles ſont louables toutes deux, & en uſage parmi les Fidéles. Ainſi quand on voit des perſonnes qui ont peine à s'approcher de l'Euchariſtie, & qui s'en approchent en effet moins ſouvent, il faut bien ſe garder de les condamner, ou de les reprendre pour cela ſeul: mais on doit penſer qu'ils ont part au don & à la grace du Centenier; & que la diſpoſition qu'il fit paroître dans l'Evangile, eſt la diſpoſition dominante de leur cœur. Mais quand on en voit d'autres communier fort ſouvent, fuſſe même tous les jours, on ne doit pas non plus juger pour cela déſavantageuſement de leur conduite. Car s'ils ont la confiance & le reſte de la diſpoſition de Zachée, comme on doit le ſuppoſer, tandis que le contraire ne paroît pas, ils font bien de ſuivre le mouvement de leur cœur, qui les porte à aller ſouvent avec joie recevoir Jeſus-Chriſt, qui ſe plaît à loger dans ceux qui ſont pleins de foi & de confiance comme Zachée. A éxaminer même ces deux diſpoſitions, celle de Zachée paroît plus ſûre, & plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe. Plus ſûre; parce que l'amour d'où naît la confiance, y domine. Plus conforme à

l'eſprit de l'Egliſe, parce que ç'a été long-temps la pratique que les Fidéles communiaſſent toutes les fois qu'ils aſſiſtoient à la célébration des divins myſtéres ; & que la derniére fois qu'elle s'eſt aſſemblée dans un Concile géneral (*a*), elle a témoigné que ſon deſir ſeroit que les Fidéles fuſſent encore en état de le pouvoir faire. Nous devons donc demander à Dieu, qu'il nous mette dans la diſpoſition où nous devons être pour ſuivre la conduite de Zachée préférablement à celle du Centenier. Et les Directeurs doivent travailler à l'inſpirer de même à ceux qu'ils conduiſent. Ce qui n'empêche pas qu'en ſuivant la conduite de Zachée, ils n'ayent la diſpoſition du Centenier.

Tous ceux qui le virent, diſoient en murmurant : Il eſt allé loger chez un homme de mauvaiſe vie. Ils jugeoient mal de Zachée, croyant qu'il étoit encore ce qu'il avoit été autrefois, & ignorant le changement que la grace avoit operé en lui. Ce qui nous doit apprendre en paſſant, à ne pas juger témérairement de ceux qu'on a vûs autrefois dans le crime ; puiſque celui qui étoit hier pécheur, peut être aujourd'hui un grand Saint. Mais il va lui-même donner des preuves ſolides de ſa converſion par le changement de ſa vie, & empécher qu'on n'abuſe de ſon éxemple en faveur des pécheurs, qui ſans donner de ſemblables preuves de leur changement, veulent qu'on leur donne l'abſolution, & qu'on leur laiſſe recevoir Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Cependant Zachée ſe préſentant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres ; & ſi j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce ſoit, je lui en rendrai quatre fois autant. Il pratique magnifiquement ce que S. Auguſtin (*b*) a enſeigné depuis : Que c'eſt ſe moquer, & non pas faire pénitence, que de ne pas rendre, quand on le peut, le bien qui n'eſt acquis

(*a*) Conc. Trid. (*b*) Lettre 153. n. 20.

que par le crime dont on fait ſemblant de ſe repentir. Que ceux qui veulent donc faire une ſincére pénitence, ajoûte ce ſaint Docteur, ſçachent que Dieu ne remet point le peché, qu'on ne rende ce que l'on a pris, lorſqu'on eſt en état de le rendre, comme j'ai dit. Zachée ne va pas conſulter pour ſçavoir préciſément ce qu'il eſt obligé de faire, comme ceux qui ne s'en acquitent qu'à regret. Il a Jeſus-Chriſt au dedans de lui, qui lui ſuggere ce qu'il dit ici à Jeſus-Chriſt même (a): *In Zacheo erat, & de illo ſibi dicebat quod ex ore ejus audiebat.* Il commence donc par donner aux pauvres la moitié de ſon bien. Et que fera-t'il de l'autre moitié? La reſtitution au quadruple ordonnée dans l'ancienne Loi à ceux qui avoient dérobé des brebis ſeulement, & qu'il étend ici à tout ce qu'il avoit mal acquis, parce que ſa juſtice devoit être plus abondante que celle des Scribes & des Phariſiens; & que les ames touchées de Dieu aiment toujours à en faire plutôt trop, que trop peu.

C'eſt ainſi que Zachée a ſurmonté l'obſtacle que ſes grandes richeſſes formoient à la connoiſſance qu'il recherchoit de Jeſus-Chriſt. Que les riches, dit ſaint Ambroiſe (b), apprennent que les richeſſes ne ſont pas mauvaiſes par elles-mêmes, mais que le mal eſt en ceux qui n'en ſçavent pas bien uſer. Car ſi elles ſont aux méchans des obſtacles pour le ſalut, elles ſont aux bons de grands ſecours pour la vertu. Zachée étoit riche, & il a été mis par Jeſus-Chriſt au nombre de ſes élus: mais ç'a été en donnant la moitié de ſon bien aux pauvres, & en rendant quatre fois autant qu'il avoit pris. Car l'un ne ſuffit pas ſans l'autre. L'aumône la plus libérale eſt ſans mérite, pendant qu'on retient injuſtement ce qui appartient à ſon prochain; parce que Dieu veut que nous lui donnions de ce qui eſt à nous, & non pas de ce que nous avons ravi aux autres. Zachée en donnant de la ſorte, reçut beaucoup plus

(a) Serm. 174. (b) *In hunc locum.*

qu'il ne donnoit, puiſqu'il reçut le ſalut éternel pour lui & pour toute ſa maiſon.

Sur quoi Jeſus dit : Cette maiſon a reçu aujourd'hui le ſalut, parce que celui-ci eſt auſſi enfant d'Abraham. Où il y avoit une ſurabondance de peché, Dieu y répand une ſurabondance de grace. Il y a bien de l'apparence que ceux qui compoſoient la maiſon de Zachée avoient part à ſes injuſtices ; & Dieu par un ſurcroît de bonté leur donne part au ſalut de Zachée. C'eſt la foi & l'imitation qui le font devenir enfant d'Abraham, comme le menſonge & le peché faiſoient dégénerer les Juifs de ſa race. L'élection éternelle & gratuite de Zachée, eſt le principe de ſa converſion. Cette converſion produit de dignes fruits de pénitence. Ces fruits ſont en même temps les ſignes ſur qui Jeſus prononce cette eſpéce d'abſolution : *Cette maiſon a reçu aujourd'hui le ſalut.* Voilà l'ordre de la pénitence approuvé dans l'Egliſe. Il faut dans le Pénitent une converſion du moins commencée, qui exclue la volonté de pécher, & qui lui faſſe aimer Dieu comme la ſource de toute juſtice.

Car le Fils de l'homme eſt venu pour chercher & pour ſauver ce qui étoit perdu. Ce ne ſont point nos mérites, mais nos pechés, dit ſaint Auguſtin (*a*), qui ont fait deſcendre le Fils de Dieu du ciel en terre. En vain porteroit il le Nom de JESUS, qui ſignifie Sauveur, s'il n'étoit venu nous ſauver. Et de quoi nous ſauve-t'il, ſinon de nos pechés ? Il fit bien voir par ce changement miraculeux qu'il opera dans le cœur de ce chef des Publicains, qu'il étoit entré comme un médecin dans la maiſon d'un malade pour le guérir ; enſorte que celui qui avoit été regardé juſques alors par les Juifs comme un étranger & un payen, étoit devenu par la foi un des enfans d'Abraham auſſi-bien qu'eux.

(*a*) Serm. 174.

PRIERE.

VEnez, Seigneur, chercher en nous ce qui eſt égaré. Venez ſauver ce qui eſt perdu. Venez habiter dans ce temple que nous vous avons dédié. Mais rendez-nous dignes en même temps, par un regret ſincére des déréglemens de notre vie, & un détachement de toute mauvaiſe affection aux créatures, de vous loger dans nos cœurs. Ce ſera alors que nous courrons avec joie à nos Egliſes comme Zachée, vous recevoir dans l'Euchariſtie, & avec vous la ſanctification & le ſalut éternel de nos ames.

Fin du cinquiéme Tome.